
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06182972 1







No subject

Book no. file

HISTOIRE D'HÉRODOTE.

TOME PREMIER.

LE même Ouvrage a été tiré :

in-8°. gr. pap., 7 vol. . . 72 liv. en feuil.
in-4°. pap. Annonay . . 150 liv. *idem*.
in-4°. pap. Vélin . . . . . 240 liv. *idem*.

Nota. L'in-8°. gr. pap., & l'in-4°. papier Annonay, ont été tirés à 48 Exemplaires.

L'in-4°. pap. Vélin, à 12 Exemplaires ſeulement.

HISTOIRE
D'HÉRODOTE,
TRADUITE DU GREC,

AVEC des Remarques Historiques & Critiques, un Essai sur la Chronologie d'Hérodote, & une Table Géographique;

PAR M. LARCHER,

De l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon.

TOME PREMIER.

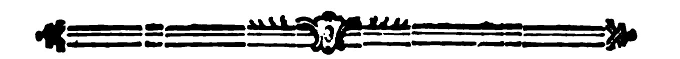


A PARIS,

CHEZ { MUSIER, Libraire, quai des Augustins.
NYON, l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



PRÉFACE.

TELLE eſt l'imperfection de la nature humaine que les propoſitions abſtraites, quelque vraies qu'elles ſoient, font peu d'impréſſion ſur nous. Sourds aux préceptes de la morale, nous écoutons volontiers les leçons de l'Hiſtoire, & cela ſeul ſuffiroit pour prouver ſon utilité, ſi elle n'étoit pas univerſellement ſentie. En nous inſtruiſant, elle nous plaît par la variété des objets qu'elle préſente; nous intéreſſe & nous remue par ces révolutions & par ces ſecouſſes qui ébranlent les Empires & changent ſouvent la face du Globe. Ces effets, qui ſont indépendants du ſtyle, ſe font mieux ſentir, quand l'Ecrivain unit avec la vérité, le rare talent de ſavoir la préſenter. La premiere qualité eſt eſſentielle, la ſeconde n'eſt qu'acceſſoire. Sans la vérité, l'Hiſtoire devient un Roman. Si l'on s'eſt d'abord laiſſé ſé-

duire par le charme du ſtyle, on revient peu-à-peu de ſon illuſion, l'ouvrage tombe & diſparoît pour jamais. Il ne ſuffit pas à l'Hiſtorien d'être vrai, il doit encore tâcher de plaire. Son ſtyle, toujours noble ſans enflure, ſe varie ſuivant les occaſions. Il eſt ſimple ſans baſſeſſe, grand & même ſublime ſans bouffiſſure, fleuri ſans affectation. La réunion de ces deux qualités compoſe l'Hiſtorien parfait.

Peu d'Ecrivains peuvent ſe flatter de les avoir réunies à un dégré auſſi éminent qu'Hérodote. Parlons d'abord de ſon amour pour le vrai. Quiconque lit avec attention ſon Hiſtoire, reconnoît ſans peine qu'il ne s'eſt propoſé d'autre but que la vérité, & que lorſqu'il doute d'un fait, il expoſe les deux opinions & laiſſe à ſes lecteurs le choix de celle qui leur plaira davantage. Si une particularité lui ſemble douteuſe, ou incroyable, il ne manque jamais d'ajouter qu'il ſe contente de raconter ce qu'on

lui a dit. Entre mille exemples je n'en citerai que deux. Lorſque Nécos eut fait creuſer le canal, qui conduiſoit les eaux du Nil dans le Golfe Arabique, il fit partir de ce Golfe des Phéniciens, avec ordre de faire le tour de l'Afrique & de retourner en Egypte par le Détroit de Gibraltar. Ces Phéniciens revinrent en Egypte la troiſieme année après leur départ & raconterent entr'autres choſes, qu'en naviguant (*a*) autour de l'Afrique, ils avoient eu le ſoleil à leur droite. Hérodote ne doutoit pas que les Phéniciens n'euſſent fait le tour de l'Afrique; mais comme l'Aſtronomie étoit alors dans ſon enfance, il ne pouvoit croire qu'ils euſſent eu le ſoleil à leur droite. » Ce fait, dit-il, ne me » paroît nullement croyable; mais peut- » être le paroîtra-t-il à quelqu'autre «.

Voici le ſecond exemple. Les Pſylles étoient un petit peuple de la Libye qui

---

(*a*) Herodot. lib. IV, §. XLII.

habitoit en dedans de la Syrte. Comme leur pays étoit abſolument ſans eau, ils conſervoient l'eau de pluie dans des citernes. Le vent du midi ayant deſſéché les citernes, ils réſolurent d'un conſentement unanime, de faire la guerre à ce vent. On ne peut pas concevoir qu'un projet ſi extravagant ait pu entrer dans des têtes humaines. Hérodote l'a ſenti ; & de crainte que, parmi ſes lecteurs, il ne ſe trouvât quelqu'un qui le ſoupçonnât de croire de pareils contes, il (*a*) ajoute » je rapporte les » propos des Libyens «.

Une autre choſe à laquelle on n'a pas aſſez pris garde, c'eſt que très-ſouvent il commence ainſi ſa narration, les Perſes, les Phéniciens, les Prêtres d'Egypte m'ont raconté ceci ou cela. Ces narrations, quelquefois aſſez longues, ſont ſoutenues ſur le même ton dans l'original par ce mot *φασί dicunt*, ou exprimé ou

(*a*) Id. lib. IV, §. CLXXIII.

ſous-entendu. Le génie de nos langues modernes nous forçant à couper ces phraſes, il eſt ſouvent arrivé qu'on a fait parler Hérodote en ſon propre nom, quoiqu'il parlât en tiers, & qu'on lui a attribué des faits, dont il étoit très-éloigné de garantir l'authenticité.

Il a voyagé dans tous les pays dont il a eu occaſion de parler. Il a examiné avec la plus ſcrupuleuſe attention les fleuves & les rivieres dont ils ſont arroſés, les animaux qui leur ſont particuliers, les productions de la terre, les mœurs des habitans, leurs uſages tant religieux que civils; il a conſulté leurs archives, leurs inſcriptions, leurs monumens; & quand ces moyens de s'inſtruire lui ont manqué, ou lui ont paru inſuffiſans, il a eu recours à ceux d'entre les naturels du pays qui avoient la réputation d'être les plus habiles dans leur hiſtoire. Il pouſſa même le ſcrupule ſi loin, que, quoiqu'il n'eût aucun juſte ſujet de ſe défier de la véracité

des Prêtres de Memphis, il ſe tranſporta (*a*) cependant à Héliopolis & enſuite à Thebes, pour voir ſi les Prêtres de ces deux dernieres villes s'accorderoient avec ceux de Memphis.

On ne peut refuſer ſa confiance à un Hiſtorien, qui prend tant de peines pour s'aſſurer de la vérité. Si cependant, malgré toutes ces précautions, il lui eſt quelquefois arrivé de ſe tromper, je crois qu'il mérite plus notre indulgence que notre blâme.

Hérodote n'eſt pas moins exact ſur toutes les parties de l'Hiſtoire Naturelle que ſur les faits Hiſtoriques. Quelques anciens Ecrivains ont relégué au rang des fables des particularités, qui depuis ont été vérifiées par les Naturaliſtes modernes, beaucoup plus habiles que les anciens. Le célébre Boerhave n'a pas craint de dire en parlant d'Hérodote : *hodiernæ* (*b*) *obſervationes probant fere*

(*a*) Herodot. lib. II, §. III.

(*b*) Elementa Chymiæ, Tom. I, pag. 550.

omnia MAGNI VIRI *dicta*. Le témoignage d'un Savant ſi diſtingué doit être, auprès des gens ſenſés, d'un plus grand poids que les frivoles déclamations de ces demi Savans, qui n'ont qu'une légere teinture des ſciences.

Je ne dois pas diſſimuler que Plutarque, qui n'étoit pas moins judicieux que ſavant, qui connoiſſoit tous les ouvrages de ſes devanciers, & qui étoit à portée de conſulter les monumens & les inſcriptions, accuſe Hérodote, non-ſeulement de menſonge & de fictions, mais encore d'altérer les faits par pure malignité, & de flétrir, par des impoſtures & des calomnies, la gloire de la Grece en général & celle de chaque Peuple en particulier. Ce ne ſont pas des traits qu'il lance en paſſant, &, pour ainſi dire, à la dérobée. C'eſt un traité complet, qu'il a intitulé *de la Malignité d'Hérodote*, où il tâche de prouver toutes ces aſſertions.

Si ces accuſations étoient fondées,

cet Hiſtorien, convaincu en pluſieurs occaſions de mauvaiſe foi, deviendroit ſuſpect dans le reſte, & l'on ne pourroit plus compter ſur ſon témoignage. C'eſt cependant dans ſes écrits que nous puiſons la plupart des connoiſſances que nous avons de l'antiquité, & ſes ouvrages ſont le fondement ordinaire & le principal objet des recherches des Savans. Il eſt donc très-important de ſavoir ſi Hérodote mérite les reproches odieux que lui fait Plutarque. Ce ſeroit ici le lieu de les examiner, de les diſcuter & de les réfuter. Mais Joachim Camérarius l'ayant fait en partie dans la Préface de l'Edition d'Hérodote qu'il donna à Bâle en 1557, & M. l'Abbé Geinoz, ſavant non moins diſtingué par l'étendue de ſes connoiſſances que par la droiture de ſon caractere, ayant vengé plus amplement cet Hiſtorien dans un (a)

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tome XIX, page 115 & ſuivantes.

Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres, j'ai pensé qu'il étoit d'autant plus à propos de renvoyer à ces deux ouvrages,, que j'ai répondu moi-même, dans la vie d'Hérodote & principalement dans mes notes, aux accusations de Plutarque, qui avoient été négligées par ces deux Savans. Je me contente seulement d'ajouter un trait que j'emprunte de Denys d'Halicarnasse. » Hé» rodote, dit-il, est (*a*) doux; il se » réjouit du bien & s'afflige toujours » du mal «. Ce savant & judicieux critique étoit donc bien éloigné de penser, comme Plutarque, que les écrits de cet Historien étoient pleins de malignité.

Convaincus de la bonne foi d'Hérodote, nous sommes surpris de la haîne que lui a vouée Plutarque & de l'acharnement avec lequel il le poursuit. Tant que le motif de cette haîne ne sera pas

---

(*a*) Dionys. Halicarn. Epistolâ ad Cn. Pompeium Tom. II, pag. 209, lin. 12.

connu, il reſtera, malgré toutes les apologies, un nuage capable d'offuſquer en partie la gloire de notre Hiſtorien. Il eſt heureux pour nous que Plutarque n'ait pas déguiſé le motif qui l'animoit, & qu'en cherchant à colorer ſa haîne, il ne ſe ſoit pas apperçu qu'il diminuoit la confiance qu'il vouloit que l'on prît en ſes accuſations. Quel eſt-il donc ce motif? il nous l'apprend lui-même dès le (*a*) commencement de ſon ouvrage. » C'eſt principalement, dit-il, » ſur les Béotiens & les (*b*) Corin- » thiens qu'Hérodote lance les traits de » ſa malignité, ſans cependant épargner » les autres Grecs. J'ai donc penſé qu'il » étoit de mon devoir de venger l'hon- » neur de nos ancêtres, & de prendre » en main les intérêts de la vérité con- » tre la partie de ſon Hiſtoire où il les » attaque «.

(*a*) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 854

(*b*) J'ai répondu dans la vie d'Hérodote aux accuſations qui regardent les Corinthiens.

Hérodote avoit raconté que les Béotiens, non contens de trahir la cause commune de la Grece & de se soumettre à Xerxès, avoient encore combattu contre les Grecs à la bataille de Platées avec la même ardeur que les Perses mêmes. Plutarque, qui étoit Béotien, se crut, en bon citoyen, obligé de venger ses compatriotes. » Ce fait étoit si connu, » dit (*a*) M. l'Abbé Geinoz, qu'il n'osa » s'engager dans une apologie directe » de leur conduite: mais voulant, à » quelque prix que ce fût, satisfaire son » ressentiment contre Hérodote, & ren- » dre suspect le récit de la défection » des Thébains & des Béotiens, il en- » treprit une critique générale de son » Histoire, où il s'efforce de montrer » que cet Historien n'est pas digne de » foi, qu'il a altéré par pure malignité » la vérité de l'Histoire; que sa mé-

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tome XIX, page 117.

» chanceté paroît, non-ſeulement dans » les horreurs qu'il a miſes ſur le compte » des Béotiens, mais auſſi dans la ma- » niere indigne dont il a traité les au- » tres Peuples de la Grece «.

Après avoir prouvé qu'Hérodote étoit ami de la vérité & qu'il a pris tous les moyens de s'inſtruire, il ne me reſte plus qu'à parler de ſa maniere d'écrire. Comme des éloges paroîtroient ſuſpects de la part d'un Traducteur, je me contenterai de rapporter ce qu'en ont dit deux des plus habiles critiques, Hermogenes & Denys d'Halicarnaſſe, qui étoient d'autant plus en état d'en juger ſainement, qu'ils étoient les hommes les plus ſavans & les plus ſpirituels de la Grece.

» Sa diction, dit (*a*) Hermogenes, » eſt pure, douce & claire; dans preſ- » que tout ce qu'il emprunte de la fable,

---

(*a*) Hermogen. de Formis Orationum, lib. II, pag. 147, lin. 7, & ſeq.

» grand Hiſtorien , perſonne , dis-je ,
» n'a parmi les Hiſtoriens mieux traité
» qu'Hérodote la partie de l'Hiſtoire qui
» regarde les actions. Quant à l'exécu-
» tion , quelquefois Thucydides le ſur-
» paſſe , quelquefois il ne ſauroit l'at-
» teindre , & ſouvent ils vont de pair.
» Dans les diſcours , ils ont toujours
» le terme propre & conſervent leur
» caractere. Hérodote l'emporte par la
» clarté , Thucydides par la préciſion ,
» & l'un & l'autre ſont également éner-
» giques. Hérodote a l'avantage dans
» les mœurs , Thucydides dans les affec-
» tions. Quant à la beauté & à la magni-
» ficence du ſtyle , ils ne different en
» rien l'un de l'autre , & tous deux ils
» excellent dans les qualités qui tou-
» chent à la diction. Dans la force , la
» vigueur , le nerf , la gravité & la va-
» riété des figures , Thucydides a la ſu-
» périorité ; mais dans l'agréable , le per-
» ſuaſif , les graces & cette heureuſe
» ſimplicité , qui ne ſent point le travail

» & paroît naître du ſujet même, Hé-
» rodote le laiſſe bien loin derriere lui;
» c'eſt cette ſorte de caractere qu'il con-
» ſerve toujours avec le plus de ſoins «.

» Mais s'il faut encore parler de ces deux » Ecrivains, dit le même Denys d'Halicarnaſſe (a) dans ſa lettre à Cn. Pompée, » voici ce que j'en penſe. Ceux » qui veulent écrire l'Hiſtoire doivent » faire choix d'un ſujet beau & propre » à plaire à leurs lecteurs : c'eſt preſque » le plus néceſſaire de leurs devoirs. » Hérodote me paroît en cela avoir » mieux réuſſi que Thucydides. Le pre- » mier, en écrivant l'Hiſtoire des Grecs » & des Barbares, s'eſt propoſé de pré- » ſerver de l'oubli les actions des hom- » mes, comme il le dit lui-même. Tel » eſt ſon début, tel eſt le commence- » ment & la fin de ſon Hiſtoire. Le » ſecond a écrit l'Hiſtoire d'une ſeule

(a) Id. Epiſtolâ ad Cn. Pompeium. Cap. III, pag. 206.

» guerre, guerre qui n'a été ni honnête,
» ni heureuſe, & plût aux Dieux qu'elle
» ne fût jamais arrivée! ou, puiſqu'elle
» étoit arrivée, il auroit été à ſouhaiter,
» qu'enſevelie dans le plus profond ou-
» bli, on en eût dérobé la connoiſſance
» à la poſtérité. Que ce ſujet ſoit mau-
» vais, Thucydides en fournit lui-même
» la preuve dès le commencement: car
» en racontant que (*a*) dans cette guerre
» beaucoup de villes Grecques ont été
» dévaſtées par les Barbares & par les
» Grecs eux-mêmes, & que jamais on
» n'avoit vu, de mémoire d'homme,
» tant de proſcriptions & de maſſacres,
» ſans compter les tremblemens de terre,
» les ſéchereſſes, les maladies (*b*) peſ-
» tilentielles, & une multitude d'autres
» malheurs, il aliene dès le commence-
» ment l'eſprit de ſes lecteurs, qui ne
» doivent entendre parler que des mal-

(*a*) Thucydid. lib. I, §. XXIII.

(*b*) J'ai ajouté ce mot d'après le texte de Thucydides.

» heurs

» heurs de leur Patrie. Un ſujet, où
» l'on préſente les actions merveilleuſes
» des Grecs & des Barbares a un grand
» avantage ſur celui qui n'offre que des
» revers cruels & lamentables, & c'eſt
» en choiſiſſant un tel ſujet qu'Hérodote
» a montré plus de prudence & de talent
» que Thucydides. Que l'on ne diſe pas
» que celui-ci a été forcé de peindre les
» malheurs de ſa Patrie, quoiqu'il n'i-
» gnorât pas que l'autre ſujet ne fût plus
» beau, & qu'il ne l'a fait, que parce
» qu'il ne vouloit pas s'exercer (a) ſur
» une matiere, qui avoit déjà été traitée
» par d'autres. C'eſt tout le contraire.
» Car dans ſa Préface, il attaque & dé-
» chire les actions de ſes ancêtres & ne
» trouve de beau & d'admirable que ce
» qui s'eſt fait de ſon temps. Cela prouve
» manifeſtement qu'il n'a pas entrepris

(a) ταὐτὰ ἑτέροις. C'eſt ainſi qu'il faut lire, & c'eſt ainſi que cela ſe trouve dans toutes les éditions. Le Traducteur Latin paroit avoir lu ταῦτα, mais en admettant cette accentuation, ἑτέροις n'a plus rien qui le gouverne.

» cette Hiſtoire contre ſon gré. Héro» dote n'en a point agi de la ſorte. Quoi» que Hellanicus & Charon de Lampſa» que euſſent écrit avant lui ſur le même » ſujet, loin de ſe rebuter, il ſe flatta de » faire mieux, & il y parvint.

» Un Hiſtorien doit ſavoir par où il » faut commencer & quand il doit finir; » c'eſt ſon ſecond devoir. Hérodote a » montré encore en cela plus de talent » que Thucydides. Il fait voir d'abord » que les Barbares ont été les aggreſ» ſeurs, & qu'ils ont les premiers in» ſulté les Grecs, & il finit par la pu» nition que ceux-ci en font, & par la » vengeance qu'ils en tirent.

» Thucydides commence ſon Hiſtoire » par le temps où les affaires des Grecs » n'étoient (*a*) déjà plus ſi floriſſantes; » ce que n'auroit pas dû faire un Grec,

---

(*b*) Il faut lire néceſſairement dans le texte *ἐν καλῶς* ou bien *κακῶς*. C'eſt ce que paroît avoir ſenti le Traducteur Latin; une ligne plus bas, je conjecture qu'il faut lire *ἐν τῶν ἐῤῥιμμένων* en la place de *ἐν τῶν ἔτι εἰρημένων*.

» & ſur-tout un Athénien, qui tenoit,
» par ſa naiſſance, un rang diſtingué
» dans ſa Patrie, qui commandoit les
» armées & qui occupoit d'autres places
» honorables; ou du moins, il auroit
» dû le faire avec plus de retenue, &
» ne point attribuer ouvertement à ſes
» compatriotes la cauſe de cette guerre,
» lorſqu'il avoit tant de raiſons de la
» rejetter ſur d'autres. Il n'auroit pas dû
» entrer en matiere par la guerre de
» Corcyre, mais par les grandes actions
» des Athéniens, auſſi-tôt après la guerre
» de Perſe, dont cependant il a fait
» mention dans un lieu convenable,
» quoiqu'en courant & d'une maniere
» aſſez meſquine. Après avoir raconté
» ces belles actions avec beaucoup de
» bienveillance, comme l'auroit dû faire
» un bon citoyen, il auroit dû ajouter
» que les Lacédémoniens, par crainte &
» par jalouſie, entreprirent cette guerre
» ſous de vains prétextes, & parler en-
» ſuite des affaires de Corcyre, du décret

» contre les Mégariens & de tout ce qu'il
» auroit voulu. Il péche auſſi dans la
» maniere dont il termine ſon Hiſtoire.
» Car il la finit par le combat naval que
» ſe livrerent les Athéniens & les Lacé-
» démoniens près de Cynoſſéma, la vingt-
» deuxieme année de la guerre, quoi-
» qu'à l'entendre, il eût été préſent à la
» guerre entiere & qu'il eût promis d'en
» rapporter toutes les particularités. Il
» auroit mieux fait de ne rien omettre
» & de terminer ſon Hiſtoire par cet
» événement merveilleux & bien flatteur
» pour ſes lecteurs, je veux parler du
» retour des exilés de Phylé, qui eſt
» l'époque où les Athéniens recouvre-
» rent leur liberté.

» La troiſieme fonction d'un Hiſto-
» rien eſt de bien conſidérer quels ſont
» les faits qu'il doit faire entrer dans
» ſon ouvrage & quels ſont ceux qu'il
» doit paſſer ſous ſilence. Thucydides
» s'eſt encore laiſſé vaincre dans cette
» partie. Hérodote, perſuadé que toute

» narration d'une certaine étendue pro-
» cure beaucoup de plaisir aux audi-
» teurs, si elle est coupée par quelques
» repos, & que si elle reste toujours
» dans la même position, quand même
» ce seroit avec le plus grand succès,
» elle ne manque jamais de causer de
» la satiété, Hérodote, dis-je, a cru
» devoir prendre Homere pour son mo-
» dele & varier à son exemple sa nar-
» ration. Si nous prenons en effet son
» Histoire, nous l'admirons jusqu'à la
» derniere syllabe & toujours elle nous
» laisse quelque chose à desirer. Thucy-
» dides, qui ne parle que d'une seule
» guerre, entasse combats sur combats,
» préparatifs sur préparatifs, harangues
» sur harangues, & ne donnant point
» à ses lecteurs le temps de respirer, il
» les fatigue & les excede. Car, comme
» le dit (a) Pindare, *le miel & les doux*

(a) Ce vers n'est pas exactement rapporté par Denys d'Halicarnasse. En voici la traduction littérale, avec celle

» *plaisirs de Vénus causent de la satiété.*
» Je pense aussi que la variété répand
» de l'agrément dans l'Histoire, & c'est
» ce qu'a senti Thucydides en deux ou
» trois endroits, lorsqu'en parlant des
» (*a*) Odryses, il développe par quels
» moyens ce Peuple parvint à une grande
» puissance, & lorsqu'il fait mention de
» la (*b*) fondation des Villes de Sicile.

» Un autre devoir de l'Historien,
» c'est de bien distribuer sa matiere, &
» de placer chaque chose dans l'ordre
» qui lui convient. Quelle est donc la mé-
» thode de ces deux Ecrivains dans la
» distribution & l'arrangement de leur
» sujet? Thucydides a suivi l'ordre des
» temps, Hérodote celui des choses.
» De-là il résulte que Thucydides est
» obscur & très-difficile à entendre.

---

du précédent. » En toute chose, le repos est doux. Le » miel & les agréables fleurs de Vénus causent de la sa- » tiété «. Pindar. Nem. Od. VII, vers. 76 & seq.

(*a*) Thucydid. lib. II, §. XXIX & XCVII.

(*b*) Id. lib. VI, §. II, III, IV & V.

» Comme il ſurvient beaucoup d'évé-
» nemens dans le même été & dans le
» même hiver, en différens lieux, ainſi
» qu'il eſt naturel de l'imaginer, il laiſſe
» les premiers imparfaits pour paſſer à
» d'autres qui ſont arrivés dans le même
» temps. Nous courons rapidement d'un
» lieu dans un autre, comme cela doit
» être, & ce déſordre, jettant de la
» confuſion dans notre eſprit, eſt cauſe
» que nous avons beaucoup de peine à
» ſuivre ſa narration. Hérodote com-
» mence par le royaume des Lydiens,
» & lorſqu'il eſt venu à Créſus, il paſſe
» rapidement à Cyrus qui l'a renverſé
» du Trône. Il introduit après les Egyp-
» tiens, les Scythes & les Lybiens, en
» partie, parce que l'Hiſtoire de ces
» Peuples eſt amenée par la ſuite des
» événemens, & en partie, pour varier
» ſa narration & la rendre plus agréa-
» ble. Il raconte enſuite ce qui s'eſt
» paſſé de plus remarquable ſur trois
» Continents, entre les Grecs & les Bar-

» bares dans l'eſpace de deux cent » vingt ans, & termine ſon récit par » la fuite de Xerxès, ſans s'interrom- » pre dans ſa marche. Il eſt arrivé de-là » que Thucydides ayant pris un ſeul » ſujet, il a partagé ce corps unique en » beaucoup de parties, & qu'Hérodote » ayant embraſſé pluſieurs ſujets, diffé- » rens l'un de l'autre, il en a formé un » tout, dont les parties ſe correſpondent » avec un parfait accord «.

Je ne prolongerai point le parallele que fait Denys d'Halicarnaſſe entre ces deux Hiſtoriens, perſuadé que le morceau, que je viens de rapporter, ſuffit pour donner une juſte idée du ſtyle d'Hérodote & de la méthode qu'il a ſuivie.

Quelques Ecrivains ont cependant blâmé cette méthode, ou pour parler plus juſte, ils ont avancé qu'Hérodote n'en avoit aucune & qu'il avoit publié, ſans goût & ſans ordre, tout ce qu'il avoit appris ou vu dans ſes voyages.

Cette accuſation s'eſt renouvellée depuis peu dans une Compagnie reſpectable, inſtituée pour le maintien & la conſervation des Lettres. J'eus, il eſt vrai, la ſatisfaction d'entendre la plupart de ſes membres réclamer en faveur de la vérité & du bon goût. J'avois d'abord conçu le deſſein de répondre à cette accuſation & de prouver que le plan d'Hérodote n'étoit pas moins ſimple que grand, & que quoiqu'il fût immenſe, il en avoit ſi bien lié les différentes parties, qu'elles concouroient à former un tout parfait. Mais ayant fait depuis réflexion que cet ordre avoit été ſenti & admiré par (*a*) Denys d'Halicarnaſſe, j'ai penſé qu'il ſuffiſoit de renvoyer le lecteur au jugement qu'en porte ce ſavant & judicieux critique; & cela m'a paru d'autant plus néceſſaire,

---

(*a*) Dionyſ. Halicarn. Epiſt. ad Cn. Pompeium, §. III, pag. 208 & 209, & la traduction de ce morceau, page [illegible] & 24 de cette Préface.

que ſi j'avois entrepris cette réfutation, j'aurois été forcé, par la nature même du ſujet, d'entrer dans des détails longs & minutieux, qui auroient beaucoup plus fatigué le lecteur qu'ils ne l'auroient éclairé.

Il ne me reſte plus qu'à rendre compte de mon travail, & c'eſt ce que je vais faire le plus ſuccinctement qu'il me ſera poſſible.

M. l'Abbé Bellanger, connu avantageuſement par une Traduction de Denys d'Halicarnaſſe & par des Eſſais de critique ſur les Ecrits de M. Rollin & ſur les traductions d'Hérodote, avoit laiſſé en mourant une traduction de cet Auteur. Comme il n'avoit pas eu le temps d'y mettre la derniere main, les Libraires qui l'avoient en leur poſſeſſion, prierent M. Gibert, de l'Académie des Belles-Lettres, de la revoir. Ce Savant ne tarda pas à s'appercevoir qu'indépendamment du ſtyle, qui étoit très-lâche, c'étoit plutôt une paraphraſe

qu'une traduction, que le ſens n'avoit pas toujours été ſaiſi, qu'il n'y avoit point de notes ſur des paſſages qui méritoient d'être expliqués, & enfin qu'à l'exception d'un très-petit nombre de notes, les autres étoient ou puériles, ou n'alloient pas au but. Rebuté ſans doute par le travail immenſe qu'il lui auroit fallu faire, il remit aux Libraires l'Ouvrage qu'ils lui avoient confié. Les Libraires le firent paſſer ſucceſſivement entre les mains de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leurs connoiſſances, qui en porterent le même jugement. Les Libraires qui étoient les Propriétaires de ce Manuſcrit, ne voulant pas perdre leurs avances, s'adreſſerent enfin à moi. Perſuadé, ſur la réputation de M. l'Abbé Bellanger, que j'aurois ſeulement à faire diſparoître quelques négligences, & tout au plus à ajouter quelques notes, je ne balançai pas à me charger d'en être l'Editeur. Je ne fus pas longtemps ſans reconnoître

les défauts de cette traduction, & ne pouvant plier mon ſtyle à celui de M. Bellanger, je réſolus d'en faire une nouvelle, du conſentement des Libraires qui ſeuls avoient le droit de diſpoſer de celle de ce Savant. Hérodote m'étoit déjà très-connu, & les notes, dont j'avois accompagné ma Traduction (*a*) des Amours de Chéréas & de Callirhoë, donnoient lieu de croire que j'avois contracté quelque familiarité avec la plupart des anciens Auteurs. Je n'avois pas cependant, à beaucoup près, les connoiſſances néceſſaires pour une telle entrepriſe. Mais j'étois jeune & le travail ne m'effrayoit pas. Je crus devoir commencer par lire avec ſoin Hérodote, afin de me le bien mettre dans la tête. Je lus enſuite la plus grande partie des Anciens, la plume à la main, afin de recueillir tout ce qui pouvoit ſervir à l'éclaircir. Si l'édition d'Héro-

(*a*) Cette traduction a paru en 1763, 2 vol. in-12.

dote, donnée par MM. Weſſeling & Valckenaer, m'eût été connue, elle m'auroit épargné un travail immenſe. Je ne m'étois ſervi juſqu'alors que de celle de Gronovius. Je reconnus bientôt que ce Savant, trop prévenu en faveur du Manuſcrit de la Bibliotheque des Médicis, avoit abandonné d'excellentes leçons pour y en ſubſtituer de mauvaiſes, & que les critiques qu'il s'étoit attirées de la part des Auteurs des *Acta Eruditorum*, n'étoient que trop bien fondées. Après avoir examiné les différentes éditions, je pris pour baſe de mon travail l'édition toute Grecque d'Henri Eſtienne, & je collationnai celle d'Alde, qui eſt la premiere de toutes. M. l'Abbé Geinoz avoit publié dans les Tomes XVI, XVIII & XXIII, des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, d'excellentes remarques ſur les verſions Latines d'Hérodote. Ces remarques, preſque toutes fondées ſur la plus ſaine critique, avoient encore

l'avantage d'être appuyées ſur les Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi. Je penſai à me procurer le même avantage. M. Béjot, de l'Académie des Belles-Lettres, & Garde des Manuſcrits de cette Bibliotheque, plein de zele pour l'avancement des Lettres, n'eut pas plutôt connoiſſance de mon deſſein, qu'il me communiqua les Manuſcrits dont j'avois beſoin. Ils ſont au nombre de trois. Les voici avec les lettres par leſquelles je les indique dans mes notes, & le chiffre ſous lequel ils ſont connus dans le Catalogue de la Bibliotheque.

A. MDCXXXIII.
B. MDCXXXIV.
D. MMCMXXXIII.

Ces Manuſcrits m'ont fourni quelques leçons précieuſes ; & le premier, qui eſt écrit ſur vélin, conſerve un nombre prodigieux d'ioniſmes.

Les Ouvrages des critiques anciens & modernes, ne m'ont pas été incon-

nus, & ceux ſur-tout de M. Ruhnken m'ont été de la plus grande utilité. J'ai cru devoir encore conſulter quelques Savans d'un rare mérite, tels que M. Toup en Angleterre, MM. Valckenaer & Wyttenbach en Hollande. Je ne dois pas oublier, parmi ces hommes illuſtres, M. Brunck, Commiſſaire des Guerres à Strasbourg, & de l'Académie des Belles-Lettres. Ce Savant, qui m'honore de ſon amitié, a bien voulu me ſoutenir par ſes conſeils dans le cours de ce travail. Je ne parlerai pas de l'étendue de ſes connoiſſances, de ſa ſagacité, de ſon goût exquis & de la ſolidité de ſon jugement. Ces rares qualités ſont univerſellement reconnues, & les Editions qu'il a publiées des (*a*) Analectes

---

(*a*) Analecta veterum Poetarum Græcorum. Argentorati, 1772 & 1776, 3 vol. in-8. Apollonii Rhodii Argonautica, 1780, in-8. Ariſtophanis Comœdiæ, 1783, 4 vol. in-8. Gnomici Poetæ Græci, 1784, in-8. Virgilii opera, 1785, in-8. Sophoclis opera, 1786, 2 vol. in-4 & 2 vol. in-8. Anacreontis Carmina; editio ſecunda, emendatior, 1786, in-12, &c.

des Poëtes Grecs, de quelques pieces d'Æſchyle, de Sophocles & d'Euripides, d'Apollonius de Rhodes, d'Ariſtophanes, de Sophocles, d'Anacréon, & des Poëtes Gnomiques, en ſont la preuve la plus complette.

Quoique j'aie parlé de quelques-uns des défauts de la traduction manuſcrite de M. Bellanger, je ne dois pas diſſimuler qu'elle m'a été quelquefois utile. Quand j'ai trouvé dans ſes papiers quelque note, qui alloit au but, je l'ai fait imprimer en entier avec ſon nom au bas en capitales, afin de ne point paroître m'approprier ce qui ne m'appartenoit pas. Je me ſuis contenté de corriger, dans ces notes, les citations qui n'étoient pas toujours exactes, & ce ſont les ſeuls changemens que je me ſois permis. J'en ai uſé de même à l'égard des notes que j'ai empruntées de MM. Weſſeling & Valckenaer.

Quant à la traduction de M. Bellanger, j'ai cru devoir la dépoſer à la Bibliotheque

Bibliotheque du Roi, afin que ceux qui déſireroient la comparer avec la mienne, puſſent le faire avec facilité. M. Béjot, qui a bien voulu, à ma priere, ſe charger de ce dépôt, en donnera communication à tous ceux qui le ſouhaiteront.

Je ne parlerai pas de mes notes, de ma Table Géographique, & de mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote; c'eſt au Public à apprécier mon travail.

J'ai penſé qu'on verroit avec plaiſir la vie de cet Hiſtorien. C'eſt dans cette vue que je l'ai écrite. La Préface de l'édition d'Hérodote par M. Weſſeling, & le premier Chapitre des Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, par M. le Préſident Bouhier, m'ont été très-utiles pour remplir cet objet.

On trouvera après cette Vie, l'Index des Editions des Auteurs dont j'ai fait uſage. Je l'ai cru néceſſaire, afin de faciliter aux lecteurs la vérification des paſſages que je cite.

Je finis par une obſervation ſur la

maniere, dont j'écris les noms propres. Ceux qui ſe terminent en *es* chez les Grecs, je leur donne en François, avec Amyot, la même terminaiſon. Par exemple, je mets toujours Artayntès, Sophocles, Démoſthenes &c. 1°. Parce qu'en écrivant Artaynte, Sophocle &c, on auroit pu croire que ces noms ſe terminoient en Grec de même qu'Herodote. 2°. Parce qu'Artayntès, étant le nom d'un Général d'armée & Artaynte étant celui de la femme de Darius, fils de Xerxès, on auroit d'autant plus aiſément confondu ces deux noms, ſi on les eût écrit de la même maniere, qu'ils ſe trouvent très-près l'un de l'autre.

Si quid noviſti rectius iſtis,
Candidus imperti: ſi non, his utere mecum.
HORAT. Epiſt. I. VI.



VIE D'HÉRODOTE.

HÉRODOTE d'Halicarnasse étoit Dorien d'extraction & d'une (*a*) naissance illustre. Il eut pour pere Lyxès & pour mere Dryo, qui tenoient un rang distingué parmi leurs concitoyens. Panyasis, Poëte célébre, à qui quelques Ecrivains (*b*) adjugent le premier rang après Homere, quoique d'autres le placent après Hésiode & Antimachus, étoit son oncle de pere ou de mere; car il n'y a rien de certain là-dessus. Panyasis étoit connu par l'Héracléiade & les Ioniques. L'Héracléiade étoit un Poëme Héroïque en l'honneur d'Hercules; le Poëte y célébroit les exploits de ce Héros en quatorze Livres, qui contenoient neuf mille vers. Plusieurs Ecrivains en parlent avec distinc-

(*a*) Suidas. voc. Ἡρόδοτος.
(*b*) Id. voc. Πανύασις.

tion, Isaac Tzetzès dans ses (*a*) Prolégomenes sur la Cassandre de Lycophron, Proclus dans sa (*b*) Chrestomathie, Suidas au mot Panyasis, Pausanias (*c*), qui même en cite (*d*) deux vers, & le Scholiaste de Pindare, qui en (*e*) rapporte un du troisieme Livre. Quinctilien, bon juge en ces matieres, nous apprend qu'il n'égaloit (*f*) pour l'élocution, ni Hésiode, ni Antimachus, mais qu'il surpassoit le premier par la richesse de son sujet & le second par la disposition qu'il lui avoit donnée. Denys d'Halicarnasse, qui n'excelloit pas moins dans la Critique que dans l'Histoire, en porte (*g*) aussi le même jugement. Je m'en tiens à ces autorités, auxquelles je pourrois ajouter celles de plusieurs autres Auteurs, tels qu'Apollodore, Clément d'Alexandrie, Athénée, &c.

Le même Panyasis avoit écrit en vers penta-

(*a*) If. Tzetz. Prolegom. col. I. lin. 18.

(*b*) Photii Biblioth. Cod. CCXXXIX, pag. 981, lin. 40.

(*c*) Pausan. Bœot. sive lib. IX, cap. XI, pag. 731. Phoc. sive lib. X, cap. XXIX, pag. 871.

(*d*) Id. Phoc. sive lib. X, cap. VIII, pag. 817.

(*e*) Schol. Pindari ad Pyth. III, vers. 177, pag. 207, col. I, lin. 9 & 10.

(*f*) Quinctil. Instit. Orator. lib. X, cap. I, §. LIV, pag. 496.

(*g*) Dionys. Halicarn. Censura de priscis Scriptoribus, cap. II, pag. 123.

metres un Poëme sur la Colonie Ioniene, que l'on appelloit les Ioniques. Ce Poëme curieux, & dont on ne sauroit trop regretter la perte, parce qu'il entroit dans une infinité de détails historiques sur cette Colonie, comprenoit (*a*) sept mille vers.

Il ne reste plus de ce Poëte que deux petites pieces de vers avec un fragment, où Panyasis célébre le vin & les plaisirs de la table pris avec modération. Stobée & Athénée nous les ont conservés. On les trouve dans plusieurs Recueils, & beaucoup plus correctement dans celui des (*b*) Poëtes Gnomiques donné en 1784 à Strasbourg par le Savant M. Brunck, critique plein de goût & de sagacité.

Dans ces beaux siecles de la Grece, on prenoit un soin particulier de l'éducation de la jeunesse, & l'on ne s'appliquoit pas moins à lui former le cœur, qu'à cultiver son esprit. Il est à présumer que celle d'Hérodote ne fut pas négligée, quoique l'on ignore quels furent ses maîtres. On n'en peut même douter, lorsqu'on le voit entreprendre dans un âge peu avancé de longs & pénibles voyages pour perfectionner ses connoissances & en acquérir de nouvelles.

La description de l'Asie par Hécatée, l'His-

(*a*) Suidas voc. Πανύασις.

(*b*) Poetæ Gnomici Græci, pag. 130.

toire de Lydie de Xanthus, celles de Perse par Hellanicus de Milet & Charon de Lampsaque jouissoient alors de la plus haute réputation. Ces Ouvrages agréables, intéressans, furent sans doute dévorés par Hérodote, dans cet âge où l'on est avide de connoissances, & lui inspirerent le vif désir de parcourir les Pays dont les descriptions l'avoient enchanté. Ce n'étoit pas cependant une vaine curiosité qui le portoit à voyager; il se proposoit un but plus noble, celui d'écrire l'Histoire. Les succès des Historiens qui l'avoient devancé ne l'effrayerent pas; ils ne servirent au contraire qu'à l'enflammer, & quoique (*a*) Hellanicus de Milet & Charon de Lampsaque eussent traité en partie le même sujet, loin d'en être découragé, il osa lutter contr'eux, & ne se flatta pas envain de les surpasser. Il forma l'un des plus vastes plans que l'esprit humain ait conçu, celui d'une Histoire universelle. Il sentit que pour l'exécuter, il falloit recueillir des matériaux & acquérir une exacte connoissance des Pays, dont il se proposoit de faire la description. Ce fut dans cette vue qu'il entreprit ses voyages, qu'il parcourut la Grece entiere, l'Epire, la Macédoine, la Thrace, &, d'après son propre (*b*) témoi-

---

(*a*) Theophrast. apud Ciceronem in Oratore, §. XII. Dionys. Halic. in Epistolâ ad Pompeium, pag. 207.

(*b*) Herodot. lib. IV, §. LXXXI, &c.

gnage, l'on ne peut douter qu'il n'ait passé de la Thrace chez les Scythes au-delà de l'Ister & du Borysthenes. Par-tout il observa d'un œil curieux les sites, les distances des lieux, les productions du pays, les usages, les mœurs, la religion des Peuples; il puisa dans leurs archives & dans leurs inscriptions les faits importans, les suites des Rois, les Généalogies des grands hommes, & par-tout il se lia avec les hommes les plus instruits, & se plut à les consulter dans toutes les occasions.

Peut-être se contenta-t-il dans ce premier voyage de visiter la Grece, & que s'étant ensuite rendu en Egypte, il passa delà en Asie, de l'Asie en Colchide, dans la Scythie, la Thrace, la Macédoine, & qu'il retourna en Grece par l'Epire. Quoi qu'il en soit, l'Egypte, qui même encore aujourd'hui fait l'étonnement & l'admiration des Voyageurs intelligens, ne pouvoit manquer d'entrer dans le plan d'Hérodote. Hécatée y avoit (*a*) voyagé avant lui, &, suivant toutes les apparences, il en avoit donné une description. Porphyre (*b*) prétend que cet Historien s'étoit approprié du Voyage de l'Asie de cet Ecrivain la description du Phœnix & de l'Hippopotame, avec la chasse du Crocodile, & qu'il n'y avoit fait que

(*a*) Herodot. lib. II, §. CXLIII.

(*b*) Porphyr. apud Euseb. Præparat. Evangel. lib. X, cap. III, pag. 466. B.

de légers changemens : mais le témoignage de Porphyre eſt d'autant plus ſuſpect, que Callimaque (a) attribue ce Voyage de l'Aſie à un Ecrivain obſcur. J'ajoute, avec (b) M. Valckenaer, que ſi cet Hiſtorien ſe fût rendu coupable de ce plagiat, Plutarque, qui a fait un Traité contre lui, n'eût pas manqué de le relever.

Nous n'avons aucun Ecrivain, ſoit ancien, ſoit moderne, qui ait donné de ce Pays une deſcription auſſi exacte & auſſi curieuſe. Il nous en a fait connoître la Géographie, avec une exactitude que n'ont pas toujours eue les Géographes de profeſſion, les productions du Pays, les mœurs, les uſages & la religion de ſes Habitans, & l'Hiſtoire des derniers Princes avant la conquête des Perſes, avec des particularités intéreſſantes ſur cette conquête, qui euſſent été à jamais perdues, s'il ne les eût pas tranſmiſes à la poſtérité.

Si l'on croyoit que notre Auteur n'a fait que recueillir les bruits populaires, on ſe tromperoit groſſierement. On ne ſauroit imaginer les ſoins & les peines qu'il a pris pour s'inſtruire & pour ne préſenter à ſes lecteurs rien que de certain. Ses conférences avec les Prêtres de l'Egypte, la familiarité, dans laquelle il a vécu avec eux, les

---

(a) Callimach. apud Athen. lib. II, cap. XXVIII, pag. 70. B.

(b) In notis ad Herodotum, pag. 139, col. 2.

précautions qu'il a prises, pour qu'ils ne lui en imposâssent point, sont des garants sûrs de ce qu'il avance. Un Voyageur, moins circonspect, se seroit contenté du témoignage des Prêtres de Vulcain établis à Memphis. Ce témoignage respectable sans doute, ne lui parut pas suffisant. Il se (a) transporta à Héliopolis & delà à Thebes, pour s'assurer, par lui-même, de la vérité de ce que lui avoient dit les Prêtres de Memphis. Il consulta les Colléges des Prêtres établis dans ces deux grandes Villes, qui étoient les dépositaires de toutes les connoissances & les trouvant parfaitement d'accord avec les Prêtres de Memphis, il se crut alors autorisé à donner les résultats de ses entretiens.

Le Voyage qu'Hérodote fit à Tyr, nous offre un autre exemple non moins frappant de l'exactitude de ses recherches. Il avoit appris (b) en Egypte qu'Hercules étoit l'un des douze Dieux nés des huit plus anciens, & que ces douze Dieux avoient régné en Egypte dix sept mille ans avant le regne d'Amasis. Une pareille assertion étoit bien capable de confondre toutes les idées d'un Grec, qui ne connoissoit d'autre Hercules que celui de sa nation, dont la naissance ne remontoit qu'à l'an 1384 avant notre Ere, comme je l'ai prouvé

(a) Herodot. lib. II, §. III.
(b) Id. lib. II, §. XLIII.

dans mon Essai de Chronologie, chapitre XII. Comme cette assertion étoit autorisée par les Livres Sacrés & par le témoignage unanime des Prêtres, il ne pouvoit la contester. Cependant, comme il vouloit acquérir à cet égard une plus grande certitude, si cela étoit possible, il se transporta à Tyr pour y voir un Temple d'Hercules que l'on disoit très-ancien. On lui apprit (*a*) dans cette Ville qu'il y avoit 2300 ans que ce Temple avoit été bâti. Il vit aussi à Tyr un Temple d'Hercules, surnommé Thasien. La curiosité l'ayant porté à se rendre à Thasos, il y trouva un Temple de ce Dieu, construit par ces Phéniciens, qui courant les mers sous prétexte de chercher Europe, fonderent une Colonie dans cette Isle, cinq générations avant la naissance du fils d'Alcmene. Il fut alors convaincu que l'Hercules Egyptien étoit très-différent du fils d'Amphitryon, & il resta tellement persuadé que le premier étoit un Dieu & l'autre un Héros, que ceux des (*b*) Grecs, qui offroient à un Hercules, qu'ils surnommoient Olympien, des sacrifices, comme à un Immortel, & qui faisoient à l'autre des offrandes, comme à un Héros, lui paroissoient en avoir agi très-sagement.

(*a*) Herodot. lib. II, §. XLIV. Hérodote voyageoit à Tyr vers l'an 460 avant notre ere. Ainsi ce Temple d'Hercules avoit été bâti 2760 ans avant l'ere vulgaire.

(*b*) Id. ibid.

Ses excursions en Libye & dans la Cyrénaïque précedent le Voyage de Tyr. La description exacte de la Libye, depuis les frontieres d'Egypte (*a*) jusqu'au Promontoire Soloeis, aujourd'hui le Cap Cantin, conforme en tout à ce que nous en apprennent les Voyageurs les plus estimés & le Docteur Shaw en particulier, ne permettent pas de douter qu'il n'ait vu ce Pays par lui-même. On est encore tenté de croire qu'il a même été à Carthage; ses entretiens (*b*) avec un assez grand nombre de Carthaginois autorisent cette opinion. Il revint sans doute par la même route en Egypte, & delà enfin il passa à Tyr, comme on l'a dit.

Après quelque séjour dans cette superbe Ville, il visita la Palestine, où il vit les (*c*) Colonnes qu'y avoit fait élever Sésostris, & sur ces Colonnes il remarqua l'emblême, qui caractérisoit la lâcheté de ses habitans. Delà il se rendit à Babylone, qui étoit alors la Ville la plus magnifique & la plus opulente qu'il y eût dans le monde. Je sais que plusieurs personnes éclairées & M. des Vignoles (*d*) entr'autres, doutent qu'Hérodote

---

(*a*) Id. lib. IV, §. CLXVIII, &c.

(*b*) Id. lib. IV, §. XLIII, CLXXXXV, CLXXXXVI.

(*c*) Id. lib. II. §. CVI.

(*d*) Chronologie de l'Histoire Sainte, liv. IV, chap. IV, §. V, page 182. liv. VI, chap. III, §. X, page 646.

ait jamais voyagé en Aſſyrie. Je ne puis mieux répondre à ce Savant reſpectable qu'en me ſervant des propres termes d'un autre Savant, qui ne l'étoit pas moins, je veux dire M. le Préſident Bouhier. Voici comment il s'exprime : » Quoique » (*a*) les paſſages (*b*) d'Hérodote, qui ont fait » croire à beaucoup de gens qu'il avoit été réellement à Babylone, ne ſoient pas bien clairs, » il n'eſt preſque pas poſſible de douter qu'il ne » l'ait vue, ſi on veut prendre la peine d'examiner la deſcription exacte qu'il fait en ces endroits de toutes les ſingularités de cette grande » Ville & de ſes habitans. Il n'y a gueres qu'un » témoin oculaire, qui en puiſſe parler avec autant de préciſion ; ſur-tout dans un temps, où » aucun autre Grec n'avoit encore rien écrit là-» deſſus.

» De plus, qu'on faſſe attention à la (*c*) maniere dont il parle d'une ſtatue d'or maſſif de » Jupiter Bélus, qui étoit dans Babylone, & qui » avoit douze coudées de hauteur. En avouant » qu'il ne l'a pas vue, parce que le Roi Xerxès » l'avoit fait enlever, n'eſt-ce pas inſinuer tacitement qu'il avoit vu toutes les autres choſes,

---

(*a*) Recherches & Diſſertat. ſur Hérodote, chap. I, page 4.

(*b*) Herodot. lib. I, §, CLXXVIII, & CLXXXXIII.

(*c*) Id. lib. I, §. CLXXXIII.

» qu'il dit être dans cette grande Ville? Il est » aisé aussi de reconnoître, par divers autres passages de son Ouvrage, qu'il avoit (*a*) conféré sur les lieux avec des (*b*) Babyloniens & » des Perses, sur ce qui regardoit leur religion » & leur Histoire. D'ailleurs il n'est gueres vraisemblable qu'un homme, qui avoit parcouru » tant de différens Pays, pour s'instruire de tout » ce qui pouvoit les concerner, eût négligé d'aller » voir une Ville, qui passoit alors pour la plus » belle du monde, & où il pouvoit recueillir les » Mémoires les plus sûrs pour l'Histoire, qu'il » préparoit de la haute Asie, sur-tout en ayant » approché de si près «.

La Colchide fut le dernier Pays de l'Asie qu'il parcourut. Il vouloit s'assurer par lui-même si les (*c*) Colchidiens étoient Egyptiens d'origine, comme on le lui avoit dit en Egypte, & s'ils étoient les descendans d'une partie de l'armée de Sésostris, qui s'étoit établie dans ce Pays. De la Colchide, il passa chez les Scythes

---

(*a*) Id. lib. I, §. XCV, CLXXXI, CLXXXII, CLXXXIII.

(*b*) M. le Président Bouhier auroit dû dire avec Hérodote *des Chaldéens*, & cela auroit donné une plus grande force à sa preuve. Car les Chaldéens, qui étoient les Prêtres des Babyloniens, ne voyageoient pas en ce temps-là hors de la Babylonie.

(*c*) Herodot. lib. II, §. CIV & CV.

& chez les Getes, delà en Thrace, de la Thrace en Macédoine, & enfin il revint en Grece par l'Epire. S'il n'avoit pas bien connu tous ces différens Pays, comment auroit-il pu en donner une description exacte & parler avec clarté de l'expédition de Darius chez les Scythes & de celle de Xerxès dans la Grece?

De retour dans sa Patrie, il n'y fit pas un long séjour. Lygdamis en étoit alors Tyran. Il étoit fils (*a*) de Pisindélis, & petit-fils d'Artémise, qui s'étoit distinguée à la journée de Salamine. Ce Tyran avoit fait mourir Panyasis, oncle de notre Historien. Celui-ci ne croyant pas ses jours en sûreté sous un Gouvernement soupçonneux & cruel, chercha un asyle à Samos. Ce fut dans cette douce retraite qu'il mit en ordre les matériaux qu'il avoit apportés, qu'il fit le plan de son Histoire & qu'il en composa les premiers livres. La tranquillité & les agrémens dont il jouissoit n'éteignirent point en lui le goût de la liberté. Ce goût, inné, pour ainsi dire, chez les Grecs, joint au pressant désir de la vengeance, lui inspira le dessein de chasser Lygdamis. Dans cette vue il se ligua avec les mécontens, & surtout avec les amis de la liberté. Lorsqu'il crut la partie assez bien liée, il reparut tout-à-coup à Halicarnasse; & s'étant mis à la tête des conjurés,

(*a*) Suidas voc. Ἡρόδοτος.

il chassa le Tyran. Cette action généreuse n'eut d'autre récompense que la plus noire ingratitude. Il falloit établir une forme de Gouvernement qui conservât à tous les Citoyens l'égalité, ce droit précieux que tous les hommes apportent en naissant. Mais cela n'étoit gueres possible dans une Ville partagée en factions, où des citoyens s'imaginoient avoir, par leur naissance & par leurs richesses, le privilége de gouverner, & d'exclure des honneurs la classe mitoyenne, ou même de la vexer. L'Aristocratie, la pire espece de tous les Gouvernemens, étoit leur idole favorite. Ce n'étoit pas l'amour de la liberté qui les avoit armés contre le Tyran, mais le désir de s'attribuer son autorité & de régner avec le même despotisme. La classe mitoyenne & le Peuple, qui avoient eu peu de chose à redouter du Tyran, crurent perdre au change, en voyant le Gouvernement entre les mains d'un petit nombre de citoyens, dont il falloit assouvir l'avidité, redouter les caprices & même les soupçons. Hérodote devint odieux aux uns & aux autres : à ceux-ci, parce qu'ils le regardoient comme l'auteur d'une révolution qui avoit tourné à leur désavantage ; à ceux-là, parce qu'ils le regardoient comme un ardent défenseur de la démocratie.

En butte (*a*) aux deux factions qui partageoient

(*a*) Suidas voc. Ἡρόδοτος.

l'Etat, il dit un éternel adieu à ſa Patrie & partit pour la Grece. On célébroit alors la LXXXI[e] Olympiade. Hérodote ſe rendit aux Jeux Olympiques : voulant s'immortaliſer & faire ſentir en même-temps à ſes concitoyens quel étoit l'homme qu'ils avoient forcé de s'expatrier, il (*a*) lut dans cette aſſemblée, la plus illuſtre de la Nation la plus éclairée qui fût jamais, le commencement de ſon hiſtoire, ou peut-être les morceaux de cette même Hiſtoire les plus propres à flatter l'orgueil d'un Peuple, qui avoit tant de ſujets de ſe croire ſupérieur aux autres. Thucydides, qui n'avoit encore que quinze ans, mais en qui l'on remarquoit déjà des étincelles de ce beau génie, qui fut l'un des plus brillans ornemens du ſiecle de Périclès, ne put s'empêcher (*b*) de répandre des larmes à la lecture de cette Hiſtoire. Hérodote, qui s'en apperçut, dit au pere du jeune homme; Olorus, votre fils brûle du déſir des connoiſſances.

Je m'arrête un moment pour prouver que ce fut en la LXXXI[e] Olympiade qu'Hérodote lut une partie de ſon Hiſtoire à la Grece aſſemblée. Il eſt certain qu'Hérodote, ayant abandonné Halicarnaſſe & voulant ſe faire un nom, ſe rendit

(*a*) Aul. Gell. Noct. Attic. lib. XV, §. XXIII. Dodwell, Apparat. ad Annal. Thucydid. ſect. XVIII.
(*b*) Marcellinus in vitâ Thucydidis, pag. 9, lin. 15.

à

à Olympie & qu'il y lut une partie de son Histoire, qui fut tellement goûtée, qu'on donna aux neuf livres qui la composoient, le nom des Muses. Lucien le dit de la maniere (*a*) la plus claire & la plus formelle. D'un autre côté, Marcellinus nous apprend (*b*) que Thucydides versa des larmes en entendant cette lecture, & qu'Hérodote, témoin de ses pleurs, adressa au pere de Thucydides le mot que je viens de rapporter. Thucydides (*c*) est né la premiere année de la LXXVII[e] Olympiade, au printemps, & par conséquent l'an 4243 de la Période Juliene, 471 ans avant notre Ere. Il avoit donc quinze ans & quelques mois, lorsqu'il assista à cette lecture. Il pouvoit déjà être sensible aux agrémens du style ; mais cette sensibilité n'en étoit pas moins surprenante dans un âge si tendre, & faisoit concevoir de grandes espérances. Si l'on suppose que cet événement appartient à l'Olympiade précédente, il devient plus merveilleux, pour ne pas dire incroyable. Si on le recule au contraire jusqu'à la LXXXII[e] Olympiade, Thucydides ayant alors dix-neuf ans

---

(*a*) Lucian. in Herodoto, §. I, Tom. I, pag. 833.

Il n'est pas certain, quoiqu'en dise Lucien, qu'on ait alors donné le nom des Muses aux neuf livres de l'Histoire d'Hérodote. Voyez dans ma traduction la premiere note sur le III[e] livre, Tome III, page 265.

(*b*) Marcellin. in vitâ Thucydidis, pag. 9.

(*c*) Aulu-Gell. Noct. Attic. lib. XV, cap. XXIII.

& quelques mois, sa sensibilité n'auroit rien eu de surprenant & ne se seroit pas fait remarquer. Il faut donc regarder comme constant, avec (*a*) Dodwell, que cet Historien avoit alors quinze ans. Le Pere Corsini, Clerc Régulier des Ecoles Pies, est aussi de cet avis dans ses (*b*) Fastes Attiques, & cite, pour le prouver, Lucien dans le Traité sur la Maniere d'écrire l'Histoire, quoiqu'il n'en soit pas question dans cet Ouvrage. Ce Savant n'avoit pas cependant sur ce fait des idées bien arrêtées, puisque page 213 du même Ouvrage, il recule cette lecture jusqu'à la premiere année de la LXXXIV[e] Olympiade, c'est-à-dire, de douze ans; ce qui me fait croire qu'il confond en cette occasion la lecture aux Jeux Olympiques avec celle que fit le même Historien aux Panathénées, quoique celle-ci précede la quatre-vingt-quatrieme Olympiade de plus de quinze jours.

Revenons à notre sujet. Encouragé par les applaudissemens qu'il avoit reçus, Hérodote employa les douze années suivantes à continuer son Histoire & à la perfectionner. Ce fut alors qu'il voyagea dans toutes les parties de la Grece, qu'il n'avoit fait jusqu'à ce moment que parcou-

---

(*a*) Dodwelli Apparat. ad Annal. Thucydid. sect. XVIII.

(*b*) Fasti Attici. Tom. III, pag. 203.

rir, qu'il examina avec la plus ſcrupuleuſe attention les archives des différens Peuples, & qu'il s'aſſura des principaux traits de leur Hiſtoire, ainſi que des généalogies des plus illuſtres Maiſons de la Grece, non-ſeulement en parcourant leurs archives, mais en liſant leurs inſcriptions. Car dans ces anciens temps on tranſmettoit à la poſtérité les événemens les moins intéreſſans, ainſi que les plus remarquables, par le moyen d'inſcriptions gravées ſur des monumens durables, ou ſur des trépieds qu'on conſervoit avec le plus grand ſoin dans les Temples. Ces inſcriptions contenoient les noms de ceux qui avoient eu part à ces événemens, avec ceux de leurs peres & de leurs tribus, enſorte que pluſieurs ſiecles après il étoit impoſſible de s'y méprendre, malgré l'identité des noms, qui ſe remarquoient quelquefois ſur ces monumens.

Ce fut dans une de ces excurſions qu'il alla à Corinthe & qu'il y récita, ſi l'on en croit (*a*) Dion Chryſoſtome, la deſcription de la bataille de Salamine, avec des circonſtances honorables pour les Corinthiens & ſur-tout pour Adimante qui les commandoit. » Mais, continue le Sophiſte dans le Diſcours qu'il adreſſe aux Corinthiens, » Hérodote vous ayant demandé une récompenſe,

---

(*a*) Dionis Chryſoſt. Corinthiaca Orat. XXXVII, Tom. II, pag. 103. ex Edit. Reiskii.

» & ne l'ayant pas obtenue, parce que vos ancê» tres dédaignoient de mettre la gloire à prix » d'argent, il changea les circonstances de cette » bataille & les raconta d'une maniere qui vous » étoit défavorable «.

Un fait de cette nature, s'il étoit prouvé, décéleroit une ame vile, &, loin de chercher à justifier Hérodote, content d'admirer l'Ecrivain, j'abandonnerois l'homme au juste mépris qu'il mériteroit. Mais la réponse me paroît très-facile. 1°. S'il n'y avoit pas eu deux opinions très-constantes sur la conduite qu'avoient tenue les Corinthiens à la journée de Salamine, Hérodote se seroit exposé en les rapportant au risque d'être démenti par la majeure partie de la Grece, dont il cherchoit à capter la bienveillance & qui étoit alors alliée & amie des Corinthiens. 2°. Dion Chrysostome vivoit plus de cinq siecles après cette bataille, tandis que notre Historien étoit né quatre ans avant qu'elle se donnât. Le premier n'en pouvoit connoître les particularités que par l'Histoire & les Monumens, tandis que l'autre en étoit instruit non-seulement par les Monumens, mais encore par le témoignage d'une infinité de personnes qui s'y étoient trouvées. 3°. L'autorité de ces Monumens n'est pas si grande dans cette occasion qu'elle l'est dans la plupart des autres. Car Hérodote (*a*) raconte lui-même que plusieurs

(*a*) Herodot. lib. IX, §. LXXXIV.

Peuples, dont on montroit la sépulture à Platées, honteux de ne s'être pas trouvés au combat, avoient érigé des cénotaphes de terres amoncelées, afin de se faire honneur dans la postérité. Les Corinthiens peuvent en avoir fait autant après la journée de Salamine. 4°. Les vers que fit Simonides en l'honneur des Corinthiens & d'Adimante leur Général, ne paroîtront jamais une preuve concluante à ceux qui connoîtront la cupidité de ce Poëte & à quel point il prostituoit sa plume au plus offrant. 5°. Si le fait, rapporté par Dion Chrysostome, eût été vrai, Plutarque qui ne laisse échapper aucune occasion de critiquer Hérodote, auroit d'autant moins manqué de lui faire à ce sujet les plus cruels reproches, que de son (*a*) aveu il le détestoit, parce que cet Historien avoit dit de ses compatriotes des vérités qui n'étoient pas à leur avantage. Il prétend, il est vrai, que les Corinthiens se comporterent vaillamment à la journée de Salamine & qu'Hérodote a supprimé leurs louanges par malignité. Cependant, loin de les supprimer, il a rapporté ce que les Grecs racontoient de plus flatteur pour ce Peuple; mais comme il faisoit profession d'impartialité, il n'a pas cru devoir passer sous silence ce qu'en disoient aussi les Athéniens. Ce seroit ici le lieu de réfuter ce qu'avance Plutarque pour prouver que les

---

(*a*) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 854.

Corinthiens se couvrirent de gloire à cette bataille, mais comme cela me meneroit trop loin & que vraisemblablement très-peu de lecteurs prendroient intérêt à cette discussion, je crois devoir d'autant moins l'entreprendre, que cette digression n'est peut-être déjà que trop longue.

Douze ans après avoir lu une partie de son Histoire aux Jeux Olympiques, Hérodote en lut une autre à Athenes à la fête des Panathénées qu'on célébroit au mois de Juin. Cette lecture eut donc (*a*) lieu l'an 444 avant notre Ere, & la quatrieme année de la LXXXIV[e] Olympiade n'étoit pas encore tout-à-fait achevée. Les Athéniens ne se bornerent pas à des louanges stériles. Ils lui firent présent de dix talens, par un décret, proposé par Anytus & ratifié par le Peuple assemblé, comme l'atteste (*b*) Diyllus, Historien très-estimé. C'est sans doute de cette récompense qu'il faut entendre ce que dit Eusebe, à l'endroit que je viens de citer, qu'Hérodote fut honoré par les Athéniens.

Il semble que cet accueil auroit dû le fixer à Athenes. Cependant il se joignit à la Colonie que les Athéniens (*c*) envoyerent à Thurium au commencement de l'Olympiade suivante. Le goût qu'il

---

(*a*) Eusebii Chronic. Canon. pag. 169. Conf. Scaligeri animadversiones, pag. 104.

(*b*) Plutarch. de Herod. Malignit. pag. 862. B.

(*c*) Plin. Hist. Nat. lib. XII, cap. IV, pag. 657.

avoit pour les voyages l'emporta peut-être ſur la reconnoiſſance qu'il devoit aux Athéniens; mais peut-être auſſi ne crut-il pas quitter Athenes, en accompagnant un ſi grand nombre d'Athéniens, parmi leſquels il y en avoit de très-diſtingués. Lyſias, âgé (*a*) ſeulement de quinze ans, qui devint dans la ſuite un très-grand (*b*) Orateur, étoit du nombre des colons. Hérodote avoit alors quarante ans; car (*c*) il étoit né 484 ans avant notre Ere, & la premiere année de la LXXIVe Olympiade.

Il fixa ſa demeure à Thurium, ou s'il en ſortit ce ne fut que pour faire quelques Voyages dans la grande Grece, je veux dire, dans cette partie de l'Italie, qui étoit peuplée par des Colonies Grecques, & qui fut ainſi nommée, non parce qu'elle étoit plus conſidérable que le reſte de la Grece, mais parce que Pythagore (*d*) & les Pythagoriciens lui acquirent une grande célébrité. Il y a beaucoup d'apparence qu'il paſſa le reſte de ſes jours dans cette Ville, quoiqu'il y ait des

---

(*a*) Dionyſ. Halicarnaſſ. in Lyſiâ, pag. 130.

(*b*) Tum fuit Lyſias, ipſe quidem in cauſis forenſibus non verſatus, ſed egregiè ſubtilis ſcriptor atque elegans: quem jam propè audeas oratorem perfectum dicere. Cicero de claris Oratorib. §. IX.

(*c*) A. Gell. Noct. Attic. lib. XV, cap. XXIII.

(*d*) Jamblich. in vitâ Pythagoræ, cap. VI, pag. 23, cap. XXIX, pag. 141.

Ecrivains (*a*) qui assurent qu'il mourut à Pella en Macédoine, & il paroît certain que ce fut par cette raison qu'on lui donna quelquefois le surnom d'Hérodote de Thurium. Strabon le dit positivement. Voici comment s'exprime ce savant Géographe, en parlant de la Ville d'Halicar- » nasse. L'Historien (*b*) Hérodote étoit de cette » Ville. On l'a depuis appellé Thurien, parce » qu'il fut du nombre de ceux que l'on en- » voya en Colonie à Thurium «. L'Empereur Julien ne l'appelle pas autrement dans le fragment d'une lettre que nous a conservé Suidas. » Si (*c*) le Thurien paroît à quelqu'un un » Historien digne de foi «. La chose fut même poussée si loin qu'Hérodote ayant commencé son Histoire par ces mots; » en publiant ces Recher- » ches, Hérodote d'Halicarnasse &c «. Aristote, qui cite ce commencement, a changé cette expression en celle (*d*) d'Hérodote de Thurium. Ce Savant n'est pas le seul qui l'ait fait, car Plutarque (*e*) observe que beaucoup de personnes avoient fait aussi le même changement.

Le loisir, dont il jouit dans cette Ville, lui

(*a*) Suidas voc. Ἡρόδοτος.

(*b*) Strab. lib. XIV, pag. 970. A.

(*c*) εἰ τῳ πιστὸς ὁ Θούριος εἶναι λογοποιὸς δοκεῖ. Suidas voc. Ἡρόδοτος.

(*d*) Aristot. Rhetoric. lib. III, cap. V, pag. 167.

(*e*) Plutarch. de Exsilio. pag. 604, F.

permit de retoucher son Histoire & d'y faire quelques additions considérables. C'est ainsi qu'il faut entendre ce passage de Pline, *urbis* (*a*) *nostræ trecentesimo anno...... auctor ille* (*Herodotus*) *Historiam condidit Thuriis in Italiâ :* car il est certain qu'il avoit lu une partie de son Histoire à Athenes, avant que de partir pour Thurium, & que douze ans auparavant il en avoit lu une autre aux Jeux Olympiques. Ce passage de Pline a induit en erreur le (*b*) savant M. des Vignoles. Je n'entreprendrai pas de le réfuter, M. le Président Bouhier l'ayant fait avec succès dans le chapitre premier de ses Recherches & Dissertations sur Hérodote.

On ne peut douter qu'il n'ait ajouté beaucoup de choses pendant son séjour à Thurium, puisqu'il rapporte des faits qui sont postérieurs à son Voyage dans la grande Grece. Quelques Savans l'ont remarqué avant moi, & sur-tout MM. Bouhier & Wesseling. Il faut mettre de ce nombre 1°. l'invasion que les (*c*) Lacédémoniens firent dans l'Attique la premiere année de la Guerre du Péloponnese, invasion dans laquelle ce Pays fut ravagé, excepté Décelée qu'ils épargnerent par reconnoissance pour un bienfait des Décéléens.

(*a*) Plin. Hist. Nat. lib. XII, cap. IV, pag. 657.

(*b*) Chronologie de l'Histoire Sainte, liv. VI, chap. IV, §. XII, Tom. II, page 769 & 770.

(*c*) Herodot. lib. IX, §. LXXIII.

2°. Le funeste sort des (a) Ambassadeurs que les Lacédémoniens envoyerent en Asie, la seconde année de la guerre du Péloponnese & l'an 430 avânt notre Ere. 3°. La défection des Medes sous Darius Nothus, que ce Prince remit peu après sous le joug. Cet événement, que rapporte (b) Hérodote, & qui est certainement (c) de la XCIII[e] Olympiade, de la vingt-quatrieme année de la guerre du Péloponnese, & de l'an 408 ans avant notre Ere, prouve qu'Hérodote avoit ajouté ce fait dans un âge très-avancé.

M. le Président Bouhier (d) plaçoit aussi après le Voyage d'Hérodote dans la grande Grece la retraite d'Amyrtée dans l'isle d'Elbo, dont parle (e) Hérodote. Ce Savant, trompé par (f) le Syncelle, supposoit que ce Prince s'étoit réfugié dans cette isle la quatorzieme année de la Guerre du Péloponnese & l'an 417 avant notre Ere. Dodwell (g) & (h) M. Wesseling avoient bien vu que la révolte d'Amyrtée ayant commencé la

---

(a) Id. lib. VII, §. CXXXVII.

(b) Id. lib. I, §. CXXX.

(c) Voyez ma Traduction, Tome I, page 382, note 294.

(d) Recherches & Dissertations sur Hérodote, pag. 6.

(e) Herodot. lib. II, §. CXL.

(f) Syncelli Chronogr. pag. 256.

(g) Dodwelli Annal. Thucyd. pag. 98 & 99.

(h) In Præfatione ad Herodotum

ſeconde année de la LXXIXe Olympiade, la fin de cette révolte étoit de la ſeconde année de l'Olympiade ſuivante & par conſéquent antérieure de quatorze ans au départ de notre Hiſtorien pour la grande Grece. Je n'en rapporterai point ici les preuves, l'ayant fait d'une maniere aſſez ample dans mon (*a*) Eſſai ſur la Chronologie.

Il paroît qu'Hérodote fixa ſa demeure à Thurium, & qu'il n'en ſortit que pour voyager dans la grande Grece & en Sicile. Ce fut dans ces Voyages qu'il apprit pluſieurs particularités ſur les Villes de Rhégium, de Géla, de Zancle & ſur leurs Tyrans, particularités qu'il a tranſmiſes à la poſtérité.

On vient de voir que notre Hiſtorien avoit ſoixante-dix-ſept ans, quand il ajouta à ſon Hiſtoire la révolte des Medes. On ignore juſqu'à quel âge il pouſſa ſa carriere & dans quel Pays il la termina. Il eſt vraiſemblable qu'il mourut à Thurium, & nous avons, pour appuyer cette préſomption, le témoignage poſitif de Suidas, qui nous apprend encore qu'il fut enterré ſur la Place publique de cette Ville. Ce qui peut en faire douter, c'eſt que le même Ecrivain ajoute que quelques Auteurs le font mourir à Pella en Macédoine. Mais comme on ignore le nom même

(*a*) Voyez ma Traduction, Tome VI, page 229 & 230.

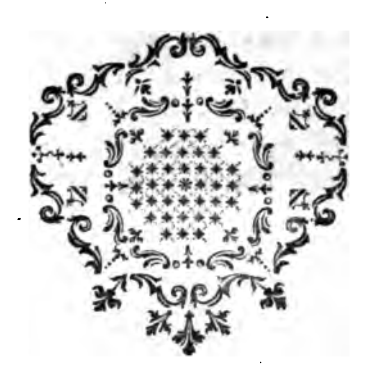
de ces Auteurs, on ne ſait s'ils ont quelque autorité & quel dégré de confiance ils méritent.

Marcellin écrit, dans (*a*) la Vie de Thucydides, que l'on voyoit parmi les Monumens de Cimon à Cœlé près des Portes-Mélitides, le Tombeau d'Hérodote. On pourroit conclure de ce paſſage qu'Hérodote mourut à Athenes, & c'étoit le ſentiment (*b*) de M. le Préſident Bouhier. Qui nous aſſurera cependant que ce fut un vrai tombeau & non pas un cénotaphe? Si on érigea à notre Hiſtorien un Monument dans le lieu deſtiné à la ſépulture de la Maiſon de Cimon, c'eſt qu'en partant pour Thurium, il obtint à Athenes le droit de Cité, & qu'il fut probablement adopté par quelqu'un de cette Maiſon, l'une des plus illuſtres de cette Ville. Car ſans cette adoption, on ne lui auroit pas élevé un Monument dans ce lieu, où il n'étoit pas permis d'inhumer perſonne (*c*) qui ne fût de la famille de Miltiades. C'eſt ce qu'a très-bien prouvé (*d*) Dodwell.

Il reſte cependant encore quelque incertitude, que l'Inſcription, rapportée (*e*) par Etienne de

(*a*) Marcellinus in vitâ Thucydidis, pag. 3.
(*b*) Recherches & Diſſert, ſur Hérodote, page 8.
(*c*) Marcellinus loco laudato.
(*d*) Apparat. ad Annal. Thucydid. §. XX, pag. 25.
(*e*) Stephan. Byzant. voc. Θούριοι.

Byzance, feroit difparoître, fi l'on étoit affuré qu'elle a été trouvée à Thurium. Car le premier Vers de cette Infcription attefte que les cendres de notre Hiftorien repofoient fous ce Tombeau. Je ne crois pouvoir mieux terminer fa Vie que par cette Epitaphe. » Cette terre recéle dans fon » fein Hérodote, fils de Lyxès, le plus illuftre » des Hiftoriens Ioniens & Dorien d'origine. » Fuyant l'infatiable Momus, Thurium devint fa » Patrie «.





INDEX

Des Auteurs, & des Editions dont j'ai fait uſage dans mes Notes.

1 ABULFEDÆ deſcriptio Ægypti, Arabicè & Latine, cum notis Jo. Dav. Michaëlis. *Goettingæ*, 1776, in-4.

2 Achillis Tatii Erotica, *ſive* de Clitophontis & Leucippes amoribus libri VIII, Gr. & Lat. cum notis Benj. Gottl. Boden. *Lipſiæ*, 1776, in-8.

3 Acta Eruditorum publicata Lipſiæ ab anno 1682, ad annum 1776. *Lipſiæ*, in-4.

4 Adagia, *ſive* Proverbia Græcorum ex Zenobio ſeu Zenodoto, Diogeniano & Suidâ, Gr. & Lat., *Antverpiæ*, 1612, in-4.

5 Æliani Hiſtoria varia, Gr. & Lat., cum notis Variorum; curâ Abrah. Gronovii. *Amſtelodami*, 1731, 2 vol. in-4.

6 Ejuſdem de naturâ Animalium libri XVII, Gr. & Lat., cum animadverſionibus Conr. Geſneri & Trilleri, curâ Abrah. Gronovii. *Londini*, 1744, 2 vol. in-4.

7 Æneæ Tactici Commentarius Poliorceticus. (*Voyez le N°.* 212).

8 Æſchyli Tragœdiæ VII, Gr. & Lat., cum Scholiis Græcis & notis Thom. Stanleii; curâ Jo. Corn. de Paw, qui ſuas adjecit. *Hagæ-Comitum*, 1745, 2 vol. in-4.

9 Æſchinis Orationes, Græce. (*Voyez le N°.* 184).

N. B. Je cite quelquefois auſſi l'Edition de Wolf, qui ſe trouve avec

son Démosthene; mais il est aisé de le reconnoître, par ce que j'indique non-seulement la page, mais encore la lettre, qui étant entre la colonne Grecque & la Latine, sert à désigner les divisions de la page.

10 Æschinis Socratici Dialogi tres, Gr. & Lat., cum notis Horrei. *Leovardiæ*, 1718, in-8.

11 Agatharchides de Rubro mari, Gr. & Lat. (*Voyez le premier Volume du N°.* 115).

12 Agathiæ Scholastici de rebus gestis Imperatoris Justiniani. *Parisiis*, e Typogr. Reg., 1688, in-fol.

13 Alciphronis Epistolæ, Gr. & Lat., cum notis Steph. Bergleri. *Lipsiæ*, 1715, in-8.

14 Prosp. Alpini, de plantis Ægypti liber. *Patavii*, 1640, in-4.

15 Ejusdem, de plantis exoticis libri duo. *Venetiis*, 1627, in-4.

16 Ammianus Marcellinus, cum notis Valesii & Gronovii. *Lugd. Batav.* 1693, in-fol.

17 Ammonius de adfinium vocabulorum differentiâ. Accedunt opuscula nondum edita: Eranius de differentiâ significationis, Lesbonax de figuris grammaticis &c., curâ Lud. Casp. Valckenaer. *Lugd. Batav.* 1734, in-4.

18 Anacreon Teius, Poeta Lyricus, Gr. & Lat., cum notis Josuæ Barnes. *Cantabrigiæ*, 1705, in-12.

19 Analecta veterum Poetarum Græcorum, Græce, cum notis Rich. Franc. Phil. Brunck. *Argentorati*, 1772 & seq., 3 vol. in-4.

20 Andocidis Orationes, Græce. (*Voyez le N°.* 184).

21 Anthologia diversorum Epigrammatum, Græce apud Henricum Stephanum. 1566, in-4.

22 Anthologiæ Græcæ à Constantino Cephala conditæ libri tres, Gr. & Lat. *Oxonii*, 1766, in-8.

23 Anthologia veterum Latinorum Epigrammatum & Poe-

tiquis Græcis. Accedunt notæ If. Cafauboni, Ezech Spanhemii &c. ex recenfione & cum notis Ludol. Kufteri. *Amftelodami*, 1710, in-fol.

N. B. J'ai revu depuis une partie des paffages que je cite de cet Auteur fur l'Edition qu'en a donnée M. Brunck en 1783, à Strafbourg.

37 Ariftotelis opera, Gr. & Lat., ex recenfione Gul. Duval. *Parifiis*, e Typogr. Regiâ, 1619, 2 vol. in-fol.

N. B. Je me fuis fervi affez fouvent de l'Edition d'Alde.

38 Ejufdem de Rhetoricâ libri tres, Græce, cum notis. *Oxonii*, 1759, in-8.

39 Arnobii adversùs gentes libri VII, cum integris omnium commentariis. *Lugd. Batav.*, 1651, in-4.

40 Arriani Expeditionis Alexandri libri VII, & Hiftoria Indica, Gr. & Lat., cum notis & indice Raphelii. *Amftelodami*, 1757, in-8.

41 Ejufdem Periplus Ponti Euxini, Gr. & Lat. (*Voyez le premier Volume du N°.* 115).

42 Ejufdem Ars tactica, Acies contra Alanos &c., Gr. & Lat., cum notis variorum. *Amftelodami*, 1683, in-8.

43 Artemidori Daldiani & Achmetis Oneirocritice, Gr. & Lat., cum notis Rigaltii. *Lutetiæ*, 1603, in-4.

44 Athenæi Deipnofophiftarum libri XV, Gr. & Lat., cum notis Ifaaci Cafauboni. *Lugduni*, 1612, in-fol.

45 Athenagoræ Athenienfis Philofophi Legatio pro Chriftianis &c., Gr. & Lat., cum notis Ed. Dechair. *Oxoniæ*, 1706, in 8.

46 Auctores Mythographi latini, Caius Julius Hyginus, Fab. Plan. Fulgentius, Lactantius Placidius, Albricus

59 Chronicon Paſchale à mundo condito ad Imperatorem Heraclium, Gr. & Lat., cum notis Car. Dufreſne du Cange. *Pariſiis*, è Typogr. Regiâ, 1688, in-fol.

60 Chronicus Canon Ægyptiacus, Hebraïcus, Græcus, & diſquiſitiones Jo. Marsham. *Londini*, 1672, in-fol.

61 Chronologie de l'Hiſtoire Sainte & des Hiſtoires étrangeres qui la concernent depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la Captivité de Babylone; par Alph. Deſvignoles. *Berlin*, 1755, 2 vol. in-4.

62 Chronologie des Rois du grand Empire des Egyptiens, par M. d'Origny, *Paris*, 1765, 2 vol. in-12.

63 Clavis Ciceroniana, *ſive* Indices rerum & verborum Philologico-Critici in Opera Ciceronis, auctore Jo. Aug. Erneſti, editio 3a., longe auctior. *Halæ*, 1768, in-8.

64 Clementis Alexandrini opera, Gr. & Lat., cum notis Potter. *Oxonii*, 1715, 2 vol. in-fol.

65 Commentarii Academiæ Scientiarum Petropolitanæ, &c. *Petropoli*, 1728 *& ſeq.*, in-4.

66 Commentarii Linguæ Græcæ, auctore Gul. Budæo. *Pariſiis*, 1548, in-fol.

67 Cononis Narrationes Gr. & Lat. (*Voyez le N°.* 137).

68 Cornelii Nepotis vitæ excellentium Imperatorum, cum notis variorum; curâ Auguſtini Van Staveren. *Lugd. Batav.* 1734, in-8.

69 Cteſiæ Fragmenta. Gr. & Lat. (*Voyez le N°.* 197).

70 Gisb. Cuperi Harpocrates, *ſive* explicatio imagunculæ quæ in figuram Harpocratis formata repræſentat Solem. Ejuſdem monumenta antiqua inedita. Accedit Steph. le Moine Epiſtola, de Melanophoris. *Trajecti ad Rhenum*, 1694, in-4.

84 Dionis Cassii Historiæ Romanæ quæ supersunt, Gr. & Lat., cum notis Reimari. *Hamburgi*, 1750, 2 vol. in-fol.

85 Dionis Chrysostomi Orationes, Gr. & Lat., cum If. Casauboni diatribâ & Morellii Scholiis & animadversionibus. *Lutetiæ Parisiorum*, 1604, Typis Regiis. in-fol.

86 Dionysii Halicarnassensis Opera quæ supersunt, Gr. & Lat., cum notis Jo. Hudson. *Oxoniæ*, 1704, 2 vol. in-fol.

87 Dionysii Periegetæ orbis descriptio, Gr. & Lat. (*Voyez le IV Volume du N°.* 115).

88 Dioscoridis Anazarbæi opera quæ exstant omnia, Gr. & Lat.; addita sunt Scholia, sive adnotationes. 1598, in-fol.

89 Dissertatio de Priscis Græcorum & Latinorum litteris. Ad calcem Palæographiæ Græcæ.

90 Henr. Dodwell de veteribus Græcorum, Romanorumque Cyclis, obiterque de Cyclo Judæorum ætate Christi, Dissertationes. *Oxonii*, 1701, in-4.

91 Ejusdem Annales Thucydidei, Xenophontei &c. *Oxonii*, 1702, in-4.

92 Emendationes in Suidam, auctore Jo. Toup. *Londini*, 1760 & seq., 3 vol. in-8.

93 Sexti Empirici opera, Gr. & Lat., cum notis Jo. Alberti Fabricii. *Lipsiæ*, 1718, in-fol.

94 Ennii fragmenta ab Hieron. Columnâ conquisita, disposita & explicata, cum notis variorum, curâ Franc. Hesselii. *Amstelodami*, 1707, in-4.

95 Epistola Critica ad Celeberrimum Virum Gul. Episcopum Glocestriensem (le Docteur Warburton). *Londini*, 1767, in-8.

96 Eratosthenis Catasterismi, Gr. & Lat. (*Voyez le* N°. 33).

109 Fasti Attici, in quibus Archontum Atheniensium series, Philosophorum aliorumque illustrium virorum ætas, atque præcipuæ atticæ Historiæ capita per Olympicos annos disposita describuntur &c., auctore Edw. Corsini. *Florentiæ*, 1744, 4 vol. in-4.

110 L. Ann. Flori Epitome rerum Romanarum, cum notis variorum, ex Edit. Dukeri, Editio altera. *Lugd. Batav.*, 1744, in-8.

111 Foësii Œconomia Hippocratis alphabeti serie distincta. *Francofurti*, 1588, in-fol.

112 Galeni Pergameni opera omnia, Græcè. *Basileæ*, 1538, 5 vol. in-fol.

113 Galeni Glossarium. (*Voyez le N°.* 97).

114 Gemini Isagoge, *sive* Elementa Astronomiæ, Græcè. (Ce Traité se trouve Tome III de l'Ouvrage du P. Petau, *de Doctrinâ temporum. N°.* 191).

115 Geographiæ Veteris Scriptores Græci minores, Gr. & Lat., cum Dissertationibus & notis Henr. Dodwell, & adnotationibus Jo. Hudson. *Oxonii*, 1698 & seq., 4 vol. in-8.

116 Geoponicorum, *sive* de Re Rusticâ libri XX, Gr. & Lat., cum notis Needham. *Cantabrigiæ*, 1704, in-8.

117 Gregorius, Corinthi Metropolita, de Dialectis, Græcè, cum notis Gisberti Koen. *Lugd. Batav.* 1766, in-8.

118 Jo. Frid. Gronovii de Sestertiis, *sive* de pecuniâ vetere Græcorum & Romanorum libri IV. *Lugd. Batav.* 1691, in-4.

119 Val. Harpocrationis de Vocibus liber, Græcè, cum notis Jac. Gronovii: accedunt diatribe Henr. Stephani ad locos Isocratis, item notæ & animadversiones Henr. Valesii. *Lugd. Batav.*, 1696, in-4.

120 Nic. Franc. Haym Thesaurus Britannicus, *seu* Mu-

-pereurs François, par Geoffroy de Ville-Hardouin, *Paris*, 1657, in-fol.

134 Histoire Générale des Voyages. *Paris*, 1748 & suiv., 19 vol. in-4.

135 Histoire Philosophique & Politique des Etablissemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes. *La Haye*, 1774, 7 vol. in-8.

136 Historiæ Augustæ Scriptores sex, cum notis Casauboni, Salmasii & Gruteri. *Lugd. Batav*, 1671, 2 vol. in-8.

137 Historiæ Poeticæ Scriptores antiqui, Gr. & Lat., curâ Thom. Gale. *Parisiis*, 1675, in-8.

138 Lucæ Holstenii notæ & castigationes in Stephani Byzantini Gentilia : Accedunt Scymni Chii Fragmenta & Theod. Ryckii Dissertatio de primis Italiæ Colonis. *Lugd. Batav.*, 1684, in-fol.

139 Homeri Ilias & Odyssea, Græce, cum Commentariis Eustathii. *Romæ*, Bladus, 1542-1550, 4 vol. in-fol.

140 Quint. Horatius Flaccus, ex recensione & cum notis Rich. Bentleii. *Amstelodami*, 1728, in-4.

141 Th. Hyde veterum Persarum, Parthorum & Medorum Religionis Historia, ed. 2da. *Oxonii*, 1760, in-4.

142 Pauli Ern. Jablonski Pantheon Ægyptiorum. *Francofurti ad Viadrum*, 1752, 3 vol. in-8.

143 Jamblichi de vitâ Pythagoræ liber, Gr. & Lat., cum notis Kusteri : accedit Malchus, sive Porphyrius de vitâ Pythagoræ, Gr. & Lat., cum notis Holstenii & Rittershusii. *Amstelodami*, 1707, in-4.

144 Introduction à l'Histoire de Danemarck, où l'on traite de la Religion, des Loix, des Mœurs & des Usages des anciens Danois, par M. Mallet. *Copenhague*, 1755, in-4.

145 Isæi Orationes, Græce (*Voyez le N°.* 184).

146 Iſocratis opera, Gr. & Lat., cum notis Battie. *Londini*, 1749, 2 vol. in-8.

147 Juliani Opera & Sancti Cyrilli contra Julianum libri X, Gr. & Lat., cum notis Petavii & Ez. Spanhemii. *Lipſiæ*, 1696, in-fol.

148 Juſtini Hiſtoriæ Philippicæ, cum notis variorum, curâ Gronovii. *Lugd. Batav.*, 1760, 2 vol. in-8.

149 Lampas, *ſive* Fax artium liberalium &c. *Francofurti*, 1604, 5 vol. in-8.

150 Lectiones Lyſiacæ, ad calcem Lyſiæ, ex Edit. Jo. Taylor. *Londini*, 1739, in-4.

151 Pauli Leopardi Emendationum & Miſcellaneorum libri XX. (*Voyez le 3e Volume du N°.* 149).

152 Lettres ſur l'Egypte, par M. Savary. *Paris*, 1785, & ſuiv. 3 vol. in-8.

153 Libanii Sophiſtæ opera, Gr. & Lat., cum notis Fred. Morell. *Pariſiis*, 1606-1627, 2 vol. in-fol.

154 Titi Livii Hiſtoriæ, cum notis variorum, & animadverſionibus Arn. Drakenborck. *Amſtelodami*, 1738, 7 vol. in-4.

155 Longi Paſtoralium de Daphnide & Chloë libri IV, Græce, *Pariſiis*, 1776, in-12.

156 Longini de Sublimitate Commentarius, Gr. & Lat., cum notis Zach. Pearce. *Londini*, 1724, in-4.

157 Luciani opera, Gr. & Lat., cum notis variorum, ex Edit. Tib. Hemſterhuſii & Reitzii. *Amſtelodami*, 1743, 4 vol. in-4.

158 Jobi Ludolphi Hiſtoria Æthiopica. *Francofurti*, 1681, 2 vol. in-fol.

159 Lycophronis Caſſandra, Gr. & Lat, cum notis Meurſii & Joh. Potteri. *Oxonii*, 1697, in-fol.

160 Lycurgus contra Leocratem, Græce. (*Voyez le N°.* 184).

161 Lysiæ Orationes, Græce. (*Voyez le N°.* 184).

162 Aur. Theod. Macrobii opera, cum notis variorum; curâ Jac. Gronovii, qui suas animadversiones adjecit. *Londini*, 1694, in-8.

163 Jo. Antiocheni Malalæ Historia Chronica, Gr. & Lat., cum notis Chilmeadii: Rich. Bentleii Epistola ad Jo. Millium. *Oxonii*, 1691, in-8.

164 Marmora Oxoniensia. *Oxonii*, e Typographeo Clarendoniano, 1763, in-fol.

165 La Martiniere, le grand Dictionnaire Géographique, Historique & Critique. *Paris*, 1768, 6 vol. in-fol.

166 Maximi Tyrii Dissertationes, Gr. & Lat., ex recensione Davisii & cum notis Marklandi. *Londini*, 1740, in-4.

167 Val. Maximi libri IX factorum, Dictorumque memorabilium, cum notis integris variorum & Torrenii. *Leidæ*, 1726, in-4.

168 Pomponii Melæ de situ orbis libri tres, cum notis variorum; curâ Abr. Gronovii. *Lugd. Batav.*, 1748, 2 vol. in-8.

169 Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. *Paris*, Imprimerie Royale, in-4.

170 Mémoires sur l'Egypte Ancienne & Moderne, par M. d'Anville. *Paris*, 1766, in-4.

171 Meursii Pisistratus, *sive* de ejus vitâ, liberis, Tyrannide liber singularis. *Lugd. Batav.*, 1623, in-4.

172 Miscellanea Lipsiensia nova ad incrementum litterarum Publicata. *Lipsiæ*, 1742 & seq., 10 vol. in-8.

173 Miscellaneæ observationes in auctores veteres & recentiores. *Amstelodami*, 1732 & seq., 14 vol. in-8.

174 Moschopulus περὶ Σχεδῶν, Græce. *Lutetiæ Parisiorum*, 1545, in-4.

175 Mosis Chorenensis Historiæ Armeniacæ libri tres &c.,

188 Parthenii Nicæenſis de Amatoriis affectionibus liber, Gr. & Lat., (*Voyez le N°.* 137).

189 Pauli Silentiarii Deſcriptio Eccleſiæ Sanctæ Sophiæ. Gr. & Lat. Ad calcem Hiſtoriæ Jo. Cinnami. *Pariſiis*, 1670, in-fol.

190 Pauſaniæ Deſcriptio Græciæ, Gr. & Lat., cum notis Xylandri, Sylburgii & Kuhnii. *Lipſiæ*, 1696, in-fol.

191 Dionyſii Petavii Opus de Doctrinâ temporum &c. *Antuerpiæ*, (*Amſtelodami*) 1705, 3 vol. in-fol.

192 Sam. Petit Leges Atticæ, cum animadverſionibus Palmerii, Salvinii, Dukeri & Weſſelingii. *Lugd. Batav.*, 1742, in-fol.

193 Titi Petronii Arbitri Satyricon quæ ſuperſunt, cum notis variorum; curâ Pet. Burmanni. *Amſtelodami*, 1743, 2 vol. in-4.

194 Phalaridis Agrigentinorum Tyranni Epiſtolæ, Gr. & Lat., cum notis Car. Boyle. *Oxonii*, 1695, in-8.

195 Philonis Judæi opera, Gr. & Lat., cum notis Thom. Mangey. *Londini*, 1742, 2 vol. in-fol.

196 Philoſtratorum quæ ſuperſunt omnia, Gr. & Lat., cum notis Olearii. *Lipſiæ*, 1709, in-fol.

197 Photii Bibliotheca, Gr. & Lat., cum notis Hoeſchelii. *Rhotomagi*, 1653, in-fol.

198 Phrynichi Epitomæ Dictionum Atticarum libri tres, Gr. & Lat., cum notis Nunneſii &c. *Auguſtæ-Vindelicorum*, 1601, in-4.

199 Phurnutus de Naturâ Deorum, Gr. & Lat. (*Voyez le N°.* 183).

200 Pindari Olympia, Nemea, Pythia, Iſthmia, Gr. & Lat., cum Scholiis Græcis & notis, curâ Ric. Weſt & Rob. Welſted; unà cum verſione Lyrico carmine Nic. Sudorii. *Oxonii*, 1697, in-fol.

ex collectaneis Constantini Augusti Porphyrogenetæ, Gr. & Lat. cum notis Henr. Valesii. *Parisiis*, 1634, in-4.

214 Julii Pontederæ antiquitatum Latinarum Græcarumque enarrationes atque emendationes &c. *Patavii*, 1740, in-4.

215 Ejusdem Anthologia, *sive* de Floris naturâ libri tres. *Patavii*, 1720, in-4.

216 Porphyrius de abstinentiâ ab esu animalium, Græce & Latine. *Trajecti ad Rhenum*, 1767, in-4.

217 Porphyrii Homericæ quæstiones, in primo volumine Homeri ex Edit. Barnes.

218 Porphyrius de vitâ Pythagoræ. (*Voyez le N°.* 143).

219 Procopius de Ædificiis, Gr. & Lat. *Parisiis*, e Typographiâ Regiâ, 1662, in-fol.

220 Cl. Ptolemæi Geographia, Gr. & Lat., operâ Petri Bertii. *Amstelodami*, 1619, in-fol.

221 Ptolemæus Hephæstionis filius, Gr. & Lat. (*Voyez le N°.* 137).

222 Quinti Calabri prætermissorum ab Homero libri XIV, Gr. & Lat, cum notis variorum. *Lugd. Batav.*, 1734, in-8.

223 Quinti Curtii Rufi de Rebus gestis Alexandri Magni libri superstites, cum omnibus supplementis, commentariis ac notis virorum doctorum, curâ Henr. Snakenburg. *Delphis*, 1724, 2 vol. in-4.

224 M. Fabii Quinctiliani de Institutione Oratoriâ libri XII, cum notis Jo. Mat. Gesneri *Gottingæ*, 1738, in-4.

225 Georg. Raphelii annotationes in Sacram scripturam. *Lugd. Batavorum*, 1747, 2 vol. in-8.

226 Recherches & Dissertations sur Hérodote, par M. le Président Bouhier. *Dijon*, 1746, in-4.

Lipsii, Jo. Frid. Gronovii & selectis variorum. *Amstelodami*, 1672, 3 vol. in-8.

242 C. Jul. Solini Polyhistor ex veteribus libris emendatus. Item Cl. Salmasii exercitationes in Solini Polyhistora, &c. *Trajecti ad Rhenum*, 1689, in-fol.

243 Sophoclis Tragœdiæ, Gr. & Lat., cum Scholiis veteribus & notis Th. Johnson. *Londini*, 1746, 3 vol. in-8.

244 Publ. Papinii statii opera, cum notis variorum, edente Jo. Veenhusen. *Lugd. Batav.*, 1671, in-8.

245 Stephani Byzantini Gentilia per epitomen, antehac de Urbibus inscripta, Gr. & Lat., ex Versione & cum notis Th. de Pinedo. *Amstelodami*, 1725, in-fol.

246 Jo. Stobæi Sententiæ ex Thesauris Græcorum Selectæ &c., Gr. & Lat. *Aureliæ Allobrogum*, 1609, in-fol.

247 Strabonis Rerum Geographicarum libri XVII, Gr. & Lat. cum notis Xylandri, Casauboni &c. *Amstelodami*, 1707, 2 vol. in-fol.

248 Suidæ Lexicon, Gr. & Lat. notis perpetuis illustratum, studio Lud. Kusteri. *Cantabrigiæ*, 1705, 3 vol. in-fol.

249 Supplément à la Philosophie de l'Histoire de feu M. l'Abbé Bazin, seconde édition. *Amsterdam.* (*Paris*) 1769, in-8.

250 Georgii Syncelli Chronographia, Gr. & Lat., cum notis Goar. *Parisiis*, 1652, in-fol.

251 Synesii Cyrenæi Episcopi opera, Græce & Latine. *Parisiis*, 1612, in-fol.

252 Syriani Commentarius in Hermogenem, Græce, ex edit. Aldi. (*Voyez le N°.* 233).

253 Tatiani Oratio ad Græcos: Hermiæ Philosophorum Gentilium irrisio, Gr. & Lat., cum notis variorum & Willh. Worth. *Oxonii*, 1700, in-8.

254 Terentii Comœdiæ, Phædri Fabulæ Æsopiæ, Publ.

266 Jo. Toup opera. (*Voyez les Numéros* 72, 92, 95 & 256).

267 Traité des Mesures Itinéraires anciennes & modernes, par M. d'Anville. *Paris*, 1769, in-8.

268 Travels in Ægypt and Nubia, by Fred. Lewis Norden *London*, 1757, 2 vol. in-fol.

269 Travels in Asia Minor: or an account of a tour made at the expense of the Society of Dilettanti, by Rich. Chandler. *Oxford*, 1775, in-4.

270 Travels in Greece: or an account of a tour made by Rich. Chandler. *Oxford*, 1776, in-4.

271 Jo. Tzetzæ variarum Historiarum liber versibus Politicis constans Græce & Latine. (*Voyez le N°*. 208).

272 C. Velleii Paterculi quæ supersunt ex Historiæ Romanæ voluminibus duobus, cum integris animadversionibus Doctorum, curante Dav. Ruhnken. *Lugd. Batav.*, 1779, 2 vol. in-8.

273 Vetera Romanorum Itinera, *sive* Antonini Itinerarium, Hieroclis Synecdemus, Græce, cum notis variorum & Pet. Wesseling. *Amstelodami*, 1735, in-4.

274 Sexti Aurelii Victoris Historia Romana, cum notis variorum, curâ Arntzenii. *Amstelodami*, 1733, in-4.

275 Franc. Vigeri de præcipuis Græcæ Dictionis idiotismis libellus, cum animadversionibus Henr. Hoogeveen. *Lugd. Batav.*, 1766, in-8.

276 Voyages de Chardin en Perse &c. *Amsterdam*, 1735, 4 vol. in-4.

277 Voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grece & du Levant, par Spon & Wheler. *La Haye*, 1724, 2 vol. in-12.

278 Voyage à Magnésie, à Thyatire, à Sardes &c., par M. Peissonel. (*Voyez le N°*. 179).

279 Voyage de Th. Shaw en Barbarie & dans le Levant, traduit de l'Anglois. *La Haye*, 1743, 2 vol. in-4.



HISTOIRE



HISTOIRE

D'HERODOTE.

LIVRE PREMIER.

CLIO.

En publiant (1) ces recherches, Hérodote d'Halicarnaſſe ſe propoſe de préſerver de l'oubli les actions des hommes, de célébrer les (*a*) exploits des Grecs & des Barbares, & entr'autres choſes de développer les motifs qui les porterent à ſe faire la guerre.

I. Les (2) Perſes les plus ſavans, dans l'Hiſtoire de leur pays, attribuent aux Phéniciens la cauſe de cette inimitié. Ils diſent que ceux-ci étant venus (3) des bords de la mer Erythrée ſur les côtes de la nôtre (*b*),

(*a*) Le Grec porte : *Les grandes & merveilleuſes actions.*

(*b*) Dans le Grec : *De celle-ci.* Voyez ſur cette expreſſion, §. CLXXXV, note 413.

ils entreprirent de longs voyages sur mer, aussitôt après s'être établis dans le pays qu'ils habitent encore aujourd'hui, & qu'ils (4) transporterent des marchandises d'Egypte & d'Assyrie, en diverses contrées, entre autres à Argos. Cette ville surpassoit alors toutes (5) celles du pays connu actuellement sous le nom de Grece. Ils ajoutent que les Phéniciens y étant abordés, se mirent à vendre leurs marchandises; que cinq ou six jours après leur arrivée, la vente étant presque finie, un grand nombre de femmes se rendit sur le rivage, & parmi elles la fille du Roi; que cette Princesse, fille (7) d'Inachus, s'appelloit Io, nom que lui donnent aussi les Grecs. Tandis que ces femmes, continuent (*a*) les mêmes Historiens, achetoient près (8) de la pouppe ce qui étoit le plus de leur goût; les Phéniciens, s'animant les uns les autres, se jetterent sur elles. La plupart prirent la fuite; mais Io fut enlevée, & d'autres (9) femmes avec elles. Les Phéniciens, les ayant fait embarquer, mirent à la voile, & firent route vers l'Egypte.

II. Voilà, selon les Perses, en cela peu d'accord (10) avec les (*b*) Phéniciens, comment Io passa en Egypte : voilà le principe des injustices réciproques qui éclaterent entr'eux & les Grecs (*c*). Ils ajoutent qu'ensuite quelques Grecs (ils ne peuvent les nommer,

(*a*) J'ai ajouté cela pour couper la phrase, qui n'est déjà que trop longue.

(*b*) Le texte dit : *Les Grecs*; mais voyez ma note.

(*c*) J'ai ajouté cela pour me rendre plus clair.

c'étoient peut-être des Crétois) abordés à Tyr en Phénicie, enleverent Europe, fille du Roi : c'étoit sans doute user du droit de représailles ; mais la seconde injustice ne doit, selon les mêmes Historiens, être imputée qu'aux Grecs. Ils disent que ceux-ci se rendirent sur un vaisseau (11) long, à Æa, dans la Colchide sur le Phase, & qu'après avoir terminé les affaires qui leur avoient fait entreprendre ce voyage, ils enleverent Médée, fille du Roi : que ce Prince envoya un Ambassadeur en Grece pour redemander sa fille, & exiger réparation de cette injure ; mais que les Grecs lui répondirent que, puisque les Colchidiens n'avoient donné (12) aucune satisfaction de l'enlevement d'Io, ils ne lui en feroient point de l'enlevement de Médée.

III. Les mêmes Historiens disent aussi que la seconde génération après ce rapt, Alexandre (*a*), fils de de Priam, qui en avoit entendu parler, voulut par ce même moyen, se procurer une femme Grecque, bien persuadé que les autres n'ayant point été punis, il ne le seroit pas non plus. Il enleva donc Hélene ; mais les Grecs, continuent-ils, s'étant assemblés, furent d'avis d'envoyer d'abord des Ambassadeurs, pour demander cette Princesse, & la réparation de cette insulte. A cette proposition les Troyens opposerent aux Grecs l'enlevement de Médée, leur reprocherent de vouloir une satisfaction, quoiqu'ils n'en eussent fait aucune, & qu'ils n'eussent point rendu cette Princesse après en avoir été sommés.

(*a*) Paris.

IV. Jusque-là, disent les Perses, il n'y avoit eu de part & d'autre que des enlevemens; mais depuis cette époque, les Grecs se mirent tout-à-fait dans leur tort, en portant la guerre en Asie, avant que les Asiatiques l'eussent déclarée à l'Europe. Or s'il y a de l'injustice, ajoutent les mêmes Historiens, à enlever des femmes, il y a de la folie à se venger d'un rapt, & de la sagesse à ne s'en pas mettre en peine, puisqu'il est (13) évident que, sans leur (14) consentement, on ne les eût pas enlevées. Les Perses assurent que, quoiqu'ils fassent (15) partie de l'Asie, ils n'ont tenu aucun (16) compte des femmes enlevées dans cette partie du monde; tandis que les Grecs, pour une femme de Lacédémone, équiperent une flotte nombreuse, passerent en Asie, & renverserent le Royaume de Priam. Depuis cette époque les Perses ont toujours regardé les Grecs comme leurs ennemis; car ils s'arrogent l'Empire sur l'Asie & sur les Nations Barbares qui l'habitent, & considerent l'Europe & la Grece comme un continent à part.

V. Telle est la maniere dont les Perses rapportent ces événemens, & c'est à la prise de Troie (*a*) qu'ils attribuent la cause de la haine qu'ils portent aux Grecs. A l'égard d'Io, les Phéniciens ne sont pas d'accord avec les Perses. Ils disent que ce ne fut pas par un enlevement qu'ils la menerent en Egypte : qu'ayant eu

(*a*) Dans le Grec : *Ilion ;* mais, en notre langue, ce nom est réservé à la Poésie. Voyez notre Index Géographique, au mot *Ilion.*

commerce à Argos avec le Capitaine du navire, quand elle se vit grosse, la crainte de ses parens la détermina à s'embarquer avec les Phéniciens, pour cacher son deshonneur. Tels sont les récits des Perses & des Phéniciens : pour moi, je ne prétends point décider si les choses se sont passées de cette maniere ou d'une autre : mais, après avoir indiqué celui que je connois pour le premier auteur des injures faites aux Grecs, je poursuivrai mon récit, qui embrassera les petits Etats, comme les grands ; car ceux qui fleurissoient autrefois sont la plupart réduits à rien, & ceux qui fleurissent de nos jours étoient jadis peu de chose. C'est la considération de cette instabilité dans la fortune humaine, qui me détermine à parler des uns & des autres.

VI. Crésus étoit Lydien de naissance, fils d'Alyattes, & (*a*) Tyran des Nations que renferme l'Halys dans son cours. Ce fleuve coule du Sud, passe entre le Pays des Syriens (*b*) & celui des Paphlagoniens, & se jette (18) au Nord dans le Pont-Euxin. Ce Prince est le premier Barbare, que je sache, qui ait forcé une partie des Grecs à lui payer tribut, & qui se soit allié avec l'autre. Il

(*a*) Les Grecs entendent par Tyran tout homme qui, changeant la constitution d'un Etat, s'en est rendu le maître absolu, soit qu'il gouverne selon les regles de la justice, ou qu'il ne suive que ses caprices. Ses descendans mêmes sont toujours regardés comme Tyrans, à moins que la Nation ne consente librement à les reconnoître comme ses Rois. Voyez aussi Liv. III, §. L, note 87

(*b*) Les Leucq-Syriens ou Cappadociens.

ſubjugua en effet les Ioniens, les Eoliens & les Doriens établis en Aſie, & fit alliance avec les Lacédémoniens. Avant ſon regne tous les Grecs étoient libres ; car l'expédition des (19) Cimmériens contre l'Ionie, antérieure à Créſus, n'alla pas juſqu'à ruiner des villes : ce ne fut qu'une incurſion, ſuivie de pillage.

VII. Voici comment la ſouveraine puiſſance, qui appartenoit aux Héraclides, paſſa en la maiſon des Mermnades, dont étoit Créſus (20). Candaules, que les Grecs appellent Myrſile, fut Tyran de Sardes. Il deſcendoit d'Hercules, par Alcée, fils de ce Héros ; car Agron, fils de Ninus, petit-fils de Bélus, arriere-petit-fils d'Alcée, fut le premier des Héraclides qui régna à Sardes ; & Candaules, fils de Myrſus, fut le dernier. Les Rois de ce pays antérieurs à Agron (21), deſcendoient de Lydus, fils d'Atys, qui (22) donna le nom de Lydiens à tous les peuples de cette contrée, qu'on appelloit auparavant Méoniens. Enfin les Héraclides, à qui ces Princes avoient (23) confié l'adminiſtration du Gouvernement, & qui tiroient leur origine d'Hercules (24), & d'une Eſclave de Jardanus, obtinrent la Royauté en vertu d'un Oracle. Ils régnerent de pere en fils (25) cinq cens cinq ans, en quinze (*a*) générations, juſqu'à Candaules, fils de Myrſus.

VIII. Ce Prince aimoit éperduement ſa femme,

(*a*) Il y a dans toutes les éditions en vingt-deux générations. Je lis en quinze, par les raiſons qu'on verra développées dans mon Eſſai de Chronologie, Chap. VII.

& la regardoit comme la plus belle des femmes. Obſédé par ſa paſſion, il ne ceſſoit d'en exagérer la beauté à Gygès, fils de Daſcylus, un de ſes gardes, qu'il aimoit beaucoup, & à qui il communiquoit ſes affaires les plus importantes. Peu de tems après, Candaules (il ne pouvoit éviter ſon malheur) tint à Gygès ce diſcours. « Il me (26) ſemble que tu ne m'en crois pas » ſur la beauté de ma femme. Les diſcours (27) ſont » moins d'impreſſion que la vue des objets: fais donc » ton poſſible pour la voir nue. Que (a) dites-vous, » Seigneur, s'écria Gygès? Y avez-vous réfléchi? » Ordonner à un Eſclave de voir nue ſa Souveraine! » Oubliez-vous qu'une femme dépoſe (28) ſa pudeur » avec ſes vêtemens. Les maximes de l'honnêteté ſont » connues depuis long-tems. Elles doivent nous ſervir » de regle. Or une des plus importantes eſt, que » chacun ne doit regarder que ce qui lui appartient. » Je ſuis perſuadé que vous avez la plus belle de toutes » les femmes; mais de grace ne m'ordonnez pas un » crime. »

IX. Ainſi Gygès ſe refuſoit à la propoſition du Roi, en craignant les ſuites pour lui-même. « Raſſure-toi, » Gygès, lui dit Candaules : ne crains ni ton Roi » (ce diſcours n'eſt point un piége pour t'éprouver) » ni la Reine, elle ne te fera aucun mal. Je m'y prendrai (b) de maniere qu'elle ne ſçaura pas même que

(a) Dans le Grec : *Quel langage inſenſé.*
(b) Dans le Grec : *Abſolument.*

» tu l'ayes vue. Je te placerai dans la chambre où nous
» couchons, derriere la porte qui restera ouverte :
» la Reine ne tardera pas à me suivre. A l'entrée est
» un siége, où elle pose ses vêtemens à mesure qu'elle
» s'en dépouille. Ainsi, tu auras tout le loisir de la
» considérer. Lorsque de ce siége elle s'avancera vers
» le lit, comme elle te tournera le dos, saisis ce
» moment pour t'esquiver sans qu'elle te voie. »

X. Gygès ne pouvoit plus échapper aux instances du Roi : il se tint prêt à obéir. Candaules à l'heure du coucher, le mena dans sa chambre, où la Reine ne tarda pas à se rendre. Gygès la regarda se déshabiller; & lorsqu'elle tournoit le dos pour gagner le lit, il s'évada ; mais la Reine le vit sortir. Elle ne douta point que son mari (29) ne fût l'auteur de cet outrage ; la pudeur l'empêcha de crier, & même elle ne fit pas semblant (29*) de s'en être apperçue, ayant déja conçu dans le fond du cœur le désir de se venger de Candaules; car chez les Lydiens, comme chez presque toutes (30) les autres Nations Barbares, c'est un opprobre, même à un homme, de paroître nud.

XI. La (31) Reine demeura donc tranquille, & sans rien découvrir de ce qui se passoit dans son ame. Mais, dès que le jour parut, elle s'assure des dispositions de ses plus fideles Officiers, & mande Gygès. Bien éloigné de la croire instruite, il se rend à son ordre, comme il étoit dans l'habitude de le faire, toutes les fois qu'elle le mandoit. Lorsqu'il fut arrivé, cette Princesse lui dit : « Gygès voici deux routes dont je te laisse

» le choix : décide - toi sur - le - champ. Obtiens
» par le meurtre de Candaules ma main & le trône
» de Lydie, ou une prompte mort t'empêchera désor-
» mais de voir, par une aveugle déférence pour
» Candaules, ce qui t'est interdit. Il faut que l'un des
» deux périsse, ou toi, qui bravant l'honnêteté m'as
» vue sans vêtemens, ou du moins celui qui t'a donné
» ce conseil. » A ce discours Gygès demeura quelque-tems interdit ; puis il conjura la Reine de ne le point réduire à la nécessité d'un tel choix. Voyant qu'il ne pouvoit la persuader, & qu'il falloit absolument ou tuer son maître ou se résoudre lui - même à périr ; il préféra sa propre conservation. « Puisque, malgré mes
» réclamations, dit-il à la Reine, vous me forcez à
» tuer mon Maître, je suis prêt à prendre les moyens
» d'y réussir. Le lieu de l'embuscade (*a*), répondit-
» elle, sera le même d'où il m'a exposée nue à tes
» regards, & le tems de l'attaque celui de son som-
» meil. »

XII. Ces mesures prises, elle retint Gygès : nul moyen pour lui de s'échapper. Il falloit qu'il pérît lui ou Candaules. A l'entrée de la nuit elle l'introduit dans la chambre, l'arme d'un poignard, & le cache derriere la porte : à peine Candaules étoit endormi, Gygès (32) avance sans bruit, le poignarde, s'empare de son épouse & de son trône. Archiloque (33) de

(*a*) Dans le Grec : *L'attaque se fera du même endroit, d'où il m'a fait voir nue à toi.*

Paros, qui vivoit en ce tems-là, fait mention de ce Prince dans une Piece qu'il a composée en vers Iambes trimetres.

XIII. Gygès étant monté de la sorte sur le Trône, il y fut affermi par l'Oracle de Delphes. Les Lydiens, indignés de la mort de Candaules, avoient pris les armes; mais ils convinrent avec les Partisans de Gygès que, si l'Oracle le reconnoissoit pour Roi de Lydie, la couronne lui resteroit, qu'autrement elle retourneroit aux Héraclides. L'Oracle prononça, & le Trône fut, par ce moyen, assuré à Gygès. Mais la Pythie ajouta que les Héraclides seroient vengés sur le cinquieme descendant de ce Prince. Ni les Lydiens, ni leurs Rois ne tinrent aucun compte de cette réponse, avant qu'elle eût été justifiée par l'événement. Ce fut ainsi que les Mermnades s'emparerent de la couronne, & qu'ils l'enleverent aux Héraclides.

XIV. Gygès, maître de la Lydie, envoya beaucoup d'offrandes à Delphes, dont une très-grande (34) partie étoit en argent; il y ajouta quantité de vases d'or, & entr'autres six crateres d'or du (35) poids de trente talens, présent dont la mémoire mérite sur-tout d'être conservée. Ces offrandes sont dans le trésor des Corinthiens; quoi qu'à dire vrai, ce trésor ne soit point à la République de Corinthe, mais à (36) Cypsélus, fils d'Eétion. Gygès est après (37) Midas, fils de Gordius (38), Roi de Phrygie, le premier des (39) Barbares que nous connoissions qui ait envoyé des offrandes à Delphes. Midas avoit fait présent à ce temple du trône, sur

lequel il avoit coutume de rendre la justice : cet ouvrage mérite d'être vu ; il est placé dans le même endroit où sont les crateres de Gygès. Au reste, les habitans de Delphes, appellent ces offrandes en or & en argent, Gygadas, du nom de celui qui les a faites.

Lorsque ce Prince se vit maître du Royaume, il entreprit une expédition contre les villes de Milet & de Smyrne (40), & prit celle de Colophon. Mais, comme il ne fit rien autre chose de mémorable pendant un regne de trente-huit ans ; nous nous contenterons d'avoir rapporté ces faits, & n'en parlerons pas davantage.

XV. Passons à son fils Ardys. Ce Prince lui succéda ; il subjugua ceux de Priene, & entra avec une armée dans le territoire de Milet. Sous son regne les Cimmériens, (*a*) chassés de leur pays par les Scythes Nomades, vinrent en Asie, & prirent (41) Sardes, excepté la citadelle.

XVI. Ardys régna quarante-neuf ans, & eut pour successeur Sadyattes son fils, qui en régna douze. Alyattes succéda à Sadyattes. Il fit la guerre aux Medes & à (42) Cyaxares, petit-fils de Déjocès. Ce fut lui qui chassa les Cimmériens de l'Asie. Il prit la ville de Smyrne, Colonie de (43) Colophon. Il entreprit aussi une expédition contre Clazomenes, qu'il fut (44) contraint d'abandonner, après avoir reçu un échec considérable. Il fit encore durant son regne d'autres actions, dont je vais rapporter les plus mémorables.

(*a*) Voyez ci-dessous, §. CIII & suiv. Liv. IV, §. XII.

XVII. Son pere lui ayant laissé la guerre contre les Miléſiens, il la continua, & attaqua Milet de la maniere que je vais dire. Lorſque la terre étoit couverte de grains & de fruits il ſe mettoit en campagne. Son armée marchoit (45) au ſon du chalumeau, de la harpe & des flûtes (46) maſculines & féminines. Quand il étoit arrivé ſur les terres des Miléſiens, il défendoit d'abattre les métairies, d'y mettre le feu & d'en arracher les portes; il les laiſſoit ſubſiſter dans l'état où elles étoient; mais il faiſoit le dégât dans le pays, coupoit les arbres, ravageoit les bleds, après quoi il s'en retournoit ſans aſſiéger la Place; entrepriſe qui lui eût été inutile, les Miléſiens étant maîtres de la mer. Quant aux maiſons, Alyattes ne les faiſoit pas abattre, afin que les Miléſiens ayant toujours où ſe loger, continuaſſent à enſemencer & à cultiver leurs terres, & qu'il eût de quoi piller & ravager lorſqu'il entreroit dans leur pays.

XVIII. Il leur fit de cette maniere onze ans la guerre, pendant leſquels ils eſſuyerent deux pertes conſidérables; l'une, à la bataille qu'ils donnerent dans leur pays, en un endroit appellé Liménéion; l'autre, dans la plaine du Méandre. Des onze années qu'elle dura, les ſix premieres appartiennent au regne de Sadyattes, fils d'Ardys, qui, dans ce tems-là, régnoit encore en Lydie. Ce fut lui qui l'alluma, & qui entra alors, à la tête d'une armée, dans le pays de Milet. Alyattes pouſſa avec vigueur les cinq années ſuivantes la guerre que ſon pere lui avoit laiſſée, comme on l'a

rapporté un peu plus (a) haut. De tous les Ioniens il n'y eut que ceux de Chios qui ſecoururent les habitans de Milet. Ils leur envoyerent des troupes, (b) en reconnoiſſance des ſecours qu'ils en avoient reçu dans la guerre qu'ils avoient eue à ſoutenir contre les Erythréens (c).

XIX. Enfin, la douzieme année, l'armée d'Alyattes ayant mis le feu aux bleds (d), la flamme, pouſſée par un vent violent, ſe communiqua au temple de Minerve, ſurnommée (47) Aſſéſiene, & le réduiſit en cendres. On ne fit d'abord aucune attention à cet accident ; mais Alyattes, de retour à Sardes avec ſon armée, étant tombé malade, & ſa maladie traînant en longueur, il eut (e) recours à l'Oracle de Delphes, ſoit qu'il eût pris cette réſolution de lui-même, ſoit qu'elle lui eût été ſuggérée. Ses Envoyés étant arrivés à Delphes, la Pythie leur dit qu'elle ne leur rendroit point de réponſe qu'ils n'euſſent relevé le temple de Minerve, qu'ils avoient brûlé à Aſſéſos, dans le pays des Miléſiens.

XX. J'ai oui dire aux habitans de Delphes que la choſe s'étoit paſſée de la ſorte. Mais les Miléſiens ajou-

---

(a) Au commencement du §. XVII.

(b) Dans le Grec : *Pour leur rendre la pareille.*

(c) Erythres, ville Ioniene, voyez ci-deſſous, §. CXLII.

(d) Hérodote ajoute : *Il arriva qu'une telle choſe ſe fit.*

(e) Dans le Grec : *Il envoya à Delphes des Députés pour conſulter le Dieu ſur ſa maladie.*

tent que (*a*) Périandre, fils de Cypſélus, intime ami de Thraſybule, Tyran (*b*) de Milet, ſur la nouvelle de l'Oracle rendu à Alyattes, envoya un courier à Thraſybule, afin qu'inſtruit (48) d'avance de la réponſe du Dieu, il prît des meſures relatives aux conjonctures (49).

XXI. Alyattes n'eut pas plutôt reçu cet Oracle, qu'il envoya un Héraut à Milet, pour conclure une treve avec Thraſybule & les Miléſiens, juſqu'à ce qu'on eût rebâti le temple. Pendant que le Héraut (50) étoit en chemin pour ſe rendre à Milet, Thraſybule, bien informé de tout, & qui n'ignoroit point les deſſeins d'Alyattes, s'aviſa de cette ruſe. Tout le bled qu'on put trouver à Milet, tant dans ſes greniers que dans ceux des particuliers, il le fit apporter dans la place publique. Il commanda enſuite aux Miléſiens de ſe livrer aux plaiſirs de la table au ſignal qu'il leur feroit.

XXII. Thraſybule donna ces ordres, afin que le Héraut, voyant un ſi grand amas de bled, & que les habitans ne ſongeoient qu'à leurs plaiſirs, en rendît compte à Alyattes; ce qui ne manqua pas d'arriver. Le Héraut, témoin de l'abondance qui régnoit à Milet, s'en retourna à Sardes auſſi-tôt qu'il eut communiqué à Thraſybule les ordres qu'il avoit reçus du Roi de

---

(*a*) Voyez ſur Périandre, Liv. III, §. XLVIII & ſuiv.

(*b*) Voyez ſur la vraie ſignification de ce mot, Liv. III, §. L, note 87.

Lydie; & ce fut là, comme je l'ai appris, la feule caufe qui rétablit la paix entre ces deux Princes. Alyattes s'étoit perfuadé que la difette étoit très-grande à Milet, & que le peuple y étoit réduit à la derniere extrémité. Il fut bien furpris, au retour du Héraut, d'apprendre le contraire. Quelques-tems après ces deux Princes firent enfemble un traité, dont les conditions furent qu'ils vivroient comme amis & alliés. Au-lieu d'un temple, Alyattes en fit bâtir deux à Minerve dans Afféfos, & il recouvra la fanté. C'eft ainfi que les chofes fe pafferent dans la guerre qu'Alyattes fit à Thrafybule & aux Miléfiens.

XXIII. Ce Périandre, qui donna avis à Thrafybule de la réponfe de l'Oracle, étoit fils de Cypfélus; il régnoit à Corinthe. Les habitans de cette ville racontent qu'il arriva de fon tems une aventure très-merveilleufe, dont il fut témoin, & les Lefbiens (51) en conviennent auffi. Ils difent qu'Arion de Methymne, le plus habile joueur de (51*) cithare qui fût alors, & le premier, que je fache, qui ait fait (52) & nommé le dithyrambe, & l'ait exécuté (53) à Corinthe, fut porté fur le dos d'un dauphin jufqu'au Promontoire de Ténare.

XXIV. Ils affurent qu'Arion ayant paffé un tems confidérable à la Cour de Périandre, eut envie d'aller (*a*) en Sicile & en Italie. Ayant amaffé dans ces pays de grands biens, il voulut retourner à Corinthe. Prêt à partir de

(*a*) Dans le Grec : *De naviguer.*

Tarente, il loua un vaiſſeau corinthien; parcequ'il ſe fioit plus à ce peuple qu'à tout autre. Lorſqu'il fut ſur le (54) vaiſſeau, les Corinthiens tramerent ſa perte, & réſolurent de le jetter à la mer pour s'emparer de ſes richeſſes. Arion s'étant apperçu de leur deſſein, les leur offrit, les conjurant de lui laiſſer la vie. Mais bien loin d'être touchés de ſes prieres, ils lui ordonnerent de ſe tuer lui-même s'il vouloit être enterré, ou de ſe jetter ſur-le-champ dans la mer. Arion réduit à une ſi fâcheuſe extrémité, les ſupplia, puiſqu'ils avoient réſolu ſa perte, de lui permettre de ſe revêtir de ſes plus beaux habits & de chanter ſur le tillac, & leur promit de ſe tuer après qu'il auroit chanté. Ils préſumerent qu'ils auroient du plaiſir à entendre le plus habile muſicien qui exiſtât, & dès-lors il ſe retirerent de la pouppe au milieu du vaiſſeau. Arion ſe para de ſes plus riches habits, prit ſa cithare, & monta ſur le tillac, exécuta (55) l'air Orthien, & dès qu'il l'eut fini, il ſe jetta à la mer avec ſes habits & dans l'état où il ſe trouvoit. Pendant que le vaiſſeau partoit pour (a) Corinthe, un dauphin reçut, à ce qu'on (56) dit, Arion ſur ſon dos, & le porta à Ténare, où ayant mis pied à terre, il s'en alla à Corinthe, vêtu comme il l'étoit, & y raconta ſon aventure. Périandre ne pouvant ajouter foi à ſon récit, le fit étroitement garder, & porta ſon attention ſur les matelots. Ils ne furent pas plutôt arrivés, que les ayant

(a) Voyez la note 54, où j'ai expliqué le mot Grec ἀποπλέειν.

envoyé

envoyé chercher, il leur demanda s'ils pouvoient lui donner des nouvelles d'Arion. Ils lui répondirent qu'ils l'avoient laissé en bonne santé à Tarente en Italie, où la fortune lui étoit favorable. Arion parut tout-à-coup devant eux, tel qu'ils l'avoient vu se précipiter à la mer. Déconcertés, convaincus, ils n'oserent plus nier leur crime. Les Corinthiens & les Lesbiens racontent cette histoire de la sorte, & l'on voit à Ténare une petite (57) statue de bronze, qui représente un homme sur un dauphin : c'est une offrande d'Arion.

XXV. Alyattes, Roi de Lydie, mourut long-tems après avoir terminé la guerre de Milet. Il régna cinquante-sept ans. Il fut le second Prince de la (a) maison des Mermnades, qui envoya des présens à Delphes. C'étoit en action de grace du recouvrement de sa santé. Ils consistoient en un grand cratere d'argent, & une soucoupe (58) damasquinée, l'une des plus curieuses de toutes les offrandes qu'on voie à Delphes. C'est un ouvrage de Glaucus de Chios, qui seul a inventé l'art de la damasquinure.

XXVI. Alyattes étant mort, Crésus son fils lui succéda à l'âge de trente-cinq ans. Ephese fut (59) la premiere ville grecque que ce Prince attaqua. Ses habitans se voyant assiégés consacrerent leur ville à (60) Diane, en joignant (61) avec une corde leurs

---

(a) Dans le Grec : *De cette maison.* Cela se rapporte à ce qui a été dit §. VII & XIV ; pour me rendre plus clair, j'ai cru devoir énoncer le nom de la maison.

murailles au temple de la Déeſſe. Ce temple eſt éloigné de ſept ſtades de la vieille ville, dont Créſus formoit alors le ſiége. Après avoir fait la guerre aux Ephéſiens, il la fit aux Ioniens & aux Eoliens, mais ſucceſſivement; employant des raiſons légitimes, quand il en pouvoit trouver, ou des prétextes frivoles au défaut de raiſons.

XXVII. Lorſqu'il eut ſubjugué les Grecs de l'Aſie, & qu'il les eut forcés à lui payer tribut, il penſa à équiperune flotte pour attaquer les Grecs inſulaires. Tout étoit prêt pour la conſtruction des vaiſſeaux, lorſque Bias (62) de Priene, ou, ſelon d'autres, Pittacus (63) de Mytilene vint à Sardes. Créſus lui ayant demandé s'il y avoit en Grece quelque choſe de nouveau, ſa réponſe fit ceſſer les préparatifs. « Prince, lui » dit-il, les Inſulaires achetent une grande quantité » de chevaux, dans le deſſein de venir attaquer Sardes, » & de vous faire la guerre. » Créſus croyant qu'il diſoit la vérité, repartit: « Puiſſent les Dieux inſpirer » aux Inſulaires le deſſein de venir attaquer les » Lydiens avec de la cavalerie! Il me ſemble, Sei- » gneur, repliqua Bias, que vous déſirez ardemment » de les rencontrer à cheval dans le continent, & vos » eſpérances (64) ſont fondées; mais depuis qu'ils ont » appris que vous faiſiez équiper une flotte pour les » attaquer, penſez-vous qu'ils ſouhaitent autre choſe » que de ſurprendre les Lydiens (65) en mer, & de » venger ſur vous les Grecs du continent que vous

» avez réduits en esclavage. » Crésus, charmé de cette réponse, qui lui parut très-juste, abandonna son projet, & fit alliance avec les Ioniens des Isles.

XXVIII. Quelques-tems après Crésus subjugua (66) presque toutes les Nations en-deçà du fleuve Halys, excepté les Ciliciens & les Lyciens; sçavoir les (67) Lydiens, les Phrygiens, les Mysiens, les Mariandyniens, les Chalybes, les Paphlagoniens, les (68) Thraces de l'Asie, c'est-à-dire les Thyniens & les Bithyniens, les Cariens, les Ioniens, les Doriens, les Eoliens & les Pamphyliens.

XXIX. Tant de conquêtes ajoutées au Royaume de Lydie, avoient rendu la ville de Sardes très-florissante. Tous les Sages (69) qui étoient alors en Grece, s'y rendirent (70) chacun de son côté. On y vit entr'autres arriver Solon. Ce Philosophe ayant fait, à la priere des Athéniens ses compatriotes, un corps de loix, voyagea pendant dix ans. Il s'embarqua sous prétexte d'examiner les mœurs & les usages des différentes nations; mais en effet, pour n'être point contraint d'abroger quelqu'une des loix qu'il avoit (71) établies. Car les Athéniens n'en avoient pas le pouvoir, s'étant engagés, par des sermens solemnels, à observer pendant dix ans les réglemens qu'il leur donneroit.

XXX. Solon étant donc sorti d'Athenes par ce motif, & pour s'instruire des coutumes des peuples étrangers, alla d'abord en Egypte, à la Cour d'Amasis, & de-là à Sardes, à celle de (72) Crésus, qui le reçut

avec honneur, & le logea dans ſon palais. Trois ou quatre jours après ſon arrivée on (*a*) le conduiſit, par ordre du Prince, dans les tréſors, dont on lui montra toutes les richeſſes. Quand Solon les eut vues & conſidérées à loiſir, ce Roi lui parla en ces termes : « Le » bruit de votre ſageſſe & de vos voyages eſt venu » juſqu'à nous, & je n'ignore point qu'en parcourant » tant de pays, vous n'avez eu d'autre but que de » vous inſtruire de leurs loix & de leurs uſages, & » de perfectionner vos connoiſſances. Je voudrois » ſçavoir quel eſt l'homme le plus heureux que vous » ayiez vu. » Il lui faiſoit cette queſtion, parce qu'il ſe croyoit lui-même le plus heureux de tous les hommes. C'eſt Tellus d'Athenes, lui dit Solon, ſans le flatter & ſans lui déguiſer la vérité. Créſus étonné de cette réponſe ; « Sur quoi donc, lui demanda-t-il » avec (73) vivacité, eſtimez-vous Tellus ſi heureux? » Parce qu'il a vécu dans une ville floriſſante, reprit » Solon, qu'il a eu des enfans beaux & vertueux; » que chacun d'eux lui a donné des petits-fils, qui » tous lui ont ſurvécu ; & (*b*) qu'enfin, après avoir joui

(*a*) Περιῆγον indique qu'on le conduiſit de côté & d'autre pour lui montrer ce qu'il y avoit de curieux, de rare. Περιηγητὴς chez les Grecs eſt ſouvent ce que les Italiens appellent *Cicerone*. Nous en trouverons un exemple dans Hérodote.

(*b*) Il y a dans le Grec : *Parce que d'un côté ..... & que d'un autre*, τοῦτο μὲν..... τοῦτο δὲ.

» d'une (74) fortune confidérable, relativement à celles » de notre pays, il a terminé fes jours d'une maniere » éclatante. Car dans un combat des Athéniens contre » leurs voifins à Eleufis, il fecourut les premiers, mit » en fuite les ennemis, & mourut glorieufement. Les » Athéniens lui érigerent un monument aux frais du » public, dans l'endroit même où il étoit tombé mort, » & lui rendirent de grands honneurs. »

XXXI. Tout ce que Solon venoit de dire fur la félicité de Tellus excita Crefus à lui demander quel étoit celui qu'il eftimoit après cet Athénien le plus heureux des hommes, ne doutant point que la feconde place *ne* lui appartînt. « Cléobis & Biton, répondit » Solon : ils étoient Argiens, & jouiffoient d'un bien » honnête : ils étoient outre cela fi forts, qu'ils avoient » tous deux également remporté des prix aux jeux » publics. On raconte d'eux auffi le trait fuivant. Les » Argiens célébroient une fête en l'honneur de Junon. » Il falloit abfolument que leur mere (75) fe rendît » au temple fur un char, traîné par une couple de » bœufs. Comme le tems de la cérémonie preffoit, & » qu'il ne permettoit pas (76) à ces jeunes-gens d'aller » chercher leurs bœufs, qui n'étoient point encore » revenus des champs, il fe mirent eux-mêmes fous » le joug, & tirant le char fur lequel leur mere étoit » montée ; ils le conduifirent ainfi quarante - cinq » ftades, jufqu'au temple de la Déeffe. Après cette » action, dont toute l'affemblée fut témoin, ils ter- » minerent leurs jours de la maniere la plus heureufe.

» & la Divinité fit voir, par cet événement, qu'il eſt
» plus avantageux à l'homme de mourir que de vivre.
» Les Argiens aſſemblés autour de ces deux jeunes-
» gens louoient leur (77) bon naturel, & les Argie-
» nes félicitoient la Prêtreſſe d'avoir de tels enfans.
» Celle-ci comblée de joie, & de l'action & des
» louanges qui en étoient le fruit, debout aux pieds
» de la ſtatue, pria la Déeſſe d'accorder à ſes deux
» fils, Cléobis & Biton, le plus grand bonheur que
» pût obtenir un mortel. Cette priere finie, après le
» ſacrifice & le feſtin ordinaire dans ces ſortes de
» fêtes, les deux jeunes-gens s'étant endormis dans
» le temple même, ne ſe réveillerent plus, & ter-
» minerent ainſi leur vie. Les Argiens les regardant
» comme deux perſonnages diſtingués, firent faire
» leurs (78) ſtatues, & les envoyerent au temple de
» Delphes (79). »

XXXII. Solon accordoit par ce diſcours le ſecond rang à Cléobis & Biton. « Athénien, repliqua Créſus
» en colere, faites-vous donc ſi peu de cas de ma
» félicité, que vous me jugiez indigne d'être comparé
» avec des hommes privés? Seigneur, reprit Solon,
» vous me demandez ce que je penſe de la vie hu-
» maine. Ai-je donc pu vous répondre autrement?
» moi qui ſais que la Divinité eſt jalouſe du (79) bon-
» heur des humains, & qu'elle ſe plaît à le troubler.
» Car dans une longue carriere on voit & l'on ſouffre
» bien des (80) choſes fâcheuſes. Je donne à un homme
» ſoixante-dix ans pour le terme de ſa vie. Ces ſoixante-

» dix ans (81) font vingt-cinq mille deux cens jours, » en omettant les mois intercalaires. mais si de deux » années (*a*) l'une, on ajoute un mois, afin que » les saisons se retrouvent précisément au tems » où elles doivent arriver, dans les soixante-dix » ans vous aurez trente-cinq mois intercalaires, » qui feront mille cinquante jours, lesquels ajoutés » à vingt-cinq mille deux cens, donneront vingt-» six mille deux cens cinquante jours. Or de ces » vingt-six mille deux cens cinquante jours, qui font » soixante-dix ans, vous n'en trouverez pas un qui » produise un événement absolument semblable. Il » faut donc convenir, Seigneur, que l'homme est » sujet à mille accidens. Vous me paroissez avoir des » richesses considérables & régner sur un peuple nom-» breux. Quant à votre demande, je ne puis y ré-» pondre, avant de sçavoir que vous ayiez fini vos » jours dans la prospérité. Car l'homme comblé de » richesses, n'est pas plus heureux que celui qui n'a » que le simple nécessaire, à moins que la fortune ne » l'accompagne, & que jouissant de toutes sortes de » biens, il ne termine heureusement sa carriere. Rien » de plus commun que le malheur dans l'opulence, » & le bonheur dans la médiocrité. Un homme puis-» samment riche, mais malheureux, n'a que deux » avantages sur celui qui n'a que du bonheur. Mais

---

(*a*) Dans le Grec : *Mais si de deux années, on veut en rendre une plus longue que l'autre d'un mois.....*

» celui-ci en a un grand nombre ſur le riche mal-
» heureux. L'homme riche eſt plus en état de contenter
» ſes déſirs, & de ſupporter de grandes pertes ; mais
» ſi l'autre ne peut ſoutenir de grandes pertes, ni
» ſatisfaire ſes paſſions, ſon bonheur le met à couvert
» des uns & des autres, & en cela il l'emporte ſur le
» riche. D'ailleurs il a l'uſage de tous ſes membres,
» il jouit d'une bonne ſanté, il n'éprouve aucun mal-
» heur, il eſt (82) beau & heureux en enfans. Si, à
» tous ces avantages vous ajoutez celui d'une belle
» mort, c'eſt cet homme là que vous cherchez ; c'eſt
» lui qui mérite d'être appellé (83) heureux. Mais
» avant ſa (84) mort, ſuſpendez votre jugement, ne
» lui donnez point ce nom, dites ſeulement qu'il eſt
» fortuné.

» Il eſt impoſſible qu'un homme réuniſſe tous ces avan-
» tages, de même qu'il n'y a point de pays qui ſe ſuffiſe
» & renferme tous les biens : car ſi un pays en a quelques-
» uns, il eſt privé de quelques autres ; le meilleur eſt
» celui qui en a le plus. Il en eſt ainſi de l'homme. Il
» n'y en a pas un qui ſe ſuffiſe à lui-même. s'il poſſede
» quelques avantages, d'autres lui manquent. Celui qui
» en a un plus grand nombre, qui les conſerve juſqu'à
» la fin de ſes jours, & ſort enſuite tranquillement de
» cette vie ; celui-là, Seigneur, mérite, à mon avis,
» d'être appellé heureux. Il faut conſidérer la fin de
» toutes choſes, & voir quelle en ſera l'iſſue. Car il
» arrive que Dieu, après avoir fait entrevoir la félicité à
» quelques hommes, la détruit ſouvent radicalement. »

XXXIII. Ainsi parla Solon. Il n'avoit rien dit d'agréable à Crésus, & ne lui avoit pas témoigné la moindre estime; aussi fut-il renvoyé de la Cour. Il est probable qu'on traita de grossier (84*) un homme qui, sans égards aux biens présens, vouloit qu'en tout on envisageât la fin.

XXXIV. Après le départ de Solon, la vengeance des Dieux éclata d'une maniere terrible sur Crésus, en punition, comme on peut le conjecturer, de ce qu'il s'estimoit le plus heureux de tous les hommes. Un songe qu'il eut aussi-tôt après, lui annonça (*a*) les malheurs dont un de ses fils étoit menacé. Il en avoit deux; l'un, affligé d'une disgrace naturelle; il étoit (85) muet: l'autre, surpassoit en tout les jeunes-gens de son âge; il se nommoit Atys. C'est donc cet Atys que le songe indiqua à Crésus, comme devant périr d'une arme de fer. Le Roi réfléchit à son réveil sur ce songe; tremblant pour son fils, il lui choisit une épouse, & l'éloigne des armées, à la tête desquelles il avoit coutume de l'envoyer. Il fit aussi ôter les dards, les piques & toutes sortes d'armes offensives (*b*) des appartemens des hommes où elles étoient suspendues, & les fit (*c*) porter dans des maga-

---

(*a*) Dans le Grec: *Lui montra la vérité des maux qui devoient arriver à son fils.* Il ne parle ainsi, que parce que l'incommodité de l'autre le faisoit en quelque sorte regarder comme nul.

(*b*) Dans le Grec: *Dont les hommes font usage à la guerre.*

(*c*) Dans le Grec: *Entasser.*

ſins, de peur qu'il n'en tombât quelqu'une ſur ſon Fils.

XXXV. Pendant que Créſus étoit occupé des noces de ce jeune Prince, arrive à Sardes un malheureux dont les mains étoient impures : cet homme étoit Phrygien, & iſſu du Sang Royal. Arrivé au palais, il pria Créſus de le purifier ſuivant les loix du pays. Ce Prince le purifia. Les expiations (86) chez les Lydiens, reſſemblent beaucoup à celles qui ſont uſitées en Grece. Après la cérémonie, Créſus voulut ſçavoir d'où il venoit, & qui il étoit. « Etranger, lui dit-il, qui » êtes-vous ? De quel canton de Phrygie êtes-vous » venu à ma Cour comme (87) ſuppliant ? Quel » homme avez-vous tué, ou quelle femme ? Seigneur, » je ſuis Fils de (88) Gordius, & Petit-Fils de Midas : » je m'appelle Adraſte : j'ai tué mon Frere, ſans le » vouloir. Chaſſé par mon Pere & dépouillé de tout, » je ſuis venu chercher ici un aſyle. Vous ſortez, » reprit Créſus, d'une maiſon que j'aime. Vous êtes » chez des Amis ; rien ne vous manquera dans mon » palais, tant que vous jugerez à propos d'y reſter. » Supportez *(a)* votre malheur avec patience ; c'eſt » le moyen de l'adoucir. Adraſte demeura donc à la » Cour *(b)* de Créſus. »

(*a*) Dans le Grec : *En ſupportant très-légerement ce malheur, vous ferez un gain conſidérable.*

(*b*) Dans le Grec : *Vécut dans le Palais de Créſus.* Si on lit ἐν Κροίσου, comme on trouve dans le Manuſcrit *B.* de la

XXXVI. Dans ce même tems il parut en Mysie, un sanglier d'une grosseur énorme, qui, descendant du mont Olympe, faisoit un grand dégât dans les campagnes. Les Mysiens l'avoient attaqué à diverses reprises; mais ils ne lui avoient fait aucun mal, & il leur en avoit fait beaucoup. Enfin ils s'adresserent à Crésus : « Seigneur, lui dirent leurs Députés, il a » paru sur nos terres un effroyable sanglier, qui ra- » vage nos (89) campagnes; malgré nos efforts nous » n'avons pu nous en défaire. Nous vous supplions » donc d'envoyer avec nous le Prince votre Fils, à » la tête d'une troupe de jeunes-gens choisis, & votre » meute, afin d'en purger le pays. » Crésus se rappellant le songe qu'il avoit eu, leur répondit : « Ne » me parlez pas davantage de mon Fils, je ne puis » l'envoyer avec vous. Nouvellement marié, il n'est » maintenant occupé que (90) de ses amours; mais » je vous donnerai mon équipage de chasse, avec » l'élite de la jeunesse Lydiene, à qui je recomman- » derai de s'employer avec ardeur pour vous délivrer » de ce sanglier. »

XXXVII. Les Mysiens (91) furent très-contents de cette réponse; mais Atys, qui avoit entendu leur demande & le refus qu'avoit fait Crésus de l'envoyer avec eux, entra sur ces entrefaites, & s'adressant à ce Prince : « Mon Pere, lui dit-il, les actions les plus

---

Bibliotheque du Roi, cela signifiera qu'Adraste tiroit sa subsistance de Crésus, ce qui revient au même.

» nobles & les plus généreuses m'étoient autrefois
» permises, je pouvois m'illustrer à la guerre & à la
» chasse ; mais vous m'éloignez aujourd'hui de l'une
» & de l'autre, quoique vous n'ayez remarqué en
» moi ni lâcheté ni foiblesse. De quel œil me verra-
» t-on (92) aller à la place publiquè, ou en revenir ?
» Quelle opinion auront de moi nos Citoyens ?
» Quelle idée en aura la jeune Princesse que je viens
» d'épouser ? A quel homme se croira-t-elle unie ?
» Permettez-moi donc, Seigneur, d'aller à cette
» chasse avec les Mysiens ; ou, tâchez *(a)* de me
» convaincre de la solidité des raisons qui vous ont
» déterminé à en agir de la sorte.

XXXVIII. » Mon Fils, reprit Crésus, si je vous
» empêche d'aller à cette chasse, ce n'est pas que j'ai
» remarqué dans votre conduite la moindre lâcheté,
» ou quelqu'autre chose qui m'ait déplû ; mais un *(b)*
» songe m'a fait connoître que vous aviez peu de
» tems à vivre, & que vous deviez périr d'une arme
» de fer. C'est uniquement à cause de ce songe que
» je me suis pressé de vous marier ; c'est pour cela
» que je ne vous envoie pas à cette expédition, &
» que je prends toutes sortes de précautions pour
» vous dérober, du moins, pendant ma vie, au

(*a*) Dans le Grec : *Ou persuadez-moi par vos discours, que ces choses faites ainsi, sont mieux.*

(*b*) Dans le Grec : *Une vision que j'ai eue en songe, pendant mon sommeil.*

» malheur qui vous menace. Je n'ai que vous d'enfant, » car mon autre Fils, disgràcié de la (93) nature, » n'existe plus pour moi.

XXXIX. » Mon Pere, repliqua le jeune Prince, » après un pareil songe, le soin avec lequel vous » me gardez est bien excusable : mais il me semble » que vous ne saisissez pas le sens de cette vision ; » puisque vous vous y êtes trompé, je dois vous » l'expliquer. Ce songe, dites-vous, vous a fait con- » noître que je devois périr d'une arme de fer. Mais » un sanglier a-t-il des mains ? Est-il armé de ce fer » aigu que vous craignez ? Si votre songe vous eût » appris que je dusse mourir d'une défense de san- » glier, ou de quelqu'autre maniere semblable, on » approuveroit *(a)* vos précautions ; mais il n'est » question que d'une pointe de fer. Puis donc que » ce ne sont pas des hommes que j'ai à combattre, » laissez-moi partir.

XL. » Mon Fils, répond Crésus *(b)*, votre inter- » prétation est plus juste que la mienne. Je cède à » vos raisons, ma défense est révoquée, la chasse que » vous desirez vous est permise.

XLI. » En même-tems il mande le Phrygien » Adraste, & lui dit : Vous étiez sous les *(94)* coups » du malheur, Adraste, (me préserve le Ciel de

---

(*a*) Dans le Grec : *Il vous faudroit faire ce que vous faites.*

(*b*) Dans le Grec : *Vous l'emportez sur moi, en développant le sens de mon songe, & puis donc que vous m'avez vaincu, je change de sentiment.*

» vous le reprocher) je vous ai purifié, je vous ai reçu
» dans mon palais, où je pourvois à tous vos besoins :
» prévenu par mes bienfaits, vous me devez quelque
» retour. Mon Fils part pour la chasse : je vous confie
» la garde de sa personne : préservez-le des brigands
» qui pourroient vous attaquer sur la route. D'ail-
» leurs (95) il vous importe de rechercher les occa-
» sions de vous signaler : vos Peres vous l'ont ensei-
» gné, la vigueur de votre âge vous le permet.

XLII. » Seigneur, répondit Adraste, sans un pareil
» motif je n'irois point à ce combat. Au comble du
» malheur, me mêler à des hommes de mon âge &
» plus heureux, je n'en ai pas le *(a)* droit ; je n'en
» ai pas la volonté : souvent je m'en suis abstenu.
» Mais vous le désirez : il faut vous obliger, il faut
» reconnoître vos bienfaits : je suis prêt à obéir. Soyez
» sûr que votre Fils, confié à ma garde, reviendra
» sain & sauf, autant qu'il dépendra de son gar-
» dien. »

XLIII. Le Prince Atys & lui partirent après cette réponse avec une troupe de jeunes-gens d'élite & la meute du Roi. Arrivés au mont Olympe, on cherche le sanglier, on le trouve, on l'environne, on lance sur lui des traits. Alors cet étranger, cet Adraste, purifié d'un meurtre, lance un javelot, manque le sanglier, & frappe le fils (96) de Crésus. Ainsi le jeune Prince fut percé d'un fer aigu ; ainsi fut accompli le

---

(a) Dans le Grec : *Cela n'est pas juste.*

songe du Roi. Aussi-tôt un courier dépêché à Sardes, apprit au Roi la nouvelle du combat, & le sort de son fils.

XLIV. Crésus, troublé de sa mort, la ressentit d'autant plus vivement qu'il avoit lui-même purifié d'un homicide celui qui en étoit l'auteur. S'abandonnant à toute sa douleur, il invoquoit Jupiter Expiateur, le prenoit à témoin du mal que lui avoit fait cet étranger; il l'invoquoit encore comme Protecteur de (97) l'hospitalité & de l'amitié; comme protecteur de l'hospitalité, parce qu'en donnant à cet étranger une retraite dans son palais, il y avoit *(a)* reçu sans le savoir le meurtrier de son fils; comme Dieu de l'amitié, parce qu'ayant chargé Adraste de la garde de son fils, il avoit trouvé en lui son plus cruel ennemi.

XLV. Quelques tems après, les Lydiens arriverent avec le corps d'Atys, suivi du meurtrier. Adraste debout devant le cadavre, les mains étendues vers Crésus, le conjure de l'immoler sur son fils, la vie lui étant devenue odieuse, depuis qu'à son premier crime il en a ajouté un second, en tuant celui qui (98) l'avoit purifié. Quoi qu'accablé de douleur, Crésus ne put entendre le discours de cet étranger sans être ému de compassion. « Adraste, lui dit-il, en vous condamnant (99) vous-même à la mort, vous satisfaites » pleinement ma vengeance. Vous (100) n'êtes pas » l'auteur de ce meurtre, puisqu'il est involontaire;

(*a*) Dans le Grec : *Il avoit nourri.*

» je n'en accuse que celui des Dieux qui me l'a prédit. » Crésus rendit les derniers devoirs à son fils, & ordonna qu'on lui fît des funérailles convenables à (101) son rang. La cérémonie achevée & le silence régnant autour du monument, cet *(a)* Adraste, qui avoit été le meurtrier de son propre frere, le (102) meurtrier de celui qui l'avoit purifié, sentant qu'il étoit le plus malheureux de tous les hommes, se tua sur le tombeau d'Atys.

XLVI. Crésus pleura deux ans la mort de son fils. Mais l'empire d'Astyages, fils de Cyaxares, détruit par Cyrus, fils de Cambyses, & celui des Perses, qui prenoit de jour en jour de nouveaux accroissements, lui firent mettre un terme à sa douleur. Il ne pensa plus qu'aux moyens de réprimer cette puissance, avant qu'elle devînt plus formidable. Tout occupé de cette pensée, il résolut sur-le-champ d'éprouver les Oracles de la Grece & l'Oracle de la Libye. Il envoya des Députés en divers endroits, les (103) uns à Delphes, les autres à Abes en Phocide, les autres à Dodone, quelques-uns à l'Oracle d'Amphiaraüs, à l'Antre de Trophonius, & aux Branchides dans la Milésie : voilà les Oracles de Grece que Crésus fit consulter. Il en dépêcha aussi en Libye, au Temple de Jupiter Ammon. Ce Prince n'envoya ces Députés que pour éprouver ces Oracles, & au cas qu'ils rendissent des réponses

(a) Dans le Grec : *Mais Adraste, fils de Gordius, petit-fils de Midas.*

conformes

conformes à la vérité, il se proposoit de les consulter une seconde fois, pour sçavoir s'il devoit faire la guerre aux Perses.

XLVII. Il donna ordre aux Députés qu'il envoyoit pour sonder les Oracles, de les consulter le centieme (104) jour, à compter de leur départ de Sardes, de leur demander ce que Crésus, fils d'Alyattes, Roi de Lydie, faisoit ce jour-là, & de lui rapporter par écrit la réponse de chaque Oracle. On ne connoît que la réponse de l'Oracle de Delphes, & l'on ignore quelle fut celle des autres Oracles. Aussi-tôt que les Lydiens furent entrés dans le temple de Delphes pour consulter le Dieu, & qu'ils eurent interrogé la Pythie sur ce qui leur avoit été prescrit, elle leur répondit (a) ainsi : « Je connois le nombre des grains de sable, & » les bornes de la mer. je comprends le langage du » muet; j'entends la voix de celui qui ne parle point. » Mes (105) sens sont frappés de l'odeur d'une tortue » qu'on fait cuire avec de la chair d'agneau, dans » une chaudiere d'airain, dont le couvercle est aussi » d'airain. »

XLVIII. Les Lydiens ayant mis par écrit cette réponse de la Pythie, partirent de Delphes, & revinrent à Sardes. Quand les autres Députés envoyés en divers pays, furent aussi de retour avec les réponses des Oracles; Crésus les ouvrit, & les examina chacune en particulier. Il y en eut sans doute qu'il n'approuva

(a) Le Grec ajoute : *En vers hexametres.*

point ; mais dès qu'il eut (a) entendu celle de l'Oracle de Delphes, il la reconnut pour vraie, & (106) l'adora, persuadé que cet Oracle étoit le seul véritable, comme étant le seul qui eût découvert ce qu'il faisoit. En effet, après le départ des Députés, qui alloient consulter les Oracles, au jour convenu, voici ce dont il s'étoit avisé. Il avoit imaginé la chose la plus impossible à deviner & à connoître. Ayant lui-même coupé par morceaux une tortue & un agneau, il les avoit fait cuire ensemble dans un vase d'airain, dont le couvercle étoit de même métal. Telle fut la réponse de Delphes.

XLIX. Quant à celle que reçurent les Lydiens dans le temple d'Amphiaraüs, après les cérémonies & les sacrifices prescrits par les loix, je n'en puis rien dire. On sçait uniquement que Crésus reconnut aussi la véracité de cet Oracle.

L. Ce Prince tâcha ensuite de se rendre propice le Dieu de Delphes, par de somptueux sacrifices, dans lesquels on immola trois mille victimes de toutes les (107) espéces d'animaux qu'il est permis d'offrir aux Dieux. Il fit ensuite brûler sur un grand bucher des lits dorés & argentés, des vases d'or, des robes de pourpre & autres vêtements ; s'imaginant par cette profusion se rendre le Dieu plus favorable. Il enjoignit aussi aux Lydiens d'immoler au Dieu toutes les victimes que chacun auroit en sa puissance. Ayant fait fondre,

(a) Il se les faisoit sans doute lire.

après ce sacrifice, une prodigieuse quantité d'or, il en fit faire cent dix-sept demi-plinthes, dont les plus longues avoient six palmes, & les plus petites trois, sur une d'épaisseur. Il y en avoit quatre d'or affiné, & du poids (108) d'un talent & demi; les autres étoient d'un or pâle, & pesoient deux talents. Il fit faire aussi un (109) lion d'or fin, du poids de dix talents. On le plaça sur ces demi-plinthes; mais il tomba lorsque le temple de Delphes fut brûlé. Il est maintenant dans le (110) trésor des Corinthiens, & il ne pese plus que six talents & demi, parce que dans l'incendie du temple il s'en fondit trois talents & demi.

LI. Ces ouvrages achevés, Crésus les envoya à Delphes, avec beaucoup d'autres présens; deux *(a)* crateres extrêmement grands, l'un d'or, & l'autre d'argent. Le premier étoit à droite en entrant dans le temple, & le second à gauche. On les transporta aussi ailleurs lors de l'incendie du temple. Le cratere d'or est aujourd'hui dans le trésor des Clazoméniens : il pese huit talents & demi, & douze mines. Celui d'argent est dans l'angle du vestibule du Temple : il tient six cents amphores. Les Delphiens y mêlent l'eau avec le vin aux fêtes (111) appellées Théophanies. Ils disent que c'est un ouvrage de Théodore (112) de Samos, & je le crois d'autant plus volontiers, que cette piece me paroît d'un travail exquis. Le même Prince y en-

---

(a) Cratere, sorte de grand vase qui ne servoit point à boire, mais seulement à mêler l'eau avec le vin.

voya auſſi quatre muids d'argent, qui ſont dans le tréſor des Corinthiens, deux baſſins (113) pour l'eau luſtrale, dont l'un eſt d'or, & l'autre d'argent. Sur celui d'or eſt gravé le nom des Lacédémoniens, & ils prétendent avoir fait cette offrande, mais à tort; il eſt certain que c'eſt auſſi un préſent de Créſus. Un habitant de Delphes y a mis cette inſcription pour flatter les Lacédémoniens. J'en tairai (114) le nom, quoique je le ſache fort-bien. Il eſt vrai qu'ils ont donné l'enfant, à travers la main duquel l'eau coule & ſe répand; mais ils n'ont fait préſent ni de l'un ni de l'autre de ces deux baſſins. A ces dons Créſus en ajouta pluſieurs autres de moindre prix, par exemple, des (115) plats d'argent de forme ronde, & une ſtatue d'or de trois coudées de haut, repréſentant une femme. Les Delphiens diſent que c'eſt celle de ſa (116) Pannetiere. Il y fit auſſi porter les colliers & les ceintures de la Reine ſa femme; tels ſont les préſens qu'il fit à Delphes.

LII. Quant à Amphiaraüs, ſur ce qu'il apprit de ſon mérite & de ſes malheurs, il lui dédia un bouclier d'or maſſif, avec une pique d'or maſſif, c'eſt-à-dire, dont la hampe étoit d'or, ainſi que (117) le fer. De mon tems on voyoit encore l'un & l'autre à Thebes, dans le temple d'Apollon (118) Iſménien.

LIII. Les Lydiens, chargés de porter ces préſens aux Oracles de Delphes & d'Amphiaraüs, avoient ordre de demander ſi Créſus devoit faire la guerre aux Perſes, & joindre à ſon armée des troupes auxiliaires.

A leur arrivée les Lydiens présenterent les offrandes, & consulterent les Oracles en ces termes. « Crésus, Roi des » Lydiens & autres Nations, persuadé que vous êtes les » seuls véritables Oracles qu'il y ait dans le monde, vous » envoye ces présens, qu'il croit dignes de votre (*a*) » habileté. Maintenant il vous demande s'il doit mar- » cher contre les Perses, & s'il doit joindre à son » armée des troupes auxiliaires (*b*). » Les réponses des deux Oracles furent les mêmes. Ils prédirent l'un & l'autre à ce Prince, que s'il entreprenoit la guerre contre les Perses, il (119) détruiroit un grand Empire, & lui conseillerent de rechercher l'amitié des Etats de la Grece, qu'il auroit reconnu pour les plus puissants.

LIV. Crésus, charmé de ces réponses, & concevant l'espoir de renverser l'Empire de Cyrus, envoya de nouveau des Députés à (120) Pytho, pour distribuer à chacun des habitans (il en sçavoit le nombre) deux staters d'or par tête. Les Delphiens accorderent, par reconnoissance, à Crésus & aux Lydiens, la prérogative de consulter les premiers l'Oracle, l'immunité (121), la préséance & le privilége perpétuel de devenir Citoyens de Delphes quand ils le désireroient.

LV. Crésus ayant envoyé ces présens aux Delphiens; interrogea le Dieu pour la troisieme fois; car depuis

---

(*a*) Le Dieu avoit découvert & expliqué ce que faisoit Crésus. Voyez ci-dessus §. XLVIII.

(*b*) Il y a dans le Grec après cela : *Ce furent là les demandes des Députés.*

qu'il en eut reconnu la véracité, il ne *(a)* cessa plus d'y avoir recours. Il lui demanda donc si sa Monarchie seroit de longue durée; la Pythie lui répondit en ces termes : « Quand un Mulet sera Roi des Medes, fuis » alors, Lydien efféminé, sur les bords de l'Hermus : » garde-toi de résister, & ne rougis point de ta lâ- » cheté. »

LVI. Cette réponse fit encore plus de plaisir à Crésus que toutes les autres. Persuadé qu'on ne verroit jamais sur le trône des Medes un mulet (*b*), il conclut que, ni lui ni ses descendans ne seroient jamais privés de la Puissance Souveraine. Ce Prince ayant recherché avec soin quels étoient les Peuples les plus puissants de la Grece, dans le dessein de s'en faire des amis; il trouva que les Lacédémoniens & les Athéniens tenoient le premier rang, les uns parmi les Doriens, les autres parmi les Ioniens. Ces Nations autrefois étoient en effet les plus distinguées, l'une étant Pélasgique, & l'autre Hellénique. La premiere (122) n'est jamais sortie de son pays, & l'autre a souvent changé de demeure. Les Hellenes habitoient en effet la Phthiotide sous le regne de Deucalion, & sous celui de Dorus, fils d'Hellen, le pays appellé Histiæotide, au pied des monts Ossa & Olympe. Chassés de l'Histiæotide par les Cadméens, ils allerent s'établir dans le Pinde, & furent appellés Macédnes. De-là ils passerent dans la

---

(*a*) Dans le Grec : *Il s'en rassasia.*

(*b*) Le Grec ajoute : *Au lieu d'un homme.*

Dryopide, & de la Dryopide (*a*) dans le Péloponnese, où ils ont été appellés Doriens.

LVII. Quelle langue parloient alors les Pélasges, c'est un article sur lequel je ne puis rien affirmer. S'il est permis de fonder des conjectures sur quelques restes de ces Pélasges, qui existent encore aujourd'hui à Crestone (123), au-dessus des Tyrrhéniens, & qui jadis, voisins des Doriens d'aujourd'hui, habitoient la terre appellée maintenant Thessaliotide; si à ces Pélasges on ajoute ceux (124) qui ont fondé Placie & Scylacé (*b*) sur l'Hellespont & qui ont demeuré autrefois avec (125) les Athéniens, & les habitans d'autres villes Pélasgiques dont le nom s'est changé : il résulte de ces conjectures, si l'on peut s'en autoriser, que les Pélasges parloient une langue (126) barbare. Or, si tel étoit l'idiôme de toute la Nation, il s'ensuit que les Athéniens, Pélasges d'origine, oublierent leur langue en devenant Hellenes, & qu'ils apprirent celle de ce dernier peuple; car le langage des (127) Crestoniates & des (128) Placiens, qui est le même, n'a rien de commun avec celui d'aucuns de leurs voisins : preuve évidente que ces deux Peuplades de Pélasges conservent encore de nos jours, l'idiôme qu'elles porterent dans ces pays en venant s'y établir.

LVIII. Quant à la Nation Hellénique, depuis son

(*a*) Voyez Livre VIII, §. XXXI.

(*b*) Placie & Scylacé sont sur la Propontide; mais voyez notre Index Géographique, art. Hellespont.

origine, elle a toujours parlé la même langue ; du moins cela me paroît ainsi. Foible, séparée des Pélasges & tout-à-fait petite dans son commencement, elle est devenue aussi considérable que plusieurs autres Nations, principalement depuis qu'un grand nombre de Peuples Barbares se sont incorporés avec elle ; & c'est indépendamment (129) des autres raisons, ce qui, à mon avis, a empêché l'agrandissement des Pélasges, qui étoient Barbares.

LIX. Crésus apprit que les Athéniens, l'un de ces peuples, partagés en diverses (130) factions, étoient sous le joug de Pisistrate, fils d'Hippocrates, alors Tyran d'Athenes. Hippocrates étoit (*a*) un simple particulier ; il lui arriva aux jeux Olympiques un prodige mémorable. Il avoit offert un sacrifice ; les chaudieres, près de l'Autel, remplies des victimes & d'eau, bouillirent & déborderent sans feu. Chilon de Lacédémone qui, par hazard étoit présent, témoin de ce prodige, conseilla à Hippocrates de ne point prendre de femme féconde, ou s'il en avoit une, de la répudier ; & s'il lui étoit né un fils, de ne le point reconnoître. Hippocrates ne voulut point déférer aux conseils de Chilon. Quelques-tems après nâquit le Pisistrate dont nous parlons, qui, dans la querelle entre les habitans des

(*a*) C'est-à-dire qu'il n'occupoit alors aucune place dans l'Etat. Il étoit de la naissance la plus distinguée, & descendoit de Pélée, ainsi que Nestor. Codrus, qui régna à Athenes, étoit de la même Maison. Voyez Hérod. Liv. V, §. LXV.

côtes maritimes, commandés par Mégaclès, Fils d'Alcméon, & ceux de la plaine, ayant à leur tête Lycurgue, fils d'Ariſtolaïdes, pour ſe frayer une route (*a*) à la Tyrannie, ſuſcita un troiſieme parti. Il aſſembla donc ce parti, ſous prétexe de défendre les (131) montagnards voici la ruſe qu'il imagina. S'étant fait (132) des bleſſures à lui & à ſes mulets, il pouſſa ſon char vers la place publique, comme s'il ſe fût échappé des mains de ſes ennemis, qui avoient voulu le tuer lorſqu'il alloit à la campagne. Il conjura les Athéniens de lui accorder une garde : il leur rappella la gloire dont il s'étoit couvert à la tête de leur armée (133) contre les Mégariens, la priſe de (134) Niſée, & leur cita pluſieurs autres traits de valeur. Le peuple trompé lui donna pour garde (135) un certain nombre de Citoyens choiſis, qui le ſuivoient, armés de bâtons, au lieu de piques. Piſiſtrate les fit ſoulever, & s'empara, par leur moyen, (136) de la citadelle. Dès ce moment il fut maître d'Athenes, mais ſans troubler l'exercice des Magiſtratures, ſans altérer les loix; il mit le bon ordre dans la ville, & la gouverna ſagement (137) ſuivant ſes uſages. Peu de tems après les Factions réunies de Mégaclès & de Lycurgue chaſſerent l'Uſurpateur.

LX. Ce fut ainſi que Piſiſtrate, pour la premiere fois, ſe rendit maître d'Athenes, & qu'il fut dépouillé de la Tyrannie, qui n'avoit pas encore eu le tems de

(*a*) Dans le Grec : *Affectant la Tyrannie.*

jetter de profondes racines. Ceux qui l'avoient chaſſé renouvellerent bientôt après leurs anciennes querelles. Mégaclès, aſſailli de toutes parts par la Faction contraire, fit propoſer par un Héraut, à Piſiſtrate, de le rétablir s'il vouloit épouſer (138) ſa fille. Piſiſtrate accepta ſes offres, & s'étant engagé à remplir cette condition, il imagina, de concert avec Mégaclès, pour ſon rétabliſſement, un moyen d'autant plus ridicule à mon avis, que dès la plus haute antiquité les Hellenes ont été diſtingués des Barbares, comme plus adroits & plus (*a*) ingénieux, & que les auteurs de cette trame avoient affaire aux Athéniens, peuple qui a la réputation d'être le plus ſpirituel de la Grece.

Il y avoit à Pæania, bourgade de l'Attique, une certaine femme nommée (139) Phya, qui avoit quatre (*b*) coudées de haut moins trois doigts, & d'ailleurs d'une grande beauté. Ils armerent cette femme de pied en cap, & l'ayant fait monter ſur un char, parée de tout ce qui pouvoit relever ſa beauté, ils lui firent prendre le chemin d'Athenes. Ils étoient précédés de Hérauts qui, à leur arrivée dans la ville, ſe mirent à crier ſuivant les ordres qu'ils avoient reçus: « Athéniens recevez favorablement Piſiſtrate, que

(*a*) Dans le Grec : *Et plus éloignés de la ſotte bonhomie.*

(*b*) C'eſt-à-dire cinq pieds près de deux pouces, ſuivant l'évaluation de M. d'Anville, dans ſon traité des Meſures Itinéraires.

» Minerve (*a*), touchée de son mérite, ramene elle-
» même dans sa citadelle. » Les Hérauts alloient ainsi de côté & d'autre, répétant la même injonction. aussitôt le bruit se répand que Minerve ramenoit Pisistrate. Les bourgades en sont imbues : la ville ne doute pas que cette femme ne soit la Déesse. On lui adresse des vœux, on reçoit le Tyran (140) de sa main.

LXI. Pisistrate ayant ainsi recouvré la Puissance Souveraine, épousa la fille de Mégaclès, suivant l'accord fait entr'eux. Mais, comme il avoit des fils déjà grands, & que les Alcméonides passoient pour être sous (141) l'anathême, ne voulant point d'enfans de sa nouvelle femme, il n'avoit avec elle qu'un commerce contre nature. La jeune femme tint dans les commencemens cet outrage secret ; mais dans la suite elle le révéla de son propre mouvement à sa mere, ou sur les questions que celle-ci lui fit. Sa mere en fit part à Mégaclès son mari, qui, indigné de l'affront que lui faisoit son gendre, se reconcilia dans sa colere avec la Faction opposée.

Pisistrate, informé de ce qui se tramoit contre lui, abandonna l'Attique, & se retira à (142) Erétrie, où il tint conseil avec ses fils. Hippias lui conseilla de recouvrer la Tyrannie. Son avis (143) prévalut. Alors les Pisistratides ramasserent les présens des villes qu'ils avoient (144) en quelque sorte prévenues par leurs bienfaits. Plusieurs donnerent des sommes considé-

(*a*) Dans le Grec : *L'honorant plus que tous les hommes.*

rables ; mais les Thébains ſe diſtinguerent par leur libéralité. Quelques-tems après, pour le dire en peu de mots, tout ſe trouva prêt pour leur retour. Il leur vint du Péloponneſe des troupes Argienes, qu'ils prirent à leur ſolde, & un Naxien, nommé Lygdamis, redoubla leur ardeur par un ſecours volontaire de troupes & d'argent.

LXII. Ils partirent donc d'Erétrie, & revinrent dans l'Attique au commencement de la onzieme (145) année. D'abord ils s'emparerent de Marathon, & ayant aſſis leur camp dans cet endroit, ceux de leur parti s'y rendirent en foule, les uns d'Athenes, les autres des bourgades voiſines, tous préférant la Tyrannie à la Liberté (*a*).

Les habitans de la ville ne firent aucune attention à Piſiſtrate, tant qu'il fut occupé à lever de l'argent, & même après qu'il ſe fût rendu maître de Marathon. Mais ſur la nouvelle qu'il s'avançoit de Marathon droit à Athenes, ils allerent avec toutes leurs forces à ſa rencontre. Cependant Piſiſtrate & les ſiens étant partis de Marathon, tous réunis en un même corps, approchoient de la ville. Ils arriverent près du temple de Minerve (*b*) Pallénide, & ce fut en face de ce temple qu'ils aſſirent leur camp. Là un Devin d'Acharnes (146), nommé Amphilyte, inſpiré (147) par les

---

(*a*) Le Grec ajoute : *Ils ſe raſſemblerent donc.*

(*b*) Cette Minerve étoit ainſi nommée, parce qu'elle avoit un Temple dans le Bourg de Pallene.

Dieux, vint se présenter à Pisistrate (*a*). « Le filet » est jetté, lui dit-il, les rets sont tendus : la nuit, » au clair de la lune, les thons s'y jetteront en » foule. »

LXIII. Ainsi parla le Devin, inspiré par le Dieu. Pisistrate saisit le sens de l'Oracle, l'accepta, & fit incontinent marcher son armée. Les (148) citoyens d'Athenes avoient déjà pris leur repas, & se livroient, les uns au jeu de dez, les autres au sommeil. Pisistrate, tombant sur eux avec ses troupes, les mit (149) en déroute. Pendant la fuite, il s'avisa d'un moyen très-sage pour les tenir dispersés & les empêcher de se rallier. Il fit monter à cheval (150) ses fils, & leur ordonna de prendre les devans. Ils atteignirent les fuyards, & les exhorterent de la part de Pisistrate à prendre courage, & à retourner chacun chez soi.

LXIV. Les Athéniens obéirent, & Pisistrate (151) s'étant ainsi rendu maître d'Athenes pour la troisieme fois, affermit sa Tyrannie par le moyen de ses troupes auxiliaires, & des grandes sommes d'argent qu'il tiroit en partie (152) de l'Attique, & en partie du fleuve Strymon. Il l'affermit encore par sa conduite avec les Athéniens qui avoient tenu ferme (153) dans la derniere action, & qui n'avoient pas sur le champ pris la fuite : il s'assura de leurs (154) enfans, qu'il envoya à Naxos ; car il avoit conquis cette île, & en avoit

(*a*) Dans le Grec : *Lequel l'abordant, lui dit cet Oracle en vers hexametres.*

donné le gouvernement à Lygdamis. Il l'affermit enfin en purifiant (155) l'île de Délos, suivant l'ordre des Oracles. Voici comment (156) se fit cette purification. De tous les lieux d'où l'on voyoit le temple, il fit exhumer (157) les cadavres, & les fit transporter dans un autre canton de l'île. Pisistrate eut d'autant moins de peine a établir sa Tyrannie sur les Athéniens, que les uns avoient été tués dans le combat, & que les autres avoient abandonné leur patrie, & s'étoient sauvés avec Mégaclès (158).

LXV. Tels étoient les embarras où Crésus apprit que se trouvoient alors les Athéniens. Quant aux Lacédémoniens, on lui dit qu'échappés à des pertes considérables, ils prenoient enfin le dessus dans la guerre contre les Tégéates. En effet, sous le regne de Léon & (158*) d'Agasiclès, les Lacédémoniens, vainqueurs dans leurs autres guerres, avoient échoué contre les seuls Tégéates. Long-tems auparavant ils étoient les plus mal policés de presque tous les Grecs, & n'avoient aucun commerce avec les étrangers, ni même entr'eux ; mais dans la suite ils passerent, de la maniere que je vais dire, à une meilleure législation. Lycurgue (159) jouissoit à Sparte de la plus haute estime. Arrivé à Delphes pour consulter l'Oracle, à peine fut-il entré dans le temple, qu'il entendit ces mots de la Pythie : « Te voilà dans mon temple *(a)*

(a) Dans le Grec : *Dans mon temple gras*, épithéte ordinaire aux temples où l'on immole beaucoup de victimes.

» célebre, Ami de Jupiter & des habitans de l'Olympe, » mon Oracle incertain balance s'il te déclarera un » Dieu ou un homme ; je te crois plutôt un Dieu ». Quelques-uns ajoutent (160) que la Pythie lui dicta les loix qui s'obſervent maintenant à Sparte. Mais les Lacédémoniens conviennent eux-mêmes que Lycurgue apporta ces loix de Crete, après avoir été tuteur de ſon neveu (161), ſous le regne (162) de Léobotas. En effet, auſſi-tôt après la tutelle, il réforma les loix anciennes, & prit des meſures (163) contre la tranſgreſſion des nouvelles. Il régla enſuite ce qui concernoit la guerre : les (164) Enomoties, les Triacades & les (*a*) Syſſities. Outre cela, il inſtitua les (165) Ephores & les (166) Sénateurs.

LXVI. Ce fut ainſi que les Lacédémoniens ſubſtituerent des loix ſages à leurs anciennes coutumes. Ils éleverent à ce Légiſlateur un temple (167) après ſa mort, & lui rendent encore aujourd'hui de grands honneurs. Comme ils habitoient un pays fertile & très-peuplé, leur République ne tarda pas à s'accroître & à devenir floriſſante. Mais ennuyés du repos, & ſe croyant (167*) ſupérieurs aux Arcadiens, ils conſulterent l'Oracle de Delphes, ſur la conquête de l'Arcadie. La Pythie répondit : » Tu me demandes l'Arcadie : » ta demande eſt exceſſive, je la refuſe : l'Arcadie a » des guerriers nourris de gland, qui repouſſeront ton » attaque : je ne te porte pas cependant envie : je te

(*a*) Les repas communs.

» donne Tégée pour y danser, & ses belles plaines » pour les mesurer au cordeau ».

Sur cette réponse les Lacédémoniens renoncerent au reste de l'Arcadie, & munis de chaînes, ils marcherent contre les Tégéates, qu'ils regardoient déjà comme leurs esclaves, sur la foi d'un oracle équivoque ; mais ayant eu (168) du dessous dans la bataille, tous ceux qui tomberent vifs entre les mains de l'ennemi, furent (*a*) chargés des chaînes qu'ils avoient apportées, & travaillant en cet état aux terres des Tégéates, ils les mesurerent au cordeau. Ces chaînes subsistent encore à présent (169) à Tégée ; elles sont appendues autour du temple de Minerve Alea (170).

LXVII. Les Lacédémoniens avoient été continuellement malheureux dans leur premiere guerre contre les Tégéates ; mais du tems de Crésus, & sous le regne d'Anaxandrides & d'Ariston, à Sparte, ils acquirent de la supériorité, par les moyens que je vais dire. Comme ils avoient toujours eu du dessous contre les Tégéates, ils envoyerent demander à l'Oracle de Delphes, quel Dieu ils devoient se rendre propice pour avoir l'avantage sur leurs ennemis. La Pythie leur répondit qu'ils en triompheroient, s'ils emportoient chez eux les ossemens d'Orestes, fils d'Agamemnon. Comme ils ne pouvoient découvrir son monument, ils envoyerent de nouveau demander à l'Oracle en quel endroit reposoit ce Héros. Voici la réponse

(*a*) Il y a dans le grec : *Furent mis aux ceps ;* & plus bas, *ces ceps*.

de la Pythie,

de la Pythie : « Dans les plaines de l'Arcadie, est une
» ville (on la nomme Tégée) où la puissante néces-
» sité fait soufler deux vents. L'on y voit le (171)
» type & l'antitype, le mal sur le mal. C'est-là que
» le sein fécond de la terre enferme le fils d'Aga-
» memnon. Si tu fais apporter ses ôssemens à Sparte,
» tu seras vainqueur de Tégée. »

Là-dessus les Lacédémoniens ne se livrerent pas avec moins d'ardeur aux recherches les plus exactes, jusqu'à ce que (172) Lichas, un des Spartiates, appellés (173) Agathoerges, en fit la découverte. Les Agathoerges sont toujours les plus anciens Chevaliers à qui on a donné leur congé. Tous les ans on le donne à cinq, & l'année de leur sortie ils vont par-tout où les envoye la République, sans s'arrêter autre part.

LXVIII. De cet Ordre étoit Lichas, qui fit la découverte à Tégée, autant par hazard, que par adresse. Le commerce étant alors rétabli avec les Tégéates, il entra chez (174) un Forgeron, où il regarda battre le fer. Comme cela lui causoit de l'admiration, le Forgeron, qui s'en apperçut, interrompt son travail, & lui dit : « Lacédémonien vous auriez été bien étonné si
» vous aviez vu la même merveille que moi; vous,
» pour qui le travail d'une forge est un sujet de sur-
» prise. Creusant un puits dans cette cour, je trou-
» vai un cercueil de sept coudées de long. Comme
» je ne pouvois me persuader qu'il eût jamais existé
» des hommes plus grands que ceux d'aujourd'hui, je
» l'ouvris. Le cadavre (175) que j'y trouvai égaloit la

» longueur du cercueil. Je l'ai mesuré, puis recouvert » de terre. » Lichas faisant réflexion sur ce récit du Forgeron, qui lui racontoit ce qu'il avoit vu, se douta que ce devoit être le corps d'Orestes, indiqué par l'Oracle. Ses conjectures lui montrerent dans les deux souflets les deux vents; dans le marteau & l'enclume, le type (*a*) & l'antitype; & le fer battu sur l'enclume, le mal ajouté sur le mal, parce que le fer n'avoit été découvert, suivant lui, que pour le malheur des hommes.

L'esprit occupé de ces conjectures, Lichas revient à Sparte, & raconte son aventure à ses compatriotes. On lui intente une accusation simulée, il est banni. Lichas retourne à Tégée, conte sa disgrace au Forgeron, & fait ses efforts (176) pour l'engager à lui louer sa cour. Le Forgeron refuse d'abord, mais s'étant ensuite laissé persuader, Lichas s'y loge, ouvre le (177) tombeau, & en tire les ossemens d'Orestes, qu'il porte à Sparte. Les Lacédémoniens acquirent depuis ce tems une grande supériorité dans les combats, toutes les fois qu'ils s'essayerent contre les Tégéates. D'ailleurs la plus grande partie du Péloponnese leur étoit déjà soumise.

LXIX. Crésus, informé de l'état (*b*) florissant des

(*a*) Τύπος *type* venant de Τύπτω *verbero* exprime assez bien le marteau, dans le langage énigmatique de la Pythie, & *antitype* l'enclume, parce qu'elle repousse le coup.

(*b*) Dans le Grec : *De toutes ces choses.*

Lacédémoniens, envoya des Ambassadeurs (178) à Sparte avec des présens, pour les prier de s'allier avec lui. Lorsqu'ils furent arrivés ils parlerent en ces termes, qui leur avoient été prescrits : « Crésus, Roi des » Lydiens & de plusieurs autres Nations, nous a en» voyés ici, & vous dit par notre bouche : ô Lacédé» moniens, le Dieu de Delphes, m'ayant ordonné » de m'allier (179) à un peuple Grec, je m'adresse » à vous, conformément à l'Oracle, & sur le bruit » de vôtre renomée. Je désire votre amitié & votre » alliance, sans fraude ni tromperie. » Tel fut le discours des Ambassadeurs. Les Lacédémoniens, qui avoient aussi entendu la réponse faite à Crésus par l'Oracle, se réjouirent de l'arrivée des Lydiens, & firent avec eux un Traité d'amitié & d'alliance défensive & offensive. Ils avoient reçu auparavant quelques bienfaits de Crésus; car les Lacédémoniens ayant envoyé à Sardes pour (a) y acheter de l'or, dans l'intention de l'employer (180) à cette statue d'Apollon, qu'on voit aujourd'hui au mont Thornax en Laconie, Crésus leur avoit fait présent de cet or.

LXX. Tant de générosité, & la préférence qu'il leur donnoit sur tous les Grecs, les déterminerent à cette alliance. D'un côté, ils se tinrent prêts à lui donner du secours au premier avis; d'un autre, ils lui firent faire un cratere de bronze, pour reconnoître les dons qu'ils en avoient reçus. Ce cratere tenoit trois

(a) Voyez la note 176.

cents amphores ; il étoit orné extérieurement, & jusqu'au bord, d'un grand nombre d'animaux en relief. Mais il ne parvint point à Sardes, pour l'une (*a*) de ces deux raisons. Les Lacédémoniens assurent qu'il fut enlevé sur les côtes de Samos, par des Samiens, qui, ayant eu connoissance de leur voyage, les attaquerent avec des vaisseaux de guerre. Mais les Samiens soutiennent que les Lacédémoniens, chargés de ce cratere, n'ayant point fait assez de diligence, furent informés en route de la prise de Crésus & de celle de Sardes, & qu'ils le vendirent à Samos à des particuliers, qui en firent une (181) offrande au Temple de Junon. Peut-être aussi ceux qui l'avoient vendu, dirent-ils, à leur retour à Sparte, que les Samiens le leur avoient enlevé (*b*).

LXXI. Crésus n'ayant pas saisi le sens de l'Oracle, se disposoit à marcher en Cappadoce, dans l'espérance de renverser la puissance de Cyrus & des Perses. Tandis qu'il faisoit les préparatifs nécessaires pour cette expédition, un Lydien, nommé Sandanis, qui s'étoit déjà acquis la réputation d'homme sage, & qui se rendit encore plus célébre parmi les Lydiens, par le conseil qu'il donna à Crésus, parla ainsi à ce Prince : « Seigneur, vous vous disposez à faire la guerre à des » Peuples qui ne sont vêtus (182) que de peaux, qui

---

(*a*) Dans le Grec : *Pour des raisons dites de deux manieres, & que voici.*

(*b*) Le Grec ajoute : *Voilà comme les choses se sont passées au sujet du cratere.*

» mangent ce qu'ils peuvent ; la stérilité de (*a*) leur » pays ne leur permettant pas de manger ce qu'ils » veulent : à des Peuples qui, faute de vin, ne s'abreu- » vent (183) que d'eau, qui ne connoissent ni (184) » les figues, ni aucune autre chose d'agréable. Vain- » queur, qu'enleverez-vous à des gens qui n'ont rien ? » Vaincu, considérez que de biens vous allez perdre ! » S'ils goûtent une fois les douceurs de notre pays, » ils ne voudront plus y renoncer ; nul moyen pour » nous de les chasser. Quant à moi, je rends graces » aux Dieux de ce qu'ils n'inspirent pas aux Perses le » dessein d'attaquer les Lydiens. » Sandanis ne persuada pas Crésus. Il (*b*) disoit pourtant vrai : les Perses, avant la conquête de la Lydie, ne connoissoient ni le luxe, ni même les commodités de la vie.

LXXII. Les Grecs donnent aux Cappadociens le nom de (*c*) Syriens. Avant la domination des Perses ces Syriens étoient sujets des Medes ; mais alors ils étoient sous l'obéissance de Cyrus. Car l'Halys séparoit (185) les Etats des Medes de ceux des Lydiens. L'Halys coule d'une montagne d'Arménie, traverse la Cilicie, de là continuant son cours, il a les Matiéniens à droite, & les Phrygiens à gauche. Après avoir

(*a*) Le terme Grec indique que la Perse étoit un pays de montagnes.

(*b*) Cela n'est pas dans le Grec ; je l'ai ajouté, afin de lier davantage les idées.

(*c*) Les Leuco-Syriens *ou* Syriens blancs.

paſſé entre ces deux peuples, il coule (186) vers le nord, renfermant d'un côté les Syriens-Cappadociens, & à gauche les Paphlagoniens. Ainſi le fleuve Halys ſépare preſque toute l'Aſie mineure, de la haute Aſie, depuis la mer, qui eſt vis-à-vis l'île de Cypre, juſqu'au pont Euxin. C'eſt là la gorge de tout ce pays, qui n'a dans cet endroit que cinq journées (187) de chemin, pour un bon marcheur.

LXXIII. Créſus partit donc avec ſon armée pour la Cappadoce, afin d'ajouter ce pays à ſes Etats, animé ſur-tout, & par ſa confiance en l'Oracle, & par le déſir de venger Aſtyages ſon beau-frere. Aſtyages, fils de Cyaxares, Roi des Medes, avoit été vaincu & fait priſonnier par Cyrus, fils de Cambyſes; voici comment il étoit devenu beau-frere de Créſus. Une ſédition avoit obligé une troupe de Scythes Nomades à ſe retirer ſecrétement ſur les terres de Médie. Cyaxares, fils de Phraortes, & petit-fils de Déjocès, qui régnoit alors ſur les Medes, les reçut d'abord avec humanité, comme ſuppliants, & même il conçut tant d'eſtime pour eux, qu'il leur confia des enfants pour leur apprendre la langue Scythe, & à tirer (188) de l'arc. Au bout de quelque tems les Scythes, accoutumés à chaſſer & à rapporter tous les jours du gibier, revinrent une fois ſans avoir rien pris. Revenus ainſi les mains vuides, Cyaxares, qui étoit d'un caractere (189) violent, comme il le montra, les traita de la maniere la plus dure. Les Scythes, indignés d'un pareil traitement, qu'ils ne croyoient pas avoir mérité, réſolurent entr'eux de

couper par morceaux un des enfans dont on leur avoit confié l'éducation, de le préparer de la maniere qu'ils avoient coutume d'apprêter le gibier, de le servir à Cyaxares, comme leur chasse, & de se retirer aussi-tôt à Sardes, auprès d'Alyattes, fils de Sadyattes. Ce projet fut exécuté. Cyaxares & ses convives mangerent de ce qu'on leur avoit servi, & les Scythes, après cette vengeance, (a) se retirerent auprès d'Alyattes, dont ils implorerent la protection.

LXXIV. Cyaxares les redemanda. Sur son refus, la guerre s'alluma entre ces deux Princes. Pendant cinq ans qu'elle dura, les Medes & les Lydiens eurent alternativement de fréquents avantages, & il y eut aussi un combat pendant la nuit : mais après une fortune égale de part & d'autre, s'étant livrés bataille la sixieme année, (b) tandis que les deux armées étoient aux mains, le jour se changea tout-à-coup (190) en nuit. Thalès de Milet avoit prédit aux Ioniens ce changement, & il en avoit fixé le tems en l'année où il s'opéra. Les Lydiens & les Medes, voyant que la nuit avoit pris la place du jour, cesserent le combat, & n'en furent que plus empressés à faire la paix. Syennésis, (191) Roi de Cilicie, & Labynete, Roi de Babylone, en furent les médiateurs ; ils hâterent le Traité, & l'assûrerent par un mariage. Persuadés que les Traités ne peuvent avoir de solidité sans un puissant lien, ils

(a) Dans le Grec : *Devinrent les supplians d'Alyattes.*

(b) Le Grec ajoute : *Il arriva que.*

engagerent Alyattes à donner sa fille Aryénis à Astyages, fils de Cyaxares. Ces Nations observent dans leurs Traités les mêmes cérémonies que les Grecs; mais ils se font encore de légeres (192) incisions aux bras, & léchent (193) réciproquement le sang qui en découle.

LXXV. Cyrus tenoit donc prisonnier Astyages, son ayeul maternel, qu'il avoit détrôné pour les raisons que j'exposerai dans la suite de (*a*) cette histoire. Crésus, irrité à ce sujet contre Cyrus, avoit envoyé consulter les Oracles, pour sçavoir s'il devoit faire la guerre aux Perses. Il lui étoit venu de celui de Delphes une réponse ambigue, qu'il croyoit favorable, & là dessus il s'étoit déterminé à entrer sur les terres des Perses. Quand il fut arrivé sur les bords de l'Halys, il le fit, à ce que je crois, passer à son armée sur les ponts qu'il y trouva; mais s'il faut en croire la plupart des Grecs, Thalès de (194) Milet lui en ouvrit le passage. Crésus, disent-ils, étant embarrassé pour faire traverser l'Halys à son armée, parce que dans ce tems-là il n'y avoit pas encore de ponts sur cette riviere, Thalès, qui étoit alors au camp, fit passer (196) à la droite de l'armée le fleuve, qui couloit à la gauche. Voici de quelle maniere il s'y prit. Il fit (190) creuser, en commençant au-dessus du camp, un canal profond, en forme de croissant, afin que l'armée pût l'avoir à dos, dans la position où elle étoit. Le fleuve ayant été détourné de l'ancien canal dans le nouveau, longea de rechef

(*a*) Voyez ci-dessous, §. CXXI & suivants.

l'armée, & rentra au-dessous dans son ancien lit. il ne fut pas plutôt (197) partagé en deux bras, qu'il devint également guéable dans l'un & dans l'autre. Quelques-uns disent même que l'ancien canal fut mis entiérement à sec; mais je ne puis approuver ce sentiment. Comment en effet Crésus & les Lydiens auroient-ils pu traverser le fleuve à leur retour?

LXXVI. Après le passage de l'Halys, Crésus avec son armée arriva dans la partie de la Cappadoce, appellée la Ptérie. La Ptérie, le plus fort canton de ce pays, est près de Sinope, ville presque située sur le pont Euxin. Il assit son camp en cet endroit, & ravagea les terres des (a) Syriens. Il prit la ville des Ptériens, dont il réduisit les habitans en esclavage. Il s'empara aussi de toutes les Bourgades voisines, en chassa les Syriens, & les transporta ailleurs, quoiqu'ils ne lui eussent donné aucun sujet de plainte. Cependant (198) Cyrus assembla son armée, prit avec lui tout ce qu'il put trouver d'hommes sur sa route, & vint à sa rencontre. Mais avant que de mettre ses troupes en campagne, il envoya des Hérauts aux Ioniens, pour les engager à se révolter contre Crésus. N'ayant pu les persuader, il se mit en marche, & vint camper à la vue de l'ennemi. Les deux armées s'essayerent mutuellement dans la Ptérie, par de violentes escarmouches. On en vint ensuite à une action générale, qui fut vive, & où il périt beaucoup de

---

(b) Les Leuco-Syriens, les Cappadociens.

monde des deux côtés : enfin la nuit ſépara les combattans, ſans que la victoire ſe fût déclarée en faveur de l'un (199) ou de l'autre parti (*a*).

LXXVII. Créſus ſe reprochant la diſproportion de ſes troupes, qui étoient beaucoup moins nombreuſes que celles de Cyrus, & voyant que le lendemain ce Prince ne tentoit pas de l'attaquer, il retourna à Sardes, dans le deſſein d'appeller à ſon ſecours les Egyptiens, conformément au Traité conclu avec Amaſis leur Roi, antérieurement à celui qu'il avoit fait avec les Lacédémoniens. Il ſe propoſoit auſſi de mander les Babyloniens, avec qui il s'étoit pareillement allié, & qui avoient alors pour Roi (200) Labynete, & de faire dire aux Lacédémoniens de ſe trouver à Sardes à un tems marqué. Il comptoit paſſer l'hiver tranquillement, & marcher à l'entrée du printems contre les Perſes avec les forces de ces Peuples réunies aux ſiennes. D'après ces diſpoſitions, auſſi-tôt qu'il fut de retour à Sardes, il envoya ſommer ſes alliés par des Hérauts, de ſe rendre à ſa Capitale le cinquieme mois. Enſuite il congédia les troupes étrangeres qu'il avoit actuellement à ſa ſolde, & qui s'étoient déjà meſurées contre les Perſes, & les diſperſa de tous côtés ; ne s'imaginant pas que Cyrus, qui n'avoit remporté aucun avantage ſur lui, dût faire avancer ſon Armée contre Sardes.

(*a*) Le Grec ajoute : *Les deux armées combattirent de la ſorte.*

LXXVIII. Pendant que Crésus étoit occupé de ces projets, tous les dehors de la ville se remplirent de serpens, & les chevaux abandonnant les pâturages, coururent les dévorer. Ce spectacle, dont fut témoin Crésus, parut à ses yeux un prodige ; &, en effet c'en étoit un. Aussi-tôt il envoya aux Devins de (201) Telmesse, pour en avoir l'interprétation. Ses Députés l'apprirent, mais ils ne purent pas la lui communiquer; car avant leur retour (*a*) (202) à Sardes, il avoit été fait prisonnier. La réponse fut que Crésus devoit s'attendre à voir une armée d'étrangers sur ses terres, & qu'elle subjugeroit les Naturels du pays; le serpent étant fils de la terre, & le cheval un ennemi & un étranger. Crésus étoit déjà pris, lorsqu'ils firent cette réponse; mais ils ignoroient alors le sort de Sardes & du Roi.

LXXIX. Lorsque Crésus, après la bataille de Ptérie, se fut retiré, Cyrus instruit du dessein où il étoit de congédier ses troupes à son retour, crut (*b*), de l'avis de son Conseil, devoir marcher avec la plus grande diligence vers Sardes, pour ne pas laisser à Crésus le tems d'assembler de nouveau les forces des Lydiens. Cette résolution prise, il l'exécuta sans délai, & faisant passer son armée dans la Lydie, il porta lui-même à Crésus la nouvelle de sa marche. Ce Prince,

---

(*a*) Le Grec ajoute : *Par mer.*

(*b*) Le Grec : *Trouva, après en avoir délibéré, qu'il lui étoit avantageux.*

quoique fort inquiet de voir ſes meſures déconcertées ; & ſon attente déçue, ne laiſſa pas de faire ſortir les Lydiens, & de les mener au combat. Il n'y avoit point alors en Aſie de Nation plus brave ni plus belliqueuſe que les Lydiens. Ils combattoient à cheval avec de longues piques, & étoient excellens cavaliers.

LXXX. Les deux armées ſe rendirent dans la plaine ſituée ſous les murs de Sardes, plaine ſpatieuſe, & (203) découverte, traverſée par l'Hyllus & par d'autres rivieres qui ſe jettent dans (204) l'Hermus, la plus grande de toutes. L'Hermus coule d'une montagne conſacrée (205) à (*a*) Cybele, & va ſe perdre dans la mer, près de la ville de Phocée.

A la vue de l'armée Lydiene, rangée en bataille dans cette plaine, Cyrus craignant la cavalerie, ſuivit le conſeil du Mede Harpage. Il raſſembla tous les chameaux qui portoient à la ſuite de ſon armée les vivres & le bagage, & leur ayant ôté leur charge, il les fit monter par des hommes vêtus en cavaliers, avec ordre de marcher en cet équipage à la tête des troupes, contre la cavalerie de Créſus. Il commanda en même-tems à l'infanterie de ſuivre les chameaux, & poſta toute la cavalerie derriere l'infanterie. Les troupes ainſi rangées, il leur ordonna de tuer tous les Lydiens qui ſe préſenteroient devant eux, & de n'épargner que Créſus, quand même il ſe défendroit encore après avoir été pris. Tels furent les ordres de Cyrus. Il oppoſa les chameaux à

(*a*) Dans le Grec : *A la Mere Dindymene.*

la cavalerie ennemie, parce que le cheval craint le chameau, & qu'il n'en peut soutenir ni la vue ni l'odeur. Ce fut pour cela même qu'il imagina cette ruse dans la disposition de ses troupes, afin de rendre inutile la cavalerie, sur laquelle Crésus fondoit l'espérance d'une victoire éclatante. Les deux armées s'étant avancées pour combattre, les chevaux n'eurent pas plutôt apperçu & senti les chameaux, qu'ils se détournerent en arriere, & les espérances de Crésus furent perdues. Les Lydiens cependant ne prirent pas pour cela l'épouvante. Ayant reconnu le stratageme, ils descendirent de cheval, & combattirent à pied contre les Perses: mais enfin, après une perte considérable de part & d'autre, ils prirent la fuite, & se renfermerent dans leurs murailles, où les Perses les assiégerent (*a*).

LXXXI. Crésus croyant que ce siége traîneroit en longueur, fit partir de la citadelle de nouveaux Ambassadeurs vers ses Alliés. Les premiers n'avoient fixé le rendez-vous à Sardes qu'au cinquieme mois; mais le Prince étant assiégé, la commission de ceux-ci étoit de demander le plus prompt secours.

LXXXII. Il envoya vers différentes villes alliées, & particuliérement à Lacédémone. Dans ce même tems il étoit aussi survenu une querelle entre les Spartiates & les Argiens, au sujet du lieu (206) nommé Thyrée. Ce canton faisoit partie de l'Argolide; mais les Lacédémoniens l'en avoient retranché, & se l'étoient appro-

(*a*) Le Grec ajoute: *Le siége fut donc établi pour eux.*

prié. Tout le pays vers (207) l'Occident jufqu'à Malées, appartenoit auffi aux Argiens, tant ce qui eft en terre ferme, que l'île de Cythere, & les autres îles. Les Argiens étant venus au fecours du territoire qu'on leur avoit enlevé, on convint dans un Pourparler, qu'on feroit combattre trois cens hommes de chaque côté; que ce territoire demeureroit au vainqueur; que les deux armées n'affifteroient (208) point au combat, mais fe retireroient chacune dans fon pays, de peur que le parti qui auroit le deffous, ne fût fecouru par les fiens.

Les deux armées fe retirerent après cet accord, & il ne refta que les guerriers choifis de part & d'autre. Ils combattirent des deux côtés avec tant d'égalité, que de fix cens hommes, il n'en refta que trois; Alcénor & Chromius du côté des Argiens, & Othryades de celui des Lacédémoniens; & encore fallut-il que la nuit les féparât. Les deux Argiens coururent à Argos annoncer (*a*) leur victoire. Pendant ce tems-là Othryades, guerrier des Lacédémoniens, dépouilla les Argiens tués dans le combat, porta leurs armes à fon camp, & fe tint dans fon pofte. Le lendemain les deux armées arrivent; inftruites de l'événement, elles s'attribuent quelque tems la victoire; les Argiens, parce qu'ils avoient l'avantage du nombre; les Lacédémoniens (*b*), parce que les combattans d'Argos

(*a*) Dans le Grec : *Coururent à Argos comme victorieux.*

(*b*) Dans le Grec : *Parce qu'ils prouvoient que.....*

avoient pris la fuite, tandis que leur guerrier étoit resté dans son poste, & qu'il avoit dépouillé leurs morts. Enfin la dispute s'étant échauffée, on en vint aux (209) mains; &, après une perte considérable de part & d'autre, les Lacédémoniens furent vainqueurs.

Depuis ce tems-là les Argiens qui, jusqu'alors avoient été obligés de porter leurs cheveux, se raserent la tête, & par une loi, accompagnée d'imprécations contre les infracteurs, ils défendirent aux hommes de laisser croître leurs cheveux, & aux femmes de porter des ornemens d'or, avant qu'on eût recouvré Thyrée. Les Lacédémoniens, qui auparavant avoient (210) des cheveux courts, s'imposerent la loi contraire de les porter fort longs. Quant à (211) Othryades, resté seul des trois cens Lacédémoniens, on dit que, honteux de retourner à Sparte après la perte de ses compagnons, il se (212) tua sur le champ de bataille, dans le territoire de Thyrée.

LXXXIII. Malgré les occupations que ces affaires donnoient aux Spartiates, à l'arrivée du Héraut de Sardes, sur la priere qu'il fit de secourir Crésus assiégé, on ne balança pas à tenir parole. Déjà les troupes étoient prêtes, & les vaisseaux équipés : une autre nouvelle annonça la prise de Sardes & la captivité de Crésus. Ils regarderent cet événement comme un grand malheur, & se tinrent en repos.

LXXXIV. Voici la maniere dont la ville de Sardes fut prise. Le quatorzieme jour du siége Cyrus fit publier, par des cavaliers envoyés par-tout le camp,

qu'il donneroit une récompenſe à celui qui monteroit le premier ſur la muraille. Animée par ces promeſſes, l'armée fit des tentatives, mais ſans ſuccès : on ceſſa de ſe hazarder, le ſeul Hyrœadès (213), Marde de nation, entreprit de monter à un certain endroit de la citadelle, où il n'y avoit point de ſentinelles. On ne craignoit pas que la ville fût jamais priſe de ce côté. Eſcarpée, inexpugnable, cette partie de la citadelle étoit (214) la ſeule par où Mélès, autrefois Roi de Sardes, n'avoit point fait porter le lion (215) qu'il avoit eu d'une concubine. Les Devins de Telmiſſe lui (216) avoient prédit que Sardes ſeroit imprénable ſi l'on portoit le lion autour des murailles. Sur cette prédiction Mélès l'avoit fait porter par-tout où l'on pouvoit attaquer & forcer la citadelle. Mais il avoit négligé le côté (*a*) qui regarde le mont (217) Tmolus, comme imprénable & inacceſſible. Hyrœadès avoit apperçu la veille un Lydien deſcendre de la citadelle par cet endroit, pour ramaſſer ſon caſque, qui étoit roulé du haut en bas, & l'avoit vu remonter enſuite par le même chemin. Cette obſervation le frappa, & lui fit faire des réflexions. Il y monta lui-même, & d'autres Perſes après lui, qui furent ſuivis d'une grande multitude. Ainſi fut priſe (218) Sardes, & la ville entiere livrée au pillage.

LXXXV. Quant à Créſus, voici quel fut ſon ſort. Il avoit un fils, dont j'ai déjà fait mention. Ce fils étoit propre à tout, mais (*b*) il étoit muet. Dans

(*a*) Dans le Grec : *L'endroit de la citadelle qui, &c.*

(*b*) Voyez notes 85 & 221.

le tems

le tems de sa prospérité, Crésus avoit mis tout en usage pour le guérir, & entr'autres (a) moyens, il avoit eu recours à l'Oracle de Delphes. La Pythie avoit répondu : « Lydien, Roi de plusieurs Peuples, insensé Crésus » ne souhaite pas d'entendre en ton Palais la (219) voix » tant désirée de ton fils. Il te seroit plus avantageux » de ne jamais l'entendre ; il commencera de parler le » jour où commenceront tes malheurs. »

Après la prise de la ville, un Perse alloit tuer Crésus sans le connoître. Ce Prince le voyoit fondre sur lui ; mais accablé du poids de ses malheurs, il négligeoit de l'éviter, & peu lui (220) importoit de périr sous ses coups. Le jeune Prince muet, à la vue du Perse qui se jettoit sur son pere, saisi d'effroi, fit un effort qui lui rendit la voix : « Soldat, s'écria-t-il (221), ne » tue pas Crésus. » Tels furent ses premiers mots, & il conserva la faculté de parler le reste de sa vie.

LXXXVI. A la prise de Sardes, les Perses ajouterent celle de Crésus, qui tomba vif entre leurs mains. Il avoit régné quatorze ans, soutenu un siége d'autant de jours, & conformément à l'Oracle détruit son grand Empire. Les Perses, qui l'avoient fait prisonnier, le menerent à Cyrus. Celui-ci le fit monter, chargé de fers, & entouré de quatorze jeunes Lydiens, sur un grand bûcher (222), dressé exprès, soit pour sacrifier à quelque Dieu ces prémices de la victoire, soit pour accomplir un vœu, soit enfin pour éprouver si Crésus,

(a) Le Grec ajoute : *Qu'il imagina.*

dont on vantoit la piété, seroit garanti des flammes par quelque Divinité. Ce fut ainsi, dit-on, qu'il le traita. Crésus, sur le bûcher, malgré son accablement & l'excès de sa douleur, se rappella ces paroles de Solon : que nul homme ne peut se dire heureux tant qu'il respire encore; & il lui vint à l'esprit, que ce n'étoit pas sans la permission des Dieux que ce Sage les avoit proférées. On assure qu'à (223) cette pensée, revenu à lui-même, il sortit par un profond soupir du long silence (224) qu'il avoit gardé, & nomma trois fois Solon; que Cyrus, frappé de ce nom, lui fit demander par ses Interpretes, quel étoit celui qu'il invoquoit. Ils s'approchent, & l'interrogent. Crésus d'abord ne répondit pas; forcé de parler, il dit: « c'est un homme » dont je préférerois l'entretien (225) aux richesses de » tous les Rois. » Ce discours leur paroissant obscur, ils l'interrogerent de nouveau. Vaincu par l'importunité de leurs prieres, il répondit qu'autrefois Solon d'Athenes étoit venu à sa Cour; qu'ayant contemplé toutes ses richesses, il n'en avoit point fait de cas, que (226) tout ce qu'il lui avoit dit se trouvoit confirmé par l'événement; &, que les avertissemens de ce Philosophe ne le regardoient pas plus lui en particulier, que tous les hommes en général, & principalement ceux qui se croyoient heureux. Ainsi parla Crésus. Le feu étoit déjà allumé, & le bûcher s'enflammoit par les extrémités. Cyrus apprenant de ses Interpretes la réponse de ce Prince, se répent; il songe qu'il est homme, & que cependant il fait brûler un homme qui n'avoit pas été

moins heureux que lui. D'ailleurs il redoute la vengeance des Dieux, & réfléchiſſant ſur l'inſtabilité des choſes humaines, il ordonne d'éteindre promptement le bûcher, & d'en faire deſcendre Créſus, ainſi que ſes compagnons d'infortune; mais les plus grands efforts ne purent ſurmonter la violence des flammes.

LXXXVII. Alors Créſus, comme le diſent les Lydiens, inſtruit du changement de Cyrus à la vue de cette foule empreſſée à éteindre le feu, ſans pouvoir y réuſſir, implore à grands cris Apollon, le conjure, ſi ſes offrandes (227) lui ont été agréables, de le ſecourir, de le ſauver d'un péril ſi preſſant. Ces prieres étoient accompagnées de larmes. Soudain au milieu d'un ciel pur & ſerein, des nuages ſe raſſemblent, un orage creve, une pluie abondante éteint le bûcher. Ce prodige apprit à Cyrus combien Créſus étoit cher aux Dieux par ſa vertu. Il le fait deſcendre du bûcher, & lui dit : O Créſus ! « quel homme vous » a conſeillé d'entrer ſur mes terres avec une armée, » & de vous déclarer mon ennemi, au lieu d'être mon » Ami ?—Votre heureux deſtin & mon infortune m'ont » jetté, Seigneur, dans cette malheureuſe entrepriſe. » Le Dieu des Grecs en eſt la cauſe; lui ſeul m'a excité » aux combats. Eh ! quel eſt l'homme aſſez inſenſé, » pour préférer la guerre à la paix ? Dans la paix les » enfans ferment les yeux à leurs peres, dans la guerre » les peres enterrent leurs enfans; mais les Dieux l'ont » ainſi voulu. »

LXXXVIII. Après ce diſcours, Cyrus le fit dégager

de ſes fers, & aſſeoir près de lui. Il le traitoit avec beaucoup d'égards, & ne pouvoit lui & toute ſa Cour, l'enviſager ſans étonnement. Créſus, livré à ſes penſées, gardoit le ſilence. Bientôt, en retournant la tête, il voit les Perſes empreſſés au pillage de Sardes. « Sei-» gneur, s'adreſſant à Cyrus, dois-je vous dire ce que » je penſe, ou mon état actuel me condamne-t-il à » me taire ? » Cyrus lui ordonne de parler avec aſſurance. « Eh bien, lui demande Créſus, cette multitude » déchaînée que fait-elle ?—Elle pille votre Capitale, elle » enleve vos richeſſes.—Non, Seigneur, ce n'eſt point » ma ville, ce ne ſont pas mes tréſors qu'on pille. Rien » de tout cela ne m'appartient plus ; c'eſt votre bien » qu'on ruine & qu'on emporte. »

LXXXIX. Cyrus, frappé de cette réponſe, écarte tout le monde, & demande à Créſus le parti qu'il faut prendre dans cette conjoncture. « Seigneur, répondit-» il, puiſque les Dieux m'ont rendu votre Eſclave, » je me crois (228) obligé de vous avertir de ce qui » peut vous être le plus avantageux, lorſque je l'apper-» çois mieux que vous. Les Perſes naturellement inſo-» lents, ſont pauvres ; ſi vous ſouffrez qu'ils pillent » cette ville, & qu'ils en retiennent le butin, il eſt » probable, & vous devez vous y attendre, que celui » qui en aura fait le plus grand, n'en ſera que plus » diſpoſé à la révolte. Si donc vous goûtez mes conſeils, » ordonnez à quelques-uns de vos Gardes de ſe tenir » aux portes de la ville, & d'ôter le butin à vos » Troupes, parce qu'il faut, leur diront-ils, en conſa-

» crer la dixieme partie à Jupiter. Par ce moyen vous » ne vous attirerez point la haine de vos ſoldats, » quoique vous le leur enleviez de force ; & lorſqu'ils » viendront à connoître que vous ne leur demandez » rien que de juſte, ils obéiront volontiers. »

XC. Ce diſcours fit à Cyrus le plus grand plaiſir : il trouva le conſeil très-ſage, il en combla l'auteur de louanges ; &, après avoir donné à ſes gardes les ordres que lui avoit ſuggérés Créſus, il s'adreſſe à lui. « Créſus, » dit-il, puiſque vos diſcours & vos actions me prouvent » que vous êtes diſpoſé à vous conduire en Roi (229) » ſage, demandez-moi ce qu'il vous plaira, vous l'ob- » tiendrez ſur le champ. » Seigneur, répondit Créſus, « la plus grande faveur ſeroit de me permettre d'envoyer » au Dieu des Grecs, celui de tous les Dieux que j'ai » le plus honoré, les fers que voici, avec un ordre de » lui demander ſi ſa coutume eſt de tromper ceux qui » ont bien mérité de lui. » Le Roi l'interroge pour ſavoir quel ſujet il avoit de s'en plaindre, & quel étoit le motif de ſa demande. Créſus répéta les projets qu'il avoit eus, & l'entretint des réponſes des Oracles, de ſes offrandes ſur-tout, & des prédictions qui l'avoient animé à la guerre contre les Perſes. Il finit en lui demandant de nouveau la permiſſion d'envoyer faire au Dieu des reproches. « Non-ſeulement cette » permiſſion, dit en riant Cyrus, mais ce que vous » ſouhaiterez déſormais, je vous l'accorde. » A ces mots Créſus envoye des Lydiens à Delphes, avec ordre de placer ſes fers au ſeuil du Temple ; de de-

mander au Dieu s'il ne rougissoit pas d'avoir, par ses Oracles, excité Crésus à la guerre contre les Perses, dans l'espoir de ruiner l'Empire de Cyrus ; de lui montrer les chaînes, seules prémices qu'il pût lui offrir de cette expédition ; & de lui demander si les Dieux des Grecs étoient dans l'usage d'être ingrats.

XCI. Les Lydiens ayant exécuté, à leur arrivée à Delphes, les ordres de Crésus, on assure que la Pythie leur fit cette réponse : « Il est impossible, » même à un Dieu, d'éviter le sort marqué par les » Destins. Crésus est puni (231) du crime de (232) son » cinquieme ancêtre, qui, simple Garde d'un Roi de » la race des Héraclides, se laissa entraîner (*a*) aux » artifices d'une femme, tua son Maître, & s'empara » de la Couronne, à laquelle il n'avoit aucun droit. » Apollon a tout mis en usage pour détourner de » Crésus le malheur de Sardes, & ne le faire tomber » que sur ses enfans ; mais il ne lui a pas été possible » de fléchir les Parques. Tout ce qu'elles ont accordé » à ses prieres, il en a gratifié ce Prince. Il a reculé » de trois ans la prise de Sardes. Que Crésus sache » donc qu'il a été fait prisonnier trois ans plus tard qu'il » n'étoit porté par les Destins. En second lieu, il l'a » secouru, lorsqu'il alloit devenir la proie des flammes. » Quant à l'Oracle rendu, Crésus à tort de se plaindre.

(*a*) Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, Tome XVIII, page 115. Il me semble que je suis encore plus exact que M. l'Abbé Geinoz.

» Apollon lui avoit prédit qu'en faiſant la guerre aux » Perſes, il détruiroit un grand Empire. S'il eût voulu » prendre ſur cette réponſe un parti ſalutaire, il auroit » dû envoyer demander au Dieu s'il entendoit l'Em- » pire des Lydiens ou celui de Cyrus? N'ayant ni ſaiſi » le ſens de l'oracle, ni fait interroger de nouveau » le Dieu, qu'il ne s'en prenne qu'à lui même. Il n'a » pas non plus, en dernier lieu, compris la réponſe » d'Apollon, relativement au Mulet. Cyrus étoit ce » Mulet; les Auteurs de ſes jours étant de deux Na- » tions différentes; ſon pere étoit d'une origine moins » illuſtre que ſa mere; celle-ci étoit Mede, & fille » d'Aſtyages, Roi des Medes, l'autre Perſe, & ſujet » de la Médie; &, quoiqu'inférieur en tout, il avoit » cependant épouſé ſa Souveraine ». Les Lydiens s'en retournerent à Sardes avec cette réponſe de la Pythie, & la communiquerent à Créſus. Alors il reconnut que c'étoit ſa faute, & non (233) celle du Dieu. (*a*) Ainſi fut détruit l'Empire de Créſus, & l'Ionie ſubjuguée pour la premiere fois.

XCII. Les offrandes dont j'ai parlé ne ſont pas les ſeules que Créſus fit aux Dieux; on en voit encore pluſieurs autres en Grece. Il fit préſent à Thebes en Béotie d'un trépied (234) d'or, qu'il conſacra à Apollon Iſménien; à Epheſe, des géniſſes d'or, & de la plupart (234*) des colonnes du temple; & il envoya

(*a*) Dans le grec : *Quant à l'Empire de Créſus, & au premier aſſerviſſement de l'Ionie, les choſes ſont de la ſorte.*

à celui de Minerve (235) Pronæa, à Delphes, un grand bouclier d'or. Ces dons subsistoient encore de mon tems; il s'en est perdu plusieurs autres. Quant à ceux qu'il donna aux Branchides dans (236) le pays des Milésiens, ils étoient, autant que j'ai pu le savoir, semblables à ceux qu'il fit à Delphes & de même poids. Les présens qu'il envoya à Delphes & au temple d'Amphiaraüs venoient de son propre bien; c'étoient les prémices de son patrimoine. Les autres au contraire provenoient des biens d'un ennemi, qui avoit formé un parti contre lui avant son avénement à la Couronne, & qui avoit pris avec chaleur les intérêts de Pantaléon, qu'il vouloit placer sur le trône de Lydie. Pantaléon étoit (237) fils d'Alyattes, & frere de Crésus, mais d'une autre mere; car Crésus étoit né d'une Cariene, & Pantaléon d'une Ioniene. Crésus ne se vit pas plutôt en possession de la Couronne que son pere lui avoit donnée, qu'il fit périr (238) cruellement celui qui avoit formé un parti contre lui. Quant aux biens de ce conspirateur, qu'il avoit destinés auparavant à être offerts aux Dieux, il les envoya alors, comme nous l'avons dit, aux temples que nous venons de nommer; mais en voilà assez sur les offrandes de Crésus.

XCIII. La Lydie n'offre pas, comme certains autres pays, des merveilles qui méritent place dans l'histoire, sinon les paillettes d'or détachées du Tmolus, par les eaux du Pactole. On y voit cependant un (239) ouvrage bien supérieur à ceux que l'on admire ailleurs, pourvu

que l'on excepte les monumens des Egyptiens & ceux de Babylone ; c'eſt le tombeau d'Alyattes, pere de Créſus. Le pourtour eſt composé de grandes pierres, & le reſte de terre amoncelée. Il a été conſtruit aux frais des Marchands (*a*), des Artiſans & des Courtiſannes. Cinq termes, placés au haut du monument, ſubſiſtoient encore de mon tems, & marquoient par des inſcriptions la portion que chacune de ces trois claſſes avoit fait bâtir : d'après les meſures, la portion des Courtiſannes étoit viſiblement la plus conſidérable ; car toutes les (240) filles, dans le pays des Lydiens, ſe livrent à la proſtitution. Elles y gagnent leur dot, & continuent ce commerce juſqu'à ce qu'elles ſe marient : elles ont le (241) droit de choiſir leurs époux. Ce monument a ſix (*b*) ſtades deux plethres de tour, & treize plethres de largeur. Tout auprès eſt un grand Lac, qui ne tarit jamais, à ce que diſent les Lydiens. On l'appelle le Lac Gygée (*c*).

XCIV. Si l'on excepte la proſtitution des filles, les loix des Lydiens ont de grandes conformités avec celles qui s'obſervent chez les Grecs. De tous les Peuples que nous connoiſſions, ce ſont les premiers qui aient

---

(*a*) Le Grec : *Des Marchands qui vendent ſur la Place.*

(*b*) C'eſt-à-dire cinq cens quatre-vingt dix-huit toiſes deux pieds dix pouces de tour, ſur deux cens quatre toiſes trois pieds neuf pouces de largeur ; ainſi la largeur de chacun des deux autres côtés devoit être de quatre - vingt - quatorze toiſes trois pieds huit pouces.

(*c*) Il y a après cela, dans le Grec : *Cela eſt tel.*

frappé, pour leur usage, des monoies (242) d'or & d'argent; & les premiers aussi qui aient fait le métier de (243) revendeur. A les en croire, ils sont les Inventeurs des différents jeux, actuellement en usage, tant chez eux que chez les Grecs; & ils ajoutent que vers le tems où ces jeux furent inventés, ils envoyerent une Colonie dans la Tyrrhénie. Voici comment ils racontent ce fait.

Sous le regne d'Atys, fils de Manès, toute la Lydie fut affligée d'une grande famine, que les Lydiens supporterent quelques-tems avec patience. Mais voyant que le mal ne cessoit point, ils y chercherent remede, & chacun en imagina à sa maniere. Ce fut à cette occasion qu'ils inventerent les dés, les osselets, la balle & toutes les autres (244) sortes de jeux, excepté celui des (245) jettons, dont (246) ils ne s'attribuent pas la découverte. Or voici l'usage qu'ils firent de cette invention, pour tromper la faim qui les pressoit. On jouoit alternativement pendant un jour entier, afin de se distraire (247) du besoin de manger; & le jour suivant on mangeoit, au lieu de jouer. Ils menerent cette vie pendant dix-huit ans; mais enfin le mal, au lieu de diminuer, prenant de nouvelles forces, le Roi divisa tous les Lydiens en deux classes, & les fit tirer au sort, l'une pour rester, l'autre pour quitter le pays. Celle que le sort destinoit à rester, eut pour Chef le Roi même, & la classe des Emigrants eut son fils, nommé Tyrrhénus.

Les Lydiens, que le sort bannissoit de leur patrie,

allerent d'abord à Smyrne, où ils construisirent des vaisseaux, les chargerent de tous les meubles & instrumens utiles, & s'embarquerent pour aller chercher des vivres & d'autres terres. Après avoir côtoyé différens pays, ils aborderent en Ombrie, où ils se bâtirent des villes, qu'ils habitent encore à présent. Mais ils quitterent le nom de Lydiens, & prirent celui de Tyrrhéniens (248), de Tyrrhénus, fils de leur Roi, qui étoit le Chef de la Colonie.

XCV. On a vu les Lydiens subjugués par les Perses; mais quel étoit ce Cyrus, qui détruisit l'Empire de Crésus? Comment les Perses obtinrent-ils la souveraineté de l'Asie? Ce sont des détails qu'exige l'intelligence de cette histoire. Je prendrai pour modeles quelques Perses qui ont moins cherché à relever (249) les actions de Cyrus, qu'à écrire la vérité; quoique (250) je n'ignore point qu'il y ait sur ce Prince trois autres sentimens.

Il y avoit cinq cens vingt ans que les (251) Assyriens étoient les maîtres de la haute Asie, lorsque les Medes commencerent les premiers à se révolter. En combattant pour la liberté contre les Assyriens, les Medes s'aguerrirent, & parvinrent à secouer le joug & à se rendre indépendans : les autres (*a*) Nations les imiterent.

XCVI. Tous les Peuples de ce continent ne se gouvernerent que par leurs propres loix; mais voici

---

(*a*) Ce sont les autres Nations soumises aux Assyriens.

comment ils retomberent ſous la Tyrranie. Il y avoit chez les Medes un ſage, nommé Déjocès ; il étoit fils de Phraortes. Ce Déjocès, épris de la Royauté, s'y prit ainſi pour y parvenir. Les Medes vivoient diſperſés en bourgades. Déjocès, conſidéré dès long-tems dans la ſienne, y rendoit la juſtice avec d'autant plus d'ardeur & d'application, que dans toute la Médie les loix étoient (*a*) mépriſées, & qu'il ſçavoit que ceux (252) qui ſont injuſtement opprimés déteſtent l'injuſtice. Les Habitans de ſa bourgade, témoins de ſes mœurs, le choiſirent pour Juge. Déjocès, qui aſpiroit à la Royauté, faiſoit paroître dans toutes ſes actions de la droiture & de la juſtice. Cette conduite lui attira de grands éloges de la part de ſes Concitoyens. Les Habitans des autres bourgades, juſqu'alors opprimés par d'injuſtes ſentences, apprenant que Déjocès jugeoit ſeul conformément aux regles de l'équité, accoururent avec plaiſir devant ſon tribunal pour y plaider, & ne voulurent plus enfin être jugés par d'autres que par lui.

XCVII. La foule des Cliens augmentoit tous les jours, par la perſuaſion où l'on étoit de l'équité de ſes jugemens. Quand Déjocès vit qu'il ſupportoit ſeul tout le poids des affaires, il refuſa de monter ſur le tribunal, ſur lequel il avoit juſqu'alors rendu la

(*a*) Hérodote dit, dans le même paragraphe, que les Habitans des autres bourgades étoient opprimés par d'injuſtes ſentences.

justice, & renonça formellement à ses fonctions. Il prétexta le tort qu'il se faisoit à lui-même, en négligeant ses propres affaires, tandis qu'il passoit les jours entiers à terminer les différents d'autrui. Les brigandages & l'anarchie régnerent donc dans les bourgades avec plus de violence que jamais. Les Medes s'assemblerent, & tinrent conseil sur leur état (253) actuel. Les amis de Déjocès y parlerent, comme je le pense, à-peu-près en ces termes : « Puisque la vie que nous » menons ne nous permet plus d'habiter ce pays, » choisissons un Roi ; alors la Médie sera gouvernée par » de bonnes loix, & nous pourrons (254) cultiver en » paix nos campagnes, sans craindre d'en être chassés » par l'injustice & la violence. » Ce discours persuada les Medes de se donner un Roi.

XCVIII. Aussi-tôt on délibéra sur le choix : toutes les louanges, tous les suffrages se réunirent en faveur de Déjocès : il fut élu Roi d'un consentement unanime. Il commanda qu'on lui bâtit un Palais conforme à sa dignité, & qu'on lui donnât des gardes pour la sûreté de sa personne. Les Medes obéirent. On lui construisit, à l'endroit qu'il désigna, un édifice vaste & bien fortifié, & on lui permit de choisir dans toute la Nation des gardes à son gré.

Ce Prince ne se vit pas plutôt sur le Trône, qu'il obligea ses Sujets à se bâtir une ville, à l'orner & à la fortifier, sans s'inquiéter des autres places. Les Medes dociles à cet ordre éleverent cette ville forte & immense, connue aujourd'hui sous le nom d'Agba-

tanes, dont les murs concentriques sont renfermés l'un dans l'autre, & construits de maniere que chaque enceinte ne surpasse l'enceinte voisine que de la hauteur des créneaux. L'assiette du lieu, qui s'éleve en colline, (255) en facilita les moyens. On fit encore quelque chose de plus. Il y avoit en tout sept enceintes, & dans la derniere le Palais (256) & le trésor du Roi. Le circuit de la plus grande égale à-peu-près celui (257) d'Athenes. Les créneaux de la premiere enceinte sont peints en blanc; ceux de la seconde, en noir; ceux de la troisieme en pourpre; ceux de la quatrieme, en bleu; ceux de la cinquieme sont d'un rouge orangé: c'est ainsi que les créneaux de toutes les enceintes sont ornés de différentes (258) couleurs. Quant aux deux dernieres, les créneaux de l'une sont argentés, & ceux de l'autre dorés.

XCIX. Tels furent & le palais que se fit construire Déjocès, & les fortifications dont il l'environna. Le reste du peuple eut ordre de se loger au-tour de la muraille. Tous ces édifices achevés, il fut le premier qui établit pour regle que personne n'entreroit chez le Roi; que toutes les affaires s'expédieroient par l'entremise de certains (a) Officiers, qui lui en feroient leur rapport; que personne ne regarderoit le Roi; il ordonna, outre cela, qu'on ne riroit ni ne cracheroit (259) en sa présence, & qu'il seroit honteux à tout le

(a) C'étoient ses Ministres, ses Visirs.

monde de faire ces choſes en préſence les uns des autres.

Déjocès inſtitua ce cérémonial impoſant, afin que les perſonnes de même âge que lui, & avec qui il avoit été élevé, & que ceux dont la naiſſance n'étoit pas moins diſtinguée que la ſienne, & qui ne lui étoient inférieurs ni en bravoure ni en merite, ne lui portaſſent point envie, & ne conſpiraſſent point contre ſa perſonne. Il croyoit qu'en ſe rendant inviſible à ſes Sujets, il paſſeroit pour un être d'une eſpece différente.

C. Ces réglemens faits, & ſon autorité affermie, il rendit ſévérement la juſtice. Les procès lui étoient envoyés par écrit : il les jugeoit & les renvoyoit avec ſa déciſion. Telle étoit ſa méthode pour les procès. Quant à la police, s'il apprenoit que quelqu'un eût fait une injure, il le mandoit, & lui infligeoit une peine proportionnée au délit, & pour cet effet il avoit dans tous ſes Etats des Emiſſaires qui veilloient ſur les actions & les diſcours de ſes Sujets.

CI. Déjocès (160) raſſembla tous les Medes en un ſeul corps, & ne régna que ſur eux. Cette Nation comprend pluſieurs Peuples, les Buſes, les Parétacéniens, les Struchates, les Arizantes, les Budiens, les Mages (*a*).

CII. Déjocès mourut, après un régne de cinquante-trois ans. Son fils Phraortes lui ſuccéda. Le Royaume

---

(*a*) Le Grec ajoute : *Ce ſont là les Peuples des Medes.*

de Médie ne suffit pas à son ambition. Il attaqua d'abord les Perses, & ce fut le premier peuple qu'il assujettit. Avec ces deux Nations, l'une & l'autre très-puissantes, il subjugua ensuite l'Asie, & marcha de conquêtes en conquêtes, jusqu'à son expédition contre les Assyriens, & contre la partie de cette même Nation qui habitoit Ninive. Quoique les Assyriens, autrefois maîtres de l'Asie, fussent alors seuls & abandonnés de leurs alliés, qui avoient secoué le joug, ils se trouvoient cependant encore dans un état florissant. Phraortes périt dans cette expédition, avec la plus grande partie de son Armée, après avoir régné vingt-deux ans.

CIII. Ce Prince étant mort, Cyaxares son fils, & petit-fils de Déjocès, lui succéda. On dit qu'il fut encore plus belliqueux que ses peres. Il sépara le premier les Peuples d'Asie en différents corps de troupes, & assigna aux piquiers, à la cavalerie, aux archers, chacun un rang à part : avant lui tous les ordres étoient confondus. Ce fut lui qui fit la guerre aux Lydiens, & qui leur livra une bataille, pendant laquelle le jour (*a*) se changea en nuit. Ce fut encore lui qui, après avoir soumis toute l'Asie au-dessus du fleuve Halys, rassembla toutes les forces de son Empire, & marcha contre Ninive, résolu de venger son pere, par la destruction de cette ville. Déjà il avoit vaincu les Assyriens en bataille rangée; déjà il assiégeoit

(*a*) Voyez ci-dessus, §. LXXIV, page 55.

Ninive, lorſqu'il fut aſſailli par une nombreuſe armée de Scythes, ayant à leur tête Madyas leur Roi, fils de Protothyès. C'étoit en chaſſant d'Europe les (261) Cimmériens, qu'ils s'étoient jettés ſur (*a*) l'Aſie : la pourſuite des fuyards les avoit conduits juſqu'au pays des (*b*) Medes.

CIV. Du Palus Méotis au Phaſe & à la Colchide ; on compte trente journées pour quelqu'un qui marche bien. Pour ſe rendre de la Colchide en Médie, on paſſe (262) des montagnes, & le trajet n'eſt pas long ; car il ne ſe trouve entre ces deux pays que celui des (*c*) Sapires. Lorſqu'on l'a traverſé, on eſt ſur les terres des Medes. Les Scythes néanmoins n'y entrerent pas de ce côté ; mais ils paſſerent plus haut, & par une route beaucoup plus longue, laiſſant (263) le Mont-Caucaſe ſur leur droite. Les Medes ayant livré bataille aux Scythes, la perdirent avec l'Empire de l'Aſie.

CV. Les Scythes, maîtres de toute l'Aſie, marcherent de là en Egypte ; mais quand ils furent dans la Syrie de (*d*) Paleſtine, Pſammitichus (264), Roi d'Egypte, vint au-devant d'eux, & à force de préſens & de prieres, il les détourna d'aller plus avant. Ils revinrent donc ſur leurs pas, & paſſerent par Aſcalon,

---

(*a*) Voyez Livre IV, §. XI.

(*b*) Voyez Livre IV, §. XI, XII & ſuivants.

(*c*) Voyez Livre III, §. XCXIV, note 147**.

(*d*) Cette Syrie eſt appellée Syrie de Paleſtine, pour la diſtinguer de la Syrie de Cappadoce.

en Syrie, d'où ils ſortirent la plupart ſans y faire aucun dégât, à l'exception de quelques-uns d'entr'eux qui, ayant été laiſſés en arriere, pillerent le temple de Vénus Uranie. Ce temple, autant que je l'ai pu ſçavoir par mes informations, eſt le plus ancien (265) de tous les temples de cette Déeſſe. Celui de Cypre lui doit ſon origine, de l'aveu même des Cypriens. Celui de Cythere a été auſſi bâti par des Phéniciens, originaires de cette (a) Syrie. La Déeſſe envoya (266) une maladie de femme à ceux d'entre les Scythes qui avoient pillé le Temple d'Aſcalon, & ce châtiment s'étendit à jamais ſur leur poſtérité. Les Scythes diſent que cette maladie eſt une punition de ce ſacrilege, & que les Etrangers qui voyagent dans leur pays, s'apperçoivent de l'état de ceux que les Scythes appellent Enarées.

CVI. Les Scythes conſerverent vingt-huit ans (267) l'Empire de l'Aſie. Ils ruinerent tout par leur violence & leur négligence. Outre les tributs ordinaires, ils exigeoient encore de chaque particulier un impôt arbitraire; & indépendamment de ces contributions, ils parcouroient tout le pays, pillant & enlevant à chacun ce qui lui appartenoit. Cyaxares & les Medes en ayant invité chez eux la plus grande partie, les tuerent après les avoir enivrés. Les Medes recouvrerent par ce moyen & leurs Etats & l'Empire ſur les pays qu'ils avoient auparavant poſſédés. Ils prirent enſuite

(a) De la Syrie de Paleſtine.

la ville de Ninive : quant à la maniere dont ils s'en rendirent maître, j'en parlerai dans (268) un autre ouvrage. Enfin ils ſubjuguerent les Aſſyriens, excepté le pays de Babylone. Ces conquêtes achevées Cyaxares mourut : il avoit régné quarante ans, y compris le tems que dura la domination des Scythes.

CVII. Aſtyages, ſon fils, lui ſuccéda. Il nâquit à ce Prince une fille, qu'il nomma Mandane. Il s'imagina en dormant, qu'elle (269) urinoit en ſi grande abondance, que ſa Capitale & l'Aſie entiere en étoient inondées. Ayant communiqué ce ſonge à ceux d'entre les Mages qui faiſoient profeſſion de les interpréter, il fut effrayé des détails de leur explication, & il le fut au point que lorſque ſa fille fut nubile, il ne voulut pas lui donner pour époux un Mede (*a*) diſtingué par ſa naiſſance ; mais il lui fit épouſer un Perſe, nommé Cambyſes, qu'il connoiſſoit pour un homme de (270) bonne maiſon, & de mœurs douces & tranquilles ; parce qu'il le regardoit comme bien inférieur à un Mede de médiocre condition.

CVIII. La premiere année du mariage de Cambyſes avec Mandane, Aſtyages eut un autre ſonge. Il lui ſembla voir ſortir du ſein de ſa fille une vigne qui couvroit toute l'Aſie. Ayant communiqué ce ſonge aux Interpretes, il fit venir de Perſe Mandane ſa fille, qui étoit enceinte & proche de ſon terme. Auſſi-tôt après ſon arrivée, il la fit garder dans le deſſein de

---

(*a*) Dans le Grec : *Digne de lui.*

faire périr l'enfant dont elle feroit mere ; les Mages, Interpretes des fonges, lui ayant prédit, d'après cette vifion, que l'enfant qui naîtroit de cette Princeffe, régneroit un jour à fa place. Comme Aftyages fe tenoit en garde contre cet événement, Cyrus fut à peine né, qu'il manda Harpage, fon (271) parent, celui de tous les Medes qui lui étoit le plus attaché, & fur lequel il fe repofoit du foin de toutes fes affaires. « Harpage, » lui dit-il, exécute fidélement l'ordre que je vais te » donner, fans chercher à me tromper, de crainte » qu'en t'attachant à d'autres Maîtres que moi, tu ne » travailles à ta propre perte. Prens l'enfant qui » vient de naître de Mandane, porte-le dans ta maifon, » fais le mourir, & l'inhume enfuite comme il te » plaira. Seigneur, répondit Harpage, j'ai toujours » cherché à vous plaire, & je ferai mon poffible pour » ne jamais vous offenfer. Si vous voulez que l'enfant » meure, j'obéirai exactement à vos ordres, du moins » autant qu'il dépendra de moi. »

CIX. Après cette réponfe, on remit l'enfant couvert de riches ornemens entre les mains d'Harpage, afin qu'il le fît mourir. Il s'en retourna chez lui les larmes aux yeux, & en abordant fa femme, il lui raconta tout ce qu'Aftyages lui avoit dit. « Quelle eft votre réfo- » lution, reprit-elle? Je n'exécuterai point les ordres » d'Aftyages, répondit-il, dût-il devenir encore plus » emporté & plus furieux qu'il ne l'eft maintenant; je » n'obéirai point à fes volontés; je ne me prêterai » point à ce meurtre : non, je ne le ferai point par

» plusieurs raisons. Premierement, je suis parent de » l'enfant. Secondement, Astyages est avancé en âge, » & n'a point d'enfans mâles. Si, après sa mort, la » Couronne passe (272) à la Princesse sa Fille, dont il » veut aujourd'hui que je fasse mourir le fils, que » me (273) reste-t-il, sinon la perspective du plus » grand danger ? Pour ma sûreté, il faut que l'enfant » périsse ; mais que ce soit (274) par les mains de » quelqu'un des gens d'Astyages, & non par le ministere » des miens. »

CX. Il dit, & sur le champ, il envoya un exprès à celui des bouviers d'Astyages, qu'il sçavoit mener ses troupeaux dans les meilleurs pâturages, & sur les montagnes les plus fréquentées par les bêtes sauvages. Il s'appelloit Mitradates ; sa femme, esclave d'Astyages, ainsi que lui, se nommoit Spaco, nom qui, dans la langue des Medes, signifie la même chose que Cyno dans celle des Grecs ; car les Medes appellent (275) une chienne spaco. Les pâturages où il gardoit les bœufs du Roi, étoient au pied des (276) montagnes, au nord d'Agbatanes, & vers le pont Euxin. De ce côté-là, vers les (*a*) Sapires, la Medie est un pays élevé, rempli de montagnes, & couvert de forêts ; au lieu que le reste du Royaume est plat & uni. Le bouvier, que l'on avoit mandé en diligence, étant arrivé, Harpage lui parla ainsi : « Astyages te com» mande de prendre cet enfant, & de l'exposer sur la

---

(*a*) Voyez Liv. III, §. XCXIV, note 147**.

» montagne la plus déserte, afin qu'il périsse prom-
» ptement. Il m'a ordonné aussi de te dire que, si tu
» ne le fais pas mourir, & que tu lui sauves la vie de
» quelque maniere que ce soit, il te fera périr par le
» supplice le plus cruel. Ce n'est pas tout : il veut
» encore que je sache par moi-même si tu as exposé
» cet enfant. »

CXI. Aussi-tôt Mitradates prit l'enfant, & retourna dans sa cabane, par le même chemin. Tandis qu'il alloit à la ville, sa femme, qui n'attendoit de jour en jour que le moment d'accoucher, mit au monde un fils, par une permission particuliere des Dieux. Ils étoient inquiets l'un de l'autre : le mari craignant pour sa femme, prête à accoucher, la femme pour son mari, parce que Harpage n'avoit pas coutume de le mander. Dès qu'il fut de retour, sa femme, surprise de le voir au moment qu'elle s'y attendoit le moins, lui parla la premiere, & voulut sçavoir pourquoi Harpage l'avoit envoyé chercher avec tant d'empressement. « Ma
» Femme, lui dit-il, je n'ai pas plutôt été dans la ville
» que j'ai vu & entendu des choses que je voudrois
» bien n'avoir ni vues ni entendues, & plut aux Dieux
» qu'elles ne fussent jamais arrivées à nos Maîtres ! toute
» la maison d'Harpage étoit en pleurs ; frappé d'effroi,
» je pénétre dans l'intérieur, je vois à terre un enfant
» qui pleuroit, qui palpitoit. Il étoit couvert de drap
» d'or & de langes de diverses couleurs. Harpage ne
» m'eut pas plutôt apperçu qu'il me commanda d'empor-
» ter promptement cet enfant, & de l'exposer sur la

» montagne la plus fréquentées par les bêtes féroces : il m'a » assuré que c'étoit Astyages lui-même qui me donnoit » cet ordre, & m'a fait de grandes menaces si je man- » quois à l'exécuter. J'ai donc pris cet enfant & l'ai » emporté, croyant qu'il étoit à quelqu'un de sa » maison ; car je n'aurois jamais imaginé quel étoit son » véritable pere. J'étois cependant étonné de le voir » couvert d'or (276) & de langes si précieux. Je ne » l'étois pas moins de voir toute la maison d'Harpage » en pleurs. Enfin, chemin faisant, j'ai bientôt appris » du domestique qui m'a accompagné hors de la ville, » & qui m'a remis l'enfant, qu'il est à Mandane, fille » d'Astyages, & à Cambyses, fils de Cyrus, & » qu'Astyages ordonne qu'on le fasse mourir (277). » Le voici cet enfant. »

CXII. En achevant ces mots Mitradates découvre l'enfant, & le montre à sa femme. Charmée de sa (278) grandeur & de sa beauté, elle embrasse les genoux de son mari, & le supplie, les larmes aux yeux, de ne point exposer cet enfant. « Il lui dit qu'il ne » pouvoit s'en dispenser, qu'il devoit venir des sur- » veillans de la part d'Harpage, & que s'il n'obéissoit » pas, il périroit de la maniere la plus cruelle. » Spaco voyant que ses discours ne faisoient aucune impres- sion sur son mari, reprit la parole : « puisque je ne » sçaurois, dit-elle, te persuader, & qu'il faut abso- » lument qu'on voye un enfant exposé, fais du moins » ce que je vais te dire. Je suis accouchée d'un enfant » mort, va le porter sur la montagne, & nourrissons

» celui de la fille d'Aftyages, comme s'il étoit à nous.
» Par ce moyen on ne pourra te convaincre d'avoir
» offenfé tes Maîtres, & nous aurons pris un bon
» parti : notre enfant mort aura une fépulture
» royale, & celui qui refte ne perdra point la vie. »

CXIII. Le bouvier fentit que, dans cette conjoncture, fa femme avoit raifon, & fur le champ il fuivit fon confeil. Il lui remet l'enfant qu'il avoit porté pour le faire mourir, prend le fien qui étoit mort, le met dans le berceau du jeune Prince, avec tous fes ornemens, & va l'expofer fur la montagne la plus déferte. Le troifieme jour après, ayant laiffé pour garder le corps un de ceux (279) qui avoient foin des troupeaux fous fes ordres, il alla à la ville, & s'étant rendu chez Harpage, il lui dit qu'il étoit prêt à lui montrer le corps mort de l'enfant. Harpage ayant envoyé avec lui fes gardes les plus affidés, fit fur leur *(a)* rapport, donner la fépulture au fils de Mitradates. A l'égard du jeune Prince, Spaco en prit foin & l'éleva. Il fut dans la fuite connu fous le nom de Cyrus; mais Spaco lui donna quelqu'autre nom.

CXIV. Cet enfant étant âgé de dix ans, eut une aventure que je vais rapporter, & qui le fit reconnoître. Un jour que dans le village où étoient les troupeaux du Roi, il jouoit dans la rue avec d'autres enfans de fon âge, ceux-ci l'élurent pour leur Roi, lui qui étoit connu fous le nom de fils du bouvier. Il

---

(a) Il y a dans le Grec : *Vit par eux, & fit donner.*

distribuoit aux uns les places d'Intendans de ses Bâtimens, aux autres celles de Gardes-du-Corps; celui-ci étoit (280) l'Œil du Roi, celui-là devoit lui présenter les requêtes des particuliers : chacun avoit son emploi. Le fils d'Artembarès, homme de distinction chez les Medes, jouoit avec lui. Ayant refusé d'exécuter les ordres de Cyrus, celui-ci le fit saisir par les autres enfans, & maltraiter à coups de verges. On ne l'eut pas plutôt relâché, qu'outré d'un traitement si indigne de sa naissance, il alla à la ville porter ses plaintes à son pere contre Cyrus. Ce n'est pas qu'il lui donnât ce nom; Cyrus, ne le portoit point encore; mais il l'appelloit le fils du bouvier d'Astyages. Dans la colere où étoit Artembarès, il alla trouver le Roi avec son fils, & se plaignit du traitement odieux qu'il avoit reçu. « Seigneur, dit-il, en découvrant les épaules » de son fils, c'est ainsi que nous a outragé un de vos » esclaves, le fils de votre bouvier. »

CXV. A ce discours, à cette vue, Astyages voulant venger le fils d'Artembarès, par égard pour le pere, envoya chercher Mitradates & son fils. Lorsqu'ils furent arrivés : « Comment, dit le Prince à Cyrus, en le » regardant, étant ce que tu es, as-tu eu l'audace de » traiter d'une maniere si indigne le fils d'un des pre- » miers de ma Cour? Je l'ai fait, Seigneur, avec justice, » répondit Cyrus. Les enfans du village, du nombre » desquels il étoit, m'avoient choisi, en jouant, pour » être leur Roi; je leur en paroissois le plus digne: » tous exécutoient mes ordres. Le fils d'Artembarès

» n'y eut aucun égard, & refusa de m'obéir. *(a)* Je » l'en ai puni; si cette action mérite quelque châ- » timent, *(b)* me voici prêt à le subir. »

CXVI. La ressemblance des traits de cet enfant avec les siens, sa réponse noble, son âge qui s'accordoit avec le tems de l'exposition de son petit-fils, tout concouroit en un mot à le faire reconnoître d'Astyages. Frappé de ces circonstances, ce Prince demeura quelque-tems sans pouvoir parler; mais enfin revenu à lui, & voulant renvoyer Artembarès afin de sonder Mitradates en particulier, Artembarès, lui dit-il, vous n'aurez aucun sujet de vous plaindre de moi, ni vous, ni votre fils. Ensuite il ordonna à ses Officiers de conduire Cyrus dans l'intérieur du Palais. Resté seul avec Mitradates, il lui demanda où il avoit pris cet enfant, & de qui il le tenoit. Celui-ci répondit qu'il en étoit le pere, que sa mere vivoit encore & demeuroit avec lui. Astyages répliqua qu'il ne prenoit pas un bon parti, & qu'il vouloit se rendre malheureux. En disant cela il fit signe à ses Gardes de le saisir. Mitradates voyant qu'on le menoit à la question, avoua enfin la vérité. Il reprit l'histoire dès son commencement, découvrit tout, sans rien dissimuler, & descendant aux plus humbles supplications, il pria le Roi de lui pardonner.

CXVII. Mitradates ayant découvert la vérité, Astya-

(a) Le Grec ajoute: *C'est pourquoi.*

(b) Il y a seulement dans le Grec: *Me voici.*

ges s'occupa beaucoup moins de lui ; mais violemment irrité contre Harpage, il commanda à ſes Gardes de le faire venir ; & lorſqu'il parut devant lui, il lui parla en ces termes : « Harpage, de quel genre de mort » as-tu fait périr l'enfant de ma Fille, que je t'ai remis ? » Harpage appercevant Mitradates dans l'appartement du Roi, avoua tout ſans détour, de crainte d'être convaincu par des preuves ſans répliques. « Seigneur, dit-» il, quand j'eus reçu l'enfant, j'examinai comment je » pourrois, en me conformant à vos volontés, & ſans » m'écarter de ce que je vous dois, n'être coupable » d'un meurtre, ni à l'égard de la Princeſſe votre Fille, » ni même au vôtre. Je mandai en conſéquence Mitra-» dates : je lui remis l'enfant entre les mains, & lui » dis que c'étoit vous-même qui ordonniez ſa mort. » Je ne me ſuis point écarté en cela de la vérité, » puiſque vous m'aviez commandé de le faire mourir. » En lui livrant cet enfant, je lui enjoignis de l'expoſer » ſur une montagne déſerte, & de reſter auprès de lui » juſqu'à ce qu'il fût mort. Enfin je le menaçai des » plus rigoureux tourmens, s'il n'accompliſſoit tout de » point en point. Ces ordres exécutés, & l'enfant étant » mort, je lui rendis les derniers devoirs, ſur le rap-» port de mes Eunuques les plus fideles que j'en-» voyai *(a)* ſur les lieux. Les choſes, Seigneur, ſe ſont » paſſées de cette maniere, & tel eſt le ſort qu'a » éprouvé cet enfant. »

(*a*) Dans le Grec : *Ayant envoyé les plus fideles de mes Eunuques, je vis par eux & je l'enterrai.*

CXVIII. Harpage parla ſans détour, mais Aſtyages diſſimulant ſon reſſentiment, lui répéta d'abord toute l'hiſtoire, comme il l'avoit appriſe de Mitradates; après (a) quoi il ajouta que l'enfant vivoit, & qu'il en étoit content. « Car enfin, dit-il, la maniere dont » on l'avoit traité me faiſoit beaucoup de peine, & » j'étois très-ſenſible aux reproches de ma Fille. Mais » puiſque la fortune nous a été favorable, envoyez-moi » votre fils pour tenir compagnie au jeune Prince » nouvellement arrivé, & ne manquez-pas de venir » ſouper avec moi; je veux offrir pour le recouvre- » ment de mon petit-fils, des ſacrifices aux Dieux, à » qui cet honneur eſt réſervé. »

CXIX. Harpage s'étant, à ces paroles, proſterné devant le Roi, s'en retourna chez lui, également charmé de l'heureuſe iſſue de ſa faute, & de ce que le Roi l'avoit invité au feſtin qu'il donnoit en réjouiſſance des bienfaits de la fortune. Il ne fut pas plutôt entré chez lui qu'il appella ſon fils unique, âgé d'environ treize ans; l'envoya au Palais d'Aſtyages, avec ordre de faire tout ce que ce Prince lui commanderoit, & tranſporté de joie, il raconta cette aventure à ſa femme.

Dès que le fils d'Harpage fut arrivé au Palais; Aſtyages le fit égorger; on le coupa enſuite par morceaux, dont les uns furent rôtis & bouillis. On les apprêta de diverſes manieres, & on tint le tout prêt

(a) Dans le Grec: *Et après qu'il l'eut répété.*

à être servi. L'heure du repas venue, les convives s'y rendirent, & Harpage avec eux. On servit à Astyages & aux autres Seigneurs du mouton, & à Harpage le corps de son fils, excepté la tête & les extrémités des mains & des pieds, que le Roi avoit fait mettre à part dans une corbeille couverte. Lorsqu'il parut avoir assez mangé, Astyages lui demanda s'il étoit content de ce repas. Très-content, répondit Harpage. Aussi-tôt ceux qui en avoient reçu l'ordre apportant dans une corbeille couverte (281) la tête, les mains & les pieds de son fils, *(a)* la lui présenterent, en lui disant de la découvrir, & d'en prendre ce qu'il voudroit. Harpage obéit, & découvrant la corbeille, il apperçut les restes de son fils. Il ne se troubla point, & sçut se posséder. Astyages lui demanda s'il sçavoit de quel gibier il avoit mangé. Il répondit qu'il le sçavoit ; mais que tout ce que faisoit un (282) Roi lui étoit agréable. Après cette réponse, il s'en retourna chez lui avec les restes de son fils, qu'il n'avoit, à ce que je pense, rassemblés que pour leur donner la sépulture.

CXX. Le Roi s'étant ainsi vengé d'Harpage, manda les mêmes Mages, qui avoient interprété son songe de la maniere que nous avons dit, afin de délibérer avec eux sur ce qui concernoit Cyrus. Les Mages arrivés, il leur demanda quelle explication ils avoient autrefois donnée du songe qu'il avoit eu. Ils lui firent la même réponse : « Si l'enfant, dirent-ils, n'est pas

---

(a) Dans le Grec : *Se tenant devant lui, lui dirent de, &c.*

» mort, en un mot s'il vit encore, il faut qu'il régne.
» L'enfant vit, & se porte bien, leur dit Astyages. Il a
» été élevé à la campagne : les enfans de son village
» l'ont élu pour leur Roi. Il a fait tout ce que font
» les véritables Rois ; il s'est donné des Gardes-du-
» Corps, des Gardes de la porte, des Officiers pour
» (282*) lui faire le rapport des affaires ; en un mot,
» il a créé (283) toutes les autres charges : que pensez-
» vous que cela puisse présager?

» Puisque l'enfant vit, répondirent les Mages, &
» qu'il a régné sans aucun dessein prémédité, rassurez-
» vous, Seigneur, vous n'avez plus rien à craindre, il
» ne régnera pas une seconde fois. Il y a des Oracles
» dont l'accomplissement s'est réduit à un événement
» frivole, & des songes qui ont abouti à bien peu de
» choses. Je suis moi-même d'avis, reprit Astyages,
» que l'enfant ayant déjà porté le nom de Roi, le
» songe est accompli, & que je n'en ai plus rien à
» craindre. Cependant réfléchissez-y mûrement, &
» donnez-moi le conseil que vous croirez le plus
» avantageux à votre sûreté & à la mienne. Seigneur,
» dirent les Mages, la stabilité & la prospérité de votre
» régne nous importent beaucoup. Car enfin la puis-
» sance souveraine venant à tomber entre les mains
» de cet enfant, qui est Perse, passeroit à une autre
» Nation, & les Perses nous regardant comme des
» étrangers, n'auroient pour nous aucune considération,
» & nous traiteroient en esclaves. Mais vous, Seigneur,
» qui êtes notre compatriote, tant que vous occuperez

» le Trône, vous nous comblerez de faveurs, & nous » régnerons en partie avec vous. Ainſi notre intérêt » nous oblige à tous égards à pourvoir à votre sûreté » & à celle de votre Empire. Si nous preſſentions » maintenant quelque danger, nous aurions grand ſoin » de vous en avertir ; mais puiſque l'iſſue de votre » ſonge eſt frivole, nous nous croyons nous-mêmes » en sûreté, & nous vous exhortons à éloigner de vous » cet enfant, & à l'envoyer en Perſe à ceux dont » il tient le jour. »

CXXI. Aſtyages, charmé de cette réponſe, manda Cyrus. « Mon Fils, lui dit-il, je vous ai traité avec » injuſtice ſur la foi d'un vain (284) ſonge ; mais enfin » votre heureux deſtin vous a conſervé, & vous vivez : » Soyez tranquille ; partez pour la Perſe, eſcorté par » ceux que je vous donnerai pour vous accompagner. » Vous y verrez votre Pere & votre Mere, qui ſont » bien différents de Mitradates & de ſa femme. »

CXXII. Aſtyages ayant ainſi parlé, renvoya Cyrus en Perſe. Cambyſes & Mandane ayant appris ce qu'il étoit, le reçurent & l'embraſſerent, comme un enfant qu'ils avoient cru mort en naiſſant. Ils lui demanderent comment il pouvoit ſe faire qu'il vécût encore : Cyrus leur répondit, que juſqu'alors il l'avoit ignoré, & qu'à cet égard il avoit été dans une très-grande erreur ; qu'en chemin il avoit été inſtruit de ſes malheurs : qu'il s'étoit cru fils du bouvier d'Aſtyages, mais que depuis ſon départ, il avoit tout appris de ſes conducteurs. Il leur conta comment il avoit été nourri par Cyno, la femme

du bouvier, dont il ne cessoit de se louer, & de répéter le nom. Son pere & sa mere, se servant de ce nom pour persuader aux Perses que leur fils avoit été conservé par une permission particuliere des Dieux, publierent par-tout que, Cyrus ayant été exposé dans un lieu désert, une chienne l'avoit nourri : voilà ce qui donna lieu au bruit qui courut.

CXXIII. Cyrus étant parvenu à l'âge viril, comme il étoit le plus brave & le plus aimable des jeunes-gens de son âge, Harpage, qui désiroit ardemment se venger d'Astyages, lui envoyoit des présens, & le pressoit de le seconder. Etant d'une condition privée, il ne voyoit pas qu'il lui fût possible de se venger par lui-même de ce Prince ; mais ayant remarqué que Cyrus étoit (285) dans la vigueur de l'âge, & venant à comparer les aventures de ce Prince & ses malheurs avec les siens, il s'attacha à lui, & se l'associa. Il avoit déjà pris quelques mesures, & il avoit sçu profiter des traitemens trop rigoureux que le Roi faisoit aux Médes, pour s'insinuer dans l'esprit des grands, & leur persuader d'ôter la Couronne à Astyages, & de la mettre sur la tête de Cyrus.

Cette trame ourdie, & tout étant prêt, Harpage voulut découvrir à Cyrus son projet ; mais, comme ce Prince étoit en Perse, & que les chemins étoient gardés, il ne put trouver, pour lui en faire part, d'autre expédient que celui-ci. S'étant fait apporter un lievre, il ouvrit le ventre de cet animal d'une maniere adroite, & sans en arracher le poil, &, dans l'état où

il étoit, il y mit une lettre, où il avoit écrit ce qu'il avoit jugé à propos. L'ayant ensuite recousu, il le remit à celui de ses domestiques en qui il avoit le plus de confiance, avec un filet, comme s'il eût été un chasseur, & lui ordonna de vive voix *(a)* de le porter en Perse, à Cyrus, & de lui dire, en le lui présentant, de l'ouvrir lui-même, & sans témoins.

CXXIV. Le domestique ayant exécuté ses ordres, Cyrus ouvrit le lievre, & y ayant trouvé une lettre, il la lut. Elle étoit conçue en ces termes : « Fils de » Cambyses, les Dieux veillent sur vous, autrement » vous ne seriez jamais parvenu à un si haut degré de » fortune : vengez-vous d'Astyages, votre meurtrier : » il a tout fait pour vous ôter la vie : si vous vivez, » c'est aux Dieux & à moi que vous le devez. Vous » avez sans doute appris, il y a long-tems, tout ce » qu'il a fait pour vous perdre, & ce que j'ai souffert » moi-même pour vous avoir remis à Mitradates, au » lieu de vous faire mourir. Si vous voulez suivre » aujourd'hui mes conseils, tous les Etats d'Astyages » seront à vous. Portez les Perses à secouer le joug, » venez à leur tête attaquer les Medes ; l'entreprise » vous réussira, soit qu'Astyages me donne le com- » mandement des troupes qu'il enverra contre vous, » soit qu'il le confie à quelqu'autre des plus distingués » d'entre les Medes. Les principaux de la Nation seront

---

(a) Portus fait accorder ἀπὸ γλώσσης avec ἐπιστολήν. Il faudra alors traduire, *& de lui dire de bouche.*

» les premiers à l'abandonner ; ils ſe joindront à vous,
» & feront les plus grands efforts pour détruire ſa
» puiſſance. Tout eſt ici diſpoſé pour l'exécution. Faites
» donc ce que je vous mande, & faites-le ſans
» différer. »

CXXV. Cyrus ayant lu cette lettre, ne ſongea plus qu'à chercher les moyens les plus ſages pour engager les Perſes à ſe révolter. Après y avoir bien réfléchi, voici ce qu'il imagina de plus expédient, & il s'y tint. Il écrivit une lettre conforme à ſes vues, l'ouvrit dans l'Aſſemblée des Perſes, & leur en fit lecture. Elle portoit qu'Aſtyages le déclaroit leur Général. « Main-» tenant donc, leur dit-il, je vous commande de vous » rendre tous ici chacun avec une faux. » Tels furent les ordres de Cyrus. Les Tribus qui compoſent la Nation Perſe ſont en grand nombre. Cyrus en convoqua quelques-unes, & les porta à ſe ſoulever contre les Medes. Ce ſont celles qui ont le plus d'influence (286) ſur tous les autres Perſes ; ſçavoir, les Paſargades, les Maraphiens & les Maſpiens. Les Paſargades ſont les plus illuſtres ; les Achéménides, d'où deſcendent les Rois de Perſe, en ſont une branche. Les Panthialéens, les Déruſiéens, les (287) Germaniens ſont tous laboureurs. Les autres, ſçavoir les Daens, les Mardes, les Dropiques & les Sagartiens ſont Nomades, & ne s'occupent que de leurs troupeaux.

CXXVI. Lorſqu'ils ſe furent tous préſentés armés de faux, Cyrus leur montra un certain canton de la Perſe, d'environ dix-huit à vingt ſtades, entiérement

couvert de ronces & d'épines, leur commanda de l'essarter tout entier en un jour. Ce travail achevé, il leur ordonna de se baigner le lendemain, & de se rendre ensuite auprès de lui. Cependant ayant fait mener au même endroit tout le bétail (288) de son pere, il le fit tuer & apprêter. Outre cela il fit apporter du vin, & les mets les plus exquis pour régaler l'armée. Le lendemain les Perses étant arrivés, il les fit asseoir sur l'herbe, & leur donna un grand festin. Le repas fini, Cyrus leur demanda laquelle de ces deux conditions leur paroissoit préférable, la présente ou celle de la veille. Ils s'écrierent qu'il y avoit (289) une grande différence entre l'une & l'autre : que le jour précédent ils avoient éprouvé mille peines, au lieu qu'actuellement ils goûtoient toutes sortes de biens & de douceurs. Cyrus saisit cette réponse pour leur découvrir ses projets. « Perses, leur dit-il, tel est » maintenant l'état de vos affaires ; si vous voulez » m'obéir, vous jouirez de ces biens, & d'une infinité » d'autres encore, sans être exposés à des travaux serviles. » Si, au contraire, vous ne voulez pas suivre mes conseils, » vous ne devez attendre que des peines sans nombre, » & pareilles à celles que vous souffrites hier. Devenez » donc libres en m'obéissant ; car il semble que je sois » né, par un effet particulier de la bonté des Dieux, » pour vous faire jouir de ces avantages : & d'ailleurs » je ne vous crois nullement inférieurs aux Medes, » soit dans ce qui concerne la guerre, soit en toute

» autre chofe. Secouez donc au plutôt le joug fous » lequel Aftyages vous tient affervis. »

CXXVII. Les Perfes, qui depuis long-tems étoient indignés de fe voir affujettis aux Medes, ayant trouvé un Chef, faifirent avec plaifir l'occafion de fe mettre en liberté. Aftyages ayant eu connoiffance des menées de Cyrus, le manda auprès de lui par un exprès. Cyrus commanda au porteur de cet ordre de lui dire qu'il iroit le trouver plutôt qu'il ne fouhaitoit. Sur cette réponfe Aftyages fit prendre les armes à tous les Medes ; &, comme fi les Dieux lui euffent ôté le jugement, il donna le commandement de fon armée à Harpage, ne fe fouvenant plus de la maniere dont il l'avoit traité. Les Medes s'étant mis en campagne, en vinrent aux mains avec les Perfes. Tous ceux à qui Harpage n'avoit point fait part de fes projets fe battirent avec courage. Quant aux autres, il y en eut une partie qui paffa d'elle-même du côté des Perfes; mais le plus grand nombre fe comporta lachement de deffein prémédité.

CXXVIII. Aftyages n'eut pas plutôt appris la déroute honteufe des Medes, & que fon armée étoit entiérement diffipée, qu'il s'emporta en menaces contre Cyrus. « Non, dit-il, Cyrus n'aura pas fujet de s'en » réjouir. » Il n'en dit pas davantage ; mais il commença par faire mettre en croix (290) les Mages, Interpretes des fonges, qui lui avoient confeillé de laiffer partir Cyrus. Il fit enfuite prendre les armes à ce qui reftoit de Medes dans la ville, jeunes & vieux,

les mena contre les Perſes, & leur (291) livra bataille. Il la perdit avec la plus grande partie des ſes troupes, & tomba lui-même entre les mains des ennemis.

CXXIX. Harpage, charmé de le voir dans les fers, ſe préſenta devant lui, l'inſulta, &, entr'autres reproches, il lui parla de ce repas où il lui avoit fait ſervir la chair de ſon fils, & lui demanda quel goût (292) il trouvoit à l'eſclavage, & s'il le préféroit à une Couronne. Aſtyages lui demanda à ſon tour s'il s'attribuoit l'entrepriſe de Cyrus. Harpage reprit, qu'il le pouvoit avec juſtice, puiſque c'étoit lui qui l'avoit préparée, en écrivant à ce Prince. Aſtyages lui fit voir qu'il étoit le plus inconſéquent & le plus injuſte de tous les hommes; le plus inconſéquent, puiſque pouvant ſe faire Roi, ſi du moins il étoit l'auteur de la révolte actuelle, il avoit mis la Couronne ſur la tête d'un autre; & le plus injuſte, puiſque, pour le repas dont il s'agiſſoit, il avoit réduit les Medes en ſervitude : en effet, s'il eût été abſolument néceſſaire de donner la Couronne à un autre, & de ne la point garder pour lui-même, il auroit été plus juſte de la mettre plutôt ſur la tête d'un Mede, que ſur celle d'un Perſe : qu'enfin il avoit donné des fers à ſa patrie, quoiqu'elle ne fût point coupable, & qu'il avoit rendu les Perſes maîtres des Medes, eux qui en avoient été les eſclaves.

CXXX. Aſtyages perdit ainſi ſa Couronne, après un regne de trente-cinq ans. Les Medes, qui avoient poſſédé cent vingt-huit ans l'Empire de la haute Aſie, juſqu'au fleuve Halys, ſans cependant y comprendre

le tems (293) qu'y régnerent les Scythes, passerent sous le joug des Perses, à cause de l'inhumanité de ce Prince. Il est vrai que, s'en étant repentis par la suite, ils le secouerent sous Darius *(a)*; mais ayant été vaincus dans un combat, ils furent de (294) nouveau subjugués. Cyrus & les Perses s'étant alors soulevés contre les Medes, sous le regne d'Astyages, furent dès-lors maîtres de l'Asie. Quant à Astyages, Cyrus le retint près de lui jusqu'à sa mort, & ne lui fit point (294*) d'autre mal.

Telles furent la naissance, l'éducation de Cyrus, & la maniere dont il monta sur le Trône. Il battit dans la suite Crésus, qui lui avoit fait le premier une guerre injuste, comme je l'ai déjà dit, & par la défaite de ce Prince, il devint maître de toute l'Asie.

CXXXI. Les Perses observent les coutumes suivantes, j'en ai une preuve certaine. Ils ne font point dans l'usage d'élever (295), ni Statues, ni Temples, ni Autels; ils traitent au contraire d'insensés ceux qui le font; c'est à mon avis, parce qu'ils ne croient pas, comme les Grecs, que les Dieux soient nés (296) des hommes. Ils ont coutume de sacrifier à (297) Jupiter sur le sommet des plus hautes montagnes, & donnent le nom de Jupiter à toute la circonférence du Ciel. Ils font encore des sacrifices au Soleil, à la Lune, à la Terre, au Feu, à l'Eau & aux Vents; & n'en offrent

---

(*a*) Sous Darius Nothus, l'an 4306 de la Pér. Jul. 408 ans avant notre Ere.

de tout tems qu'à ces Divinités. Mais ils y ont joint dans la ſuite le culte de Vénus Céleſte ou Uranie, qu'ils ont emprunté des Aſſyriens & des Arabes. Les Aſſyriens donnent à Vénus le nom de Mylitta, les Arabes celui d'Alitta, & les Perſes l'appellent (298) Mitra.

CXXXII. Voici les Rits qu'obſervent les Perſes en ſacrifiant aux Dieux dont je viens de parler. Quand ils veulent leur immoler des victimes, ils ne dreſſent point d'autel, n'allument point de feu, ne font pas de libations, & ne ſe ſervent ni de flûtes ni de bandelettes ſacrées, ni d'orge mêlé avec du ſel. Un Perſe veut-il offrir un ſacrifice à quelqu'un de ces Dieux ? il conduit la victime dans un lieu pur, & la tête couverte d'une tiare couronnée (299), le plus ordinairement de myrte, il invoque le Dieu. Il n'eſt pas permis à celui qui offre le ſacrifice de faire des vœux pour lui ſeul en particulier : il faut qu'il prie pour le Roi, & pour la proſpérité de tous les Perſes en général ; car il eſt compris ſous cette dénomination. Après qu'il a coupé (300) la victime par morceaux, & qu'il en a fait (301) bouillir la chair, il étend de l'herbe la plus tendre, & principalement du treffle. Il poſe ſur cette herbe les morceaux de la victime, & les y arrange. Quand il les a ainſi placés, un Mage, qui eſt là préſent ; (car ſans Mage il ne leur eſt pas permis d'offrir un ſacrifice) un Mage, dis-je, entonne une Théogonie (302), qu'ils regardent comme (303) une incantation. Quelques-tems après celui qui a offert le ſacrifice

emporte les chairs de la victime, & en dispose comme il juge à propos.

CXXXIII. Les Perses pensent devoir célébrer plus particuliérement le jour de leur naissance, que tout autre, & qu'alors leur table *(a)* doit être garnie d'un plus grand nombre de mets. Ce jour là les riches (304) se font servir un cheval, un chameau, un âne & un bœuf entier, rôtis aux fourneaux. Les pauvres se contentent de (305) menu bétail. Les Perses mangent peu de viande, mais beaucoup de (306) dessert, qu'on apporte en petite (307) quantité à la fois. C'est ce qui leur fait dire que les Grecs en mangeant cessent seulement d'avoir faim; parce qu'après le repas on ne leur sert rien de bon, & que si on leur en servoit, ils ne cesseroient pas de manger. Ils sont (308) fort adonnés au vin; & il ne leur est pas permis de vomir, ni d'uriner devant le monde. Ils observent encore aujourd'hui ces usages. Ils ont coutume de délibérer sur les affaires les plus sérieuses, après avoir bu avec excès. Mais le lendemain le maître de la maison, où ils ont tenu conseil, remet la même affaire sur le tapis avant que de boire. Si on l'approuve à jeun, elle passe, sinon on l'abandonne. Il en est de même des délibérations faites à jeun, on les examine de nouveau lorsqu'on a bu avec excès.

CXXXIV. Quand deux Perses se rencontrent dans les rues, on distingue s'ils sont de même condition;

(a) Voyez Liv. IX, §. CX.

's se saluent en se baisant à la bouche : si l'un est
: naissance un peu inférieure à l'autre, ils se baisent
ment à la joue : & si la condition de l'un est fort
essous de celle de l'autre, l'inférieur se prosterne
nt le supérieur. Les Nations voisines sont celles
; estiment le plus, toutefois après eux-mêmes.
:s qui les suivent occupent le second rang dans
esprit, & réglant ainsi leur estime proportionel-
nt au dégré d'éloignement, ils font le moins de
.es plus éloignées. Cela vient de ce que se croyant
›ut d'un mérite supérieur, ils pensent que le reste
ıommes ne s'attache à la vertu que dans la pro-
on dont on vient de parler, & que ceux qui sont
lus éloignés d'eux sont les plus méchants. Sous
›ire des Medes il y avoit de la subordination
: les divers peuples. Les Medes les gouvernoient
ensemble, aussi bien que leur plus proches voisins.
: - ci commandoient à ceux qui étoient dans leur
imité, & ces derniers à ceux qui les touchoient.
Perses, dont l'empire & l'administration s'étendent
in, ont aussi dans la même proportion des égards
(a) les Peuples qui leur sont soumis.

XXXV. Les Perses sont les hommes les plus
:ux des usages étrangers. Ils ont pris en effet l'habil-
nt des Medes, s'imaginant qu'il est plus beau que

Les Peuples qui leur sont soumis. Cela n'est pas dans le
; je l'ai ajouté, pour rendre plus sensible la pensée
rodote.

le leur ; & dans la guerre ils se servent de cuirasses à l'Egyptiene. Ils se portent avec ardeur aux plaisirs de tout genre dont ils entendent parler, & ils ont emprunté des Grecs l'amour (309) des garçons. Ils épousent chacun plusieurs jeunes vierges ; mais ils ont encore un plus grand nombre de concubines.

CXXXVI. Après les vertus guerrieres, ils regardent comme un grand mérite d'avoir beaucoup d'enfans. Le Roi gratifie tous les ans ceux qui en ont le plus. C'est dans le grand nombre qu'ils font consister la force. Ils commencent à cinq ans à les instruire, & depuis cet âge jusqu'à vingt, ils ne leur apprennent que trois choses, à (310) monter à cheval, à tirer de l'arc & à dire la vérité. Avant cinq ans un enfant ne se présente pas devant son pere : il reste entre les mains des femmes Cela s'observe, afin que, s'il meurt dans ce premier âge, sa perte ne cause aucun chagrin au pere.

CXXXVII. Cette coutume me paroît louable ; j'approuve aussi la loi, qui ne permet à personne, pas même au Roi, de faire mourir un homme pour un seul crime, ni à aucun autre Perse de punir un de ses esclaves d'une maniere trop atroce pour une seule faute. Mais, si après un examen réfléchi il se trouve que les fautes du domestique soient en plus grand nombre & plus considérables que ses services, son maître peut alors suivre les mouvemens de sa colere. Ils assurent que jamais personne n'a tué ni son pere ni sa mere ; mais que toutes les fois que de pareils crimes sont arri-

yés, il faut néceſſairement qu'on découvre, après d'exactes recherches, que ces enfans étoient ſuppoſés ou adultérins Car il eſt, continuent-ils, contre toute vraiſemblance qu'un enfant tue les véritables auteurs de ſes jours.

CXXXVIII. Il ne leur eſt pas permis de parler des choſes qu'il n'eſt pas permis de faire. Ils ne trouvent rien de ſi honteux que (311) de mentir, & après le menſonge, que de contracter des dettes, & cela pour pluſieurs raiſons; mais ſur-tout, parce que, diſent-ils, celui qui a des dettes ment néceſſairement. Un Citoyen infecté de la lepre proprement dite, ou de l'eſpece de lepre appellée (312) leucé, ne peut (313) entrer dans la ville, ni avoir aucune communication avec le reſte des Perſes : c'eſt, ſelon eux, une preuve qu'il a péché contre (314) le Soleil. Tout étranger, attaqué de ces maladies, eſt chaſſé du (315) pays; & par la même raiſon, ils n'y veulent point ſouffrir de pigeons blancs. Ils n'urinent ni ne crachent dans les rivieres; ils n'y lavent pas même leurs mains, & ne permettent pas que perſonne y faſſe rien de ſemblable; car ils rendent un culte (316) aux fleuves.

CXXXIX. Ils ont auſſi quelque choſe de ſingulier, qu'ils ne connoiſſent pas eux-mêmes; mais qui ne nous à point échappé. Leurs noms, qui ſont empruntés, ou des qualités du corps, ou de la dignité des perſonnes, ſe terminent par cette même lettre, que les Doriens appellent San, & les Ioniens Sigma; &, ſi vous y faites attention, vous trouverez que (317) les noms des

Perſes finiſſent tous de la même maniere, ſans en excepter un ſeul.

CXL. Ces uſages (318) m'étant connus, je puis en parler d'une maniere affirmative; mais ceux qui ſe pratiquent relativement aux morts, étant cachés, on n'en peut rien dire de certain. Ils prétendent qu'on n'enterre point le corps d'un Perſe qu'il n'ait été auparavant déchiré par un oiſeau (319) ou par un chien. Quant aux Mages, j'ai la certitude qu'ils obſervent cette coutume; car ils la pratiquent à la vue de tout le monde. Une autre choſe que je puis aſſurer, c'eſt que les Perſes enduiſent (320) de cire les corps morts, & qu'enſuite ils les mettent en terre.

Les Mages different beaucoup des autres hommes, & particuliérement des Prêtres d'Egypte. Ceux-ci ont toujours les mains pures du ſang des animaux, & ne tuent que ceux qu'ils immolent aux Dieux. Les Mages, au contraire, tuent de leurs propres mains toutes ſortes d'animaux, à la réſerve de l'homme & du chien: Ils ſe font même gloire de tuer également les (321) fourmis, les ſerpens & autres animaux, tant reptiles que volatiles. Mais quant à cet uſage, laiſſons-le tel qu'il a été originairement établi, & reprenons le fil de notre narration.

CXLI. Les Lydiens n'eurent pas plutôt été ſubjugués par les Perſes, que les Ioniens & les Eoliens envoyerent à Sardes des Ambaſſadeurs à Cyrus, pour le prier de les recevoir au nombre de ſes Sujets, aux mêmes conditions qu'ils l'avoient été de Créſus. Ce

Prince répondit à leur propofition par cet (322) apologue. Il leur dit qu'un joueur de flûte ayant apperçu des poiffons dans la mer, joua de la flûte, s'imaginant qu'ils viendroient à terre : mais que, fe voyant trompé dans fon attente, il prit un filet, enveloppa une grande quantité de poiffons, qu'il tira fur le bord ; &, comme il les vit fauter : « Ceffez, leur dit-il, ceffez maintenant de danfer, puifque (323) vous n'avez pas voulu » le faire au fon de la flûte. »

Il tint ce difcours aux Ioniens & aux Eoliens, parce qu'ayant fait auparavant folliciter les Ioniens par fes (a) Envoyés, d'abandonner le parti de Créfus, il n'avoit pu les y engager, & qu'il ne les voyoit difpofés à lui obéir, que parce qu'il étoit venu à bout de toutes fes entreprifes. Telle fut la réponfe qu'il leur fit dans fa colere. Sur le rapport des Députés, les Ioniens fortifierent chacun leur villes, & s'affemblerent tous au Panionium, à la réferve des Miléfiens, les feuls avec qui Cyrus fit un traité, aux mêmes conditions que celles qui leur avoient été accordées par Créfus. Dans ce Confeil il fut unanimement réfolu d'envoyer demander du fecours à Sparte.

CXLII. Ces Ioniens (b), à qui appartient auffi le Panionium, ont bâti leurs villes dans la contrée la plus agréable que je connoiffe, foit pour la beauté du ciel,

(a) Voyez ci-deffus, §. LXXVI.

(b) Il s'exprime ainfi pour les diftinguer des autres Ioniens, & entr'autres des Athéniens.

ſoit pour la température (324) des ſaiſons. En effet les pays qui environnent l'Ionie, ſoit au-deſſus, ſoit au-deſſous, à l'Eſt ou à l'Oueſt, ne peuvent entrer en comparaiſon avec elle, les uns étant expoſés aux pluies & au froid, les autres aux chaleurs & à la ſéchereſſe. Ces Ioniens n'ont pas le même dialecte; leurs mots ont quatre ſortes (325) de terminaiſons. Milet eſt la premiere de leurs villes du côté du Midi; & enſuite Myonte & Priene : elles ſont en Carie, & leur langage eſt le même. Epheſe, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomenes, Phocée ſont en Lydie. Elles parlent entr'elles une même langue, mais qui ne s'accorde en aucune maniere avec celle des villes que je viens de nommer. Il y a encore trois autres villes Ionienes, dont deux ſont dans les îles de Samos & de Chios, & la troiſieme, qu'on appelle Erythres, eſt en terre ferme. Le langage de ceux de Chios & d'Erythres eſt le même; mais les Samiens ont eux ſeuls une langue particuliere : tels ſont les quatre Idiômes qui caractériſent l'Ionien.

CXLIII. Parmi ces Ioniens il n'y eut que les Habitans de Milet qui, pour ſe mettre à couvert de (326) tout danger, firent un traité avec Cyrus. Quant aux Inſulaires, ils n'avoient pour lors rien à craindre; les Phéniciens n'étant pas encore ſoumis aux Perſes, & ceux-ci n'ayant pas de marine. Les Miléſiens au reſte s'étoient ſéparés des autres Ioniens, parce que ſi tous les Grecs réunis étoient alors très-foibles, les Ioniens l'étoient encore plus, & qu'ils ne jouiſſoient d'aucune

ſorte de conſidération. En effet, ſi l'on excepte Athenes, ils n'avoient pas une ſeule ville qui eût de la célébrité. Le reſte des Ioniens & des Athéniens ne vouloient pas qu'on les appellât Ioniens; ce nom leur déplaiſoit, & même encore aujourd'hui la plupart (327) rougiſſent de le porter. Les douze villes dont je viens de parler s'en faiſoient honneur. Elles firent conſtruire un Temple, qu'elles appellerent de leur nom Panionium, & prirent la réſolution d'en exclure les autres villes Ioniennes : les Smyrnéens furent les ſeuls qui demanderent à y être reçus.

CXLIV. Il en eſt de même des Doriens de la Pentapole, pays qui s'appelloit auparavant Hexapole. Ils ſe gardent bien d'admettre au (328) Temple Triopique aucuns Doriens de leur voiſinage; & même s'il eſt arrivé à quelques-uns d'entr'eux de violer les loix de ce Temple, ils l'en ont exclu. En voici (329) un exemple. Dans les jeux qui ſe célébrent en l'honneur d'Apollon Triopien, on propoſoit autrefois des trépieds d'airain pour les vainqueurs. Mais il ne leur étoit pas permis de les emporter (330) du Temple; il falloit les y conſacrer au Dieu. Un habitant d'Halicarnaſſe, nommé Agaſiclès, ayant obtenu le prix à ces jeux, viola cette loi : il emporta le trépied dans ſa maiſon, & l'y appendit. Les cinq villes Dorienes, Linde, Ialyſſos, Camiros, Cos & Cnide punirent Halicarnaſſe, qui étoit la ſixieme, en l'excluant de leur ſociété.

CXLV. Les Ioniens (331) ſe ſont, je crois, partagés en douze Cantons, & n'en veulent pas admettre

un plus grand nombre dans leur confédération, parce que dans le tems qu'ils habitoient le Peloponnese, ils étoient divisés en douze parties, de même que le sont encore maintenant les Achæens, qui les en ont chassés. Pellene est la premiere ville des Achæens du côté (332) de Sicyone ; l'on trouve ensuite Ægire, Æges, que traverse le Crathis, qui n'est jamais à sec, & qui a donné son nom à une riviere d'Italie. On voit, après Bure, Hélice, où les Ioniens se réfugierent après avoir été défaits par les Achæens. Viennent ensuite (333) Ægium, Rhypes, Patres, Phares & Olenus qu'arrose le Pirus, riviere considérable. Les deux dernieres enfin sont Dyme & la ville des Tritéens, la seule qui soit située au milieu des terres.

CXLVI. Ces douze cantons, qui sont aujourd'hui aux Achæens, appartenoient alors aux Ioniens, & ce fut cette raison qui engagea ceux-ci à se bâtir douze villes en Asie. Ce seroit une insigne folie de dire que ces Ioniens sont plus distingués, ou d'une naissance (334) plus illustre que le reste des Ioniens; car les (335) Abantes de l'Eubée en sont une partie assez considérable, & cependant ces peuples n'ont rien de commun avec les Habitans de l'Ionie, pas même le nom. Ces Ioniens sont un mêlange de (336) Minyens-Orchoméniens, de Cadméens, de Dryopes, d'une portion (337) de *(a)* Phocidiens, de Molosses, d'Arcadiens-Pélasges,

(a) Les Phocidiens étoient des peuples de la Phocide; les Phocéens, les Habitans de Phocée en Ionie.

de Doriens-Epidauriens,

de Doriens-Epidauriens, & de plusieurs autres Nations. Ceux d'entre ces peuples, qui sortirent autrefois du Prytanée (338) des Athéniens, s'estiment les plus nobles & les plus illustres des Ioniens. Lorsqu'ils allerent fonder cette Colonie, ils ne menerent point de femmes avec eux; mais ils épouserent des Carienes, dont ils avoient tué les peres. Ces femmes, furieuses du massacre de leurs peres, de leurs maris & de leurs enfans, & de ce qu'après (339) une telle action, ils les avoient épousées, s'imposerent la loi de ne jamais prendre leurs repas avec leurs maris, & de ne jamais leur donner ce nom; loi qu'elles firent serment d'observer, & qu'elles transmirent à leurs filles: ce fut à Milet que cela se passa.

CXLVII. Ces Ioniens élurent pour Roi, les uns des Lyciens, issus de Glaucus (340), fils d'Hippolochus; les autres, de Caucons-Pyliens, qui descendoient de Codrus, fils de Mélanthus; d'autres enfin en prirent de l'une & de l'autre de ces deux Maisons. Mais on me dira, sans doute, que ces Ioniens sont plus attachés à ce *(a)* nom que le reste de la Nation. Qu'ils soient aussi les purs, les véritables Ioniens, j'y consens. Cependant tous ceux qui sont originaires d'Athenes, & qui célébrent la Fête des Apaturies (341) sont aussi Ioniens. Or ils la célébrent tous, excepté les Ephésiens & les Colophoniens, qui en ont été exclus à cause d'un meurtre.

(a) Celui d'Ioniens.

CXLVIII. Le Panionium eſt un lieu ſacré du Mont Mycale, que les Ioniens ont dédié en commun à Neptune (342) Héliconien. Il regarde le ſeptentrion. Mycale eſt un promontoire du continent, lequel s'étend à l'Oueſt vers Samos. Les Ioniens s'y aſſembloient de toutes leurs villes, pour célébrer une Fête qu'ils appelloient (343) Panionies. Les fêtes des Ioniens ne ſont pas les ſeules qui ſe terminent *(a)* par la même lettre; elles ont cela de commun avec celles de tous les Grecs, & avec les noms *(b)* propres des Perſes.

CXLIX. Voilà ce que j'avois à dire concernant les villes des Ioniens. Celles des Eoliens ſont Cyme, qu'on appelle auſſi Phriconis, Lariſſes, Neon-Tichos, Temnos, Cilla, Notium, Ægirouſa, Pitane, Ægées, Myrine, Grynia. Ce ſont là les onze anciennes villes des Eoliens. Ils en avoient douze auſſi ſur le continent; mais les Ioniens leur enleverent Smyrne. Le pays de ces Eoliens eſt meilleur que celui des Ioniens; mais quant à la température des ſaiſons, il n'en approche pas.

CL. Voici à quelle occaſion les Eoliens perdirent Smyrne. Des Colophoniens ayant eu du deſſous dans une ſédition, avoient été obligés de s'expatrier. Les habitans de Smyrne leur donnerent un aſyle parmi

---

(a) Le nom des fêtes chez les Grecs ſe terminoient par un *A*, comme Apaturia, Panionia, &c.

(b) Les noms des Perſes finiſſent par la lettre *S*, voyez ci-deſſus, §. CXXXIX.

eux. Quelque - tems après ces fugitifs ayant observé que les Smyrnéens célébroient hors de leur ville une fête en l'honneur de Bacchus, ils en fermerent les portes & (344) s'en emparerent. Les Eoliens vinrent tous au secours ; mais enfin il fut arrêté d'un commun accord qu'ils laisseroient les Ioniens en possession de la ville, & que ceux-ci leur rendroient tous leurs effets mobiliers. Les Smyrnéens ayant accepté cette condition, on les distribua dans les onze autres villes Eolienes, qui leur accorderent le droit de Cité.

CLI. Telles sont les villes que les Eoliens possédent actuellement en terre ferme, sans y compter celles qu'ils ont au Mont Ida, parce qu'elles ne font point corps avec elles. Ils ont aussi cinq villes dans l'île de Lesbos. Quant à la sixieme, nommée Arisba, les Méthymnéens en ont réduit les Habitans en esclavage, quoiqu'ils leur fussent unis par les liens du sang. Ils ont aussi une ville dans l'île de Ténédos, & une autre dans les îles qu'on appelle Hécatonneses. Les Lesbiens & les Ténédiens n'avoient alors rien à craindre, non plus que ceux d'entre les Ioniens qui habitoient dans les îles ; mais les autres villes résolurent dans leur Conseil de suivre les Ioniens par-tout où ils voudroient les mener.

CLII. Les Ambassadeurs *(a)* des Ioniens & des Eoliens s'étant rendus à Sparte en diligence, choisirent aussi-tôt après leur arrivée un Phocéen, nommé Pyther-

---

(a) Voyez la fin du §. CXLI.

mus, pour porter la parole au nom de tous les autres. Pythermus ſe revêtit d'une robe (345) de pourpre, afin que ſur cette nouvelle les Spartiates ſe trouvaſſent à l'Aſſemblée en plus grand nombre. S'étant avancé au milieu d'eux, il les exhorta, par un long diſcours, à prendre leur défenſe; mais les Lacédémoniens, ſans aucun égard pour cette demande, réſolurent entr'eux de n'accorder aucun ſecours. Les Ioniens ſe retirerent. Quoique les Lacédémoniens euſſent rejettés leur demande, ils ne laiſſerent pas de faire partir ſur un vaiſſeau à cinquante rames, des gens qui, à ce qu'il me ſemble, devoient obſerver l'état où ſe trouvoient les affaires de Cyrus & de l'Ionie. Lorſque ce vaiſſeau fut arrivé à Phocée, ces Députés envoyerent à Sardes Lacrinès, le plus conſidérable d'entr'eux, pour faire part à Cyrus du décret des Lacédémoniens, qui portoit qu'il ſe gardât bien de faire tort à aucune ville de la Grece, qu'autrement Sparte ne le ſouffriroit pas.

CLIII. Lacrinès ayant exécuté ſes ordres, on dit que Cyrus demanda aux Grecs, qui étoient préſens, quelle ſorte d'hommes c'étoit que les Lacédémoniens, & quelles étoient leurs forces, pour oſer lui faire de pareilles défenſes. Sur la réponſe qu'ils lui firent, il parla ainſi au Héraut des Spartiates: « Je n'ai jamais » redouté cette eſpece de Gens qui ont au milieu de » leur ville une place, où ils s'aſſemblent pour ſe trom- » per les uns les autres par des ſermens réciproques; » ſi les Dieux me conſervent la ſanté, ils auront plus » ſujet de s'entretenir de leurs malheurs que de

» ceux des Ioniens. » Cyrus lança ces paroles menaçantes contre tous les Grecs, parce qu'ils ont dans leurs villes des places ou marchés où l'on vend & où l'on achete, & que les Perses n'ont pas coutume d'acheter, ni de vendre ainsi dans des places, & que l'on ne voit point chez eux (346) de marchés. Ce Prince donna ensuite le Gouvernement de Sardes à un Perse, nommé Tabalus, & ayant chargé Pactyas, Lydien, de (347) transporter en Perse les trésors de Crésus & des autres Lydiens, il retourna à Agbatanes, & emmena Crésus avec lui, ne faisant point (348) assez de cas des Ioniens, pour aller d'abord contre eux. Babylone, les Bactriens, les Saces & les Egyptiens, étoient autant d'obstacles à ses desseins. Il résolut de marcher en personne contre ces Peuples, & d'envoyer un autre Général contre les Ioniens.

CLIV. Cyrus ne fut pas plutôt parti de Sardes que Pactyas fit soulever les Lydiens contre ce Prince & contre Tabalus. Comme il avoit entre les mains toutes les richesses de cette ville, il *(a)* se rendit sur le bord de la mer, prit des troupes à sa solde, engagea les Habitans de la côte à s'armer en sa faveur, & marchant contre Sardes, il assiégea Tabalus, qui se renferma dans la citadelle.

CLV. Sur cette nouvelle, que Cyrus apprit en chemin, Ce Prince dit à Crésus : « Quand verrai-je » donc la fin de ces troubles ? Les Lydiens ne cesse-

(a) Dans le Grec : *Il descendit.*

»ront point, ſuivant toutes les apparences, de me »donner de la peine & de s'en faire à eux-mêmes. »Que ſçais-je, s'il ne ſeroit pas plus avantageux de les »réduire en ſervitude. J'en ai agi, du moins (349) à »ce qu'il me ſemble, comme quelqu'un qui auroit »épargné les enfans de celui qu'il auroit fait mourir. »Vous étiez pour les Lydiens quelque choſe de plus »qu'un Pere, je vous emmene priſonnier; je leur ai »remis leur ville, & je m'étonne enſuite qu'ils ſe »révoltent. » Ce diſcours exprimoit la maniere de penſer de ce Prince: auſſi Créſus, qui craignoit qu'il ne détruisît entiérement la ville de Sardes, & qu'il n'en tranſplantât ailleurs les Habitans, reprit la parole. « Ce »que vous venez de dire, Seigneur, eſt ſpécieux; »mais ne vous abandonnez-pas entiérement aux mouve- »mens de votre colere, & ne détruiſez point une »ville ancienne, qui n'eſt coupable ni des troubles »précédens ni de ceux qui arrivent aujourd'hui. J'ai »été la cauſe des premiers, & j'en porte (350) la »peine. Pactyas a offenſé celui (351) à qui vous avez »confié le Gouvernement de Sardes; qu'il en ſoit puni. »Pardonnez aux Lydiens; mais de crainte qu'à l'avenir »ils ne ſe ſoulevent, & qu'ils ne ſe rendent redou- »tables, envoyez leur défendre d'avoir des armes chez »eux, & ordonnez-leur de mettre des tuniques (352) »ſous leurs manteaux, de porter des brodequins, de »faire apprendre à leurs enfans a jouer de la cithare, »à chanter, & les arts (353) propres à les rendre »efféminés. Par ce moyen, Seigneur, vous verrez

„bientôt des hommes changés en femmes, & il n'y „aura plus à craindre de révolte de leur part. „

CLVI. Crésus lui donna ce conseil, qu'il croyoit plus avantageux pour les Lydiens, que d'être vendus comme de vils esclaves. Il sentoit, qu'à moins de lui alléguer de bonnes raisons, il ne réussiroit pas à le faire changer de résolution : & d'ailleurs il appréhendoit que si les Lydiens échappoient au danger présent, ils ne se soulevassent dans la suite contre les Perses, & n'attirassent sur eux une ruine totale. Ce conseil causa beaucoup de joie à Cyrus, qui, étant revenu de sa colere, témoigna à Crésus qu'il le suivroit. En même-tems il manda un Mede, nommé Mazarès : lui ordonna de déclarer aux Lydiens l'avis que Crésus lui avoit suggéré, & de plus il lui commanda de réduire en servitude tous ceux qui s'étoient ligués avec eux pour assiéger Sardes ; mais sur-tout de lui amener Pactyas vivant. Ces ordres donnés en chemin, il continua sa route vers la Perse.

CLVII. Pactyas apprenant que l'Armée, qui marchoit contre lui, approchoit de Sardes, prit l'épouvante, & se sauva à Cyme. Cependant Mazarès arriva à Sardes avec une très-petite partie de l'armée de Cyrus ; mais n'y ayant pas trouvé Pactyas, il fit d'abord exécuter les ordres du Roi : les Lydiens se soumirent, & changerent leur ancienne maniere de vivre. Il envoya ensuite à Cyme sommer les Habitans de lui livrer Pactyas. Il fut résolu dans l'Assemblée

des Cyméens qu'on enverroit consulter l'Oracle des (a) Branchides, sur le parti qu'il falloit prendre; car il y avoit là un ancien Oracle auquel les Ioniens & les Eoliens avoient tous coutume de recourir. Ce lieu est dans le territoire de Milet, au-dessus du port de Panorme.

CLVIII. Les Cyméens ayant envoyé des (b) Députés aux Branchides, demanderent à l'Oracle de quelle maniere ils devoient se conduire à l'égard de Pactyas, pour se rendre agréables aux Dieux. L'oracle répondit qu'il falloit le livrer aux Perses. Sur le rapport des Députés, les Cyméens se disposerent à rendre Pactyas; mais quoique le Peuple se mît en devoir de le faire, Aristodicus, fils d'Héraclides, homme de distinction parmi les Citoyens de Cyme, s'opposa à cette résolution, & empêcha qu'on ne la suivît, jusqu'à ce qu'on eût fait au sujet de Pactyas une seconde députation, dans laquelle il fut admis, soit qu'il se défiât de l'Oracle, soit qu'il soupçonnât d'infidélité le rapport des Députés.

CLIX. Les Députés étant arrivés aux Branchides, Aristodicus portant la parole pour eux, consulta le Dieu en ces termes : « Grand Dieu, le Lydien Pactyas » est venu chercher un asyle parmi nous, pour éviter

(a) Voyez Liv. V, §. XXXVI.

(b) Θεοπρόποι sont ici des Députés qu'on envoie consulter les Oracles. Les Grecs les appelloient aussi Θεωροί. Il est en ce sens dans l'Œdipe Roi, de Sophocles *vers 114*, & en cent autres endroits.

»la mort dont le menacent les Perſes. Ils le redemandent, & nous ordonnent de le livrer ; mais »quoique nous redoutions leur puiſſance, nous n'avons »pas oſé, juſqu'ici, leur remettre ce ſuppliant entre »les mains, que nous n'ayions appris de vous avec »certitude ce que nous devons faire. » Le Dieu lui fit la même réponſe, & lui commanda de rendre Pactyas aux Perſes. Sur cela Ariſtodicus alla (354), de deſſein prémédité, autour du temple, & enleva de leurs nids les moineaux & les oiſeaux des autres eſpeces. On raconte que, tandis qu'il exécutoit ſon deſſein, il ſortit du Sanctuaire une voix qui s'adreſſoit à lui, & lui diſoit : « O le plus ſcélerat de tous les hommes ! »as-tu bien la hardieſſe d'arracher de mon temple »mes ſuppliants ? » Et qu'Ariſtodicus, ſans ſe déconcerter, lui répondit : « Quoi, grand Dieu, vous (a) »protégez vous-même vos (355) ſuppliants, & vous »ordonnez aux Cyméens de livrer le leur ? Oui, je le veux, reprit la même voix ; &, c'eſt afin qu'ayant »commis une impiété, vous en périſſiez plutôt, & »que vous ne veniez plus conſulter l'Oracle pour »ſçavoir ſi vous devez livrer des ſuppliants. »

CLX. Sur le rapport des Députés, les Cyméens envoyerent Pactyas à Mytilene, ne voulant ni s'expoſer à périr (356) en le livrant, ni ſe faire aſſiéger en continuant de lui donner un aſyle. Mazarès ayant fait redemander Pactyas aux Mytiléniens, ils ſe diſpoſoient à

(a) Dans le Grec : *Vous ſecourez*.

le lui remettre moyenant une certaine récompenſe, ce que je n'oſe cependant aſſurer; parce que la convention n'eut pas lieu. Les Cyméens ayant eu connoiſſance des deſſeins des Mytiléniens, envoyerent à Leſbos un vaiſſeau qui tranſporta Pactyas à Chios.

Les Habitans de cette île (357) l'arracherent du temple de Minerve (358) Poliouchos, & le livrerent à Mazarès, à condition qu'on leur donneroit l'Atarnée, pays de la Myſie, vis-à-vis de Leſbos. Lorſque les Perſes eurent Pactyas en leur puiſſance, ils le garderent étroitement à deſſein de le préſenter à Cyrus. Depuis cet événement il ſe paſſa beaucoup de tems, ſans que les Habitans de Chios oſaſſent, dans les ſacrifices, répandre ſur la (359) tête de la victime, de l'orge d'Atarnée, ni offrir à aucun Dieu des gâteaux faits avec de la farine de ce canton, & qu'on (360) excluoit des temples tout ce qui en provenoit.

CLXI. Les Habitans de Chios n'eurent pas plutôt livré Pactyas, que Mazarès marcha contre ceux qui s'étoient joints à ce rébelle pour aſſiéger Tabalus. Il réduiſit les Priéniens en ſervitude, fit une incurſion dans la plaine du Méandre, & permit à ſes Soldats de tout piller. Il traita de même la *(a)* Magnéſie; après quoi étant tombé malade, il mourut.

CLXII. Harpage lui ſuccéda dans le commandement de l'armée. Il étoit Mede de nation, auſſi bien

---

(a) C'eſt le territoire de Magnéſie, ville ſituée près du Méandre.

que Mazarès, & c'est celui à qui Astyages avoit donné un repas abominable *(a)*, & qui avoit aidé Cyrus à s'emparer du Trône de Médie. Dès que Cyrus l'eut nommé Général, il passa en Ionie, & ayant forcé les Habitans à se renfermer dans les villes, il s'en rendit ensuite maître par le moyen de cavaliers ou terrasses, qu'il fit élever près des murs. Phocée fut la premiere ville d'Ionie qu'il attaqua de la sorte.

CLXIII. Les Phocéens sont les premiers chez les Grecs qui aient entrepris de longs voyages sur mer, & qui aient fait connoître la mer (361) Adriatique, la Tyrrhénie, l'Iberie & Tartessus. Ils ne se servoient point de vaisseaux ronds, mais de (362) vaisseaux à cinquante rames. Etant arrivés à Tartessus, il se rendirent agréables à Arganthonius (363), Roi des Tartessiens, dont le regne fut de quatre-vingt ans, & qui en vécut en tout cent vingt. Les Phocéens sçurent tellement se faire aimer de ce Prince, qu'il voulut d'abord les porter à quitter l'Ionie, pour venir s'établir dans l'endroit de son pays qui leur plairoit le plus; mais ensuite ne pouvant les y engager, & ayant appris d'eux que les (364) forces de *(b)* Crésus alloient toujours en augmentant, il leur donna une somme d'argent pour entourer leur ville de murailles. Cette somme devoit être considérable, puisque l'enceinte

---

(*a*) Voyez ci-dessus, §. CXIX.

(*b*) Il y a dans le texte *les forces de Cyrus*, voyez la note.

de leurs murs eſt d'une vaſte étendue, toute de grandes pierres jointes avec art *(a)*.

CLXIV. Harpage n'eut pas plutôt fait approcher ſes troupes, qu'il mit le ſiége devant la ville, faiſant dire en même-tems aux Phocéens qu'il ſeroit content s'ils vouloient ſeulement abatre une (365) tour de la ville, & conſacrer une (366) maiſon. Comme ils ne pouvoient ſouffrir (367) l'eſclavage, ils demanderent un jour pour délibérer ſur ſa propoſition, promettant, après cela, de lui faire réponſe. Ils le prierent auſſi de retirer ſes troupes de devant leurs murailles pendant qu'on ſeroit au Conſeil. Harpage répondit que, quoiqu'il n'ignorât pas leurs projets, il ne laiſſoit pas cependant de leur permettre de délibérer. Pendant qu'Harpage retiroit ſes troupes de devant la ville, les Phocéens lancerent leurs vaiſſeaux en mer, y mirent leurs femmes, leurs enfans & leurs meubles; & de plus, les ſtatues & les offrandes qui ſe trouverent dans les temples, excepté les peintures & les ſtatues de bronze & de pierre. Lorſqu'ils eurent porté tous leurs effets à bord de ces vaiſſeaux, ils s'embarquerent & firent voile à Chios: les Perſes ayant trouvé la ville abandonnée, s'en emparerent.

CLXV. Les Phocéens demanderent à acheter les îles Œnuſſes; mais voyant que les Habitans de Chios ne vouloient pas les leur vendre, dans la crainte qu'ils

---

(a) Il y a après cela, dans le Grec: *C'eſt ainſi que le mur des Phocéens fut bâti.*

n'y attiraſſent le commerce au (a) préjudice de leur île, ils mirent à la voile pour ſe rendre en Cyrne (b), où vingt ans auparavant ils avoient bâti la ville d'Alalie pour obéir à un Oracle. D'ailleurs Arganthonius étoit mort dans cet intervalle. Ayant donc mis à la voile pour s'y rendre, ils allerent d'abord à Phocée, & égorgerent la Garniſon qu'Harpage y avoit laiſſée. Faiſant enſuite les plus terribles imprécations contre ceux qui ſe ſépareroient de la flotte, ils jetterent dans la mer une (368) maſſe de fer ardente, & firent ſerment (369) de ne retourner jamais à Phocée, que cette maſſe ne revînt ſur l'eau. Tandis qu'ils étoient en route pour aller en Cyrne, plus de la moitié, touchés de compaſſion, & regretant leur patrie & leurs anciennes demeures, violerent leur ſerment, & retournerent à Phocée. Les autres, plus religieux, partirent des îles Œnuſſes, & continuerent leur route.

CLXVI. Lorſqu'ils furent arrivés en Cyrne ils éleverent des temples, & demeurerent cinq ans avec les Colons qui les avoient précédés; mais, comme ils ravageoient & pilloient tous leurs voiſins, les Tyrrhéniens & les Carthaginois mirent les uns (370) & les autres en mer d'un commun accord ſoixante vaiſſeaux. Les Phocéens ayant auſſi équippés de leur côté pareil nombre de vaiſſeaux, allerent à leur rencontre ſur la mer de Sardaigne. Ils (371) remporterent la victoire,

---

(a) Dans le Grec: *Et que leur île n'en fût exclue.*
(b) Corſe.

mais elle leur (372) fut pernicieuſe ; car ils perdirent quarante vaiſſeaux, & les vingt autres ne purent ſervir dans la ſuite, les éperons ayant été fauſſés. Ils retournerent à Alalie, & prenant avec eux leurs femmes, leurs enfans & tout ce qu'ils purent emporter du reſte de leurs biens, ils abandonnerent l'île de Cyrne, & firent voile vers (373) Rhégium.

CLXVII. Les Carthaginois & les Tyrrhéniens ayant tiré au ſort les Phocéens qui avoient été fait priſonniers ſur les vaiſſeaux détruits, ceux-ci en eurent (374) un beaucoup plus grand nombre. Les uns & les autres les ayant menés à terre, les aſſommerent à coups de pierres. Depuis ce tems-là, ni le bétail, ni les bêtes de charge, ni les hommes mêmes, en un mot rien de ce qui appartenoit aux Agylléens ne pouvoit traverſer le champ où les Phocéens avoient été lapidés, ſans avoir les membres diſloqués, ſans devenir perclus ou ſans tomber dans une eſpece d'apoplexie. Les Agylléens envoyerent à Delphes pour expier leur crime. La Pythie leur ordonna de faire aux Phocéens de magnifiques ſacrifices funébres, & d'inſtituer en leur honneur des jeux gymniques & des courſes de chars. Les Agylléens obſervent encore maintenant ces cérémonies. Tel fut donc le ſort de ces Phocéens. Ceux qui s'étoient réfugiés à Rhégium, en étant partis, bâtirent (375) dans les campagnes d'Œnotrie la ville qu'on appelle aujourd'hui Hyele. Ce fut par le conſeil d'un Habitant de Poſidonia, qui leur dit que la Pythie ne leur avoit pas ordonné, par ſa réponſe, d'établir une colonie dans

l'île de Cyrne, mais d'élever un monument au (376) Héros Cyrnus *(a)*.

CLXVIII. Les Téiens se conduisirent à-peu-près comme les Phocéens. En effet Harpage ne se fut pas plutôt rendu maître de leurs murs, par le moyen d'une terrasse, qu'ils s'embarquerent & passerent en Thrace, où ils bâtirent la ville d'Abderes. Timésias de Clazomenes (376 *) l'avoit fondée auparavant ; mais les Thraces l'ayant chassé, il n'en jouit pas. Les Téiens d'Abderes lui rendent maintenant des honneurs comme à un Héros.

CLXIX. Ces Peuples furent les seuls parmi les Ioniens qui aimerent mieux abandonner leur patrie, que de porter le joug. Il est vrai que les autres Ioniens, si l'on excepte ceux de Milet, se battirent contre Harpage, comme ceux qui avoient quitté l'Ionie, & qu'ils donnerent des preuves de leur valeur en défendant chacun sa patrie ; mais ayant été vaincus & étant tombés en la puissance de l'ennemi, ils furent contraints de rester dans le pays, & de se soumettre au vainqueur. Quant aux Milésiens, ils avoient, comme

(a) Il y a dans le Grec : *Ce qui regarde Phocée en Ionie se passa de la sorte.* Hérodote finit presque toujours sa narration par ces mots : Voilà ce qui arriva, &c. ou bien il termine un discours par ceux-ci : Ainsi parla un tel. . . . . Homere s'exprime toujours de même. Ces répétitions, bien loin d'avoir de la grace en François, rendent la narration froide & languissante ; & c'est ce qui m'a fait prendre le parti de les supprimer.

je l'ai dit plus haut *(a)*, prêté ferment de fidélité à Cyrus, & jouiſſoient d'une parfaite tranquillité. L'Ionie fut donc ainſi réduite en eſclavage pour la ſeconde *(b)* fois. Les Ioniens qui habitoient les îles, craignant un ſort pareil à celui qu'Harpage avoit fait éprouver à ceux du continent, ſe rendirent d'eux-mêmes à Cyrus.

CLXX. Quoi qu'accablés de maux, les Ioniens ne s'en aſſembloient pas moins au Panionium. Bias de Priene leur donna, comme je l'ai appris, un conſeil très-utile, qui les eût rendu les plus riches de tous les Grecs, s'ils euſſent voulu le ſuivre. Il les exhorta à s'embarquer tous enſemble ſur une même flotte, à ſe rendre en Sardaigne, & à y fonder une ſeule ville pour tous les Ioniens. Il leur fit voir que, par ce moyen ils ſortiroient d'eſclavage, qu'ils s'enrichiroient, & qu'habitant la plus grande de toutes les îles, les autres tomberoient en leur puiſſance; au lieu que s'ils reſtoient en Ionie, il ne voyoit pour eux aucune eſpérance de recouvrer la liberté. Tel fut le conſeil que donna Bias aux Ioniens, après qu'ils eurent été réduits en eſclavages; mais avant que leur pays eût été ſubjugé, Thalès de Milet, dont les ancêtres (377) étoient originaires de Phénicie, leur en donna auſſi un qui étoit excellent. Ce fut d'établir à Téos, au

(a) Voyez ci-deſſus, §. CXLI.

(b) Elle avoit été ſubjuguée pour la premiere fois par Créſus. Voyez ci-deſſus, §. VI, XXVIII & XC.

centre de l'Ionie,

centre de l'Ionie, un Conſeil Général pour toute la nation, ſans préjudicier au Gouvernement des autres villes, qui n'en ſuivroient pas moins leurs uſages particuliers, comme ſi elles étoient autant de Cantons différents.

CLXXI. Harpage ayant ſubjugué l'Ionie, marcha contre les Cariens, les *(a)* Cauniens & les Lyciens, avec un renfort de troupes que lui avoient fourni les Ioniens & les Eoliens. Les Cariens avoient paſſé des îles dans le continent ; ils avoient été anciennement ſujets de Minos ; on les appelloit Léleges : ils habitoient (378) alors les îles, & ne payoient aucune ſorte de tribut, autant qu'ont pû me l'apprendre les plus anciennes traditions ; mais ils fourniſſoient à Minos des hommes de mer, toutes les fois qu'il en avoit beſoin. Pendant que ce Prince, heureux à la guerre, étendoit au loin ſes conquêtes, les Cariens acquéroient de la célébrité, & ſe diſtinguoient plus que tous les peuples connus juſqu'alors. On leur doit trois inventions, dont les Grecs ont fait depuis uſage. Ce ſont en effet les Cariens qui, les premiers, ont enſeigné à mettre des panaches (379) ſur les caſques, qui ont orné de figures leurs boucliers, & qui ont ajouté une (380) anſe de cuir à cette arme défenſive ; car juſqu'alors tous ceux qui avoient coutume de ſe ſervir du bouclier le gouvernoient par le moyen d'un baudrier de cuir

(a) Dans l'édition de Gronovius il y a les Cauconiens ; mais voyez la note de M. Weſſeling.

qui le tenoit suspendu au col & sur l'épaule gauche. Long-tems après (381) les Doriens & les Ioniens chasserent les Cariens des îles, & c'est ainsi que les Cariens passerent sur le continent. Voilà ce que les Crétois racontent des Cariens ; mais ceux-ci pensent différemment sur leur origine. Ils se disent (a) nés dans le continent même, & croient qu'ils n'ont jamais porté d'autre (381*) nom que celui qu'ils ont présentement. Ils montrent aussi à Mylasses un ancien temple de (382) Jupiter Carien, où ils n'admettent que les Mysiens & les Lydiens, à cause de l'affinité qu'ils ont avec ces peuples. Ils disent en effet que Lydus & Mysus étoient freres de Car, & ce motif les leur a fait admettre dans ce temple, d'où sont exclus ceux de toute autre nation, quoiqu'ils parlent la même langue.

CLXXII. Quant aux Cauniens, il me semble qu'ils sont Autochthones, quoiqu'ils se disent originaires de Crete. S'ils ont formé leur langue sur celle des Cariens, ou les Cariens sur celle des Cauniens ; je ne puis en juger avec certitude. Ils ont cependant des coutumes bien différentes de celles des Cariens & du reste des hommes. Il est chez eux très-honnête de s'assembler pour boire, hommes, femmes & enfans, suivant les liaisons que forment entr'eux, l'âge & l'amitié. Ils avoient des Dieux étrangers ; mais ayant changé de sentiment, il fut résolu qu'on n'adresseroit à l'avenir

---

(a) Dans le Grec : *Autochthones.*

ses vœux qu'à ceux du pays. Toute la jeunesse (383) Cauniene se revêtit donc de ses armes, & frappant l'air de ses piques, elle les accompagna jusqu'aux frontieres des Calyndiens, en criant qu'elle chassoit les Dieux étrangers.

CLXXIII. Les Lyciens sont dans la plus haute antiquité originaires de Crete; car dès les tems les plus reculés cette isle toute entiere n'étoit occupée que par des (384) barbares. Sarpédon & Minos, tous deux fils d'Europe, s'en disputerent la Souveraineté. Minos eut l'avantage, & Sarpédon fut chassé avec tous ceux de son parti. Ceux-ci passerent dans la Milyade, canton de l'Asie; car le pays qu'habitent aujourd'hui les Lyciens s'appelloit autrefois Milyade, & les Milyens portoient alors le nom de Solymes. Tant que Sarpédon régna sur eux, on les appella Termiles, nom qu'ils avoient apportés dans le pays, & que leurs voisins leur donnent encore maintenant. Mais Lycus, fils de Pandion, ayant été aussi chassé d'Athenes par son frere Egée, & s'étant réfugié chez les Termiles auprès de Sarpédon, ces peuples s'appellerent avec le tems Lyciens, du nom de ce Prince. Ils suivent en partie les loix de Crete, & en partie celles de Carie. Ils en ont cependant une qui leur est tout-à-fait particuliere, & qui ne s'accorde avec aucune de celles des autres hommes; ils prenent en effet le nom de leurs (385) meres, au lieu de celui de leurs peres. Si l'on demande à un Lycien de quelle famille il est, il fait la généalogie de sa mere, & des ayeules de sa mere.

Si une femme du pays épouſe un eſclave, ſes enfans ſont réputés nobles. Si au contraire un citoyen, celui même du rang le plus diſtingué, ſe marie à une étrangere ou prend une concubine, ſes enfans ſont exclus des honneurs.

CLXXIV. Les Cariens furent réduits en ſervitude par Harpage, ſans avoir rien fait de mémorable. Ils ne furent pas les ſeuls. Tous les Grecs qui habitent ce pays ne ſe diſtinguerent pas davantage. On compte parmi eux les Cnidiens, Colonie de Lacédémone. Leur pays, qu'on appelle Triopium, regarde la mer. La Bybaſſie (386) commence à la péninſule, & toute la Cnidie, ſi l'on en excepte un petit eſpace, eſt environné par la mer; au nord, par le golfe Céramique; au midi, par la mer qui eſt dans le voiſinage de Syme & de Rhodes. C'eſt ce petit eſpace, qui n'a environ que cinq ſtades d'étendue, que les Cnidiens voulant faire de leur pays une île, entreprirent de creuſer pendant qu'Harpage étoit occupé à la conquête de l'Ionie; car tout leur territoire étoit en dedans de (387) l'Iſthme, & ne tenoit au continent que par cette langue de terre qu'ils vouloient couper. Ils employerent un grand nombre de travailleurs; mais les éclats de pierre les bleſſant en différents endroits, & principalement aux yeux, d'une maniere ſi extraordinaire, qu'il paroiſſoit bien qu'il y avoit là quelque choſe de divin, ils envoyerent demander à Delphes quelle étoit la puiſſance qui s'oppoſoit à leurs efforts. La Pythie, comme les Cnidiens

le disent eux-mêmes, leur répondit en ces (a) termes: « Ne fortifiez pas l'Isthme, & ne le creusez pas. » Jupiter auroit (388) fait une île de votre pays, si » c'eût été sa volonté. » Sur cette réponse de la Pythie les Cnidiens cesserent de creuser, & lorsqu'Harpage se présenta avec son armée, ils se rendirent sans combattre.

CLXXV. Les Pédasiens habitent le milieu des terres au-dessus d'Halicarnasse. Toutes les fois que ces peuples & que leurs voisins sont menacés de quelque malheur, une longue barbe (389) pousse à la Prêtresse de Minerve. Ce prodige est arrivé trois fois. Les Pédasiens furent les seuls peuples de Carie qui résisterent (389*) long-tems à Harpage, & qui lui causerent beaucoup d'embarras, en fortifiant la montagne de Lida; mais enfin ils furent subjugués.

CLXXVI. Les Lyciens allerent au-devant d'Harpage, dès qu'il parut avec son armée dans les plaines de Xanthus. Quoiqu'ils ne fussent qu'une poignée de monde en comparaison des ennemis, ils se battirent, & firent des prodiges de valeur. Mais ayant perdu la bataille, & se voyant forcés de se renfermer dans leurs murs, ils porterent dans la citadelle leurs richesses, & y ayant rassemblé leurs femmes, leurs enfans & leurs esclaves, ils y mirent le feu, & la réduisirent en cendres avec tout ce qui étoit (390) dedans. S'étant, après cette action, réciproquement engagés par les sermens

(a) Dans le Grec : *En vers trimetres.*

les plus terribles, ils firent secrétement une sortie contre les Perses, & périrent tous en combattant généreusement. Ainsi la plupart des Lyciens d'aujourd'hui, qui se disent Xanthiens, sont étrangers, si l'on en excepte quatre-vingt familles, qui étant alors éloignées de leur patrie, échapperent à la ruine commune. Ainsi fut prise la ville de Xanthus. Harpage s'empara de celle de Caune, à-peu-près de la même maniere; car les Cauniens suivirent en grande partie l'exemple des Lyciens.

CLXXVII. Pendant qu'Harpage ravageoit l'Asie mineure, Cyrus subjuguoit en personne toutes les nations de l'Asie supérieure, sans en omettre aucune. Je les passerai la plupart sous silence, me contentant de parler de celles qui lui donnerent le plus de peine, & qui méritent le plus de trouver place dans l'Histoire. Lorsque ce Prince eut réduit sous sa puissance tout le continent, il songea à attaquer les Assyriens.

CLXXVIII. L'Assyrie contient plusieurs grandes villes; mais Babylone est la plus célébre & la plus forte. C'étoit là que les Rois du pays faisoient leur résidence depuis la destruction de Ninive. Cette ville, située dans une grande plaine, est de forme quarrée; chacun de ses côtés a (391) six-vingt stades de long, ce qui fait pour l'enceinte de la Place quatre cent quatre-vingt stades. Elle est si magnifique, que nous n'en connoissons pas une qu'on puisse lui comparer. Un fossé large, profond & plein d'eau régne tout autour; on trouve

ensuite un mur de cinquante coudées de roi d'épaisseur, sur deux cens (392) en hauteur. La coudée de roi est de trois doigts plus grande que la moyenne.

CLXXIX. Il est à propos d'ajouter à ce que je viens de dire, l'emploi qu'on fit de la terre des fossés, & de quelle façon la muraille fut bâtie. A mesure qu'on creusoit les fossés, on en convertissoit la terre en briques, & lorsqu'il y en eut une quantité suffisante, on les fit cuire dans des fourneaux. Ensuite pour servir de liaison on se servit de (393) bitume chaud, & de trente couches (394) en trente couches de briques ont mit des lits de roseaux entrelassés ensemble. On bâtit d'abord de cette maniere les bords du fossé. On passa ensuite aux murs, qu'on construisit de même. Au haut & sur le bord de cette muraille on éleva des (395) tours d'un seul étage, les unes vis-à-vis des autres, entre lesquelles on laissa autant d'espace qu'il en falloit pour faire tourner un char à quatre chevaux. Il y avoit à cette muraille cent portes (396) d'airain massif, comme les (397) jambages & les linteaux. A huit journées de Babylone est la ville d'Is, située sur une petite riviere de même nom, qui se jette dans l'Euphrates. Cette riviere roule avec ses eaux une grande quantité de bitume : on en tira celui dont furent cimentés les murs de Babylone.

CLXXX. L'Euphrates traverse cette ville par le *(a)*

(*a*) Du nord au sud, Diodor. Sicul. Liv. II, §. VIII, p. 121.

milieu, & la partage en deux quartiers *(a)*. Ce fleuve eſt grand, profond & rapide; il vient (398) de l'Arménie, & ſe jette dans la mer Erythrée *(b)*. L'une & l'autre (399) muraille forme un coude (400) ſur le fleuve. A cet endroit commence un mur de briques cuites, dont ſont bordés les deux côtés de l'Euphrates. Les maiſons ſont à (401) trois & quatre étages. Les rues ſont *(c)* droites, & coupées par d'autres qui aboutiſſent au fleuve. En face de celles-ci on a pratiqué dans le mur, conſtruit le long du fleuve, de petites portes pareillement d'airain, par où l'on deſcend ſur ſes bords. Il y en a autant que de rues de traverſe.

CLXXXI. Le mur (401*) extérieur ſert de (402) défenſe. L'intérieur n'eſt pas moins fort; mais il eſt plus étroit. Le centre de chacun de ces deux quartiers de la ville eſt remarquable; l'un, par le Palais du Roi, dont l'enceinte eſt grande & bien fortifiée; l'autre, par le (403) lieu conſacré à Jupiter Bélus, dont les portes ſont d'airain, & qui ſubſiſte encore actuellement. C'eſt un quarré régulier, qui a deux ſtades en tous ſens. On voit au milieu une tour maſſive, qui a un ſtade tant en longueur qu'en largeur; ſur cette tour s'en éleve une autre, & ſur cette ſeconde encore une autre, & ainſi de ſuite; de ſorte que l'on en compte juſqu'à huit. On a pratiqué en dehors des degrés qui

---

(*a*) L'un eſt à l'eſt, l'autre à l'oueſt, id. ibid.

(*b*) Le golphe Perſique.

(*c*) Ces rues ſont paralleles au fleuve.

vont en tournant, & par lesquels on monte à chaque tour. Au milieu de cet escalier on trouve une loge & des siéges, où se reposent ceux qui montent. Dans la derniere tour est une grande Chapelle, dans cette Chapelle un grand lit *(a)* magnifique, & près de ce lit une table d'or. On n'y voit point de statues. Personne n'y passe la nuit, à moins que ce ne soit une femme du pays, dont le Dieu a fait choix, comme le disent les Chaldéens (404), qui sont les Prêtres de ce Dieu.

CLXXXII. Ces mêmes Prêtres ajoutent que le Dieu vient lui-même dans la Chapelle, & qu'il se repose sur le lit. Cela ne me paroît pas (405) croyable. La même chose arrive à Thebes (406) en Egypte, s'il faut en croire les Egyptiens; car il y couche une femme dans le temple de Jupiter Thébéen, & l'on dit que ces deux *(b)* femmes n'ont commerce avec aucun homme. La même chose s'observe aussi à Patares en Lycie, lorsque le Dieu honore cette ville de sa présence. Alors on enferme la grande Prêtresse la nuit dans le temple; car il ne rend (407) point en ce lieu d'Oracles en tout tems.

CLXXXIII. Dans ce Temple de Babylone, il y a une autre Chapelle en bas, où l'on voit une grande

---

(*a*) Dans le Grec: *Bien garni.*

(*b*) Les femmes qu'on enfermoit dans la Chapelle du Temple de Jupiter Bélus, à Babylone, & dans le Temple de Jupiter Thébéen, à Thebes en Egypte.

ſtatue d'or, qui repréſente Jupiter aſſis. Près de cette ſtatue eſt une grande table d'or. Le trône & le marchepied ſont du même métail. Le tout, au rapport des Chaldéens, vaut huit cens talens d'or. On voit hors de cette Chapelle un Autel d'or, & outre cela un autre Autel très-grand, ſur lequel on immole des *(a)* victimes d'un âge fait; car il n'eſt permis de ſacrifier ſur l'Autel d'or que des animaux encore à la mamelle. Les Chaldéens brûlent auſſi ſur ce grand Autel, tous les ans, à la Fête de ce Dieu, mille talens peſants d'encens. Il y avoit encore en ce tems-là, dans l'enceinte ſacrée, une ſtatue d'or maſſif de douze coudées de haut. Je ne l'ai point vue; je me contente de rapporter ce qu'en diſent les Chaldéens. Darius, fils d'Hyſtaſpes, forma le projet de l'enlever; mais il n'oſa l'exécuter. Xerxès, fils de Darius, fit tuer le Prêtre qui s'oppoſoit à ſon entrepriſe, & s'en (408) empara. Telles ſont les richeſſes de ce *(b)* temple. On y voit auſſi beaucoup d'autres offrandes particulieres.

CLXXXIV. Babylone a eu un grand nombre de Rois, dont je ferai mention dans mon (409) Hiſtoire d'Aſſyrie. Ce ſont eux qui ont environné cette ville de murailles, & qui l'ont embellie par les temples qu'ils y ont élevés. Parmi ces Princes on compte deux Reines. La premiere précéda l'autre de cinq généra-

---

(a) Dans le Grec: *Du bétail.*

(b) Ce n'eſt point le temple proprement dit, mais l'enceinte ſacrée.

tions ; elle s'appelloit (410) Sémiramis. Elle fit faire ces digues remarquables, qui retiennent l'Euphrates dans son lit, & l'empêchent d'inonder les campagnes, comme il le faisoit auparavant.

CLXXXV. La seconde Reine, nommée Nitocris, étoit plus prudente que la premiere. Parmi plusieurs ouvrages dignes de mémoire, dont je vais parler, elle fit celui-ci. Ayant remarqué que les Medes, devenus puissants, ne pouvoient rester (411) en repos, qu'ils (412) s'étoient rendus maîtres de plusieurs villes, & entr'autres de Ninive ; elle se fortifia d'avance contre eux, autant qu'elle le put. Premiérement, elle fit creuser des canaux au-dessus de Babylone. Par ce moyen l'Euphrates, qui traverse la ville par le milieu, de droit qu'il étoit auparavant, devint oblique & tortueux, au point qu'il passe trois fois par Ardéricca (413), bourgade d'Assyrie ; & encore maintenant ceux qui se transportent de *(a)* cette mer-ci à Babylone, rencontrent en descendant l'Euphrates, ce bourg trois fois en trois jours.

Elle fit faire ensuite de chaque côté une levée digne d'admiration, tant pour sa largeur que pour sa hauteur. Bien loin au-dessus de Babylone & à une petite distance du fleuve, elle fit creuser (414) un lac, destiné à recevoir les eaux du fleuve quand il viendroit à se déborder. Il avoit quatre cens vingt stades (415) de tour ; quant à la profondeur, on le creusa jusqu'à ce

(a) La Méditerannée ; mais voyez la note 413.

qu'on trouvât l'eau. La terre qu'on en tira servit à relever les bords de la riviere. Ce lac achevé, on en revêtit les bords de pierres. Ces deux ouvrages, sçavoir l'Euphrates rendu tortueux & le lac, avoient pour but de ralentir le cours de ce fleuve, en brisant son impétuosité par un grand nombre de sinuosités, & d'obliger ceux qui se rendroient par eau à Babylone, d'y aller en faisant plusieurs détours, & de les forcer, au sortir (416) de ces détours, à entrer dans un lac immense. Elle fit faire ces travaux dans la partie de ses Etats la plus exposée aux irruptions des Medes, & du côté où ils ont moins de chemin à faire pour entrer sur ses terres, afin que, n'ayant point de commerce avec les Assyriens, ils ne pussent prendre aucune connoissance de ses affaires.

CLXXXVI. Ce fut ainsi que cette Princesse (417) fortifia son pays. Quand ces ouvrages furent achevés, voici ceux qu'elle y ajouta : Babylone est divisée en deux parties, & l'Euphrates la traverse par le milieu. Sous les Rois précédens, quand on vouloit aller d'un côté de la ville à l'autre, il falloit nécessairement passer le fleuve en bateau ; ce qui étoit, à mon avis, fort incommode. Nitocris y pourvut ; le lac qu'elle creusa pour obvier (418) aux débordemens du fleuve, lui permit d'ajouter à ce travail un autre ouvrage qui a éternisé sa mémoire.

Elle fit tailler de grandes pierres, & lorsqu'elles furent prêtes à être mises en œuvre, & que le lac eut été creusé, elle détourna les eaux de l'Euphrates dans

ce lac (419.) Pendant qu'il se remplissoit, l'ancien lit du fleuve demeura à sec. Ce fut alors qu'on en (420) revêtit les bords de briques cuites en-dedans de la ville, ainsi que les descentes qui conduisent des petites portes à la riviere, & l'on s'y prit, comme l'on avoit fait pour construire le mur : on bâtit aussi au milieu de la ville (421) un pont, avec les pierres qu'on avoit tirées des carrieres, & on les lia ensemble avec du fer & du plomb. Pendant le jour on y passoit sur des pieces de bois quarrées, qu'on retiroit le soir, de crainte que les habitans n'allassent de l'un & de l'autre côté du fleuve, pour se voler réciproquement. Lorsqu'on eut fait passer (422) dans le lac les eaux du fleuve, on travailla au pont. Le pont achevé, on fit rentrer l'Euphrates dans son ancien lit, & ce fut alors que les Babyloniens s'appercurent de l'utilité du lac, & qu'ils reconnurent la commodité du pont.

CLXXXVII. Voici la ruse qu'imagina aussi cette même Reine. Elle se fit ériger un tombeau sur la terrasse d'une des portes de la ville les plus fréquentées, avec l'Inscription suivante, qu'on y grava par son ordre. « Si quelqu'un » des Rois qui me succéderont à Babylone (423) vient » à manquer d'argent, qu'il ouvre ce sépulchre, & qu'il » en prenne autant qu'il voudra ; mais qu'il se garde » bien de l'ouvrir par d'autres motifs, & s'il n'en a du » moins un grand besoin : cette infraction lui seroit (424) » pernicieuse. »

Ce tombeau demeura fermé jusqu'au regne de Darius ; mais ce Prince, s'indignant de ne pas faire

usage de cette porte, parce qu'il n'auroit pu y passer sans avoir un corps mort sur sa tête, & de ne point se servir de l'argent qui y étoit en dépôt, & qui sembloit l'inviter à le prendre, le fit ouvrir. Mais il n'y trouva que le corps de Nitocris, avec cette Inscription : « Si » tu n'avois pas été insatiable d'argent & avide d'un gain » honteux, tu n'aurois pas ouvert les tombeaux (425) » des morts. »

CLXXXVIII. Ce fut contre le Fils de cette Reine que Cyrus fit marcher ses troupes. Il étoit Roi d'Assyrie, & s'appelloit Labynete, de même que son Pere. Le Grand Roi (426) ne se met point en campagne qu'il n'ait avec lui beaucoup de vivres & de bétail, qu'il tire de son pays. On porte aussi à sa suite de l'eau du Choaspes, fleuve qui passe à Suses. Le Roi n'en boit (427) point d'autre. On la renferme dans des vases d'argent, après l'avoir fait bouillir, & on la transporte par-tout où va ce Prince, sur des chariots à quatre roues, traînés par des mulets.

CLXXXIX. Cyrus marchant contre Babylone, arriva sur les bords du (428) Gyndes. Ce fleuve a ses sources dans les monts Matiéniens, & après avoir traversé le pays des (429) Darnéens, il se perd dans le Tigre, qui passe le long de la ville d'Opis, & se jette dans la mer *(a)* Erythrée. Pendant que Cyrus essayoit de traverser le Gyndes, quoiqu'on ne pût le faire qu'en bateau, un de ces chevaux blancs, qu'on appelle

---

(a) Le golfe Persique.

Sacrés, emporté par ſon ardeur, ſauta dans l'eau & s'efforça de gagner l'autre rive; mais la rapidité du courant l'enleva, le ſubmergea & le fit entiérement (430) diſparoître. Cyrus indigné (430*) de l'inſulte du fleuve, le menaça de le rendre ſi petit & ſi foible, que dans la ſuite les femmes même pourroient le traverſer ſans ſe mouiller les genoux. Ces menaces faites, il ſuſpend l'expédition contre Babylone, partage ſon armée en deux corps, trace au cordeau, de chaque côté de la (431) riviere, cent quatre-vingt *(a)* canaux, qui venoient y aboutir en tout ſens, & les fait enſuite creuſer par ſes troupes. On en vint à bout, parce qu'on y employa un grand nombre de travailleurs; mais cette entrepriſe les occupa pendant tout l'été.

CXC. Cyrus s'étant vengé du Gyndes, en le coupant en trois cens *(b)* ſoixante canaux, continua ſa marche vers Babylone, dès que le ſecond printems eut commencé à paroître. Les Babyloniens ayant mis leurs troupes en campagne, l'attendirent de pied ferme. Il ne parut pas plutôt près de la ville qu'ils lui livrerent bataille; mais ayant été vaincus, ils ſe renfermerent dans leurs murailles.

Comme ils ſçavoient depuis long-tems que ce Prince ne pouvoit reſter tranquille, & qu'il attaquoit également toutes les nations, ils avoient fait un amas de proviſions, pour beaucoup d'années. Auſſi le ſiége

---

(a) Voyez ci-deſſous, §. CXC & CCII, & Liv. V. §. LII.
(b) Voyez §. CLXXXIX & CCII, & Liv. V, §. LII.

ne les inquiétoit-il en aucune maniere. Cyrus se trouvoit dans un grand embarras. Il assiégoit la place depuis long-tems & n'étoit pas plus avancé que le premier jour.

CXCI. Enfin, soit que de lui-même il eût connu ce qu'il falloit faire, soit que quelqu'un le voyant embarrassé, lui eût donné un bon conseil, voici le moyen qu'il employa. Il plaça son armée, partie à l'endroit où le fleuve entre dans Babylone, partie à l'endroit d'où il en sort; avec ordre de s'introduire dans la ville par le lit du fleuve, dès qu'il seroit guéable. Son armée ainsi postée, & cet ordre donné, il se rendit au lac avec ses plus (432) mauvaises troupes. Lorsqu'il y fut arrivé, il détourna, à l'exemple de la Reine de Babylone, par le canal de communication, le fleuve dans le lac, qui étoit un grand marais. Les eaux s'y écoulerent, & l'ancien lit de l'Euphrates devint guéable. Cela fait, les Perses qui avoient été placés exprès sur les bords du fleuve entrerent dans Babylone, par le lit de la riviere, dont les eaux s'étoient (433) tellement retirées, qu'ils n'en avoient gueres que jusqu'au milieu de la cuisse. Si les Babyloniens eussent été instruits d'avance du dessein de Cyrus, ou s'ils s'en fussent apperçus au moment de l'exécution, ils auroient fait périr l'armée entiere, loin de la laisser entrer. Ils n'auroient eu qu'à fermer toutes les petites portes qui conduisoient au fleuve, & qu'à monter sur le mur dont il est bordé: ils l'auroient prise comme dans (434) un filet. Mais les

Perses

Perſes ſurvinrent lorſqu'ils s'y attendoient le moins. Si l'on en croit les Babyloniens, les extrémités de la ville étoient déjà au pouvoir de l'ennemi, que ceux qui demeuroient au milieu n'en avoient (435) aucune connoiſſance, tant elle étoit grande. Comme ſes habitans célébroient par haſard en ce jour (436) une fête, ils ne s'occupoient alors que de danſes & de plaiſirs, qu'ils continuerent juſqu'au moment où ils apprirent le malheur qui venoit d'arriver : C'eſt ainſi que Babylone fut priſe pour la premiere fois (437).

CXCII. Entr'autres preuves que je vais rapporter de la puiſſance des Babyloniens, j'inſiſte ſur celle-ci. Indépendament des tributs ordinaires, tous les Etats du grand Roi entretiennent ſa table & nourriſſent ſon armée. Or, de douze mois dont l'année eſt compoſée, la Babylonie (438) fait cette dépenſe pendant quatre mois, & celle des huit autres ſe répartit ſur le reſte de l'Aſie. Ce pays égale donc en richeſſes & en puiſſance le tiers de l'Aſie. Le Gouvernement de cette province (les Perſes donnent le nom de Satrapies à ces Gouvernemens) eſt le meilleur de tous. Il rapportoit par jour une artabe d'argent à (439) Tritantæchmès, Fils d'Artabaze, à qui le Roi l'avoit donné. L'artabe (440) eſt une meſure de Perſe, plus grande de trois chénices attiques que la médimne attique. Cette province entretenoit encore au Roi, en particulier, ſans compter les chevaux de guerre, un haras de huit cens étalons, & de ſeize mille cavalles, de ſorte qu'on comptoit vingt jumens pour chaque étalon. On y nourriſſoit auſſi une grande quan-

tité de chiens (441) indiens. Quatre grands bourgs, ſitués dans la plaine, étoient chargés de les nourrir & exempts de tout autre tribut.

CXCIII. Les pluies ne ſont pas fréquentes en Aſſyrie ; l'eau du fleuve y nourrit la racine du grain, & fait croître les moiſſons, non point comme (442) le Nil, en ſe répandant dans les campagnes ; mais à force de bras & par le moyen de machines propres à élever l'eau. Car la Babylonie eſt, comme l'Egypte, entiérement coupée de canaux, dont le plus grand porte des navires. Il regarde le lever d'hiver, & communique de l'Euphrates au Tigre, ſur lequel étoit ſituée Ninive. De tous les pays que nous connoiſſons, c'eſt, ſans contredit, le meilleur & le plus fertile *(a)* en bled. Il n'y vient point du tout *(b)* de figuiers, de vignes, ni d'oliviers ; mais en récompenſe la terre y eſt ſi propre à toutes ſortes de grains, qu'elle rapporte toujours deux cens fois autant (443) qu'on y a ſemé, & que dans les années où elle ſe ſurpaſſe elle-même, elle rend trois cens fois autant qu'elle a reçu. Les feuilles du froment & de l'orge y ont bien quatre doigts de large. Quoique je n'ignore pas à quelle hauteur y viennent les tiges de millet & de ſéſame (444), je n'en ferai point mention ; perſuadé que ceux qui n'ont point été dans la Babylonie, ne pourroient ajouter foi à ce que j'ai rapporté des grains de ce

---

(a) Dans le texte : *Grains de Cérès.*

(b) Dans le Grec : *La terre n'eſſaye pas du tout d'y porter, &c.*

pays. Les Babyloniens ne se servent que de l'huile qu'ils expriment du sésame. La plaine est couverte de palmiers. La plupart portent du fruit; on en mange une partie, & de l'autre on en tire du vin & du miel. Ils les cultivent de la même maniere (445) que nous cultivons les figuiers. On lie & on attache le fruit des palmiers, que les Grecs appellent palmiers mâles, aux palmiers qui portent des dattes, afin que le moucheron s'introduisant dans la datte, la fasse mûrir & l'empêche de tomber; car il se (446) forme un (447) moucheron dans le fruit des palmiers mâles, comme dans celui des figuiers (448) sauvages.

CXCIV. Je vais parler d'une autre merveille, qui du moins après la ville est la plus grande de toutes celles qu'on voye en ce pays. Les bateaux, dont on se sert pour se rendre à Babylone, sont faits avec des peaux, & de forme ronde. On les fabrique dans la partie de l'Arménie, qui est au-dessus de l'Assyrie, avec des saules, dont on forme la carêne, & les varangues qu'on revêt par dehors (449) de peaux, à qui on donne la figure d'un plancher. On les arrondit comme un bouclier, sans aucune distinction de poupe ni de proue, & on en remplit le fond de paille. On les abandonne au courant de la riviere, chargés de marchandises, & principalement de vin (450) de palmier. Deux hommes debout les gouvernent chacun avec un pieu, que l'un tire en-dedans & l'autre en-dehors. Ces bateaux ne sont point égaux; il y en a de grands & de petits. Les plus grands portent jusqu'à cinq mille

talents peſant. On tranſporte un âne dans chaque bateau ; les plus grands en ont pluſieurs. Lorſqu'on eſt arrivé à Babylone, & qu'on a vendu les marchandiſes, on met auſſi en vente les varangues & la paille. Ils chargent enſuite les peaux ſur leurs ânes, & retournent en Arménie, en les chaſſant devant eux ; car le fleuve eſt ſi rapide, qu'il n'eſt pas poſſible de le remonter, & c'eſt par cette raiſon qu'ils ne font pas leurs bateaux de bois, mais de peaux. Ils en conſtruiſent d'autres de même maniere, lorſqu'ils ſont de retour en Arménie avec leurs ânes. Voilà ce que j'avois à dire de leurs bateaux.

CXCV. Quant à leur habillement, ils portent d'abord une tunique de lin, qui leur deſcend juſqu'aux pieds, & par-deſſus une autre tunique de laine ; ils (451) s'enveloppent enſuite d'un petit manteau blanc. La chauſſure, qui eſt à la mode de leur pays, reſſemble preſque à celle des (452) Béotiens. Ils laiſſent croître (453) leurs cheveux, ſe couvrent la tête d'une mitre, & ſe frotent tout le corps de parfums. Ils ont chacun un cachet, & une canne travaillée à la main, au haut de laquelle eſt, ou une pomme, ou une roſe, ou un lys, ou un (453*) aigle, ou toute autre figure ; car il ne leur eſt pas permis de porter de canne ſans un ornement caractériſtique. C'eſt ainſi qu'ils ſe parent : paſſons maintenant à leurs loix.

CXCVI. La plus ſage de toutes, à mon avis, eſt celle-ci : J'apprens qu'on la retrouve auſſi chez les (a)

(a) Voyez Liv. V, note 15.

Vénetes, peuple d'Illyrie. Dans chaque bourgade, ceux (454) qui avoient de filles nubiles les amenoient tous les ans dans un endroit où s'assembloient autour d'elles une grande quantité d'hommes. Un (455) Crieur public les faisoit lever, & les vendoit toutes l'une après l'autre. Il commençoit d'abord par la plus belle, & après en avoir trouvé une somme considérable, il crioit celles qui en approchoient davantage; mais il ne les vendoit qu'à condition que les acheteurs les épouseroient. Tous les riches Babyloniens qui étoient en âge nubile, enchérissant les uns sur les autres, achetoient les plus belles. Quant aux jeunes-gens du peuple, comme ils avoient moins besoin d'épouser de belles personnes, que d'avoir une femme (456) qui leur apportât une dot, ils prenoient les plus laides, avec l'argent qu'on leur donnoit. En effet, le Crieur n'avoit pas plutôt fini la vente des belles, qu'il faisoit lever la plus laide, ou celle qui étoit estropiée, s'il s'en trouvoit, la crioit au plus bas prix, demandant qui vouloit l'épouser à cette condition, & l'adjugeoit à celui qui en faisoit la promesse. Ainsi l'argent qui provenoit de la vente des belles servoit à marier les laides & les estropiées. Il n'étoit point permis à un pere de choisir un époux à sa fille, & celui qui avoit acheté une fille ne pouvoit l'emmener chez lui qu'il n'eût donné caution de l'épouser. Lorsqu'il avoit trouvé des répondans, il la conduisoit à sa maison. Si l'on ne pouvoit s'accorder, la loi portoit qu'on rendroit l'argent. Il étoit aussi permis, indistinctement à tous

ceux d'un autre bourg de venir à cette vente, & d'y acheter des filles.

Cette loi, si sagement (457) établie, ne subsiste (458) plus ; ils ont depuis peu imaginé un autre moyen pour prévenir les mauvais traitemens qu'on pourroit faire à leurs filles, & pour empêcher qu'on ne les menât dans une autre ville. Depuis que Babylone a été prise, & que maltraités par leurs ennemis, les Babyloniens ont perdu leurs biens, il n'y a personne parmi le peuple, qui se voyant dans l'indigence, ne prostitue (459) ses filles pour de l'argent.

CXCVII. Après la coutume concernant les mariages, la plus sage est celle qui regarde les malades. Comme ils n'ont point de Médecins, ils transportent (460) les malades à la place publique, chacun s'en approche, & s'il a eu la même maladie, ou s'il a vu quelqu'un qui l'ait eue, il aide le malade de ses conseils, & l'exhorte à faire ce qu'il a fait lui-même, ou ce qu'il a vu pratiquer à d'autres pour se tirer d'une semblable maladie. Il n'est pas permis de passer auprès d'un malade, sans lui demander quel est son mal.

CXCVIII. Ils mettent les morts dans du miel ; mais leur deuil & leurs cérémonies funebres ressemblent beaucoup à ceux des Egyptiens. Toutes les fois qu'un Babylonien a eu commerce avec sa femme, il brûle des parfums, & s'assied auprès pour se (461) purifier. Sa femme fait la même chose d'un autre côté. Ils se lavent ensuite l'un & l'autre à la pointe du jour ; car il ne leur est pas permis de toucher à aucun vase

qu'ils ne se soient lavés : les Arabes observent le même usage.

CXCIX. Les (462) Babyloniens ont une loi bien honteuse. Toute femme née dans le pays est obligée, une fois en sa vie, de se rendre au temple *(a)* de Vénus, pour s'y livrer à un étranger. Plusieurs d'entre elles dédaignant de se voir confondues avec les autres, à cause de l'orgueil que leur inspirent leurs richesses, se font porter devant le temple dans des chars couverts. Là elles se tiennent assises, ayant derriere elles un grand nombre de domestiques qui les ont accompagnées ; mais la plupart des autres s'asseyent dans la piece de terre dépendante du temple de Vénus, avec une couronne de ficelles autour de la tête. Les unes arrivent, les autres se retirent. On voit en tous sens des allées séparées par des cordages tendus : les étrangers se promenent dans ces allées, & choisissent les femmes qui leur plaisent le plus. Quand une femme a pris place en ce lieu, elle ne peut retourner chez elle que quelque étranger ne lui ait jetté de l'argent sur les genoux, & n'ait eu commerce avec elle hors du lieu sacré. Il faut que l'étranger, en lui jettant de l'argent, lui dise : J'invoque la Déesse (462*) Mylitta. Or les Assyriens donnent à Vénus le nom de Mylitta. Quelque (463) modique que soit la somme, il n'éprouvera point de refus, la loi le défend ; car cet argent devient

---

(a) Ce n'est point le temple proprement dit, mais l'enceinte du lieu sacré.

ſacré. Elle ſuit le premier qui lui jette de l'argent, & il ne lui eſt pas permis de repouſſer perſonne. Enfin quand elle s'eſt conſacrée à la Déeſſe, en s'abandonnant à un étranger, elle retourne chez elle. Après cela il n'y a pas de ſomme aſſez conſidérable pour la ſéduire. Celles qui ont de la taille & de la beauté ne ſont pas un long ſéjour dans le temple; mais les laides y reſtent davantage, parce qu'elles ne peuvent ſatisfaire à la loi : il y en a même qui y demeurent trois ou quatre ans. Une coutume à-peu-près ſemblable s'obſerve en quelques endroits (464) de l'île de Cypre.

CC. Telles ſont les loix & les coutumes des Babyloniens. Il y a parmi eux trois Tribus qui ne vivent que de poiſſons. Quand ils les ont pêchés, ils les font ſécher au (465) ſoleil, les broyent dans un mortier, & les paſſent enſuite à travers un linge. Ceux qui en veulent manger en font des gâteaux, ou les font cuire comme du pain.

CCI. Lorſque Cyrus eut ſubjugué cette Nation, il lui prit envie de réduire les Maſſagetes ſous ſa puiſſance. On dit que ces peuples forment une Nation conſidérable, & qu'ils ſont braves & courageux. Leur pays eſt à l'eſt, au-delà de l'Araxes, vis-à-vis des Iſſédons. Il en eſt qui prétendent qu'ils ſont (466) auſſi Scythes de nation.

CCII. *(a)* L'Araxes, ſelon quelques-uns, eſt plus

(a) C'eſt le Rha ou Volga, comme je le prouverai ailleurs.

grand que l'Ifter *(a)*; felon d'autres, il eft plus petit. On dit qu'il y a dans ce fleuve beaucoup d'îles, dont la grandeur approche de celle de Lefbos : que les peuples qui les habitent fe nourriffent l'été de diverfes fortes de racines, & qu'ils réfervent pour l'hiver les fruits mûrs qu'ils trouvent aux arbres. On dit auffi qu'ils ont découvert un arbre, dont ils jettent le fruit dans un feu, autour duquel ils s'affemblent par troupes; qu'ils en afpirent la vapeur par le nez, & que cette odeur les enivre, comme le vin enivre les Grecs; que plus ils jettent de ce fruit dans le feu, plus ils s'enivrent, jufqu'à ce qu'enfin ils fe levent & fe mettent tous à chanter & à danfer. Quant à l'Araxes, il vient du pays des Matiéniens, d'où coule auffi le Gyndes, que Cyrus coupa en trois *(b)* cens foixante canaux. Il a (467) quarante embouchures qui, fi l'on en excepte une, fe jettent toutes dans des lieux marécageux & pleins de fange, où l'on prétend qu'habitent des hommes qui vivent de poiffons cruds, & font dans l'ufage de s'habiller de peaux de *(c)* veaux marins. Cette bouche unique, dont je viens de parler, fe rend dans la mer Cafpiene, par un canal (468) propre & net.

Cette mer eft une mer par elle-même, & n'a aucune communication avec (469) l'autre; car toute la mer

---

(a) Le Danube. Les Grecs difent : *Iftros*; mais j'ai préféré la terminaifon latine, parce qu'elle eft plus connue.

(b) Voyez ci-deffus, §. CLXXXIX & CXC, & Liv. V §. LII.

(c) Les Naturaliftes fe fervent du mot Phoques.

où naviguent les Grecs, celle qui eſt au-delà des colonnes d'Hercules qu'on appelle mer Atlantide & la mer Erythrée, ne font enſemble qu'une même mer.

CCIII. La mer Caſpiene eſt une mer par elle-même & bien différente. Elle a autant de (470) longueur qu'un vaiſſeau, qui va à la rame, peut faire de chemin en quinze jours, & dans ſa plus grande largeur, autant qu'il en peut faire en huit. Le Caucaſe borne cette mer à l'occident. C'eſt la plus grande de toutes les montagnes, tant par ſon étendue, que par ſa hauteur. Elle eſt habitée par pluſieurs Nations différentes, dont la plupart ne vivent que de fruits ſauvages. On aſſure que ces peuples ont chez eux une ſorte d'arbres, dont les feuilles broyées & mêlées avec de l'eau, leur fourniſſent une couleur, avec laquelle ils peignent ſur leurs habits des figures d'animaux. L'eau n'efface point ces figures; &, comme ſi elles avoient été tiſſues, elles ne s'uſent qu'avec l'étoffe. On aſſure auſſi que ces peuples s'accouplent en public comme les *(a)* bêtes.

CCIV. La mer Caſpiene eſt donc bornée à l'oueſt par le Caucaſe, & à l'eſt par une plaine immenſe & à perte de vue. Les Maſſagetes, à qui Cyrus vouloit faire la guerre, occupent la plus grande partie de cette plaine ſpatieuſe. Pluſieurs conſidérations importantes engageoient ce Prince dans cette guerre, & l'y animoient. La premiere étoit ſa naiſſance, qui lui paroiſſoit

---

(*a*) Dans le Grec : *Le bétail.*

avoir quelque chose de plus qu'humain; la seconde, le bonheur qui l'avoit toujours accompagné dans ses guerres. Toutes les Nations, en effet, contre qui Cyrus tourna ses armes, furent subjuguées, aucune ne put l'éviter.

CCV. Tomyris, veuve du dernier Roi, régnoit alors sur les Massagetes. Cyrus lui envoya des Ambassadeurs, sous prétexte de la rechercher en mariage. Mais cette Princesse, comprenant qu'il étoit plus épris de la couronne des Massagetes que de sa personne, lui interdit l'entrée de ses Etats. Cyrus voyant que ses artifices n'avoient point réussi, marcha ouvertement contre les Massagetes, & s'avança jusqu'à l'Araxes. Il jetta un pont sur ce fleuve, pour en faciliter le passage, & fit élever de tours sur des bateaux destinés à passer ses troupes.

CCVI. Pendant qu'il étoit occupé de ces travaux, Tomyris lui envoya un Ambassadeur, qu'elle chargea de lui parler ainsi: « Roi des Medes cesses de hâter » une entreprise dont tu ignores si l'événement tour- » nera à ton avantage, & content de régner sur tes » propres sujets, regarde (471) nous tranquillement » régner sur les nôtres. Si tu ne veux pas suivre » mes conseils, si tu préféres tout autre parti au repos, » enfin si tu as tant d'envie d'éprouver tes forces contre » celles des Massagetes, discontinues le pont que tu as » commencé. Nous nous retirerons à trois journées du » fleuve, pour te donner le tems de passer dans notre » pays, ou si tu aimes mieux nous recevoir dans le » tien, fais comme nous. »

Cyrus convoqua là-dessus les principaux d'entre les Perses, & leur ayant proposé l'affaire, il voulut avoir leur avis. Ils s'accorderent tous à recevoir Tomyris & son armée sur leurs terres.

CCVII. Crésus, qui étoit présent aux délibérations, désapprouva cet avis, & en proposa un tout opposé. « Seigneur, dit-il à Cyrus, je vous ai toujours assuré » que, puisque Jupiter m'avoit livré en votre puis» sance, je ne cesserois de faire tous mes efforts pour » tâcher de détourner de dessus votre tête les mal» heurs qui vous menacent. Mes adversités me tiennent » lieu d'instructions. Si vous vous croyez immortel, si » vous pensez commander une armée d'immortels, peu » vous importe ma maniere de penser. Mais si vous » reconnoissez que vous êtes aussi un homme, & que » vous ne commandez qu'à des hommes, considérez » d'abord les vicissitudes humaines : figurez-vous une » roue qui tourne sans cesse, & ne nous permet pas » d'être toujours heureux. Pour moi, sur l'affaire qui » vient d'être proposée, je suis d'un avis totalement » contraire à celui de votre conseil. Si nous recevons » l'ennemi dans notre pays, & qu'il nous batte, n'est» il pas à craindre que vous ne perdiez votre Empire; » car si les Massagetes ont l'avantage, il est certain » qu'au lieu de retourner en arriere, ils attaqueront » vos provinces. Je veux que vous remportiez la vic» toire, sera-t-elle jamais aussi complete que si, après » avoir défait vos ennemis sur leur propre terrain, » vous n'aviez plus qu'à les poursuivre. J'opposerai

„toujours à ceux qui ne ſont pas de cet avis, que ſi „vous obtenez la victore, rien ne pourra plus vous „empêcher de pénétrer ſur le champ juſqu'au centre „des Etats de Tomyris. Indépendemment de ces „motifs, ne ſeroit-ce pas une choſe auſſi inſuportable „que honteuſe, pour Cyrus, Fils de Cambyſes, de „reculer devant une femme ?

„J'opine donc que vos troupes paſſent le fleuve, „que vous avanciez à meſure que l'ennemi s'éloignera, „& qu'enſuite vous cherchiez tous les moyens de le „vaincre. Je ſçais que les Maſſagetes ne connoiſſent „pas les délices des Perſes, & qu'ils manquent des „commodités de la vie. Qu'on égorge donc une grande „quantité de bétail, qu'on l'apprête, & qu'on le ſerve „dans le camp; on y joindra du vin pur en abondance „dans des crateres, & toutes ſortes de mets. Ces pré- „paratifs achevés, nous laiſſerons au camp *(a)* nos „plus mauvaiſes troupes, & nous nous retirerons vers „le fleuve avec le reſte de l'armée. Les Maſſagetes, ſi „je ne me trompe, voyant tant d'abondance y „courront, & c'eſt alors que nous trouverons l'occa- „ſion de nous ſignaler. „

CCVIII. De ces deux (472) avis oppoſés, Cyrus rejetta le premier, & préféra celui de Créſus. Il fit dire en conſéquence à Tomyris de ſe retirer, parce qu'il avoit deſſein de traverſer la riviere. La Reine ſe retira ſuivant la (473) convention. Cyrus (474) déclara

---

(a) Voyez §. CXCI, note 432.

ſon Fils Cambyſes pour ſon ſucceſſeur, & lui ayant remis Créſus entre les mains, il lui recommanda d'honorer ce Prince, & de le combler de bienfaits, ſi cette expédition ne réuſſiſſoit pas. Ces ordres donnés, il les envoya en Perſe, & traverſa le fleuve avec ſon armée.

CCIX. Cyrus ayant paſſé l'Araxes & la nuit étant venue, il s'endormit dans le pays des Maſſagetes, & eut une viſion. Il lui ſembla voir en ſonge l'aîné des Fils d'Hyſtaſpes, ayant deux ailes aux épaules, dont l'une couvroit l'Aſie de ſon ombre, & l'autre couvroit l'Europe. Cet aîné des enfans d'Hyſtaſpes, nommé Darius, avoit alors environ vingt ans. Son Pere, Fils d'Arſames & de la race des Achéménides, l'avoit laiſſé en Perſe, parce qu'il n'étoit pas encore en âge d'aller à la guerre.

Cyrus ayant, à ſon réveil, réfléchi ſur cette viſion & la croyant importante, il manda Hyſtaſpes, le prit en particulier, & lui dit : « Hyſtaſpes, votre Fils eſt »convaincu d'avoir conſpiré contre moi & contre mon »Royaume. Je vais vous apprendre comment je le »ſais, à n'en pouvoir douter. Les Dieux prennent ſoin »de moi, & me découvrent ce qui doit m'arriver. La »nuit derniere, pendant que je dormois, j'ai vu l'aîné »de vos enfans avec des ailes aux épaules, dont l'une »couvroit l'Aſie de ſon ombre, & l'autre couvroit »l'Europe. Je ne puis douter, après cela, qu'il n'ait »formé quelque trame contre moi. Partez donc »promptement pour la Perſe, & ne manquez pas, à

» mon retour, après la conquête de ce pays-ci, de me » représenter votre Fils, afin que je l'examine. »

CCX. Ainsi parla Cyrus, persuadé que Darius conspiroit contre lui. Mais le Dieu lui présageoit par ce songe, qu'il devoit mourir dans le pays des Massagetes, & que sa couronne passeroit sur la tête de Darius. Hystaspes répondit : « Seigneur, aux Dieux ne plaise » qu'il se trouve parmi les Perses un homme qui veuille » attenter à vos jours ; s'il s'en trouvoit quelqu'un, qu'il » périsse au plutôt. D'esclaves qu'ils étoient, vous en » avez fait des hommes libres ; & au lieu de recevoir » l'ordre d'un Maître, ils commandent à toutes les » Nations. Au reste, Seigneur, si quelque vision vous » a fait connoître que mon fils conspire contre votre » Personne, je vous le livre moi-même, pour le » traiter comme il vous plaira. » Hystaspes traversa l'Araxes après cette réponse, & retourna en Perse pour s'assurer de Darius son fils, & le représenter à Cyrus.

CCXI. Cyrus s'étant avancé à une journée de l'Araxes, laissa dans son camp, suivant le conseil de Crésus, ses plus mauvaises *(a)* troupes, & retourna vers le fleuve avec ses meilleures. Les Massagetes vinrent attaquer avec la troisieme partie de leurs forces les troupes que Cyrus avoit laissées à la garde du camp, & les passerent au fil de l'épée, après quelque résistance. Voyant ensuite tout prêt pour le repas, ils se mirent à table, & après avoir mangé & bu avec excès, ils s'endormirent. Mais les Perses (475) survinrent, en tuerent beaucoup,

---

(a) Voyez le §. CXCI, note 432.

& firent encore plus de prisonniers, parmi lesquels se trouva Spargapisès leur Général, fils de la Reine Tomyris.

CCXII. Cette Princesse ayant appris le malheur arrivé à ses troupes & à son fils, envoya un Héraut à Cyrus : « Prince altéré de sang, lui dit-elle par » la bouche du Héraut, que ce succès ne t'enfle » point, tu ne le dois qu'au jus de la vigne ; » qu'à cette liqueur qui vous rend insensés, & ne » descend dans vos corps, que pour faire remonter » sur vos lévres des paroles insolentes. Tu as remporté » la victoire sur mon fils, non dans une bataille & par » tes propres forces, mais par l'appas (476) de ce poison » séducteur. Ecoutes & suis un bon conseil : rends-moi » mon fils ; &, après avoir défait le tiers (477) de mon » armée, je veux bien encore que tu te retires impu- » nément de mes Etats, sinon j'en jure par le Soleil, » le souverain (478) Maître des Massagetes ; oui, je » t'assouvirai de sang, quelqu'altéré que tu en sois. »

CCXIII. Cyrus ne tint aucun compte de ce discours. Quant à Spargapisès, étant revenu de son ivresse, & apprenant le fâcheux état où il se trouvoit, il pria Cyrus de lui faire ôter ses chaînes : il ne se vit pas plutôt en liberté, qu'il se tua. Telle fut la triste fin de ce jeune Prince.

CCXIV. Tomyris, voyant que Cyrus n'étoit pas disposé à suivre son conseil, rassembla toutes ses forces & lui livra bataille. Ce combat fut, je crois, le plus furieux qui se soit jamais donné entre des peuples barbares. Voici, autant que je l'ai pu sçavoir, comment

les choses

les choses se passerent : Les deux armées étant à quelque distance l'une de l'autre, on se tira d'abord une multitude de fleches. Les fleches épuisées, on fondit les uns sur les autres à coups de lances, & l'on se mêla l'épée à la main. On combattit long-tems de pied ferme avec un avantage égal & sans reculer. Enfin la victoire se déclara pour les Massagetes : la plus grande partie de l'armée des Perses périt en cet endroit, & Cyrus lui-même fut tué dans le combat, après un regne de vingt-neuf ans complets. Tomyris ayant fait chercher ce Prince parmi les morts, maltraita son cadavre, & lui fit plonger la tête dans une outre pleine de sang humain. « Quoique vivante & victorieuse, dit-elle, » tu m'as perdue en faisant périr mon fils, qui s'est » laissé prendre à tes piéges ; mais je t'assouvirai de » sang, comme je t'en ai menacé ». On raconte (479) diversement la mort de Cyrus ; pour moi, je me suis borné à ce qui m'a paru le plus vraisemblable.

CCXV. Les Massagetes s'habillent (480) comme les Scythes, & leur maniere de vivre est la même. Ils combattent à pied & à cheval, & y réussissent également. Ils sont gens de traits & bons piquiers, & portent des (481) sagares, suivant l'usage du pays. Ils emploient à toutes sortes d'usages l'or & le cuivre. Ils se servent du cuivre pour les piques, les pointes des fleches, & les sagares, & réservent l'or pour orner les casques, les baudriers & les larges ceintures qu'ils portent sous les aisselles. Les

Quelques Auteurs font venir les Phéniciens du golfe Persique, & Strabon (*a*) rapporte ce sentiment sans y ajouter foi. Cependant après avoir cité dans un autre endroit un vers d'Homere où il est question des Sidoniens, il (*b*) ajoute: » on ne sait pas, s'il faut entendre par ces Sidoniens, » ceux qui habitoient sur le golfe Persique, dont les » nôtres sont une Colonie ». Mais quand même on les y placeroit, la distance de ce golfe aux côtes de la Méditerranée n'est pas assez grande pour qu'ils n'aient pu y aller par terre. Denys le Périégete est de même avis qu'Hérodote. » Les Syriens, (*c*) dit-il, qui habitent près » de la mer, & qui sont surnommés Phéniciens, tirent » leur origine des Erythréens. Ils essayerent les premiers » de traverser la mer sur des vaisseaux ». On trouve pareillement dans Hésychius (*d*), qu'il y avoit des Phéniciens sur la Mer Rouge. Voyez aussi Eustathe (*e*) dans son Commentaire sur Homere.

Ce fait, qui paroît si bien attesté, n'en a pas moins paru fabuleux à M. de Voltaire. » Que (*f*) veut dire, se demande- » t-il, le Pere de l'Histoire, dès le commencement de son » Ouvrage: *les historiens Perses rapportent que les Phéniciens » furent les auteurs de toutes les guerres. De la Mer Rouge ils » entrerent dans la nôtre?* Il sembleroit que les Phéniciens » se fussent embarqués au golfe de Suez; qu'arrivés au » détroit de Babel Mandel, ils eussent côtoyé l'Ethiopie, » passé la Ligne, doublé le Cap des Tempêtes, appellé

(*a*) Strab. Lib. I. pag. 73. A.

(*b*) Id. Lib. XVI. pag. 1131. A. B.

(*c*) Dionysii Perieg. Orbis Descript. vers. 905. Voyez aussi le Commentaire d'Eustathe sur ce vers, page 158, col. 2. note 2.

(*d*) Hesychius, voc. Σιδόνιοι.

(*e*) Eustath. ad Homeri Odyss. Lib. IV, tom. III. pag. 1484, lin. 33 & seq.

(*f*) Volt. Quest. sur l'Encyclopédie, part. IV. pag. 310.

» depuis le Cap de Bonne-Espérance, remonté au loin
» entre l'Afrique & l'Amérique, qui est le seul chemin,
» repassé la Ligne, entré de l'Océan dans la Méditerranée,
» par les colonnes d'Hercules, ce qui auroit été un voyage
» de plus de quatre mille de nos grandes lieues marines,
» dans un tems où la navigation étoit dans son enfance ».

M. de Voltaire se seroit épargné cette critique avec une connoissance, même médiocre, de la langue grecque. Si Hérodote eût fait aller les Phéniciens par mer, il auroit dit : Απικομένους εἰς τήνδε τὴν θάλασσαν au-lieu de ἐπὶ. D'ailleurs il n'auroit pas remarqué qu'après s'être établis sur les bords de la Méditerranée, ils s'étoient adonnés aussi-tôt à de longs voyages sur mer, puisqu'ils en auroient fait un auparavant d'une longueur bien plus effrayante que tous ceux qu'ils entreprirent dans la suite. Mais s'il pouvoit rester quelque doute, le même Historien, encore plus précis autre part, suffiroit pour le lever. » Ces (*a*) Phéniciens, dit-il, habitoient autrefois sur les bords de la Mer Rouge, comme ils le disent eux-mêmes ; mais étant passés de-là dans les pays maritimes de la Syrie, ils s'y sont établis ». Ἐνθεῦτεν ὑπερβάντες, que j'ai rendu *étant passés de-là*, s'entend d'un pays qu'on traverse, ou de montagnes qu'on passe, qu'on franchit, & jamais de la mer, du moins n'en ai-je trouvé aucun exemple ni dans Hérodote, ni ailleurs. Ἐκ δὲ τῆς Κολχίδος οὐ πολλὸν ὑπερβῆναι ἐς τὴν Μηδικὴν, ἀλλὰ ἓν τὸ διὰ μέσου ἔθνος αὐτῶν ἐστὶ, Σάσπειρες (*b*). » De la Colchide en Médie il n'y a pas loin. » Il ne se trouve entre deux que le pays des Sapires ; » lorsqu'on l'a traversé, l'on est sur les terres de Médie ». Strabon (*c*) l'emploie toujours en parlant d'un pays monta-

(*a*) Herodot. Lib. VII, §. LXXXIX.
(*b*) Herodot. Lib. I, §. CIV.
(*c*) Strab. Lib. II, pag. 122. A.

gneux. Ἡ' ἐπὶ τὴν Κασπίαν ὑπέρϐασις, » c'eſt le paſſage de la » Colchide à la mer Caſpiene ». Dion Caſſius dit pareillement, ἐπεὶ (a) δ' ἐ τόν τε Αἷμον ὑπερέϐησαν, *lorſqu'ils eurent paſſé le mont Hæmus.* Il eſt donc clair, par ce paſſage du Livre VII, qu'Hérodote faiſoit aller les Phéniciens par terre & non par mer. Ce voyage n'a rien en effet qui choque la vraiſemblance, puiſqu'il n'y a que deux à trois cens lieues de *Phœnicum oppidum* ſur la Mer Rouge, aux côtes de Phénicie, comme je l'ai déjà dit.

(4) §. I. *Et qu'ils tranſporterent.* Lycophron prétend que ces Phéniciens étoient de la ville de Carné. » Puiſſent (*b*) » périr, dit-il, les chiens de Carnites, ces premiers Nau- » tonniers, ces loups marchands, qui enlevant des bords » de Lerne la Fille au viſage de geniſſe, & la menant » au Prince de Memphis, pour lui ſervir d'épouſe, allu- » merent le flambeau de la diſcorde entre deux continens! » Le grec dit : *éleverent le flambeau de la haine entre deux continens.* Tout le monde ſait qu'avant l'invention des trompettes, des gens conſacrés à Mars, dans l'une & l'autre armée, s'avançoient au-delà des rangs, un flambeau à la main, & donnoient le ſignal du combat en le laiſſant tomber. On leur laiſſoit enſuite de part & d'autre la liberté de ſe retirer derriere les rangs. Les deux continens dont il eſt ici queſtion, ſont l'Aſie & l'Europe.

(5) §. I. *Toutes celles du pays.* Je n'ai point deſſein de charger ces Remarques de notes grammaticales ; la plupart des lecteurs y prendroient trop peu d'intérêt. Je ne ...is cependant m'empêcher d'obſerver que dans cette ..., προέχειν ἅπασι τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι : τῶν eſt néceſſai- ...t régi par ἅπασι. Πολίων étant ſous-entendu avec τῶν,

...ib. LI, §. XXIII, tom. I, pag. 657.
...r. verſ. 1291.

comme le prouve Euſtathe (*a*) ſur le quatre cens dix-neuvieme vers de Denys le Périégete, le même mot doit par conſéquent l'être avec *ἅπασι*. Si aucun Editeur n'en a averti, c'eſt qu'une pareille minutie pouvoit à peine arrêter un Commençant ; & je me ſerois bien gardé de le faire, ſi un Savant, que je ne dois pas nommer, n'eût pas ſoupçonné Gronovius de peu d'exactitude, parce qu'il avoit traduit : *omnibus civitatibus .... antecellebat.*

(6) §. I. *De Grece.* Il y a dans le grec, *Hellade.* Thucydides dit de même, Livre I, §. II, *le pays appellé aujourd'hui Hellade.* Tout le pays, appellé du tems d'Hérodote Hellade ou Grece, n'étoit connu avant la guerre de Troie, & même long-tems après, que ſous le nom des différens peuples qui l'habitoient. Homere parle des Danaens, des Argiens, des Achéens &c., mais jamais il ne donne de nom général à tous les Grecs. Quelques petits peuples de Theſſalie s'appellerent Hellenes, d'Hellen, fils de Deucalion. D'autres petits Etats de ce pays l'ayant appellé à leur ſecours, prirent ſon nom, qui venant à ſe communiquer de proche en proche, s'eſt à la longue étendu à toute la nation. Voyez Thucydides, Liv. I, §. III.

(7) §. I. *Fille d'Inachus.* Cela paroît ajouté par un copiſte. Peu importoit qu'Io fût fille d'Inachus ou d'Iaſus. Tout ce qu'en ſavoient les Hiſtoriens de Perſe, c'eſt qu'elle étoit fille du Roi d'Argos. Hérodote s'exprime de la même maniere un peu plus bas ; il ne nomme pas le pere d'Europe, ni celui de Médée.

VALCKENAER. WESSELING.

Voyez mon Eſſai de Chronologie, chap. IX, §. II.

(*a*) Voici le paſſage d'Euſtathe : *τὸ Ἄργος τοῦτο προεῖχέ ποτε τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι χώρᾳ πολέων.* Euſtath. ad Dionyſ. Periegen. pag. 76, col. 1, lin. ult.

(8) §. I. *Près de la pouppe.* Κατὰ πρύμνην τῆς νηὸς ne veut pas dire sur la pouppe, mais vers la pouppe, près de la pouppe. Si ces femmes eussent été sur le vaisseau, comment auroient-elles pu s'enfuir. Le Traducteur latin s'y est trompé.

(9) §. I. *Et d'autres femmes avec elles.* Il y a dans le grec: σὺν ἄλλῃσιν, *avec d'autres.* Il est utile de remarquer la propriété de l'article. Si Hérodote l'eût mis, il auroit dit alors que toutes les femmes qui étoient venues acheter des marchandises, qui accompagnoient Io, avoient été enlevées. L'article rend le grec aussi clair que nos langues modernes, & lui donne un grand avantage sur le latin.

(10) §. II. *Les Perses, en cela peu d'accord avec les Phéniciens.* J'ai suivi la leçon d'Alde, qui se trouve aussi à la marge de l'édition toute grecque d'Henri Etienne 1570, dans un manuscrit de la Bibliotheque de St. Marc, & dans ceux d'Angleterre: dans toutes les autres éditions il y a ὀυκ ὡς Ἕλληνες, *en cela peu d'accord avec les Grecs;* mais il paroît qu'Hérodote ne rapporte que deux sentimens sur l'enlevement d'Io, celui des Perses & celui des Phéniciens. Il dit, §. V, *les Perses & les Phéniciens racontent les choses de la sorte*, sans faire aucune mention des Grecs. Au commencement du même paragraphe on lit: *telle est la maniere dont les Perses racontent cet événement;.... mais à l'égard d'Io, les Phéniciens ne sont pas d'accord avec eux.* Il n'est point non plus parlé des Grecs en cet endroit, & cela n'étoit pas nécessaire; la maniere dont Io avoit été enlevée, étoit une chose si connue en Grece, qu'il étoit fort inutile de la rapporter. Thomas Gale prétend que la leçon ordinaire se trouve appuyée d'un passage de Pausanias; mais en examinant ce passage de près, on verra que cet Auteur se contente de dire qu'Io passa en Egypte de la maniere dont le rapporte Hérodote, ou de

celle dont le racontent les Grecs. Ἰὼ μὲν (a) οὖν Ἰνάχου θυγάτηρ, εἴτε ὡς Ἡρόδοτος ἔγραψεν, εἴτε καθ' ὃ λέγουσιν Ἕλληνες, ἐς Αἴγυπτον ἀφικνεῖται.

WESSELING.

(11) §. II. *Sur un vaiſſeau long.* Les vaiſſeaux longs étoient des vaiſſeaux de guerre, & les ronds, des vaiſſeaux marchands, des vaiſſeaux de charge. Πλοίῳ (b) στρογγύλῳ, φορτηγῷ δηλονότι· μακρὰ γὰρ τὰ πολεμικὰ ὀνομάζουσιν. Le naviro des Argonautes fut le premier vaiſſeau long. *Longâ (c) nave Jaſonem primum navigaſſe, Philoſtephanus auctor eſt.* Ce n'étoit point cependant un vaiſſeau de guerre, comme l'a cru M. l'Abbé Banier (*d*). Du tems des Argonautes, & long-tems après, les vaiſſeaux longs ſervoient au commerce. On voit en effet que les Phocéens, qui, du tems de Cyrus, c'eſt-à-dire, plus de huit ſiecles après l'expédition des Argonautes, alloient négocier à Tarteſſus, y naviguoient (*e*) ſur des vaiſſeaux longs. Si dans le ſiecle des Argonautes, les vaiſſeaux longs euſſent été des vaiſſeaux de guerre, le navire Argo auroit été ſuſpect aux Colchidiens, & ſuivant toutes les apparences, ils s'en ſeroient emparés. Voyez ci-deſſous §. CLXIII, note 362.

(12) §. II. *Les Colchidiens n'avoient donné aucune ſatisfaction*, &c. On pourroit dire que les Phéniciens ayant enlevé Io, ce n'étoit pas au Roi de la Colchide à donner ſatisfaction de cet enlevement ; mais tous les peuples de l'Aſie ne compoſant qu'un ſeul corps, ſuivant l'opinion

(*a*) Pauſan. Corinthiac. ſive Lib. II, cap. XVI, pag. 145.

(*b*) Ulpian. in Orat. Demoſth. contra Leptinem, pag. 599. E.

(*c*) Plin. Hiſt. Nat. VII, cap. LVI, tom. I, pag. 417, lin. 16.

(*d*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome IX, Mém. page 69.

(*e*) Herodot. Lib. I, §. CLXIII.

des Perses, qui s'en croyoient (*a*) les maîtres, une injure faite par une des nations qui l'habitoient, étoit censée celle du corps entier des Asiatiques ; de même que ce corps ressentoit les insultes faites à un de ses membres : aussi verrons-nous, paragraphe IV, que les Perses regardoient les Grecs comme leurs ennemis, depuis la prise de Troie.

(13) §. IV. *Puisqu'il est évident que sans leur consentement on ne les eût pas enlevées.* C'est une de ces Maximes générales qui ne sont vraies que moralement parlant, & qui ne trompent personne. Plutarque, cet écrivain plein de sens, mais qui ne pouvoit digérer les vérités dures qu'Hérodote avoit dites des Béotiens ses compatriotes, a voulu se venger de notre Historien, par un Ouvrage intitulé : De la Malignité d'Hérodote. Cette Maxime est une des accusations qu'il lui intente. Il la prend à la rigueur, & de-là il conclud comme il lui plaît. » Les Dieux, » dit-il (*b*), ont donc eu tort de punir les Lacédémoniens, » pour avoir outragé les filles de Leuctre ;.......car, » suivant Hérodote, ces filles ne l'ont été que parce qu'elles » l'ont bien voulu. De braves guerriers, comme Aristo- » menes, Philopœmen, Régulus, ont été enlevés par leurs » ennemis. On prend en vie les tigres & les léopards, & » cependant Hérodote fait l'apologie des ravisseurs, & jette » la faute sur les femmes enlevées ». Qui peut s'empêcher de rire en voyant avec quel sérieux ce grave Philosophe réfute cette Maxime ? A-t-il pu croire, dit M. l'Abbé Geinoz, qu'Hérodote fût assez simple pour penser qu'il n'étoit pas possible d'enlever une femme malgré elle ?

Plutarque a fait bien d'autres reproches à Hérodote, mais M. l'Abbé Geinoz l'a réfuté dans de savantes Dis-

---

(*a*) Herodot. Lib. I, §. IV. Lib. IX, §. CXV.

(*b*) Plutarch. de Malig. Herodoti, pag. 856. F. 857. A.

ſertations, que ceux qui ſouhaiteront tirer quelque fruit de cette hiſtoire, feront bien de lire. Elles ſe trouvent dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XIX, Mém. page 115; tome XXI, Mém. page 120; & tome XXIII, Mém. page 101.

(14) §. IV. *Leur conſentement.* Je lis αὐταὶ avec le manuſcrit *A* de la Bibliotheque du Roi.

(15) §. IV. *Quoiqu'ils faſſent partie de l'Aſie.* Οἱ ἐκ τῆς Ἀσίης; *ſont les peuples de l'Aſie.* Il paroît que le Traducteur latin s'y eſt mépris.

(16) §. IV. *Ils n'ont tenu aucun compte des femmes enlevées dans cette partie du monde.* Comment les Perſes pouvoient-ils dire que les Grecs avoient commis des hoſtilités en Aſie, avant que les Aſiatiques euſſent porté la guerre en Europe? Les Thraces Strymoniens (*a*), depuis appellés Bithyniens, avoient été tranſportés d'Europe en Aſie, par les Teucriens & les Myſiens. Cadmus (*b*) étoit venu de Phénicie s'établir en Béotie, & Pélops (*c*) de Phrygie dans le Péloponneſe. Les Perſes ignoroient-ils ces uſurpations, & bien d'autres, qu'il ſeroit trop long de rapporter.

(17) §. IV. *S'arrogent.* Laurent Valle avoit traduit : *ſibi neceſſitudine conjunctas putant :* Gronovius, *ſibi junctas tenent;* mais M. Weſſeling prouve très-bien dans ſa note, que οἰκειοῦμαι ſignifie *mihi vindico, meum eſſe contendo.* Les Perſes s'attribuoient l'empire ſur toute l'Aſie, comme on le voit très-clairement, Liv. IX, §. CXV. Ils regardoient par conſéquent comme faite à eux-mêmes toute inſulte faite à un peuple Aſiatique quelconque.

(*a*) Herodot. Lib. VII. §. LXXV.

(*b*) Id. Lib. II. §. XLIX, &c.

(*c*) Id. Lib. VII, §. XI.

(18) §. VI. *Se jette au Nord.* Les sentimens sont partagés sur le cours de ce fleuve. Arrien (*a*) prétend qu'il ne coule pas du Midi, mais du soleil levant: En entendant le lever d'hiver, cela rapproche cet Auteur d'Hérodote, & c'est le sentiment de M. Wesseling. Je ne crois pas cependant que ce Savant ait touché la difficulté. Il y avoit un double Halys; l'un prenoit sa source au Midi, l'autre à l'Est. Hérodote parle du premier, Arrien parle du second; mais cela exigeroit une dissertation particuliere. M. D'Anville est aussi de même avis. Voyez sa Géographie Ancienne abrégée, vol. II, page 7; & de l'édition in-folio, col. 92.

(19) §. VI. *Des Cimmériens*, &c. Strabon place (*b*) l'incursion des Cimmériens du tems d'Homere, ou un peu avant la naissance de ce Poëte. M. Wesseling pense avec raison, que l'autorité de ce Géographe est d'un moindre poids que celle de notre Historien, qui la met sous (*c*) Ardys. Pour moi, je croirois que ce sont deux expéditions très-différentes: qu'Hérodote n'a parlé que de la seconde, parce qu'il n'y avoit point encore de villes Grecques dans l'Asie Mineure lors de la premiere, & qu'il vouloit faire voir que cette seconde expédition ne donna aucune atteinte à la liberté des Grecs. A l'égard de la premiere, on pourroit la croire antérieure au tems que lui assigne Strabon, & qu'elle a précédé de peu le siége de Troie. Il en est fait mention dans Euripides. En effet, dans quelle autre expédition ces femmes captives, qui composent le chœur de l'Iphigénie en Tauride, auroient-elles été enlevées? elles

(*a*) Arrian. Peripl. Ponti Euxini, pag. 16.

(*b*) Strab. Geograph. Lib. I, pag. 21. B. Lib. III. pag. 222. C.

(*c*) Herodot. Lib. I, § XV. Lib. §. IV, XII. Voyez aussi feu M. le Président Bouhier, Dissertations sur Hérodote, page 54.

parlent de villes (*a*) prises, de tours renversées, & de leur captivité en Tauride, de maniere à faire penser que cela arriva dans l'incursion des Cimmériens, qui habitoient, comme on le sait, la Chersonese Taurique avant que les Scythes les en eussent chassés ; mais il y a grande apparence que ce Poëte a lié sa fable sur cette invasion, & qu'il suppose des Grecs en Asie, dans un tems où il n'y en avoit point encore.

(20) §. VII. *Candaules*, &c. La peinture étoit déjà en honneur avant ce Prince. Il acheta au poids de l'or (*b*) un tableau de Bularque, représentant une bataille des Magnetes ; c'est, je pense, le plus ancien tableau dont il soit parlé dans l'Histoire.

WESSELING.

(21) §. VII. *Agron*. C'est ainsi qu'on trouve ce nom écrit dans les meilleurs manuscrits ; ce qui est appuyé par Julius Pollux qui dit : » Ninus (*c*), fils de Bélus, donna » le nom d'Agron à son fils, parce qu'il étoit né à la cam» pagne ».

(22) §. VII. *Qui donna*. Il y a dans toutes les éditions, ἀπό τευ ; mais τεῦ se prend pour σοῦ, ou pour τινός, ce qui ne peut convenir en cet endroit. Il étoit très-facile de corriger ἀπ' ὅτευ ; cette correction est appuyée du msst *A* de la Bibliotheque du Roi.

(23) §. VII. *A qui ces Princes avoient confié les affaires du Gouvernement*. Il y a dans le grec : παρὰ τούτων Ἡρακλεῖδαι ἐπιτραφθέντες, ἔσχον τὴν ἀρχὴν &c. La plupart des Traducteurs latins ont rendu ce passage : *ab his succedentes* ; la note de l'édition de Thomas Gale, *ab his educati* ;

(*a*) Euripid. Iphigen. in Tauris, vers. 1106 & seq. vel 1113 & seq. secundum alias editiones.

(*b*) Plin. Hist. Natural. Lib. VII, cap. XXXVIII, tom. I, pag. 396. Lib. XXXV, cap. VIII, tom. II, pag. 690.

(*c*) Julii Pollucis Onomast. Lib. IX, Segm. XII, pag. 983.

Gronovius, *ab his præfecti*; & c'eſt ce dernier ſens que j'ai ſuivi. Επιτραφθεὶς eſt l'aoriſte premier du paſſif ἐπιτρέπομαι, *mea cura traditur, mihi committitur* : ᾧ λαοὶ ἐπιτετράφαται, dit (*a*) Homere, *cui populi commiſſi ſunt*. Hérodote ſe ſert ſouvent de cette expreſſion. On en peut voir des exemples, Liv. II, §. CXXI, Liv. III, §. CLV & CLVII, &c.

(24) §. VII. *D'Hercules & d'une Eſclave de Jardanus.* Quelques Auteurs, & entr'autres Scaliger, prétendent que cette famille d'Héraclides ne deſcendoit point d'une Eſclave de Jardanus, mais d'Omphale, femme, ou plutôt fille de Jardanus. Des Auteurs anciens, & par conſéquent plus croyables que les Modernes, appuient le ſentiment d'Hérodote. Hellanicus (*b*) aſſure que cette perſonne s'appelloit Malis, & qu'elle étoit Eſclave d'Omphale, Reine de Lydie. Diodore de Sicile (*c*) prétend que pendant qu'Hercules ſervoit Omphale, il eut d'une Eſclave un fils avant que d'en avoir de cette Reine. Il s'appelloit Acellus, au rapport d'Hellanicus (*d*), ou Cléolaus, ſuivant Diodore de Sicile. » Hercules, dit Dion (*e*) Chryſoſtôme, n'a pas » dédaigné la couche d'une Eſclave de Jardanus, de laquelle » ſont nés les Rois de Sardes ». A l'égard de l'objection de Scaliger (*f*), on peut conſulter la note de Gronovius.

Sophocles rapporte qu'Hercules (*g*) fut eſclave d'Omphale pendant un an. L'ancien Scholiaſte dit ſur ce vers, qu'il

---

(*a*) Homeri Ilias, Lib. II, verſ. 25.

(*b*) Stephanus Byzant. voc. Ἀκέλη.

(*c*) Diodor. de Sicul. Lib. IV, §. XXXI, tom. I, pag. 276.

(*d*) Stephan. Byzant. voc. Ἀκέλη.

(*e*) Dio Chryſoſtom. Orat. XV, pag. 236. B.

(*f*) Scalig. Iſagogicor. Lib. III, pag. 327.

(*g*) Sophocl. Trachin. verſ. 253, ex Edit. Brunckii.

servit cette Reine trois ans, & il s'appuie du témoignage d'Hérodote. Comme cet Historien ne fait aucune mention de cette particularité, je pense qu'il faut corriger le Scholiaste, & lire Hérodore. Voyez ci-dessous, §. XCIII, note 240.

(25) §. VII. *Ils régnerent de pere en fils, cinq cens cinq ans en quinze générations.* M. l'Abbé Sévin trouve des difficultés insurmontables dans la Chronologie d'Hérodote. Cet Historien fait régner les Héraclides cinq cens cinq ans, en vingt-deux générations; mais à moins, dit-il (*a*), d'y comprendre Alcée, Bélus & Ninus, ancêtres d'Agron, il est impossible de trouver ces cinq cens cinq ans. Or, suivant Hérodote lui-même, ils étoient sujets des Atyades. On ne peut donc les admettre, & cela d'autant moins que notre Historien dit positivement qu'Agron, fils de Ninus, est le premier des Héraclides qui ait régné en Lydie, & que c'est à lui que doivent commencer les cinq cens cinq ans; aussi M. Sévin ne balance-t-il point à corriger le texte d'Hérodote, qu'il croit manifestement défectueux, & il lit quatre cens cinq ans au-lieu de cinq cens cinq.

Il me paroît que M. l'Abbé Sévin (*b*) n'est tombé dans cette méprise, que parce qu'il a voulu faire accorder la Chronologie d'Hérodote avec celle des Chronologistes postérieurs. Il faut expliquer notre Auteur par lui-même,

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. page 258.

(*b*) M. Fréret reproche (Mém. de l'Acad. des Inscript. tom V, pag. 285.) à M. Sévin, de n'avoir rejetté cette Chronologie que parce qu'elle ne s'accordoit pas avec celle d'Eratosthenes, & il cite en marge Diodore de Sicile, Liv. I, Préface; mais cet Auteur ne parle point d'Eratosthenes ni dans la Préface de son premier Livre, ni, je crois, en aucun autre endroit de ses Ouvrages. Clément d'Alexandrie en fait mention, Stromat. Liv. I, pag. 402, ainsi que Denis d'Halicarnasse.

sans

ſans vouloir l'aſſujettir aux hypotheſes d'Ecrivains qui ſont venus pluſieurs ſiecles après lui. M. Sévin s'appuie principalement ſur Eratoſthenes & Apollodore, qui ont ſuivi une route bien différente de celle de notre Hiſtorien. Par exemple, ils ne comptent que (*a*) 704 ans entre la priſe de Troie & le paſſage de Xerxès en Grece; Hérodote en met 790. Le calcul de ce dernier paroît beaucoup plus juſte; mais les bornes d'une (*b*) note ne me permettent pas d'en rapporter les preuves. D'ailleurs, cet Auteur étant plus près des événemens, a dû être mieux inſtruit.

Gygès (*c*) commença à régner l'an 715 avant l'ere Chrétienne. La Maiſon des Héraclides ayant occupé le Trône pendant 505 ans, Agron, le premier Roi de cette famille, a dû commencer ſon regne l'an 1220, & ſuivant (*d*) Euphorion, l'an 1213; ce qui ne s'éloigne pas beaucoup du calcul d'Hérodote, car cet Auteur prétend que Gygès régna en la dix-huitieme olympiade, qui eſt de l'an 708 avant notre ere. Si vous ajoutez 505, vous aurez 1213. Ajoutez maintenant à ce nombre, 133 ans pour les quatre générations, en remontant d'Agron à Hercules, vous aurez

---

(*a*) Apollodore (Diodor. Sicul. Lib. I. §. V, pag. 9.) compte 80 ans entre la fin de la guerre de Troie & le retour des Héraclides dans le Péloponneſe, & 328 depuis le retour des Héraclides juſqu'à la premiere olympiade. Xerxès paſſa en Grece, au rapport d'Hérodote (Liv VIII, §. LI) ſous l'Archontat de Calliades, qui tombe la quatrieme année de la ſoixante quatorzieme olympiade; ce qui fait 296 ans. Ces trois nombres réunis font la ſomme de 704 ans.

(*b*) On peut conſulter la ſavante Diſſertation de M Fréret, Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. page 286.

(*c*) J'ai diſcuté cela dans le Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, page 71 & ſuivantes, de la premiere édition; & page 80 & ſuivantes, de la ſeconde. Cependant après de mûres réflexions, j'ai cru devoir avancer le regne de Gygès de quatre ans. Cet Ouvrage ne me permet pas d'expoſer mes raiſons; je le ferai ailleurs.

(*d*) Clem. Alexandr. Strom. Lib. I, tom. I, pag. 389.

1346. Or, nous avons prouvé dans notre Essai de Chronologie, que ce héros étoit né vers l'an 1384 avant l'ere vulgaire ; donc, s'il y a une erreur, elle ne peut être dans le nombre de 505, comme le pensoit M. l'Abbé Sévin. Cette erreur doit se rencontrer dans le nombre des générations. J'ai substitué par cette raison quinze générations aux vingt-deux qui se trouvent dans le texte. Voyez sur ce changement qui m'a paru nécessaire, mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. VII, des Rois de Lydie, page 313 & suivantes.

(26) §. VIII. *Il me semble*, &c. Denys d'Halicarnasse (*a*) cite le reste de ce paragraphe avec le suivant, pour prouver que l'arrangement des mots donne plus de grace au discours que le choix même des expressions, & de crainte qu'on ne s'imagine que le Dialecte Ionien contribue à cet agrément, il lui substitue par-tout le langage Attique.

(27) §. VIII. *Les discours*, &c. Il a dans le grec : *les oreilles sont moins crédules que les yeux*. Denys d'Halicarnasse remarque (*b*) qu'Hérodote, en introduisant ici un Barbare, s'est servi d'une expression figurée propre aux Barbares, lorsqu'il attribue aux oreilles & aux yeux ce qui convient aux discours & à la vue des objets.

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

HORAT. Ars Poetic. 180.

Polybe est aussi d'accord avec notre Historien, lorsqu'il avance que la nature (*c*) nous ayant pourvus de deux instrumens, s'il ose ainsi parler, de nos connoissances, l'ouïe & la vue, le dernier est beaucoup plus sûr, selon Héraclite;

(*a*) Dionysii Halicarnass. de compositione Verborum, pag. 3, lin. 36, pag. 5, lin. 37, & pag. 6.

(*b*) Id. Ars Rhetorica, cap. XI, §. IV, pag. 117.

(*c*) Polyb. Excerpta e Libro XII, §. XV.

car les yeux ſont des témoins plus exacts que les oreilles. Cela eſt vrai en beaucoup d'occaſions ; mais Théophraſte a ſagement obſervé, au rapport de (*a*) Plutarque, que de tous les ſens, l'ouïe étoit le plus propre à exciter les paſſions.

(28) §. VIII. *Une femme dépoſe ſa pudeur avec ſes vêtemens.* Maxime vraie, que Plutarque, qui a pris à tâche de critiquer Hérodote, ne craint point de blâmer. » Héro» dote a tort, dit-il (*b*), en ſoutenant qu'une femme qui » quitte ſes habits, met bas toute pudeur ; la pudeur au » contraire tient lieu d'habit à une femme chaſte ».

La maxime d'Hérodote, toute générale qu'elle paroît, ne peut ſe rapporter qu'à ce qui précéde, & par conſéquent elle eſt vraie. Cette maxime eſt fauſſe dans Plutarque, parce que cet Auteur l'applique à une femme à l'égard de ſon mari. Il dit très-bien : » Une perſonne chaſte ſe » revêt au-lieu d'habits, de ſa pudeur ; & le reſpect que » le mari & la femme ont réciproquement l'un pour » l'autre, eſt la plus grande marque de leur amour mutuel. » (*c*) Ἡ σώφρων ἀντενδύεται τὴν αἰδῶ, καὶ τοῦ μάλιστα φιλεῖν, » τῷ μάλιστα αἰδεῖσθαι συμβόλῳ χρῶνται πρὸς ἀλλήλους ». C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non τῷ μάλιστα φιλεῖν, τὸ μάλιστα &c. comme il y a dans toutes les éditions ; ce qui ne fait aucun ſens. Il m'a paru que feu M. Reiske liſoit ainſi. Voyez ſon Plutarque, tome VI, page 527, note 17.

Quoi qu'il en ſoit de cette maxime, Ennius me paroît bien ſage, lorſqu'en parlant des hommes, il dit :

Flagiti principium eſt nudare inter civis corpora.

ENNII Fragm. pag. 300.

(*a*) Plutarch. de Auditione, tom. II, pag. 37 & 38.

(*b*) Præcepta Conjugalia, tom. II, pag. 139. C.

(*c*) Id. ibid. C.

Timée (*a*) raconte que les Tyrrhéniens se faisoient servir par des femmes nues, & Théopompe (*b*) ajoute que dans cette nation il n'étoit point honteux aux femmes de paroître en cet état parmi les hommes.

(29) §. X. *Elle ne douta point que son mari ne fût l'auteur.* Il y a dans le grec : μαθοῦσα τὸ ποιηθὲν ἐκ τοῦ ἀνδρὸς ; *ayant appris ce qui avoit été fait par son mari.* Valla avoit traduit : *hæc ut didicit à viro quid actum esset.* L'Abbé Sévin n'a pas saisi le véritable sens de l'interprétation de Valla, qui est amphibologique. » La Reine, » dit-il (*c*), ayant appris de la bouche de son mari ce » qui venoit d'arriver ».

Ce sens est insoutenable. Il est évident, par le récit d'Hérodote, que Gygès & Candaules vouloient tenir la chose secrette. Il n'est donc pas vraisemblable que la Reine l'eût apprise de la bouche de son mari. D'ailleurs Hérodote venoit de dire que cette Princesse apperçut Gygès dans le moment qu'il sortoit de la chambre. Elle avoit donc vu & appris par elle même, & non par un autre, ce qu'avoient fait Gygès & Candaules.

On trouve dans Hérodote & ailleurs plusieurs exemples de la préposition ἐκ (pour ὑπὸ ou *ab*) après un verbe passif. Je me borne à ces trois-ci : τὰ (*d*) γινόμενα ἐξ ἀνθρώπων, *quæ facta sunt ab hominibus.* Τὰ (*e*) ἐκ τοῦ πατρὸς προσταχθέντα ; *ce qui lui avoit été ordonné par son pere.* Δεινῶς γὰρ (*f*) ἐκ γυναικὸς οἴχεται σφαγεὶς ; *il est péri misérablement égorgé par une femme.*

(*a*) Athen. Deipnosoph. Lib. XII, cap. III, pag. 517. D.

(*b*) Id. ibid. E.

(*c*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. pag. 255.

(*d*) Herodot. Lib. I, Præfat.

(*e*) Id. Lib. II, §. CXXI.

(*f*) Euripid. Iphig. in Tauris, vers. 552.

(29*) §. X. *Elle ne fit pas semblant.* Οὔτι ἔδοξε μαθεῖν. Δοκεῖν signifie faire semblant, *simulare*. Voyez la note de M. Valckenaer sur le vers 462 de l'Hippolyte d'Euripides, page 217.

(30) §. X. *Chez presque toutes les autres nations Barbares.* Platon (*a*) nous apprend qu'il n'y avoit pas bien long-tems que les Grecs regardoient comme honteux & ridicule à un homme de se laisser voir nud, ce qui subsiste encore maintenant, ajoute-t-il, parmi la plupart des Barbares.

(31) §. XI. *La Reine.* » La femme de Candaules, » dont Hérodote tait le nom, s'appelloit Nyssia, selon (*b*) » Héphæstion. On prétend qu'elle avoit une double pru- » nelle, & que, par le moyen d'une pierre de dragon, » sa vue étoit très-perçante, en sorte qu'elle apperçut » Gygès dans le tems (*c*) qu'il sortoit. Quelques-uns disent » qu'elle s'appelloit Tudous, quelques autres Clytia, & » Abas la nomme Abro. Ils racontent qu'Hérodote cacha » son nom, parce que Plésirrhous, qu'il aimoit, étoit » amoureux d'une personne d'Halicarnasse de ce nom. Ce » jeune homme, désespéré de n'avoir pu toucher sa maî- » tresse, se pendit. Hérodote regarda le nom de Nyssia » comme un nom odieux, & s'abstint par cette raison » de le prononcer ».

(*a*) Plato Politic Lib. V, tom. II, pag. 452. C.

(*b*) Photii Biblioth. pag. 484. lin. 30 & seq.

(*c*) Je retranche avec Henri Etienne, εἰς ζήτησιν, qui ne fait qu'embrouiller le sens, & je fais accorder διὰ τῶν θυρῶν avec ἐξιόντα & non avec αἰσθάνεσθαι, commme le fait le Traducteur latin, qui fait dire à son Auteur, que Nyssia avoit la vue si perçante, qu'elle vit Gygès à travers la porte ; absurdité qu'il est inutile d'imputer, à ce qu'il me semble, à un Auteur qui n'en a que trop à se reprocher.

(32) §. XII. *Gygès avance sans* &c. Les sentimens sont partagés sur Gygès & sur la maniere dont il tua Candaules. Platon (*a*) en fait un Berger du Roi de Lydie, qui se mit en possession d'un anneau qu'il trouva au doigt d'un homme mort & enfermé dans les flancs d'un cheval de bronze. Ce Berger s'étant apperçu de la propriété qu'avoit cet anneau de rendre invisible, lorsque le chaton se trouvoit dans le dedans de la main, il se fit députer par les Bergers, séduisit la Reine, & assassina Candaules. Xénophon dit (*b*) qu'il étoit Esclave. Cela ne détruit point le sentiment de Platon ; les Anciens ne se servant que d'Esclaves. Plutarque prétend que Gygès (*c*) prit les armes contre Candaules, & qu'avec un secours de Mylasiens conduits par Arsélis, il défit ce Prince, qui demeura sur le champ de bataille.

Le sentiment d'Hérodote paroît préférable aux autres. Né dans une ville voisine de la Lydie, il étoit plus à portée que personne de s'instruire des faits qui concernoient ce royaume. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, vol. V, Mém. pag. 254, *&c.*

(33) §. XII. *Archiloque de Paros*, &c. Hérodote n'appuie jamais son récit du témoignage de pareils Ecrivains. Ce passage peut d'ailleurs se retrancher sans que la narration en souffre ; elle en devient au contraire plus coulante. Ces raisons ont fait soupçonner à M. Wesseling qu'il avoit été ajouté par quelque Copiste. Mais quand même ce passage seroit d'Hérodote, Scaliger n'en auroit pas moins tort de prêter gratuitement à cet Historien un

---

(*a*) Plato de Republicâ, tom. II, Lib. II, pag. 359 & 360.

(*b*) Le premier de mes ancêtres qui régna, dit Crésus, devint Roi & *libre* en même tems. Xenoph. Cyri Institut. Lib. VII, cap. II, §. VII, pag. 419.

(*c*) Plutarch. Quæst. Græc. pag. 302. A.

raisonnement qu'il n'a point fait. » La raison (*a*), dit-il, » qu'apporte Hérodote est futile. Parce qu'un Auteur fait » mention de tel ou tel Roi, il ne s'ensuit pas qu'il soit » contemporain de ce Roi. Homere parle de la guerre de » Troie, mais il ne vivoit pas du tems de cette guerre &c. ». Hérodote ne prouve point qu'Archiloque fût contemporain de Gygès, parce que ce Poëte a parlé de ce Prince dans ses Iambes ; mais il affirme ce fait, & il ajoute qu'Archiloque a fait mention de Gygès dans ses Trimetres.

Tatien (*b*) place Archiloque vers la vingt-troisieme olympiade, dans le tems que Gygès régnoit en Lydie, cinq cens ans après la destruction de Troie, parce qu'il supposoit avec Eratosthenes & Apollodore, que cette ville avoit été détruite 1184 ans avant notre ere. Clément d'Alexandrie assure (*c*) qu'il fleurissoit après la vingtieme olympiade, ce qui s'accorde assez bien avec le témoignage de Tatien. Cicéron rapporte (*d*) qu'il vivoit dans le tems que Romulus régnoit à Rome. Suivant cette autorité, on doit le reculer à la quinzieme olympiade. Ce sentiment est confirmé par l'époque de l'envoi de la colonie Pariene à Thasos. Archiloque étoit à la tête de cette colonie, comme le dit Œnomaus (*e*), ou du moins il fut du nombre des colons que la pauvreté engagea à passer (*f*) dans cette isle. Ce fut lui qui expliqua aux Pariens le sens de l'oracle rendu

(*a*) Animadvers. ad Eusebii Chronic. pag. 57 & 58.

(*b*) Tatian. Orat. adversus Græcos, pag. 109.

(*c*) Clement. Alexandr. Stromat. pag. 398. Voyez sur cet endroit la note de Potter. Mais on pourroit lui répondre qu'Archiloque accompagna encore jeune son pere Téléficlè, & qu'il y a grande apparence, par la réputation qu'il se fit, qu'il survécut bien des années à la fondation de Thasos.

(*d*) Cic. Tuscul. Quæst. Lib. I, §. I.

(*e*) Eusebii Præparat. Evangel. Lib. VI, cap. VII, pag. 256.

(*f*) Æliani Hist. Var. Lib. X, cap. XIII, tom. II, pag. 663.

à ſon pere (*a*) Téléſiclès. Etienne de Byzance rapporte cet oracle au mot (*b*) Θάσος. Il peut très-bien ſe faire qu'il ne fût point alors connu, & qu'il n'acquît de la célébrité que la premiere année de la vingt-deuxieme olympiade, 692 ans avant notre ere, qui eſt un terme moyen entre les dates rapportées par Clément d'Alexandrie & Tatien. Cette iſle avoit d'abord été peuplée vers l'an 1550 avant l'ere vulgaire, par une colonie de Phéniciens, ſous la conduite de (*c*) Thaſus, fils d'Agénor (*d*), & frere de Cadmus, qui lui donna ſon nom, cinq générations (*e*) avant la naiſſance d'Hercules. S'étant enſuite dépeuplée, les Pariens y envoyerent une colonie (*f*) dans la quinzieme olympiade. Ceux qui voudront s'inſtruire plus particuliérement d'Archiloque, n'ont qu'à conſulter la Bibliotheque Grecque de Fabricius, tom. I, pag. 547 & 548.

Ses poëſies (*g*) parurent aux Lacédémoniens ſi dangereuſes pour les mœurs, qu'ils les proſcrivirent de leur ville, & les

---

(*a*) Euſeb. Præparat. Evang. Lib. VI, cap. VII, pag. 256.

(*b*) Œnomaus dit en termes très-exprès (loco laudato) qu'Archiloque étoit fils de Téléſiclès. Suivant Etienne de Byzance, Téléſiclès étoit au contraire fils d'Archiloque, mais il y a grande apparence que le texte eſt altéré, & qu'il faut lire : δῆλον ἐκ τοῦ χρησμοῦ, τοῦ δοθέντος τῷ πατρὶ τοῦ Αρχιλόχου, au-lieu de τῷ τοῦ Αρχιλόχου. Le mot πατρὶ aura été oublié par les Copiſtes, ou il doit être ſous-entendu. Pinédo, qui a donné une édition de cet Auteur dont je me ſers, bien loin de corriger cette faute, traduit : *patet ex oraculo reddito Archilochi filio*. Cela a fait croire à Potter, que Téléſiclès étoit réellement fils d'Archiloque ; voyez les notes de ce ſavant Archevêque ſur Clément d'Alexandrie, tom. I, pag. 398.

(*c*) Herodot. Lib. II, §. XLIV, Lib. VI, §. XLVII.

(*d*) Pauſan. Eliacor. prior. ſive Lib. V, cap. XXV, pag. 445. Conon. Narrat. XXXVII apud Photium, Cod. CLXXXVI, pag. 444 & 445.

(*e*) Herodot. Lib. II, §. XLIV

(*f*) Clemens Alexandr. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 398.

(*g*) Valerius Maxim. Lib. VI, cap. III, Extern. I, pag. 561.

vers qu'il composa sur la perte de son bouclier le firent chasser de Sparte. Les voici, non tels qu'ils se trouvent dans Aristophanes, Strabon, Plutarque & Sextus Empiricus, mais tels que les a fait imprimer M. Brunck dans ses (*a*) Analectes :

Ἀσπίδι μὲν Σαΐων τις ἀγάλλεται, ἣν παρὰ θάμνῳ
Ἔντος ἀμώμητον κάλλιπον οὐκ ἐθέλων.
Αὐτὸς δ' ἐξέφυγον θανάτου τέλος. Ἀσπὶς ἐκείνη
Ἐῤῥέτω· ἐξαῦθις κτήσομαι οὐ κακίω.

» Un Saïen se glorifie de l'irréprochable bouclier que je » laissai malgré moi près d'un buisson ; mais j'échappai à » la mort. Serviteur à ce bouclier ; j'en acquerrai dans la » suite un autre qui ne sera pas moins bon ».

Les Poëtes ne passent pas pour braves : on sait le mot d'Horace, *relictâ non bene parmulâ ;* mais Horace fut plus sage qu'Archiloque : il n'alla plus à la guerre, au-lieu qu'Archiloque y retourna, & qu'il fut tué dans un combat. On avoit tant d'estime pour ses talens, que la Pythie (*b*) ne permit point à Calandès, surnommé Corax, (Corbeau) qui l'avoit tué, d'entrer dans le temple, qu'il n'eût appaisé les mânes de ce Poëte.

On peut voir aussi ce que j'ai dit de lui, Livre V, §. XCV, note 230.

On ne trouve nulle part ce qui nous reste de ce Poëte, recueilli avec autant de soin que dans les Analectes de M. Brunck, ouvrage qui fait honneur à la France, &

(*a*) Analecta veterum Poetarum Græcorum, tom. I, pag. 40. III. tom. III, pag. 6, Lection. & Emendation.

(*b*) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 560. E. Aristid. pag. 156, lin. penult. Dio Chrysostomus, Orat. XXXIII, pag. 397. C. Suidas, voc Ἀρχίλοχος.

auquel ont préſidé la connoiſſance la plus intime de la Langue Grecque, le goût le plus exquis, & la critique la plus fine & la plus judicieuſe.

(34) § XIV. *Une très-grande partie.* Valla & Henri Etienne n'ont point entendu ce paſſage. Du Ryer ſuit perpétuellement la verſion de Valla. Ὅσα doit ſe joindre avec πλεῖστα; cette façon de parler eſt très-commune parmi les Grecs. Ils diſent πλεῖστον ὅσον, ἀμήχανον ὅσον, ἀμύθητον ὅσον, θαυμαστὸν ὅσον, &c. Les Latins les ont imité. Cicéron, (*a*) *Sales in dicendo* mirum quantum *valent.* Ammien Marcellin en parlant des Hyrcaniens (*b*) : *veſcuntur venatibus, quorum varietate* immane quantum *exuberant.* Voyez la note de Gronovius, & les Idiotiſmes du P. Vigier, chap. III, ſect. VII. Il pourroit ſe faire cependant que la conſtruction fût : ἀλλ' ὅσα μέν ἐστι ἀναθήματα ἀργύρεα ἐν Δελφοῖς, τούτων τὰ πλεῖστα ἐστὶν οἱ ; » la plus grande partie des dons en » argent, qui ſont à Delphes, viennent de Gygès ».

(35) §. XIV. *Du poids de trente talens.* Hérodote étoit ami des Athéniens. Il emploie toujours, ou preſque toujours dans ſon Hiſtoire, les poids communs & les meſures communes de la Grece, & particuliérement de l'Attique. Le talent Attique étoit, à quelques grains près, du poids de cinquante-deux livres de Paris, avec ſix onces & deux gros de plus, ſelon M. de la Barre dans ſon Traité des Meſures, chap. VII. Les crateres que Gygès conſacra dans le temple d'Apollon à Delphes, peſoient donc trois mille cent quarante-trois à quarante-quatre marcs d'or.

BELLANGER.

Gygès (*c*), Alyattes & Créſus tiroient leurs richeſſes de certaines mines de Lydie, qui étoient entre l'Atarnée &

(*a*) Cicer. Orat. §. XXVI.

(*b*) Ammian. Marcellin. Lib. XXIII, cap. VI, pag. 295.

(*c*) Strab. Lib. XIV, pag. 999. A.

Pergame. Les richesses de Gygès avoient passé en proverbe, témoin ce vers d'Archiloque (*a*) :

Οὔ μοι τὰ Γύγεω τοῦ πολυχρύσου μέλει.

» Les richesses de Gygès ne me touchent pas ».

Celles de Crésus les effacerent, & dans la suite on ne parla plus gueres que de celles de ce Prince :

Divitis audita est cui non opulentia Crœsi.
OVID. Epist. ex Ponto, Lib. IV, Epist. III. vers. 37.

(36) §. XIV. *Mais à Cypsélus, fils d'Eétion.* Cypsélus, fils d'Eétion, est le fondateur de la derniere Dynastie des Rois de Corinthe ; j'en parle plus bas, Livre V, §. XCII, note 209 & suivantes.

Hérodote dit ici que les crateres d'or que Gygès envoya à Delphes, étoient dans le trésor des Corinthiens, quoiqu'à dire vrai, ce trésor ne fût point à la République de Corinthe, mais à Cypsélus, fils d'Eétion.

Il y avoit dans le temple de Delphes des especes de chapelles qui appartenoient à différentes villes, à des Rois, ou même à de riches Particuliers. Les offrandes qu'ils faisoient au Dieu se déposoient dans ces chapelles. On voit alors ce que c'est que ce trésor des Corinthiens & de Cypsélus. Ce que dit Plutarque (*b*) de la maison que ce Prince fit bâtir à Delphes, doit s'entendre de cette chapelle. Le même Auteur en parle encore plus (*c*) bas. On trouve mille exemples pareils dans les Anciens. Je me contente de celui-ci : τὸ (*d*) τοῦ Ἀπόλλωνος ἀνάθημα ποιη-

(*a*) Analecta veter. Poetarum Græcor. tom. I, pag. 41, &c. X.

(*b*) Plutarch. septem Sapient. Conviv. pag. 164. A.

(*c*) Id. de Pythiæ Oraculis, pag. 400. D.

(*d*) Xenoph. de Cyri Expedit. Lib. V, pag. 373. Oxonii 1735. in-4°.

σάμενος ἀνατίθησιν εἰς τὸν ἐν Δελφοῖς τῶν Ἀθηναίων θησαυρὸν· καὶ ἐπέγραψε τὸ ἑαυτοῦ ὄνομα. » Ayant fait un don à Apollon, » il l'offrit au Dieu, le plaça dans le trésor que les Athé- » niens ont à Delphes, & y mit ſon nom ».

Je n'ignore point que M. Hutchinſon penſe, avec quelques Savans qu'il cite dans ſa note ſur ce paſſage, que les Grecs, de même que les Romains, mettoient leurs tréſors dans les temples; mais quand cela ſeroit auſſi certain des premiers qu'il l'eſt des derniers, il eſt hors de doute qu'ils ne le plaçoient point dans le temple de Delphes. Les Athéniens avoient le leur dans leur citadelle, auſſi-bien que le tribut qu'ils tiroient des Grecs pour la défenſe du pays contre les Perſes. Cet argent étoit auparavant en dépôt à Délos; mais les Athéniens le firent dans la ſuite tranſporter à Athenes.

(38) §. XIV. *Après Midas, fils de Gordius.* Il y a eu en Phrygie pluſieurs Rois du nom de Midas & de Gordius. Dodwell (*a*) l'avoit ſoupçonné, mais feu M. le Préſident Bouhier (*b*) l'a prouvé. Le Midas dont il eſt ici queſtion, pourroit bien être celui qu'Euſebe aſſure avoir commencé à régner en Phrygie la quatrieme année de la dixieme olympiade; ce qui reviendroit à l'an 3977 de la période Juliene, 737 ans avant notre ere.

(38) §. XIV. *Fils de Gordius.* Τοῦ Γορδίεω. Ce génitif vient de Γορδίας, ioniquement Γορδίης, de même qu'Ἀτρείδης fait au génitif ionien Ἀτρείδεω. Le génitif commun Γορδίου peut venir auſſi du nominatif Γορδίας. Il faudroit dire en françois Gordias, mais Gordius a prévalu.

(39) *Le premier des Barbares.* Notre Hiſtorien ne dit pas le premier abſolument, mais le premier des Barbares

(*a*) Dodwell de Cyclis in addend. pag. 909.

(*b*) Recherches ſur Hérodote, pag. 78, &c.

depuis Midas. M. de (*a*) Valois & M. l'Abbé (*b*) Anſelme, n'ont donc pas ſaiſi le ſens d'Hérodote, lorſqu'ils ont dit ſans reſtriction, que Gygès fut *le premier* qui fit à ce temple des offrandes de vaſes d'or & d'argent.

(40) §. XIV. *Smyrne.* Doſithée (*c*) raconte, au troiſieme Livre de ſon Hiſtoire de Lydie, que les habitans de Sardes étant en guerre avec les Smyrnéens, firent le ſiége de Smyrne, & déclarerent qu'ils ne le leveroient point que les Smyrnéens ne leur euſſent abandonné leurs femmes. Ils étoient ſur le point de ſouſcrire par néceſſité à cette demande, lorſqu'une Eſclave, d'une figure agréable, dit à ſon maître qu'il falloit habiller proprement les femmes eſclaves, & les envoyer aux aſſiégeans en la place de leurs maîtreſſes. L'avis fut ſuivi. Les Sardiens ſe fatiguerent tant avec ces Eſclaves, que les Smyrnéens les firent priſonniers. En mémoire de cet événement, on célébroit encore du tems de Plutarque, une fête à Smyrne, qu'on appelloit *Eleutheria*, ou la fête de la Liberté. En ce jour les Eſclaves étoient vêtues comme les femmes libres.

Si ce fait eſt vrai, il arriva probablement dans la guerre que Gygès fit aux Smyrnéens. On ne peut pas le rapporter à celle que leur fit Alyattes; ce Prince ayant pris Smyrne ſelon Hérodote, ci-deſſous §. XVI, au-lieu que, ſuivant Plutarque, ce furent les Smyrnéens qui prirent ceux de Sardes.

Mimnermus avoit fait (*d*) des vers élégiaques ſur la bataille des Smyrnéens contre Gygès; le ſort nous les a enviés.

(*a*) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tome III, Hiſt. page 75.

(*b*) Ibid. tom. VI, pag. 6.

(*c*) Plutarch. Parallel. pag. 312. E. F. pag. 313. A.

(*d*) Pauſan. Bœot. ſive Lib. IX, cap. XXIX, pag. 766.

(41) §. XV. *Prirent Sardes, excepté la citadelle.* Suivant Strabon (*a*), l'expédition des Cimmériens en Afie eft fort antérieure à ce que nous en dit Hérodote; mais je crois qu'il s'agit de deux invafions très-différentes. J'en ai parlé plus haut, §. VI, note 19. Le même Strabon (*b*) appuie ailleurs le fait rapporté par Hérodote, & qu'il a tiré d'Archiloque & de (*c*) Callinus. Ces Poëtes étant contemporains de Gygès ont pu voir dans un âge avancé la feconde expédition des Cimmériens.

Lygdamis, qui étoit à leur tête (*d*), pouffa jufqu'en Lydie & en Ionie. Il prit la ville de Sardes, & périt en Cilicie. Il menaça (*e*) dans fa fureur, de brûler le temple d'Ephefe, & même, fi l'on en croit Héfychius, (*f*) il effectua fes menaces.

(42) §. XVI. *Et à Cyaxares.* Cela s'accorde parfaitement. Phraortes, pere de Cyaxares, régnoit en Médie, dans le tems qu'Ardys, grand-pere d'Alyattes, étoit fur le trône de Sardes.

(43) §. XVI. *Colonie de Colophon.* Les habitans (*g*) de Colophon envoyerent une colonie à Smyrne, après en avoir chaffé les Eoliens. Paulmier de Grentemefnil eft peut-être le premier qui ait entendu ce paffage. Voici comme il s'explique : *intellexit* (*h*), *credo*, *Herodotus*, *Colophonem fuiffe Smyrnæ metropolim*, & *urbem ipfam pro incolis pofuit fynecdochice.*

(*a*) Strab. Geograph. Lib I, pag. 12, B. Lib. III, pag. 222, C.

(*b*) Id. Lib. XIV, pag. 958, C. D pag. 959. A.

(*c*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 398, Conf. Not. Potteri.

(*d*) Strab. Lib. I, pag 106, B

(*e*) Callimach Hymn. in Dian. verf. 251.

(*f*) Hefych. voc. Λύγδαμις, tom. II, pag. 502.

(*g*) Herodot. Lib. I, §. CL, Paufan. Lib. VII, cap. V, pag. 532.

(*h*) Exercitation. in optimos Auctores Græcos, pag. 3.

(44) §. XVI. *Qu'il fut contraint d'abandonner.* Il y a dans le grec : *de devant laquelle il se retira, non comme il le vouloit, mais après avoir reçu un échec considérable.* Telle est la maniere dont les Grecs s'expriment pour adoucir en quelque sorte ce qu'il peut y avoir de trop dur dans un récit. Le chœur, dans l'Andromaque d'Euripides, s'adressant à Pélée, à qui l'on amenoit le corps mort de son petit-fils, lui dit (*a*) : » infortuné vieillard, vous » recevez dans votre palais le fils d'Achilles, *non comme* » *vous le voulez* ».

(45) §. XVII. *Au son du chalumeau.* Ὑπὸ σύριγγων. C'est ainsi que parlent les Grecs. Ils mettent la préposition ὑπὸ avec les instrumens de musique pour μετὰ. Sur ces mots du vers 3 de la quatrieme Olympique de Pindare, ὑπὸ ποικιλοφόρμιγγος ἀοιδᾶς, le Scholiaste dit : τῇ ὑπὸ, ἀντι τῆς μετὰ κέχρηται, ἵν' ᾖ, μετὰ ποικιλοφορμίγγων ᾠδῶν. Hésychius, ὑπ' αὐλῶ, μετ' αὐλῶ. Proclus *in Chrestomathiâ, pag.* 9, ὑπόρχημα δὲ, τὸ μετ' ὀρχήσεως ᾀδόμενον μέλος ἐλέγετο. Καὶ γὰρ οἱ παλαιοὶ τὴν ὑπὸ ἀντὶ τῆς μετὰ πολλάκις ἐλάμβανον. » Ὑπόρχημα est une chanson accompagnée de » danses ; car les Anciens prenoient souvent la préposition » ὑπό pour μετὰ ». (*b*) Μέλπετε τὸν Διόνυσον βαρυβρόμων ὑπὸ τυμπάνων ; *célébrez Bacchus au son du tambour bruyant.*

(46) §. XVII. *Et des flûtes masculines & féminines.* Aulugelle dit (*c*) qu'Alyattes, au rapport d'Hérodote, avoit dans son armée des femmes qui jouoient de la flûte. *Halyattes autem Rex terræ Lydiæ, more atque luxu barbarico præditus, quum bellum Milesiis faceret, ut Herodotus in historiis tradit, concinentes fistulatores & fidicines,*

(*a*) Euripid. Andromach. vers. 1168.

(*b*) Euripid. Bacch. 155.

(*c*) A. Gell. Noct. Attic. Lib. I, cap. XI, tom. I, pag. 88.

atque feminas etiam tibicinas, *in exercitu atque in procinctu habuit, lascivientium delicias conviviorum.* Hérodote ne dit pas qu'il y ait eu à l'armée d'Alyattes des femmes qui jouassent de la flûte, il parle seulement de flûtes masculines & féminines. Je crois que notre Auteur entend par cette expression les flûtes égales & inégales dont il est fait mention dans les Didascalies des comédies de Térence, ou bien les flûtes Lydienes dont le son étoit grave, & les Phrygienes, qui avoient le son aigu. Voyez la note de madame Dacier sur le titre de l'Andriene de Térence.

(47) §. XIX. *De Minerve surnommée Asséfiene.* Asséfos (*a*) étoit une petite ville de la dépendance de Milet. Minerve y avoit un temple, & de-là elle avoit pris le nom de Minerve Asséfiene. On disoit alors Minerve d'Asséfos, comme on dit aujourd'hui Notre-Dame de Lorette, &c.

(48) §. XX. *Afin qu'instruit d'avance.* Ὅκως ἂν τι προειδὼς πρὸς τὸ παρεὸν βουλεύηται. Cela me paroît avoir été mal rendu par l'Interprete latin : *ut aliquid prospiciendo sibi consuleret in præsens.* Προειδὼς signifie, étant instruit d'avance, *præmonitus*, *præscius*. Τι n'est pas régi par προειδὼς, mais par βουλεύηται. Χρηστήριον est sous-entendu avec προειδὼς. Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XXIII, Hist. page 111.

(49) §. XX. *Aux conjonctures.* Après ces mots, il y a dans le grec : *c'est ainsi que les Miléfiens racontent cette histoire.* Ceci est une répétition, après avoir dit un peu plus haut : *mais les Miléfiens ajoutent que* &c. D'ailleurs cette phrase, si familiere à notre Historien, n'apprenant rien de nouveau, & rendant en françois le style diffus & languissant, j'ai cru devoir la supprimer, & je me flatte que les admirateurs d'Hérodote ne m'en sauront pas mauvais gré.

(*a*) Steph. Byzant. voc. Ἄσσησος.

(50)

(50) §. XXI. *Pendant que le Héraut étoit en chemin.* Il y a dans le grec, ἀπόστολος ; ce mot signifie un vaisseau propre à transporter des voyageurs, des marchandises &c. On y joint communément ναῦς, ou πλοῖον en mettant ἀπόστολον ; ou bien l'on sous-entend l'un ou l'autre ; car ἀπόστολος en ce sens est toujours adjectif. L'Auteur de la vie d'Homere attribuée à Hérodote, l'a employé de même, page 562 de l'édition de Gronovius, & 753 de celle de M. Wesseling ; mais il signifie plus communément une expédition maritime, une flotte, comme dans ce passage de (*a*) Plutarque : Οἱ σύμμαχοι καὶ οἱ νησιῶται τοὺς Ἀθήνηθεν ἀποστόλους..... πολεμίους νομίζοντες ; » les alliés & les insu- » laires regardant comme ennemies les flottes d'Athenes ». Cela a engagé Gronovius à faire aller par mer le Héraut à Milet, quoiqu'il fût bien simple de l'y envoyer par terre. Ce qui appuie le sentiment que j'ai embrassé, & qui est aussi celui (*b*) de M. Wesseling, c'est que ce mot signifie aussi quelqu'un (*c*) qu'on envoie quelque part avec des ordres. Στόλος se dit d'une troupe de gens qui vont par terre ou par mer exécuter une entreprise : Στόλος (*d*) δέ ἐστιν ἐπὶ πρᾶξιν τινὰ πορευόμενον πλῆθος, εἴτε, ἐπὶ νεῶν, εἴτε καὶ πεζῇ. Comme il est inutile d'accumuler les exemples dans une chose aussi claire, je me contente de ces deux-ci : ἐλέγετο (*e*) δὲ ὁ στόλος εἶναι εἰς Πεισίδας ; *on disoit que l'expédition regardoit les Pisidiens.* Χρόνῳ (*f*) δ' ἔσω Πυθίαις ἀποστολαῖσιν Οἰδίπους ὁ τλάμων ; *enfin le malheureux*

(*a*) Plutarch. in Phocion. pag. 746. F.

(*b*) C'étoit aussi celui de M. Bellanger.

(*c*) Timæi Lexic. Vocum Platonicorum, voc. Ἀπόστολα.

(*d*) Scholiast. Apollonii Rhod. ad Lib. I, vers. 704, pag. 116, in aversâ parte, lin. 27.

(*e*) Xenoph. Ἀναβ. Lib. III, cap. I, §. VII, pag. 132.

(*f*) Euripid. Phœniss. vers. 1072.

Œdipe est arrivé par l'ordre (par l'envoi) d'Apollon Pythius. Remarquez aussi qu'Hérodote se sert en cent occasions du verbe ἀποστέλλω, pour des voyages de terre. Voyez entr'autres, Liv. I, §. CCVIII ; Liv. III, §. XXVI, CXXXV ; Liv. IV, §. CCIII ; Liv. IX, §. L. D'ailleurs, qui est-ce qui ignore qu'on donna le nom d'ἀπόστολος, *Apôtre*, à ces hommes que Jésus-Christ envoya prêcher l'évangile par toute la terre ?

A l'égard de la ruse de Thrasybule, Polyen en parle Livre VI de ses Stratagêmes, chap. XLVII, page 593.

(51) §. XXIII. *Les Lesbiens en conviennent aussi.* Hermogenes (*a*) voulant faire voir que les Anciens se servoient d'un double moyen dans leurs récits, l'un pour leur propre sûreté, qui consiste à mettre la narration dans la bouche d'un tiers, l'autre, pour s'attirer la confiance du public, en appuyant ce récit d'un autre témoignage, apporte ce passage d'Hérodote pour servir de preuve de ce qu'il avance : *les Corinthiens le disent ainsi, & les Lesbiens en conviennent.*

(51*) §. XXIII. *Joueur de cithare.* Il y a dans le texte, κιθαρῳδός. Le κιθαρῳδός differe du κιθαριστής. Le premier, en touchant la cithare, l'accompagnoit de la voix ; le second touchoit de cet instrument sans chanter.

(52) §. XXIII. *Qui ait fait..... le Dythyrambe.* Le Dithyrambe étoit une sorte de poësie, ou d'hymne en l'honneur de Bacchus & du vin ; poësie hardie & déréglée, d'un style figuré, ampoulé & fort obscur. » Les faiseurs » de (*b*) Dithyrambe, dit Suidas, ne parloient que de » choses relevées, comme des nuées, des météores, &c. ».

(*a*) Hermogenes περὶ Μεθόδου δεινότητος, pag. 157, lin. 28 & 33.

(*b*) Suidas, voc. Διθυραμβοδιδάσκαλοι.

Il y a beaucoup d'apparence que la poësie Dithyrambique devoit son origine à des assemblées de buveurs, dont le vin échauffoit le génie, & développoit cet enthousiasme ou fureur poëtique qui fait l'ame du Dithyrambe. Philochore nous apprend (*a*) que les Dithyrambes ne se chantoient que lorsqu'on faisoit des libations à Bacchus, & dans la débauche. De-là cette composition licentieuse de plusieurs mots joints ensemble ; de-là ces métaphores dures, hardies & compliquées, ces renversemens de constructions, ce désordre dans la disposition ou l'arrangement des pensées, cette versification affranchie de la plupart des regles, &c. Aussi Epicharme (*b*) a-t-il dit qu'un buveur d'eau ne fut jamais bon Poëte Dithyrambique.

BELLANGER.

Clément d'Alexandrie (*c*) attribue l'invention du Dithyrambe à Lassus d'Hermione. Ce Lassus est le même qu'Hérodote (*d*) & Suidas appellent Lasus. Il fleurissoit dans la cinquante-huitieme olympiade, & sous le regne de Darius, fils d'Hystaspes, selon (*e*) Suidas; mais il se trompe, puisque Darius ne régna que vers la fin de la troisieme année de la soixante-quatrieme olympiade. Kuster auroit dû en faire la remarque dans ses notes. Quoi qu'il en soit, ce tems est postérieur à celui d'Arion de Méthymne, qui vivoit vers la (*f*) trente-huitieme olympiade; cependant il paroît

(*a*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIV, pag. 628. A.

(*b*) Id. ibid. B.

(*c*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 355, lin 3. Suidas, voc. Λάσος. J'ai parlé amplement de Lasus, Liv. VII. §. VI. note 14.

(*d*) Herodot. Lib. VII, §. VI. Suidas, voc. Λάσος.

(*e*) Suidas ibid.

(*f*) Id. voc. Αρίων.

par Pindare & par son Scholiaste (*a*), que cette sorte de poësie étoit si ancienne, qu'on n'en connoissoit par le véritable Auteur. Il nous apprend en effet que Pindare, dans les (*b*) chansons qu'il avoit faites pour être accompagnées de danses, ἐν τοῖς Ὑπορχήμασιν, disoit que le Dithyrambe avoit été inventé à Naxos, & qu'au premier Livre de ses Dithyrambes il prétendoit qu'il l'avoit été à Thebes; mais au vingt-cinquieme vers de l'Olympique treizieme, il pensoit avec Hérodote, que ce genre de poësie avoit été connu pour la premiere fois à Corinthe. Archiloque, antérieur à (*c*) Lasus & à Arion, se sert du mot Dithyrambe dans ces vers vraiment Dithyrambiques, que nous a conservé Athénée (*d*), & qui se trouvent beaucoup plus correctement au tome premier des Analectes du savant M. Brunck, page 46:

Διωνύσοιο ἄνακτος
Καλὸν ἐξάρξαι μέλος οἶδα, διθύραμβον, οἴνῳ
Συγκεραυνωθεὶς φρένας.

» Je sais commencer le Dithyrambe, ce bel Hymne en » l'honneur de Bacchus, l'esprit frappé de la foudre du » vin ».

Le Poëte Ion, qui a fait des comédies, des épigrammes, des pœans, des hymnes, des chansons & des élégies, s'étoit rendu célébre (*e*) dans ce genre de poësie, aussi-bien que Ménalippides, qui vivoit vers la soixante-cinquieme olympiade : ἐπὶ δὲ Διθυράμβῳ Μελανιππίδην

(*a*) Scholiast. Pindari, ad Olympic. XIII, vers. 25.

(*b*) Id. ad Olympic XIII, vers. 25, pag. 145, col. 1, lin. 6, &c.

(*c*) Il vivoit après la vingtieme olympiade. Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 398. Voyez ci-dessus, note XXXIII.

(*d*) Athen. Deipnosop. Lib. XIV, cap. VI, pag. 628. A. B.

(*e*) Scholiast. Aristoph[illegible], ad Pacem, [illegible] f. 835.

(τιθαύμακα) (*a*). Ariſtophanes plaiſante Ion ſur ſes poëſies Dithyrambiques, dans la piece intitulée, la Paix. On peut conſulter ſur ce Poëte la Lettre de Bentley à Mill, page 50 & ſuivantes.

Le Dithyrambe (*b*) eſt écrit en l'honneur de Bacchus, & tire ſon nom de ce Dieu, parce qu'il fut élevé auprès de Nyſe, dans un antre à deux portes, ou parce qu'il ſortit de la cuiſſe de Jupiter, les coutures qui l'y tenoient renfermé étant découſues, ou parce qu'il paroiſſoit né deux fois, l'une de Sémélé, & l'autre, de la cuiſſe de Jupiter. C'eſt ce que fait entendre auſſi Euripides, lorſqu'il dit : (*c*) » Son pere Jupiter l'arracha du » milieu du feu immortel, & le plaça dans ſa cuiſſe, en » s'écriant : entrez, ô Dithyrambe, entrez dans mon ſein; » par mes ſoins Thebes vous célébrera ſous ce nom ». Il paroît par ces vers, que Bacchus portoit auſſi le nom de Dithyrambe.

Celui qui remportoit la victoire au Dithyrambe avoit pour prix un bœuf, comme nous l'apprenons de (*d*) Pindare, qui appelle également le Dithyrambe Βοηλάτης, *Boves-agens*, & du Lexique d'Apollonius, que nous devons aux ſoins de M. Villoiſon, où l'on voit qu'une géniſſe étoit le prix du Dithyrambe, τοῖς (*e*) διθυράμβοις ἆθλον ἦν ἡ βοῦς.

(53) §. XXIII. *L'ait exécuté à Corinthe.* Il y a dans le grec : διδάξαντα ἐν Κορίνθῳ, que le Traducteur latin a bien rendu : *docuit Corinthi Dithyrambum.* Tout le monde ſait que *docere fabulam* ſe dit du Poëte qui donne ſa piece au Public, qui la fait repréſenter. Les Poëtes Di-

(*a*) Xenoph. Socratis Memorabil. Lib. I, cap. IV, §. III, pag. 43. Conf. Suidas in hac voc. & ibi Kuſter.

(*b*) Procli Chreſtomath. apud Photium, pag. 985.

(*c*) Euripid. in Bacch. verſ. 515, ex edit. Brunckii.

(*d*) Pindari Olympic. Od. XIII, verſ. 25.

(*e*) Apollonii Lexicon Homeri, pag. 796, voc. ταύρῳ.

thyrambiques, les Tragiques & les Comiques s'appelloient particuliérement (a) Διδάσκαλοι, *maîtres*. Ce terme n'eſt pas cependant tellement affecté aux Poëtes, qu'il ne ſe diſe auſſi des Muſiciens, comme on le voit par pluſieurs inſcriptions rapportées par Spon, dans ſon Voyage. M. de Valois en apporte un exemple de Démoſthenes dans ſes notes ſur le paſſage cité d'Harpocration.

(54) §. XXIV. *Lorſqu'il fut ſur le vaiſſeau.* Cet endroit eſt embarraſſant. Il y a dans le grec: τοὺς δὲ ἐν τῷ πελάγει, que tous les Interpretes expliquent : *quum igitur altum tenerent*, lorſqu'ils étoient en pleine mer.

Quelques lignes plus bas, les Corinthiens ordonnent à Arion de ſe tuer lui-même, s'il veut jouir des honneurs de la ſépulture. M. Weſſeling dit à ce ſujet: » ce paſſage » a paru difficile à un Savant, (ce Savant eſt M. (b) Reiske) » pour moi, ajoute M. Weſſeling, il me ſemble qu'il eſt » aſſez clair. Les matelots font eſpérer à Arion qu'ils » l'enterreront, s'il ſe tue lui-même ».

Cette réponſe ne leve point, à mon avis, la difficulté. En effet, où pourront-ils l'enterrer, s'ils ſont en pleine mer, comme le prétendent tous les Interpretes? S'ils euſſent jetté le corps à la mer, ce n'eût point été lui donner la ſépulture. On ſait que le Peuple d'Athenes condamna à mort quelques-uns de ſes Généraux qui n'avoient point enlevé les corps morts après une bataille navale, & qu'aucun n'allégua pour ſa juſtification, qu'en laiſſant ces corps à la merci des flots, c'étoit leur donner la ſépulture. Si les matelots euſſent au contraire gardé le corps d'Arion juſqu'à leur retour à Corinthe, ils auroient couru riſque d'être découverts.

Il me paroît clair, par le récit d'Hérodote, que cette

(a) Hapocrat. voc. Διδάσκαλος, pag. 51.

(b) Miſcell. Lipſienſia Nov. vol. VII, pag. 612.

histoire n'a pu se passer que dans le port de Tarente, ou plutôt à une rade près de ce port. Ce fut là que les Corinthiens tramerent la perte d'Arion, & ce fut sur ce rivage qu'ils lui promirent de l'enterrer. Cela se trouve confirmé par ces mots qu'on lit quelques lignes plus bas: ϗ τοὺς μὲν ἀποπλέειν ἐς Κόρινθον. Ἀποπλεῖν signifie clairement faire voile d'un certain endroit pour se rendre à un autre, & non *cursum tenere*, comme le traduisent les Interpretes. Ammonius le dit (a) positivement : Ἀποπλεῖν δὲ, τὸ ἐκ τόπου τινὸς ἀπαρεῖν. Or, je demande, si le vaisseau eût été en pleine mer, comme le prétendent les Interpretes, Hérodote auroit-il pu se servir de cette expression?

M. Toup, dont l'autorité est d'un grand poids, est aussi de cet avis, dans une Lettre qu'il m'a écrit à ce sujet. On pourroit m'objecter qu'Aulugelle a rendu cet endroit de même que les Traducteurs: *navique* (b) *in altum provectâ*; mais l'on sait que cet Auteur a beaucoup ajouté au récit d'Hérodote.

(55) §. XXIV. *Exécuta l'air Orthien.* Il y a dans le grec : *le Nome Orthien.* Ce Nome étoit affecté à de certains instrumens, par exemple, à la cithare, sur laquelle, au rapport de (c) Plutarque, » il n'étoit pas permis autre» fois, comme il l'est aujourd'hui, de composer des airs » à discrétion. . . . . Les Musiciens conservoient avec » soin à chacun de ces airs, le ton qui lui étoit propre. » De-là vient qu'ils ont été appellés Nomes, c'est-à-dire » loix, modeles, parce qu'il n'étoit pas permis de s'écarter » de l'espece de ton *attribué par la loi* (νενομισμένον) à

(a) Ammon. περὶ ὁμοίων ϗ διαφόρων λέξεων. voc. Πλεῖν. pag. 113.

(b) A. Gell. Noct. Attic. Lib. XVI, §. XIX.

(c) Plutarch. de Musicâ, pag. 1133. B. C.

» chacun ». Ariſtote (*a*) ſe fait cette queſtion : » Pourquoi
» appelle-t-on Νόμοι les airs que l'on chante ? ſeroit-ce
» parce qu'avant l'uſage des Lettres on chantoit les loix
» τοὺς νόμους, pour ne pas les oublier, comme cela ſe
» pratique encore actuellement chez les Agathyrſes, ce
» qui fait que les premieres des chanſons poſtérieures (*b*)
» ont retenu le nom des premieres (*c*) ».

Le Nome Orthien étoit un air (*d*) de flûte ou de cithare. Il en eſt parlé dans pluſieurs Auteurs. La modulation (*e*) en étoit élevée, le rhythme plein de vivacité ; auſſi étoit-il propre à encourager les combattans. Dion Chryſoſtôme remarque que (*f*) Timothée ne jouoit pas devant Alexandre des airs de flûte mous, efféminés, & qui pouvoient le porter au relâchement & à la molleſſe. Ce Rhéteur ajoute qu'il penſe que Timothée jouoit l'air ou nome Orthien. Cet air (*g*) ſe nommoit auſſi, ſelon le même Rhéteur, l'air de Minerve. Polymneſte introduiſit à Sparte le Nome (*h*) Orthien.

(56) §. XXIV. *A ce qu'on dit.* Hérodote ne garantit pas ce conte. Il ſe contente de rapporter la traditon populaire des Corinthiens & des Lesbiens. M. de Voltaire (*i*) étoit ſans doute diſtrait lorſqu'il le lui attribuoit.

Il y grande apparence, comme je crois l'avoir prouvé note 54, qu'Arion ſe jetta à la mer dans le port de Tarente,

---

(*a*) Ariſtot. Problem. ſect. XIX, Probl. XXVIII, pag. 766. C.
(*b*) Ce ſont les véritables chanſons.
(*c*) C'eſt-à-dire des Loix.
(*d*) Scholiaſt. Ariſtoph. ad Acharn. verſ. 16.
(*e*) Id. ibid.
(*f*) Dio Chryſoſtom. de Regno, pag. 1. A.
(*g*) Id. ibid. B.
(*h*) Plutarch. de Muſicâ, tom. II, pag. 1134. B. C.
(*i*) Queſtions ſur l'Encyclopédie, quatrieme Partie, page 312.

ou à une rade proche de ce port, qu'il gagna le rivage, & que les Corinthiens, sans s'en inquiéter davantage, mirent à la voile. S'il y a quelque chose de vrai dans le reste de son histoire, il est probable qu'il trouva peu après un vaisseau prêt à partir, & meilleur voilier que celui des Corinthiens. Il y avoit à la proue des vaisseaux une figure qu'on appelloit παράσημον τῆς νεώς, de laquelle les vaisseaux empruntoient souvent leurs noms. Tels étoient le Centaure & le Pistris de Virgile. Le vaisseau que monta en second lieu Arion, avoit sans doute un dauphin à la proue, & l'on sent assez, sans que j'en avertisse, que cette circonstance peut avoir occasionné la fable d'Arion sauvé par un dauphin.

Je croirois de même, qu'Hellé s'embarqua sur un vaisseau qui avoit à la proue la figure d'un bélier, & que cela donna occasion de dire qu'elle avoit traversé sur un bélier la mer qui porte son nom.

Pline (*a*) le Naturaliste, après avoir rapporté plusieurs faits pour prouver l'amitié du dauphin pour l'homme, en conclut que l'histoire d'Arion est croyable; ce n'est point le seul exemple de sa crédulité.

(57) §. XXIV. *Une petite statue de bronze.* Si cette statue est réellement une offrande d'Arion, ce dauphin désignoit d'une maniere emblématique le vaisseau sur lequel il s'étoit embarqué, & qui avoit à sa proue la figure d'un dauphin. Sur la base de cette statue il y avoit une inscription, ou comme s'expriment les Anciens, une épigramme que voici: » Cette voiture a sauvé de la Mer de » Sicile, sous la conduite des Immortels, Arion fils de » Cylon ». Elien nous (*b*) l'a conservée. Cet Auteur y a

(*a*) Plin. Hist. Nat. Lib. IX, cap. VIII, tom. I, pag. 502, lin. 28, & pag. 503.

(*b*) Ælian. de Natur. Animal. Lib. XII, cap. XLV, pag. 715.

joint un hymne d'action de graces par le même Arion, en l'honneur de Neptune, où, plein de reconnoissance pour le dauphin qui lui a sauvé la vie, il fait mention du goût de ce poisson pour la musique. Cet hymne, qui me paroît d'un tems fort postérieur, se trouve plus correctement dans les Analectes de M. Brunck (*a*).

(58) §. XXV. *Une soucoupe damasquinée.* Il y a dans le grec : καὶ ὑποκρητηρίδιον σιδήρεον κολλητόν. Tous les Interpretes entendent par ces paroles, que la soucoupe étoit soudée avec le cratere, ce qui ne paroît guere commode. Pausanias, ou plutôt son Traducteur latin, les aura sans doute induits en erreur. Après avoir dit que de son tems l'on voyoit encore la base de fer de ce cratere, il ajoute τοῦτο (*b*) Γλαύκου μὲν ἐστὶν ἔργον τοῦ Χίου, σιδήρου κόλλησιν ἀνδρὸς εὑρόντος. Ce passage signifie ici, de même que dans Hérodote, l'art de damasquiner inventé par Glaucus ; du moins me paroît-il certain que l'expression est douteuse, & qu'on peut la prendre en ce sens.

St. Jérôme a rendu (*c*) ce même passage où il s'agit de Glaucus : *Glaucus Chius primus ferri inter se glutinum excogitavit.* Mais il pourroit se faire que cela n'exprimât que la damasquinure encore grossiere, & telle qu'elle devoit l'être dans son enfance.

La damasquinure est un art qui consiste à tailler ou graver le fer ou l'acier, & à en remplir les raies d'un fil d'un autre métal. C'est l'application de ce fil qu'Hérodote paroît appeller κόλλησις. L'or servoit, ainsi que l'argent, à cet usage, comme on le voit dans ces vers des Larisséens, tragédie de Sophocles, dont il ne nous reste plus que quelques fragmens :

(*a*) Analecta veter. Poetar. Græcorum, tom. III, pag. 327.
(*b*) Pausan. Phocic. sive Lib. X, cap. XVI, pag. 834.
(*c*) Euseb. Chronic. Olymp. XXV. 4. pag. 120.

(*a*) Πολὺν δ' ἀγῶνα παγξένοις κηρύσσεται,
Χαλκηλάτους λέβητας ἐκτιθεὶς φέρειν,
Καὶ κοῖλα χρυσόκολλα, καὶ πανάργυρα
Ἐκπώματ', εἰς ἀριθμὸν ἑξήκοντα δίς.

» Acrisius fait proclamer des jeux où tous les étrangers » seront admis, & leur propose pour prix des chaudieres » d'airain, des vases à boire incrustés d'or, & d'autres » d'argent massif, le tout au nombre de cent vingt ».

La maniere de monter les pierres précieuses s'appelloit λιθοκόλλησις. Eratosthenes (*b*) dit dans une Lettre au Lacédémonien Hagétor : » on n'offroit point aux Dieux des » crateres d'argent, ni garnis de pierreries, mais l'argille » du promontoire Colias ». Κρατῆρα γὰρ ἵστησαν τοῖς θεοῖς, οὐκ ἀργύρεον, οὔτε λιθοκόλλητον, ἀλλὰ τῆς Κωλιάδος. Théopompe (*c*) se sert du même mot dans sa description des préparatifs que fit le Roi de Perse pour entrer en Egypte: ἐκπώματα καὶ κρατῆρες ὧν τοὺς μὲν λιθοκολλήτους, τοὺς δ' ἄλλους καὶ πολυτελῶς εἶδες ἂν ἐκπεπονημένους. » Vous y auriez vu des » vases à boire, & des crateres, dont les uns étoient » garnis de pierreries, & les autres richement & artistement travaillés ». Ces Auteurs ne vouloient point dire que ces pierres précieuses fussent soudées; ils entendoient la maniere dont elles étoient montées, & qui étoit assez grossiere, comme il paroît par ce qui nous reste des Anciens en ce genre.

Cette soucoupe avoit sans doute donné lieu au proverbe Γλαύκου τέχνη, *l'art de Glaucus*, dont Marcellus,

---

(*a*) Athen. Deipnosoph. Lib. XI, cap. III, pag. 466. B.

(*b*) Macrob. Saturnal. Lib. V, cap. XXI, pag. 449.

(*c*) Longin. de Subl. sect. XLII. pag. 224 ex edit. Tollii, sect. XLIII, pag. 138, ex edit. Zach. Pearce.

Evêque d'Ancyre (*a*), a donné plusieurs explications.

L'art de souder est très-utile, & son inventeur, quel qu'il soit, mérite certainement des louanges; mais peut-on s'imaginer que cet art ait été nommé l'art par excellence, & qu'une soucoupe de fer, qui n'auroit eu d'autre mérite que d'être soudée, eût paru une des plus curieuses de toutes les offrandes qui se trouvoient à Delphes.

D'ailleurs, je trouve que les Latins ont quelquefois exprimé l'art de la damasquinure par *ferruminare*, à cause de la maniere encore grossiere dont s'exerçoit ce bel art, quoique ce mot signifiât en général *souder*. *Habebat* (*b*) *in minimo digito sinistræ manûs annulum grandem subauratum; extremo vero articuli digiti sequentis minorem, ut mihi videbatur, totum aureum, sed plane* ferreis veluti stellis ferruminatum.

Ces raisons me paroissent devoir faire pencher la balance en faveur de la damasquinure; mais s'il y avoit encore quelque difficulté, le passage suivant d'Athénée la leveroit. Ἔιδομεν (*c*) δ' αὐτὸ καὶ ἡμεῖς ἀνακείμενον ἐν Δελφοῖς ὡς ἀληθῶς θέας ἄξιον διὰ τὰ ἐν αὐτῷ ἐντετορευμένα ζωδάρια, καὶ ἄλλα τινὰ ζωΰφια. » Nous avons vu nous-mêmes cette soucoupe » dans le trésor de Delphes. Elle mérite véritablement » d'être vue, à cause des petits animaux, des insectes & » des plantes qui y sont représentés ». C'étoit donc à raison des animaux, des insectes & des plantes représentés sur cette soucoupe, qu'elle attiroit les regards des curieux.

Les Anciens étoient dans l'usage de mettre le cratere sur une soucoupe; mais cette soucoupe ne tenoit point au

---

(*a*) Eusebius contrà Marcellum, Lib. I, cap. III, pag. 15 & 16. *Nota*. Cet Ouvrage se trouve dans le second volume après la Démonstration Evangélique & la Réfutation d'Hiéroclès.

(*b*) Petronii Satyric. cap. XXXII, pag. 172.

(*c*) Athen. Deipnosoph. Lib. V, cap. XIII, pag 210, C.

cratere. Les Grecs appelloient aussi cette base ἐπίστατον (*a*).

Feu M. le Comte de Caylus (*b*) avoit adopté le sentiment des Interpretes d'Hérodote, & il rapportoit le passage où Pausanias fait mention de ce cratere. Je m'arrêterai d'autant moins à le réfuter, qu'il ne disoit rien de plus que ce que l'on vient de voir ; mais comme il se servoit de cette hypothese pour prouver la rareté du fer & le cas que l'on en faisoit du tems d'Alyattes, je vais examiner en peu de mots si en effet le fer étoit aussi rare & aussi estimé sous ce Prince, que le prétendoit cet illustre Auteur.

La découverte du fer & la maniere de le travailler sont très-anciennes. Le lit d'Og, Roi de Basan, étoit (*c*) de fer. Ce Prince fut vaincu, suivant le P. Petau, l'an 3222 de la période Juliene, 1492 ans avant notre ere. Il est parlé dans l'Ecriture, d'ouvrages de ce métal long-tems avant cette époque.

Mais bornons-nous aux Ecrivains profanes. L'Auteur du poëme intitulé Phoronis (*d*), dit que Celmis, Damnaménée & Acmon, Phrygiens de nation & habitans du mont Ida, trouverent les premiers l'art de l'ingénieux Vulcain, travaillerent le fer par le moyen du feu, & en firent de beaux ouvrages. Or Phoronée, en l'honneur de qui avoit été écrit ce Poëme, étoit, au rapport d'Acusilaüs, le premier

---

(*a*) Antiquit. Asiatic. pag. 33.

(*b*) Recueil d'Antiquités Egyptienes, Etrusques, &c. vol. I, pag. 240 & 241.

(*c*) Deuteronom. cap. III, ℣. 11.

(*d*) Le Scholiaste d'Apollonius Rhodius nous a conservé, sur les vers 1129 du premier Livre des Argonautiques, le fragment de ce Poëme, dont je viens de rapporter la substance. Strabon fait aussi mention de ces Dactyles Idéens (Geograp. Lib. X, pag. 725 & 726) & Clément d'Alexandrie (Stromat, Lib. I, pag. 362.)

des hommes (*a*). Il est vrai qu'on ne doit pas prendre cela à la lettre, & qu'il eût cette épithete à cause qu'il fut le premier qui changea les mœurs sauvages (*b*) des Argiens, & qu'il les rassembla dans un lieu commun, qu'on appella de son nom la ville (*c*) Phoronique. Ce Phoronée étoit très-ancien. Il étoit fils d'Inachus, & il régnoit environ l'an 2788 de la période Juliene, 1926 ans avant notre ere. Voyez mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre IX, §. I, page 347.

Thrasyllus place (*d*) la découverte du fer 114 ans avant la fondation de Troie, & 247 ans avant l'enlevement d'Hélene. Troie fut bâtie l'an 3291 de la période Juliene, & Hélene enlevée l'an 3424 de la même période, 1290 ans avant notre ere. Le fer fut donc trouvé l'an 3177, 1537 ans avant notre ere.

Les Marbres d'Oxford (*e*) mettent Celmis, Damnaménée & la découverte du fer l'an 3282, ce qui paroît fort différent du calcul de Thrasyllus rapporté par Clément d'Alexandrie ; mais peut-être que Thrasyllus supposoit la prise de Troie en 1209 avant notre ere, de même que les Marbres d'Oxford. Dans ce cas-là ils s'accordent à-peu-près. Quoi qu'il en soit, il ne s'ensuit pas moins que la découverte du fer est très-ancienne. Mais ce métal étoit-il encore précieux sous Alyattes, Roi de Lydie ? Alyattes commença à régner en 4098 ; Orestes mourut en 3521,

---

(*a*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 380.

(*b*) Tatiani Orat. ad Græcos, cap. LX, pag. 131.

(*c*) Pausan. Lib. II, cap. XV, pag. 145. Cette ville & les pays des environs prirent ensuite le nom d'Argos, d'Argos, petit-fils de ce Prince par sa fille.

(*d*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 401.

(*e*) Marmora Oxon. Epoch. XI, pag. 21. La date de cette époque porte 1168, mais elle revient à l'an 1432 avant notre ere, & par conséquent à l'an 3282 de la période Juliene.

c'eſt-à-dire, 577 ans avant le regne d'Alyattes. Son cercueil étoit (*a*) de fer ; or, certainement on n'employoit pas plus alors qu'aujourd'hui ce qu'il y avoit de plus précieux pour y dépoſer des corps morts.

Du tems de Lycurgue, le fer étoit regardé comme un métal vil ; or, ce légiſlateur fleuriſſoit, au rapport d'Eratoſthenes (*b*), cent huit ans avant la premiere olympiade, c'eſt-à-dire, 268 ans avant Alyattes. Il avoit proſcrit de Lacédémone l'uſage de l'or & de l'argent, & en leur place il avoit introduit le fer. Ce métal avoit alors ſi peu de valeur, que Plutarque (*c*) fait obſerver qu'il falloit une voiture attelée de deux bœufs pour porter la valeur de dix mines.

Peut-être trouvera-t-on cette digreſſion un peu longue ; mais ſi les erreurs des hommes ordinaires ne tirent point à conſéquence, celles des perſonnes de mérite peuvent avoir des ſuites fâcheuſes. Les ouvrages des premiers meurent bientôt, ceux des ſeconds paſſent à la poſtérité ; on les cite, on les copie, & les erreurs ſe perpétuent. C'eſt le ſeul motif qui m'a engagé à réfuter le Comte de Caylus.

Glaucus, l'inventeur de la damaſquinure, étoit de Chios & non de Samos, comme le prétend Etienne de Byzance, au mot Αἰθάλη, où il fait dire à Hérodote des choſes auxquelles cet Auteur n'a jamais penſé. Ceux qui voudront connoître plus particuliérement cet Artiſte, n'ont qu'à conſulter François Junius *de Picturâ Veterum, in Catalogo Artificum*, *pag.* 92.

(*a*) Herodot. Lib. I, § LXVIII.

(*b*) Clementis Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402.

(*c*) Plutarch. in Lycurg. vol. I, pag. 44.

Le cratere de Glaucus avoit acquis beaucoup de célébrité. Dans le Roman d'Achilles Tatius, lorsque le pere de Clitophon donne un repas magnifique, il fait servir (*a*) un cratere consacré à Bacchus, qui étoit le plus beau qu'il y eût après celui de Glaucus de Chios, *μετὰ τὸν Γλαύκου τοῦ Χίου δεύτερον*. M. de Saumaise entend cela d'un troisieme cratere, & M. Bergerus, d'un second, qui étoient l'ouvrage de cet Artiste. Ces Savans n'ont point entendu ce passage.

Hérodote ajoute : *Θέης ἄξιον διὰ πάντων τῶν ἐν Δελφοῖσι ἀναθημάτων*. J'ai traduit : *l'une des plus curieuses de toutes les offrandes qu'on voie à Delphes*. J'aurois dû rendre ce passage : *la plus précieuse de toutes les offrandes qui se voient à Delphes ;* car la préposition *διὰ* est ici pour *περὶ*, & marque l'excellence. Dion Cassius a dit en parlant de Pompée (*b*) : *ὁ δὲ..... θαυμάσαι διὰ πάντων ἄξιόν ἐστι ;* *ce qui mérite le plus notre admiration*. Je joins à cet exemple celui-ci d'Aristides (*c*) : *εἰ δὲ δεῖ καὶ ποιητῶν παρασχέσθαι μαρτυρίας, ἔστι μὲν ἔργον ἢ τὰς ἁπάντων ἢ τὰς τῶν προκριθέντων διὰ πάντων παρασχέσθαι ;* *s'il faut apporter des témoignages des poëtes, il est difficile d'en apporter de tous les poëtes, ou même de tous ceux qui ont excellé.*

(59) §. XXVI. *Ephese fut la premiere ville* &c. Elien (*d*) raconte que Crésus ayant envoyé ordre à Pindare son neveu de se soumettre à son autorité, & que celui-ci n'en ayant rien voulu faire, ce Prince assiégea la ville. Une tour, à qui par la suite on donna le nom de traîtresse, étant venue à tomber, Pindare conseilla aux Ephésiens

(*a*) Achilles Tatius, de Amor. Leucipp. & Clitophont. Lib. II, cap. III, pag 110.

(*b*) Dio Cass. Lib. XXXVII, §. XX, pag. 125.

(*c*) Aristid. Orat. Plat. I, pro Rhetoricâ, pag. 109, lin. 30.

(*d*) Æliani Hist. Varia, tom. I, Lib. III, cap. XXVI.

de

de joindre avec une corde les portes & les murs de la ville aux colonnes du temple de Diane, comme s'ils faisoient don de leur ville à cette Déesse, s'imaginant par-là mettre Ephese en sûreté & à couvert du pillage, & d'aller ensuite trouver Crésus, qui se mettant à rire de leur ruse, ne laissa pas de les recevoir favorablement. Il leur accorda la permission de rester dans leur ville, & joignit à cette faveur celle de la liberté ; mais il ordonna à Pindare de sortir d'Ephese.

(60) §. XXVI. *Diane.* Cette Déesse s'appelloit en grec Ἄρτεμις, & c'étoit la Lune ; on lui avoit donné ce nom, parce qu'elle contribuoit à la santé des hommes : Ἄρτεμις ἀπὸ τοῦ ἀρτεμέας ποιεῖν (*a*).

(61) §. XXVI. *En joignant avec une corde.* Le but des Anciens, en consacrant de la sorte leurs villes, étoit de retenir les Dieux par force & de les empêcher d'en sortir ; car c'étoit l'opinion, que lorsqu'une ville étoit sur le point d'être prise, les Dieux l'abandonnoient. Æschyle (*b*) fait dire à Etéocles : » on dit que les Dieux quittent une ville » qui est prise ».

(62) §. XXVII. *Bias.* Bias surpassoit tous les hommes de son siecle par la force de ses discours. Il faisoit de son éloquence un usage différent de celui des autres Orateurs, ne l'employant qu'à défendre les indigens opprimés. *Diodor. Sicul. in Excerpt. Vales. pag* 237.

BELLANGER.

Pittacus de Mytilene étoit Philosophe & bon Politique ; l'isle de Lesbos n'en a point produit de semblable. Ce fut un sage Législateur. Il délivra sa patrie de trois grands

---

(*a*) Strab. Lib. XIV, pag. 942. A.

(*b*) Æschyl. Septem adversf. Thebas, vers. 219 & 220.

maux, la Tyrannie, les séditions & la guerre. *Diodor. Sicul. Lib. VI, in Excerpt. Valesf. pag. 234 & 237.*

BELLANGER.

(63) §. XXVII. *Pittacus de Mytilene.* Pittacus n'étoit pas encore mort lorsque Crésus monta sur le trône, & il est vraisemblable que ce Prince avoit déjà fait une partie de ses conquêtes du vivant de son pere; autrement Hérodote auroit réfuté ces Historiens, en disant que l'on avoit tort d'attribuer ce conseil à Pittacus, puisque Pittacus n'étoit plus lorsque Crésus parvint à la Couronne. Hérodote croyoit donc que Pittacus étoit alors vivant. Ce sentiment est encore confirmé par Diogenes de Laerte. Ce Biographe fait souvent mention dans la vie de ce Philosophe, des offres que lui fit Crésus, & même il rapporte une lettre de Pittacus à ce Prince. Plutarque étoit aussi de même avis; car il (*a*) raconte que le Roi de Lydie ayant demandé à ce Philosophe s'il étoit riche, celui-ci répondit qu'il l'étoit deux fois plus qu'il ne le voudroit, son frere étant mort. Il est vrai que Plutarque ne nomme pas ce Roi de Lydie, mais, après avoir vu quelle étoit l'opinion d'Hérodote & de Diogenes de Laerte, il est à présumer qu'il vouloit parler de Crésus. Quoi qu'il en soit, le texte de Plutarque est altéré, & je préfere la correction de (*b*) Casaubon à celle de M. Reiske, qui ajoute au texte. Il reste cependant encore dans ce texte un léger défaut qu'on peut faire disparoître en le ponctuant ainsi : *οἷόν ἐστι καὶ τὸ τοῦ Πιττακοῦ πρὸς τὸν βασιλέα Λυδῶν πυνθανόμενον, εἰ χρήματά ἐστιν αὐτῷ· διπλάσια, εἶπεν, ἢ ἐβουλόμην τοῦ ἀδελφοῦ τεθνηκότος.* Les éditions de Rualdus, d'Henri Etienne & de Reiske portent : *εἰ χρήματά ἐστιν αὐτῷ διπλάσια, εἶπεν κ. τ. λ.*

(*a*) Plutarch. de Fraterno Amore, pag. 484. C.

(*b*) In Notis ad Diog. Laert. tom. I, Lib. I, Segm. LXXV. pag. 47.

Il paroît donc constant que Pittacus vivoit encore lorsque Crésus parvint à la Couronne. Il y a deux sentimens sur l'année où ce Philosophe mourut ; l'un est positif, l'autre se tire par induction. Diogenes de Laerte (*a*) raconte qu'il mourut la troisieme année de la cinquante-deuxieme olympiade, c'est-à-dire, l'an 4144 de la période Juliene, 570 ans avant l'ere vulgaire. Il est certain que Crésus ne monta sur le trône que la seconde année de la cinquante-cinquieme olympiade, l'an 4155 de la période Juliene, 559 ans avant l'ere vulgaire, comme je l'ai prouvé dans mon Essai de Chronologie, chapitre VII. M. Gibert (*b*) supposoit que le regne de ce Prince avoit été de quarante à quarante-cinq ans, ou même de cinquante-sept ans ; mais par malheur pour cette hypothese, tous ceux qui ont parlé de ce Prince ne lui donnent que quatorze ans de regne, excepté Eusebe, qui lui en accorde (*c*) quinze, sans doute parce qu'il commençoit la quinzieme année de son regne, lorsqu'il fut fait prisonnier.

On sait que la plupart des Princes de l'Orient associoient au trône leur fils aîné. Quoique nous n'ayons aucune preuve directe qu'Alyattes ait associé Crésus, on doit cependant le présumer, si on suppose, avec Diogenes de Laerte, que Pittacus est mort la troisieme année de la cinquante-deuxieme olympiade, & c'est sur le passage de cet Auteur que je me suis appuyé pour avancer dans mon Canon Chronologique, que Crésus avoit été associé au trône en 4140 de la période Juliene, 574 avant l'ere vulgaire.

(*a*) Diogen. Laert. in Pittaco, Lib. I, Segm. LXXIX, pag. 49.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXI. Mém. pag. 144.

(*c*) Eusebii Chronic. Canon. pag. 162.

Mais il y a sur la mort de Pittacus un autre sentiment, qui ne nous oblige point à recourir à cette supposition. Suidas (*a*) fixe la naissance de ce Philosophe à la trente-deuxieme olympiade, l'an 4062 de la période Juliene, 652 ans avant notre ere. Lucien (*b*) lui donne cent ans de vie. Si ce dernier sentiment est vrai, Pittacus est mort la premiere année de la cinquante-septieme olympiade, l'an 4162 de la période Juliene, 552 ans avant l'ere vulgaire, & sept ans après l'avénement de Crésus au trône.

Quoi qu'il en soit, Pittacus de Mytilene (*c*) tua Mélanchrus, Tyran de Lesbos. Quelque tems après les Mytiléniens lui donnerent la conduite de la guerre qu'ils eurent à soutenir contre les Athéniens au sujet de la contrée Achillitide. Il tua par ruse Phrynon, qui étoit le Général ennemi. Les Mytiléniens par reconnoissance, lui donnerent la principauté de leur ville. Il la gouverna dix ans, & s'étant démis, il vécut encore dix ans. Ce Prince avoit conservé, malgré son élévation, la simplicité des mœurs anciennes, & mouloit lui-même son grain ; témoin cette chanson que Thalès entendit (*d*) chanter à Lesbos, à une femme en tournant la meule : » Mouds, ô meule, mouds le grain; » Pittacus, Roi de la grande Mytilene, tourne lui-même » la meule ». Clément d'Alexandrie, remarque (*e*) que Pittacus, usant d'un violent exercice, mouloit lui-même son grain.

(*a*) Suidas, voc. Πιττακός.

(*b*) Lucian. de Macrob. §. XVIII, tom. III, pag. 221.

(*c*) Diog. Laert. Lib. I, Segm. LXXIV, LXXV, pag. 46 & 47.

(*d*) Plutarch. septem Sapientum Conviv. pag. 157. E.

(*e*) Clement. Alexandr. Pædag. Lib. III, cap. X, pag. 284. Voyez aussi les notes sur le passage de cet Auteur.

(64) §. XXVII. *Vos espérances sont fondées.* Je lis οἰκότα avec les manuscrits *A*, *B* & *D* de la Bibliotheque du Roi. Οἰκότα ἐλπίζων, *espérant des choses vraisemblables*. On trouve en cent endroits d'Hérodote, οἰκὸς pour ἐοικὸς.

(65) §. XXVII. *En mer.* Les Lydiens étoient d'excellens cavaliers & de mauvais hommes de mer. Ils devoient être d'autant plus faciles à vaincre sur cet élément, qu'ils n'entendoient rien à la manœuvre des vaisseaux, & qu'ils auroient eu affaire à des marins expérimentés.

Il y a dans le grec : λαβεῖν ἀράμενοι Λυδοὺς ἐν θαλάσσῃ. Ce mot ἀράμενοι a exercé MM. Wesseling, Valckenaer & Reiske. On peut voir leurs conjectures dans les notes de la nouvelle édition. On trouve ἀρᾶσθαι en trois manuscrits de la Bibliotheque du Roi, & dans l'édition toute Grecque de Henri Etienne, mais le sens n'en est pas meilleur. M. Toup (*a*) lit αἰωρέομενους, qui pourroit être la véritable leçon, & qu'on devroit rendre par *ballottés*, si cette expression n'étoit point ignoble. Νησιώτας ἱππευομένους λαβεῖν ἐν ἠπείρῳ...... λαβεῖν αἰωρέομενους Λυδοὺς ἐν θαλάσσῃ. Ces deux membres se correspondent assez bien, & ce Savant appuie sa conjecture par des passages de différens Auteurs qui lui donnent un grand degré de probabilité ; mais je suis persuadé que notre Historien n'a pas compassé ses paroles avec le même soin qu'Isocrates, & qu'ἀρᾶσθαι a été ajouté par un copiste, qui, voyant λαβεῖν fort éloigné d'εὔχεσθαι, aura ajouté ce mot en marge, afin qu'on vit à quoi il se rapportoit, & de la marge il aura passé dans le texte, comme cela n'est que trop ordinaire.

(66) §. XXVIII. *Crésus subjugua presque toutes les nations en-deçà du fleuve Halys, excepté &c.* Il y a dans le

(*a*) Epistola Critica ad Gulielm. Episcop. Glocestriensem, pag. 79 & 80.

c'eſt-à-dire, 577 ans avant le regne d'Alyattes. Son cercueil étoit (a) de fer; or, certainement on n'employoit pas plus alors qu'aujourd'hui ce qu'il y avoit de plus précieux pour y dépoſer des corps morts.

Du tems de Lycurgue, le fer étoit regardé comme un métal vil; or, ce légiſlateur fleuriſſoit, au rapport d'Eratoſthenes (b), cent huit ans avant la premiere olympiade, c'eſt-à-dire, 268 ans avant Alyattes. Il avoit proſcrit de Lacédémone l'uſage de l'or & de l'argent, & en leur place il avoit introduit le fer. Ce métal avoit alors ſi peu de valeur, que Plutarque (c) fait obſerver qu'il falloit une voiture attelée de deux bœufs pour porter la valeur de dix mines.

Peut-être trouvera-t-on cette digreſſion un peu longue; mais ſi les erreurs des hommes ordinaires ne tirent point à conſéquence, celles des perſonnes de mérite peuvent avoir des ſuites fâcheuſes. Les ouvrages des premiers meurent bientôt, ceux des ſeconds paſſent à la poſtérité; on les cite, on les copie, & les erreurs ſe perpétuent. C'eſt le ſeul motif qui m'a engagé à réfuter le Comte de Caylus.

Glaucus, l'inventeur de la damaſquinure, étoit de Chios & non de Samos, comme le prétend Etienne de Byzance, au mot Αἰθάλη, où il fait dire à Hérodote des choſes auxquelles cet Auteur n'a jamais penſé. Ceux qui voudront connoître plus particuliérement cet Artiſte, n'ont qu'à conſulter François Junius *de Picturâ Veterum, in Catalogo Artificum*, *pag.* 92.

(a) Herodot. Lib. I, § LXVIII.

(b) Clementis Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 402.

(c) Plutarch. in Lycurg. vol. I, pag. 44.

M. Wesseling s'étoit bien apperçu de la difficulté, mais il s'étoit contenté de la faire sentir, & même il paroissoit disposé à croire que le texte d'Hérodote étoit corrompu.

Il se trouve des Auteurs qui ne donnent à la Lydie d'autres bornes que le fleuve Halys (*a*), sans doute parce que tous les pays qu'il renferme appartenoient au Roi de Lydie.

Quant aux Chalybes, voyez notre Index Géographique.

(68) §. XXVIII. *Les Thraces de l'Asie, c'est-à-dire, les Bithyniens & les Thyniens.* J'ai ajouté ce mot de l'*Asie*, pour me rendre plus clair. Ces peuples étoient originaires d'Europe, dont ils furent chassés par les (*b*) Teucriens & & les Mysiens On les appelloit (*c*) alors Strymoniens. Ils passerent en Asie, où ils prirent le nom de Bithyniens. Eustathe assure (*d*) qu'il y avoit des Thraces en Asie, & qu'ils y étoient passés sous la conduite d'un certain Patarus. Strabon nous apprend (*e*) » qu'on convient généralement » que les Bithyniens, qui étoient auparavant des Mysiens, » prirent leur nom des Thraces Bithyniens & Thyniens » qui passerent en Bithynie. On en apporte pour preuve à » l'égard des Thyniens qu'il y a encore actuellement en » Thrace quelques Bithyniens, & à l'égard des Thyniens, » qu'on voit encore le rivage Thynias près d'Apol- » lonie & de Salmydesse ». On peut joindre à cette autorité celle de Xénophon. Il appelle dans ses (*f*) Helléniques la Bithynie, Thrace Bithyniene, & ailleurs il

(*a*) Imperio tuo destinabat Halyn amnem qui Lydiam terminat. Quint. Curt. Lib. IV, cap. XI, pag. 250.

(*b*) Herodot. Lib. VII, §. LXXV.

(*c*) Id. ibid. Steph Byzant. voc. Στρυμών. Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 793, pag. 141, col. 2.

(*d*) Eustath ad Dionys. Perieget. vers. 322, pag. 57 & 58.

(*e*) Strab. Lib. XII, pag. 816, B & C.

(*f*) Xenoph. Hellenic. Lib. III, cap. II, §. II, pag. 140.

de joindre avec une corde les portes & les murs de la ville aux colonnes du temple de Diane, comme s'ils faisoient don de leur ville à cette Déesse, s'imaginant par-là mettre Ephese en sûreté & à couvert du pillage, & d'aller ensuite trouver Crésus, qui se mettant à rire de leur ruse, ne laissa pas de les recevoir favorablement. Il leur accorda la permission de rester dans leur ville, & joignit à cette faveur celle de la liberté; mais il ordonna à Pindare de sortir d'Ephese.

(60) §. XXVI. *Diane.* Cette Déesse s'appelloit en grec Ἄρτεμις, & c'étoit la Lune; on lui avoit donné ce nom, parce qu'elle contribuoit à la santé des hommes: Ἄρτεμις ἀπὸ τοῦ ἀρτεμέας ποιεῖν (a).

(61) §. XXVI. *En joignant avec une corde.* Le but des Anciens, en consacrant de la sorte leurs villes, étoit de retenir les Dieux par force & de les empêcher d'en sortir; car c'étoit l'opinion, que lorsqu'une ville étoit sur le point d'être prise, les Dieux l'abandonnoient. Æschyle (b) fait dire à Etéocles: » on dit que les Dieux quittent une ville » qui est prise ».

(62) §. XXVII. *Bias.* Bias surpassoit tous les hommes de son siecle par la force de ses discours. Il faisoit de son éloquence un usage différent de celui des autres Orateurs, ne l'employant qu'à défendre les indigens opprimés. *Diodor. Sicul. in Excerpt. Vales. pag* 257.

BELLANGER.

Pittacus de Mytilene étoit Philosophe & bon Politique; l'isle de Lesbos n'en a point produit de semblable. Ce fut un sage Législateur. Il délivra sa patrie de trois grands

---

(a) Strab. Lib. XIV, pag. 942. A.

(b) Æschyl. Septem adversf. Thebas, versf. 219 & 220.

juste, & le dernier Editeur d'Hésychius, M. Alberti, me paroît s'être trompé.

(69) §. XXIX. *Tous les Sages.* Σοφισταί, *Sophistes.* Cette appellation honorable dans les commencemens, devint par la suite odieuse. Plutarque (*a*) en a pris occasion de reprocher à Hérodote d'avoir donné un pareil nom aux sept Sages de la Grece. Isocrates & d'autres Auteurs appellent cependant Solon de la sorte. On lit dans Aristides (*b*) : » Hérodote n'a-t-il point appellé Solon & » Pythagore *Sophistes ?* Androtion n'a-t-il point dit, les » sept *Sophistes*, en parlant de ceux à qui je donne le » nom de Sages ». Que dis-je, Plutarque lui-même (*c*) appelle ainsi Chilon, l'un des sept Sages. Τὸ δὲ τοῦ Σοφιστοῦ Χίλωνος, ἀληθὲς. Ce mot du *Sophiste* Chilon est vrai. Ce terme se prenoit encore en bonne part dans le siecle d'Alexandre. Eschines s'adressant aux Athéniens, leur dit: vous avez fait (*d*) mourir Socrates le Sophiste. Σωκράτην τὸν Σοφιστὴν ἀπεκτείνατε. Platon l'emploie (*e*) aussi dans ce sens. » Si, dit-il, ni les Philosophes, (les Sophistes) ni les gens » vertueux ne peuvent enseigner la vertu, n'est-il pas » évident que d'autres ne pourroient jamais en donner des » leçons ? » Il commençoit cependant à se prendre en mauvaise part, comme on le voit par quelques passages du même Orateur, pages 42 & 51, édition de Henri Etienne. Tant que les Sages ou Philosophes discoururent sur la vertu, sans intérêt, le nom de Sophiste fut honorable, mais lorsqu'ils commencerent à prostituer la philosophie

---

(*a*) Plutarch. de Malign. Herodoti, pag. 857. F.

(*b*) Arist. Orat. pro Quatuor Viris, fol. 159, lin 22.

(*c*) Plutarch. de Amicorum Multitudine, tom. II, pag 96. A.

(*d*) Æsch. in Timarch. pag. 287. A.

(*e*) Plato in Menone, tom. II, pag. 96. B.

en recevant de l'argent de leurs leçons, ce terme devint un terme de mépris. » Celui, dit Xénophon (*a*), qui vend » au premier venu la sagesse pour de l'argent, nous » l'appellons Sophiste ».

(70) §. XXIX. *S'y rendirent chacun de son côté.* La ponctuation des mssts & des éditions m'a toujours paru vicieuse. Je mets un point après ἐόντες. Après quoi je lis: ὡς ἕκαστος αὐτέων ἀπικνέοιτο, καὶ δὴ καὶ Σόλων, ἀνὴρ κ. τ. λ. *comme chacun d'eux arrivoit à Sardes, Solon y arriva aussi* &c. Sans cette ponctuation, la phrase est embarrassée.

(71) §. XXIX. *Loix qu'il avoit établies.* Kuster prétend dans son Traité sur le Verbe Moyen (*b*), que θεῖναι νόμον se dit toujours du Législateur qui fait la Loi & la propose au peuple, & θέσθαι νόμον, du peuple qui se fait faire une Loi par le Législateur, ou qui accepte la Loi qui lui est proposée. Moschopule (*c*) s'exprime ainsi: Θέσθαι, τὸ δέξασθαι καὶ κυρῶσαι. Θεῖναι γὰρ λέγουσι τὸν νομοθέτην τὸν νόμον· θέσθαι δὲ τὸν δῆμον, ἤγουν δέξασθαι καὶ κυρῶσαι. Cela est vrai en général, sur-tout parmi les Attiques (*d*): ὁ θεὶς τὸν περὶ τῶν δοκιμασιῶν νόμον: *celui qui a fait la Loi concernant les enquêtes de vie & de mœurs.* Mais l'exemple que nous avons sous les yeux prouve que les Anciens ne s'astreignoient point rigoureusement à cette regle. Le même Historien se sert encore du Moyen trois lignes plus bas, en parlant du Législateur. Τοὺς (νόμους) ἄν σφίσι Σόλων θῆται, & Livre II, §. LXXVII.

(*a*) Xenoph. Socrat. Memorabil. Lib. I, cap. VI, §. XIII, pag. 59.

(*b*) Kuster de Verbis Græcorum mediis, pag. 131; Lipsiæ 1752, Edit. altera.

(*c*) Moschopul. περὶ Σχεδῶν, pag. 10.

(*d*) Lysias advers. Evandri petitionem Sacerdotii, pag. 176. init.

(73) § XXX. *A celle de Créfus.* Quelques Auteurs (*a*) ont rejetté l'entrevue de Solon & de Créfus, comme une fable imaginée par Hérodote. M. Fréret (*b*) met dans la bouche de Plutarque, que la fucceffion des Archontes n'eft pas exempte de difficultés, & que ce qui lui fait préférer la tradition au témoignage des Chronologiftes, c'eft que cette hiftoire convient aux mœurs de Solon, & qu'elle eft digne de fa magnanimité & de fa fageffe.

Plutarque ne dit pas tout-à-fait cela. On lit dans l'endroit que je viens de citer, » qu'il ne peut point rejetter une » hiftoire appuyée de tant de témoignages (*c*), &c. pour » quelques regles des Chronologiftes que mille perfonnes » ont cherché à corriger, fans pouvoir rien ftatuer de » certain ».

On voit par ce paffage, que Plutarque raifonne d'une maniere fenfée, & qu'il tient un langage bien différent de celui que lui met à la bouche M. Fréret. Il feroit aifé de réfuter ce qu'allegue ce Savant, pour prouver que cette converfation de Solon n'eft qu'imaginaire, & qu'elle eft plutôt digne d'un Cynique, que d'un Philofophe enjoué, courtifan, débauché même ; traits fous lefquels il a plû à M. Fréret de nous repréfenter un Philofophe que l'antiquité a placé parmi les fept Sages de la Grece ; mais la nature de cet Ouvrage ne le permet pas. Je ne puis cependant m'empêcher de témoigner ma furprife en voyant M. Fréret répandre le ridicule fur Solon, afin de

---

(*a*) Plutarch. Vit. Parallel. tom. I, pag. 93. B.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. pag. 277, 278.

(*c*) Ces témoignages font, fuivant toutes les apparences, des écrits d'Auteurs anciens. Μάρτυρ fignifie *témoin*, & ne peut fe rendre par *tradition*.

décréditer l'entrevue qu'il eut avec Crésus. » On voit (a), » dit-il, un grand Prince qui s'attache à faire tous les » honneurs imaginables à un simple *Bourgeois* Athénien ». Ne croiroit-on pas que M. Fréret parle d'un Bourgeois de Paris qu'accueilleroit un Prince ? Ce Savant ignoroit-il combien la qualité de Citoyen d'Athenes étoit estimée ? ne savoit-il point que Solon avoit passé par les premieres charges de l'Etat ? qu'il avoit eu l'honneur de donner des loix à sa patrie ? qu'il n'étoit pas moins renommé par sa sagesse dans les pays étrangers que dans le sien ? enfin, qu'il étoit de la naissance la plus illustre, descendant de de ce Codrus, qui se dévoua pour le salut de sa patrie, & qui fut le dernier Roi d'Athenes.

Mais que le discours de Solon soit digne de lui, ou qu'il ne s'accorde point avec son caractere, cela ne prouve ni ne détruit l'entrevue qu'il eut avec Crésus.

M. Fréret place cette entrevue, supposé qu'elle ait existé, à la fin de la vie de Solon. Il se fonde sur le calcul de Phanias d'Ephese, qui prétend (b) que ce Philosophe est mort un peu moins de deux ans après le commencement de la Tyrannie de Pisistrate. Mais pourquoi s'en rapporte-t-il plutôt au témoignage de cet Auteur qu'à celui d'Hérodore de Pont, qui, suivant le même (c) Plutarque, assure que Solon vécut bien des années après que Pisistrate se fut emparé de l'autorité souveraine.

Solon a vu les représentations au moins des premieres pieces de Thesphis ; Plutarque le dit formellement. L'Alceste de Thespis fut jouée l'an 272 de l'ere Attique, comme on le

---

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. pag. 178.

(b) Plutarch. Vit. Parallel. in Solone, pag. 96. F.

(c) Id. ibid. Diogen. Laert. in Solone, passim.

voit dans les Marbres d'Oxford (*a*), page 27, ce qui revien à la premiere année de l'olympiade LXI, ou l'an 536 avant l'ere vulgaire. Il est très-vraisemblable (*b*) que ce Poëte n'avoit pas débuté par cette tragédie, & c'est le sentiment du P. (*c*) Corsini ; mais lorsque ce Savant avance que Plutarque prouve que les premieres pieces de Thespis avoient parù avant la Tyrannie de Pisistrate, parce que, fait-il dire à cet Auteur, Solon pensoit que ces pieces avoient excité l'audace criminelle de Pisistrate à s'emparer de l'autorité souveraine, je crois qu'il se (*d*) trompe ; du moins je n'apperçois rien dans le texte de cet Auteur, qui puisse justifier cette opinion. Seulement sur la fin de la page 95, tom. I, ce sage Législateur reprochant à Thespis d'amuser le peuple par des mensonges & des fictions, ce Poëte lui répondit qu'il étoit bien permis de s'en servir dans des jeux : sur quoi Solon, frappant la terre de son bâton, repartit avec indignation ; mais nous qui goûtons & qui approuvons ces fictions dans nos divertissemens, nous les verrons bientôt passer dans nos contrats. Le P. Corsini aura lu trop rapidement ce passage, & c'est sans doute par cette raison qu'il lui a donné un sens si différent de celui qu'il doit avoir.

(*a*) Les chiffres sont en partie effacés ; l'Editeur des Marbres a mis 273, je ne sais sur quelle autorité. Je crois, d'après Suidas, qu'il faut lire 272.

(*b*) J'ignore dans quelle édition des Marbres d'Oxford M. Geinoz (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXI, Mémoires, pag. 141 ;) a vu que Thespis avoit commencé à faire paroître ses pieces la seconde année du regne de Crésus. La derniere édition marque positivement que ce fut après la prise de Sardes.

(*c*) Fast. Attic. tom. III, pag. 116.

(*d*) Le P. Corsini s'est mépris ; ce n'est point Plutarque qui dit cela, mais Diogenes de Laerte, Lib. I, Segm. LX, pag. 37 & 38.

Les Marbres d'Oxford placent, page 27, la prise de Sardes l'an 278, c'est-à-dire, la troisieme année de la cinquante-neuvieme olympiade, ou l'an 542 avant l'ere vulgaire, & le commencement du regne de Crésus, l'an 292, ce qui revient à la premiere année de la cinquante-sixieme olympiade, ou l'an 556 avant l'ere vulgaire; ce qui fait quatorze ans, comme Hérodote le dit clairement, Livre I, §. LXXXVI.

Pisistrate s'empara de l'autorité souveraine sous l'Archontat de Comias, vers le mois de Janvier de l'an 4154 de la période Juliene, 560 ans avant notre ere, & la quatrieme année de la cinquante-quatrieme olympiade, comme on en verra la preuve dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre XVI. On ne voit pas comment, suivant ces calculs appuyés sur l'autorité d'Héraclides de Pont, de Diogenes de Laerte, des Marbres d'Oxford, on peut encore former quelques doutes sur l'entrevue de Solon & de Crésus.

Je ne puis cependant disconvenir que ces calculs ne soient fondés que sur des conjectures, vraisemblables à la vérité, mais que je serois fâché d'être soupçonné de vouloir faire passer pour des vérités incontestables.

L'époque de la mort de Solon restera toujours enveloppée d'obscurité, les Auteurs qui en ont parlé étant si peu d'accord entr'eux.

On est presque aussi incertain sur la fin du regne de Crésus, & par conséquent sur l'année où il est monté sur le trône. La Chronique de Paros, dont on a cherché à s'autoriser pour déterminer l'année où ce Prince fut fait prisonnier, ne peut répandre aucun jour sur ce point, les chiffres étant en partie effacés, & les Editeurs n'ayant rempli la lacune qu'en suivant leurs conjectures. Quant au commencement du regne de ce Prince, cette Chro-

nique n'en dit pas un mot. M. Chandler, à qui nous avons obligation de la derniere édition, a retranché ces mots : τῆς Ἀσίας ἐβασίλευσε, qui ne peuvent s'accorder avec l'ambaſſade qu'envoya Créſus à Delphes, puiſqu'il eſt conſtant qu'il ne l'envoya pas la premiere année de ſon regne.

Mais quand même les chiffres ne ſeroient point altérés dans cette Epoque, & qu'on ſauroit certainement de quelle ambaſſade auroit voulu parler l'Auteur de la Chronique, on n'en ſeroit pas plus avancé, tant qu'on ignoreroit le rapport de cette ambaſſade avec quelque autre fait connu. Car, à l'égard du ſentiment de M. Fréret, je m'y arrêterai d'autant moins, qu'il n'eſt fondé que ſur des conjectures qui ne m'ont point paru avoir un certain degré de probabilité. Voyez cependant les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tome V, Mém. page 275, où il eſt expoſé fort au long.

L'éclipſe de ſoleil, qui mit fin à la guerre que ſe faiſoient Alyattes, Roi de Lydie, & Cyaxares, Roi de Médie, n'eſt pas non plus une époque ſûre. Les Auteurs ſont partagés ſur l'année où elle eſt arrivée, & conſéquemment ſur le commencement de cette guerre. On ſait ſeulement que cette éclipſe arriva la ſixieme année de la guerre. J'en parlerai plus particuliérement dans peu, §. LXXIV.

La Chronique de Paros (Epoque 36) fait mention de l'année où Alyattes eſt monté ſur le trône; mais le commencement de la date eſt effacé, & les Editeurs l'ont rétabli d'après leurs conjectures, qui me paroiſſent dénuées de tout fondement. En plaçant en effet le commencement du regne d'Alyattes l'an 341, cela revient à l'année 605 avant notre ere. Si l'on retranche de ce dernier nombre 71, ſomme des regnes d'Alyattes & de Créſus, on aura l'an

534, c'eſt-à-dire, la troiſieme année de l'olympiade LXI pour la priſe de Sardes ; ce qui eſt démenti par tous les Ecrivains, & ne peut s'accorder ni avec les événemens poſtérieurs, ni avec les précédens. Le ſavant P. Petau place (*a*) le commencement de ce regne la ſeconde année de la quarante-unieme olympiade ; Euſebe ſuit une autre route, &c. Quel parti prendre dans une ſi grande diverſité de ſentimens ? J'ai fixé l'époque où Créſus eſt monté ſur le trône à l'an 4155 de la période Juliene ; ce qui revient à la ſeconde année de la cinquante-cinquieme olympiade, c'eſt-à-dire, 559 ans avant notre ere. Je l'ai fait d'après l'éclipſe de ſoleil, qui termina la guerre entre Alyattes & Cyaxares, & qui arriva l'an 597 avant l'ere vulgaire ; & d'après d'autres raiſons que j'ai expoſées dans mon Eſſai ſur la Chronologie d'Hérodote, chap. VII.

Il me reſte deux mots à dire ſur la Chronique de (*b*)

(*a*) Petav. de Doctrinâ Temporum, tom. II, pag. 304.

(*b*) J'ai été ſurpris en liſant l'Ouvrage de M. Dorigny ſur la Chronologie d'Egypte, qu'à l'occaſion des Marbres de Paros, il ait cherché à perpétuer un (*) ſoupçon odieux contre un homme de Lettres, Anglois de nation, qui certainement ne l'a point mérité. Voici le fait : M. Peireſc avoit acheté ces Marbres cinquante louis, par l'entremiſe d'un Voyageur François, nommé Samſon. Les Turcs, par avarice & par défiance, ſaiſirent les Marbres & mirent Samſon en priſon. Quelque tems après, M. Pettee, homme de Lettres que le Comte d'Arondel avoit envoyé en Grece pour y recueillir des monumens antiques, les acheta à un beaucoup plus haut prix, & fut aſſez heureux pour les faire tranſporter en Angleterre. Voilà tout ce qu'il y a de vrai dans cette hiſtoire. La différence de nation ne doit jamais influer ſur nos jugemens & nous faire perdre de vue l'équité naturelle. Les honnêtes gens, de quelque pays qu'ils ſoient, doivent s'aimer, quels que ſoient d'ailleurs les principes de ceux qui les gouvernent. Les gens de Lettres ayant un lien de plus, devroient vivre dans l'union la plus étroite, & ne point ſe laiſſer

(*) *Tom. I, pag.* 101, *Note.*

Paros,

Paros, dont j'ai parlé plusieurs fois dans cette note. Elle se trouve dans les Marbres d'Oxford, page 19, & suivantes. Cette petite digression ne sera point inutile aux personnes pour qui l'on a entrepris cette traduction & ces remarques. Elles pourroient être sans cela fort embarrassées pour faire rapporter l'année qui s'y trouve aux olympiades, ou aux années avant l'ere vulgaire.

L'Auteur de cette Chronique part d'un point fixe. Il date de l'Archontat d'Astyanax à Paros, & de Diognete à Athenes, tous les événemens qu'il raconte. Celui de Diognete tombe la premiere année de la cent vingt-neuvieme olympiade, ou 264 ans avant notre ere. Il n'est pas inutile non plus de savoir que l'année Athéniene commençoit alors au solstice d'été, de même que la Pariene, & que les Archontes entroient alors en exercice.

Avec cette clef, il est très-aisé de se tirer de l'embarras que pourroit occasionner la derniere édition des Marbres dont on a retranché les commentaires. Diognete fut Archonte l'année 264 avant l'ere chrétiene. On n'a donc qu'à ajouter 264 à la date exprimée dans la Chronique, & l'on aura l'année avant Jésus-Christ où l'événement se sera passé. Par *exemple*, l'Alceste de Thespis parut l'an 272; ajoutez 264, vous aurez 536, qui est l'année avant l'ere vulgaire où cette tragédie fut représentée.

Ceux qui souhaiteront s'instruire plus particuliérement de ce qui concerne la Chronique de Paros, n'auront qu'à consulter les savantes observations de M. Gibert, Mémoires

---

subjuguer par les préjugés dont ils font sur-tout profession de secouer le joug. Ces Marbres furent transportés en Angleterre, mais la guerre civile étant survenue peu après, ils furent négligés, au point qu'on en employa une partie à des réparations qu'on fit à l'hôtel du Comte. Mylord Duc de Norfolck, petit-fils du côté de sa mere de Mylord Arondel, en fit présent en 1667 à l'Université d'Oxford.

de l'Académie des Inſcriptions, tome XXIII, Mémoires, page 61.

(73) §. XXX. *Avec vivacité.* Ἐπιστρεφέως. Hérodote a dit, Liv. VIII, §. LXII : λέγων μᾶλλον ἐπεστραμμένα ; *parlant avec plus de véhémence.* C'eſt en rapprochant les différens paſſages d'un Auteur, que l'on parvient à le bien entendre.

(74) §. XXX. *Après avoir joui d'une fortune conſidérable.* M. l'Abbé Geinoz (*a*) a très-bien prouvé que βίος ſignifie ici *les biens*, & que ὡς τὰ παρ' ἡμῖν ne veut pas dire *quantum in nobis eſt*, mais *pro modulo noſtratium facultatum.* On peut conſulter la Remarque de ce Savant, qu'il ſeroit trop long de rapporter. Gronovius a mal rendu ce paſſage, & M. Weſſeling a laiſſé ſubſiſter ſa verſion; ce qui me ſurprend d'autant plus, que ce Savant a profité en pluſieurs occaſions des obſervations de M. Geinoz, & qu'il a coutume d'avertir toutes les fois qu'il n'eſt pas de ſon avis.

Les biens contribuent au bonheur, & je ne prétends point le conteſter ; je n'en ſuis pas moins étonné que les anciens Philoſophes cruſſent qu'on ne pouvoit être heureux ſans avoir de la fortune. C'eſt cependant ce qu'on trouve répété dans Théognis & en mille autres Auteurs. Sophocles dit dans la tragédie de Créuſe (*b*) : » les hommes n'ont » de conſidération que pour les richeſſes. Il y en a quel- » ques-uns qui trouvent heureux celui qui jouit d'une » bonne ſanté ; mais un homme pauvre ne ſe porte pas » bien, à mon avis, & ſon état eſt celui d'un homme » continuellement malade ».

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXIII Hiſt. pag. 111.

(*b*) Stobæi Sentent. Serm. LXXXIX, pag. 503.

Au reste τοῦτο μὲν & τοῦτο δὲ, que M. Wesseling a rétabli d'après un msst de l'Abbaye de Saint-Remi de Rheims, se trouvent aussi dans le msst *A* de la Bibliotheque du Roi.

(75) §. XXXI. *Que leur mere. Cum* (*a*) *mos esset Sacerdotem Argivam junctis bobus ire ad Templa Junonis.... Duo Sacerdotis filii, Cleobis & Biton, matrem, subeuntes jugum, ad Templa duxêre.*

Philargyre (*b*) appelle cette Prêtresse Cydippe; mais Meursius corrige Chrysis. Crit. Arnob. VI. 8.

(76) §. XXXI. *Ne permettoit pas à ces jeunes gens d'aller chercher.* Ce sens est le plus naturel. Feu M. le Président Bouhier ne paroît pas l'avoir entendu. » Loin, » dit-il (*c*), d'être exclus par le tems, ils se trouverent, au » contraire, très à tems pour rendre ce service à leur mere ». Cela est vrai, mais Hérodote veut dire qu'ils n'avoient pas le tems d'aller chercher les bœufs à la campagne & de les amener. Du reste il veut qu'on lise ici (*d*) ἐξελαιωμένοι, parce que Cicéron, en rapportant cette histoire, a dit: *corpora oleo perunxerunt.* M. Valckenaer, savant du premier mérite, est d'avis de lire ἐκδυόμενοι δὲ, *veste positâ.* Cette conjecture est plus heureuse. Mais s'il faut corriger le texte d'après Cicéron, où trouver dans la correction de M. le Président Bouhier, le *veste positâ?* & dans celle du savant Hollandois, *corpora oleo perunxerunt?* Il est très-vraisemblable que Cicéron s'est contenté de rapporter la substance de cette histoire, sans s'attacher à la lettre.

Servius (*e*) prétend qu'une maladie pestilentielle, qui

(*a*) Serv. ad Virgil. Georg. Lib. III, vers. 532.

(*b*) Philargyr. ibid.

(*c*) Bouhier, Remarques sur les Tusculanes de Cicéron, 1, 47.

(*d*) Ibid.

(*e*) Servius ad Virgil. Georg. Lib. III, vers. 532.

ravagea l'Attique, détruisit les bœufs dans l'Argolide, & que Cléobis & Biton ayant perdu les leurs, se mirent sous le joug, & traînerent eux-mêmes leur mere.

(77) §. XXXI. *Louoient leur bon naturel.* M. Wesseling lit ici γνώμην au-lieu de ῥώμην. Cela présente un meilleur sens, & d'ailleurs cette leçon est autorisée de la plupart des manuscrits. Il a déjà été fait mention de la force de ces jeunes gens ; leur bon naturel & leur respect pour leur mere étoient encore plus sensibles, & méritoient davantage les éloges des Argiens.

Stobée nous a (*a*) conservé une épigramme ancienne, qui ne dit rien de plus que ce qu'on a vu dans Hérodote. Elle mérite cependant d'être lue, parce qu'elle est du bon tems.

(78) §. XXXI. *Leurs statues.* Il y avoit à Argos, dans le temple d'Apollon Lycius, une statue de Biton (*b*), qui portoit un taureau sur ses épaules. On (*c*) voyoit aussi dans le même temple Cléobis & Biton en marbre, traînant eux-mêmes leur mere sur un char, & la conduisant au Temple de Junon.

(79) §. XXXI. *Au temple de Delphes.* Le verbe ἀνατίθημι, qui signifie *dedico*, *consecro*, indique que ces statues furent consacrées dans le temple de Delphes.

(79) §. XXXII. *La Divinité est jalouse du bonheur des humains.* Les hommes oublient communément dans la prospérité, qu'ils ne sont que des hommes semblables aux autres. Dieu le leur rappelle souvent par les disgraces qu'il leur envoie. Si Hérodote a voulu dire cela ici &

(*a*) Stob. in Florileg. Grotii, pag. 405. Analecta veter. Poetar. Græcor in Lectionib & Emendat. pag. 274.

(*b*) Pausan. Corinth. sive Lib. II, cap. XIX, pag. 153.

(*c*) Id. ibid. cap. XX, pag. 155.

dans les autres endroits où il s'exprime de même, c'est le langage de l'Ecriture, & Plutarque (*a*) a eu tort de le reprendre ; mais il s'est servi d'une expression générale, & qui prête bien à la censure. Je n'ignore pas que M. l'Abbé Geinoz, qui l'a défendu avec succès contre les attaques de Plutarque (*b*), a essayé de justifier ce passage ; je doute cependant qu'il ait été aussi heureux que dans le reste de sa défense. On n'avoit point encore de notions justes de la Divinité ; de-là ces plaintes contre les Dieux dont Homere & les Tragiques sont pleins. Hérodote a suivi les idées reçues de son tems sur la Divinité. Les Philosophes en ont donné de plus justes. » L'envie, dit Platon (*c*), ne se trouve point » parmi les Dieux ». Maxime qu'ont louée (*d*) Philon Juif & (*e*) Maxime de Tyr. Plutarque avoit de Dieu des idées beaucoup plus saines. » Il est (*f*) bon, dit-il, » & le bon n'a ni envie, ni crainte, ni colere, ni haine ».

(80) §. XXXII. *Bien des choses fâcheuses.* Il y a dans le grec : πολλὰ..... μή τις ἐθέλει. Cette expression est la même que πολλὰ ἀνεθέλητα. Cette tournure est familiere à Hérodote, pour indiquer quelque chose de triste, de fâcheux, un malheur. Il dit souvent οὐχ ὡς ἤθελε, οὐχ ὡς βούλεται. Voyez l'Index du Trésor de la Langue Grecque d'Henri Etienne, au mot Ἀνεθέλητος.

(*a*) Plutarch. de Malignit. Herodoti, pag. 857, F. 858. A.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XIX, Mém. pag. 163, &c.

(*c*) Plato Phæd. tom. III, pag. 247. A.

(*d*) Philo, tom. II, pag. 447.

(*e*) Maxim. Tyr. Dissert. XLI, §. III, pag. 485.

(*f*) Plutarch. Non posse suaviter vivi secundum Epicuri Decreta, pag. 1102. D.

(81) §. XXXII. *Ces soixante dix ans font vingt-cinq mille deux cens jours.* Ce passage est un des plus difficiles d'Hérodote. Tous les Commentateurs, tous les Chronologistes se sont exercés dessus à l'envi l'un de l'autre. Ce seroit m'engager dans de trop longues discussions, que d'entreprendre la réfutation de toutes leurs opinions. Aussi n'ai-je dessein de le faire qu'autant que cela pourra répandre du jour sur ce passage & sur le sentiment de M. Wesseling, que je me fais un plaisir de suivre, jusqu'à ce qu'on ait proposé quelque conjecture plus heureuse que la sienne.

Solon fixe la vie de l'homme à 70 ans, qui font, suivant lui, 25200 jours, en n'ajoutant point le mois intercalaire. Si tous les deux ans on intercale ce mois, on aura 35 mois pour les 70 années, qui, étant de 30 jours chacun, donneront 1050 jours. Ces deux nombres font la somme de 26250 jours.

Si le premier nombre est juste, il s'ensuit que l'année étoit de 360 jours; mais si le second se trouve également vrai, l'année sera de 375 jours, c'est-à-dire, de dix jours plus grande qu'elle ne devroit l'être ; les saisons seront alors bientôt confondues; les mois d'été se trouveront en automne, & ceux d'hiver au printems; & cependant c'étoit pour régler les saisons, à ce que dit Hérodote, & pour prévenir leur confusion, que l'on faisoit usage de l'intercalation. Scaliger (*a*) se déchaîne à ce sujet contre notre Historien. Le savant (*b*) P. Petau, qui ne laisse échapper aucune occasion de reprendre Scaliger, prend avec chaleur la défense d'Hérodote ; mais je ne sais s'il a sujet de s'applaudir de son triomphe. Il paroît qu'il retranche

(*a*) Scalig. de Emendat. Tempor. Lib. I, extremit.

(*b*) Petav. Doctrin. Temporum, Lib. I, cap. XXXVIII, pag. 45.

quelques jours intercalaires, quoique Solon s'exprime de la maniere la plus claire & la plus positive. Desvignoles, après avoir réfuté Scaliger & le P. Petau, prétend (a) qu'Hérodote ignoroit l'Astronomie & la Chronologie. Il croit qu'il aura entendu parler à Thurium, dans la grande Grece, du mois intercalaire des Romains, & qu'il en aura fait l'application à l'année des Grecs du tems de Solon. Je suis persuadé avec M. Desvignoles, qu'Hérodote n'étoit pas fort habile astronome; mais s'ensuit-il de-là qu'il ignoroit la maniere d'intercaler en usage dans son pays? Qui ne sait parmi nous que les années bissextiles, on ajoute un jour au mois de Février? C'est un fait connu de ceux même qui n'ont pas la plus légere teinture d'astronomie.

Le texte d'Hérodote est sûrement altéré. Les copistes ayant remarqué que cet Historien (b) donnoit 360 jours à l'année, se seront probablement imaginé que celle dont parloit Solon, devoit pareillement avoir 360 jours, & ils auront adopté leur calcul en conséquence. Mais est-il vraisemblable que Solon, parlant à un Roi de Lydie, ait fait usage de l'année usitée parmi les Grecs, que ce Prince ne connoissoit probablement pas? Il est plus naturel de penser que ce Philosophe accommoda l'exemple qu'il présentoit à Crésus, à l'année Lydiene, qui est la même que la Chaldéene, suivant (c) M. Pontédera.

Ce Savant tâche de prouver (d) que cette année étoit de 350 jours. Si l'on ajoute maintenant tous les deux ans un mois de 30 jours, cela fera 365 jours pour l'année. Cela s'accorde bien, & le savant & judicieux M. Wesseling

(a) Chronologie, Liv. VI, chap. V, tom. II, page 838.

(b) Herodot. Liv. III, §. XC Cela se tire par induction.

(c) Pontedera, Antiquit. Latinæ & Græcæ, pag. 176.

(d) Ibid. pag. 175 & seq.

panche fort vers ce ſentiment. Je l'adopterois auſſi avec plaiſir, s'il ne reſtoit encore quelques difficultés, que des gens plus habiles que moi trouveront ſans doute moyen de lever. 1°. Hérodote fait ici les mois de 30 jours; or, l'année Lydiene étant, ſuivant la conjecture de M. Pontédera, de 350 jours, le mois ne peut être de 30 jours, ou l'année n'aura que 11 mois 20 jours. 2°. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût prouvé clairement que cette année étoit en uſage en Lydie. Avec une pareille preuve, on s'inquiéteroit fort peu de l'accord qui ſe trouve entre les manuſcrits & les éditions d'Hérodote. Stobée (*a*) rapporte ce diſcours de Solon, mais il a omis, je ne ſais par quelle raiſon, l'endroit entier qui a donné occaſion à cette note.

(82) §. XXXII. *Il eſt beau.* Εὐειδής ſignifie *beau;* tous les Anciens l'ont pris dans ce ſens, & l'on en trouve mille exemples dans Homere & dans Hérodote. Je n'en fais la remarque que parce que j'ai vu un homme d'eſprit prétendre que c'étoit un terme philoſophique, qui ne pouvoit s'entendre que de l'ame.

(83) §. XXXII. *Heureux.* Ὄλβιος ſignifie *qui eſt heureux toute ſa vie, qui jouit d'un bonheur non interrompu.* Ὁ διὰ τοῦ ὅλου βίου μακαριστός, dit Héſychius au mot ὄλβιος. Heureux ne rend pas exactement le terme grec.

(84) §. XXXII. *Avant ſa mort.* Sophocles a paraphraſé cette ſentence de Solon dans ſon Œdipe Roi : il finit ſa piece par ces vers qu'il met dans la bouche du Chœur :

Ὥστε θνητὸν ὄντ', ἐκείνην τὴν τελευταίαν ἰδεῖν
Ἡμέραν ἐπισκοποῦντα, μηδέν' ὀλβίζειν, πρὶν ἂν
Τέρμα τοῦ βίου περάσῃ, μηδὲν ἀλγεινὸν παθών.

(*a*) Stob. Sermon. CIII, pag. 564.

» En jettant les yeux sur ce dernier jour, ne regardez » personne comme heureux, qu'il n'ait passé les bornes » de la vie, sans avoir éprouvé rien de fâcheux ».

Cette maxime étoit tellement du goût des Grecs, qu'on la retrouve dans tous les Auteurs. Voyez l'Andromaque d'Euripides, vers 99 & suivans, & mille autres endroits de ses Tragédies.

(84*) §. XXXIII. *Grossier.* Il y a dans le grec ἀμαθής, *ignorant*; mais comme la grossiereté est presque toujours le fruit de l'ignorance, ce terme signifie aussi *grossier*.

(85) §. XXXIV. *L'un étoit muet.* Il y a dans le grec κωφός. Ce mot signifie proprement *muet*, κοφθὺς κὴ ἀφαιρεθὺς τὴν ὄπα. Les Anciens l'ont toujours employé en ce sens. Homere ne s'en sert qu'en parlant des choses inanimées qui ne rendent aucun son. Pindare le prend aussi pour muet :

Κωφὸς (*a*) ἀνήρ τις, ὃς Ἡ-
ρακλέϊ στόμα μὴ παραβάλλει.

» Celui-là est muet qui ne chante pas les louanges » d'Hercules ».

Lorsque la Pythie répond à Crésus, elle lui dit :

Καὶ (*b*) κωφῦ συνίημι, κὴ ὀυ φωνεῦντος ἀκύω.

» Je comprends le langage du muet, & j'entends la » voix de celui qui ne parle point ».

Les Modernes ont ajouté à cette signification celle de sourd, comme le dit (*c*) Eustathe : παρὰ δέ γε τοῖς ὕστερον κωφὸς ὁ τὴν ἀκοὴν βεβλαμμένος.

(*a*) Pindar. Pythic. Od. IX, vers. 151.

(*b*) Herodot. Lib. I, §. XLVII.

(*c*) Eustath. ad Homeri Odyss. Lib. V, pag. 1539, lin. 58.

Mais Hérodote, qui eſt ancien, le prend toujours dans le premier ſens. On pourroit cependant croire qu'il lui donne le ſecond, parce qu'au paragraphe XXXVIII il ſemble expliquer κωφὸν par διεφθαρμένον τὴν ἀκοὴν ; mais je penſerois plutôt que ces derniers mots τὴν ἀκοὴν ont été ajoutés par un copiſte qui ignoroit la vraie ſignification de κωφὸς. J'en ſuis d'autant plus perſuadé, qu'au paragraphe LXXXV il eſt fait mention trois fois, que le fils de Créſus étoit muet, ἄφωνος, que Créſus fit tout au monde pour le guérir, & qu'enfin il eut recours à l'Oracle de Delphes pour le prier de délier la langue de ſon fils. Si ce jeune Prince eût été pareillement ſourd, pourquoi Créſus n'en a-t-il rien dit en cet endroit, & pourquoi ne prie-t-il pas auſſi l'Oracle de rendre l'ouïe à ſon fils ? Libanius a pris auſſi ce mot dans le même ſens, dans la Déclamation intitulée : » Quelqu'un ayant » défendu à Socrates de diſcourir dans ſa priſon, on s'y » oppoſa ». Fabricius parle de cette Déclamation, qui n'a point encore été imprimée, tome VII, page 412 de ſa Bibliotheque Grecque ; & Macarius en a conſervé des fragmens dans ſa Rhodonie, dont M. de Villoiſon a donné de longs extraits dans ſes *Anecdota Græca*. Le paſſage en queſtion eſt page 13 du ſecond volume. Πάντες ἄνθρωποι ἀτυχοῦντές εἰσι λαλίστεροι· καὶ τόν γε Κροίσου τοῦ Λυδοῦ παῖδά φασι κωφὸν ὄντα πρότερον, ῥῆξαι τὴν φωνὴν ἐν τῇ τοῦ πατρὸς συμφορᾷ. » Tous les hommes aiment à parler dans le » malheur, & l'on dit que le fils de Créſus le Lydien, » qui étoit auparavant muet, ſe récria dans le malheur de » ſon pere ». Aulugelle, qui traduit Hérodote, ſe contente de dire qu'il étoit muet, ſans parler de ſa ſurdité (a). *Filius Crœſi Regis, quum jam per ætatem fari poſſet,*

(a) A. Gellii, Noct. Attic., Lib. V, cap. IX, tom. I, pag. 394.

infans erat, & quum jam multum adolevisset, item nihil fari quibat. Mutus adeo & elinguis diu habitus est.

Il y a d'ailleurs une autre raison fondée sur ce qu'un muet, sourd de naissance, ne peut parler, si on ne l'a point instruit auparavant. J'ai développé plus amplement cette derniere raison, §. LXXXV, note 221.

Je ne dissimulerai pas cependant que Maxime de Tyr (*a*) parle de la surdité de ce Prince, sans dire qu'il fût muet; mais sans doute qu'il interprétoit le terme κωφὸς d'Hérodote suivant l'usage de son siecle.

Notre Historien ne dit point le nom de ce jeune Prince; le même Maxime de Tyr (*b*) l'appelle Atys, mais il y a grande apparence que c'est une faute qui lui aura échappé. Heinsius & Davies l'ont relevée. Atys étoit un jeune Prince, de grande espérance, qu'Adraste tua sans le vouloir, ou par une raison qu'on peut voir plus bas, §. XLIII, note 96.

(86) §. XXXV. *Les expiations.* Le Scholiaste d'Homere dit, sur le vers 480 du dernier Livre de l'Iliade, que la coutume parmi les Anciens étoit que celui qui avoit commis un meurtre involontaire, se sauvoit de sa patrie & se retiroit dans la maison d'un homme riche; que là, couvert & assis, il le prioit de le purifier.

Voyez aussi Euripides, dans son Orestes, vers 511, & suiv.; & ma Traduction de la Retraite des Dix-Mille, Liv. V, note 73.

Personne n'a décrit avec plus d'étendue & avec plus d'exactitude les cérémonies qui s'observoient dans les expiations, qu'Apollonius de Rhodes. On s'asseyoit en silence

(*a*) Maxim. Tyr. Differt. XL, pag. 479; vel ex Edit. Varior. Dissertat. XXIV, pag. 250.

(*b*) Id. ibid.

(*a*) sur le foyer, les yeux baissés, & l'on enfonçoit en terre l'instrument du meurtre. Celui dont on imploroit la protection, reconnoissoit à ces signes, qu'on demandoit à être expié d'un meurtre. Alors il prenoit le petit d'une truie, qui tettoit encore, l'égorgeoit & frottoit de son sang les mains du suppliant. Il employoit ensuite des eaux lustrales, en invoquant Jupiter Expiateur. On emportoit hors de la maison tout ce qui avoit servi à l'expiation. Il brûloit ensuite des gâteaux en versant de l'eau & en invoquant les Dieux, afin d'appaiser la colere des Furies, & pour se rendre propice Jupiter.

(87) §. XXXV. *Comme suppliant.* Il y a dans le grec *ἐπίστιος*, qui est un ionisme, pour *ἐφέστιος*. Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes l'explique très-bien (*b*) : *ἐπὶ τῇ ἑστίᾳ ὤν* : *qui se tient au foyer*, c'est-à-dire, *un suppliant*.

Nous voyons dans Homere un exemple bien sensible de cette coutume. Ulysses, après avoir imploré le secours d'Alcinoüs & d'Arété, s'assied (*c*) sur la cendre auprès du foyer. Thémistocles (*d*) désarme de la même maniere la colere d'Admete, Roi des Molosses. Mais voyez la note précédente.

(88) §. XXXV. *Je suis fils de Gordius & petit-fils de Midas.* Il paroît, dit M. Wesseling, que Midas, pere de Gordius, est le même dont Hérodote a fait mention, §. XIV de ce Livre. La chronologie s'y oppose. Ce dernier régnoit en Phrygie, quelque tems avant que Gygès occupât le trône de Lydie.

(*a*) Apollon. Rhod. Lib. IV, fol. 85, in aversâ parte, & fol. 86, initio.

(*b*) Scholiast. Apollonii Rhodii, Lib. IV, vers. 747.

(*c*) Homer. Odyss. Lib. VII, vers. 153.

(*d*) Plutarch. in Themistocl. pag. 124. A.

L'illuſtre & ſavant Préſident Bouhier a parfaitement (*a*) bien prouvé qu'il y avoit eu en Phrygie pluſieurs Rois du nom de Midas & de Gordius. Cette conformité de nom n'avoit pas peu contribué à embrouiller la chronologie de ces Rois.

Le Gordius, dont il eſt parlé en ce paſſage, étoit tributaire de Créſus; ce Prince ayant ſoumis les Phrygiens à ſon Empire, comme on l'a vu ci-deſſus, §. XXVIII.

(89) §. XXXVI. *Nos campagnes.* Ἔργα ſignifie non-ſeulement les moiſſons, mais encore les vignes, les arbres, en un mot tout ce qui fait l'objet des travaux de la campagne. Xénophon dit (*b*) ἔργων ἐπίστασις, *le ſoin, l'inſpection de l'agriculture;* ce qui a été mal rendu par *operum cognitio.* Ἐργάται (*c*) & (*d*) ἐργαστῆρες, ſont *des agriculteurs, des cultivateurs,* & ne doivent pas ſe traduire par *operarii,* ou *operas facientes,* comme a fait le Traducteur latin.

(90) §. XXXVI. *Il n'eſt maintenant occupé que de ſes amours.* Ταῦτα οἱ νῦν μέλει. Ταῦτα eſt ici la même choſe que τὰ τοῦ γάμου.

(91) §. XXXVII. *Les Myſiens furent très-contens.* Valla, Henri Etienne, Gronovius ont traduit: *quum non eſſent contenti,* comme s'il y avoit une négation dans le grec. M. l'Abbé Geinoz a bien vu qu'il falloit retrancher la particule négative de la Traduction Latine. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XXIII, page 113. Il a été ſuivi par M. Weſſeling, dans les Variantes, page 18 de ſon excellente Edition d'Hérodote.

(*a*) Recherches & Diſſertations ſur Hérodote, pag. 78 &c.

(*b*) Xenoph. Socratis Memorabil. Lib. I, cap. V, §. II, pag. 52.

(*c*) Xenoph. Œconomic. cap. IV, §. IX, pag. 26.

(*d*) Id. ibid. cap. XIII, §. X, pag. 95.

(92) §. XXXVII. *De quel œil me verra-t-on?* Il y a dans le grec : *de quels yeux faut-il que je sois vu?* &c. Les Grecs se servent encore d'une autre tournure en pareil cas. Τίσι (a) δ' ὀφθαλμοῖς, πρὸς Διὸς, ἑωρῶμεν ἂν τοὺς εἰς τὴν πόλιν ἀνθρώπους ἀφικνουμένους, &c. » Si nous eussions » abandonné, sans livrer de combat, les choses pour » lesquelles il n'y a sorte de danger que n'eussent couru » nos ancêtres, *de quel œil, de par Jupiter*, pourrions-nous » voir les étrangers qui arrivent dans notre ville? &c. ».

(93) §. XXXVIII. *Disgracié de la Nature.* Hérodote avoit sûrement écrit τὸν γὰρ δὴ ἕτερον διεφθαρμένον οὐκ εἶναί μοι λογίζομαι, de même qu'il avoit mis ci-dessus, §. XXXIV, τῶν οὕτερος μὲν διέφθαρτο. Pourquoi Hérodote feroit-il ici mention de la surdité de ce Prince, sans ajouter qu'il étoit muet. Τὴν ἀκοὴν est certainement une glose d'un copiste qui vouloit indiquer l'espece d'incommodité du fils de Crésus, & qui ignoroit l'ancienne signification de κωφός. La glose aura passé, comme cela est ordinaire, de la marge dans le texte. Voyez ci-dessus, §. XXXIV, note 85.

(94) §. XLI. *Sous les coups du malheur.* Dans l'édition de Gronovius il y a ἐγώ σε συμφορῇ πεπληγμένον, ἀχάριτην δὲ οὐκ ὀνειδίζω. M. l'Abbé Geinoz (b) s'est bien apperçu que ce passage étoit altéré ; il lit avec quelques manuscrits de la Bibliotheque du Roi, συμφορῇ ... ἄχαρι τὴν. Il est bien dommage que ἄχαρις ne fasse pas ἄχαρι au datif. Le célebre M. Wesseling corrige συμφορῇ ἀχάριτι, τήν τοι; .... & il suit en cela l'édition d'Alde, où on lit : ἐγώ σε συμφορῇ πεπληγμένον ἄχαρι τί τοι οὐκ ὀνειδίζων, & en partie les manuscrits : cela me paroît plus juste.

(a) Demosth. Orat. pro Coronâ, pag. 174.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVI, Hist. pag. 60.

Συμφορὴ ἄχαρις, *malheur désagréable ;* expression familiere à notre Historien, & dont il se sert pour indiquer un très-grand malheur. C'est par une figure que les Grammairiens appellent Μείωσις, *Diminution*, figure fort du goût des Grecs ainsi que de celui des Latins. Hermogenes nous apprend (*a*) » qu'une négation a tantôt la même valeur » qu'une affirmation, tantôt une moindre, & tantôt une » plus grande ». Ἡ ἀπόφασις τῇ καταφάσει μὲν τὸ ἴσον δύναται, ποτὲ δὲ τὸ ἔλαττον, ποτὲ δὲ τὸ πλέον. Ce Rhéteur ajoute ensuite ces deux exemples tirés d'Homere, qui feront mieux connoître cette figure que tout ce que je pourrois dire. Le premier est du quinzieme Livre de l'Iliade, vers 11 :

ἐπεὶ οὔ μιν ἀφαυρότατος βάλ' Ἀχαιῶν.

» Car ce n'étoit pas le plus foible des Grecs qui l'eût » blessé ».

» Homere vouloit dire *le plus fort*, τὸν πάνυ ἰσχυρὸν ». L'autre exemple se trouve dans le premier Livre de l'Iliade, vers 330 :

οὐδ' ἄρα τώγε ἰδὼν γήθησεν Ἀχιλλεύς.

» Achilles ne se réjouit pas à la vue des deux hérauts ».

» Homere a montré par la négation, qu'Achilles fut très-» affligé à la vue des deux hérauts ». Je pourrois citer mille autres exemples ; je me contenterai de ceux-ci. On voit dans le même Poëte, Iliade, Liv. XX, vers 265 :

οὐ ῥηΐδι' ἐστὶ θεῶν ἐρικυδέα δῶρα
Ἀνδράσι γε θνητοῖσι δαμήμεναι.

» *Il n'est pas facile aux hommes*, pour *il est impossible* » aux hommes de briser les présens des Dieux ».

(*a*) Hermog. περὶ Μεθόδου δεινότητος, pag. 160, lin. 18.

On lit dans Démosthenes : *ἵνα γνῶτε (a).... τὸ προΐεσθαι καθ' ἕκαστον ἀεί τι τῶν πραγμάτων ὡς ἀλυσιτελές* : » afin que » vous ſachiez combien *il eſt pernicieux* d'abandonner tou- » jours par votre négligence chaque affaire en particulier ». Tout le monde connoît l'*Illaudatus* de Virgile en parlant de Buſiris, que Bayle a critiqué, faute d'avoir fait attention à cette maniere de parler des Grecs & des Latins. Voyez auſſi Liv. IV, §. XCV, note 175 ; & Liv. VIII, §. XIII, note 16.

(95) §. XLI. *D'ailleurs.* On trouve dans toutes les éditions πρὸς δὲ τουτὸ, & dans la derniere, il n'y a point de. Variante ſur cet endroit ; mais on lit dans le manuſcrit *A* ſur vélin de la Bibliotheque du Roi, πρὸς δὲ τούτῳ, καὶ σύ τοι, &c. qui eſt la véritable leçon.

(96) §. XLIII. *Le fils de Créſus.* Ptolémée (*b*), fils d'Héphæſtion, nomme ce Prince Agathon : de plus, il raconte, au premier Livre de ſes Recherches Hiſtoriques, qu'il eut une diſpute avec Adraſte, au ſujet d'une caille, & que celui-ci le tua pour un ſujet auſſi frivole.

(97) §. XLIV. *Comme protecteur de l'hoſpitalité & de l'amitié.* Jupiter étoit adoré ſous différens noms, ſuivant les lieux & les circonſtances de ceux qui avoient recours à lui. De-là ces expreſſions Ἀγοραῖος Ζεύς, Μειλίχιος, Ἱκέσιος, Ἐφέστιος, Φίλιος &c. Voyez le Scholiaſte d'Ariſtophanes ſur le vers 498 des Chevaliers, & celui d'Euripides ſur Hécube, vers 345.

(98) §. XLV. *Qui l'avoit purifié.* Hérodote répete encore la même choſe dans ce même paragraphe. On a vu cependant §. XXXV, que c'étoit Créſus qui avoit

(*a*) Demoſth. Olynth. I, pag. 5, lin. antepenul.

(*b*) Photii Biblioth. pag. 472, lin. 50 &c.

expié Adraſte. Ce Prince avoit ſûrement lui ſeul droit d'expier à ſa Cour, mais il pouvoit l'avoir confié à ſon fils, à l'occaſion de ſon mariage, & ſi Hérodote dit, §. XXXV, que ce fut Créſus qui purifia Adraſte, c'eſt ſans doute parce qu'il en avoit ſeul le droit, & par la même raiſon qu'on attribuoit à un Général d'armée la victoire remportée par ſes Lieutenans & ſous ſes auſpices.

(99) §. XLV. *En vous condamnant vous-même.* » Créſus (*a*), irrité du meurtre de ſon fils, menaca » d'abord Adraſte de le faire brûler vif; mais voyant ce » jeune homme s'offrir de lui-même à la mort, il s'ap- » paiſa & lui remit la peine de ſon crime. Néanmoins » Adraſte ſe rendit ſeul au tombeau d'Atys & ſe tua » deſſus ».

(100) XLV. *Vous n'êtes pas l'auteur de ce meurtre.* » L'aveu des fautes, dit (*b*) Hermogenes, appaiſe la colere, » & eſt une bonne défenſe. Homere l'a enſeigné & » Hérodote l'a imité. Hélene, par exemple, étoit la cauſe » des maux des Grecs & des Troyens, & ſur-tout de » ceux qu'éprouvoient ces derniers. Que fait-elle lorſ- » qu'elle s'entretient avec un Troyen? elle avoue ſa faute » & s'accuſe elle-même. Cet aveu lui tient lieu de défenſe, » appaiſe la colere, & excite la commiſération. Le vieux » Priam, qui la haïſſoit, forcé de changer de ſentiment, » & touché lui-même de compaſſion, lui répond : vous » (*c*) n'êtes point la cauſe de ces maux, les Dieux ſeuls » en ſont les auteurs. Dans Hérodote, Créſus comble

(*a*) Diodor. Sicul. Excerpt. de Virtutibus & Vitiis, tom. II, pag. 553.

(*b*) Hermogen. περὶ Μεθόδου δεινότητος, pag. 158, lin. 33 & ſeq.

(*c*) Homer. Iliad. Lib. III, verſ. 164.

» de bienfaits Adraste, le purifie & l'envoie à la chasse » avec son fils, pour veiller à sa sûreté. Adraste tue Atys. » Crésus en est indigné. Le meurtrier se livre lui-même, » s'accuse, & prie ce pere infortuné de le faire mourir. » Crésus, ému de compassion, lui répond de même que » Priam dans Homere : vous n'êtes pas l'auteur de ce » meurtre ; je n'en accuse que celui des Dieux qui me » l'a prédit ».

Telle est la maniere dont Hérodote a imité Homere ; maniere bien différente de celle qu'a imaginé un Auteur moderne, qui pense, contre toute raison, que cette imitation consiste dans le choix des faits & des maximes par lesquels il vouloit à la fois gagner le cœur & l'esprit de sa nation.

(101) §. XLV. *Convenables à son rang.* Ὡς εἰκὸς ἦν τὸν ἑωϋτῦ παῖδα. Il faut lire avec les manuscrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi : ὡς οἰκὸς ἦν τὸν ἑωϋτῦ παῖδα. C'est un ionisme dont on trouve beaucoup d'exemples dans Hérodote.

(102) §. XLV. *Le meurtrier.* Hermogenes (*a*) ayant avancé que les répétitions donnoient beaucoup de force au discours, entr'autres exemples qu'il présente pour prouver cette assertion, rapporte celui-ci d'Hérodote.

(103) §. XLVI. *Les uns à Delphes*, &c. L'Oracle de Delphes est très-connu. Je parlerai de ceux d'Abes & de Trophonius, Liv. VIII, §. CXXXIV, notes 171 & 172. On peut consulter sur celui de Dodone, Hérodote, Liv. II, §. LII, LIV, LV &c. & la note 191. Sur les Branchides, voyez Liv. V, §. XXXVI, note 61.

Amphiaraüs étoit fils d'Oiclès (*b*), & arriere-petit-fils de Mélampus. Il ne se doutoit pas qu'il fût devin ; mais

(*a*) Hermogen. περὶ Μεθόδου δεινότητος, pag. 152, lin. 12.
(*b*) Pausan. Eliac. poster. sive Lib. VI, cap. XVII, pag. 494.

étant un jour (*a*) entré à Phliunte, dans une maiſon derriere la place, & y ayant paſſé la nuit, il commença auſſi-tôt à être devin. Cette maiſon reſta fermée depuis ce tems-là. On ſait qu'il fut trahi par ſa femme Eriphyle, & qu'étant pourſuivi par les Thébains (*b*), il fut englouti avec ſon char, environ à douze ſtades de la ville d'Orope, quoiqu'il y ait des Auteurs qui aſſurent que cet accident lui arriva ſur la route de Thebes à Chalcis, en un lieu qui en a pris le nom, de Ἅρμα, *char*. Strabon (*c*) raconte la même hiſtoire; mais Etienne (*d*) de Byzance & (*e*) Euſtathe rapportent une autre tradition; ſavoir, qu'Amphiaraüs s'étant réfugié avec ſon char, en un certain endroit de la Béotie, les habitans ne voulurent pas le remettre aux Thébains, & que de-là ce lieu prit le nom de Harma, *char*.

Les Oropiens (*f*) lui éleverent un temple, dans lequel ils placerent ſa ſtatue en marbre blanc. On lui ſacrifioit un bélier (*g*), après quoi on ſe couchoit ſur la peau de la victime, & l'on attendoit en cet état les ſonges qu'il plaiſoit au Héros d'envoyer.

Son fils Amphilochus lui étoit aſſocié. Une partie de l'autel d'Amphiaraüs lui étoit conſacrée, comme on le voit dans Pauſanias à l'endroit cité. Tite-Live parle du temple de ce Héros ſans nommer Amphiaraüs: *inde* (*h*)

(*a*) Id. Corinth. ſive Lib. II, cap. XIII, pag. 141.

(*b*) Id. Attic. ſive Lib. I, cap. XXXIV, pag. 83, 84.

(*c*) Strab. Geograph. Lib. IX, pag. 619. B.

(*d*) Stephan. Byzant. voc. Ἅρμα.

(*e*) Euſtath. ad Iliad. B. pag. 266, lin. 9, à fine.

(*f*) Pauſan. Attic. ſive Lib. I, cap. XXIV, pag. 83.

(*g*) Id. ibid. pag. 84, ſub finem.

(*h*) Tit. Liv. Lib. XLV. §. XXVII.

Oropum Atticæ ventum eſt ; ubi pro Deo Vates Amphilochus colitur, templumque vetuſtum eſt, fontibus riviſque circa amœnum. Sur Amphilochus, voyez ci-deſſous, Liv. III, §. XCI, note 146. Indépendamment des autorités citées au-bas de la page, on peut conſulter Hérodote, Liv. VIII, §. CXXXIV.

(104) §. XLVII. *Le centieme jour.* Ce paſſage, altéré dans toutes les éditions d'Hérodote, avoit donné occaſion à mille conjectures. Etienne Bergler avoit (*a*) bien vu que dans ces mots ἕκαστος τῇ étoit caché le jour où il falloit conſulter le Dieu, & l'avoit rétabli de la maniere la plus heureuſe, en liſant en un ſeul mot & en ſupprimant une lettre, ἑκατοστῇ. MM. Gelnoz & Weſſeling approuvent ce léger changement ; le premier, dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. XXIII, Hiſt. pag. 114. Le ſecond, dans ſes Notes ſur Hérodote. M. l'Abbé Bellanger avoit fait auſſi la même correction, quoiqu'il ne l'eût pas ſuivie dans ſa Traduction ; mais je penſe qu'il l'avoit puiſée dans les *Acta Eruditorum*, dont certainement il avoit connoiſſance.

(105) §. XLVII. *Mes ſens ſont frappés.* Je ne puis croire avec M. Rollin, que (*b*) » Dieu, pour punir » l'aveuglement des Païens, permît quelquefois que les » Démons leur rendiſſent des réponſes conformes à la » vérité ». Le Démon, qui rendoit les oracles à Delphes, avoit-il donc plus de ſagacité, ou l'odorat plus fin que ceux d'Ammon, de Dodone, d'Abes en Phocide, & des Branchides ? Cicéron me paroît plus ſage, lorſqu'il dit : *cur* (*c*) *autem hoc credam unquam editum Crœſo ? aut*

(*a*) Acta Eruditor. ann. 1716, pag. 421.

(*b*) Hiſtoire Ancienne, vol. I, pag. 387.

(*c*) Cic. de Divinat. Lib. II, §. LVI.

Herodotum cur veraciorem ducam Ennio? num minus potuit ille de Crœſo, quam de Pyrrho fingere Ennius? Je ne penſe point cependant qu'Hérodote ait inventé ce conte. Il le trouva établi & le crut, parce qu'il étoit analogue à la ſuperſtition de ſon pays. On voit à regret ce ſavant & judicieux Hiſtorien, infecté de ce mal, payer en quelque ſorte ce tribut à ſa nation encore plus qu'à ſon ſiecle. Cette maladie fut dans tous les tems épidémique chez les Grecs, & s'étendit preſque avec le même empire ſur les hommes d'Etat, comme ſur les particuliers; ſur les philoſophes, comme ſur les gens peu inſtruits. Xénophon, philoſophe & grand capitaine, conſultoit les entrailles des victimes, non point en public, pour ſe conformer ſagement aux uſages reçus, mais ſeul, afin de ſavoir la maniere dont il devoit ſe conduire: & Plutarque, le judicieux Plutarque, ne paroît-il pas en cent occaſions auſſi crédule qu'une vieille femme.

S'il m'étoit permis de haſarder une conjecture, je croirois que les Grecs n'ont été autrefois ſi ſuperſtitieux, que parce qu'ils n'ont jamais été de bons phyſiciens.

Mais pour revenir à Créſus, cette hiſtoire eſt abſolument fauſſe, ou elle eſt vraie, quant au fonds, & l'on y aura ajouté quelques circonſtances pour la rendre plus merveilleuſe, ou ce Prince avoit, quoi qu'en diſe Hérodote, confié ſon ſecret à quelqu'un de qui les Prêtres ſurent le tirer par adreſſe.

Lucien raille agréablement le Dieu de Delphes. » Bien » (*a*) en prit, dit-il à Apollon, d'avoir eu l'odorat fin; » ſans cela Créſus ſe feroit moqué de lui ». Remarquez que dans les notes ſur ce paſſage, on a mal expliqué ὁ Λυδὸς par *Midas*; il s'agit de Créſus.

(*a*) Lucian. in bis Accuſat. §. I, tom. II, pag. 793.

(106) §. XLVIII. *Et l'adora.* Il eſt ici queſtion d'une véritable adoration que ce Prince ſuperſtitieux rendit à la réponſe de l'Oracle, auſſi-tôt qu'il en eût reconnu la vérité. » Un (*a*) Gouverneur incrédule de Cilicie, ſurpris » de la réponſe d'un Oracle, l'adora ».

WESSELING.

(107) §. L. *De toutes les eſpeces d'animaux &c.* Κτήνεά τε γὰρ τὰ θύσιμα πάντα. Il faut expliquer πάντα par ἑκάστου γένους, *de chaque eſpece.* On trouve une phraſe pareille, Livre IX, §. LXXX : Παυσανίῃ δὲ πάντα δέκα ἐξαιρέθη ; *on choiſit à Pauſanias une dixaine de tout.* Thys, Roi des Paphlagoniens, faiſoit (*b*) ſervir à ſon repas *une centaine de tout*, ἑκατὸν πάντα παρατίθεσθαι ; ce qu'il faut traduire, *omnia centena*, & non *omnia centum*, comme a fait Daléchamps. Voyez la note de Gronovius. L'expreſſion (*c*) d'Homere : οἱ δ' ἐννέα πάντες ἀνέσταν, eſt bien différente ; elle ſignifie : *ils ſe leverent neuf en tout, novem ipſi*, c'eſt-à-dire, *non pauciores quam novem.* Cicéron a dit en ce ſens : *decem ipſos dies & annis octoginta ipſis.* Voyez le *Clavis Ciceroniana* du ſavant M. Erneſti, au mot *ipſe.*

Cette étonnante profuſion étoit dans le génie de ces Peuples ſuperſtitieux. Théodoret (*d*) reprochoit aux Grecs leurs hécatombes & leurs chiliombes, c'eſt-à-dire, leurs ſacrifices de cent bœufs & de mille bœufs. Il ne ſe rappelloit pas ſans doute qu'à la fête de la dédicace du temple de Jéruſalem, Salomon (*e*) immola vingt mille bœufs & cent vingt mille

(*a*) Plutarch. de Defectu Oraculor. pag. 434. E.

(*b*) Athen. Deipnoſoph. Lib. IV, cap. X, pag. 144. F.

(*c*) Homeri Iliad. Lib. VII, verſ. 161.

(*d*) Theodoret. Orat. VII, ad Græcos, pag. 104.

(*e*) Reg. Lib. III, cap VIII, ỳ. 63.

brebis ; nombre qui paroîtroit incroyable, s'il n'étoit point consigné dans un livre que nous devons respecter.

(108) §. L. *Du poids d'un talent & demi.* Il y a dans le grec : τρία ἡμιτάλαντα ἕκαστον ἕλκοντα. Laurent Valla, Henri Etienne & Gronovius, ont traduit : *singuli pondo duorum & dimidii talenti*, ce qui fait un singulier contre-sens. Il est vrai que Gronovius s'est apperçu du véritable sens de ce passage, mais par une indulgence d'autant plus incompréhensible, qu'elle ne lui est pas ordinaire, il se contente de dire dans une note : *donavi Vallæ suam interpretationem, etsi haud dubiè factam non ex arte.* M. l'Abbé Geinoz (*a*) a fort bien prouvé que τρία ἡμιτάλαντα sont *trois demi talens*, ou en d'autres termes, *un talent & demi* ; & ἕβδομον ἡμιτάλαντον, *six talens & demi.* Là-dessus il rapporte un passage du neuvieme Livre de Julius Pollux, où cet Auteur explique cette maniere de compter. Mais on fera fort bien de lire les Segmens LIV & LV du même Livre, avec les notes 78 & 88 de M. Hemsterhuis, pages 1018 & 1019.

Il y a une grande différence entre τρία ἡμιτάλαντα & τρίτον ἡμιτάλαντον : le premier veut dire *un talent & demi*, & le second, *deux talens & demi.*

Cette façon de parler n'est point parriculiere à Hérodote ; on en trouve ailleurs des exemples, & même chez les Latins. En voici un de Xénophon : προσαιτοῦσι δὲ (*b*) μισθὸν ὁ Κῦρος ὑπισχνεῖται ἡμιόλιον πᾶσι δώσειν οὗ πρότερον ἔφερον, ἀντὶ δαρεικοῦ τρία ἡμιδαρεικὰ τοῦ μηνὸς τῷ στρατιώτῃ. » Les Grecs demandant à Cyrus une augmentation de » paye, ce Prince leur promet un demi en sus de celle

(*a*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXIII, Hist. pag. 114 & 115.

(*b*) Xenoph. Ἀνάβας. Lib. I, cap. III, §. XXI, pag. 24 & 25.

» qu'ils avoient auparavant, c'eſt-à-dire, un darique &
» demi à chaque ſoldat par mois, au-lieu d'un darique ».
Feſtus dit pareillement : *ſeſtertium, id eſt* (*a*), *duos aſſes & ſemiſſem tertium.*

M. Weſſeling a laiſſé ſubſiſter la verſion de Laurent Valla, ſans la corriger.

(109) §. L. *Un lion d'or fin.* Ces (*b*) plinthes, ce lion & la ſtatue de la panneticre de Créſus, dont il eſt parlé à la fin du paragraphe ſuivant, furent pillés dans la ſuite par les Phocidiens, qui ſe ſervirent, pour ſoutenir la guerre ſacrée, des richeſſes que la ſuperſtition avoit accumulées depuis bien des ſiecles dans le temple de Delphes.

(110) §. L. *Dans le tréſor des Corinthiens.* Les Corinthiens avoient, ainſi que pluſieurs autres Peuples, leur tréſor dans une chapelle du temple de Delphes. Cypſélus (*c*), Tyran de Corinthe, l'avoit fait conſtruire. Après la deſtruction de la Tyrannie, les Corinthiens s'emparerent, avec la permiſſion des Delphiens, de la chapelle & du tréſor, & ils y mirent une inſcription au nom de leur ville.

(111) §. LI. *Aux fêtes appellées Théophanies.* Il eſt fait mention des Théophanies dans Suidas (*d*) ; mais il y a grande apparence que cet Auteur n'a eu en vue que la fête de la Nativité de Jéſus-Chriſt, que les Chrétiens déſignoient ſous ce nom.

M. Valckenaer (*e*) ſoupçonne que cette fête étant plus familiere aux copiſtes d'Hérodote que les Théoxénies, ils auront pris l'une pour l'autre. Ce qui acheve de le per-

---

(*a*) Sextus Pomp. Feſtus de Verborum ſignificat. voc. *Trientem.*

(*b*) Diodor. Sicul. Lib XVI, §. LVI, tom. II, pag. 125 & 126.

(*c*) Plutarch. de Pythiæ Oraculis, pag. 400. D. E.

(*d*) Suidas, voc. Θεοφάνεια.

(*e*) Valckenaer, dans ſes Notes ſur Hérodote, Liv. I, §. LI, pag. 24, note 77.

ſuader à ce Savant, c'eſt qu'on célébroit à Delphes les Théoxénies (*a*) en l'honneur d'Apollon (*b*); & ſans doute que le mois que les Delphiens appelloient Théoxénius (*c*), tiroit ſon nom de cette fête.

Le ſentiment de M. Valckenaer me paroît vraiſemblable. Cependant, comme Julius Pollux (*d*) fait mention des Théophanies & des Théoxénies, ſon autorité m'empêche de me ranger du côté de ce Savant.

D'ailleurs, le mot de ce Corinthien (*e*), qui demanda aux Lacédémoniens s'ils ne célébreroient pas des Théophanies, lorſqu'Apollonius de Tyane viendroit dans leur ville, me perſuade qu'il y avoit anciennement des fêtes de ce nom.

(112) §. LI. *Théodore de Samos.* (*f*) *Sunt qui in Samo primos omnium plaſticen inveniſſe Rhœcum & Theodorum tradant, multo antè Bacchiadas Corintho pulſos.*

L'édifice nommé Σκιὰς, où le Peuple tenoit à Sparte ſes aſſemblées, étoit l'ouvrage de Théodore de Samos (*g*). Il trouva le premier l'art de fondre le fer & d'en faire des ſtatues. Mais comme Pauſanias, de qui j'emprunte ces particularités, dit (*h*) autre part, que ce Théodore inventa le premier avec Rhœcus l'art de jetter en fonte le bronze, & d'en faire des ſtatues, je croirois qu'il faudroit lire dans la phraſe précédente, *l'art de fondre le*

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. IX, cap. III, pag. 372. A.

(*b*) Pauſan Achaic. ſive Lib. VII, cap. XXVII, pag. 595.

(*c*) Cyriaci Inſcript. pag. 31, n°. 207; & Faſti Attic. tom. II, pag. 441.

(*d*) Pollucis Onomaſt. Lib I, cap. I, Segment. XXXIV, pag. 24.

(*e*) Philoſtrat. Vit. Apollonii, Lib. IV, cap. XXXI, pag. 171.

(*f*) Plin. Hiſt. Natural. Lib. XXXV, cap. XII, tom. II, pag. 710, lin. 5.

(*g*) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III, cap. XII, pag. 237.

(*h*) Id. Arcadic. ſive Lib. VIII, cap. XIV, pag. 629.

bronze. Il n'existoit plus (*a*) du tems de Pausanias aucun ouvrage en bronze de sa façon.

Voyez Livre III, §. XLI, note 68.

(113) §. LI. *Deux bassins pour l'eau lustrale.* Il y a dans le grec περιῤῥαντήρια. On plaçoit (*b*) ces vases à l'entrée du temple, du lieu sacré où les profanes ne pouvoient entrer. Le vaisseau de cuivre que fit faire Moyse, & où les Prêtres se lavoient les mains & les pieds, s'appelloit (*c*) περιῤῥαντήριον. Il y avoit de ces sortes de vases à Athenes à l'entrée de la place publique. De-là ces expressions ἄν τις (*d*) Ἀθηναῖος ἑταιρήσῃ .... μηδ' ἐντὸς τῶν τῆς ἀγορᾶς περιῤῥαντηρίων πορευέσθω. « Si un Athénien » s'est prostitué .... que l'entrée de la place lui soit inter- » dite ». Ὁ μὲν (*e*) νομοθέτης.... τὸν λιπόντα τὴν τάξιν ἔξω τῶν περιῤῥαντηρίων τῆς ἀγορᾶς ἐξείργει. « Le Législateur exclud » de la place celui qui a quitté son poste à la guerre ».

(114) §. LI. *J'en tairai le nom.* Il s'appelloit Æthus, s'il faut en croire Ptolémée (*f*), fils d'Héphæstion. Ce même Æthus communiqua à Néoptoleme, surnommé Maciotès, l'oracle de Phémonoë, qui rendit (*g*) la premiere à Delphes les oracles d'Apollon.

(115) §. LI. *Des plats d'argent.* Χεύματα ἀργύρεα. Il n'est pas bien sûr que ce soient des plats ; cependant ils

---

(*a*) Id. Phocic. sive Lib. X, cap. XXXVIII, pag. 896.

(*b*) Pollucis Onomast. Lib. I, Segment. VIII, pag. 8.

(*c*) Joseph Antiquit. Judaic. Lib. III, cap. VI, §. II, tom. I, pag. 132.

(*d*) Æschin. in Timarch. pag. 263. D. E.

(*e*) Id. contrà Ctesiphont. pag. 456. E.

(*f*) Photii Biblioth. Cod. 190, pag. 481, lin. 28 &c.

(*g*) Pausan. Phocic. sive Lib. X, cap. V, pag. 809 & cap. VI, pag. 812.

faisoient partie (*a*) des vases qui se mettoient sur la table.

(116) §. LI. *Sa Pannetiere.* Il y a dans le grec, *sa Boulangere.* J'ai substitué l'autre terme comme étant plus noble, quoiqu'il ne présente pas la même idée. On est sans doute étonné que Crésus fasse élever une statue d'or à sa Boulangere, & qu'il la consacre à Delphes, mais la surprise cesse en apprenant que ce fut en reconnoissance d'un service essentiel. L'orgueil n'est plus alors blessé, & si l'action de la Boulangere mérite nos éloges, on ne sauroit trop louer la juste reconnoissance du Prince. Plutarque nous a conservé ce trait d'histoire. » Crésus (*b*), » dit-il, fit élever une statue d'or à sa Boulangere, & » l'offrit au Dieu, non pour l'insulter, mais pour un » sujet juste & honnête. On dit qu'Alyattes, pere de » Crésus, eut des enfans d'une seconde femme; que » cette marâtre voulant faire périr Crésus, donna du » poison à la Boulangere, avec ordre de le mettre dans » le pain qu'elle feroit servir à ce Prince; que la Bou» langere en avertit secrettement Crésus, & qu'elle donna » le pain (*c*) empoisonné aux enfans de la belle-mere; » que Crésus étant monté sur le trône, en témoigna sa » reconnoissance à cette femme par une action louable, » dont il rendit le Dieu en quelque sorte témoin ».

Cette statue fut dans la suite convertie en monnoie, & servit (*d*) aux Phocidiens avec les autres richesses du temple à soutenir la guerre sacrée.

(*a*) Julii Pollucis Onomastic. Lib. VI, Segment. LXXXIV, tom. I, pag. 616, Lib. X, Segm. LXXXII, tom. II, pag. 1252.

(*b*) Plutarch. de Pythiæ Oraculis, pag. 401. E.

(*c*) Si cette Boulangere mérite des louanges pour n'avoir pas voulu empoisonner Crésus, elle doit être blâmée d'avoir empoisonné les freres de ce Prince.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. XVI, §. LVI, tom. II, pag. 126.

(117) §. LII. *Ainsi que le fer.* Il y a dans le grec : *de même que les pointes.* Il est clair qu'Hérodote entend ce que nous appellons le fer de la pique, de la hallebarde. Le fer de cette pique avoit une pointe droite, au milieu de deux autres recourbées. Voyez Hérodote, Livre VII, §. LXIX & LXXVII. Le javelot des Francs, décrit par (*a*) Agathias, ressemble beaucoup à cette pique. Ce javelot peut être lancé, & sert aux combats de pied ferme. Il est presque tout couvert de fer. A la partie supérieure, vers la pointe, sortent deux autres fers, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, recourbés comme des hameçons, & la pointe en est tournée vers le bas.

(118) §. LII. *Le temple d'Apollon Isménien.* Amphiaraüs avoit-il une chapelle dans le temple d'Apollon Isménien ? je le croirois volontiers, à voir la maniere dont s'exprime notre Auteur. Il paroît cependant par le paragraphe CXXXIV du VIIIe Livre, que la chapelle d'Amphiaraüs étoit un lieu tout-à-fait distinct du temple d'Apollon Isménien.

(119) §. LIII. *Il détruiroit un grand Empire.* Cette ambiguité (*b*), qui trompa Crésus, auroit induit Chrysippe en erreur ; (ce Stoïcien avoit écrit un gros Livre sur les (*c*) Oracles de Delphes) mais elle n'auroit point échappé à la sagacité d'Epicure.

(120) §. LIV. *A Pytho.* Voyez la Table Géographique, au mot *Pytho*, vol. VII, pag. 314.

(*a*) Agathias, Lib. II, pag. 40. D.

(*b*) Cicer. de Divinat. Lib. II, §. LVI.

(*c*) Tuis (Apollo) oraculis Chrysippus totum volumen implevit, partim falsis, ut ego opinor, partim casu veris, ut fit in omni oratione sæpissimè, partim flexiloquis & obscuris, ut interpres egeat interprete, & sors ipsa ad sortes referenda sit, partim ambiguis, & quæ ad Dialecticam deferenda sint. Id. ibid.

(121) §. LIV. *L'immunité.* M. Wesseling rapporte dans sa note une inscription où se trouve le mot ἀτίλεια. On en voit une autre parmi les Marbres d'Oxford, pag. *66.* ΕΙΜΕΝ ΔΕ ΑΥΤΩΙ ΑΤΕΛΕΙΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΙΑΣ ΚΑΙ ΚΑΤΑ ΓΑΣ ΚΑΙ ΚΑΤΑ ΘΑΛΑΣΣΑΝ. » Qu'il jouira des immunités, & sera exempt de toute déprédation par terre & » par mer ». Mais en quoi consistoit cette immunité qui a embarrassé plusieurs Savans, c'est ce qu'on ne dit pas. Je l'avois d'abord prise pour une exemption des charges onéreuses & du tribut que payoient à l'Etat les étrangers domiciliés à Delphes, & je m'appuyois de la Harangue de Démosthenes contre Leptines; mais ces charges & ce tribut ne pouvoient regarder que les étrangers établis à Delphes, & non ceux qui venoient consulter le Dieu. D'ailleurs je pense qu'Hérodote se seroit exprimé comme Xénophon : (*a*) οἰκεῖν ἀτέλειαν ἔδοσαν τῷ βουλομένῳ ἀεί. » Ils accorderent une immunité perpétuelle à ceux qui » voulurent s'établir chez eux ». Le Traducteur latin a mal rendu οἰκεῖν τῷ βουλομένῳ, par *si quis esse civis cuperet.* On n'étoit pas citoyen d'une ville, parce qu'on y étoit domicilié, & Xénophon distingue bien dans ce passage le citoyen de celui qui étoit établi dans la ville. » Les Syracusains, dit-il, qui voudront s'établir à Ephese, » jouiront à perpétuité du droit d'immunité ; mais les » Sélinusiens y auront le droit de citoyen, πολιτεία ».

C'est aussi ce qu'on trouve exprimé d'une maniere bien claire dans le Décret des Byzantins que nous a conservé Démosthenes dans sa Harangue au sujet de la Couronne : δεδόχθω (*b*) τῷ δάμῳ τῷ Βυζαντίων καὶ Περινθίων Ἀθηναίοις δόμεν ἐπιγαμίαν, πολιτείαν, κτᾶσιν γᾶς καὶ οἰκιᾶν ..... καὶ τοῖς

(*a*) Xenoph. Hellenic. Lib. I, cap. II, §. VII, pag. 16.

(*b*) Demosthen. de Coronâ, pag. 487. E.

κατοικεῖν ἐθέλωντι τὰν πόλιν ἀλειτουργήτοις ἦμεν πᾶσαν πρὸς τὰν λειτουργίαν. » Il a plu au peuple de Byzance & à » celui de Périnthe d'accorder aux Athéniens le privilege » de se marier dans le pays, le droit de cité, & de » posséder des maisons & des fonds de terre ; .... & à » ceux d'entr'eux qui voudront s'établir dans leurs villes, » toutes sortes d'exemptions ». M. l'Abbé Auger ne dit point en quoi consistoient ces exemptions, & le terme de *municipales* qu'il ajoute, ne convient qu'aux Romains, & ne regarde point les Grecs.

Mais enfin je crois avoir trouvé la solution de cette difficulté dans Strabon. Il y avoit dans les villes voisines de Delphes des bureaux, où ceux qui alloient consulter le Dieu, payoient ce qui avoit été réglé par les Amphictyons, comme nous l'apprend ce Géographe. » Les » Crisséens (*a*), dit-il, enrichis par la levée des droits que » payoient ceux qui venoient d'Italie & de Sicile au temple » de Delphes, pour consulter l'Oracle, devinrent insolens, » & oserent exiger d'eux plus qu'il n'étoit réglé par les » Amphictyons. Les Amphisséens traiterent encore plus » durement les étrangers ; mais ils en furent punis par » les Amphictyons ». Ce sont-là peut être les droits dont on exempta Crésus & les Lydiens. Des raisons très-graves m'empêchent de l'assurer. Si ma santé me le permet, je reviendrai sur ce sujet, qui me donnera matiere à une dissertation.

(122) §. LVI. *La premiere n'est jamais sortie* &c. Ce passage a donné la torture à beaucoup de Savans. MM. de la Nauze, Geinoz & Gibert l'ont interprété diversement. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIV, Mém. pag. 154; tom. XVI, Mém. pag. 106;

(*a*) Strab. Geograph. Lib. IX, pag. 641. A.

tom. XXIII, Mém. pag. 115; tom. XXV, Hist. pag. 11.

J'ai suivi M. Geinoz dans la premiere partie de cette phrase, mais je m'en suis écarté depuis ce mot *la premiere*, jusqu'à la fin du paragraphe. Il attribue aux Pélasges des migrations qui ne peuvent convenir qu'aux Doriens, avec qui se mêlerent les Lacédémoniens.

Il s'agit de l'origine des Lacédémoniens & des Athéniens. Ταῦτα se rapporte nécessairement à ces deux peuples, comme l'a fort bien prouvé ce Savant. Τὸ μὲν, Πελασγικὸν, τὸ δὲ, Ἑλληνικὸν ἔθνος. De ces deux membres, le premier ne peut convenir qu'aux Athéniens; le second, qu'aux Lacédémoniens, & M. Geinoz est jusqu'ici d'accord avec moi; mais immédiatement il y a καὶ τὸ μὲν, οὐδαμῆ κω ἐξεχώρησε· τὸ δὲ, πολυπλάνητον κάρτα.

Ce savant Académicien attribue le premier membre de cette phrase aux Hellenes, & le second aux Pélasges; & il se fonde sur les fréquentes migrations de ce dernier Peuple. Mais, 1°. le génie de la langue grecque ne permet pas de faire rapporter le τὸ μὲν à d'autres qu'aux Pélasges, & le τὸ δὲ, qu'aux Hellenes. 2°. Ce qui a induit M. l'Abbé Geinoz en erreur, c'est qu'il n'a point fait attention qu'Hérodote ne parloit pas en cet endroit des Pélasges en général, mais de ceux d'entr'eux qui fixerent leur demeure dans l'Attique, & qui n'en sont en effet jamais sortis, au-lieu que les Doriens ont souvent changé d'habitation.

Etienne de Byzance (*a*) donne le même sens à ce passage: Ἡρόδοτος ἐν τῇ Α περὶ τοῦ Δωρικοῦ γένους φησὶ, πολυπλάνητον αὐτὸ καλῶν, καὶ δεικνὺς οὕτω. » Hérodote dit dans son » premier Livre, au sujet de la race Doriene, qu'elle a

(*a*) Stephan. Byzant. in Fragment. voc. Δώριον, pag. 746.

» beaucoup erré, & il le prouve ainſi ». Cet Auteur rapporte enſuite le paſſage de notre Hiſtorien.

Gronovius a mal rendu cet endroit. M. Weſſeling l'a fort bien relevé. On verra aiſément ici & ailleurs, que j'ai beaucoup profité des notes de ce Savant.

Les Hellenes habiterent d'abord, ſelon Hérodote, l'Hiſtiæotide, au pied de l'Oſſa & de l'Olympe. En ayant été chaſſés, ils s'établirent près du Pinde, où ils furent appellés Macednes, & ils fonderent (*a*) les villes de Bœum, de Ctinium & d'Erinée. De-là ils paſſerent dans la Dryopide, & de la Dryopide dans le Péloponneſe. Il me ſemble que ces diverſes migrations autoriſoient Hérodote à dire que les Hellenes avoient ſouvent changé de demeure.

(123) §. LVII. *Creſtone.* Ceux qui voudront s'inſtruire à fond de ce qui regarde cette ville & les Tyrrhéniens, n'ont qu'à conſulter les Mémoires de MM. de la Nauze & Geinoz, & en particulier l'extrait d'une Diſſertation de ces Savans concernant la ville de Creſtone, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXV, Hiſt. pag. 28.

Toute la difficulté conſiſte à ſavoir s'il y avoit en Thrace une ville de Creſtone, & ſi l'on doit s'en rapporter à Denys d'Halicarnaſſe, qui place cette ville en Umbrie, & la confond avec Cortone, plutôt qu'à Etienne de Byzance, qui la met en Thrace. Il eſt certain qu'il y avoit en Thrace des Tyrrhéniens. Ils habiterent Lemnos & divers endroits de la Cherſoneſe & de l'Helleſpont, juſqu'au mont Athos. Thucydides dit poſitivement » que » le (*b*) pays nommé Acté commence au canal que fit » faire le Roi de Perſe, & que le mont Athos, qui en

(*a*) Conon. Narrat. cap. XXVII.

(*b*) Thucydid. Lib. IV, §. CIX.

» fait

» fait partie, aboutit à la mer Egée. Ce pays, suivant » le même Thucydides, renferme la ville de Sané, colonie » des Andriens située sur la partie du bord du canal vers » la mer, qui regarde l'Eubée; il y a aussi les villes de » Thyssos, de Cléones, d'Acrothoon, d'Olophyxos & de » Dium. Elles sont habitées par des nations Barbares » mêlées ensemble, & qui parlent deux langues; il y a » des Chalcidiens, mais le plus grand nombre est des » Pélasges, c'est-à-dire, de ces *Tyrrhéniens* qui ont habité » autrefois Lemnos & (a) Athenes. Il y a aussi des Bisaltes, » des *Crestoniens* & des Edoniens ».

Ce passage prouve deux choses; la premiere, qu'il y avoit des Tyrrhéniens en Thrace, & qu'ils étoient Pélasges; la seconde, qu'il y avoit aussi des Crestoniens. Mais s'il y avoit un Peuple de ce nom, pourquoi n'y auroit-il point eu une ville qui s'appellât Crestone, du nom de ses habitans? Les Tyrrhéniens occupoient les bords de la mer de Thrace, la ville de Crestone devoit être située un peu plus avant dans les terres. Par conséquent les Tyrrhéniens, quoique Pélasges, n'étoient pas les mêmes que ceux qui habitoient Crestone.

Il paroît que feu M. le Comte (b) de Caylus confondoit la ville de Crestone en Thrace, avec celle de Crotone, dans la grande Grece. Mais comme il n'apporte aucune preuve de son sentiment, je ne m'y arrêterai pas.

(124) §. LVII. *Ceux qui ont fondé Placie*, &c. Gronovius n'a rien compris ici. On diroit, en lisant sa traduction, que les Pélasges qui se sont établis à Crestone, étoient les mêmes que ceux qui ont bâti les villes de Placie & Scylacé, au-lieu que, suivant Hérodote, c'étoient

(a) Voyez ci-dessous, note 125.

(b) Caylus, Antiquités Etrusques, tom. II, pag. 198.

deux peuplades différentes. M. Geinoz a éclairci ce passage (*a*) avec sa sagacité ordinaire. J'ai préféré οἰκισάντων avec M. Wesseling. Cette correction est appuyée de Pomponius Méla : *Placia & Scylace* (*b*), *parva Pelasgorum colonia.*

(125) §. LVII. *Qui ont demeuré autrefois avec les Athéniens.* Les Pélasges qui se sont établis dans l'Attique, y sont toujours demeurés. Aussi s'agit-il ici d'une seconde colonie du même peuple. Les Pélasges, qui s'étoient retirés en Italie, étant obligés de quitter ce pays, retournerent en partie en Grece, & passerent dans l'Attique. Les Athéniens leur firent accueil & leur donnerent le terrein situé au bas du mont Hymette, à condition qu'ils bâtiroient la muraille qui fait l'enceinte de la citadelle. Les Athéniens les chasserent dans la suite, parce qu'ils enlevoient les jeunes garçons & les jeunes filles d'Athenes (*c*) qui alloient puiser de l'eau à la fontaine Enneacrounos. Thucydides dit aussi que les Pélasges, qui habitoient le pays nommé Acté, avoient demeuré auparavant à Athenes. Voyez ci-dessus, note 123.

(126) §. LVII. *Les Pélasges parloient une langue Barbare.* Les Pélasges n'étoient point une nation Hellénique, comme le pensoit Denys (*d*) d'Halicarnasse. Hérodote & la plupart de ceux qui ont parlé de ces peuples, le disent positivement. Ceux qui ont fait la filiation des anciennes Maisons & des Peuples à qui elles ont donné leurs noms, tels qu'Apollodore, font venir les Pélasges

---

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hist. pag. 62 & 63.

(*b*) Pompon. Mela, Lib. I, cap. XIX, pag. 102.

(*c*) Herodot. Lib. VI, §. CXXXVII.

(*d*) Dionys. Halicarnass. Antiquit. Roman. Lib. I, §. XVII, pag. 14.

de Pélasgus (*a*), qui remontoit à Inachus, & les Hellenes, d'Hellen, qui reconnoissoit Prométhée pour un de ses aïeux. Ces peuples habiterent, il est vrai, la Thessalie, mais ils n'en occupoient qu'une partie, & n'en étoient pas moins deux peuples très-distincts.

Denys d'Halicarnasse dit, à l'endroit ci-dessus cité, que cette nation étoit originaire du Péloponnese, & qu'elle demeuroit autour d'Argos. Pélasgus, fils de Jupiter & de Niobé, fille de Phoronée, lui donna son nom. La sixieme génération après, les Pélasges quitterent le Péloponnese, & se fixerent dans l'Hæmonie, qui fut depuis appellée Thessalie.

Si l'on s'en rapporte à un Auteur cité par Athénée, Pélasgus passa lui-même dans la Thessalie, aussi-tôt qu'elle fut desséchée. Ce récit ne détruit pas le premier. Pélasgus n'emmena avec lui qu'une petite partie des Pélasges; les autres passerent dans le même pays à la sixieme génération. Voyez un Mémoire lu à l'Académie, sur les Fêtes des Grecs omises par Castellanus & Meursius, article *Pélories*.

Les Pélasges étoient certainement établis depuis très-long-tems dans le Péloponnese, quoique je ne pense point qu'ils descendent de Pélasgus. Je les crois plutôt Phéniciens d'origine, & c'est ce qui a fait dire à Hérodote, qu'ils parloient anciennement une langue Barbare. Les Hellenes ayant chassé les Pélasges de la plus grande partie de la Grece, proscrivirent l'ancien langage, & y introduisirent le leur; les Athéniens, qui étoient Pélasges, le prirent aussi. Les Hellenes & tous ceux qui parloient leur langue, formant un seul corps, donnerent le nom de Barbares à tous ceux qui ne faisoient pas partie de leur

(*a*) Apollodor. Biblioth, Lib. II, cap. I, pag. 68, Lib. I, cap. VII, pag. 22 & 24. Voyez aussi Denys d'Halicarnasse, loco laudato.

affociation, & nommerent langue Barbare celle que parloient les nations qui leur étoient étrangeres. Le langage des Pélafges fubfifta probablement parmi les Arcadiens qui ne purent être chaffés par les Hellenes. Il y en avoit peut-être auffi des traces dans l'ancien Attique, & je croirois volontiers que le *Thêta* avec fa prononciation, fi familiere aux Athéniens, & que ne pouvoient fouffrir les Lacédémoniens & autres peuples Doriens, venoit des Pélafges.

(127) §. LVII. *Car le langage des Creftoniens.* Il y a dans le grec, *les Creftoniates.* J'avois d'abord mis, *les Creftoniens*, de crainte que le Lecteur, trompé par la diverfité des noms, ne crût qu'il s'agiffoit ici d'un peuple différent. Voyez le Dictionnaire Géographique, à la fin de notre Hérodote.

(128) §. LVII. *Et des Placiens.* Placie étoit une colonie d'Athenes, ou plutôt de ces Pélafges à qui les Athéniens donnerent une retraite chez eux, & qu'ils chafferent enfuite. Ce paragraphe en eft la preuve. Feu M. le Préfident Bouhier cherchoit encore à s'appuyer de l'infcription de Cyzique qu'il croyoit avoir été trouvée (a) à Placie, parce qu'il y eft fait mention de la mere Placiene (Cybele), & je penfe qu'il fe trompe. Cette infcription regarde la ville de Cyzique. Cybele y étoit particuliérement honorée. Elle avoit un temple fur le fommet du mont Dindyme qui dominoit cette ville. Placie étoit fituée entre Cyzique & l'embouchure du fleuve Rhyndacus. La Déeffe y étoit auffi en grande vénération; & comme ces deux villes n'étoient pas éloignées l'une de l'autre, les Cyzicéniens l'adoroient fous le nom de Mere Placia.

(a) Recherches & Differtations fur Hérodote, par M. le Préfident Bouhier, pag. 116 & fuiv.

Voyez les Antiquités Egyptienes, Etrusques &c. de M. le Comte de Caylus, tom. II, pag. 193 & suiv. où M. l'Abbé Barthelemy explique cette inscription d'une maniere plus satisfaisante que M. le Président Bouhier.

(129) §. LVIII. *Et c'est indépendamment des*, &c. Du Ryer a traduit : *mais au contraire, il semble que les Pélasgiens, comme peuples grossiers & barbares, ne firent pas de grands progrès.*

On diroit que cette traduction a induit en erreur M. Bellanger. Il traduit : *il n'en est pas de même de la nation Pélasgiene ; c'étoient des peuples barbares & grossiers, & je crois que c'est pour cela qu'ils ne firent pas de grands progrès, & que jamais cette nation ne devint fort nombreuse.*

Ce n'est pas le sens de ce passage. Hérodote veut dire que les Pélasges étant restés isolés, & ne s'étant point incorporés avec les autres nations, n'ont pu s'aggrandir de même que les Hellenes. D'ailleurs, le nom de Barbare n'est que par opposition à celui d'Hellene, & ne signifie pas grossier. Les Hellenes devoient être dans les commencemens aussi grossiers que les Pélasges. Ce n'est qu'avec le tems & la culture des Lettres, que les nations se civilisent, & que leurs mœurs s'adoucissent.

(130) §. LIX. *Partagés en diverses factions.* Ceux qui ont lu διεσποσυνομενον, *tenu dans l'oppression, gouverné par un maître absolu, un despote*, au-lieu de διεσπασμένον, *partagé en factions*, n'ont pas saisi le sens d'Hérodote. Un peuple n'est souvent que plus fort, lorsqu'il obéit à un seul maître, & Crésus auroit, suivant toutes les apparences, préféré par cette raison l'alliance des Athéniens à celle des Lacédémoniens. Mais ce qui l'en détourna, c'est qu'il sentit que ce peuple devoit être affoibli par ses divisions intestines, & que Pisistrate n'oseroit envoyer des troupes à son secours, de crainte que la faction opposée ne vînt à le chasser.

(131) §. LIX. *Les Montagnards*. Hérodote les appelle Hypéracriens, & ce sont les mêmes que Plutarque nomme Diacriens. Ils étoient (a) attachés au gouvernement démocratique. Les (b) Mercenaires, tourbe vile qui détestoit les riches, en faisoient aussi partie. Pisistrate gagna ceux de ce parti que leur indigence ne portoit déjà que trop à toute sorte de crimes.

(132) § LIX. *S'étant fait des blessures à lui & à ses mulets*. (c) Ulysses, Zopyre (d) & quelques autres se sont servis d'une ruse pareille pour le bien de leur patrie, au-lieu que Pisistrate n'en fit usage que pour assujettir la sienne. Aussi Solon lui dit : » fils (e) d'Hippocrates, tu joues mal le » rôle de l'Ulysses d'Homere. Il se déchira le corps pour » tromper les ennemis, & tu t'es fait la même chose pour » tromper tes compatriotes ».

Denys renouvella cette ruse environ 155 ans après, avec le même succès. La ville des Léontins (f) étoit la place d'armes des Syracusains, & se trouvoit alors pleine d'exilés & de toutes sortes d'étrangers. Denys campoit pendant la nuit à la campagne. Il feignit qu'on lui avoit tendu des embûches ; il jetta de grands cris, fit beaucoup de tumulte par le moyen de ses domestiques, & se sauva dans la citadelle, où il passa le reste de la nuit, allumant des feux, & faisant venir les soldats en qui il avoit le plus de confiance. Le peuple s'étant assemblé au point du jour dans la ville des Léontins, il lui parla des embûches

(a) Plutarch. in Solone, pag. 85, A.

(b) Id. ibid. pag 94. F.

(c) Homeri Odyss. Lib. IV, vers. 244.

(d) Herodot. Lib III, §. CLIV, &c.

(e) Plutarch. in Solone, pag. 95, D.

(f) Diodor. Sicul. Lib. XXI, §. XCV, tom. I, pag. 618.

qu'on lui avoit dreſſées, de maniere à ſe faire croire, & le perſuada de lui donner ſix cens hommes qu'il choiſiroit dans l'armée, pour lui ſervir de gardes. On dit que Denys, par cette conduite, imita Piſiſtrate l'Athénien.

(133) §. LIX. *A la tête de leur armée contre les Mégariens.* Piſiſtrate (a) ayant appris que les Mégariens devoient venir par mer attaquer pendant la nuit les femmes d'Athenes, qui célébroient les Theſmophories à Eleuſis, mit ſes gens en embuſcade. Les Mégariens étant deſcendus de leurs vaiſſeaux, & s'étant éloignés de la mer, Piſiſtrate les attaqua, en tua la plus grande partie, & ſe rendit maître des vaiſſeaux qui les avoient amenés. Il y fit monter ſes troupes avec des femmes d'Athenes, & ayant pris la route de Mégares, l'on aborda ſur le ſoir un peu loin de la ville. Les Mégariens voyant revenir leurs vaiſſeaux, allerent au devant d'eux en grand nombre, les Magiſtrats auſſi-bien que le Peuple, pour voir les priſonnieres ; mais les Athéniens étant deſcendus à terre, en tuerent un grand nombre, & enleverent tous ceux d'entre les plus illuſtres citoyens qu'ils purent.

Plutarque rapporte cette hiſtoire de deux manieres & avec quelque différence. » Solon (b), dit-il, étant abordé » au promontoire Colias avec Piſiſtrate, s'apperçut que » toutes les femmes d'Athenes célébroient en ce lieu une » fête en l'honneur de Cérès. Il dépêcha ſur le champ à » Salamine un homme de confiance, qui faiſant ſemblant » de paſſer du côté des Mégariens, les avertit de ſe rendre » au promontoire Colias, s'ils vouloient ſe rendre maîtres » des femmes les plus diſtinguées d'Athenes. Les Méga» riens perſuadés, envoyerent des troupes par mer. Solon

(a) Æneas Poliorcet. cap. IV, pag. 1649 & 1650.

(b) Plutarch. in Solone, pag. 82, D. E. F. pag. 83. A.

» fit à l'instant retirer les femmes, & mit en leur place
» de jeunes hommes sans barbe, habillés de même que
» les femmes, & portant des poignards sous leurs habits.
» il leur ordonna de s'approcher du rivage & de s'amuser
» à danser jusqu'à ce que les ennemis fussent à terre.
» Les Mégariens, trompés par ces apparences, descendirent
» sur le rivage & se jetterent sur ces femmes, dans
» l'intention de les enlever ; mais ces jeunes gens les
» tuerent sans qu'il en échappât un seul. Les Athéniens
» mirent ensuite à la voile, & se rendirent sans peine
» maîtres de Salamine ».

D'autres disent » que Solon passa de nuit dans l'isle,
» & immola des victimes aux héros Périphémus & Cichreus,
» pour obéir à l'Oracle de Delphes, qui lui avoit dit de se
» rendre propices par des sacrifices les héros qui avoient
» été les chefs du pays, & que la terre Asopiene renferme
» dans son sein : qu'il demanda ensuite aux Athéniens cinq
» cens Volontaires, qui seroient les maîtres de régler le
» Gouvernement de l'isle, s'ils s'en rendoient les maîtres.
» Solon partit sur un vaisseau à trente rames, accompagné
» de grand nombre de bateaux de pêcheurs, & aborda à
» une pointe de terre, près de Salamine, vis-à-vis de
» l'Eubée. Un bruit sourd de son arrivée s'étant répandu,
» les Mégariens prirent les armes en tumulte, & envoye-
» rent un vaisseau à la découverte de l'ennemi. Solon
» s'empara de ce vaisseau, mit aux fers les Mégariens,
» & fit monter en leur place les plus braves de ceux qui
» l'avoient accompagné, à qui il ordonna de faire voile
» droit à la ville, & sur-tout de se cacher le mieux qu'ils
» pourroient. Prenant ensuite avec lui le reste des Athé-
» niens, il livra bataille par terre aux Mégariens. Ils
» étoient encore aux mains, lorsque le vaisseau, qui s'étoit
» hâté, se rendit maître de la ville ». Plutarque ajoute
que cette derniere maniere de raconter cette histoire lui

paroît plus vraisemblable, à cause d'un usage qui s'observoit, & qui y avoit beaucoup de rapport.

(134) §. LIX. *A la prise de Nisée.* Nisée étoit (*a*) le port des Mégariens, environ à deux milles de Mégares, suivant la remarque de (*b*) Spon ; j'en parlerai plus amplement dans mon Index Géographique.

(135) §. LIX. *Lui donna pour garde.* Le Peuple s'étant assemblé, au sujet des embûches que Pisistrate feignoit lui avoir été dressées, lui accorda (*c*) cinquante gardes pour la sûreté de sa personne. Ariston en proposa le Décret...... Ce Décret (*d*) passé, le Peuple dans la suite ne chicana pas Pisistrate sur le nombre de ces gardes, & lui en laissa prendre autant qu'il voulut. Solon, dans une Lettre (*e*) à Epiménides, que rapporte Diogenes Laerce, mais qui paroît supposée, écrit que Pisistrate demandoit quatre cens gardes, & qu'on les lui accorda malgré ses représentations. Polyæen (*f*) dit qu'on lui en donna trois cens.

(136) §. LIX. *Et s'empara, par leur moyen, de la citadelle.* Pisistrate s'empara de l'autorité souveraine au commencement des six derniers mois de la quatrieme année de la cinquante-quatrieme olympiade, sous l'Archontat de Comias. Cela est clairement exprimé dans la (*g*) Chronique de Paros. Ἀφ' οὗ Πεισίστρατος Ἀθηνῶν ἐτυράννευσε ἔτη ΗΗ[Δ]ΔΔΔΔΠΙΙ. Ἄρχοντος Ἀθήνησι Κωμίου. Depuis le tems que Pisistrate s'est emparé de la Tyrannie, Comias

(*a*) Diodor. Sicul Lib. XII, §. LXVI, tom. I, pag. 524.
(*b*) Voyage de Spon, tome II, page 170.
(*c*) Plutarch in Solone, pag. 95. E.
(*d*) Id. ibid. F.
(*e*) Diogen. Laert. in Solone, Lib. I, Segm. LXVI, pag. 41.
(*f*) Polyæn. Strategem. Lib. I, cap. XXI, §. III, pag. 46.
(*g*) Marmor. Oxoniens. pag. 26.

étant Archonte, il y a 297 ans. Ce calcul de l'Auteur de la Chronique répond au commencement de Janvier de l'an 4153 de la période Juliene, 561 ans avant notre ere. Voyez, fur cette maniere de compter, la fin de la note 72. Plutarque dit de même dans la Vie de (*a*) Solon, que Pififtrate commença fa Tyrannie fous l'Archonte Comias. Il mourut (*b*) la premiere année de la foixante-troifieme olympiade. Ainfi il gouvernoit les Athéniens, lorfque Créfus s'informa quels étoient les plus puiffans peuples de la Grece.

Je n'ignore point que Meurfius (*c*) place le commencement de la Tyrannie de Pififtrate à la cinquantieme olympiade; mais ce Savant ne s'appuie que du témoignage de Clément d'Alexandrie (*d*), qui a copié Tatien, & de l'Anonyme qui a donné en grec une defcription des olympiades qui fe trouve à la fuite de la Chronologie d'Eufebe. L'autorité de ces deux Peres de l'Eglife pouvoit être de quelque poids avant la découverte de la Chronique de Paros; mais cette autorité doit céder à celle de ce précieux monument. Quant à l'Anonyme, qui a donné en grec une defcription des olympiades, Meurfius l'a cru un Ancien, mais perfonne n'ignore actuellement que c'étoit Scaliger. Le fentiment de Meurfius a été très-bien réfuté par le P. Corfini, (*e*) Clerc Régulier des Ecoles Pies.

Hipparque fon fils lui fuccéda. Thucydides (*f*) prétend qu'Hippias étoit l'aîné, & qu'il fuccéda à fon pere.

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 97. A.

(*b*) Corfini Fafti Attic. vol. III, pag. 94.

(*c*) Meurfius, de Archont. Athen. Lib. I, cap. XIV, & in Pififtr. cap. III.

(*d*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, vol. I, pag. 397, lin. 3.

(*e*) Fafti Attici, tom. III, pag. 87.

(*f*) Thucydid. Lib. I, §. XX, Lib. VIII. §. LIV & LV.

Mais voyez la note d'Hudson, où ce Savant réfute cette opinion.

(137) §. LIX. *Et la gouverna sagement.* Voici un autre exemple de la modération de Pisistrate. Il garda (*a*), dit Plutarque, la plupart des loix de Solon, les observa le premier, & força ses amis à le faire. Il étoit déjà Tyran, lorsqu'il fut conduit devant l'Aréopage pour cause de meurtre. Il se présenta modestement pour plaider sa cause ; mais l'accusateur se désista de son accusation. Aristote (*b*) dit aussi la même chose.

(138) §. LX. *Epouser sa fille.* Meursius (*c*) nomme Cœsyra cette fille de Mégaclès, & s'appuie du témoignage de Suidas, qui dit au mot Ἐγκεκοισυρωμένην, que Cœsyra fut mariée à Pisistrate, mais cet Auteur n'ajoute point qu'elle fût fille de Mégaclès. Le même Suidas rapporte à la fin de cet article, que Cœsyra étoit fille d'Alcméon ; ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'Aristophanes appelle Mégaclès dans les Acharnes, vers 614, ὁ Κοισύρας.

(139) §. LX. *Nommée Phya.* Cette Phya (*d*) étoit fille de Socrates, & vendoit des couronnes. Pisistrate la maria à son fils Hipparque, comme le raconte Clidémus, au huitieme Livre des Retours. Elle fut accusée (*e*) de crime d'Etat, après qu'on eût chassé Pisistrate. J'aurois pu, dit le dénonciateur, l'accuser aussi d'impiété, pour avoir représenté Minerve d'une maniere impie.

(140) §. LX. *On reçoit le Tyran.* De tout tems les ambitieux ont fait servir la Religion à leurs desseins, &

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 96. C.

(*b*) Aristot. de Republ. Lib. V, cap. XII, pag. 417. B.

(*c*) Meursius in Pisistrat. cap. IV.

(*d*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. IX, pag. 609. C. D.

(*e*) Hermogen. de Invent. Lib. I, pag. 42, lin. 16.

le peuple naturellement superstitieux & imbécille, en a toujours été la dupe.

(141) §. LXI. *Passoient pour être sous l'anathême.* Mégaclès, qui étoit Archonte (*a*) dans le tems de la conjuration de Cylon, en fit égorger les complices au pied des autels où ils s'étoient réfugiés. Voyez, Livre V, §. LXX, où cela est expliqué plus au long. On peut aussi consulter les notes.

Tous ceux qui avoient eu part à ces meurtres furent regardés comme des gens abominables. Les Partisans de Cylon ayant repris des forces, étoient (*b*) perpétuellement en guerre avec la famille de Mégaclès. Au fort de la sédition, & le Peuple étant partagé, Solon s'avanca au milieu, & persuada à ceux qu'on appella *les abominables*, de se soumettre au jugement de trois cens des principaux citoyens. Ils furent condamnés. On bannit ceux qui étoient encore en vie; on déterra les morts, & on jetta leurs cadavres hors des frontieres de l'Attique.

Mégaclès étoit sans doute revenu de son exil, ainsi que ceux de son parti.

(142) §. LXI. *A Erétrie.* Il y avoit deux villes de ce nom, l'une en Thessalie, l'autre en Eubée. Pisistrate se retira dans la derniere, puisqu'il partit (*c*) de l'Eubée pour revenir dans l'Attique, & que son port étoit le plus commode pour faire une descente dans ce pays.

(143) §. LXI. *Son avis prévalut.* On lit dans le manuscrit *B* de la Bibliotheque du Roi, γνώμη, leçon qui est assez bonne, & un peu plus haut στρατιώτῃσι, qui ne vaut rien. M. Wesseling soupçonnoit que les leçons

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 84. A.
(*b*) Id. ibid. pag. 84. B. C.
(*c*) Polyæn. Strategem. Lib. I, cap. XXI, §. I, pag. 43.

qu'on remarque à la marge de l'édition toute grecque de Henri Etienne, venoient d'un manuscrit de la Bibliotheque de St. Remi de Rheims. Je les ai toutes retrouvées dans les mssts de la Bibliotheque du Roi.

(144) §. LXI. *Qu'ils avoient prévenues par leurs bienfaits.* M. l'Abbé Geinoz (*a*) lit προηδέατο avec un iota souscrit, qu'il fait venir de la troisieme personne du plusque parfait passif de προαιδέομαι, suivant le dialecte Ionien, & l'interprete : *ils demanderent des présens aux villes qui avoient du respect & de la reconnoissance pour les bienfaits dont ils (les Pisistratides) les avoient prévenues.* M. Wesseling est de même avis, & je l'ai suivi dans ma Traduction. En ne mettant point l'iota souscrit, προηδέατο peut venir de προειδέναι. Alors il faudra traduire: *ils tirerent des présens des villes dont ils avoient en quelque sorte connu auparavant la maniere de penser à leur égard.*

(145) §. LXII. *Au commencement de la onzieme année.* Διὰ ἑνδεκάτου ἔτεος a été mal rendu par le Traducteur latin, *anno undecimo vertente.* Voyez ci-dessous, Livre II, §. IV, note 8, page 154.

(146) §. LXII. *Un Devin d'Acharnes, nommé Amphilyte.* Il y a dans toutes les éditions, *un Devin d'Acarnanie*, ὁ Ἀκαρνὰν χρησμολόγος. Qu'il y ait eu des Devins en Acarnanie, personne n'en doute. Hérodote lui-même en fait mention en deux endroits de son Histoire. Je n'en suis pas moins surpris de voir un Devin de ce pays se présenter à Pisistrate sur la route de Marathon à Athenes, pour l'encourager à son expédition. Il n'y avoit aucun intérêt pour venir de si loin, & cependant c'est le grand mobile qui fait agir les ministres des Dieux de même que le reste des hommes.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. tom. XVI, Hist. pag. 64.



(150) §. LXIII. *Ses fils*. L'expression latine
voque : *pueros impositos equis*. *Pueri* sont-ils de
de qui sont-ils enfans ? à quoi bon envoyer de
Si l'on doit entendre par ce mot des esclave
voit pas quelle confiance les Athéniens pouvoien
en leurs discours. La phrase grecque n'est point éq
Πεισίστρατος ἀναβιβάσας τοὺς παῖδας ἐπὶ ἵππους,
on la compare à celle-ci du paragraphe LXI,
ἅμα τοῖσι παισίν, *il délibéra avec ses fils*.

(151) §. LXIV. *Pisistrate s'étant ainsi rend*
Pisistrate, tout Tyran qu'il étoit, aimoit les
favorisoit ceux qui les cultivoient. Ce fut lui qui
toutes les œuvres d'Homere dans un volume
donna au public l'Iliade & l'Odyssée en l'état
les avons.

Tyran signifie trois choses : 1°. Celui qui
souverainement, mais légitimement (*a*) & avec
Etat qui lui appartient. C'est en ce sens que
tendre le mot de Tyran dans presque tous les
où Hérodote l'emploie. 2°. Celui qui a usurp
peuple libre l'autorité souveraine, soit qu'il
avec modération & équité, ou d'une maniere
cruelle. Tel étoit Pisistrate, qui cependant gouv

maniere injuste & cruelle, soit que l'Etat lui appartienne légitimement, soit qu'il l'ait usurpé. Telle est en françois la signification de ce mot. Pisistrate fut le premier qui ouvrit à Athenes une Bibliotheque publique. Les Athéniens après lui l'entretinrent & l'augmenterent considérablement; mais Xerxès ayant pris & brûlé la ville d'Athenes, enleva tous ces livres, & les transporta en Perse. Longtems après le Roi Séleucus, surnommé Nicanor, les fit rapporter à Athenes. Voyez Aulugelle, *Noct. Attic. Lib. VI, cap. XVII.*

BELLANGER.

On avoit gravé sur la base de la statue de Pisistrate à Athenes, cette Inscription :

» (a) J'ai été deux fois Tyran, deux fois le peuple » d'Erechthée m'a chassé, & deux fois il m'a rappellé, » moi Pisistrate, grand dans les conseils, qui ai rassemblé » Homere, dont les livres épars ne se chantoient auparavant que par parties. Car ce Poëte excellent étoit » notre concitoyen, puisque nous autres Athéniens nous » avons fondé Smyrne ».

(152) §. LXIV. *En partie de l'Attique & en partie du fleuve Strymon.* Il y avoit des mines d'argent dans l'Attique, à Laurium (b) & à Thorique (c).

Le pays entre le Strymon & le (d) Nestus étoit célebre par ses mines. Philippe s'en étant emparé, en tiroit de grands revenus. Il y avoit au mont Pangée (e) des mines d'or & d'argent, aussi-bien que dans le pays en-deçà &

(a) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. III, pag. 216. CCCVIII.
(b) Thucydid. Lib. II, §. LV, pag. 133; & Lib. VI, §. XCI, pag. 437.
(c) Xenoph. de Reditibus, cap. III, §. XLIII, pag. 271.
(d) Strab. Lib. VII, pag. 498. B.
(e) Id. Excerpt. ex Lib. VII, fin. pag. 511, col. I, B.

(149) §. LXIII. *Les mit en déroute.* Cette défaite des Athéniens arriva près du bourg de Pallene. Andocides parle au contraire d'une victoire remportée à Pallénium, par les Athéniens, contre les Pisistratides. Mais voyez Liv. V, §. LXV, note 136.

(150) §. LXIII. *Ses fils.* L'expression latine est équivoque : *pueros impositos equis. Pueri* sont-ils des enfans ? de qui sont-ils enfans ? à quoi bon envoyer des enfans ? Si l'on doit entendre par ce mot des esclaves, on ne voit pas quelle confiance les Athéniens pouvoient prendre en leurs discours. La phrase grecque n'est point équivoque, Πεισίστρατος ἀναβιβάσας τοὺς παῖδας ἐπὶ ἵππους, sur-tout si on la compare à celle-ci du paragraphe LXI, ἐβουλεύετο ἅμα τοῖσι παισὶν, *il délibéra avec ses fils.*

(151) §. LXIV. *Pisistrate s'étant ainsi rendu maître.* Pisistrate, tout Tyran qu'il étoit, aimoit les Lettres & favorisoit ceux qui les cultivoient. Ce fut lui qui rassembla toutes les œuvres d'Homere dans un volume, & qui donna au public l'Iliade & l'Odyssée en l'état où nous les avons.

Tyran signifie trois choses : 1°. Celui qui gouverne souverainement, mais légitimement (*a*) & avec justice un Etat qui lui appartient. C'est en ce sens que doit s'entendre le mot de Tyran dans presque tous les endroits où Hérodote l'emploie. 2°. Celui qui a usurpé sur un peuple libre l'autorité souveraine, soit qu'il gouverne avec modération & équité, ou d'une maniere injuste & cruelle. Tel étoit Pisistrate, qui cependant gouvernoit les Athéniens selon leurs loix. 3°. Celui qui gouverne d'une

(*a*) Je suis persuadé que M. Bellanger se trompe, & que ce mot n'est pris en ce sens que par les Poëtes. Voyez Liv. III, §. L, note 87.

maniere

maniere injuste & cruelle, soit que l'Etat lui appartienne légitimement, soit qu'il l'ait usurpé. Telle est en françois la signification de ce mot. Pisistrate fut le premier qui ouvrit à Athenes une Bibliotheque publique. Les Athéniens après lui l'entretinrent & l'augmenterent considérablement; mais Xerxès ayant pris & brûlé la ville d'Athenes, enleva tous ces livres, & les transporta en Perse. Long-tems après le Roi Séleucus, surnommé Nicanor, les fit rapporter à Athenes. Voyez Aulugelle, *Noct. Attic. Lib. VI, cap. XVII.*

BELLANGER.

On avoit gravé sur la base de la statue de Pisistrate à Athenes, cette Inscription :

» (*a*) J'ai été deux fois Tyran, deux fois le peuple » d'Erechthée m'a chassé, & deux fois il m'a rappellé, » moi Pisistrate, grand dans les conseils, qui ai rassemblé » Homere, dont les livres épars ne se chantoient aupa- » ravant que par parties. Car ce Poëte excellent étoit » notre concitoyen, puisque nous autres Athéniens nous » avons fondé Smyrne ».

(152) §. LXIV. *En partie de l'Attique & en partie du fleuve Stymon.* Il y avoit des mines d'argent dans l'Attique, à Laurium (*b*) & à Thorique (*c*).

Le pays entre le Strymon & le (*d*) Nestus étoit célebre par ses mines. Philippe s'en étant emparé, en tiroit de grands revenus. Il y avoit au mont Pangée (*e*) des mines d'or & d'argent, aussi-bien que dans le pays en-deçà &

(*a*) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. III, pag. 216. CCCVIII.

(*b*) Thucydid. Lib. II, §. LV, pag. 133; & Lib. VI, §. XCI, pag. 437.

(*c*) Xenoph. de Reditibus, cap. III, §. XLIII, pag. 271.

(*d*) Strab. Lib. VII, pag. 498. B.

(*e*) Id. Excerpt. ex Lib. VII, fin. pag. 511, col. I, B.

au-delà du Strymon. On ſait que les Athéniens avoient des places ſur ce fleuve, & entr'autres Amphipolis.

(153) §. LXIV. *Qui avoient tenu ferme dans la derniere action.* Quelques perſonnes rendent ce paſſage : *qui étoient reſtés dans la ville.* Je crois qu'elles ſe trompent. Il y a grande apparence que les Athéniens qui n'avoient pas voulu marcher contre Piſiſtrate, lui étoient favorables ; il n'avoit donc aucun ſujet de s'aſſurer de leur fidélité ; mais il avoit tout à craindre de ceux qui avoient montré de la fermeté dans la derniere action. Il devoit en bon politique prendre leurs enfans en ôtages, afin de les tenir en bride & de les empêcher de remuer.

(154) §. LXIV. *Il s'aſſura de leurs enfans*, &c. Ὁμήρους..... λαβὼν ſe rapporte à ἐῤῥίζωσε τὴν Τυραννίδα, & c'eſt ce qui m'a engagé à traduire de la ſorte. C'eſt, je penſe, de ces ôtages que veut parler Solon, lorſqu'il dit aux Athéniens :

(*a*) Αὐτοὶ γὰρ τούτους ηὐξήσατε, ῥύσια δόντες,
Καὶ διὰ ταῦτα κακὴν ἴσχετε δουλοσύνην.

» Vous avez aggrandi vos Tyrans, en leur donnant
» des gages, & c'eſt à cauſe de ces gages que vous êtes
» eſclaves ».

Τούτους ſe rapporte, je crois, à Piſiſtrate & à ſes enfans. Si on avoit l'élégie entiere, dont ces vers ne ſont qu'un fragment, nous ſaurions à quoi nous en tenir.

Piſiſtrate, non content de prendre pour ôtages ces enfans des Athéniens, déſarma encore le Peuple, & ce moyen ne fut pas moins efficace pour s'aſſurer de ſes ennemis.

(*a*) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 71. XVIII. 5. Plutarch. in Solone, pag. 96. B. M. Brunck a préféré avec raiſon ῥύσια, qui eſt la leçon d'Henri Etienne.

Voici la maniere dont il s'y prit. Il ordonna (*a*) aux Athéniens de se rendre avec leurs armes au temple de Castor & Pollux. Ils obéirent. Il se mit à les haranguer d'une voix basse ; & comme ils ne pouvoient l'entendre, ils le prierent de se placer dans le vestibule du temple, afin que tout le monde pût l'ouïr commodément. Il eut cette complaisance, mais il n'en parla pas moins bas. Tandis qu'ils prêtoient une oreille attentive à son discours, ses troupes s'avancerent, enleverent les armes des Athéniens, & les porterent dans le temple d'Aglauros, qui étoit près de la citadelle ; car il faut lire dans Polyæn, Αγλαύρȣ & non point Αγραύλȣ. Cette Aglauros étoit fille de Cécrops. Mais pour en revenir aux Athéniens, lorsqu'ils se virent sans armes, ils reconnurent alors que la foiblesse de la voix de Pisistrate étoit un artifice qu'il avoit imaginé pour les leur enlever.

Maxime de Tyr fait aussi allusion à cette ruse : » Quand » (*b*) les Athéniens, dit-il, ont-ils été esclaves ? quand » les Pisistratides les forcerent à cultiver la terre après » leur avoir enlevé leurs armes ».

Voici encore un autre moyen dont il se servit. Comme il craignoit une révolte de la part d'un peuple aussi nombreux que celui d'Athenes, il le dispersa en le forçant d'aller habiter la campagne. » Que ferons-nous, dit (*c*) » Dion Chrysostome, à tous ces gens-ci ? les forcerons-nous à habiter les campagnes, comme le faisoient anciennement les Athéniens, & comme ils le » firent depuis, lorsque Pisistrate eut l'autorité souveraine? » Le même Orateur en parle encore, Oraison XXV, page 281. D.

(*a*) Polyæni Strategem. Lib. I, cap. XXI, §. II.

(*b*) Maximi Tyrii Dissertat. XXIX, vulgo XIII, §. III, pag. 349.

(*c*) Dio Chrysostom. Orat VII, pag. 110. B.

Pour empêcher les gens de la campagne de rentrer dans la ville, le même Pisistrate leur ordonna de porter le catonacé, sorte d'habillement d'une étoffe grossiere, qui n'alloit qu'aux genoux, & qui étoit bordé par bas d'une peau de mouton avec la toison. Voyez Hésychius, au mot Κατωνάκη, & Julius Pollux, Liv. VII, chap. XIV, Segment. LXVIII, tom. II, pag. 735.

Aristophanes en parle aussi. » Avez-vous (*a*) donc » oublié, Athéniens, que lorsque vous portiez le catonacé, » les Lacédémoniens vinrent en armes, tuerent un grand » nombre de Thessaliens, d'amis & d'alliés d'Hippias, » qu'en cette occasion ils furent les seuls qui vous secou- » rurent, & que vous ayant remis en liberté, ils revê- » tirent votre peuple de l'habillement des hommes libres » en la place du catonacé ».

(155) §. LXIV. *Il l'affermit enfin en purifiant.* J'ai suivi l'explication de M. l'Abbé Geinoz, qui prouve très-bien (*b*) que ces paroles : *Pisistrate l'avoit conquise & en avoit confié la garde à Lygdamis*, doivent être mises entre parenthefes, & que la » particule conjonctive πρός » γε ἔτι τούτοισι joint le participe καθήρας à ceux qui » précédent la parenthese, & le fait dépendre de ἐῤῥίζωσε » τὴν Τυραννίδα, qui est le verbe principal de la phrase » auquel se rapportent tous ces participes.

» On apprend, dit M. Geinoz (*c*), par cet arrangement » grammatical, la raison pour laquelle Pisistrate purifia » Délos, & nous voyons clairement que ce Tyran n'en- » treprit cette purification que comme un moyen d'affermir » sa Tyrannie. Il falloit qu'il y eût un Oracle qui eût

(*a*) Aristoph. Lysistrat. vers. 1150 & seq.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXIII, Hist. pag. 115.

(*c*) Id. ibid.

» promis une grande puissance, & beaucoup de prospérité, » à quiconque entreprendroit de purifier cette isle. Hérodote ne rapporte point l'oracle, & je ne crois pas même » qu'on puisse le trouver ailleurs ; mais il n'est pas moins » certain, par ce qu'en dit Hérodote, que Pisistrate a » cru devoir l'accomplir, persuadé que de-là dépendoit » l'affermissement de sa puissance, & la tranquille pos- » session de ses Etats ».

(156) §. LXIV. *Voici comment* &c. Thucydides s'accorde parfaitement bien avec notre Auteur. » Le Tyran » Pisistrate, dit-il (*a*), purifia autrefois l'isle de Délos, » non toute entiere, mais l'espace entier qu'on pouvoit » découvrir du temple ».

(157) §. LXIV. *Il fit exhumer les cadavres.* Les Athéniens (*b*) acheverent ce qu'avoit commencé Pisistrate ; ils transporterent ailleurs tous les tombeaux qui se trouverent dans l'isle de Délos, & défendirent aux femmes d'y faire leurs couches, & à qui que ce fût d'y mourir, mais d'aller pour cet effet à l'isle de Rhénée.

Ce peuple superstitieux attribua à la négligence de cette défense (*c*) la peste qui ravagea l'Attique vers le commencement de la guerre du Péloponnese.

Lorsqu'Eschines, allant (*d*) à Rhodes, toucha à Délos, les Déliens étoient affligés d'une espece de lepre, leurs cheveux étoient blancs, ils avoient le col & la poitrine couverts de boutons, mais ils étoient sans fievre, & sentoient peu de douleurs. Ils regardoient cette maladie comme un effet de la colere d'Apollon, parce qu'on avoit enterré dans cette isle un de ses principaux habitans.

(*a*) Thucydid. Lib. III, §. CIV, pag. 230.
(*b*) Id. ibid. Plutarch. Apophthegm. Laconic. pag. 59. edit. Maittar.
(*c*) Diodor. Sicul. Lib. XII, §. LVIII, tom. I, pag. 518.
(*d*) Æsch. Epist. pag. 205. B.

(158) §. LXIV. *Avec Mégaclès.* Il y a dans le grec *avec l'Alcméonides.* Laurent Valla paroît avoir lu Ἀλκμαιωνιδέων. Plutarque, dans la Vie de Solon (*a*), dit : Mégaclès s'enfuit aussi-tôt avec le reste des Alcméonides.

(158*) §. LXV. *Agasiclès.* Hérodote a écrit Hégésiclès, selon le dialecte Ionien. Pausanias (*b*) & les Auteurs qui ont suivi celui des Athéniens, mettent Agasiclès.

(159) §. LXV. *Lycurgue.* » Lycurgue, par les loix qu'il » donna aux Lacédémoniens, forma dans le sein de la » Grece un peuple nouveau, qui n'avoit rien de commun » avec le reste des Grecs, que le langage. Les Lacédé- » moniens devinrent par son moyen des hommes uniques » dans leur espece, différens de tous les autres par leurs » manieres comme par leurs idées & par leurs sentimens, » par la façon même de s'habiller & de se nourrir, comme » par le caractere de l'esprit & du cœur. Mais rien ne » contribua davantage à en faire une nation tout-à-fait » isolée, que la loi (*c*) qu'ils se prescrivoient d'écarter » les étrangers de leur pays. Il semble qu'Hérodote rap- » porte l'établissement de cet usage aux siecles qui pré- » céderent Lycurgue, & qu'il en attribue l'abolition à » Lycurgue même. S'il a véritablement prétendu que la » loi, qui défendoit de recevoir les étrangers, étoit plus » anciene que Lycurgue, & que depuis ce Législateur elle n'a » pas même subsisté, il est contredit & par le témoignage

(*a*) Plutarch. in Solone, pag 95. F.

(*b*) Pausan. Laconic. sive Lib. III, cap. VII, pag. 220.

(*c*) Les Lacédémoniens ne lioient aucun commerce entr'eux ni avec leurs voisins, plutôt sans doute par un effet de leur caractere barbare, qu'en vertu de quelque loi. Lycurgue ne changea pas tous leurs usages; celui-ci fut du nombre de ceux qu'il conserva, parce qu'il en sentit l'utilité pour les mœurs. Ce fut aussi le motif qui lui fit chasser les étrangers. Voyez Xénophon, tom. V, pag. 56.

» exprès d'une foule d'Ecrivains, & par un grand nombre » de faits historiques, & par des faits qu'il rapporte lui- » même. Les droits de l'hospitalité étoient sacrés à Lacé- » démone, comme dans le reste de la Grece. Ménélas y » reçut Télémaque & Pisistrate ; Odyss. IV. Les Lacédé- » moniens firent un bon accueil aux Minyens & leur » accorderent les droits de citoyens, ci-dessous, Liv. IV, » §. CXLV. Aristote rend témoignage à la facilité qu'on » avoit dans ces premiers tems à devenir citoyen de » Sparte, *Politic. Lib. II ;* & Strabon assure, Liv. VIII, » que les premiers Rois Héraclides de cette ville, c'est- » à-dire, les ancêtres de Lycurgue, accordoient sans peine » le droit de citoyen à tout étranger qui se présentoit. » Cette loi, la Xénélasie Lacédémoniene, *Ξενηλασία Λα- » κωνική*, ne subsistoit donc pas avant Lycurgue. Ainsi, » quand Hérodote représente les Lacédémoniens comme » insociables entr'eux & à l'égard des étrangers, jusqu'au » tems de la réforme de Lycurgue, il prétend parler sans » doute, ou de leurs divisions intestines, arrivées, de » l'aveu des Historiens, sous leurs premiers Princes Héra- » clides, ou de la coutume barbare d'immoler des hommes, » qui leur a été si souvent reprochée. (*Plutarch. in Parallel.* » *Porphyr.* de Abstinentiâ, *Lib. II.*) Quant à la Xéné- » lasie, Lycurgue, bien loin de l'avoir abolie, en a été » certainement l'auteur. Xénophon, tom. V, pag. 96, » compte cette loi à la suite des autres loix établies par » Lycurgue (*a*). Voyez aussi Plutarque *in Lycurgo*, Phi-

(*a*) Cela ne détruit point ce que je viens de dire en note. Lycurgue, en habile homme & en sage Législateur, sut tirer de la barbarie de ses compatriotes un parti avantageux pour les mœurs. Les exemples qu'apporte M. Bellanger pour prouver que les étrangers étoient reçus à Lacédémone, sont des cas particuliers, qui ne prouvent pas qu'ils fussent admis généralement, comme ils l'étoient parmi tous les autres peuples de la Grece.

» lostrate *Epistol.* &c. Sans toutes ces autorités, la
» Xénélasie Lacédémonienne porte assez d'elle-même le
» caractere du Législateur, par sa liaison avec ses autres
» loix; leur singularité & leur rigidité rendoient celle-ci
» nécessaire, & il ne faut chercher ailleurs ni son auteur,
» ni les raisons de son établissement. Le motif de cet
» établissement fut d'empêcher les citoyens de Sparte de
» recevoir de mauvaises impressions de la part des étran-
» gers. Xénophon ibid. Plutarch. *in Lycurgo & in Agide.*
» Thucydides, Liv. II, en apporte une autre raison; c'est,
» dit-il, que Lycurgue craignoit que l'étranger ne profitât
» de la politique des Lacédémoniens, & qu'il n'établît
» chez lui des maximes de gouvernement & des regles
» de vertu pareilles aux leurs; mais Plutarque détruit cette
» raison, & s'attache à justifier les Lacédémoniens, en
» assurant que Lycurgue éloigna les étrangers, non pas,
» comme l'avoit cru Thucydides, dans la crainte qu'ils
» n'imitassent la sagesse de ses loix, & qu'ils ne fissent
» par ce moyen des progrès dans la vertu, mais plutôt
» de peur qu'ils ne donnassent des leçons pernicieuses pour
» les mœurs. Il fait même entendre que l'exclusion n'étoit
» que pour les étrangers qui auroient pu se glisser dans
» la ville sans aucune bonne raison. En effet, l'entrée n'en
» étoit point fermée à tous sans exception. Lycurgue fit
» venir Thalès de l'isle de Crete, selon Strabon, Liv. X.
» Plutarch. *in Lycurgo & in Agide.* Quelque tems après
» les Lacédémoniens manderent de Lesbos le Poëte Ter-
» pandre : Phérécydes y vint aussi, Plutarch. *in Agide.*
» Tyrtée y fut reçu, naturalisé & fait citoyen. Quelques
» Ecrivains, au rapport de Plutarque, *Apophth. Laconic.*,
» ont même prétendu que Lycurgue avoit ordonné d'ad-
» mettre au nombre des citoyens & dans le partage des
» terres, les étrangers qui voudroient embrasser les loix
» du pays; mais cette opinion, à la prendre dans sa

» généralité, n'est appuyée ni d'autorités, ni d'exemples.
» Il y avoit une autre espece d'étrangers que Lacédémone
» se trouvoit trop heureuse de recevoir, sans craindre
» d'aller contre les intentions de son Législateur. Je parle
» des alliés qui avec des troupes venoient à son secours.
» C'est ainsi qu'à la naissance presque de la République,
» sous le regne de Téléclus, les Egides, qui composoient
» une famille Thébaine, vinrent de la Béotie à Sparte &c.
» Voyez Pindare *Isthm.* Ode VII, & *Pyth.* Od. V, &
» son Scholiaste. Pausan. *Laconic.* & Conon *Narrat.*
» XXXVII. M. de la Nauze, tom. XII des Mémoires
» de l'Acad. des Inscript. pag. 159 &c. Stobée, Serm. XLII,
» pag. 291, dit en général (d'après Nicolaos dans son
» Histoire *des Mœurs des Nations*) qu'il n'est pas permis
» aux étrangers de demeurer à Sparte, ni aux Spartiates
» de demeurer dans un pays étranger. Voyez aussi Suidas
» au mot Λυκοῦργος ».

BELLANGER.

(160) §. LXV. *Quelques-uns ajoutent* &c. » Lycurgue (a)
» se conduisit comme Minos, dont il étoit l'imitateur ; car
» il apprit de la Pythie, dans ses fréquens voyages, les
» loix qu'il devoit donner aux Lacédémoniens. Je ne dirai
» pas que cela se passa de la sorte ; mais c'étoit l'idée
» commune ».

(161) §. LXV. *Ayant été tuteur de son neveu.* Il y a
dans le grec : *ayant été tuteur de Léobotas, fils de son
frere.* Mais Léobotas ne pouvoit être neveu de Lycurgue,
puisqu'il descendoit de la branche des Eurysthénides, &
Lycurgue, de celle des Proclides. Si l'on suppose avec
Paulmier de Grentemesnil (b), que ce Prince étoit fils de
sa sœur, cela ne pourra s'accorder avec ce que tous les

(a) Strab. Geograph. Lib. XVI, pag. 1105. C. D.
(b) Exercitat. in optimos fere Auctores Græcos, pag. 550.

Historiens nous disent de la naissance de Léobotas & de celle de Lycurgue. D'ailleurs la plupart des Auteurs conviennent unanimement que Charillus ou Charilas étoit le pupille & le neveu de Lycurgue. Aussi feu M. le Président Bouhier vouloit-il qu'on substituât (*a*) Charillus à Léobotas? Il est vrai qu'avec ce changement on remédieroit à tout, mais il me paroît trop considérable. J'ai mieux aimé suivre le Chevalier Marsham (*b*), qui se contente d'une légere transposition, quoiqu'elle ne soit point du goût du savant Président. *Λυκοῦργον ἐπιτροπεύσαντα ἀδελφιδέου μὲν ἑαυτοῦ, βασιλεύοντος δὲ Σπαρτιητέων Λεωβώτεω* &c. Rien alors n'est si simple. La distance entre Lycurgue & Léobotas n'est pas si grande que le fait M. le Président Bouhier (*c*). Eunomus & Polydectes, l'un pere, l'autre frere aîné de notre Législateur, & de la race des Proclides, n'occuperent le trône que fort peu de tems. Léobotas, de celle des Eurysthénides, vécut très-long-tems; Doryssus (*d*) & Agésilas, l'un son fils, l'autre son petit-fils, lui succéderent assez rapidement. Ce fut sous cet Agésilas (*e*) que Lycurgue publia ses Loix.

(*a*) Recherches & Dissertations sur Hérodote, pag. 150.

(*b*) Canon Chronicus &c. pag. 428.

(*c*) Recherches & Dissertations sur Hérodote, pag. 150. Lycurgue publia ses Loix, suivant ce Savant, 108 ans avant la mort de Léobotas; mais il suit en cela Meursius, dont l'opinion est destituée de fondement.

(*d*) Eusebe donne 29 ans de regne à Doryssus, & 44 à Agésilaüs. J'ai préféré le sentiment de Pausanias, dont l'autorité est d'un plus grand poids. Voyez cet Auteur, Laconic. cap. II, pag. 207.

(*e*) Pausanias, (Laconic. sive Lib. III, cap. II, pag. 207). Quelques Savans, & entr'autres Simson (Chronic. Cathol. pag. 419) prétendent qu'il y a faute au texte de Pausanias, & qu'il y manque *γεγονώς*: ce qui signifieroit alors que Lycurgue seroit né sous Agésilaüs. Mais il étoit antérieur à Doryssus & à Agésilaüs, qui,

Il n'eſt pas néceſſaire, pour appuyer ce ſentiment, qu'Hérodote s'accorde avec le calcul d'Apollodore, & qu'on lui faſſe dire que Lycurgue travailla à ſes Loix ſous le regne de Léobotas. Il ſuffit que la tutelle de ſon neveu appartienne à ce regne, & qu'il alla enſuite en Crete, d'où il rapporta ſes Loix. Strabon place ce voyage (*a*) de Crete après la tutelle.

Ce qui pourroit faire croire qu'on ne doit point admettre le changement que j'ai propoſé ſur le texte d'Hérodote, c'eſt que Pauſanias, au même endroit, rapporte ce paſſage tel qu'il ſe trouve dans les éditions de cet Auteur. Mais Philémon (*b*), antérieur à Pauſanias, ſe plaint que les exemplaires d'Hérodote étoient déjà altérés de ſon tems. Ces raiſons m'ont déterminé à ſuivre le ſentiment de feu M. Weſſeling préférablement à celui de l'Abbé Gédoyn ſur Pauſanias.

L'aoriſte ἐπιτροπεύσαντα prouve néceſſairement que Lycurgue n'étoit plus tuteur de ſon neveu, & qu'il n'y avoit pas long-tems qu'il ne l'étoit plus, lorſqu'il paſſa

---

ſuivant Pauſanias (loco laudato) ne régnerent que peu de tems. Lycurgue doit être né ſous le regne de Léobotas, comme on peut le conjecturer en examinant avec ſoin les généalogies des Euryſthenides & des Proclides, telles qu'elles ſont rapportées par Hérodote, Liv. VII, §. CCIV & Liv. VIII, §. CXXXI.

La généalogie des Proclides eſt ſujette à de grandes difficultés. Je les diſcuterai peut-être, Liv. VIII, §. CXXXI.

Pauſanias, page 208, & Plutarque in Lycurgo, pag. 42. D. regardent Archélaüs comme collégue de Charilaüs. On pourroit en conclure que ce fut ſous ce Prince que Lycurgue publia ſes Loix; mais il peut ſe faire que les dernieres années d'Agéſilaüs correſpondent aux premieres années du regne de Charilaüs.

(*a*) Strab. Geograph. Lib. X, pag. 739. A.

(*b*) Apud Porphyr. Quæſtion. Homeric. VIII. apud Homerum Battelii, pag. XCI.

en Crete. Cela contredit les Traducteurs Latins & François; mais cette observation est fondée sur la nature de l'aoriste premier. Voyez la Grammaire Grecque de Vossius.

(162) §. LXV. *De Léobotas.* Léobotas ou Labotas étoit le huitieme descendant d'Hercules, de la branche des Eurysthénides, si l'on en croit le texte (*a*) actuel d'Hérodote; mais je le crois altéré. Ce qu'il y a de certain, c'est que Lycurgue, qui devroit être également le huitieme descendant d'Hercules de la branche des Proclides, en est le onzieme, tandis que, suivant le cours ordinaire des choses, il doit y avoir quinze générations. Les lacunes manifestes qui se trouvent dans la généalogie des Proclides, telle qu'elle a été donnée par Hérodote & Pausanias, prouvent que celle des Eurysthénides n'en est pas exempte. Quoi qu'il en soit, il étoit fils d'Echéstratus, & il fut pere de Doryssus. Cela est confirmé par une Inscription trouvée par M. l'Abbé Fourmont, dans le temple d'Apollon Amycléen :

ΤΑΛΕΚΛΟΣ (*b*) ΤΟ ΑΡΧΕΛΑΟ ΤΟ ΑΓΕΣΙΛΑΟ ΤΟ ΔΟΡΥΣΣΟ ΤΟ ΛΑΒΟΤΑΣ ΤΟ ΕΧΕΣΤΡΑΤΟ ΒΑΓΟΣ.

» Taléclus Roi, fils d'Archélaüs, fils d'Agésilaüs, fils » de Doryssus, fils de Labotas, fils d'Echéstratus ».

M. Fourmont observe avec raison, qu'il y a une faute dans le mot Λαβότας, mais il a tort d'y substituer Λαβότεω; le génitif Dorique des noms en άς & en ής dans les déclinaisons parisyllabiques, se terminant en ά long. Τὰ (*c*) εἰς άς καὶ εἰς ής ὀνόματα ἰσοσυλλάβως κλινόμενα, κοινῶς μὲν καὶ Ἀττικῶς εἰς ου ἔχει τὴν γενικήν. Οἷον Αἰνείας, Αἰνείου· Δωρικῶς δὲ εἰς ά μακρὸν περαίνει τὴν γενικήν· οἷον τοῦ Αἰνεία.

(*a*) Herodot. Lib. VII, §. CCIV.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVI, Hist. pag. 103.

(*b*) Eustath. ad Homer. Iliad. Lib. I, pag. 12, lin. 4, à fine.

Ἰωνικῶς δὲ διὰ τοῦ ίω. » Les noms en ας & en ης dans les » déclinaisons parisyllabiques, font ου au génitif dans le » dialecte commun & dans l'Attique; comme Αινείας, Αινείου: » dans le Dorique ils terminent le génitif en ᾶ long; » comme Αινείας, τοῦ Αινεία, & dans l'Ionique en ίω ». Il n'y a donc qu'à retrancher le *sigma* que l'ouvrier aura ajouté par méprise ou par ignorance.

A l'égard du mot Βαγὸς, que M. Fourmont interprete trop vaguement par *Dux*, il faut savoir que ce terme désignoit le Roi chez les Lacédémoniens. On trouve dans Hésychius, Βάγος, Βασιλεύς, Λάκωνες. D'après cette autorité, je corrigerois τοῦ Βαγοῦ μνᾶμα Λεωνίδεω au-lieu de τοῦ ταγοῦ κ. τ. λ. dans l'épigramme (*a*) de Lollius Bassus sur les trois cens Lacédémoniens qui périrent au passage des Thermopyles. Βάγος étoit, comme on le voit, le terme propre à Lacédémone pour signifier un Roi.

(163) §. LXV. *Prit des mesures contre la transgression &c.* Il y eut (*b*) des Lacédémoniens qui, trouvant trop dures les loix de Lycurgue, aimerent mieux s'expatrier que de s'y soumettre. Ils passerent en Italie chez les Sabins, & lorsque ceux-ci s'incorporerent avec les Romains, ils leur communiquerent une partie des usages de Lacédémone qu'ils avoient adoptés.

(164) §. LXV. *Les Enomoties, les Triacades.* Le Glossaire de l'Abbaye de St.-Germain-des-Prés expliquant ce que c'est que l'Enomotie, dit: τάξις παρὰ τοῖς Αττικοῖς, *corps de troupes chez les Athéniens*; ce qui est absolument faux. On trouve dans Suidas & dans l'*Etymologicum Magnum*, παρὰ τοῖς Λακεδαιμονίοις, ce qui est juste; mais

(*a*) Antholog Lib. III, cap. V, pag. 204, ex edit Henrici Stephani.

(*b*) Dionys. Halicarn. Antiquit. Roman. Lib. II, §. XLIX, pag. 109.

le savant M. Ruhnken (*a*) rejette cette faute sur les copistes, & veut qu'on lise dans ce Glossaire, παρὰ τοῖς τακτικοῖς, *chez les Auteurs qui ont écrit sur la Tactique.*

L'Enomotie est, suivant quelques-uns, la même chose que le Lochus; suivant d'autres, elle en est la moitié; & même il se trouve des Auteurs qui prétendent qu'elle n'en est que le quart. Voyez le Dictionnaire de Tactique parmi les mssts de Coislin, page 506. Or le Lochus, suivant l'Auteur de ce Lexique, est de huit, de douze ou de seize hommes. Cette opinion sur le Lochus n'est pas soutenable, & il suffit de la présenter pour en faire sentir l'absurdité. Thucydides (*b*) assure qu'il y avoit quatre Enomoties dans le Pentécostys, & quatre Pentécostyes dans le Lochus. Le Pentécostys étant de cinquante hommes, le Lochus devoit être de deux cens hommes, & l'Enomotie de douze hommes, parce qu'il n'est pas possible de partager cinquante en quatre parties égales. D'un autre côté, Xénophon, qui a passé une partie de sa vie parmi les Lacédémoniens, & qui a été à portée de connoître parfaitement leur gouvernement, Xénophon, dis-je, nous (*c*) apprend que la Mora comprenoit quatre Lochus, huit Pentécostyes, seize Enomoties. Si le Lochus étoit de deux cens hommes, la Mora devoit être de huit cens hommes, le Pentécostys de cent, & l'Enomotie de cinquante. Cela détruit absolument l'idée qu'on doit se former du Pentécostys, d'après l'étymologie de ce mot. Si l'on suppose que le Lochus n'étoit que de cent hommes, la Mora sera de quatre cens hommes, & il n'y aura que deux Pentécostyes dans le Lochus, & deux Enomoties de vingt-cinq hommes

(*a*) Timæi Lexic. vocum Platonicarum, voci Ἐνωμοτία.

(*b*) Thucydid. Lib. V, §. LXVIII, pag. 359.

(*c*) Xenoph. Lacedæm. Polit. cap. XI, §. IV, pag. 87 & 88.

chacune, dans le Pentécostys. De quelque maniere qu'on envisage ce passage, il se trouvera en contradiction avec celui de Thucydides.

Il peut se faire cependant que ces deux Auteurs ne se soient pas trompés. La Mora aura varié, à-peu-près de même que nos régimens, quant au nombre d'hommes dont elle étoit composée. Le Pentécostys n'aura jamais changé, je veux dire, qu'il aura été dans tous les tems de cinquante hommes, mais qu'il y aura eu plus ou moins de Pentécostyes, selon que la Mora aura été plus ou moins forte. L'Enomotie aura été tantôt de la moitié du Pentécostys, & tantôt du quart, comme le prouvent les passages de Xénophon & de Thucydides, ci-dessus rapportés. Il me paroît certain que lorsque Lycurgue institua ces différens corps, l'Enomotie n'étoit que de douze hommes; car s'il eût été porté à vingt-cinq, comme il le fut depuis, il n'est pas vraisemblable que ce Législateur ait formé dans le même corps des compagnies de trente hommes. Cela n'auroit pas manqué de mettre de la confusion dans la Mora; car Triacas est le nombre de trente, & les Triacades sont nécessairement des compagnies de trente hommes. L'Enomotie étoit peut-être alors la moitié de la Triacade, & il devoit y avoir tant de Triacades dans chaque Lochus, & tant de Lochus dans chaque Mora. Dans le tems que la Triacade étoit admise, le Pentécostys ne pouvoit avoir lieu: car le Lochus & la Mora étant divisés par trente, n'étoient pas susceptibles de l'être par cinquante, à moins que la Mora ne fût alors de trois cens, de six cens ou de neuf cens hommes. De quelque maniere que j'envisage ce passage, je n'y vois qu'obscurité que je ne suis pas en état de dissiper. Si quelqu'un est en état de le faire, c'est assurément M. l'Abbé Barthelemy de l'Académie des Belles-Lettres. Ce Savant aura certainement occasion d'en parler dans l'Ouvrage qu'il prépare

ſur la Grece ; Ouvrage dont il m'a lu quelques morceaux ; & qui m'a paru auſſi profond qu'agréablement écrit.

Il me vient une idée, qui ne concilie point, il eſt vrai, Thucydides avec Xénophon, mais qui peut expliquer juſqu'à un certain point le paſſage d'Hérodote. Les Triacades, dont parle cet Hiſtorien, n'étoient peut-être pas une portion du Lochus, un corps de troupes ſubſiſtant, mais ce que nous appellons dans nos troupes une chambrée, corps qui n'avoit d'exiſtence que lorſqu'il s'agiſſoit de prendre ſes repas. Ce qui me le perſuade, c'eſt que le Lexique mſſt d'Hérodote, qui eſt à la Bibliotheque de Saint-Germain-des-Prés, expliquant ce mot, dit : δεῖπνα κατὰ δήμους καὶ ἀριθμὸς λ' ἀνδρῶν, *repas par bourgades & nombre de trente hommes*. Il faut faire attention que chez les Anciens, les corps d'armée n'étoient pas composés comme chez nous, de ſoldats pris indiſtinctement de tous les pays de leur domination. Les tribus & les diviſions des tribus n'étoient pas confondues les unes avec les autres. Je ſais que (*a*) M. Koen prétend que la premiere explication, je veux dire, δεῖπνα κατὰ δήμους, ne regarde pas les Triacades, mais les Syſſities, dont parle enſuite Hérodote. Cela pourroit être. Cependant, plus je réfléchis ſur ce paſſage, & plus je me perſuade qu'Hérodote n'avoit pas en vue les Syſſities qui ſe faiſoient en tems de paix, mais celles qui étoient en uſage lorſque les troupes étoient en campagne. En effet, Hérodote dit : » Lycurgue régla ce » qui concernoit la guerre, les Enomoties, les Triacades » & les Syſſities ». Je crois que notre Hiſtorien a ajouté le terme de Syſſities pour expliquer celui de Triacades, & afin d'empêcher ſes Lecteurs de penſer que la Triacade fût un corps de troupes faiſant partie d'un corps plus conſidérable.

(*a*) Koenius in notis ad Gregorium, de Dialectis, pag. 239.

Quoi

Quoi qu'il en soit de cette idée, je la soumets au jugement des Lecteurs, & j'invite ceux qui ne l'approuveront pas, à me faire part de leurs observations; le Public ne pouvant que gagner à ces sortes de discussions.

(165) §. LXV. *Il institua les Ephores.* Les sentimens sont fort partagés sur l'institution des Ephores. Eusebe prétend (*a*) qu'on les créa la premiere année de la cinquieme olympiade. Plutarque rapporte dans la Vie de Lycurgue (*b*), qu'ils le furent environ cent trente ans après ce Législateur, par le Roi Théopompe; & dans un autre Ouvrage (*c*), il assure la même chose. Mais comme Lycurgue mourut vers l'an 856 avant notre ere, il s'ensuivroit que l'établissement des Ephores devroit être reculé à la troisieme année de la treizieme olympiade, ou 726 ans avant notre ere. Il faut cependant convenir que les uns faisant Lycurgue plus ancien, & d'autres moins, Plutarque peut avoir suivi le calcul des premiers, aussi-bien qu'Eusebe. Ce qui le prouve, c'est que Théopompe, qui a établi suivant lui les Ephores, succéda à son pere Nicandre la troisieme année de la seconde olympiade, comme on peut l'inférer d'un passage (*d*) de Clément d'Alexandrie, où il est dit que les olympiades furent instituées la (*e*) trente-quatrieme année de Nicandre, & l'on sait que ce Prince survécut cinq ans à cet établissement.

(*a*) Euseb. Chronic. Can. pag. 157.

(*b*) Plutarch. in Lycurgo, pag. 43. E.

(*c*) Id. ad Principem ineruditum, pag. 779. E.

(*d*) Clementis Alexandrin. Stromat. Lib. I, tom. I, pag. 389, lin. 23.

(*e*) La Traduction latine de Clément dit: la trentieme, mais le texte grec porte: *τούτου κατὰ τὸ τριακοστὸν τέταρτον ἔτος*

Ariſtote (*a*) penſe de même que Plutarque, que Théopompe a inſtitué les Ephores. Cicéron paroît auſſi de ce ſentiment : *Quare* (*b*) *nec Ephori Lacedæmone ſine cauſâ à Theopompo oppoſiti Regibus.* On lit auſſi la même choſe dans Valere Maxime (*c*).

On peut cependant oppoſer à ces témoignages celui d'Hérodote, qui ayant fait beaucoup de recherches, & étant plus voiſin de ce tems-là, doit être d'un plus grand poids. Xénophon, qui s'étoit retiré ſur les terres des Lacédémoniens, & qui connoiſſoit à fond leur gouvernement, dont il avoit fait une étude particuliere, eſt de même avis (*d*) qu'Hérodote, auſſi-bien que Platon (*e*), Satyrus (*f*), philoſophe Péripatéticien, qui a écrit les vies des hommes illuſtres, & ſur qui on peut conſulter Voſſius *de Hiſtoricis Græcis* &c.

Cette note étoit faite depuis très-long-tems lorſque M. Zeunius, célébre Profeſſeur à Wittemberg, publia une nouvelle édition des Ouvrages Politiques de Xénophon. Je fus bien ſurpris de l'interprétation qu'il donnoit à ce paſſage, afin d'appuyer l'opinion de ceux qui ſoutiennent que Théopompe eſt l'inſtituteur des Ephores, & je ne fus pas moins étonné qu'il eût paſſé ſous ſilence les témoignages d'Hérodote, de Platon & de Satyrus, qui la contrediſoient formellement. Pour bien juger des raiſons de ce Savant, il eſt néceſſaire de mettre le paſſage entier de Xénophon

(*a*) Ariſtotel. Politic. Lib. V, cap. XI.

(*b*) Cicer. de Legibus, Lib. III, §. VII.

(*c*) Valer. Maxim. Lib. IV, cap. I, Extern. 8.

(*d*) Xenophont. Lacedæmonior. Polit. cap. VIII, §. III, pag. 81.

(*e*) Plato, Epiſt. VII, pag. 354. B. Mais il ſe contredit, *de Legibus*, Lib. III, pag. 692. A, ou bien il attribue en cet endroit l'établiſſement du Sénat à un autre qu'à Lycurgue.

(*f*) Diogen. Laert. Lib. I, Segment. LXVIII, pag. 43.

fous les yeux du Lecteur ; cela le mettra à portée de juger de leur solidité. Ἀλλὰ γὰρ, ὅτι μὲν ἐν Σπάρτῃ μάλιστα πείθονται ταῖς ἀρχαῖς τε καὶ τοῖς νόμοις, ἴσμεν ἅπαντες. Ἐγὼ μέντοι οὐδ' ἐγχειρῆσαι οἶμαι πρότερον τὸν Λυκοῦργον ταύτην τὴν εὐεξίαν καθιστάναι, πρὶν ὁμογνώμονας ἐποιήσατο τοὺς κρατίστους τῶν ἐν τῇ πόλει. Τεκμαίρομαι δὲ ταῦτα, ὅτι ἐν μὲν ταῖς ἄλλαις πόλεσιν οἱ δυνατώτεροι οὔτε βούλονται δοκεῖν τὰς ἀρχὰς φοβεῖσθαι, ἀλλὰ νομίζουσι, τοῦτο ἀνελεύθερον εἶναι· ἐν δὲ τῇ Σπάρτῃ οἱ κράτιστοι καὶ ὑπέρχονται μάλιστα τὰς ἀρχὰς, καὶ τῷ ταπεινοὶ εἶναι μεγαλύνονται, καὶ τῷ, ὅταν καλῶνται, τρέχοντες, ἀλλὰ μὴ βαδίζοντες, ὑπακούειν· νομίζοντες, ἢν αὐτοὶ κατάρχωσι τοῦ σφόδρα πείθεσθαι, ἕψεσθαι καὶ τοὺς ἄλλους· ὅπερ καὶ γεγένηται. Εἰκὸς δὲ καὶ τὴν τῆς Ἐφορείας δύναμιν τοὺς αὐτοὺς τούτους συγκατασκευάσαι, ἐπείπερ ἔγνωσαν, τὸ πείθεσθαι μέγιστον ἀγαθὸν εἶναι καὶ ἐν πόλει καὶ ἐν στρατιᾷ καὶ ἐν οἴκῳ. Ὅσῳ γὰρ μείζω δύναμιν ἔχει ἡ ἀρχὴ, τοσούτῳ μᾶλλον ἂν ἡγήσατο αὐτὴν καὶ καταπλήξειν τοὺς πολίτας τοῦ ὑπακούειν. » Nous savons tous, il est vrai, qu'à Sparte les » Loix & les Magistrats sont ponctuellement obéis. Mais » je crois que Lycurgue n'eût pas tenté d'établir cette forme » de gouvernement, s'il ne se fût point concilié auparavant » les plus puissans personnages de la République. Je suis » d'autant plus fondé à le croire, que dans tous les autres » Etats, les Grands, loin de vouloir paroître craindre les » Magistrats, pensent que cela est indigne d'un homme » libre ; tandis qu'à Sparte les premiers de la ville leur » témoignent les plus grands respects, & se glorifient non-» seulement de leur humilité, mais encore de voler à leurs » ordres lorsqu'ils sont mandés, bien loin de les exécuter » avec lenteur : persuadés qu'en donnant l'exemple d'une » obéissance sans borne, le reste des citoyens ne manquera » pas de les suivre ; ce qui est en effet arrivé. Il est à » présumer que ce sont ces mêmes Grands qui ont établi, » de concert avec Lycurgue, la magistrature des Ephores,

» lorsqu'ils eurent reconnu qu'il résultoit de l'obéissance
» les plus grands biens pour un Etat, pour une armée &
» pour l'administration intérieure d'une maison. En effet,
» Lycurgue pensoit que plus le gouvernement avoit de
» force, & plus il avoit de moyens pour contraindre les
» citoyens à l'obéissance ».

Il résulte de cette traduction, qui est exacte & même littérale, que Lycurgue a établi les Ephores. Cependant M. Zeunius, Savant très-estimable, est d'un autre avis. Il pense qu'il faut entendre par τοὺς αὐτοὺς τούτους, *les Grands de l'Etat*, τοὺς κρατίστους, *qui se trouvent précédemment*. Je suis jusqu'ici parfaitement d'accord avec ce Savant distingué, & j'ai suivi ce sentiment dans ma traduction ; mais il donne à entendre que dans Xénophon il n'y a que les Grands qui aient contribué à l'établissement des Ephores, puisqu'ils furent institués, dit M. Zeunius, sous Théopompe, 130 ans après Lycurgue, & il s'appuie de l'autorité d'Aristote & de Plutarque. Il auroit pu ajouter celle de Cicéron. Mais s'il faut interpréter de cette maniere le passage de Xénophon, il se trouvera en contradiction avec ces Auteurs qui ne parlent point des Grands de Lacédémone, mais seulement du Roi Théopompe : *Quare*, dit Cicéron, *nec Ephori Lacedæmone sine causâ à Theopompo oppositi Regibus*.

Si M. Zeunius eût apporté un peu plus d'attention au texte de Xénophon, il se seroit apperçu que dans ce chapitre il n'étoit question que de Lycurgue & que des loix qu'il établit, de concert avec les plus puissans citoyens de Sparte ; que τοὺς αὐτοὺς τούτους sont ces mêmes citoyens distingués, & que la préposition σὺν dans συγκατασκευάσαι, indique qu'ils instituerent les Ephores, de concert avec quelqu'un. Xénophon ne pouvoit avoir en vue Théopompe, puisqu'il ne l'a pas même nommé une seule fois dans ce Traité, mais Lycurgue, dont il n'avoit cessé de rapporter

les actions jusqu'à ce moment. Stobée avoit pris ce passage dans le même sens que je lui donne, & je suis étonné que M. *Zeunius*, qui rapporte les paroles de cet Auteur, ait rejetté son témoignage. Il est vrai que Stobée ne cite pas exactement Xénophon, & qu'il se contente, comme le font la plupart des Anciens, de présenter le sens de cet Auteur, sans s'asservir scrupuleusement à la lettre. Il est bon de mettre aussi sous les yeux du Lecteur le texte de cet Ecrivain, afin qu'il soit à portée de juger. (*a*) Ἐπεὶ δὲ ἔγνω τὸ πείθεσθαι μέγιστον ἀγαθὸν εἶναι καὶ ἐν πόλει, καὶ ἐν στρατιᾷ, καὶ ἐπ' οἴκῳ, τὴν τῆς Ἐφορείας δύναμιν κατεσκεύασε. Stobée rapporte, comme on le voit, les paroles mêmes de Xénophon, avec cette seule différence que celui-ci assure que ce furent les Grands de Sparte qui instituerent les Ephores, de concert avec Lycurgue, tandis que Stobée fait dire à cet Auteur que ce fut Lycurgue qui les institua, sans parler de la part qu'eurent les Grands à cet établissement.

Je conclus encore qu'il ne faut pas changer μᾶλλον ἂν ἡγήσατο en μᾶλλον ἂν ἡγήσαντο, ou en μᾶλλον ἡγήσαντο, avec Camérarius & M. Zeunius, ni en μᾶλλον ἄν τις ἡγήσαιτο, avec M. Morus, ni sous-entendre τὶς dans μᾶλλον ἂν ἡγήσατο, qui est une autre explication de M. Zeunius; ἡγήσατο se rapportant manifestement à Lycurgue.

Les Ephores étoient au nombre de (*b*) cinq. On procédoit à leur élection tous les (*c*) ans, le huit (*d*) Octobre. Ils étoient pris (*e*) dans la classe du Peuple. Le premier

(*a*) Stob. Serm. XLII, pag. 288, lin. 47.

(*b*) Pausan. Laconic. sive Lib. III, cap. XI, pag. 231.

(*c*) Thucydid. Lib. V, §. XIX & XXXVI, pag. 330 & 339.

(*d*) Dodwell de Cyclis, Dissertat. VIII, Sect. V.

(*e*) Aristotel. Politic. Lib. II, cap. IX, pag. 330. A.

s'appelloit Ephore Eponyme (*a*); son nom servoit à désigner l'année, de même qu'à Athenes celui d'Archonte Eponyme, & l'on disoit à Lacédémone (*b*), Ἐφορεύοντος τοῦ δεῖνα, *un tel étant Ephore*. Ils avoient la même autorité que les Cosmes (*c*) de Crete, avec cette différence qu'ils n'étoient que cinq, comme je viens de le remarquer, & qu'il y avoit dix Cosmes. Ils servoient de (*d*) contre-poids à l'autorité des Rois, & même ils les jugeoient avec les (*e*) Sénateurs. Comme ils étoient en quelque sorte supérieurs aux Rois, ils ne se levoient pas (*f*) quand ces Princes venoient dans un lieu où ils se trouvoient. Cléomenes (*g*) les massacra, & je crois que depuis il n'est plus question d'eux dans l'Histoire, ou du moins qu'ils n'ont eu aucune autorité.

(166) §. LXV. *Les Sénateurs*. Lycurgue ayant remarqué (*h*) que les Princes de sa maison, qui régnoient à Argos & à Messene, étoient dégénérés en Tyrans, & qu'en détruisant leurs Etats, ils se détruisoient eux-mêmes, craignant le même sort pour sa ville & pour sa famille, il établit le Sénat & les Ephores, comme un remede salutaire à l'autorité Royale.

Les Sénateurs étoient au nombre de vingt-huit (*i*). Outre cela il y avoit cinq Nomophylaques, ou gardiens

---

(*a*) Pausan. Laconic. sive Lib. III, cap. XI, pag. 232.

(*b*) Thucydid. Lib. VIII, §. VI, pag. 510

(*c*) Aristotel. Politic. Lib. II, cap. X, pag. 332. D.

(*d*) Plato de Legibus, Lib. III, tom. II, pag. 692. A.

(*e*) Pausan. Laconic. sive Lib. III, cap. V, pag. 215.

(*f*) Xénophon, de Republicâ Lacedæmon. cap. XV. §. VI, pag. 99. Nicolaus Damascen de Moribus Gentium. Apud Stobæum, Serm. XLII, pag. 294, lin. 7.

(*g*) Plutarch. in Agide, & Cleomen. pag. 808. B. C.

(*h*) Plato, Epist. VIII, pag. 354. B.

(*i*) Herodot. Lib. VI, §. LVII.

des Loix, qui étoient appellés Bidiéens (*a*) ; mais j'ignore par qui ils furent établis. Cependant on pourroit conjecturer qu'ils le furent par Lycurgue. Ce Légiſlateur ayant établi les loix concernant (*b*) les exercices des jeunes gens, il eſt à préſumer qu'il créa auſſi les Magiſtrats qui préſidoient à ces exercices. Or, on ſait que ces Magiſtrats, qui étoient au nombre de cinq, de même que les Ephores, préſidoient (*c*) à ces jeux. Quoi qu'il en ſoit, cela ſert à éclaircir un paſſage de Xénophon : ὁ Κινάδων ἀγαγὼν αὐτὸν ἐπὶ τὸ ἔσχατον τῆς ἀγορᾶς, ἀριθμῆσαι κελεύει ὁπόσοι εἶεν Σπαρτιᾶται ἐν τῇ ἀγορᾷ. Καὶ ἐγὼ, ἔφη, ἀριθμήσας Βασιλέα τε κ̀ Ἐφόρους, κ̀ Γέροντας, κ̀ ἄλλους ὡς τετταράκοντα..... » Il dit que (*d*) Cinadon l'ayant mené à l'extrêmité de » la place, lui ordonna de compter combien il y avoit de » Spartiates ſur la place. Moi, répondit-il, comptant le » Roi, les Ephores, les Sénateurs & *d'autres*, faiſant aux » environs de quarante, je.....». Les Sénateurs étoient au nombre de vingt-huit, les deux Rois, cinq Ephores ; cela faiſoit trente-cinq : il paroît par conſéquent que par *les autres* il entendoit les cinq Bidiéens, le tout alors ſe montoit à quarante perſonnes. Le conſpirateur vouloit montrer à celui qu'il cherchoit à attirer dans ſon parti, la facilité qu'il y avoit à s'emparer du gouvernement, puiſque le tout dépendoit de quarante perſonnes, dont il étoit très-aiſé de ſe défaire.

Lycurgue inſtitua auſſi à Lacédémone l'Ordre Equeſtre (*e*) ſur le modele de celui qui étoit établi en Crete ; mais

(*a*) Pauſan. Laconic. ſive Lib. III, cap. XI, pag. 231.

(*b*) Id. ibid. ſive Lib. III, cap. XIV, pag. 242.

(*c*) Id. ibid. cap. XI, pag. 231.

(*d*) Xenoph. Hellen. Lib. III, cap. III, §. V, pag. 157.

(*e*) Strab. Lib. X, pag. 738. A.

avec cette différence que les Chevaliers Crétois avoient des chevaux, & que les Chevaliers Lacédémoniens n'en avoient point.

Voyez ci-dessous, Liv. VIII, §. CXXIV, note 159.

(167) §. LXVI. *Un temple après sa mort.* Les (*a*) Lacédémoniens ayant fait serment de n'abroger aucune des loix de Lycurgue avant son retour à Sparte, ce Législateur alla consulter l'Oracle de Delphes, qui lui répondit que Sparte seroit heureuse tant qu'elle observeroit ses loix. Là-dessus il résolut de n'y plus retourner, afin d'assurer l'observation des loix à laquelle ils s'étoient engagés par serment. Il se rendit à Crisa, où il se (*b*) tua. Les Lacédémoniens ayant appris sa mort, & voulant reconnoître la vertu qu'il avoit montrée précédemment, & celle qu'il avoit fait voir en mourant, lui éleverent un temple avec un autel, où tous les ans on lui offroit des sacrifices, comme à un héros.

Pausanias & Plutarque racontent la même chose; le premier, *Laconic. sive Lib. III, cap. XVI, pag.* 248; le second, dans la Vie de Lycurgue, pag. 59. B.

(167*) §. LXVI. *Se croyant supérieurs.* Il y a dans le grec : καταφρονήσαντες. Voyez sur ce mot la note de M. Wesseling; celle de M. Valckenaer sur le §. LIX, & celle de M. Niclas sur le second Livre des Géoponiques, pag. 106.

(168) §. LXVI. *Ayant eu du dessous.* Cet échec leur arriva sous le regne de Charillus (*c*). Les femmes des Tégéates prirent les armes (*d*), & s'étant mises (*e*) en

(*a*) Excerpta ex Nicol. Damasc. pag. 449.

(*b*) Plutarque dit qu'il se laissa mourir de faim. Plutarchus in Lycurgo, pag. 57. F.

(*c*) Pausan. Laconic. sive Lib. III, cap. VII, pag. 219 & 220.

(*d*) Id. Arcad. sive Lib. VIII, cap. V, pag. 609.

(*e*) Id. ibid. cap. XLVIII, pag. 697.

embuscade au pied du mont Phylactris, elles fondirent sur les Lacédémoniens, tandis qu'ils étoient aux mains avec les Tégéates, & les mirent en déroute. Charillus fut pris, mais on le renvoya après qu'on lui eût fait promettre de ne plus porter les armes contr'eux. En mémoire de cette action des femmes, on éleva dans la place de Tégée une statue de Mars, surnommé le Gynæcothoene. c'est-à-dire, *le Convive des femmes*.

Voici la maniere dont Polyæn raconte le même fait. » Les (*a*) Lacédémoniens ravageant le territoire de Tégée, » Alnès, Roi d'Arcadie, envoya tous ceux qui étoient en » âge de porter les armes, dans un lieu qui dominoit les » ennemis, avec ordre de les attaquer au milieu de la » nuit. Il commanda aux vieillards & aux enfans de se » tenir devant la ville, & d'y allumer à la même heure » un très-grand feu. Les ennemis, étonnés à la vue de » ce feu, avoient toujours les yeux dessus. Pendant ce » tems-là, ceux qui étoient sur la hauteur, fondirent sur » les Lacédémoniens, en tuerent un très-grand nombre, » & ayant fait beaucoup de prisonniers, ils les lierent » » & l'oracle fut accompli.

» Je te donnerai Tégée pour y danser ».

Ce récit, quoique différent de celui de Pausanias, ne le contredit point cependant ; car il peut se faire que les femmes aient attaqué de leur côté les Lacédémoniens, tandis qu'ils étoient aux prises avec les Tégéates. Polyæn, qui n'avoit d'autre but que de rapporter les ruses de guerre, n'a raconté de ce combat que la partie qui entroit dans son plan.

(169) §. LXVI. *Ces chaînes subsistent encore à présent*. Du

(*a*) Polyæni Strategem. Lib. I, cap. VIII, pag. 26.

tems de Pausanias on en voyoit encore une partie (a) dans le temple de Minerve Alea.

(170) §. LXVI. *Minerve Alea.* La statue de cette (b) Minerve qu'on voyoit à Tégée du tems de Pausanias, y avoit été apportée du bourg Manthyrée. On l'appelloit Minerve Hippias, parce que dans le combat contre les Géans elle avoit poussé son char contre Encélade. L'usage prévalut parmi les différens peuples de la Grece, & surtout parmi les Péloponnésiens, de l'appeller Minerve Alea. Ce fut sans doute parce que le secours de cette Déesse fit éviter aux Dieux leur défaite, Α'λέα signifiant *effugium.*

Il ne faut pas cependant confondre cette Minerve avec une autre surnommée Alea, parce qu'elle étoit adorée dans (c) la ville de ce nom, en Arcadie.

(171) §. LXVII. *Le type & l'antitype.* Cet endroit n'est pas aisé à rendre. Si j'eusse traduit : *le coup est repoussé par le contre-coup*, je me serois rendu plus clair, mais je me serois écarté de l'original, qui doit être obscur tant qu'on ne sait pas le mot de l'énigme. Pausanias rapporte (d) le même oracle. L'Abbé Gédoyn (e) traduit : *les coups redoublés ;* ce qui fait un sens bien différent. Hérodote expliquant cet oracle dans le paragraphe suivant, dit que le type est le marteau, l'antitype l'enclume, & le mal sur mal, le fer qui est forgé sur l'enclume.

(172) §. LXVII. *Jusqu'à ce que Lichas.* J'écris Lichas; Lichès de l'original étant un ionisme, auquel n'a pas fait attention le Traducteur latin. Thucydides (f), Xénophon (g),

---

(a) Pausan. Arcad. sive Lib. VIII, cap. XLVII, pag. 695.
(b) Id. ibid.
(c) Id. Arcad. sive Lib. VIII, cap. XXIII, pag. 642.
(d) Pausan. Laconic. sive Lib. III, cap. III, pag. 210.
(e) Pausanias de l'Abbé Gédoyn, tom. I, pag. 251.
(f) Thucydid. Lib. V, §. L, pag. 349.
(g) Xenoph. Memorab. Socrat Dict. Lib. I, cap. II.

Plutarque (*a*) écrivent toujours Lichas. Ce ne peut être cependant le même dont parlent ces deux derniers Auteurs, puisque Plutarque prétend qu'il ne se rendit (*b*) recommandable que par le repas qu'il donna aux étrangers qui avoient assisté aux Gymnopédies.

Bayle (au mot *Anaxandride*) voulant relever le Supplément de Moréri, a étrangement défiguré ce passage. On pourra le rectifier à l'aide de ma Traduction.

Les Lacédémoniens frapperent par reconnoissance une médaille en l'honneur de Lichas. On (*c*) voit d'un côté la tête d'Hercules, & de l'autre, une tête avec une grande barbe & un ornement singulier. On lit autour Λιχα. Je croirois que l'alpha est en partie effacé. On sait que les Doriens formoient le génitif en α long (*d*). Cette médaille est d'argent, & d'un ouvrage assez médiocre. L'ornement de tête, qui ressemble beaucoup à celui des Prêtres, a donné lieu à M. Haym de conjecturer que les habitans de Lacédémone ayant élevé un temple en l'honneur d'Orestes, établirent Lichas Prêtre de cette divinité. Mais peut-être cette médaille regarde-t-elle un autre Lichas.

(173) §. LXVII. *Agathoerges*. Ἀγαθοεργοί. On les tiroit du corps des Chevaliers. Suidas se trompe en disant qu'on les prenoit parmi les Ephores. Hérodote est plus croyable. Il y auroit cependant moyen, ce me semble, de concilier ces deux Ecrivains. Xénophon nous apprend que les Ephores choisissoient (*e*) trois Chevaliers parmi eux, & que ces trois Chevaliers en élisoient chacun cent. Il peut par conséquent très-bien se faire que quelques

---

(*a*) Plutarch. in Cimone, pag. 484. F.

(*b*) Ibid.

(*c*) Nicol. Francis. Haym. Thesaur. Britannic. tom. I, pag. 133.

(*d*) Voyez ci-dessus, note 162.

(*e*) Xenophon Lacedæmonior. Republic. cap. IV, §. III, pag. 78.

Agathoerges aient été antérieurement Ephores. Timée parle des Agathoerges dans son Lexique des termes employés par Platon, quoique ce mot ne se trouve point dans cet Auteur ; mais, comme l'a très-bien prouvé le savant M. Ruhnken, il s'est glissé dans ce Lexique des gloses qui appartiennent à d'autres Ecrivains.

Voyez sur les Chevaliers Lacédémoniens, Livre VI, §. LVI, note 67 ; Liv. VII, §. CCV, note 289, & surtout Liv. VIII, §. CXXIV, note 159.

(174) §. LXVIII. *Il entra chez un Forgeron.* Il y a dans le grec : εἰς χαλκήϊον, *dans la boutique d'un Ouvrier en cuivre.* L'airain fut découvert & fabriqué avant le fer.

Prior æris erat quàm ferri cognitus usus.

LUCRET. Lib. V, verf. 1292.

» L'usage (*a*) de l'airain précéda celui du fer ».

» On travailloit la terre avec l'airain, dit Hésiode (*b*), » n'y ayant point encore de fer ». Mais quoique ce dernier métal fût devenu commun, on continua à appeller χαλκεῖς les Ouvriers en fer ; tant est forte l'habitude.

(175) §. LXVIII. *Le cadavre.....occupoit la longueur du cercueil.* Solin raconte (*c*) le même trait, & pour lui

---

(*a*) Je me sers de l'excellente traduction de M. de la Grange.

(*b*) Hesiod. Oper. & Dies, verf. 151, ex edit. Brunkii, verf. 135.

(*c*) Solini Polyhist. cap. I, pag. 6 Gale (Hérodote de Gronov.) cite au sujet d'Orestes le chapitre V de Solin. La même faute se retrouve dans la nouvelle édition d'Hérodote. M. Mahudel (Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. III, Hist. pag. 160) rapporte, au sujet des Géans, le sentiment de Solin, sans citer. Cette méthode, si commode & si en usage en ce pays-ci où toute ombre de citation effarouche nos beaux esprits & ceux pour qui ils écrivent, auroit bien dû être bannie d'un recueil aussi savant que les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

donner un air de vraisemblance, il ajoute que sous Auguste, Pusion & Secondilla avoient plus de dix pieds (environ neuf pieds de Roi, suivant l'évaluation de M. d'Anville), c'est-à-dire qu'il cherche à appuyer un fait très-douteux par un autre qui ne l'est pas moins. Aulugelle a pris occasion de ce passage de notre Historien pour le traiter (a) de conteur de fables. Mais quand même le fait concernant Orestes seroit faux, ce Critique n'en auroit pas moins tort de lui faire un pareil reproche. Hérodote se contente de rapporter le fait tel qu'il l'a trouvé dans les Annales de Lacédémone, sans en garantir l'authenticité. En lisant l'Histoire, on trouve des traditions sur l'existence d'une prétendue race Gigantesque, dans presque tous les pays du monde, & même parmi les Sauvages du Canada. Des os d'une grosseur prodigieuse, découverts en différens pays, accréditerent ces opinions. On en montroit du tems d'Auguste, à Caprées (b), qui avoient appartenu à des animaux monstrueux, & l'on prétendit que c'étoient ceux des Géans qui avoient combattu contre les Dieux. On montroit par toute l'Europe, en 1613, les ossemens du Géant Teutobochus. Un Naturaliste prouva que c'étoient des os d'éléphant.

Ainsi, quand même Hérodote auroit ajouté foi à ce conte, qu'il avoit puisé dans les Annales de Lacédémone, il n'en seroit pas moins excusable, ayant vécu dans un siecle où l'histoire naturelle n'étoit pas cultivée.

(176) §. LXVIII. *Fait ses efforts pour l'engager à lui louer sa cour.* Il faut ici remarquer la force de l'imparfait. Ἐμισθοῦτο ne signifie pas, *il lui louoit*, mais *il tâchoit de lui louer.* Ce tour est très-ordinaire. Νέων (c) δὲ καὶ

(a) A. Gell. Noct. Atticar. Lib. III, cap. X.

(b) Sueton. August. §. LXXII.

(c) Xenoph. Cyri Anabas. Lib. VII, cap. III, §. III, pag. 401.

παρ' Αριςάρχυ ἄλλοι ἔπειθον ἀποτρέπεσθαι. » Néon & des » émissaires d'Aristarque faisoient leurs efforts pour persuader aux soldats de ne point aller trouver Seuthès ». Voyez la note de M. Wesseling, & sur-tout celle de M. Valckenaer sur le vers 1406 des Phéniciennes d'Euripides.

(177) §. LXVIII. *Ouvre le tombeau.* On pourroit demander comment Orestes, qui n'a ni régné, ni demeuré à Tégée, a pu être enterré dans cette ville. On sait en général par Strabon, que ce Prince mourut (*a*) en Arcadie, en conduisant la colonie Eolienne ; mais Etienne de Byzance est plus précis. Il assure qu'Orestes ayant (*b*) été mordu d'une vipere, mourut au lieu nommé Orestium. On porta sans doute son corps à Tégée, qui n'en étoit pas loin, parce qu'il descendoit, par sa grand'mere Aërope, de Tégéatès, fondateur de Tégée.

Aërope (*c*), mere d'Agamemnon & de Ménélas, étoit fille de Cratéus, qui étoit passé (*d*) en Crete. Aussi Ménélas est-il appellé sémi-Crétois par Lycophron (*e*). Or ce Cratéus étoit fils (*f*) de Tégéatès, fondateur de Tégée.

(178) §. LXIX. *Envoya des Ambassadeurs à Sparte.* » Crésus, Roi de Lydie, faisant semblant de (*g*) députer » à Delphes Eurybates d'Ephese, l'envoya dans le Pélo» ponnese avec de l'or, pour y lever le plus grand nombre » de Grecs qu'il pourroit ; mais ce traître se retira auprès » de Cyrus, & découvrit à ce Prince les choses dont il

(*a*) Strab. Lib. XIII, pag. 872. C.
(*b*) Stephan Byzant. voc. Ορέστεια.
(*c*) Tzetzes ad Lycophron. Alexandr. vers. 149, pag. 19, col. 2.
(*d*) Pausan. Arcadic. sive Lib. VIII, cap. LIII, pag. 707.
(*e*) Lycophron. Alexandr. vers. 150.
(*f*) Pausan. Arcadic. sive Lib. VIII, cap. III, pag. 603.
(*g*) Diodor. Sicul. tom. II, pag. 553.

» avoit été chargé. Auſſi la noirceur d'Eurybates ayant été » connue des Grecs, quand ils veulent reprocher à quel- » qu'un ſa méchanceté, ils l'appellent encore à préſent » un Eurybates ». Son nom étoit paſſé en proverbe pour déſigner un traître. Démoſthenes (*a*), Eſchines &c. en font ſouvent mention.

(179) §. LXIX. *De m'allier.* Φίλον προσθέσθαι. La prépoſition n'ajoute rien au ſens ici & en beaucoup d'autres endroits. Voyez la note de M. Erneſti ſur l'Iliade d'Homere, Liv. I, vers 3. On dit auſſi φίλον θέσθαι.

(*b*) Φίλοντι θέσθαι πάντ' Ἐρεχθειδῶν λεών. » Théſée vous » prie de contracter amitié avec tout le peuple d'Erechthée ».

(180) §. LXIX. *Dans l'intention de l'employer à cette ſtatue.* Hérodote ne dit pas qu'ils l'employerent véritablement. Pauſanias (*c*) nous apprend que tout l'or que Créſus envoya aux Lacédémoniens, ſervit à l'ornement de la ſtatue d'Apollon qu'on voyoit à Amycles.

J'étois d'abord tenté de croire que cette ſtatue étoit d'or; mais le paſſage ci-deſſus de Pauſanias, & un autre encore plus précis d'Athénée, m'ont décidé. » Les Lacé- » démoniens, dit ce dernier Ecrivain (*d*), voulant dorer » le viſage de la ſtatue d'Apollon qui eſt à Amycles, & » ne trouvant point d'or en Grece, envoyerent demander » à ce Dieu de qui ils pourroient acheter de l'or; de » Créſus, Roi de Lydie, leur répondit le Dieu. Ils allerent » trouver Créſus, & lui acheterent de l'or ».

(181) §. LXX. *En firent une offrande au temple de*

(*a*) Demoſthen. de Coronâ, pag. 476. C. Æſchin. contrà Cteſiphont. pag. 450. B.

(*b*) Euripid. Supplic. verſ. 387.

(*c*) Pauſan. Lacon. ſive Lib. III, cap. X. pag. 231.

(*d*) Athen. Deipnoſophiſt. Lib. VI, cap. IV, pag. 231. A.

Junon. Enimverò (a) fanum Junonis antiquitùs famigeratum. Id fanum secundùm littora, si rectè recordor, viam viginti haud ampliùs stadiis oppido abest. Ibi donarium Deæ perquàm opulentum : plurima auri & argenti ratio &c.

(182) §. LXXI. *Qui ne sont vêtus que de peaux.* Dans le grec : *qui ont des hauts-de-chausses de peau, & le reste de l'habillement aussi de peau.* Les habits de peau sont très-anciens. Sans remonter à ceux d'Adam & d'Eve, les Scythes & autres peuples Septentrionaux en portoient pour se garantir du froid ; & les habitans des climats chauds en portoient aussi avant qu'ils fussent civilisés. Voyez *Hieronymii Magii Miscellan. Lib. III, cap. VII, Thesaur. Critic. seu Fax. Art. tom. II, pag.* 1377.

BELLANGER.

(183) §. LXXI. *Ne s'abreuvent que d'eau.* Xénophon (*b*) assure de même qu'Hérodote, que les Perses ne buvoient que de l'eau. Cependant notre Historien dit ailleurs (*c*) que les Perses étoient adonnés au vin. La contradiction n'est qu'apparente. Pauvres, ils se contentoient de peu ; devenus riches par les victoires de Cyrus & de ses successeurs, le luxe & tous les vices qu'il traîne à sa suite s'introduisirent parmi eux (*d*).

(184) §. LXXI. *Ne connoissent ni les figues.* » L'Historien Hérodote (*e*) voulant prouver qu'un pays est vraiment agreste, se contente de dire qu'il n'y croît ni figues, » ni rien autre chose de bon, comme s'il n'y avoit aucun » autre fruit qui l'emportât sur les figues, ou, comme si

(*a*) Apul. Florid. XV. pag. 790.

(*b*) Xenophon Cyripæd. Lib. I, cap. II, §. VIII, pag. 10 ; & §. XI, pag. 13.

(*c*) Herodot. Lib. I, § CXXXIII.

(*d*) Xenophon. Cyripæd. Lib. VIII, cap. VIII, §. V & seq. pag. 554 & seq.

(*e*) Juliani Imperator. Epistol. XXIV, pag. 390. C. D pag. 391. A.

les

» les peuples, chez qui venoit ce fruit, pouvoient absolument manquer de quelque bien. Homere loue les fruits, » les uns pour leur grosseur, les autres pour leur couleur, » & quelques-uns pour leur beauté. La figue est le seul » fruit auquel il accorde la douceur. Il donne au miel » l'épithete de verd, de crainte d'appeller doux par imprudence, ce qui a coutume d'être souvent amer; mais il » n'accorde cette épithete qu'à la figue, de même qu'au nectar, » parce que c'est la seule chose douce qu'il y ait dans » la nature ».

(185) §. LXXII. *Séparoit.* M. Wesseling a très-bien fait de rétablir l'ionisme ὄυρος, mais il auroit dû écrire οὖρος avec l'accent circonflexe au-lieu de l'aigu, de même que l'édition d'Alde & le msst *B* de la Bibliotheque du Roi. Voyez aussi les Commentaires d'Eustathe sur le premier Livre de l'Iliade, page 149, ligne 16.

(186) §. LXXII. *Il coule vers le Nord.* Il y a dans le grec: *coulant en-haut vers le Nord.* Je n'ai point cru devoir exprimer ce mot *en-haut*; il auroit été inintelligible. L'eau suit toujours une pente & ne remonte jamais; mais Hérodote appelle couler en-haut, couler vers le pôle Septentrional qui est élevé. L'Halys coule en-bas par rapport à la pente du pays qu'il parcourt, mais dans un autre sens, *il coule en-haut* par rapport aux points cardinaux du monde; car il coule du Midi vers le pôle Arctique qui est plus élevé.

BELLANGER.

(187) §. LXXII. *Cinq journées de chemin.* Scymnus de Chios (*a*), ayant dit que le Pont-Euxin est éloigné de sept journées de la côte maritime de la Cilicie, ajoute tout de suite qu'Hérodote paroît l'avoir ignoré, puisqu'il

(*a*) Scymni Chii Fragment. verf. 185 & seq. pag. 54.

prétend que de la Cilicie au Pont-Euxin il y a cinq journées de chemin. Ce Géographe n'évalue peut-être la journée qu'à 150 stades, comme cela se pratiquoit (*a*) quelquefois, & notre Historien à 200, comme on le voit (*b*) ailleurs. Suivant ce calcul, Scymnus donne à ce détroit 1050 stades, & Hérodote 1000. La différence devient alors si petite, qu'il faut être de bien mauvaise humeur pour intenter là-dessus un procès à notre Historien.

(188) §. LXXIII. *A tirer de l'arc.* Les Scythes avoient la réputation d'être d'excellens tireurs d'arc. De-là l'épithete de Scythe qu'on donnoit souvent à l'arc ou au carquois ; témoin le commencement de cette jolie épigramme de Méléagre, qu'on trouve dans l'excellent Recueil des Poësies Grecques donné par M. Brunck.

Ναὶ (*c*) τὰν Κύπριν, Ἔρως, φλέξω τὰ σά, πάντα πυρώσας,
Τόξα τε, καὶ Σκυθικὴν ἰοδόκον φαρέτρην.

» De par Vénus, Amour, je brûlerai tout-à-fait & votre » arc & votre carquois à la Scythe ».

Le Scholiaste de (*d*) Théocrite rapporte que, selon Hérodote & Callimaque, Hercules apprit à tirer de l'arc du Scythe Teutarus. Il est très-sûr qu'Hérodote n'en dit pas un mot. Il faut donc lire Hérodore, célébre Grammairien, dont il est souvent fait mention. Le témoignage de cet Ecrivain est contredit par Théocrite lui-même, qui dit qu'Hercules fut (*e*) instruit dans l'art de tirer de l'arc par Eurytus, l'un des Argonautes.

(*a*) Herodot. Lib. V, §. LIII.

(*b*) Id. Lib. IV, §. CI.

(*c*) Analecta Veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 16. LII.

(*d*) Schol. Theocrit. Idyll. XIII, vers. 56.

(*e*) Theocrit. Idyll. XXIV, vers. 106.

Les Athéniens avoient des Scythes à leur solde, & peut-être les autres Grecs aussi. » Nous soudoyons, dit Eschines, » (*a*) trois cens archers Scythes ».

(189) §. LXXIII. *D'un caractere violent.* Il faut lire nécessairement ὀργὴν ἄκρος avec M. l'Abbé (*b*) Geinoz & MM. Wesseling & Reiske. Ce n'est point une simple conjecture ; cette correction est fondée sur le génie de la Langue, sur le caractere emporté de Cyaxares, & principalement sur le manuscrit *B* de la Bibliotheque du Roi. Je suis surpris que feu M. Wesseling, qui sentoit la force des raisons de M. l'Abbé Geinoz, & qui les a appuyées de nouvelles preuves, n'ait pas retranché la particule négative.

(190) §. LXXIV. *Le jour se changea tout-à-coup en nuit.* Hérodote s'exprime toujours de cette maniere ; ce a qui fait croire à Dodwell que cet Historien étoit fort ignorant en astronomie. Il peut se faire que ce Savant eût raison ; mais lorsqu'il ajoute que Thalès n'étoit pas assez habile Astronome pour prédire cette éclipse, je crois qu'il se trompe. *Nec enim* (*c*) *Thaleti*, dit-il, *peritiam illam astronomiæ facile concessero, quæ necessaria erat ad eclipsim prædicendam. Nondùm scilicet à Cleostrato diviso per signa Zodiaco, nec constituto supputationis exordio ab Ariete. Nondùm vel spatio Lunaris Syzygiæ menstruo satis accuratè constituto. Nondùm inventis illius cyclis aut epicyclis aut nodis. Nondùm vel illo satis confesso, corporum opacorum interpositionibus eclipses esse tribuendas. His nondùm exploratis, quæ, quæso, poterant esse cœlestium Luminarium Tabulæ ? quæ accuratæ supputationes ?*

(*a*) Æschin. de Falsâ Legatione, pag. 422. E.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hist. page 67.

(*c*) Dodwell in addendis ad Dissertat, de Cyclis, pag. 911.

Suivant le même Dodwell, l'obſcurité ſubite, qui fit ſéparer les deux armées, provenoit de quelques exhalaiſons épaiſſes qui obſcurcirent le ſoleil. *Tenebras (a) ergò potiùs ſubitò obortas fuiſſe ſuſpicor, quas Thales è regionis tempeſtatiſque exhalationibus obſervatis prædixerit, quàm veram eclipſim.* Une telle prédiction ſeroit bien plus étonnante. En voulant diminuer les connoiſſances aſtronomiques de Thalès, on lui en ſuppoſe de bien ſupérieures en phyſique, & telles qu'il ne s'en eſt jamais vues.

Ce Savant préfere ce ſentiment, quoique dénué de toute vraiſemblance, au témoignage de (b) Cicéron, de Pline (c) & de pluſieurs autres Auteurs. Eudémus de Rhodes, diſciple d'Ariſtote, s'exprime, au rapport de Clément d'Alexandrie, de même que Cicéron & Pline. Voici ſes paroles: » Eudémus (d) dit dans ſon Hiſtoire de l'Aſtrologie, » que Thalès prédit l'éclipſe de ſoleil qui arriva dans le » tems que les Medes & les Lydiens étoient aux priſes. » Cyaxares, pere d'Aſtyages, régnoit alors en Médie, & » Alyattes, pere de Créſus, en Lydie. Hérodote s'accorde » avec lui dans ſon premier Livre. Ces tems ſe rapportent » aux environs de la cinquantieme olympiade ».

Il s'agit maintenant de déterminer l'année de cette éclipſe. Les ſentimens ſont fort partagés, & je doute fort qu'on

(a) Id. ibid. pag. 912.

(b) Cicer de Divinat. Lib. I, §. XLIX.

(c) Plin. Hiſt. Natural. Lib. II, cap. XII, tom. I, pag. 78.

(d) Θάλην δὲ Εὔδημος ἐν ταῖς Ἀστρολογικαῖς ἱστορίαις, τὴν γενομένην ἔκλειψιν τοῦ ἡλίου προειπεῖν φησὶ, καθ' οὓς χρόνους συνῆψαν μάχην πρὸς ἀλλήλους Μῆδοί τε καὶ Λυδοὶ, βασιλεύοντος Κυαξάρους μὲν τοῦ Ἀστυάγους πατρὸς, Μήδων· Ἀλυάττου δὲ τοῦ Κροίσου, Λυδῶν. Συνάδει δὲ αὐτῷ καὶ Ἡρόδοτος ἐν τῇ πρώτῃ. Εἰσὶ δὲ οἱ χρόνοι ἀμφὶ τὴν πεντηκοστὴν Ὀλυμπιάδα. Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 354.

ait dit à ce sujet quelque chose de bien satisfaisant. S'il est aisé de renverser les systêmes des Chronologistes, il ne l'est pas d'en élever un qui se soutienne contre toutes les difficultés, & même je ne le crois gueres possible. Quoi qu'il en soit, après avoir exposé en peu de mots les sentimens de ceux qui m'ont précédé, je me déterminerai pour celui qui me paroît le plus juste.

Eudémus s'exprime d'une maniere trop vague. Je ne m'arrêterai point par conséquent à son opinion, qui doit nécessairement coincider avec celle de Pline, ou avec celle de Scaliger; les éclipses que rapportent ces deux Auteurs étant les plus près du terme qu'il assigne. Pline le Naturaliste (*a*) place cette éclipse la quatrieme année de la quarante-huitieme olympiade. Il a été suivi en cela par le P. Riccioli (*b*), M. Desvignoles (*c*) & M. le Président de Brosses (*d*). Il y eut, il est vrai, une éclipse le 28 Mai de l'an de la période Juliene 4129; mais l'année Olympique commençant au solstice d'été, le mois de Mai 4129 répond à la troisieme année de la quarante-huitieme olympiade. Ce ne peut être l'éclipse prédite par Thalès.

1°. Cyaxares, sous qui elle arriva, mourut l'an 4120. Cicéron prétend (*e*), il est vrai, qu'Astyages régnoit alors.

(*a*) Plin. Hist. Natural. Lib. II, cap. XII, vol. I, pag. 78.

(*b*) Riccioli Chronolog. Reformat. vol. I, pag. 228.

(*c*) Desvignol. Chronolog. Liv. IV, chap. V, §. VII & suiv.

(*d*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXI, Mém. pag. 33. Il y a dans ce Mémoire quelques légeres inexactitudes. Par exemple, page 31, M. de Brosses fait dire à Hérodote que des Scythes chassés de Médie, allerent chercher un asyle auprès d'Alyattes. Ces Scythes ne furent point chassés de Médie, ils se retirerent d'eux-mêmes, de crainte que Cyaxares ne les punît du meurtre qu'ils avoient commis.

(*e*) Cicer. de Divinat. Lib. I, §. XLIX. Voyez mon Essai de Chronologie, chapitre IV des Rois Medes.

J'ignore s'il avoit d'autres Mémoires que ceux que nous avons, mais Hérodote dit le contraire, & Eudémus, dont j'ai rapporté un peu plus haut le passage, s'accorde parfaitement bien avec cet Historien, excepté sur le nombre des olympiades.

2°. L'éclipse du 28 Mai 4129 ne fut visible à Sardes que peu avant le coucher du soleil; mais comme la bataille ne se donna pas près de cette ville, mais sur les bords de l'Halys, bien loin que cette éclipse ait été totale, elle n'a point dû y être remarquée à cause du coucher du soleil.

Scaliger s'est déclaré pour cette éclipse dans ses Remarques sur (a) Eusebe, & dans l'Ouvrage intitulé Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή (b); mais peu d'accord avec lui-même, il s'est déterminé dans un autre Ouvrage (c) pour celle qui arriva le premier Octobre 4131.

Il y eut, il est vrai, une éclipse de soleil le premier Octobre 4131, mais elle dût arriver à Sardes à 6 heures 54 minutes du soir : or le soleil étoit alors couché; à plus forte raison devoit-il l'être, lorsque l'éclipse parvint sur les bords de l'Halys.

Usher, Archevêque d'Armagh, la met le 20 Septembre 4113. Ce Savant n'a pas fait attention que cette année fut bissextile : ainsi il auroit dû dire le 19 Septembre. Il y eut une éclipse, mais elle ne fut visible qu'au-delà du Pont-Euxin, vers le Nord.

Seth Calvisius fixe cette éclipse au 2 Février 4107, mais la nuit devoit être alors bien avancée.

(a) Animadversion. ad Eusebium, pag. 89.

(b) Ἔκλειψις ἡλίου ἣν Θαλῆς συμβήσεσθαι προειρήκει. Euseb. Pamphil. Thesaur. Tempor. pag. 316, col. 2.

(c) De Emendat. Temporum in Canonibus Isagogicis, pag. 321.

M. Bayer (*a*) penſe que l'éclipſe de Thalès eſt celle qui arriva le 17 Mai 4111 entre neuf & dix heures du matin; mais Cyaxares n'étoit point encore en guerre avec Alyattes, & ce fut cette année que Ninive fut priſe, comme je l'ai prouvé (*b*) ailleurs.

Les PP. (*c*) Petau & (*d*) Hardouin, le Chevalier (*e*) Marsham, feu M. le Préſident Bouhier (*f*) & le P. Corſini (*g*), Clerc Régulier des Ecoles Pies, ſe ſont déterminés pour l'éclipſe qui parut le 9 Juin 4117. J'ai cru devoir l'adopter, parce qu'elle s'accorde mieux avec la Chronologie que toutes les autres. La ſeule objection qu'on y puiſſe former, c'eſt que l'ombre paſſa au-deſſus du Pont-Euxin par la Scythie & le Palus Mæotis. Il eſt vrai que cette éclipſe ne fut point centrale ſur les bords de l'Halys, cependant elle dût y être très-conſidérable (*h*), & il n'eſt point étonnant qu'elle ait cauſé de l'épouvante à des nations ſuperſtitieuſes & plongées dans les ténebres de l'ignorance. Des cometes, des aurores boréales ont répandu la conſternation parmi des peuples qui avoient fait de grands progrès dans les ſciences. Un phénomene auſſi étrange pour des nations qui en ignoroient la cauſe, dût être conſigné dans ſes Annales, avec les couleurs que lui prêterent la frayeur & l'amour du merveilleux. C'eſt vrai-

(*a*) Commentar. Acad. Petropolit. ann. 1728, pag. 332.

(*b*) Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, pag. 63, ſeconde édition, pag. 72.

(*c*) De Doctrinâ Temporum, Lib. X, cap. I, tom. II, pag. 86 col. 2, ſub finem.

(*d*) Diſſertat. de LXX Hebdomad. Danielis.

(*e*) Chronic. Canon. &c. pag 561.

(*f*) Recherches & Diſſertations ſur Herodote, pag. 42.

(*g*) Faſt. Attic. tom. III, pag. 68.

(*h*) Petav. de Doctrinâ Temporum, tom. II, Lib. X, cap. I, pag. 87, col. 1.

femblablement de ces Annales qu'Hérodote l'aura tirée, avec la circonftance que le jour fut changé en nuit; circonftance exagérée, qui ne prouve que l'effet de la fuperftition fur des efprits peu éclairés.

(191) §. LXXIV. *Syennéfis, Roi de Cilicie & Labynete* &c. Il paroît par l'Hiftoire, que le nom de Syennéfis étoit commun aux Rois de Cilicie; du moins eft-il fûr que quatre Princes l'ont porté. Le premier vivoit en même tems que Cyaxares; le fecond étoit contemporain (*a*) de Darius, Roi de Perfe; le troifieme de Xerxès (*b*), & le quatrieme d'Artaxerxès (*c*). Le nom de Labynete fe rencontre fouvent parmi les Rois de Babylone. Celui qui rétablit la bonne intelligence entre les Medes & les Lydiens s'appelloit Nabuchodonofor.

BELLANGER.

(192) §. LXXIV. *Se font encore de légeres incifions.* La Traduction de Gronovius n'eft pas foutenable en cet endroit. M. Weffeling a très-bien prouvé qu'ὁμοχροίη fignifioit *la fuperficie.* Horreus l'avoit prévenu dans fes Notes fur Efchines le Socratique, Dialogue III, §. XV, page 152.

(193) §. LXXIV. *Et léchent réciproquement le fang* &c. Les Scythes avoient une coutume à-peu-près pareille. Voyez Hérodote, Liv. IV, §. LXX. » Les Siamois (*d*) » veulent-ils fe jurer une amitié éternelle, ... ils fe » piquent une partie du corps pour en faire fortir du fang, » qu'ils boivent réciproquement. C'étoit ainfi que les anciens » Scythes & Babyloniens fcelloient leurs alliances. Prefque

---

(*a*) Herodot. Lib. V, §. CXVIII.

(*b*) Id. Lib. VII, §. XCVIII.

(*c*) Xenoph. Cyri Expedit. Lib. I, cap. II, §. XXV, pag. 15.

(*d*) Hiftoire Civile & Naturelle du royaume de Siam, tome I, page 63.

» tous les peuples modernes de l'Orient obfervent cet » ufage ».

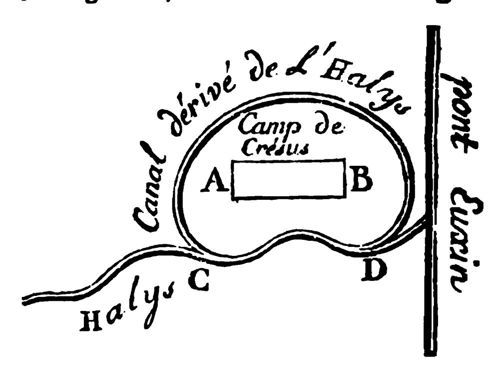
(194) §. LXXV. *Thalès de Milet.* Thalès étoit de Milet, ville d'Ionie, mais fes ancêtres étoient originaires de Phénicie (*a*). Il étoit, au rapport de Platon (*b*), de l'illuftre Maifon des Thélides, qui defcendoit de Cadmus & d'Agénor. Clément d'Alexandrie affure auffi qu'il étoit (*c*) de race Phéniciene, Θάλης δὲ Φοῖνιξ ὢν τὸ γένος. Diogenes de Laerte rapporte différens fentimens (*d*); les uns le faifant Phénicien d'origine, mais né à Milet; d'autres prétendant qu'il étoit né en Phénicie, & qu'il étoit venu s'établir à Milet. Hygin le fait Phénicien. *Thales* (*e*) *enim qui diligenter de his rebus exquifivit....... natione fuit Phœnix, nec ut Herodotus dicit, Milefius* (*f*). Hygin eft un Auteur trop moderne pour faire prévaloir fon autorité fur celle d'Hérodote. Eufebe dit (*g*) qu'il étoit Phénicien, felon quelques Auteurs, & de Milet, felon d'autres.

A l'égard de la maniere dont Créfus paffa l'Halys, ce qui n'étoit alors qu'un bruit fort répandu parmi les Grecs, fuivant la remarque de notre Hiftorien, a été adopté comme un fait indubitable par les Auteurs qui font venus après lui. Voyez le Scholiafte d'Ariftophanes fur le vers 18 des Nuées; Lucien, Hippias, §. II, tome III, page 68; & Diogenes de Laerte, Liv. I, Segment XXXVIII, page 23.

(195) §. LXXV. *Fit auffi paffer à la droite de l'armée* &c. Il faut fe repréfenter que Créfus vouloit entrer dans la

(*a*) Herodot. Lib. I, §. LXX.
(*b*) Diogen. Laert. Lib. I, Segment. XXII, pag. 15.
(*c*) Clement. Alexandrin. Stromat. Lib. I, pag. 354.
(*d*) Diogen. Laert. Lib. I, Segment. XXII, pag. 15.
(*e*) Hygin, Poetic. Aftronom. Lib. II, §. II, pag. 424.
(*f*) J'ai fuivi la correction de Scheffer.
(*g*) Eufebii Præparat. Evangel. Lib. X, cap. IV, pag. 471. B.

partie de la Cappadoce qu'on appelloit la Ptérie. Il remontoit l'Halys depuis ſon embouchure, pour y chercher un gué. Il avoit donc cette riviere à ſa gauche; cela eſt important pour l'intelligence de notre Auteur. Mais comme ce paſſage n'en a pas moins paru obſcur à un homme d'eſprit, la figure ci-jointe en donnera l'intelligence.



La tête du camp étant en A, on commença le canal en C; ce canal longea l'armée à droite, paſſa derriere l'armée en B, & rejoignit l'Halys en D. Ainſi le fleuve qui couloit à la gauche du camp, paſſa auſſi à la droite.

(196) §. LXXV. *Il fit creuſer.* Un (*a*) homme d'eſprit & très-inſtruit, à qui je communiquai ce paſſage, me demanda pourquoi ce grand travail pour faire paſſer une riviere à une armée. Un pont n'auroit-il pas coûté mille fois moins de peine? n'y avoit-il donc point de matériaux en ce pays pour le conſtruire? Ce qui a paru difficile à un homme de ce mérite, peut en embarraſſer d'autres. Voici donc ce que j'y réponds : quand on vouloit conſtruire un pont dans ces tems anciens, on commençoit par creuſer un autre canal à la riviere, afin d'en détourner

(*a*) Feu M. de la Grange, connu dans la République des Lettres par une excellente traduction de Lucrece & de Seneque.

les eaux ; & lorſque l'ancien lit étoit à ſec, ou que du moins il y reſtoit bien peu d'eau, on conſtruiſoit alors le pont, comme on le voit plus bas, §. CLXXXVI. Il devoit par conſéquent coûter beaucoup moins de peine à Créſus de détourner la riviere, que d'y élever un pont ; ce n'étoit que la moitié du travail.

(197) §. LXXV. *Il ne fut pas plutôt.* Dans toutes les éditions la virgule eſt après ἐσχίσθη ; j'ai ſuivi dans ma traduction la ponctuation du mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi, qui la met ſeulement après ὁ ποταμὸς.

(198) §. LXXVI. *Aſſembla ſon armée.* Cyrus, intimidé (*a*) par les menaces de Créſus, vouloit ſe retirer dans l'Inde. Sa femme Bardane le raſſura & l'engagea à conſulter Daniel, qui, en plus d'une occaſion lui avoit prédit l'avenir à elle & à Darius le Mede. Cyrus ayant conſulté le Prophete, celui-ci lui apprit qu'il ſeroit victorieux. Encouragé par cette réponſe, il fit ſes préparatifs.

Cela me paroît une de ces fables que les Juifs & les premiers Chrétiens ne ſe faiſoient aucun ſcrupule d'aſſurer comme autant de vérités inconteſtables.

(199) §. LXXVI. *En faveur de l'un ou de l'autre parti.* M. Peyſſonnel (*b*) prétend que Créſus fut d'abord battu par Cyrus, près de *Ptélia*, ville de la Cappadoce. Il a ſans doute voulu dire *Ptéria ;* mais où a-t-il puiſé cette anecdote ? Hérodote dit (*c*) poſitivement que la nuit ſépara les deux armées, & que ni l'une ni l'autre ne put s'attribuer la victoire. De plus, il n'eſt point dit dans Hérodote, que le combat ſe ſoit donné près de Ptérie, mais dans la Ptérie. Cet Hiſtorien raconte, il eſt vrai, que Créſus

---

(*a*) Suidas, voc. Κροῖσος.

(*b*) Peyſſonnel, Voyage à Magnéſie &c. pag. 301.

(*c*) Herodot. Lib. I, LXXVI.

prit la ville des Ptériens, mais il ne dit point quel étoit son nom, & à quelle distance de cette ville la bataille se donna. Si Etienne de Byzance la nomme Ptérie, il est clair que ce n'est de sa part qu'une conjecture que lui a fait naître cet endroit d'Hérodote. Nul autre Auteur n'en parle; je ne sais même s'il est fait ailleurs mention de la Ptérie.

(200) §. LXXVII. *Labynete.* Il fut le dernier Roi de Babylone. Il s'unit à Crésus pour réprimer la trop grande puissance de Cyrus. La même raison avoit engagé Amasis à se liguer avec lui.

(201) §. LXXVIII. *Telmesse.* Voyez notre Index Géographique, à la fin d'Hérodote; & sur ces Interpretes des songes & des prodiges, consultez la savante note de M. Ruhnken, sur le mot Ἐξηγηταί, dans le Lexique de Timée.

Telmisus ou Telmissée (*a*) étoit fils d'Apollon (*b*) & d'une des filles d'Anténor. Ce Dieu eut commerce avec elle sous la forme d'un petit chien, & pour la récompenser il lui accorda le don d'interpréter les prodiges. Son fils Telmisus eut la même prérogative. Il fut enterré sous l'autel d'Apollon, dans la ville de son nom, dont probablement il étoit le fondateur. Clément d'Alexandrie (*c*) le fait exercer la divination en Carie. Mais voyez notre Index Géographique au mot *Telmesse.*

(202) §. LXXVIII. *Avant leur retour.* Il y a dans le grec: πρὶν ἢ ὀπίσω σφέα ἀναπλῶσαι ἐς τὰς Σάρδις, *priusquàm retrò Sardes renavigarent.* Comme je ne vois point de riviere qui aille de Sardes à Telmesse, je conjecture que

(*a*) C'est ainsi que le nomme Clément d'Alexandrie, Cohortat. ad gentes, pag. 40, lin. 3.

(*b*) Suidas, voci Τελμισσεῖς.

(*c*) Clementis Alexandrin. Stromat. Lib. I, pag. 400, lin. 6.

ces députés firent leur voyage par mer, & qu'ils s'embarquerent au port le plus prochain de Sardes. Il falloit, il est vrai, faire un long détour; mais peut-être n'y avoit-il point alors de route qui conduisît par terre de Sardes à Telmesse; peut-être aussi les chemins qui y conduisoient, étoient-ils occupés par les partis ennemis.

(203) §. LXXX. *Découverte.* ψιλὸς, *nudus*, indique que cette plaine n'avoit ni arbres, ni buissons.

(204) §. LXXX. *Qui se jettent dans l'Hermus.* Je lis συῤῥηγνῦσι au plurier, avec le msst *A* de la Bibliotheque du Roi. L'Hermus, qui se décharge dans la mer, près de Phocée, & non près de Pergame, comme l'avance M. Peyssonnel (*a*), coule d'une montagne consacrée à Cybele : ὃς ἐξ ὄρεος ἱρῦ Μητρὸς Δινδυμήνης ῥέων. M. Peyssonnel, qui n'a point entendu ce passage, en a pris occasion d'appeller cette montagne (*b*) Hirus. Ἱρῦ est un ionisme pour ἱερῦ, génitif de ἱερὸς, *sacer*. Il répete la même faute un peu plus bas (*c*). Si M. Peyssonnel eût pu lire Hérodote dans l'original, il n'auroit point fait une pareille méprise. On voit qu'il n'a consulté que la traduction de Du Ryer, faite elle-même sur le latin de Laurent Valla. Henri Etienne, un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à la France, avoit corrigé cette faute de Valla.

(205) §. LXXX. *D'une montagne consacrée.* Hérodote ne dit pas le nom de cette montagne; mais ce ne peut être le mont Dindyme, qui étoit près de Cyzique.

(206) §. LXXXII. *Du lieu nommé Thyrée.* Thyrée & Anthéné étoient dans le Cynourie. La premiere de ces places étoit de la derniere importance pour les Argiens:

(*a*) Peyssonnel, Voyage à Magnésie &c. pag. 298.
(*b*) Ibid
(*c*) Ibid. page 302.

elle leur servoit de communication pour se rendre par terre aux autres places qui leur appartenoient sur la même côte; les Argiens redemanderent (*a*) ce pays dans la guerre du Péloponnese.

(207) §. LXXXII. *Qui est vers l'Occident.* Thyrée & toute cette côte est à l'Ouest, relativement à l'Argolide, qui est à l'Est.

(208) §. LXXXII. *N'assisteroient pas.* Tel est le sens que j'ai donné à ces mots de l'original : μηδὲ παραμένειν ἀγωνιζομένων, que le Traducteur latin a mal rendu, *nec permanerent dùm dimicaretur*, au-lieu qu'il falloit dire : *nec adsiderent dimicantibus.* Voyez M. Toup, *Emendat. in Suidam, part. III, pag.* 17.

Au reste, παραμένειν se trouve non-seulement dans les mssts de Médicis, de Sancroft & du Docteur Askew, mais encore dans le manuscrit *A* de la Bibliotheque du Roi.

(209) §. LXXXII. *On en vint aux mains.* Plutarque dit au contraire, que les Amphictyons s'étant transportés sur les lieux, & qu'ayant été témoins de l'action d'Othryades, ils adjugerent la victoire aux Lacédémoniens, sans parler d'un second combat. Il cite (*b*) pour garant Chrysermus dans son troisieme Livre des Péloponnésiaques. Pausanias (*c*) assure que les Argiens s'attribuerent la victoire, quoique l'événement eût été douteux, suivant la prédiction de la Sibylle, & ils envoyerent à Delphes un cheval de bronze à l'imitation du cheval de bois (*d*). C'est un ouvrage d'Antiphanes d'Argos. Les Lacédémoniens prétendirent aussi avoir eu l'avantage; & dans les Gymnopédies, fête destinée

(*a*) Thucydid. Lib. V, §. XLI, pag. 342.

(*b*) Plutarch. Parallel. pag. 306. A & B.

(*c*) Pausan. Phocic. sive Lib. X, cap. IX, pag. 821.

(*d*) Il veut parler du cheval de Troie.

à en perpétuer le ſouvenir, les chefs des chœurs Lacédémoniens (*a*) portoient des couronnes de branches de palmier, que l'on appelloit couronnes Thyréatiques. Soſibe dit que de ſon tems on les nommoit (*b*) Pſilines.

(210) §. LXXXII. *Qui auparavant avoient des cheveux courts.* Tous les Grecs portoient autrefois leurs cheveux fort longs. Homere les appelle par cette raiſon *καρηκομόωντες*. Les Lacédémoniens les avoient-ils alors longs ou courts? queſtion fort peu importante, & dont je ne parle que parce qu'elle tient aux uſages anciens. Il paroît par Hérodote, qu'ils ne commencerent à laiſſer croître leurs cheveux qu'après la bataille de Thyrée; mais ſi l'on croit Xénophon (*c*), cette coutume remonte plus haut, & fut établie par Lycurgue. Plutarque attaque notre Auteur ſans le nommer. » Il n'eſt pas vrai (*d*), dit-il, comme le prétendent quelques-uns, que les Argiens s'étant fait raſer » la tête en ſigne de deuil, après la grande perte qu'ils » venoient de faire contre les Lacédémoniens, ceux-ci au » contraire euſſent laiſſé croître leurs cheveux, pour témoigner la joie qu'ils avoient de leur victoire ».

M. Dacier dit dans une note ſur ce paſſage: » Il eſt » étonnant qu'Hérodote ait donné dans une fable de cette » nature ſur une choſe ſi voiſine de ſon tems ». Et c'eſt juſtement cette proximité de tems qui auroit dû faire penſer à M. Dacier qu'Hérodote étoit mieux inſtruit que Plutarque. » Mais, inſiſte M. Dacier, Plutarque réfute fort » bien ce conte par l'établiſſement de Lycurgue ». L'aſſertion de Plutarque n'eſt point une preuve. Si l'on avoit à

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XV, pag. 678. B.

(*b*) Ibid. au ſujet de Soſibe, voyez Suidas, aux mots Δεικηλιστῶν & Σωσίβιος.

(*c*) Xenophont. Lacedæmon. Polit. cap. XI, §. III, pag. 87.

(*d*) Plutarch. in Lyſandro, pag. 433. F.

prendre parti, il feroit plus naturel de fe décider en faveur d'Hérodote que de Plutarque, qui étoit jaloux de notre Hiftorien, & qui d'ailleurs étoit trop éloigné de cet événement, auquel Hérodote touchoit pour ainfi dire.

Il y avoit auffi (*a*) des gens qui penfoient que cet ufage avoit commencé au tems où les Bacchiades fe fauverent de Corinthe & fe réfugierent à Lacédémone. Leurs têtes rafes les ayant fait paroître difformes, les Lacédémoniens laifferent croître dès ce moment leurs cheveux.

Les Lacédémoniens fe rafoient la barbe de la levre fupérieure, par une ordonnance des Ephores, à leur entrée (*b*) en charge. Le but de cette loi étoit de les accoutumer à obéir jufques dans les plus petites chofes. Je n'infifte fur ces bagatelles que parce que nos Peintres n'obfervent pas affez le coftume.

(211) §. LXXXII. *Quant à Othryades.* Sparte, célébre par le temple de Caftor & Pollux, ne le fut pas moins par la valeur d'Othryades. *Sparta* (*c*) *infignis cum Pollucis & Caftoris templo, tùm etiam Othryadis illuftris viri titulis.* Othryades, l'un des trois cens Lacédémoniens choifis pour combattre à Thyrée, fut bleffé. S'étant tenu caché parmi les morts, il dépouilla les Argiens, après qu'Alcénor & Chromius, qui étoient reftés de l'autre côté, fe furent retirés, & ayant élevé un trophée, il mourut fur le champ de bataille, après y avoir tracé une infcription avec le fang qui fortoit de fes plaies. Cela fut caufe que la guerre recommença au fujet de Thyrée, mais elle fut favorable aux Lacédémoniens. Suidas, de qui j'ai emprunté cet ar-

(*a*) Plutarch. Ibid.

(*b*) Plutarch. in Agide & Cleomene, pag. 808. D. de ferâ Numinis Vindictâ, pag. 550. B.

(*c*) Solin Polyhift. cap. VII, pag. 16. F. Il faut faire attention que ce chapitre eft marqué IX.

ticle

ticle (*a*), s'écarte un peu du récit d'Hérodote, comme on vient de le voir. Au reste, je crois presque inutile de faire observer que j'ai suivi M. Hemsterhuis, qui, après ἀναστήσας lit ἐπιγράψας τι τῷ τῶν τραυμάτων αἵματι.

Je suis étonné que Kuster ne se soit point apperçu de la corruption du texte.

Quant à la mort de ce brave guerrier, les Auteurs sont fort partagés. Nous venons de voir ce qu'en disent Hérodote & Suidas. Pausanias (*b*) rapporte qu'on voyoit à Argos, dans le Théâtre, la statue de cet Othryades, que tuoit de sa main Périlaüs, fils d'Alcénor. Si ce récit est vrai, il faut qu'il ait survécu à la journée de Thyrée. Mais l'amour de la patrie, qui est si beau & si louable, dégenere quelquefois en esprit de parti, & fait alors déguiser la vérité. Quoi qu'il en soit, il y a dans l'Anthologie de (*c*) Constantin Céphalas une épigramme sur ce combat. Les deux jeunes Argiens reviennent sur le champ de bataille, & surpris du trophée élevé par Othryades, ils parlent ainsi dans une épigramme, ou plutôt dans une inscription de Dioscorides, que voici, avec les corrections de MM. Reiske & Toup (*d*), & sur-tout avec celles du savant M. Brunck (*e*).

ΔΙΟΣΚΟΡΙΔΟΥ.

Τίς τὰ νεοσκύλευτα ποτὶ δρυῒ τᾷδε καθᾶψεν
Ἔντεα; τῶ πέλτα Δωρὶς ἀναγράφεται;

(*a*) Suidas, voc. Ὀθρυάδης.

(*b*) Pausan. Corinthiac. sive Lib. II, cap. XX, pag. 156.

(*c*) Antholog. Græcæ à Constantino Cephalâ conditæ Libri tres, pag. 81.

(*d*) Epistola Critica ad celeb. virum Gulielmum, Episcopum Glocestriensem, pag. 93.

(*e*) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 496.

Πλάθει γὰρ Θυρέατις ὑφ' αἵματος οὗδε λοχιτᾶν,
 Χἄμεις ἀπ' Ἀργείων τοὶ δύο λειπόμεθα.
Πάντα νέκυν μάστευε δεδουπότα, μή τις, ἔτ' ἔμπνους
 Λειπόμενος, Σπάρτᾳ κῦδος ἔλαμψε νόθον.
Ἴσχε βάσιν. Νίκα γὰρ ἐπ' ἀσπίδος οὗδε Λακώνων
 Φωνεῖται θρόμβοις αἵματος Ὀθρυάδα,
Χὠ τόδε μοχθήσας σπαίρει πέλας. Ὦ προπάτωρ Ζεῦ,
 Στύξον ἀνικάτου σύμβολα φυλόπιδος.

» Qui a appendu à ce chêne ces armes nouvellement » enlevées à ces morts? de qui porte le nom ce bouclier » Dorien? car cette campagne de Thyrée regorge du sang » de ces guerriers, & nous deux, nous restons les seuls » du côté des Argiens. Parcourez tous ces morts, & » prenez garde que quelqu'un en respirant encore, n'ait » acquis à Sparte une gloire furtive. Suspendez vos pas. » Ces caracteres tracés sur ce bouclier avec le sang » d'Othryades, proclament à haute voix la victoire des » Lacédémoniens, & l'auteur de cette action respire encore » près d'ici. O Jupiter, témoignez votre indignation contre » les marques de ce combat ».

J'ignore pourquoi l'Editeur Anglois de l'Epigramme de Dioscorides à mis en note trois fois les Athéniens, puisqu'il n'y est question que des Argiens. M. Reiske, qui a donné l'Edition originale à Leipsick, ne s'y est pas trompé. On ne sera peut-être pas fâché de voir l'inscription de Simonides faite pour être placée sur le monument de ces guerriers. Ce sont eux qui parlent en s'adressant à Sparte: » O Sparte (*a*), notre patrie, nous avons combattu trois » cens contre autant d'Argiens, pour Thyrée, sans tourner » la tête, & nous sommes morts où nous avions d'abord » posé le pied. Cette arme couverte du sang du brave

(*a*) Analect. veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 130. XXVI.

» Othryades, proclame que Thyrée, Jupiter, est aux La-
» cedémoniens. Si quelqu'Argien a évité la Destinée, il
» tenoit d'Adraste (a). Mourir n'est point une mort pour
» Sparte, mais la fuite ».

Je crois devoir joindre encore cette Inscription. Elle est de Chærémon, que M. Reiske pense (b) être contemporain d'Othryades, ou du moins plus ancien qu'Hérodote, & qui me paroît beaucoup plus récent. » Les (c) Argiens & » nous, étions en forces égales ; le combat fut égal, & » Thyrée en étoit le prix. Abandonnant sans balancer la » pensée de revoir la patrie, nous laissâmes aux oiseaux » le soin d'annoncer notre mort ».

Ovide fait allusion à l'action généreuse d'Othryades, lorsqu'il dit en parlant du Terme :

(d) Si tu signasses olim Thyreatida terram,
Corpora non leto missa trecenta forent,
Nec foret Othryades conjectis tectus in armis.
O quantum Patriæ sanguinis ille dedit !

Le Docteur Potter, Archevêque de Cantorbéry, parle de cet Othryades dans son Archæologie, page 502.

(212) §. LXXXII. *Se tua.* Cette Epigramme de Nicandre de Colophon s'accorde bien avec le récit d'Hérodote. » Pere (e) Jupiter, avez-vous vu un homme plus » excellent qu'Othryades, qui, après avoir mis une Ins- » cription aux dépouilles qu'il avoit enlevées aux Argiens,

(a) Roi d'Argos, qui, ayant vu tuer son gendre Polynices, abandonna le siége de Thebes, & s'enfuit honteusement.

(b) Reiske in Notis ad Constant. Cephal. Antholog. pag. 207 & 208.

(c) Anthologia Græca, pag. 205. Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag 55.

(d) Ovidii Fastor. Lib. II, vers. 663.

(e) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag. 2.

» a mieux aimé se passer son épée au travers du corps, » que de revenir seul à Sparte ».

Damagete nous a conservé le nom d'un autre Lacédémonien, qui s'étoit distingué dans la même action.

» (a) Lacédémoniens, ce tombeau renferme le brave » Gyllis, mort pour vous assurer Thyrée. Il tua trois » Argiens, & dit : puissai-je mourir, après avoir fait des » actions dignes de Sparte ».

Le nom de Cleuas est aussi parvenu jusqu'à nous dans une Inscription de Chærémon, qu'Holsténius (b) a publiée d'après le msst de l'Anthologie du Cardinal Barberin. Elle se trouve aussi dans les Notes de feu M. d'Orville sur Chariton d'Aphrodise, tome II, page 365. MM. Ruhnken & Brunck l'ont restituée très-heureusement ; le premier, *in Epistolâ Criticâ I*, page 73 de la premiere édition, & page 119 de la seconde. Le second, *in Analectis veterum Poetarum Græcorum*, tome II, page 55 ; en voici la traduction :

» Cleuas, fils de Timoclès, vous êtes mort en combattant » pour Thyrée, & vous avez été enterré dans cette cam- » pagne qui faisoit le sujet de la querelle ».

J'oubliois presque de dire que feu M. Reiske a étrangement défiguré cette Inscription dans son Anthologie de Constantin Céphalas, page 125 ; mais il y a grande apparence que ce Savant l'auroit donnée plus correctement s'il eût fait une seconde édition.

(213) §. LXXXIV. *Hyrœadès, Marde de nation.* Xénophon ne le nomme pas. Suivant lui, un Perse qui (c) avoit été esclave d'un homme en garnison dans cette

---

(a) Analect. veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag. 59.

(b) Holstenii Notæ in Stephani Byzantini Gentilia, voc. Θυρέα, pag. 141.

(c) Xenoph. Cyri Institut. Lib. VII, cap. II, §. I, pag. 413.

citadelle, servit de guide aux troupes de Cyrus. D'ailleurs il raconte la prise de Sardes un peu autrement que notre Historien.

(214) §. LXXXIV. *La seule par où Mélès autrefois Roi de Sardes.* M. Peyssonnel (*a*) prétend que l'Histoire ne commence à faire mention de Sardes que depuis Ardys, fils de Gygès, second Roi de Lydie, de la Maison des Mermnades. Il ne prévoyoit pas sans doute que (*b*) deux pages plus loin il diroit que Mélès fit ceindre de murs la ville de Sardes. Or, ce Mélès étoit de la race des Héraclides, l'avant-dernier Prince de cette Maison, suivant (*c*) Eusebe, mais beaucoup plus ancien, selon (*d*) Nicolaos de Damas.

Au reste, M. Peyssonnel se trompe encore, lorsqu'il (*e*) attribue à Mélès la construction des murs de Sardes. Hérodote n'en dit rien. Il se contente de raconter que, de l'avis des Devins de Telmisse, il fit porter autour des murs de la ville, le lion qu'il avoit eu d'une concubine. Ce mur existoit donc alors. Cette concubine n'étoit point une courtisane, comme l'avance le même M. Peyssonnel.

(215) §. LXXXIV. *Le lion qu'il avoit eu d'une concubine.* L'absurdité de faire accoucher une femme d'un lion m'a fait long-tems balancer si Hérodote n'avoit pas voulu dire que cet enfant avoit nom Léon. Mais après avoir fait réflexion que le texte disoit deux fois le lion, qu'Hérodote étoit très-superstitieux & très-ignorant en histoire naturelle, comme on l'étoit alors, & que s'il n'y eût point eu de prodige dans cet accouchement, on n'auroit pas consulté

(*a*) Voyage à Magnésie, pag. 300.

(*b*) Ibid. pag. 302.

(*c*) Χρονικῶν λόγος πρῶτος, pag. 50.

(*d*) Excerpta Valesii ex Nicol. Damasceno, pag. 442.

(*e*) Voyage à Magnésie &c. pag. 302.

les Devins de Telmisse, comme le récit de notre Historien prouve manifestement qu'on le fit, je me suis déterminé pour ce sentiment.

(216) §. LXXXIV. *Les Devins de Telmisse lui avoient prédit.* J'ai suivi la correction de M. Valckenaer, qui lit *εἰκασάντων* au-lieu de *δικασάντων*. Il est très-sûr que les Telmissiens n'étoient point des Juges, *δικασταὶ*, mais des Devins, *conjectores & interpretes portentorum*, comme s'exprime Cicéron (*a*). Au reste, on peut consulter les notes de MM. Valckenaer & Wesseling.

(217) §. LXXXIV. *Qui regarde le mont Tmolus.* M. Peyssonnel ne paroît point avoir entendu ce passage; voici la maniere dont il l'interprete : » Sardes (*b*) étoit » imprenable du côté qui faisoit face à la ville de Tmolus ». Après l'échantillon que j'ai donné de l'habileté du Consul François dans la Langue grecque, je ne me serois point arrêté à relever cette méprise, si je ne m'étois point apperçu qu'il avoit été induit en erreur par Cellarius. L'Ouvrage du premier n'étant point lu, ne tire point à conséquence; mais celui du Géographe Allemand étant recherché de ceux qui veulent lire avec fruit l'Histoire ancienne, l'erreur se propage & s'accrédite, & c'est cette raison qui m'engage à la détruire.

Cellarius prouve par plusieurs autorités (*c*), qu'il y avoit près de la montagne de Tmolus une ville de ce nom. M. Bellanger prétend que jamais elle n'exista. Il ne se rappelloit pas sans doute que Tacite la compte parmi les douze villes d'Asie (*d*) qui furent renversées par un tremblement de terre, l'an 17 de notre ere. Hérodote ne parle

(*a*) Cicer. de Divinat Lib. II, §. XXVIII.
(*b*) Voyage à Magnésie &c. page 338.
(*c*) Notitia Orbis Antiqui, tom. II, pag. 112.
(*d*) Tacit. Annal. Lib. II, §. XLVII.

point de cette ville, comme l'a cru Cellarius, mais de la citadelle de Sardes; πόλις se prenant souvent dans cette signification. On peut en voir des exemples ci-dessous, §. CLX, note 358. Je voudrois cependant d'autant moins garantir que πόλις signifiât ici la citadelle, que Polybe, en parlant de ce même quartier de Sardes, remarque qu'il est extrêmement (*a*) escarpé à l'endroit où la citadelle se joint à *la ville*. Quoi qu'il en soit, le sens est toujours le même, & il ne sera pas pour cela question de la ville de Tmolus. Mais voyons le passage entier de notre Historien : ὁ δὲ Μήλης κατὰ τὸ ἄλλο τεῖχος περιενείκας (*nempè* τὸν Λέοντα) τῇ ἦν ἐπίμαχον τὸ χωρίον τῆς ἀκροπόλιος, κατηλόγησε τοῦτο, ὡς ἐὸν ἄμαχόν τε καὶ ἀπότομον· ἔστι δὲ πρὸς τοῦ Τμώλου τετραμμένον τῆς πόλιος. Cellarius rend ainsi ce dernier membre : *est autem ea pars obversa oppido Tmolo*. La construction cependant n'a rien d'embarrassant. Ἔστι δὲ τὸ τῆς πόλιος τετραμμένον πρὸς τοῦ Τμώλου : *c'est de ce côté de la citadelle*, ou *de la ville*, si on aime mieux, *qui est tourné vers le Tmolus*. Si Hérodote eût voulu désigner la ville de Tmolus, il auroit écrit : ἔστι δὲ πρὸς τῆς τοῦ Τμώλου τετραμμένον πόλιος. Hérodote & les autres Auteurs s'expriment de même. Voici quelques phrases paralleles, qui le feront mieux sentir que tout ce que je pourrois dire. Ἡ δὲ (*b*) Καλὴ ἄυτη Ἀκτὴ καλεομένη, ἔστι μὲν Σικελῶν, πρὸς δὲ Τυρσηνίην τετραμμένη τῆς Σικελίης : *cet endroit, appellé Calacté, est à la vérité du pays des Siciliens, mais de cette partie de la Sicile qui est tournée vers la Tyrrhénie*. Τὸ (*c*) δὲ πρὸς τὴν ἠῶ τῆς ὁδοῦ, *la partie du chemin qui regarde l'aurore*. Τὰ (*d*) μὲν πρὸς

(*a*) Polyb. Lib. VII, §. IV, tom. I, pag. 705.
(*b*) Herodot. Lib. VI, §. XXII.
(*c*) Herodot. Lib. VII, §. CLXXVI.
(*d*) Diodor. Sicul. Lib. V, §. VI, tom. I, pag. 335.

ἠῶ κεκλιμένα τῆς Σικελίας ἐξέλιπον : *ils abandonnerent la partie orientale de la Sicile.*

M. Reiske (*a*) voudroit qu'on lût πρὸς τὸν Τμῶλον. Cette conjecture me paroît inutile. Hérodote joint souvent dans le même sens le génitif avec πρὸς. Ἐδίωκον (*b*) πρὸς ἠῶ τε καὶ τοῦ Ταναΐδος. Ce qu'il y a de remarquable en cet exemple, c'est que πρὸς est joint au génitif & à l'accusatif. Mais il est inutile d'accumuler les exemples dans une chose aussi simple & aussi claire.

(218) §. LXXXIV. *Ainsi fut prise Sardes.* Polyæn raconte la prise de cette ville d'une maniere différente. Suivant cet Auteur, Cyrus (*c*) profita d'une treve qu'il conclut avec Crésus, pour faire avancer son armée, & l'ayant fait approcher pendant la nuit, il prit la ville par escalade. Crésus étoit cependant encore maître de la citadelle, & attendoit le secours qui devoit lui venir de Grece ; mais Cyrus ayant fait mettre aux fers les parens & les amis de ceux qui défendoient la citadelle, il les montra aux assiégés en cet état, & leur fit dire par un héraut, que s'ils lui livroient la place, il leur rendroit leurs parens, & que s'ils persistoient à se défendre, il les feroit pendre. Les assiégés aimerent mieux livrer la place que de causer la mort de leurs parens.

Cette ville (*d*) fut prise du même côté & de la même maniere, par Lagoras de Crete, qui étoit au service d'Antiochus le Grand, la troisieme année de la cent quarante-unieme olympiade.

(219) §. LXXXV. *La voix.* Ἰὴ, *la voix*, est un mot

(*a*) Voyez les Variantes dans l'édition de M. Wesseling.

(*b*) Herodot. Lib. IV, §. CXXII.

(*c*) Polyæni Strategem. Lib. VII, cap. VI, §. II & III, pag. 612.

(*d*) Polyb. Lib. VII §. IV, V, VI & VII, tom. I, pag. 704 &c.

très-rare, qu'on trouve dans les Perſes (*a*) d'Eſchyle. Κακομίλιτον ἰὰν, *male-ominatam vocem ;* & dans le Rhéſus, (*b*) tragédie attribuée à Euripides, σύριγγος ἰὰν κατακύω, *fiſtulæ vocem audio.*

(220) §. LXXXV. *Et peu lui importoit.* Οὐδέ τι οἱ διέφερε, *il ne lui importoit en aucune maniere* (*c*). ᾧ τὸ ἐκείνυς σωθῆναι καὶ κατορθῶσαι μάλιςα διέφερεν, *celui à qui leur ſalut & leur ſuccès importoit le plus.* Le Scholiaſte a rendu διέφερεν par Κέρδος ἦν, *étoit avantageux, étoit un gain.* De-là τὸ διάφορον ſignifie l'*argent* dans Polybe & autres Auteurs récens, comme l'a remarqué Caſaubon dans ſon Commentaire ſur le dixieme chapitre des Caracteres de Théophraſte.

(221) §. LXXXV. *S'écria-t-il.* Les muets ne le ſont communément que parce qu'ils ſont ſourds. Si le fils de Créſus eût été ſourd, comme le prétendent les Traducteurs d'Hérodote, comment auroit-il pu prononcer des mots qu'il n'auroit pu entendre, & dont il n'auroit pu avoir aucune idée? Je ſais que dans ces derniers tems l'on a appris à parler à des muets, ſourds de naiſſance ; mais le fils de Créſus n'étoit pas dans ce cas-là. Son pere avoit mis tout en uſage pour ſa guériſon. Cependant il demeura muet juſqu'au moment où le danger de ſon pere lui délia la langue. Si ce jeune homme n'eût été que muet, cela ſeroit concevable ; mais qu'un ſourd & muet de naiſſance vienne tout-à-coup à parler, c'eſt ce qu'on ne pourra perſuader à perſonne. Remarquez qu'Hérodote ne parle point ici de l'intervention d'un Dieu. Une vive frayeur a pu occaſionner dans l'organe de la parole une commotion aſſez forte pour délier la langue de ce jeune homme,

(*a*) Æſchyl. Perſ. verſ. 940.
(*b*) Euripid. Rheſus, verſ. 554.
(*c*) Demoſthen. de Coronâ, pag. 520. A.

§. CXVI. Æmilius Portus s'y est trompé dans son Lexique Ionien, au mot ἀντινακάμενον.

(225) §. LXXXVI. *Donc je préférerois l'entretien* &c. M. l'Abbé Bellanger avoit traduit ce passage: *un homme pour lequel j'ai beaucoup de vénération, un Sage que je voudrois que tous les Rois pussent avoir auprès d'eux, pour s'instruire par sa conversation; je préférerois cet avantage pour eux à de grandes sommes d'argent.*

Indépendamment que cela est moins traduire que paraphraser, je crois que M. l'Abbé Bellanger n'a pas saisi le sens d'Hérodote. Les Rois qui auroient conversé avec Solon, enivrés de leur puissance & de leurs richesses, n'auroient probablement pas fait plus de cas de ce Philosophe que Crésus n'en fit dans le tems de sa prospérité. Mais ce Prince, qui se rappelloit sur son bûcher la sagesse des discours de Solon, les préfere avec raison à toutes les richesses des Rois. Son entretien avec ce Philosophe l'auroit sans doute consolé, & élevant son ame, il lui auroit donné la force de supporter avec constance le poids de son malheur.

Dans le sens de M. Bellanger, il faut rapporter πᾶσι Τυράννοισι avec ἐς λόγους ἐλθεῖν; dans le mien, πᾶσι Τυράννοισι se rapporte à μεγάλων χρημάτων, en sous-entendant ὠνεῖν.

(226) §. LXXXVI. *Que tout ce qu'il lui avoit dit se trouvoit confirmé par l'événement.* Le texte des éditions est prodigieusement embrouillé. M. l'Abbé (a) Geinoz l'a corrigé d'après le manuscrit (b) *A* de la Bibliotheque du Roi. M. Wesseling n'a pas manqué d'adopter la leçon de ce manuscrit, qui rend à Hérodote sa clarté naturelle.

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hist. pag. 48.

(b) Ce manuscrit est sur vélin. J'ai vérifié la leçon que ce Savant en a tirée.

A l'égard de la conjecture de M. Geinoz qui, ne pouvant goûter ἀποδέξηκέ οἱ à cause du datif αὐτῷ qui précède, vouloit qu'on lût ἀποδεξήκεοι, M. Wesseling croit avec raison, qu'on peut s'en passer, & que αὐτῷ οἱ est une tmese pour ἑαυτῷ, comme il s'en trouve d'autres exemples.

(227) §. LXXXVII. *Si ses offrandes lui ont été agréables.* Les meilleurs Auteurs ont pris plaisir à imiter Homere. Hérodote avoit sûrement en vue ce vers de ce Poëte:

> Εἴ ποτέ τοι χαρίεντ' ἐπὶ νηὸν ἔρεψα.
> *Iliad.* A. *vers.* 39.

Aristophanes se l'est pareillement proposé pour modele dans la comédie intitulée, la Paix, vers 385, où l'on peut consulter la remarque d'Etienne Bergler.

(228) §. LXXXIX. *Je me crois obligé.* Δικαιῶ, *je trouve juste.* Θάψαι δικαιῶ (a), *je trouve juste qu'on leur rende les derniers devoirs.*

(229) §. XC. *En Roi.* Ἀνδρὸς βασιλέος, *en homme Roi.* Cette expression est familiere aux Grecs. Ἀνὴρ (b) δὲ βασιλεὺς ἐχθρὸν ἡγεῖται τόδε, *un Roi les regarde comme ennemis.*

(230) §. XC. *Au seuil du Temple.* Tout le monde connoît le respect des Anciens pour les temples. Ils n'osoient entrer dans le Temple proprement dit, dans ce qu'on appelloit *Cella.* Ils s'arrêtoient sur le seuil de la porte, & de-là ils consultoient le Dieu.

> Dùm consulta petis, nostroque in limine pendes.
> *Virgil. Æneid. Lib. VI. vers.* 151.

Il est inutile d'accumuler les exemples.

(a) Euripid. Supplic. vers. 526.

(b) Id. ibid. vers. 444.

(231) §. XCI. *Est puni du crime de son cinquieme ancêtre. Dicitis eam (a) vim Deorum esse, ut etiam si quis morte pœnas sceleris effugerit, expetantur eæ pœnæ à liberis, à nepotibus, à posteris. O miram æquitatem Deorum ! ferretne civitas ulla latorem istiusmodi legis, ut condemnaretur filius aut nepos, si pater aut avus deliquisset?* Cicéron parle, comme on le voit, en sage, Hérodote en superstitieux. C'est, il est vrai, le Dieu qui parle ; mais c'est l'Historien qui le fait parler, ou du moins il approuve sa réponse.

(232) §. XCI. *De son cinquieme ancêtre.* Crésus étoit le cinquieme descendant de Gygès, en comprenant dans ce nombre de cinq les deux extrêmes, le premier & le dernier de la race. Car voici la suite des Rois de Lydie de la Maison des Mermnades : Gygès, Ardys, Sadyattes, Alyattes, Crésus. Telle étoit la maniere de compter des anciens Grecs, en parlant des degrés généalogiques. Dans le nombre des aïeux & des descendans, ils comprenoient les deux extrêmes, le premier des aïeux & le dernier des descendans, dont ils vouloient faire connoître l'origine & le degré. Suivant cette maniere de compter, la Pythie avoit (*b*) prédit que les Héraclides, détrônés par Gygès, seroient vengés sur le cinquieme descendant de ce Gygès, ἐς τὸν πέμπτον ἀπόγονον Γύγεω. Je doute néanmoins que cette façon de compter les degrés fût générale & bien connue des Anciens ; car Hérodote remarque (*c*) que la prédiction de la Pythie n'ébranla pas beaucoup ni les Lydiens, ni leurs Rois, & qu'ils n'en comprirent bien le sens qu'après qu'elle eût été confirmée par l'événement. Il paroît que Crésus lui-même ne l'avoit pas bien comprise, & qu'il l'avoit peut-

(*a*) Cicer. de Naturâ Deorum, Lib. III, §. XXXVIII.
(*b*) Herodot. Lib. I, §. XIII.
(*c*) Id. ibid.

pas ſur le feu. Cela eſt confirmé par (*a*) Athénée. Ἦν γὰρ τὸ ἀρχαῖον δύο γένη τριπόδων........οὗτοι δ' ἦσαν οἱ μὲν ἄπυροι εἰς οὓς τὸν οἶνον ἐξεκεράννυον· οἱ δὲ λουτροχόοι, ἐν οἷς τὸ ὕδωρ ἐθέρμαινον· καὶ ἐμπυριβῆται. » Il y avoit anciennement » deux eſpeces de trépieds.....Les uns n'alloient pas ſur » le feu, & ſervoient au mélange du vin ; les autres alloient » ſur le feu, & ſervoient à faire chauffer l'eau deſtinée » aux bains ». Les premiers étoient le prix de ceux qui avoient remporté la victoire aux différens jeux, comme on peut le voir dans les Auteurs Grecs & Latins. On les appendoit dans les Temples. Le trépied où s'aſſeyoit la Prêtreſſe de Delphes n'étoit pas ſi profond, & peut-être étoit-il applati pardevant. A cela près c'étoit une eſpece de chaudiere ; auſſi l'appelloit-on *cortina*.

(*b*) Delphos adeunt oracula Phœbi :
. . . .
Et locus & laurus, &, quas habet illa, pharetræ,
Intremuêre ſimul : *cortina*que reddidit imo
Hanc adyto vocem.

(234*) §. XCI. *La plupart des colonnes.* Τῶν κιόνων αἱ πολλαί. Les Ioniens mettoient au féminin pluſieurs mots qui dans la langue commune étoient maſculins, tels que κίων. Χαίρουσι (*c*) γάρ οὗτοι (Ἴωνες) πόλλα τῶν ὀνομάτων ἀρσενικὰ ὄντα, θηλυκῶς ἐκφέρειν· οἷον τὴν κίονα, καὶ τὴν Μαραθῶνα. Voyez auſſi la note 236.

(235) §. XCII. *A celui de Minerve Pronæa à Delphes.* Il y avoit à Delphes un temple de Minerve Pronæa, Προναία. Héſychius le dit poſitivement (*d*). Sa ſituation vis-

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. II, cap. II, pag. 37. F. pag. 38.

(*b*) Ovid. Metamorphoſ. Lib. XV, verſ. 631.

(*c*) Moſchopul. περὶ Σχεδ. pag. 165.

(*d*) Heſych. voc. Προναίας.

1°. Ce doit être un temple & non une chapelle, telle qu'il s'en voit dans les églises catholiques, comme le prétendoit M. Taylor ; autrement Démosthenes n'auroit pu l'appeller *μέγιστος νεὼς*, *un très-grand temple* (*a*).

2°. Il étoit à l'entrée de celui d'Apollon, *εὐθὺς εἰσιόντι εἰς τὸ ἱερὸν* (*b*) ; ce qui me persuade que c'étoit le même que celui dont il est fait mention dans Hérodote, Diodore de Sicile & Pausanias, & qu'il faut par conséquent lire ici *Προναίας Ἀθηνᾶς*.

Je sais que M. Taylor trouvoit une (*c*) opposition élégante entre le désespoir d'Aristogiton & la providence de Minerve ; mais je ne la crois pas plus réelle que celle que Démosthenes paroît mettre quelques lignes plus bas entre la justice, l'équité, la pudeur, l'impudence, la calomnie, le parjure & l'ingratitude. Quoi qu'il en soit, voici le passage entier ; le Lecteur en jugera.

» On a (*d*) élevé dans toutes les villes des autels & » des temples à tous les Dieux ; & entr'autres, on voit » à Delphes le vaste & magnifique temple de Minerve » Prônæa (& non Pronœa), Déesse puissante & bienfai- » sante. Il est à l'entrée & tout contre celui d'Apollon, » qui étant Dieu & Devin, fait en l'une & l'autre qua- » lité, ce qui est le plus avantageux. Mais on n'en éleve » point à la folle présomption & à l'impudence. La nature » a dressé des autels dans le cœur d'un chacun à la justice, » à l'équité & à la pudeur ; les Loix (*e*) leur en ont élevé, » où tous les citoyens doivent leur rendre leurs hommages

(*a*) Demosth. ex edit. Tayor. tom III, pag. 476 ; ex edit. Paris. pag. 487, 49.

(*b*) Ibid.

(*c*) Ibid. & pag. 517.

(*d*) Ibid pag. 476.

(*e*) J'ai suivi la correction de M. Taylor.

» En lisant (*a*) Hérodote, continue Philémon, j'étois » étonné de trouver cette faute dans un Ecrivain si exact ; » mais étant venu à la fin du Livre, concernant l'Egypte, » qui est le second, je trouvai de nouveau qu'Hérodote avoit » dit à l'accusatif ἀνέθηκεν εἰς Βραγχίδας τὰς Μιλησίων. Je » ne regardai plus alors ce féminin comme une faute des » copistes, mais comme une maniere de parler particuliere » aux Ioniens. Il y a en effet beaucoup de mots qu'ils se » plaisent à mettre au féminin, tels que λίθος, κίων, Μα» ραθών ».

(237) §. XCII. *Pantaléon étoit fils d'Alyattes & frere de Crésus,* Il y a grande apparence que c'est de ce Pantaléon qu'à voulu parler Sérénus dans ses (*b*) Dits Mémorables.

» Lorsque Crésus fut parvenu au Trône de Lydie, il » fit part à son frere de la Royauté. Un Lydien lui dit: » le soleil procure aux hommes tous les biens qui sont » sur terre, & sans la chaleur de cet astre, elle ne pro» duiroit rien. Mais s'il pouvoit y avoir deux soleils, il » y auroit à craindre que tout ne fût brûlé & détruit. » Les Lydiens admettent par cette raison un seul Roi, & » le regardent comme leur protecteur & conservateur ; » mais ils ne pourroient en supporter deux en même tems ».

(238) §. XCII. *Qu'il fit périr cruellement celui qui* &c. Jusqu'à présent l'on avoit lu ἐπὶ κναφηΐου ἕλκων διέφθειρε, *le tua chez un foulon où il l'avoit fait traîner.* Cela présente un sens dont Etienne Bergler (*c*) a fait sentir le ridicule. Ce Savant est le premier qui ait proposé de lire ἐπὶ κνάφου, qui paroît la leçon véritable, leçon qu'a adopté M. Wesseling. On trouve dans l'édition d'Alde,

(*a*) Porphyr. Quæst. Homer. pag. XCII, lin. 11, à fine.

(*b*) Stob. Sermon. XLV, pag. 323.

(*c*) Act. Eruditor. anno 1716, pag. 422.

ἐπὶ κνάφου, ce qui en approche beaucoup. Κνάφος, ſuivant l'explication de Suidas (*a*), d'Héſychius (*b*) & de (*c*) Timée, eſt un inſtrument armé de pointes, aſſez reſſemblant aux chardons dont ſe ſervent les foulons, ſur lequel on faiſoit mourir les criminels. On peut conſulter les notes de MM. Hemſterhuis ſur Héſychius, & Ruhnken ſur Timée. Varinus Phavorinus (*d*) s'exprime de même; peut-être avoit-il copié ces Lexiques.

(239) §. XCIII. *On y voit cependant un ouvrage.* Ce qui ſuit, juſqu'à ces mots du paragraphe ſuivant, *de tous les peuples que nous connoiſſions*, &c. πρῶτοι δὲ ἀνθρώπων τῶν ἡμεῖς ἴδμεν κ. τ. λ. eſt omis dans le mſſt *B* de la Bibliotheque du Roi. Cléarque (*e*) rapporte au premier Livre de ſes Erotiques, que Gygès fit faire à une maîtreſſe qu'il avoit beaucoup aimée, un monument de terre amoncelée, ſi élevé, qu'on l'appercevoit de tout le pays que renferme le Tmolus, de quelque côté qu'on tournât ſes regards. Les Lydiens l'appelloient encore de ſon tems le monument de la Courtiſane.

(240) §. XCIII. *Toutes les filles, dans le pays des Lydiens, ſe livrent à la proſtitution.* Cléarque (*f*) raconte, au IVe Liv. des Vies, que les Lydiens s'étant livrés à la molleſſe, en vinrent au point d'infamie de raſſembler dans un lieu auquel cette action avoit fait donner le nom d'Agon, *le lieu du Combat, la Lice*, les femmes & les filles des eſclaves, afin d'aſſouvir la brutalité de leurs paſſions. Amollis par les délices, ils

(*a*) Suidas, voc. Κνάφος.

(*b*) Heſych. voc. ἐπὶ Κνάφου ἕλκων.

(*c*) Lexicon vocum Platonicar. voc. Κνάφος.

(*d*) Varin. Phavorin. voc. Κνάφος, pag. 309, lin. 2.

(*e*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII, cap. IV, pag. 573 A.

(*f*) Ibid. Lib. XII, cap. III, pag. 515. F. pag. 516. A.

prirent les mœurs des femmes. Omphale, l'une de celles qu'ils avoient outragées, profita de leur vie efféminée pour monter ſur le Trône, & fut la premiere qui les punit comme ils le méritoient. Obéir en effet à une femme qui gourmande ſes ſujets, eſt une preuve de violence. Comme elle étoit inſolente, & qu'elle vouloit venger les outrages qu'on lui avoit faits, elle abandonna aux eſclaves les filles des citoyens dans le lieu même qui avoit ſervi de ſcene à leurs plaiſirs. Elle les y fit raſſembler par force, & les enferma avec leurs eſclaves. Les Lydiens voulant adoucir par un terme honnête l'amertume de cette action, appellent ce lieu, le Combat des femmes, le tendre Combat.

Καὶ τέλος (Λυδοὶ) πόῤῥω προαγαγόντες ὕβρεος τὰς τῶν ἄλλων (lego δούλων) γυναῖκας καὶ παρθένους ει (legend. εἰς) τὸν τόπον τὸν διὰ τὴν πρᾶξιν Ἀγνεῶνα (legend. Ἀγῶνα) κληθέντα συνάγοντες ὕβριζον, καὶ τέλος τὰς ψυχὰς ἀποθηλυνθέντες, ἠλλάξαντο τὸν τῶν γυναικῶν βίον. Διόπερ καὶ γυναῖκα Τύραννον ὁ βίος εὕρετο αὐτοῖς, μίαν τῶν ὑβρισθεισῶν Ὀμφάλην, ἥτις πρώτη κατῆρξε μὲν τῆς εἰς Λυδοὺς πρεπούσης τιμωρίας. Τὸ γὰρ ὑπὸ γυναικὸς ἄρχεσθαι ὑβριζομένους, σημεῖον ἐστὶ βίας. Οὖσα οὖν καὶ αὐτὴ ἀκόλαστος καὶ ἀμυνομένη τὰς γινομένας αὐτῇ πρότερον ὕβρεις, τοῖς ἐν τῇ πόλει δούλοις τὰς τῶν δεσποτῶν παρθένους ἐξέδωκεν, ἐν ᾧ τόπῳ πρὸς ἐκείνων ὑβρίσθη. Εἰς τοῦτον οὖν συναθροίσασα μετ' ἀνάγκης συγκατέκλεισε τοῖς δούλοις τὰς δεσποίνας, ὅθεν οἱ Λυδοὶ τὸ πικρὸν τῆς πράξεως ὑποχριζόμενοι (legend. ὑποκοριζόμενοι) τὸν τόπον καλοῦσι γυναικῶν ἀγῶνα, γλυκὺν ἀγκῶνα (legend. ἀγῶνα).

Cette proſtitution, qui étoit paſſée en uſage, étoit donc dans ſon origine une vengeance d'Omphale.

Je vais maintenant rendre raiſon de quelques changemens que j'ai faits au texte d'Athénée. 1°. J'ai mis τῶν δούλων en la place de τῶν ἄλλων. Que voudroit dire en effet Cléarque par les femmes des autres ? S'il entendoit les

femmes des autres citoyens, cela feroit abfurde. On ne peut non plus l'appliquer aux efclaves, puifqu'il n'avoit point parlé auparavant des maîtres & des efclaves. Il n'eft pas vraifemblable qu'un peuple policé ait proftitué habituellement fes femmes & fes filles, fans y être engagé par un motif de fuperftition. J'ai donc fubftitué τῶν δούλων, *les femmes & les filles des efclaves*. Qu'on ne m'objecte pas qu'il eft dit enfuite qu'Omphale fut une des perfonnes outragées, & qu'elle étoit femme ou fille de Jardanus, fuivant quelques Auteurs; mais ces Auteurs peuvent avoir avancé ce fait affez légerement, fur ce qu'elle devint Reine dans la fuite. Si les Lydienes euffent été alors, contre toute vraifemblance, foumifes à la proftitution, il y a grande apparence que les femmes & les filles du Roi en auroient été exemptes. Omphale étoit donc elle-même une efclave de Jardanus. Hérodote femble l'infinuer, §. VII, ainfi que Dion Chryfoftome, qui dit qu'Hercules ne dédaigna pas (*a*) la couche d'une efclave de Jardanus, de laquelle font nés les Rois de Sardes. Je fais que Diodore de Sicile diftingue l'efclave d'Omphale de cette Princeffe, mais je penfe que d'une perfonne il en fait deux.

2°. Je lis εἰς au-lieu de εἰ. Eἰ paroît une faute d'impreffion.

3°. Ἀγνεῶνα n'eft pas grec; s'il l'étoit, il ne pourroit fignifier qu'un *lieu chafte*, ce qui ne convient nullement aux fcenes qui s'y paffoient, à moins qu'on ne veuille fuppofer qu'il avoit été ainfi nommé par antiphrafe. Il vaut mieux lire ἀγῶνα, comme on le voit à la fin du paffage cité.

4°. Je fubftitue ὑποκοριζόμενοι, qui eft le terme propre en cette occafion à ὑποχριζόμενοι, qui ne fait pas un fens convenable.

(*a*) Dio Chryfoftom. Orat. XV, pag. 236. B.

4°. Ἀγκῶνα ne peut ſubſiſter ; le ſens ne le permet pas. Je lis ἀγῶνα, qui va très-bien, & où il n'y a qu'une lettre à retrancher.

Je me ſuis aviſé, lorſque j'étois ſur le point de faire imprimer, de comparer ce paſſage avec l'édition d'Alde, & j'y ai trouvé εἰς pour εἰ, ὑποκοριζόμενοι pour ὑποχριζόμενοι, & ἀγῶνα en la place d'ἀγκῶνα.

(241) §. XCIII. *Elles ont le droit de choiſir leurs époux.* Il y a dans le grec : ἐκδιδοᾶσι δὲ αὐταὶ ἑωϋτάς, *elles ſe donnent elles-mêmes en mariage.* Ἐκδίδωμι ſe dit proprement du pere qui donne ſa fille en mariage, qui la remet entre les mains de ſon mari.

Or c'eſt ce dernier droit que les filles s'attribuoient.

(242) §. XCIV. *De monnoie d'or & d'argent.* Il n'eſt gueres poſſible de décider quel eſt le peuple qui a commencé à frapper des monnoies d'or. Ce fut Phidon, Roi d'Argos, ſuivant (*a*) quelques-uns, & ſelon d'autres, Démodice, femme du Roi Midas. Hérodote en attribue l'invention aux Lydiens ; Xénophanes de Colophon (*b*) eſt de même ſentiment, & Euſtathe (*c*) l'appuie de ſon ſuffrage.

(243) §. XCIV. *Le métier de Revendeur.* Κάπηλοι ἐγένοντο, que les Traducteurs latins ont rendu *Caupones extiterunt.* Cela n'eſt point exact. Le Capélos étoit proprement le Revendeur. » Le commerce, dit (*d*) Platon, » où l'on vend les ouvrages des autres, s'appelle Méta-

(*a*) Etymologic. Magn. pag. 388, lin. 54 ; pag. 613, lin. 12. Voyez auſſi ſur Phidon Hérodote, Livre VI, §. CXXVII, & notes 190 & 191.

(*b*) Julii Polluc. Onomaſt. Lib. IX, cap. VI, Segment. LXXXIII, pag. 1063.

(*c*) Commentar. ad Dionyſ. Perieget. pag. 149, col. 2, lin. ultim.

(*d*) Plat. Sophiſt. tom. I, pag. 223. D.

» blétique (commerce par échange). La vente qui se fait » dans la ville, & qui est presque la moitié de celle-là, » ne s'appelle-t-elle pas Capélique? ». Aristophanes (*a*) appelle un marchand de boucliers κάπηλος ἀσπίδων, non qu'il fit lui-même les boucliers, comme dit le Scholiaste, mais parce que les recevant de l'ouvrier, il les vendoit. Cette classe d'hommes étoit fort méprisée. Voici la raison qu'en donne Cicéron (*b*) : *sordidi putantur qui mercantur à Mercatoribus, quod statim vendant carius; nihil enim proficiunt, nisi admodùm mentiantur.*

(244) §. XCIV. *Les autres.* Il faut écrire τῶν ἀλλίων avec les mssts *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi, & non τῶν ἄλλεων, comme M. Wesseling. Une ligne plus haut Hérodote dit que les Lydiens avoient inventé le jeu de balle. Cependant Anagallis, Grammairiene de Corcyre, en attribuoit (*c*) l'invention à Nausicaa. Il s'agit d'une balle ou d'un ballon dans ce passage de Suidas, & non de la sphere, comme le croyoit (*d*) le célebre Newton. Le passage de Suidas ne me paroît pas équivoque; mais s'il le paroissoit, qu'on jette les yeux sur Athénée, Liv. I, chap. XII, pag. 14 E, & je suis persuadé que le doute disparoîtra.

(245) §. XCIV. *Excepté celui des jettons.* J'ai mieux aimé rendre le πεσσοὶ des Grecs, par le terme de *jeu des jettons*, quoiqu'il ne présente que des idées vagues, que par celui de *jeu de dames*, qui n'en donneroit que de fausses. On jouoit à ce jeu avec des dés & des jettons, & l'on pouvoit rectifier par son habileté les coups du hazard.

(*a*) Aristoph. Pac. vers. 447.

(*b*) Cicer. de Officiis, Lib. I, §. XLII.

(*c*) Suidas, voc. Ἀναγάλλις, tom. I, pag. 159.

(*d*) Chronologie des anciens Royaumes, page 89.

Je crois que Térence fait allusion à cette sorte de jeu, lorsqu'il dit :

(*a*) Ita vita 'st hominum, quasi cum ludas tesseris :
Si illud, quod maximè opus est jactu, non cadit;
Illud, quod cecidit fortè, id arte ut corrigas.

Il peut se faire que ce jeu approchât beaucoup d'une des sortes de jeu de trictrac en usage en Europe. M. Simon (*b*) paroît le confondre avec le jeu qu'on appelloit *duodecim Scriptorum* ; du moins M. Ernesti (*c*) prétend-il que le *Scriptorum ludus* ne se jouoit point avec des dés, que c'étoit le même que les Grecs modernes appellent Ζατρίκιος, & qu'il approchoit beaucoup du jeu des échecs ; mais Saumaise (*d*), du témoignage de qui il cherche à s'appuyer, dit positivement que le jeu que les Grecs appelloient Πεττεία se jouoit avec des dés & des jettons ; que les Romains lui donnoient nom *tesseræ*, *alea*, *tabula*, *duodecim scripta*. L'épigramme suivante favorise le sentiment de Saumaise :

(*e*) Discolor ancipiti sub jactu calculus adstat,
Decertantque simul candidus atque rubens.
Qui quamvis parili scriptorum tramite currant,
Is capiet palmam, quem bona fata juvant.

M. Simon la rapporte aussi (*f*), mais d'une maniere peu correcte. Gronovius (*g*) voudroit qu'on lût au dernier vers :

Is capiet palmam quem benè jacta juvant.

(*a*) Terent. Adelph. Act. IV, Scen. VII, vers. 21.
(*b*) Mem. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. I, Hist. pag. 123.
(*c*) Clavis Ciceroniana, voc. *Scriptorum ludus*.
(*d*) Histor. August. tom. II, pag. 740.
(*e*) Anthologia Latina, tom. I, pag. 519.
(*f*) Mémoires de l'Académie des Inscript. tom. I, Hist. pag. 123.
(*g*) Gronovius de Sestertiis, pag. 234.

Le Traducteur latin a rendu le mot πεσσοὶ par *calculi*. Il eſt vrai qu'il le ſignifie proprement ; mais lorſqu'il s'agit d'une ſorte de jeu, on entend toujours un jeu qui ſe joue avec des dés & des jettons.

Athénée (*a*) reproche à Hérodote d'avoir dit que les jeux avoient été inventés ſous le regne d'Atys, dans un tems de famine, & pour détourner le peuple de réfléchir ſur ſa miſere, puiſqu'on voit dans l'Odyſſée (*b*), qu'Homere en fait un amuſement de ſes Héros. J'ai deux choſes à répondre : 1°. On trouve dans Homere le jeu de balle (*c*) & celui des oſſelets (*d*) ; mais à l'égard de celui des dés, il n'en eſt fait mention dans aucun endroit de ſes ouvrages. Ainſi il paroît que c'eſt une invention poſtérieure à ſon ſiecle, ou bien que les Héros de ſes poëmes n'avoient aucune connoiſſance d'un jeu inventé dans un pays éloigné du leur.

2°. Hérodote n'aſſure pas que les Lydiens aient inventé ces jeux ; il dit ſeulement qu'ils le prétendent. Faut-il donc attribuer à cet Hiſtorien ce qu'il ne prend point ſur ſon compte ?

(246) §. XCIV. *Dont ils ne s'attribuent pas la découverte.* Le reſte de ce paragraphe eſt omis dans le mſſt *B* de la Bibliotheque du Roi.

(247) §. XCIV. *Afin de ſe diſtraire du beſoin de manger.* Que les Lydiens aient été les inventeurs des jeux, cela peut être. Que ſe voyant preſſés par la famine, ils aient envoyé la moitié de la nation chercher fortune ailleurs, cela me paroît très-vraiſemblable ; mais que pour adoucir

---

(*a*) Athen. Deipnoſoph. Lib. I, cap. XV, pag. 19. A.

(*b*) Homer. Odyſſ. Lib. VI, verſ. 100, Lib. VIII, verſ. 372.

(*c*) Ibid.

(*d*) Id. Iliad. Lib. XXIII, verſ. 88. M. Pope a omis en cet endroit ſix vers dans ſa belle Traduction d'Homere en vers Anglois.

leur misere, & s'ôter le sentiment de la faim, ils aient passé un jour entier à jouer, & qu'ils n'aient mangé que de deux jours l'un, & cela pendant dix-huit ans, cela me paroît absurde. Hérodote se contente de rapporter les traditions des Lydiens. *Voici*, dit-il, *comment les Lydiens racontent ce fait.* Si M. de Voltaire (*a*) eût fait attention à cela, il auroit sans doute montré plus d'équité envers le pere de l'Histoire, qui, pour le dire en passant, ne parle point de (*b*) vingt-huit années de famine, mais de dix-huit ans. Hérodote ne peint pas non plus les Lydiens, comme plus riches (*c*) que les Péruviens, mais comme les premiers peuples qui aient frappé des monnoies d'or & d'argent. La plupart des petits Souverains d'Italie & d'Allemagne ont des monnoies d'or & d'argent; sont-ils pour cela aussi riches que les Péruviens?

Si les Lydiens s'attribuoient l'invention de ces jeux, les Grecs la revendiquoient de leur côté à leur nation, & Palamedes passoit chez eux pour en être l'inventeur. » Palamedes, dit (*d*) Eustathe, ayant imaginé le jeu des dés » & des jettons, afin d'adoucir la famine dont étoient » accablés les Grecs devant Troie, on montroit en ces » lieux, comme le raconte Polémon, une pierre sur laquelle » ils jouoient, & pour prouver que cette invention étoit » de Palamedes, & le tems où il la fit, on apportoit ces » vers de Sophocles, qui sont de la Piece intitulée *Pala-* » *medes*, du nom de l'inventeur de ces jeux: N'a-t-il » pas chassé la faim, avec le secours des Dieux? n'a-t-il » pas imaginé cet ingénieux moyen de passer le tems,

(*a*) Questions sur l'Encyclopédie, quatrieme partie, page 312.

(*b*) Ibid.

(*c*) Ibid.

(*d*) Eustathii Comment. ad Lib. II. Iliad. pag. 228, lin. 1 & seq.

» les jeux de dés & du Pettia, ce doux remede de l'oisiveté après la fatigue de la mer ».

(243) §. XCIV. *Et prirent celui des Tyrrhéniens.* Indépendamment de l'Histoire, ces origines servent à entendre les Poëtes.

(*a*) Non, quia, Mæcenas, Lydorum quidquid Etruscos
Incoluit fines, nemo generosior est te.

(*b*) Et terram Hesperiam venies : ubi Lydius, arva
Inter opima virûm, leni fluit agmine Thybris.

Plusieurs Auteurs parlent de l'envoi de la colonie Lydiene. Strabon dit : » les (*c*) Romains appellent les Tyrrhéniens » Etrusques & Tusques. Les Grecs leur ont donné ce nom » de Tyrrhénus, fils d'Atys, qui a conduit, à ce qu'on » dit, en ce pays une colonie de Lydie. Car Atys, l'un » des descendans d'Hercules & d'Omphale, pressé par la » famine & la stérilité, fit tirer au sort ses deux fils. Il » retint auprès de lui Lydus, que le sort avoit favorisé, » & renvoya Tyrrhénus avec une grande partie du peuple » qu'il avoit rassemblée ».

L'extrémité de cette phrase n'est pas correcte dans le texte. Κλήρῳ Λυδὸν μὲν κατέσχε, τὸν δὲ Τυῤῥηνὸν, τὸν πλείω συστείλας λαὸν, ἐξέστειλεν. Eustathe nous a conservé la véritable leçon dans son Commentaire (*d*) sur Denys le Périégete : ᾧ πολὺν λαὸν ὁ πατὴρ συστήσας ἐν καιρῷ λιμοῦ ἐξέστειλεν. Il est évident qu'il faut lire dans Strabon συστήσας λαὸν, & j'ai traduit en conséquence. Cette correction se trouve confirmée par un msst de la Bibliotheque du Roi.

(*a*) Horat. Satir. Lib. I, Sat. VI, vers. 1.
(*b*) Virgil. Æneid. Lib. II, vers. 781.
(*c*) Strab. Lib. V, pag. 335. C.
(*d*) Eusath. ad Dionys. Perieget. vers. 347. pag. 61, col. 2, lin. 4.

Velléius Paterculus (*a*) fait Tyrrhénus contemporain d'Oreſtes, & en rapportant l'émigration des Lydiens, il ſuit des Mémoires un peu différens de ceux d'Hérodote. *Per hæc tempora Lydus & Tyrrhenus fratres, cum regnarent in Lydiâ, ſterilitate frugum compulſi, ſortiti ſunt, uter cum parte multitudinis patriâ decederet. Sors Tyrrhenum contigit. Pervectus in Italiam, & loco, & incolis, & mari, nobile ac perpetuum à ſe nomen dedit.*

Cette émigration des Lydiens eſt ſujette à de grandes difficultés. M. Fréret s'eſt plû à les raſſembler en douze articles (*b*). Je ne prétends point les diſcuter toutes, cela me meneroit trop loin. Je me contenterai de préſenter quelques réflexions ſur les principales.

1°. Comment, dit-il, dans ce tems de famine a-t-on pu ramaſſer aſſez de vivres pour un auſſi grand nombre de perſonnes?

On ne fournit probablement cette flotte que de la quantité de vivres qu'on crut devoir ſuffire à ceux qui la montoient, juſqu'à ce qu'ils euſſent trouvé une nouvelle habitation; & l'on ſe flatta ſans doute qu'ils s'en procureroient enſuite à la pointe de l'épée, ou par un traité, juſqu'à ce que leurs terres leur euſſent rapporté. Si les Lydiens fuſſent tous reſtés chez eux, il auroit bien fallu leur trouver des vivres pendant toute l'année. Par cette émigration l'on n'en fournit probablement que pour deux mois, ou pour trois ou quatre, au plus, à la moitié de la nation. Les vivres qu'auroit conſommé cette moitié pendant les huit autres mois de l'année, furent répartis ſur ceux qui reſterent, & les ſoulagerent beaucoup.

(*a*) Velleius Patercul. Lib. I, cap. I, §. IV.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hiſt. page 95.

2°. Les Lydiens n'ont jamais eu ni vaiſſeaux ni marine, non pas même dans le tems de leur plus grande puiſſance ſous Alyattes & ſous Créſus.

Tout cela ſignifie que les Lydiens n'ont pas été une puiſſance maritime, & qu'en général cette nation ne s'eſt pas appliquée au commerce de mer. Mais qui a appris à M. Fréret qu'ils n'avoient point abſolument de vaiſſeaux? Il n'a trouvé cela nulle part. Il y a grande apparence qu'ils n'en avoient pas ſuffiſamment pour le tranſport d'un auſſi grand nombre de perſonnes. Auſſi Hérodote dit qu'ils conſtruiſirent des vaiſſeaux pour cette expédition. Mais, inſiſte M. Fréret, ces peuples n'avoient point de marine dans le tems de leur plus grande puiſſance ſous Alyattes & Créſus. Il eſt vrai que ce peuple n'avoit point de marine qu'il pût oppoſer aux Ioniens; mais ce n'eſt point dire qu'il n'eût point du tout de vaiſſeaux. Il n'eſt point néceſſaire d'avoir l'empire de la mer & une marine formidable, pour former une entrepriſe pareille à celle des Lydiens. L'exemple des peuples du Nord qui vinrent ravager nos côtes ſous les Carlovingiens, en eſt une preuve ſans réplique.

3°. Mais, ajoute M. Fréret, Smyrne, où s'embarquerent les Lydiens, n'exiſtoit point encore alors, autrement Homere en auroit parlé, & ce Poete ne nomme nulle part ces peuples Lydiens, mais Méoniens.

Smyrne fut fondée dans les tems les plus reculés, par l'Amazone de ce nom. Elle fut ſans doute très-peu de choſe juſqu'au tems où les Smyrnéens d'Epheſe y paſſerent; & ce ſont ces derniers que j'ai regardés dans l'Index Géographique comme les premiers fondateurs de cette ville. Si elle étoit foible dans ſon origine, ſon port, l'ouvrage de la nature, pouvoit n'en être pas moins ſûr. Homere n'en parle point; mais peut-être n'a-t-il eu aucune occaſion

de le faire, & peut-être aussi, parce que du tems de la guerre de Troie, cette ville étoit trop peu considérable.

L'autre objection tirée de ce que ce Poëte ne nomme nulle part ces peuples Lydiens, mais Méoniens, ne me paroît pas plus solide. Homere parle de ceux qui habitoient aux environs du mont Tmolus, & qui portoient le nom de Méoniens; & il paroît que long-tems après, sous Crésus, ces mêmes peuples conservoient encore ce nom. Car l'on voit dans Hérodote (*a*), que Crésus subjugua les Lydiens. Or il me semble que cette expression auroit été bien impropre, si le pays qu'il avoit hérité de ses peres eût eu le nom de Lydie. On peut voir la note 67 sur le paragraphe XXVIII du premier Livre.

Les Lydiens ne faisoient autrefois qu'une seule & même (*b*) nation avec les Cariens & les Mysiens. Leur premier Roi s'appelloit Manès, fils de (*c*) Jupiter. Ses petits-fils, Car, Lydus & Mysus régnoient chacun sur un tiers de la nation, à qui ils donnerent leur nom. Car eut la Carie, Lydus la Lydie proprement dite, ou Lydie inférieure, & Mysus la Mysie. Les Cariens s'étant (*d*) beaucoup multipliés, passerent dans les isles voisines du continent; on les appella alors Léleges. Ils y resterent jusqu'au tems où ils en furent chassés par les Doriens & les Ioniens. Les Cariens ne passerent peut-être dans les isles que par les mêmes raisons qui forcerent une partie des Lydiens à chercher de nouvelles demeures.

Je ne dissimulerai pas cependant que Xanthus (*e*) de

(*a*) Herodot. Lib. I, §. XXVIII.

(*b*) Id. Lib. I, §. CLXXI.

(*c*) Dionys. Halicarn Antiq. Roman. Lib. I, cap. XXVII, pag. 21.

(*d*) C'étoit une tradition des Crétois; voyez Hérodote, Liv. I. §. CLXXI.

(*e*) Dionys. Halicarnass. Antiq. Roman. Lib. I, cap. XXVIII, pag. 22.

Lydie, Historien qui passe pour habile, sur-tout dans l'Histoire de sa patrie, ne parle point de cette émigration des Lydiens, & de l'envoi d'une colonie en Italie, quoiqu'il fasse mention d'objets beaucoup moins importans.

On pourroit répondre cependant que ce n'est qu'un argument négatif, qui n'a aucune force contre un fait positivement énoncé par un Historien grave, & qui avoit consulté les archives du pays. C'est sur le témoignage des Lydiens même que s'appuie Hérodote, & le silence de Xanthus de Lydie est peut-être la raison qui l'a déterminé à rapporter ce fait. Il aura voulu suppléer à l'omission de cet Historien ; car il connoissoit son Histoire, & Ephore (*a*) raconte qu'elle lui avoit fourni de la matiere pour la sienne.

Quelques Auteurs prétendent que les Tyrrhéniens (*b*) étoient originaires d'Italie, & que leur nom vient des lieux fortifiés qu'ils occupoient, parce qu'ils ont été les premiers peuples de ce pays qui aient fortifié leurs habitations ; Tursis (Τύρσις) signifiant chez les Tyrrhéniens de même que chez les Grecs, un lieu fortifié.

Cette opinion est adoptée par M. Fréret. Je la crois d'autant moins fondée, que les arts fleurissoient en Etrurie dès les tems les plus reculés, comme on peut s'en convaincre par l'ouvrage intéressant de M. le Comte de Caylus sur les Antiquités Etrusques. Or, les peuples dont M. Fréret fait descendre les Etrusques, sont barbares, agrestes & sans la plus légere connoissance des arts, & nous savons au contraire que les Lydiens les cultivoient avec succès. Est-il donc possible de balancer entre ces deux opinions?

(*a*) Athen. Deipnosoph. Lib. XII, cap. III. pag. 515. E.

(*b*) Dionys. Halicarnass. Antiquit. Roman. Lib. I, cap. XXVI, pag. 21.

Indépendamment

Indépendamment de ces raisons, j'ai rapporté au commencement de cette note les témoignages positifs de Strabon, de Velléius Paterculus, d'Horace & de Virgile. Si la qualité de Poëte étoit un titre suffisant pour récuser ces deux derniers Ecrivains, on ne peut du moins disconvenir que c'étoit l'opinion dominante de leur siecle. Or une opinion générale est bien respectable, & exige que l'on ait des preuves convaincantes de sa fausseté, pour se croire en droit de la contredire. Mais Strabon & Velléius Paterculus n'étoient pas Poëtes. Ils étoient des Historiens savans & éclairés ; ils ne s'astreignoient point aux opinions vulgaires ; ils se décidoient sur des Pieces & des Ouvrages authentiques, & il y en avoit dans ce siecle une multitude que l'injure des tems nous a ravis.

Ce sentiment est encore appuyé par Plutarque, don l'autorité est d'autant plus respectable en cette occasion, que cet Ecrivain ne laisse échapper aucune occasion de contredire Hérodote. A propos de l'usage où les Romains étoient aux Jeux Capitolins de conduire au Capitole par la Grande Place un vieillard revêtu d'une robe de pourpre, & de faire crier par un héraut : Sardiens à vendre, il se demande si c'est parce que les habitans de Veies, ville Etrusque, ayant été pris par Romulus, après une longue résistance, ce Prince les fit vendre avec leur Roi, pour se moquer de leur sottise. Il ajoute ensuite : les (*a*) Tyrrhéniens sont Lydiens d'origine, & Sardes est la Métropole de la Lydie. Le même Plutarque est encore de même sentiment dans la Vie (*b*) de Romulus.

Si l'on pouvoit encore avoir quelque doute sur la colonie Lydiene en Etrurie, le Décret suivant des Etrusques suf-

---

(*a*) Plutarch. Quæst. Roman. pag. 277. D.

(*b*) Id. in Romulo, pag. 33. F.

firoit pour le lever. Onze villes de l'Asie se disputoient l'honneur d'élever un temple à Tibere & au Sénat. Les habitans de Sardes réciterent le Décret des Etrusques, dans lequel il étoit clairement énoncé que les Etrusques étoient Lydiens d'origine, & qu'ils étoient venus en Italie sous la conduite de Tyrrhénus (*a*). *Sardiani Decretum Etruriæ recitavêre, ut consanguinei : nam Tyrrhenum Lydumque, Atye Rege genitos, ob multitudinem divisisse gentem : Lydum patriis in terris resedisse ; Tyrrheno datum, novas ut conderet sedes : & Ducum è nominibus indita vocabula, illis per Asiam, his in Italiâ : auctamque adhuc Lydorum opulentiam, missis in Græciam populis.*

(249) §. XCV. *A relever les actions de Cyrus.* Σεμνῦν τὰ περὶ Κῦρον est pour σεμνῦν τὸν Κῦρον, *relever Cyrus.* Tout le monde sait que οἱ ἀμφὶ & περί τινα se disent d'une personne seule. Cependant rien n'empêche qu'on ne puisse entendre ce passage de tout ce qui concerne ce Prince.

(250) §. XCV. *Quoique je n'ignore point qu'il y ait trois autres sentimens.* On racontoit en Orient d'une maniere différente, l'origine & les grandes actions de Cyrus. Ctésias suit une autre route qu'Hérodote, dans les fragmens que Photius nous a conservés de son Histoire de Perse. Tout le monde a connoissance de celle qu'a tenue Xénophon dans la Cyropédie. Æschyle, Auteur très-ancien, & qui avoit combattu à Marathon contre les troupes de Darius, & qui s'étoit trouvé aux batailles de Salamine & de Platées, paroît avoir suivi une autre tradition dans sa tragédie intitulée, les Perses (*b*). Selon ce Poëte très-instruit, il y a eu deux Rois de Perse avant Cyrus, & Darius, qu'on regarde comme le troisieme, est, suivant lui, le huitieme.

(*a*) Tacit. Annal. Lib. IV, §. LV.
(*b*) Æschyl. Pers. vers. 767.

On peut voir le Commentaire de Stanley sur cet endroit des Perses. Quant à moi, je crois le 775e. vers supposé.

(251) §. XCV. *Il y avoit cinq cent vingt ans que les &c.* Pour faire accorder Hérodote, qui ne donne à l'empire d'Assyrie que cinq cent vingt ans avant la révolte des Medes, avec les autres Chronologistes & Historiens, qui, d'après Ctésias, le font remonter beaucoup plus haut, ne pourroit-on pas dire que ce royaume fut d'abord établi dans une médiocre étendue entre le Tigre & l'Euphrates, ou un peu plus loin ? qu'ensuite il subjugua tous les peuples de l'Asie Supérieure ; que Ctésias & ceux qui le suivent, comptent ces deux différens Etats de l'empire d'Assyrie, la durée du petit royaume & celle du grand empire, double durée qui fait un peu plus de quatorze siecles : au lieu qu'Hérodote ne parle point du petit royaume des Assyriens, mais seulement de leur grand empire sur la Haute Asie, qu'il ne fait durer que cinq cent vingt ans jusqu'à la révolte des Medes. Diodore de Sicile (*a*) differe d'Hérodote sur cette durée, quoiqu'il le cite. Mais l'on peut voir les notes de M. Wesseling sur cet Auteur.

(252) §. XCVI. *Que ceux qui sont injustement opprimés.* Il y a dans le grec : *& qu'il savoit que l'injustice ne cesse de faire la guerre à l'équité.* Qu'on y fasse attention, & l'on verra que ce n'est pas ce qu'a voulu dire Hérodote. C'est une maxime triviale qu'il n'a point dessein d'établir, & ce ne peut être le motif qui ait fait redoubler à Déjocès son zele pour rendre la justice. Mais comme il aspiroit au Trône, il vouloit se rendre agréable, & persuadé de l'iniquité des Juges, & que ceux qui en sont les victimes, ont l'injustice encore plus en horreur, il résolut, pour se rendre agréable à la nation, de rendre la justice avec

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XXXII, tom. I, pag. 145 & 146.

tout le zele & l'impartialité imaginables. Voilà, je crois, le raisonnement d'Hérodote. M. Fontein, à qui appartient cette observation, corrige en conséquence : ὅτι τῇ ἀδικίῃ τὸ ἀδικεόμενον πολέμιον ἐστι. M. Wesseling paroît approuver cette correction ; mais comme elle n'est appuyée d'aucun manuscrit, il n'a pas voulu l'admettre dans le texte. Pour moi, qui suis persuadé qu'elle fait un meilleur sens, j'ai cru devoir passer par-dessus cette raison, & qu'on ne pourroit m'en savoir mauvais gré, sur-tout après en avoir averti.

(252*) §. XCVII. *Et renonça formellement à ses fonctions.* Il y a dans le grec : *& dit qu'il ne jugeroit plus.* Δικᾷν est pour δικάσειν. Voyez Henri Etienne *de Dialectis*, page 140.

(253) §. XCVII. *Sur leur état actuel.* Τὰ καθήκοντα, & ioniquement τὰ κατήκοντα sont *les affaires présentes, l'état présent des affaires.*

(254) §. XCVII. *Et nous pourrons cultiver en paix nos campagnes.* Peut-être suis-je le premier qui ait donné ce sens à cette phrase, qui non-seulement en est susceptible, mais encore n'en peut, à ce que je crois, recevoir d'autre. Ἔργα signifie tous les travaux de la campagne, les terres labourées, les moissons, les arbres même, comme au vers 92 du cinquieme Livre de l'Iliade. De-là αὐτουργὸς est celui qui cultive son propre champ, ὁ τὴν ἰδίαν ἐργαζόμενος γῆν. Comme dans l'Orestes d'Euripides (*a*), qui a été mal expliqué par Josué Barnes. Ce mot, dit Apollonius (*b*), signifie dans Homere l'agriculture, lorsque cet Auteur l'emploie simplement & sans rien ajouter qui

(*a*) Orest. vers. 218 ; 220 ex edit. Musgrave ; 216 ex edit. Brunck.

(*b*) Apollonii Lexicon Homeri, voc. Ἔργον, pag. 314.

en détermine le sens. Or, on sait qu'Hérodote a imité le style du Prince des Poëtes. L'Abbé Bellanger avoit rendu cette phrase : *& nous pourrons vaquer à nos occupations ordinaires.*

(255) §. XCVIII. *Qui s'eleve en colline.* Diodore de Sicile (*a*) assure qu'Agbatanes étoit bâtie dans une plaine. Les dernieres enceintes s'étendoient sans doute dans la plaine.

(256) §. XCVIII. *Le palais du Roi.* Ce palais étoit (*b*) au-dessous de la citadelle, & avoit sept stades de tour. La charpente en étoit de cedre ou de cyprès. Les poutres, les plafonds, les colonnes des portiques & les péristyles étoient revêtus de lames d'or & d'argent, & les toits couverts de tuiles d'argent. Le tout fut pillé vers l'arrivée d'Alexandre.

(257) §. XCVIII. *Athenes.* Agbatanes avoit deux cent cinquante stades de tour, selon Diodore de Sicile (*c*), & Athenes cent quatre-vingt-quinze, suivant Thucydides (*d*). Les murs de Phalere étoient de trente-cinq stades, la partie du mur de la ville où l'on montoit la garde, avoit quarante-trois stades, l'autre partie du même mur dix-sept stades, comme nous l'apprend le Scholiaste de cet Auteur. Le Long Mur, qui s'étendoit jusqu'au Pirée, étoit de quarante stades, le Pirée & Munychie de soixante. Dion Chrysostome (*e*) prétend qu'Athenes avoit deux cens stades de circonférence. Denys d'Halicarnasse (*f*) fait l'Asty, ou ville proprement dite, aussi grande que Rome, du

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XIII, tom. I, pag. 127.

(*b*) Polyb. Lib. X, §. XXIV, tom. I, pag. 832, 833.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. XVII, §. CX, tom. II, pag. 247.

(*d*) Thucydid. Lib. II, §. XIII, pag. 107.

(*e*) Dio Chrysostom. Orat. VI, pag. 87. C.

(*f*) Dionys. Halicarnass. Antiquit. Roman. Lib. IV, §. XIII, pag. 210, lin. XX; Lib. IX, §. LXVIII, pag. 595, lin. 35.

tems de Servilius, & Ariftides fuppofe (*a*) la ville entiere d'un jour de chemin; mais il y a grande apparence qu'un terrein auffi immenfe n'étoit pas entiérement occupé par des maifons.

(258) §. XCVIII. *Différentes couleurs.* Φάρμακα font des couleurs, comme en latin *venenum.* Φάρμακα καὶ τὰ χρώματα, dit le Lexique (*b*) manufcrit de Philémon.

(259) §. XCIX. *Ne cracheroit en fa préfence.* » Aux Indes » il n'eft (*c*) pas permis de cracher dans le palais du Roi.

» Les Arabes (*d*) croient que quand on crache c'eft par » mépris. Ils ne le font jamais devant leurs fupérieurs; » ils ne fe mouchent point non plus que les Turcs, & » leurs mouchoirs ne fervent qu'à effuyer les mains ou » le vifage ».

Les Arabes ont dérogé à cet ufage, depuis qu'ils ont pris l'habitude de fumer du tabac. M. Niebuhr a fouvent (*e*) vu que le maître de la maifon avoit près de lui un petit crachoir de porcelaine. Cependant il a remarqué qu'ils crachoient peu, même en fumant des heures entieres.

(260) §. CI. *Dejocès raffembla tous les Medes en un feul corps.* Tous les interpretes avant M. Weffeling avoient mal rendu ce paffage. Τὸ Μηδικὸν ἔθνος συνέστρεψε, fignifie *Medos in unam gentem contraxit.* Je lis enfuite avec M. Valckenaer μούνου τε τούτου ἦρξε. Voyez la note de ce Savant.

(261) §. CIII. *En chaffant d'Europe les Cimmériens.* L'Hiftoire des Scythes eft fort obfcure. Juftin en parlant (*f*)

(*a*) Ariftid. Panathen. pag. 20, in adverf. parte, lin. 9 à fine

(*b*) In notis ad Apollonii Lexicon, voc. Φαρμάττειν, pag. 820.

(*c*) Voyage de Le Blanc, page 182.

(*d*) D'Arvieux, Voyage dans la Paleftine, pag. 140.

(*e*) Defcription de l'Arabie par Niebuhr, pag. 53.

(*f*) Juftin. Lib. II, §. IV & V.

des excursions de ce peuple en Asie, s'accorde quelquefois avec Hérodote, & quelquefois aussi il s'en éloigne. Strabon dit aussi un mot (a) de l'expédition de Madyas; mais je ne sais sur quelle autorité il le fait Roi des Cimmériens; c'est sans doute une méprise des copistes.

(262) §. CIV. *On passe des montagnes.* Ὑπερβαίνων se dit des montagnes qu'on traverse. Le pays des Sapires étoit montagneux, comme on le verra §. CX. La traduction latine n'est pas exacte. Voyez aussi ci-dessus, note 3, page 166 & 167.

(263) §. CIV. *Laissant le mont Caucase sur leur droite.* Hérodote dit la même chose, mais d'une maniere plus claire, Liv. IV, §. XII; Liv. VII, §. XX. Les Cimmériens côtoyerent le Pont & entrerent en Asie par le mont Caucase. Les Scythes s'égarerent en les poursuivant. Ils entrerent par les Portes Caspienes. Voyez le savant Mémoire de M. Bayer (b) sur les Scythes.

(264) §. CV. *Psammitichus, Roi d'Egypte.* Cette expédition des Scythes se fit sous le regne de Cyaxares, Roi des Medes, & sous celui de Psammitichus, Roi d'Egypte. St. Jérôme s'est donc trompé en la plaçant sous le regne de Darius, Roi des Medes.

Ecce (c) subitò discurrentibus nunciis, Oriens totus intremuit : ab ultimâ Mæotide, inter glacialem Tanaïn & Massagetarum immanes populos, ubi Caucasi rupibus feras gentes Alexandri claustra cohibent, erupisse Hunnorum examina, quæ pernicibus equis, hùc illùcque volitantia, cædis pariter ac terroris cuncta complerent. Aberat tunc Romanus exercitus, & bellis civilibus in Italiâ tenebatur:

(a) Strab. Lib. I, pag. 106. B.
(b) Commentar. Academiæ Petropolitanæ, tom. III, pag. 318.
(c) Sancti Hieronymi Opera, Epitaph. Fabiolæ, tom. IV, col. 661.

hanc gentem Herodotus refert sub Dario Rege Medorum, viginti annis Orientem tenuisse captivum, & ab Ægyptiis & Æthiopibus annuum exegisse vectigal. Le même Saint Jérôme se trompe encore, lorsqu'il avance qu'ils tinrent l'Orient vingt ans sous le joug. Il auroit dû dire avec Hérodote (*a*) vingt-huit ans. Hérodote ne parle pas non plus du tribut annuel qu'ils se firent payer par les Egyptiens & les Ethiopiens.

Jameson (*b*) prétend que Psammitichus étoit mort lorsque les Scythes vinrent ravager l'Asie. De son aveu, Amasis mourut l'an 4187 de la période Juliene, 527 ans avant notre ere; il convient aussi que de la mort de ce Prince au commencement du regne de Psammitichus, il s'étoit écoulé environ 146 ans. Psammitichus étoit donc monté sur le Trône en 4042 de la période Juliene, 672 ans avant notre ere. Ce Prince ayant (*c*) régné 54 ans, ne mourut par conséquent qu'en 4096 de la période Juliene, 618 ans avant Jésus-Christ. Or l'irruption des Scythes se fit en 4081 de la période Juliene, 633 ans avant notre ere, un an après que Cyaxares fût monté sur le Trône de Médie, comme je l'ai fait voir dans un Mémoire sur les Assyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres, & dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote. Ainsi, selon Jameson lui-même, Psammitichus a vécu 15 ans depuis l'irruption des Scythes. Mais le fait est que Psammitichus monta sur le Trône en 4043, 671; qu'il mourut en 4097, 617, & que l'irruption des Scythes arriva 16 ans avant sa mort.

(265) §. CV. *Est le plus ancien de tous les temples de cette Déesse.* Pausanias (*d*) assure que les Assyriens furent les premiers

(*a*) Herodot. Lib I, §. CVI.
(*b*) Spicileg. Antiquit. Ægypt. cap. VI.
(*c*) Herodot. Lib. II, §. CLVII.
(*d*) Pausan. Attic. sive Lib. I, cap. XIV, pag. 36.

qui adorerent Vénus Uranie; que les habitans de Paphos dans l'isle de Cypre & les Phéniciens de Palestine reçurent d'eux ce culte, & qu'il passa de-là à Cythere. Les paragraphes CXXXI & CXCIX, de ce Livre, où Hérodote dit que les Assyriens adoroient Vénus Mylitta, l'auront sans doute induit en erreur. Comment en effet les Assyriens, étant très-éloignés de la mer, auroient-ils pu communiquer aux habitans de l'isle de Cypre le culte de cette Déesse? Vénus Uranie étoit appellée (*a*) Dercéto par les Syriens.

WESSELING.

On peut voir ce que j'en ai dit dans mon Mémoire sur Vénus, depuis la page 8 jusqu'à la page 76.

(266) §. CV. *Une maladie de femme.* Il y a dans Hérodote peu d'endroits qui aient autant exercé les Savans que celui-ci. Feu M. le Président Bouhier (*b*) rapporte six sentimens différens sur ce passage; il les examine, les discute, & après les avoir pesés, il se détermine pour celui de Casaubon (*c*), qui est aussi celui de Costar (*d*) & de Tollius (*e*). Il pense qu'Hérodote a eu intention de désigner à mots couverts ce vice infâme si commun dans les climats brûlés des ardeurs du soleil. Je ne disconviendrai point que ce Savant, qui a fait tant d'honneur à sa patrie par son érudition, n'ait apporté des raisons assez plausibles de son opinion. Je n'ignore point que le Docteur Pearce, depuis Evêque de Bangor, pensoit de même que lui dans ses notes sur (*f*) Longin, & qu'il se trouve quelques

---

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. IV, tom. I, pag. 116.

(*b*) Bouhier, Recherches & Dissertat. sur Hérodote, page 207.

(*c*) Casaub. Epist. 572, edit. ultim.

(*d*) Costar, Défense des Œuvres de Voiture, page 194.

(*e*) Tollius in Notis ad Longinum, §. XXVIII, pag. 162, 163.

(*f*) In Notis ad Longinum, page 94.

Anciens (*a*) qui donnent à ce vice le même nom. Mais le passage de Clément d'Alexandrie, dont il cherche à s'appuyer, ne prouve point, à mon avis, que ce Pere ait entendu par θήλεια νοῦσος, le vice en question. Anacharsis, dit ce (*b*) Pere, étoit devenu efféminé par la fréquentation des Grecs ; le Roi des Scythes le tua à coups de fleches, parce qu'il enseignoit aux autres Scythes la maladie féminine, καὶ τῆς θηλείας τοῖς ἄλλοις Σκυθῶν διδάσκαλον νόσου.

1°. Il est très-vraisemblable qu'Anacharsis devenu Philosophe, & voulant former des Philosophes, ne parut aux yeux d'un peuple barbare, qui ne connoissoit que la vie active, un lâche, un efféminé, plus propre à se trouver parmi des femmes que parmi des hommes; mais ce doute, que le récit de Clément d'Alexandrie pourroit faire naître, n'en est plus un ; Hérodote le dissipe entiérement. Cet Historien raconte (*c*) qu'Anacharsis ayant vu les habitans de Cyzique célébrer avec la derniere magnificence une fête en l'honneur de Cybele, avoit voué à cette Déesse, qu'au cas qu'il retournât chez lui sain & sauf, il lui offriroit des sacrifices avec les mêmes cérémonies. Le même Historien ajoute que ce Philosophe arrivé en Scythie, accomplit son vœu, & qu'un Scythe, témoin de ces cérémonies

---

(*a*) Il y en a des exemples dans Dion Chrysostome, Orat. IV, pag 75. D. Hérodien Liv. IV, §. XXII, pag. 165. M. Wesseling cite pareillement ces Auteurs, auxquels il ajoute Clément d'Alexandrie & quelques autres ; mais le passage de Clément, qu'il a en vue, ne me paroît point devoir se prendre dans le sens qu'il lui donne. Je le rapporte un peu plus bas.

(*b*) Clem. Alexandr. in Protreptico, pag. 20. Clément d'Alexandrie ne dit point le nom de cet efféminé que tua le Roi des Scythes à coups de fleches. Hérodote raconte la même chose d'Anacharsis, ce qui fait voir que le récit de Clément ne peut s'appliquer qu'à ce Philosophe.

(*c*) Herodot. Lib. IV, §. LXXVI.

étrangeres, en donna avis au Roi Saulius, qui s'étant transporté sur les lieux, & ayant vu par lui-même ce dont il s'agissoit, tua Anacharsis d'un coup de fleche.

Les (*a*) fêtes de Bacchus paroissant dangereuses à Penthée, il fait chercher l'étranger efféminé qui veut initier les femmes aux mysteres de ce Dieu. Penthée appelle ces mysteres *une étrange maladie*, ὃς εἰσφέρει νόσον καινὴν γυναιξί. Les passages sont à-peu-près paralleles. Mais pour en revenir à Hérodote, son récit doit servir d'explication à celui de Clément d'Alexandrie. Ils parlent tous les deux des cérémonies que pratiquoit ce Philosophe en l'honneur (*b*) de la Mere des Dieux. Hérodote borne à cela son récit; mais Clément ajoute qu'il étoit un efféminé, & qu'il enseignoit aux Scythes la maladie féminine, c'est-à-dire, à mener une vie efféminée, comme je crois qu'il faut l'entendre. Il est clair que ce n'est qu'une conséquence des cérémonies qu'il vouloit apprendre à ses compatriotes. Le tambourin & les petites statues qu'on portoit en cette occasion, devoient faire prendre de lui une idée d'autant plus désavantageuse, qu'il arrivoit de Grece, & que les Scythes, jaloux de leurs coutumes, avoient en horreur celles des autres peuples.

2°. Quand même j'accorderois qu'Anacharsis étoit adonné à ce vice infâme, & que Clément d'Alexandrie a désigné ce vice par les mêmes termes qu'Hérodote, il ne s'ensuivroit pas que ces deux Auteurs aient entendu la même chose.

Anacharsis voyagea en Grece vers la quarante-septieme olympiade du tems de (*c*) Solon, & fut tué à son retour

(*a*) Euripid. Bacch. vers. 349

(*b*) La plupart des Philosophes étoient alors superstitieux. La superstition étoit la maladie endémique des Grecs; ils ne purent jamais en guérir.

(*c*) Diogen. Laert. Lib. I, Segm. CI, pag. 64

en Scythie. La mort de Psammitichus, Roi d'Egypte, sous le regne de qui une partie des Scythes fut frappée de la maladie des femmes, est antérieure de vingt-cinq ans au voyage d'Anacharsis en Grece; il monta sur le Trône vers la seconde année de la vingt-septieme olympiade (*a*), & régna environ cinquante-quatre ans. Ses successeurs furent Nécos, Psammis, Apriès, Amasis, qui vivoit du tems d'Anacharsis & de Solon. Il y avoit donc bien des années que la maladie féminine étoit connue en Scythie, lorsqu'Anacharsis y retourna. Si cette maladie n'eût été autre chose que l'amour antiphysique, on y eût été accoutumé, & Anacharsis n'auroit couru aucun risque, la corruption ayant déjà fait de grands progrès parmi ses compatriotes.

D'ailleurs, dans le siecle d'Hérodote, dont la simplicité & la candeur faisoient le plus bel ornement, on n'enveloppoit pas encore ses pensées dans des circonlocutions & des tours recherchés. On a vu plus haut (*b*) la maniere dont il s'est exprimé en pareille occasion : *ἐμίσγετο οἱ οὐ κατὰ νόμον*, *haud legitimè coibat cum eà*. On peut voir la note sur cet endroit. Plus bas (*c*) il se sert de la même tournure : *καὶ δὴ καὶ ἀπ' Ἑλλήνων μαθόντες παισὶ μίσγονται*, *à Græcis edocti pueris miscentur*. On voit par ces deux passages, qu'Hérodote n'y cherchoit pas tant de façon.

Une autre raison qui détruit l'opinion de M. le Président Bouhier, c'est que cette maladie étoit si remarquable

---

(*a*) Petav. Doctrin. Temp. tom. II, pag. 301. M. Bayer la place la premiere année de la vingt-septieme olympiade. Il suit Hérodote qui lui donne cinquante-quatre ans de regne; Simson le met la trentieme olympiade. Aussi prend-il pour guide Eusebe, qui ne lui en donne que quarante-quatre.

(*b*) Herodot. Lib. I, §. LXI.

(*c*) Id. Lib. I, §. CXXXV.

& si visible, que les voyageurs s'en appercevoient, suivant Hérodote, au premier coup d'œil.

Hippocrates explique cela très-bien dans un passage que nous allons rapporter en entier, & où nous verrons la cause & les effets de cette maladie. » L'exercice (*a*) » continuel du cheval, dit ce savant médecin, occasionne » aux Scythes des douleurs dans les articulations ; ils » deviennent ensuite boîteux, & la hanche se retire, si » la maladie augmente. Ils se guérissent en se coupant la » veine qui est derriere l'une & l'autre oreille. Lorsque » le sang a cessé de couler, ils s'endorment de foiblesse. » A leur réveil les uns sont guéris, les autres ne le » sont pas.

» Ce remede (*b*) me paroît la cause de la destruction » des Scythes. Si l'on coupe à quelqu'un les veines qui » sont derriere les oreilles, il ne peut plus avoir d'enfans. » Les Scythes doivent donc éprouver cet effet. Lorsqu'ils » vont ensuite trouver leurs femmes, & qu'ils ne peuvent » en jouir, ils n'y font pas attention la premiere fois, & » se tiennent tranquilles ; mais lorsqu'après deux ou trois, » ou plusieurs essais, ils se trouvent dans le même état, » ils s'imaginent avoir offensé quelque Dieu, & rejettent » sur lui leur maladie. Ils se revêtent alors d'une robe » de femme, avouant leur impuissance ; ils prennent les » goûts des femmes, & travaillent avec elles aux ouvrages » dont elles s'occupent. Les riches, les gens de qualité & » puissans éprouvent chez les Scythes ce mal qui leur vient » du fréquent exercice du cheval. Le peuple n'allant point » à cheval, y est moins sujet. Si cette maladie étoit un » effet de la colere des Dieux, comme le croient quelques-

(*a*) Hippocrat. de aeribus, aquis & locis, §. L, tom. I, pag. 357.
(*b*) Ibid. §. LI.

» uns, les riches & les gens de qualité ne devroient pas » être les seuls qui en fussent attaqués ; la nation entiere » devroit l'être, & particuliérement ceux qui n'ayant point » de biens, ne peuvent rendre de grands honneurs aux » Dieux, puisque les Dieux se plaisent à être honorés par » les hommes, & qu'ils leur en témoignent de la recon- » noissance...... Chaque chose arrive dans l'ordre de la » nature. Cette maladie vient aux Scythes de la cause que » j'ai dit ; le reste des hommes y est pareillement sujet.

Hippocrates a écrit à-peu-près dans le même tems qu'Hérodote. Il est donc vraisemblable que ces deux Auteurs ont eu en vue la même chose. Hérodote rapporte la maladie en Historien fidele, & l'attribue, d'après les récits qu'on lui en a faits, à la colere de Vénus. Le Prince des médecins a recours aux causes naturelles, & l'explique d'après les principes de son art.

Mercurialis (a) a interprété le premier ce passage d'Hérodote par celui d'Hippocrates que nous venons de rapporter, & M. Dacier a adopté son explication dans ses Remarques sur ce Traité d'Hippocrates. Je n'ai point vu leurs Ouvrages.

M. le Président Bouhier leur oppose (b) trois raisons : 1°. La foiblesse n'est point une maladie dans les femmes, c'est leur état naturel. Cela est vrai ; mais Hérodote dit *une maladie féminine*, c'est-à-dire un état qui leur donne du goût pour les occupations des femmes, & qui ne leur laisse de force que pour y vaquer ; car chez les Grecs, le terme de maladie s'applique à l'ame de même qu'au corps. Euripides, parlant de l'intempérance de la langue de Tantale (c), dit que c'est une maladie très-honteuse,

(a) Mercurial. Var. Lect. III, vers. 7.

(b) Bouhier, Recherches & Dissertat. sur Hérodote, page 208.

(c) Euripid. Orest, vers. 10.

αἰσχίστη νόσος. Cet Auteur eſt plein de cette maniere de parler. 2°. Si les Scythes, ajoute M. le Préſident, étoient impuiſſans, Ευνȣχίαι, comme le dit Hippocrates, comment auroient-ils pu tranſmettre cette maladie à leur poſtérité, ſuivant la ſuppoſition d'Hérodote. Cette objection a quelque choſe de plus ſpécieux ; je ne la crois pas cependant plus ſolide. Hippocrates ne dit point que les Scythes, attaqués de cette maladie, l'euſſent été depuis leur enfance. Il en attribue la cauſe à quelques petits vaiſſeaux qu'ils ſe coupoient derriere les oreilles, croyant remédier par-là à la ſciatique occaſionnée par la rigueur des ſaiſons & l'exercice continuel du cheval. Auſſi cette maladie ne ſe manifeſtoit-elle qu'à un certain âge. Cela poſé, il eſt très-poſſible qu'ils aient pu perpétuer leur race. Mais dans le ſyſtême de M. le Préſident Bouhier, la difficulté reſte en ſon entier. Comment en effet des hommes adonnés à un vice auſſi infâme que celui qu'il ſuppoſe, auront-ils pu ſe perpétuer ? Ceux qui ſont nés avec ce malheureux penchant, ont pour les femmes une averſion étonnante. Ajoutez que cette averſion devoit être d'autant plus grande parmi ces Scythes, qu'on la regardoit comme l'effet d'une punition céleſte. Qu'on ne m'objecte pas ce qui ſe paſſe tous les jours en Italie & ailleurs. Pluſieurs perſonnes entichées de ce vilain goût, ont eu des enfans, j'en conviens ; mais ne peut-on pas répondre, 1°. qu'elles ne ſont pas forcées à le ſuivre, comme Hérodote le raconte des Scythes ; 2°. que l'ambition & l'envie de perpétuer leur nom peut leur faire paſſer ſur le dégoût que leur inſpire le beau ſexe ; raiſon que ne pouvoient avoir ces Scythes, peuple barbare chez qui il n'y avoit aucune ſorte de diſtinction.

3°. Continue M. le Préſident Bouhier, Hippocrates aſſure que ces Scythes étoient reſpectés de leurs concitoyens, au-lieu que ceux d'Hérodote étoient Ἐναγέες (car c'eſt

ainſi qu'il faut lire dans cet Hiſtorien, ſuivant le ſavant Préſident, au-lieu d'Ενάρεες) & par conſéquent regardés en quelque maniere avec horreur. M. le Préſident croit trouver une oppoſition ſenſible entre les Scythes d'Hippocrates & ceux d'Hérodote. Les premiers étoient, ſuivant lui, reſpectés, & les ſeconds, en horreur; mais ces Scythes, ſi reſpectés, étoient pareillement appellés Enaries, ſuivant Hippocrates. Pourquoi M. le Préſident ne propoſe-t-il point ici le même changement qu'il faiſoit dans Hérodote? c'eſt ſans doute parce qu'il craignoit de mettre le Prince des médecins en contradiction avec lui-même. Au ſurplus, cette oppoſition eſt chimérique. M. le Préſident Bouhier ne l'établit qu'en changeant l'ancienne leçon Ε'νάρεες, leçon de tous les manuſcrits, de toutes les éditions, qu'Hérodote emploie encore, Liv. IV, §. LXVII; & qui ſe trouve dans le Lexique d'Hérodote de la Bibliotheque de Saint-Germain-des-Prés. Ajoutez à cela, qu'Hippocrates parlant de ces mêmes Scythes, les appelle Ε'ναρίες, comme je viens de le remarquer.

Mais, auroit pu dire M. le Préſident Bouhier, ce mot ne fait aucun ſens. Des Savans ont en pareil cas propoſé des corrections; ne me ſera-t-il donc point permis d'en faire autant? il eſt très-vrai que ce terme ne préſente aucune idée; mais ſuivant toutes les apparences, c'eſt un mot ſcythe, auquel Hérodote a tout au plus donné une terminaiſon grecque. Il le dit lui-même en cet endroit, τοὺς καλέουσι Ε'νάρεας οἱ Σκύθαι, *les Scythes les appellent Enarées.*

Un homme d'eſprit, mais peu inſtruit, croyoit que le ſentiment de M. le Préſident Bouhier ſe détruiſoit de lui-même. Peut-on ſuppoſer, diſoit-il, que Vénus, aveugle en ſa vengeance, ſe ſoit fait à elle-même l'affront le plus ſanglant, & qu'aux dépens de ſon culte, elle ait procuré

procuré des adorateurs au Dieu de Lampsaque, qu'elle ne doit chérir que lorsqu'il vient sacrifier sur ses autels.

Cette objection auroit paru frivole à M. le Président, & s'il eût daigné y répondre, il l'auroit fait sans doute par ces vers de Martial :

(*a*) Mollis erat facilisque viris Pœantius heros :
Vulnera sic Paridis dicitur ulta Venus.

Il est vrai qu'Ausone apporte une autre raison du goût infâme de Philoctete, & qu'il ne le lui attribue que parce qu'il n'avoit point de femme (*b*) dans son isle ; car c'est ainsi que j'interprete *Lemnia egestas.*

(*c*) Præter legitimi genitalia fœdera cœtûs,
Repperit obscœnas veneres vitiosa libido.
Herculis hæredi quam Lemnia suasit egestas.

Mais indépendamment que le Scholiaste de Thucydides (*d*) en donne la même raison que Martial, cela prouve que l'on étoit dans l'opinion que ce vice, si opposé à la nature, étoit une punition de Vénus.

(167) §. CVI. *Vingt-huit ans.* Le P. Hardouin (*e*) & Schrœer (*f*) prétendent qu'il s'est glissé dans les copies

---

(*a*) Martial. Lib. II, Epigram. LXXXIV.

(*b*) S'il n'y avoit point de femmes alors dans l'isle de Lemnos, il n'y avoit point non plus d'hommes, & Sophocles nous la représente comme deserte. Le vice dont parle Ausone dans ce vers, est donc celui des jeunes gens qui ne peuvent se procurer des femmes. La teneur entiere de l'épigramme, & sur-tout le septieme vers le prouve manifestement.

(*c*) Auson. Epigram. LXXI.

(*d*) Vide Scholiast. ad hæc verba : τὰς πόλεις ἐκτιζον, Lib. I, §. XII, pag. 11, lin. 17.

(*e*) Harduin. Oper. select. pag. 540.

(*f*) Schrœer de Imperio Babylonis & Nini sect. IV, §. XIII.

d'Hérodote une faute, & qu'au-lieu de vingt-huit il faut lire vingt-deux, afin de faire accorder Hérodote avec ce que cet Historien avance §. CXXX. Ces Savans n'avoient pas fait attention qu'Hérodote parloit, au paragraphe CXXX, de la durée entiere de l'Empire des Medes, à commencer du jour où ils secouerent le joug des Assyriens, sans y comprendre cependant le tems où les Scythes furent les maîtres. Voyez ci-dessous, note 293.

(268) §. CVI. *Dans un autre ouvrage.* Hérodote a-t-il donc écrit quelqu'autre histoire que celle qui nous reste de lui? Plusieurs passages de cet Auteur semblent le dire, & des Savans du premier ordre, Isaac Vossius, M. le Président Bouhier &c. sont de ce sentiment. On parle de son histoire d'Assyrie; j'aurai occasion de parler de celle de Libye sur le paragraphe CLXI du second Livre.

Hérodote dit (Liv. I, §. CLXXXIV) : il y eut à Babylone un grand nombre d'autres Rois, j'en parlerai dans mon histoire d'Assyrie. §. CVI du même Livre il y a : les Medes prirent Ninive; je raconterai en d'autres écrits de quelle maniere ils la prirent.

Dans l'un & l'autre passage, Hérodote dit bien clairement qu'il parlera dans son histoire d'Assyrie des Rois de Babylone & de la prise de Ninive par les Medes. Cet engagement me paroît formel de la part de l'Historien; reste à savoir s'il l'aura tenu. Fabricius (*a*) pense qu'il ne l'a point rempli, parce qu'il n'est fait mention de cette histoire dans aucun Auteur ancien. Gérard Vossius (*b*) est de même sentiment. Cependant il cite un passage d'Aristote, qu'il croit tiré de l'histoire dont nous parlons. Ce Philosophe venant à rapporter (*c*) que les oiseaux dont les ongles sont

(*a*) Bibliothec. Græc. Lib. II, cap. XX, §. V, tom. I, pag. 664.
(*b*) Gerard Vossius, de Historicis Græcis, Lib. I, §. III.
(*c*) Aristot. Histor. Animal Lib. VIII, §. XVIII, pag. 913.

rochus, ne boivent jamais, ajoute tout de ſuite qu'Hérodote ignoroit cela, puiſqu'il dit dans ſa deſcription du ſiége de Ninive, qu'une aigle buvôit : or ce paſſage, qui ne ſe trouve point dans Hérodote, ne peut convenir qu'à ſon hiſtoire d'Aſſyrie, dont Ninive étoit la capitale.

Fabricius (*a*) ſoupçonne que la citation d'Ariſtote pouvoit ſe trouver dans quelque exemplaire d'Hérodote plus entier que ceux que nous avons. Mais ſur quel fondement s'appuie-t-il ? quelle choſe a pu donner lieu à ce ſoupçon ? c'eſt dans le Livre premier où il eſt parlé de Babylone & de l'Aſſyrie ; mais tout y eſt ſi bien lié, qu'on ne voit point d'endroit ou placer ce paſſage. Il ne reſte plus d'autre reſſource que de dire que ce mot *Hérodote* eſt corrompu ; mais dans l'édition d'Alde, qui eſt la premiere de toutes, & que j'ai examinée moi-même, & dans toutes celles qu'a eu ſous les yeux Sylburge, on trouve le même mot *Hérodote.* Il eſt vrai qu'il y avoit dans le manuſcrit de Gaza, Ἡσίοδος ἀγνοεῖ τοῦτο, *Héſiode ignoroit cela.* Mais un ſeul manuſcrit doit-il l'emporter ſur tous les autres, & ſur les premieres édtions d'un Auteur, qui repréſentent preſque toujours les manuſcrits d'apres leſquels on les a données ? D'ailleurs, qui a jamais entendu dire qu'Heſiode ait parlé du ſiége de Ninive par les Medes ? Si, comme je le crois, le paſſage d'Ariſtote n'eſt point corrompu, & ſi ſa mémoire ne l'a point trompé, on ne peut nier qu'Hérodote, qui a eu ſurement le deſſein d'écrire l'hiſtoire d'Aſſyrie, ne l'ait en effet écrite ; mais aucun Ancien, à l'exception d'Ariſtote, ne l'ayant citée, il paroît qu'elle n'a pas ſubſiſté long-tems. M. Deſvignoles (*b*) attribue la perte de cette hiſtoire à la négligence avec laquelle

(*a*) Fabricius, Bibliothec. Græc. loco ſuperius laudato.

(*b*) Deſvignoles, Chronologie, Liv. IV, chap. IV, §. V, page 176.

Hérodote l'avoit écrite, & entr'autres fautes qu'il lui reproche, il l'accuse de n'avoir pas connu le fondateur de cet Empire. On ne peut disconvenir que la Chronologie de M. Desvignoles ne soit un ouvrage savant & même profond ; mais combien ne s'y trouve-t-il pas de décisions hasardées, pour ne pas dire téméraires. M. Desvignoles a-t-il donc vu l'ouvrage même d'Hérodote, ou du moins quelqu'extrait, pour en parler de la sorte ? Quelqu'Auteur ancien en porte-t-il un pareil jugement? pourquoi donc embrasse-t-il un sentiment qui ne se trouve appuyé d'aucune de ces deux raisons ?

M. le Président Bouhier a trouvé dans une ancienne (a) Chronique grecque un passage qu'il croit un fragment de l'histoire d'Assyrie d'Hérodote. L'Auteur de cette Chronique dit que Sésostris, de la race de Cham, fils de Noé, ayant fait la guerre aux Assyriens, & les ayant mis sous le joug, conquit la Chaldée, la Perse & Babylone; qu'il soumit à son empire toute l'Asie, l'Europe, la Scythie & la Mysie ; que prêt à retourner en Egypte, il fit choix de quinze mille Scythes à qui il assigna des terres en Perse ; que ces Scythes y sont restés jusques dans les tems les plus reculés, sous le nom de Parthides, qui, en langue Perse, signifie *Scythes*, & que ces peuples ont conservé leur langage & leurs anciennes coutumes, comme le rapporte Hérodote.

M. le Président Bouhier (b) prétend que ce récit est tiré de l'histoire d'Assyrie d'Hérodote. Si cette opinion est vraie, il faut que cette histoire ait subsisté jusqu'au quatrieme siecle, & même jusqu'au cinquieme, tems où cette Chronique a été composée. Mais à qui paroîtra-t-il vraisemblable que pendant tant de siecles depuis Hérodote,

---

(a) Chronic, Paschale, pag. 47.

(b) Bouhier, Recherches & Dissert. sur Hérodote, chap. I, page 7.

I ne se soit rencontré aucun Historien, aucun Géographe, aucun Grammairien qui ait cité cette histoire, & qu'elle se soit trouvée entre les mains d'un Ecrivain obscur & peu digne de foi. Remontons plutôt à la source. Il y a grande apparence que l'Auteur de la Chronique aura pris ce passage de la Chronographie de Jean Malalas. L'on y voit (a) la même chose que dans la Chronique, excepté qu'on trouve Σώστρις dans Malalas, qui est une abbréviation pour Σέσωστρις. Il y a tout de suite : οἵτινες ἐκλήθησαν ἀπὸ (legend. ὑπὸ) τῶν Περσῶν Πάρθοι ὅ ἐστιν ἑρμηνευόμενον Περσικῇ διαλέκτῳ, Σκύθαι : « Les Perses leur » donnent le nom de Parthes, ce qui étant interprété » dans le dialecte des Perses, signifie *Scythes* ». On sait que Malalas est antérieur à la Chronique où on lit les Parthides. Suidas a copié Malalas aux mots Πάρθοι & Σώστρις. Hérodote (b) ayant écrit que Sésostris avoit subjugué les Scythes, il n'en a pas fallu davantage à cet Ecrivain (c) fabuleux & de mauvaise foi pour imaginer ces rêveries. A qui pourra-t-on persuader en effet, qu'Hérodote ait entendu parler de Cham & de Noé ? M. le Président Bouhier trouve un autre passage d'Hérodote dans Suidas, au mot Πανύασις, mais M. Wesseling (d) fait voir que ce passage est corrompu, & il le rétablit de la maniere la plus heureuse.

Je me crois obligé d'avertir que je n'ai presque fait que traduire dans cette note le premier chapitre de la Dissertation de ce Savant sur Hérodote.

(269) §. CVII. *Qu'elle urinoit.* M. de Voltaire (e)

(a) Joann. Antioch. Malalæ Histor. Chronic. pag. 28.
(b) Herodot. Lib. II, §. CIII & CX.
(c) Richardi Bentleii Epistol. ad Joann. Millium, passim.
(d) Dissert. Herodotea, cap. I, pag. 9.
(e) Voltaire, Philosophie de l'Histoire, page 59.

a fait quelques objections contre
on peut voir ma réponse dans le
sophie de l'Histoire, page 79 &
édition, page 104 & suivantes d

(270) §. CVII. *Un homme de b*
Fraguier (*a*) fait dire à Hérodote
fille Mandane à Cambyses, Perse
M. l'Abbé Banier avance que (*b*)
mystérieux est la machine qu'on
Astyages à marier sa fille uniqu
Avec un peu plus d'attention
Savans auroient pu s'épargner ce

(271) §. CVIII. *Son parent.*
par *familiarem.* Harpage dit cla
suivant, qu'il est parent de l'e
ὁ παῖς. Or il ne pouvoit l'être q

(272) §. CIX. *La Couronne p*
εἰ δὲ θελήσει .... ἐς τὴν θυγατέρα τ
Il est bon de remarquer que da
θέλει & ἐθέλει sont souvent rédon
à des choses inanimées. Εἰ ὦν ἐθ
Hérodot. Liv. II, §. XI. Voyez
des Apôtres, chap. II, ℣. 12,

(273) §. CIX. *Que me reste-*
μοι τῶν κινδύνων ὁ μέγιστος; la
λείπεταί μοι, ἢ ὁ μέγιστος τῶν
ment est ordinaire. Démosthene
contre Aristocrates (*c*) : ἄλλο τι
δήμον ἐᾶν αὐτὸν ὑβρίζειν; *que nous*
silence les insultes de Charidému

(*a*) Mémoires de l'Académie des Be
(*b*) Ibid. tom. VI, page 407.
(*c*) Demosthen. contrà Aristocrat.

(274) CIX. *Mais que ce soit.* Il y a dans l'édition de M. Wesseling : Δεῖ μὲν τῶν τινα Ἀστυάγεος, mais il faut écrire avec les mssts du Roi & les meilleures éditions : Δεῖ μέντοι τῶν τινα Ἀστυάγεος. Cela est nécessaire pour le sens.

(275) §. CX. *Les Medes appellent une chienne Spaco.* On ignore si le dialecte des Perses & des Medes étoit le même. Guill. Burton & Hadr. Reland n'ont point trouvé dans ce qui nous reste de la langue des Perses (a), de terme qui approche de celui-là. Cependant Tannegui Lefevre assure que les Hyrcaniens, peuple soumis aux Perses, appellent encore aujourd'hui en leur langue un chien *Spac* (b). Cyno vient de κύων, qui veut dire *chien* ou *chienne*, suivant l'article qu'on y joint.

(276) §. CX. *Au pied des montagnes, au nord d'Agbatanes.* On les appelle aujourd'hui monts Caragans, ou Meurtriers. Elles sont au nord d'Amadan, qui est l'ancienne Agbatanes. Il est vrai, comme Hérodote le dit ici, que la partie de la Médie, qui est au nord de cette ville, est toute remplie de montagnes, au-lieu qu'au midi de la même ville, le pays est uni & découvert.

Note de M. de la Barre, trouvée dans les papiers de M. Bellanger.

(276*) §. CXI. *Couvert d'or & de langes si précieux.* Ce sont des langes de drap d'or, & la figure que les Grammairiens appellent ἓν διὰ δυοῖν. J'en avertis, parce que ma traduction ne le fait pas sentir.

(277) §. CXI. *Le voici cet enfant.* Je lis avec les manuscrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi, [illegible]

(a) Dissertatio de veteri Lingua Persica, pag. 14?, & Antiquitates Linguae Persicae, pag. 97.

(b) Tannegui Lefevre, in Notis ad Justinum, Lib. I, cap. IV, pag. 24.

ἐστὶ. Si on fuit la leçon ordinaire, il faudra traduire: *les choses sont de la sorte.* Ce fera alors une de ces répétitions familieres à Hérodote à la fin d'une narration.

(278) §. CXII. *Charmée de sa grandeur.* Cet enfant n'étoit grand que relativement à son âge.

(279) §. CXIII. *Un de ceux qui avoient soin des troupeaux sous ses ordres.* Il y a dans le grec προβοσκός, qui est un pasteur en second, en sous-ordre, qui tient la place d'un autre pasteur, *subbubulcus*, comme l'a très-bien vu le savant M. Toup (a). Æmilius Portus l'avoit expliqué de même.

(280) §. CXIV. *L'Œil du Roi.* C'est ainsi qu'on appelloit dans les Cours Asiatiques les Ministres des Rois. Le Chœur de Vieillards questionnant Xerxès sur sa défaite en Grece, lui demande: » Avez-vous (b) aussi laissé en ces lieux » l'Œil fidele des Perses, Alpistus, fils de Batanochus ». Aristophanes, dit aussi dans les (c) Acharnes: » Nous » vous amenons Pseudartábas l'Œil du Roi ». Et quelques vers plus bas (d): » Le Sénat mande au Prytanée l'Œil » du Roi ».

(281) §. CXIX. *La tête.* Cette histoire atroce est étrangement défigurée par Séneque. Il suppose qu'Harpage (e) fut traité de la sorte pour avoir donné un bon conseil au Roi de Perse, & que ce Prince lui fit servir ses enfans, quoiqu'il n'en eût qu'un.

(282) §. CXIX. *Un Roi.* Séneque a un peu (f) changé cela, lorsqu'il met dans la bouche d'Harpage: *apud Regem*

(a) Epistol. Critic. ad Gulielmum, Episcopum Glocestriensem, pag. 81 & 82.

(b) Æschyl. Pers. vers. 984 & seq.

(c) Aristophan. Acharn. vers. 91.

(d) Id. ibid. vers. 124.

(e) Seneca, de Irâ, Lib. III, cap. XV, tom. I, pag. 118.

(f) Id. ibid.

omnis cœna jucunda est. Il est bon de remarquer que, dans le passage d'Hérodote on seroit embarrassé pour rendre celui de Séneque, & l'on ne sauroit si cet Auteur a voulu dire *la table du Roi*, ou *la table d'un Roi*. L'article omis dans le grec prouve qu'il faut traduire : *à la table d'un Roi tous les mets sont agréables.*

Cette réponse d'Harpage, digne d'un lâche Courtisan, m'en rappelle une d'un Seigneur Anglois, qui n'est pas moins lâche. Edgar, Roi d'Angleterre, ayant tué Ethelwold dans la forêt de Harewood, le fils de ce Seigneur arriva immédiatement après. Le Roi lui montrant le corps de son pere, lui demanda comment il trouvoit le gibier ? Le jeune homme répondit avec sang-froid, que tout ce qui plaisoit au Roi, ne pouvoit lui déplaire. Voyez *Willel. Malmesburiensis*, *Antiquitates Ecclesiæ Glastoniensis.*

(282*) §. CXX. *Des Officiers pour lui faire le rapport des affaires.* Il y a dans le texte : ἀγγελιηφόρων. Ce mot doit s'expliquer par ceux-ci du paragraphe XCIX : δι' ἀγγέλων πάντα χρέεσθαι.

(283) §. CXX. *Il a créé.* Je lis avec le manuscrit de Sancroft & celui de la Bibliotheque Impériale à Vienne : διατάξας εἶχε au-lieu de διατάξας ἦρχε. M. Toup (*a*) est de même avis.

(284) §. CXXI. *D'un vain songe.* Dans le grec : *d'un songe imparfait*, c'est-à-dire, dont l'accomplissement ne devoit pas être entier.

(285) §. CXXIII. *Etoit dans la vigueur de l'âge.* Κύρου δὲ ἐόντα ἐπιτρεφόμενον. M. Wesseling doutoit qu'ἐπιτρεφόμενον fût bien rendu par *adultum* ; il auroit mieux aimé traduire *increscentem*, *adaugescentem*. Mais il ne s'agit que de l'âge, que des forces de l'âge de Cyrus, & non point des

---

(*a*) Toup, Emendation. in Suidam, pars III, pag. 175.

forces de ſon Etat. Cyrus n'avoit encore tenté aucune entrepriſe. On ne pourroit donc dire que ſes forces alloient en augmentant. Ἐπιτρεφόμενος eſt la même choſe que ἐκτεθραμμένος, *adultus*. Voyez la note 17 ſur le Livre IV, §. IX.

(286) §. CXXV. *Qui ont le plus d'influence ſur tous les autres Perſes.* Ce paſſage, mal ponctué, a induit en erreur tous les interpretes d'Hérodote. M. l'Abbé Geinoz a établi le premier la vraie leçon. Il propoſe de ne plus prendre Ἀρτεάται & Πέρσαι pour des noms propres de tribus, mais de faire du premier de ces mots le verbe de la phraſe, qui ſans cela n'en auroit point; de regarder le mot Πέρσαι, comme le nom générique de la nation, & de le faire ſervir de nominatif maſculin, auquel les adjectifs ἄλλοι πάντες puiſſent ſe rapporter. Ἀρτεάται ſera la troiſieme perſonne du plurier du prétérit parfait paſſif d'ἀρτέομαι, ſuivant le dialecte Ionien au-lieu d'ἤρτηνται.

Ἤρτηνται ſignifie proprement *pendent*, dépendent; mais comme en notre langue ce mot emprunte une idée de ſujétion, de ſubordination, ſemblable à celle qui ſe trouve entre les ſujets & le Prince, & qu'Hérodote veut ſeulement dire que les tribus qu'il nomme en premier lieu, & que Cyrus gagna d'abord, étoient les plus conſidérables & les plus accréditées, celles dont le ſuffrage entraînoit celui de toute la nation, j'ai préféré une expreſſion plus éloignée, il eſt vrai, de celle de l'Auteur, mais qui en rend mieux le ſens.

Le ſentiment de M. l'Abbé Geinoz a été ſuivi par M. Weſſeling, & ſe trouve d'ailleurs appuyé des manuſcrits *A* & *B* de la Bibliotheque du Roi. Cette erreur eſt très-ancienne; elle ſe trouve dans Etienne de Byzance. Mais voyez à ce ſujet la remarque de M. Geinoz (*a*),

(*a*) Mém. de l'Acad. des Belles-Lett. tom. XVIII, Hiſt. page 120.

dont j'ai tiré la plus grande partie de cette note.

(287) §. CXXV. *Les Germaniens.* Ces peuples sont les mêmes que les Caramaniens. Il y a des Auteurs qui en font descendre les anciens Germains. Cluvier leur a fait voir (a) avec politesse, qu'ils se trompoient. Mais, ajoute M. Wesseling, il y a des personnes d'un goût bizarre, qui depuis la découverte du bled, aiment encore à se nourrir de gland.

(288) §. CXXVI. *Tout le bétail de son pere.* Il y a dans le grec : *tous les troupeaux, tant de chevres que de moutons & de bœufs.*

(289) §. CXXVI. *Une grande différence. Un grand intervalle entre, un grand milieu.....* C'est ce que signifie πολλὸν τὸ μέσον. Ὡς (b) γὰρ ἐλάβετο τῆς ἡλικίας ἡ παῖς, καὶ τὰς ἄλλας ὁ πατὴρ οὐ πολλῷ τῷ μέσῳ παρενεγκοῦσαν ὥρα. » Lorsqu'Hippodamie eût atteint l'âge nubile, son » pere voyant qu'elle surpassoit de beaucoup toutes les » jeunes personnes.... ». Ce passage de Lucien est altéré; il en faut supprimer la négation, ou lire οὐκ ὀλίγῳ.

(290) §. CXXVIII. *En croix.* Astyages cassa aussi (c) tous les Officiers, & en mit d'autres en leur place. Recherchant ensuite ceux qui avoient été la cause de la déroute de son armée, il les fit égorger, croyant par ce supplice forcer les autres à se comporter courageusement dans les dangers ; car il étoit naturellement cruel & inhumain. Non-seulement on fut étonné de cette sévérité, mais encore un chacun vint à haïr une violence si contraire aux Loix, & à désirer un changement. Les troupes tinrent par bataillons des assemblées, & s'exhor-

---

(a) Cluvier, German. Antiq. Lib. I, pag. 30.

(b) Lucian. in Charidemo, §. XIX, tom. III, pag. 619, lin. 85.

(c) Diodor. Sicul. de Virtutibus & Vitiis, tom. II, pag. 553.

terent mutuellement à venger la mort de leurs compagnons.

(291) §. CXXVIII. *Leur livra bataille.* Xénophon prétend que Cyrus fuccéda tranquillement à la Couronne de Médie. Mais voyez ce que j'ai dit à ce fujet dans le Supplément à la Philofophie de l'Hiftoire, pages 82 & 83 de la premiere édition, & pages 107 & 108 de la feconde, où l'on trouvera auffi une réponfe aux objections de M. de Voltaire.

Hérodote s'eft contenté de parler du fuccès des deux batailles, fans en rapporter aucune circonftance. J'en trouve une dans Plutarque, qui me paroît curieufe, mais j'ignore fi on doit l'appliquer à la premiere ou à la feconde bataille.

» Les Perfes, dit-il (*a*), ayant eu du deffous dans la » bataille, s'enfuirent vers la ville, pourfuivis par les » Medes. Les femmes allerent au-devant d'eux, & fe » retrouffant : où allez-vous, lâches, leur crierent-elles ? » vous ne pouvez pas rentrer dans le fein qui vous a » portés. Les fuyards, honteux de leur lâcheté, fe ranimant à cette vue, retournerent à la charge, & mirent » les ennemis en fuite. Cyrus établit une loi, qu'à compter » de ce moment, toutes les fois que le Roi entreroit dans » la ville, il donneroit une piece d'or à chaque femme. » Ochus, Prince méchant & avare, aima mieux faire le » tour de la ville que de tenir l'engagement de Cyrus. » Alexandre y entra deux fois, & donna le double aux » femmes enceintes ».

La derniere bataille (*b*) contre Aftyages fe donna à Pafargades. Il y fut battu, & l'empire de l'Afie paffa

(*a*) Plutarch. de Virtutib. Mulierum, pag. 246. A.

(*b*) Strab. Lib. XV, pag. 1062. C.

entre les mains de Cyrus. Ce Prince fit, en mémoire de cette action, bâtir en cet endroit une ville & un palais.

(292) §. CXXIX. *Quel goût il trouvoit.* J'ai suivi la correction de M. Wesseling, qui lit ὅ, τι. Elle est autorisée par le manuscrit *A* de la Bibliotheque du Roi.

(293) §. CXXX. *Sans cependant y comprendre le tems* &c. Les regnes de Déjocès, de Phraortes, de Cyaxares & d'Astyages font ensemble 150 ans. Si l'on retranche avec Hérodote 28 ans, pour le tems où les Scythes tinrent l'Asie dans leur dépendance, on aura 122 ans, contre le témoignage exprès d'Hérodote, qui dit que les Medes avoient eu l'Empire de la Haute Asie 128 ans, sans cependant y comprendre le tems qu'y régnerent les Scythes. Les Medes ont eu, suivant Hérodote, dit (*a*) Herm. Conringius, l'Empire de la Haute Asie 128 ans, sans y comprendre les 28 ans que les Scythes l'on tenue asservie. Cela fait 156 ans en tout; mais comme les regnes des quatre Rois sont de 150 ans, les 6 ans de plus que donne Hérodote, doivent s'entendre des années d'anarchie dont a parlé cet Historien, & dont il n'a pas fixé le nombre.

Cette méthode, simple & naturelle, qui avoit été goûtée de feu M. Wesseling, m'avoit d'abord séduit; mais après y avoir réfléchi, j'ai cru devoir la rejetter. La défection des Medes est de l'an 3966 de la période Juliene, 748 ans avant notre ere, & l'élection de Déjocès de l'an 4005 de la période Juliene, 709 ans avant notre ere, comme je l'ai prouvé dans un Mémoire lu à l'Académie, sur quelques époques des Assyriens, & dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre IV, pages 273 & 274. Il y a donc eu 39 ans d'anarchie. Je suis persuadé qu'Hérodote ne compte point ce tems, mais seulement

(*a*) Herm. Conringii Adversaria, pag. 148.

celui où les Medes furent gouvernés par des Rois. Il est vrai qu'il se trouvera six ans de moins ; je pense qu'il faut les retrancher du texte, & attribuer cette erreur aux copistes, qui en ont commis bien d'autres. Car Philémon dit dans (*a*) ses Mélanges, qu'il y a dans Hérodote plusieurs erreurs, qui ne sont point de cet Historien, mais de ses copistes.

(294) §. CXXX. *Ils furent de nouveau subjugués.* Ils rentrerent dans leur devoir sous le regne de Darius Nothus, la premiere année (*b*) de la quatre-vingt-treizieme olympiade, qui est la vingt-quatrieme de la guerre du Péloponnese. Si Hérodote avoit cinquante-trois ans au commencement de cette guerre, comme le dit Aulu-Gelle (*c*) sur le témoignage de Pamphila, il en avoit soixante-dix-sept, lorsque les Medes furent remis sous le joug. Ce passage est donc un de ceux qu'Hérodote a ajoutés à son Histoire dans une extrême vieillesse.

(294*) §. CXXX. *Et ne lui fit point d'autre mal.* Isocrates dit dans l'Oraison Funebre (*d*) d'Evagoras, Roi de Salamine en Cypre, que Cyrus fit mourir Astyages, son grand-pere maternel. Je ne crois pas que ce fait ait été avancé par aucun autre Auteur. Quoi qu'il en soit, Libanius fait allusion à ce passage d'Isocrates : » Que (*e*) » le Grand Cyrus, dit-il, cede à l'Empereur, au juge- » ment des Rois amis de Dieu. S'il a eu le bonheur » d'être sauvé par un Berger ; du moins a-t-il fait la guerre » à son grand-pere & même il lui a fait quelque chose de plus,

(*a*) Porphyrii Quæstion. Homericæ, Quæst. VIII.

(*b*) Xenophon. Hellenic. Lib. I, cap. II, §. XII, pag. 18. Confer. Dodwel, Annal Xenophont. pag. 238.

(*c*) A. Gell. Noct. Attic. Lib. XV, cap. XXIII, tom. II, pag. 297.

(*d*) Isocrat. Evagoras, tom II, pag. 87.

(*e*) Liban. Panegyr. in Julian. Consul. tom. II, pag. 242. D.

» comme le dit Isocrates. D'où il résulte qu'en subjuguant » les Medes, il s'est couvert en même tems de honte ». Ω'σθ' ὁμοῦ Μήδους τε εἶχε καὶ συνεκαλύπτετο. Ce dernier membre a été mal rendu par le Traducteur latin : *quòd simul Medos teneret & contegeretur.*

(295) §. CXXXI. *D'élever ni statues* &c. Voyez sur ce passage entier Hyde, *de veterum Persarum Religione*, *cap. III*, *pag. 93 & seq.*

Il est bon d'observer que les anciens peuples n'étoient pas idolâtres, ou adorateurs d'images, de statues. Lucien remarque (*a*) que les anciens Egyptiens n'avoient point de statues dans leurs temples.

Suivant Eusebe, les Grecs n'en eurent point non plus, jusqu'à Cécrops, qui le premier (*b*) éleva une statue à Minerve, & Plutarque assure que Numa défendit aux Romains (*c*) de représenter Dieu sous la forme d'un homme, ou d'un animal, & que pendant cent soixante-dix ans on ne vit dans leurs temples ni statue, ni peinture de la divinité. Clément d'Alexandrie (*d*) copie ici Plutarque presque mot pour mot; mais lorsqu'il ajoute que Numa tira du secours de Moïse, on voit, sans que j'en avertisse, que son zele le mene trop loin. Les Romains n'avoient en ce tems-là aucune connoissance ni des Juifs, ni de leur Législateur ; & les Grecs eux-mêmes, de qui les Romains ont beaucoup emprunté, ne les connoissoient pas mieux alors.

(296) §. CXXXI. *Soient nés des hommes.* C'est ainsi que j'ai cru devoir rendre ἀνθρωποφύεας avec Laurent Valla,

---

(*a*) Τὸ δὲ παλαιὸν, καὶ παρ' Αἰγυπτίοισι ἀξόανοι νηοὶ ἔσαν. Lucian. de Deâ Syriâ, §. III, tom. III, pag. 452.

(*b*) Eusebii Præparat. Evangelic. Lib. X, cap. IX, pag. 486. D.

(*c*) Plutarch. in Numâ, pag 65. B. C.

(*d*) Clement. Alexandrin. Stromat. Lib. I, pag. 359.

& généralement tous les Traducteurs les plus estimés. Le savant Evêque de Glocester approuve ce sens. » Les Perses, » (*a*) dit-il, ne croient pas que les Dieux aient la nature » humaine, c'est-à-dire, ils ne croient pas que les Dieux » soient des hommes déifiés ». C'est aussi le sentiment du célebre M. Wesseling. Je pense cependant qu'ἀνθρωποφυὴς signifie, *qui participe de la nature humaine.*

(297) §. CXXXI. *Jupiter.* Les Grecs & les Latins avoient pris la mauvaise habitude de donner aux Dieux des autres nations les noms des divinités en vogue parmi eux. Quelques attributs à-peu-près les mêmes chez les uns & chez les autres suffisoient pour leur faire croire qu'il y avoit identité. Comme on appelloit en Grece la divinité suprême Zeus, les Grecs donnerent ce nom à la divinité, qui, dans un autre pays passoit pour la suprême. Eschyle met dans la bouche d'Atosse Phébus (*b*) comme un Dieu des Perses. De peur qu'on ne trouve, dit Stanley sur ce passage, que cette expression ne convient point à une femme Perse, il faut avertir le Lecteur, que les Historiens, les Géographes & autres Auteurs qui ont écrit en prose, donnent aux Dieux des Perses les noms des Dieux des Grecs. Ainsi Hérodote, Livre I, & Strabon, Livre XV, comptent parmi les divinités des Perses Zeus, Uranie, Aphrodite & même Hélios & Sélene. Selon le témoignage d'Agathias, les Perses nommoient Zeus, *Bel*, & Aphrodite *Mitra*, si nous nous en rapportons à Hérodote, ou *Anaïtis*, si nous en croyons Strabon.

(298) §. CXXXI. *Les Perses l'appellent Mitra.* » Le » soleil, dit (*c*) le Docteur Hyde, étant toujours désigné

(*a*) Divine Legation of Moses, Book II, Sect. I, vol. I, pag. 95.

(*b*) Æschyl. Perf. verf. 204.

(*c*) Hyde de veter. Persarum Religione, cap. III, pag. 95, in Notis.

» sous

» ſous ce nom, je ne puis deviner ce qui a pu donner » occaſion à l'erreur d'Hérodote ». Cependant le même Auteur (*a*) avoue que les anciens Perſes connoiſſoient l'Amour ſous le nom de Mihr ou Mir. De-là vient le nom de Mitra pour déſigner la Déeſſe qui préſidoit aux chaſtes amours, ou autrement Vénus Céleſte. On trouve dans St. Ambroiſe : *Celeſtem* (*b*) *Afri*, *Mithram Perſæ*, *plerique Venerem colunt*, *pro diverſitate nominis*, *non pro numinis varietate*. Bien plus, Mitra & Mithras different; ſuivant la remarque de Gronovius : Mithras ſignifie le Soleil, & Mitra Vénus. Mais on peut conſulter ce qu'a dit là-deſſus M. Fréret dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. XVI, Mém. page 270.

(299) §. CXXXII. *Tiare couronnée de myrte.* Suivant Strabon (*c*), c'étoit la victime qui étoit couronnée de myrte; mais il peut ſe faire que la victime & celui qui l'offroit, fuſſent couronnés. Strabon aura omis la circonſtance rapportée par Hérodote, & cet Hiſtorien aura oublié celle dont fait mention le Géographe.

(300) §. CXXXII. *Après qu'il a coupé la victime.* Dans Strabon (*d*), c'eſt le Mage qui s'acquitte de cette fonction.

(301) §. CXXXII. *Bouillir la chair.* M. de la Barre (*e*) prétendoit que le texte d'Hérodote étoit altéré, & qu'il falloit lire ἕψη τὰ κρέα, *carnes curavit*, ou ψήσῃ, *radendo deterſit.* Il croyoit ces changemens néceſſaires, parce qu'il penſoit que les Perſes n'allumoient point du tout de feu, & il en appelloit à Hérodote lui-même pour le prouver. Mais cet Auteur ne parle que du feu des autels. Il eſt

(*a*) Hyde de veter. Perſar. Religione, cap. IV, pag. 105.
(*b*) Ambroſ. contrà Symmachum, Lib. II, pag. 840.
(*c*) Strab. Lib. XV, pag. 1065. A.
(*d*) Id. ibid.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. tom. XII, Hiſt. pag. 176.

hors de doute qu'on faisoit cuire la chair des victimes. Le même Historien (*a*) en parlant des coutumes religieuses des Scythes, qui ressembloient beaucoup à celles des Perses, dit : » Ils n'ont point coutume d'élever des statues, des » autels & des temples..... Ils immolent les victimes sans » allumer du feu, & sans faire aucunes libations. Lorsqu'ils ont étranglé les victimes, & qu'ils les ont dépouillées, ils les font *cuire* ». Si Hérodote remarque qu'on n'allumoit point de feu, il veut parler du feu sacré, destiné à consumer une partie de la victime, tel que cela se pratiquoit en Grece; mais cela n'empêchoit point qu'on ne se servît de feu pour faire cuire la chair des victimes.

(302) §. CXXXII. *Théogonie.* Le Docteur Hyde (*b*) critique Hérodote au sujet de cette Théogonie, & le croit en contradiction avec ce qu'il a dit (*c*) un peu plus haut, que les Perses ne pensent pas comme les Grecs, que les Dieux soient nés des hommes. Notre Historien ne se contredit point. La Théogonie des Perses étoit bien différente de celle des Grecs. Quoique chez ceux-là les Dieux ne fussent point issus des hommes, ils n'en avoient pas moins une origine, témoins les Eones, & les Emanations que les Gnostiques avoient empruntés des Chaldéens & de la Théologie de Zoroastre.

WESSELING.

(303) §. CXXXII. *Comme une incantation.* C'est de cette Théogonie ou espece d'incantation qu'il faut entendre, à ce qu'il me semble, ces passages de Strabon (*d*) : Ἐπᾴδουσιν ἀποσπένδοντες ἔλαιον ὁμοῦ γάλακτι καὶ μέλιτι κεκραμένον,

(*a*) Herodot. Lib. IV, §. LIX & LX.

(*b*) Hyde, de veter. Persar. Religione, cap. III, pag. 95. in Notis.

(*c*) Id. §. CXXXI.

(*d*) Strab. Lib. XV, pag. 1065. B.

» ils chantent leur Théogonie en faisant des libations avec » de l'huile mêlée avec du lait & du miel ». Τὰς (a) δ' ἐπῳδὰς ποιεῦνται πολὺν χρόνον ῥάβδων μυρικίνων λεπτῶν δέσμην κατέχοντες, » ils font de longues incantations (ou plutôt) » ils chantent long-tems leur Théogonie en tenant un » faisceau de baguettes minces de tamarin ».

(304) §. CXXXIII. *Les riches.* Il y a dans le grec : οἱ εὐδαίμονες, *les gens heureux.* Les richesses contribuent au bonheur, mais ne sont point le bonheur. Cette expression étoit cependant passée en usage chez les Grecs & les Romains. Εὐδαιμονία, dit Hésychius, πλῦτος. Εὐδαιμονία signifie *richesse*. Julius Pollux met au nombre des synonymes de πλούσιος, *riche*, εἷς (b) ὢν τῶν εὐδαιμόνων, τῶν ὀλβίων, *celui qui est du nombre des fortunés, des heureux.* Μάκαρ.

Οἱ δ', ὥστ' ἀμητῆρες ἐναντίοι ἀλλήλοισιν
Ὄγμον ἐλαύνωσιν, ἀνδρὸς μάκαρος κατ' ἄρουραν.
Homer. Iliad. Lib. XI, verf. 67.

Stratumque (c) haberet tale, ut terra tecta esset stramentis, neque hùc ampliùs quàm pellis esset injecta, eodemque comites omnes accubuissent, vestitu humili atque obsoleto, ut eorum ornatus non modò in his Regem neminem significaret, sed hominis non beatissimi suspicionem præberet.

Bono (d) me ingenio esse ornatam, quàm auro multo mavolo:
Aurum in fortunâ invenitur, naturâ ingenium bonum.
Bonam ego quam *beatam* me esse nimio dici mavolo.

(a) Strab. Lib XV, pag. 1015. B.

(b) Julii Pollucis Onomast. Lib. III, cap. XXI, Segment. CIX, tom. I, pag. 326.

(c) Cornel. Nepos Agesil. cap. VIII, §. II, pag. 447 ex edit. Van Staveren.

(d) Plaut. Pœnul. Act. I, Scen. II, verf. 88, tom. II, pag. 226, ex edit. Variorum.

(305) §. CXXXIII. *De menu bétail.* Πρόβατα signifie *du bétail* chez les Anciens. Πάντα (*a*) τὰ τετράποδα ἐκάλουν οἱ παλαιοὶ πρόβατα, διὰ τὸ πρὸ τῶν ὀπισθίων βάσιν ἑτέρας ἐμπροσθίους ἔχειν ; » les Anciens appelloient *probata* tous les animaux à quatre pieds, parce que les pieds de devant précédent ceux de derriere. Apollonius dit dans son Lexique: Τὰ λεπτὰ τῶν προβάτων, *c'est du menu bétail*, comme moutons, chevres &c. Pausanias (*b*) donne le même nom au menu bétail, τὰ λεπτότερα τῶν προβάτων, que l'Abbé Gédoyn traduit : *des victimes de moindre prix.*

(306) §. CXXXIII. *De dessert.* Il y a dans le grec: ἐπιφορήμασι πολλοῖσι. Ἐπιφορήματα c'est ce qu'on servoit après le repas, ce que nous appellons le dessert. Les Grecs le nommoient aussi ἐπιδορπίσματα, comme on voit dans Hésychius au mot ἐπιδορπίσματα, & τραγήματα, d'où vient sans doute le mot françois *dragées*. Tryphon (*c*) dit qu'autrefois on servoit à chaque convive sa portion avant qu'il se mît à table, & qu'ensuite on apportoit plusieurs autres choses variées qu'on appelloit ἐπιφορήματα. Philyllius nomme au sujet du second service les amandes, les noix, ἐπιφορήματα. Ce mot signifie proprement des choses qu'on sert en sus.

(307) §. CXXXIII. *Qu'on apporte en petite quantité à la fois.* Il y avoit dans les éditions précédentes οὐ καλοῖσι, ce qui ne faisoit aucun sens raisonnable. Gronovius avoit trouvé dans le manuscrit de Florence οὐ καλίσι, leçon manifestement corrompue, qu'il changeoit en οὐκ ἁλίσι, & qu'il expliquoit par ces mots : *iisque non confertis.*

(*a*) Scholiast. Homeri ad Iliad. Lib. XIV, vers. 124.

(*b*) Pausan. Bœotic. sive Lib. IX, cap. III, pag. 717.

(*c*) Trypho apud Athen. Deipnosoph. Lib. XIV, cap. X & XI, pag. 640. E. F.

M. l'Abbé Bellanger soupçonnoit Gronovius de ne s'être point entendu lui-même, & il s'en tenoit à la leçon ὀυ καλοῖσι, parce qu'Athénée cite de la sorte ce passage: ce qui prouve, ajoute-t-il, que de son tems il y avoit dans les manuscrits d'Hérodote ὐ καλοῖσι. M. Bellanger, se trompoit. 1°. O'υκ ἁλίσι présente un sens très-bon. 2°. Ce Savant n'avoit consulté que l'édition d'Athénée de 1612, comme il en convenoit lui-même. La premiere édition de cet Auteur imprimée à Venise en 1514, porte ὐκ ἅλεσι, Lib. IV, pag. 34, lin. 3. Faites attention que la page suivante 35 est aussi chiffrée 34, & que les chiffres recommencent au Livre III J'en avertis, afin que ceux qui auront recours à cette édition, ne prennent point cette page pour une autre.

On trouve dans le manuscrit *A* de la Bibliotheque du Roi, ὐκ ἁλίσι. Il y a ici une lacune considérable dans le manuscrit *B* de la même Bibliotheque. M. l'Abbé Geinoz (*a*) lisoit κὶ ποικίλοισι, *une grande variété* de plats d'entremets. Cette correction s'éloigne un peu trop de la leçon originale, & quand même on n'auroit pas la véritable, sa hardiesse empêcheroit de l'admettre.

(308) §. CXXXIII. *Ils sont fort adonnés au vin.* Les Perses étoient dans le commencement fort sobres, comme on peut le voir dans la Cyropédie; mais du tems d'Hérodote, ils buvoient beaucoup, & cela nous est confirmé par Platon (*b*).

(309) §. CXXXV. *L'amour des garçons.* Pline vient en quelque sorte à l'appui de notre Historien: *Græci vitiorum* (*c*) *omnium genitores.* Mais nous savons quelque chose

(*a*) Mem. de l'Acad. des Inscript. tom. XVIII. Hist. pag. 114.

(*b*) Plato de Legibus, Lib. I, tom. II, pag. 637. E.

(*c*) Plin. Hist. Natur. Lib. XV, cap. IV. tom. I, pag. 735.

de plus positif. Laius passoit pour le premier qui se fût livré en Grece à ce vice. Elien, parlant d'un dauphin qui mourut de douleur sur le cadavre d'un jeune homme qu'il aimoit, ajoute : » Laius (*a*) n'en agit pas de la sorte » dans votre Chrysippe, Euripides, lui qui le premier des » Grecs s'est adonné à l'amour des garçons, comme vous » le dites vous-même, & comme le publie la Renommée ». Il s'agit du Chrysippe d'Euripides, tragédie dont il ne reste que quelques fragmens qui ont été conservés par Sextus Empiricus, Plutarque, Stobée, Philon Juif, & Clément d'Alexandrie. Ces vers-ci sont certainement de cette Piece :

Αἶ, αἶ, τὸ δὴ ἤδη θεῖον ἀνθρώποις κακὸν,
Ὅταν τις εἰδῇ τἀγαθὸν, χρῆται δὲ μή.

» Hélas! hélas! voir le bien & n'en point faire usage, » c'est pour les hommes un mal divin ».

C'est bien plutôt, ajoute Plutarque (*b*), quelque chose de misérable, de déraisonnable, & qui tient de la bête féroce, de connoître le bien, & de se laisser entraîner au mal par son intempérance & sa mollesse.

C'est probablement à ces vers que fait allusion (*c*) Cicéron dans ses Tusculanes : *quis aut de Ganymedis rapta dubitat, quid Poetæ velint ? aut non intelligit quid apud Euripidem & loquatur & cupiat Laius ?*

Il paroît, dit Héraclides (*d*), que les Crétois se sont livrés les premiers à l'amour des garçons, & cet amour n'a rien chez eux de honteux. Quand un amant est parvenu

(*a*) Ælian. de Naturâ Animal. Lib. VI, cap. XV, tom. I, pag. 324.
(*b*) Plutarch. de Audiendis Poetis, tom. II, pag. 33. F.
(*c*) Cicer. Tuscul. IV, §. XXXIII.
(*d*) Heraclid. de Politiis, pag. 508.

à gagner son ami, il l'emmene sur une montagne, ou à sa campagne, l'y régale pendant soixante jours, & jamais davantage, cela n'étant point permis ; il lui donne ensuite un bœuf, un habit & d'autres présens.

Tout le monde (*a*), suivant Platon, accuse les Crétois d'avoir inventé la fable de Ganymedes. Comme ils sont persuadés que leurs Loix leur viennent de Jupiter, on leur impute d'avoir mis cette fable sur le compte de ce Dieu, afin de pouvoir, à son exemple, goûter ce plaisir. Aristote (*b*) prétend que Minos autorisa ces amours infâmes, afin d'empêcher le trop grand nombre d'enfans.

» Timée raconte que ces (*c*) amours passerent de Crete » en Grece ; d'autres disent que Laius, étant logé chez » Pélops, devint amoureux de Chrysippe son fils, & que » l'ayant fait monter sur son char, il l'enleva, & s'enfuit » avec lui à Thebes. Mais Praxilla de Sicyone assure que » ce fut Œdipe qui enleva Chrysippe ». Je lis ὑπ' Οἰδίποδος au-lieu de ὑπὸ Διὸς, parce que nul Auteur n'a parlé de cet amour de Jupiter, & que le Scholiaste d'Euripides nous apprend sur le vers *66* des Phéniciennes, que selon quelques Ecrivains, Laius fut tué par Œdipe, parce qu'il étoit son rival, & parce qu'ils étoient amoureux tous les deux de Chrysippe. Ce jeune Prince ne voulant point survivre à sa honte, se tua de désespoir, suivant le même Scholiaste sur le vers 1748 des Phéniciennes, qui nous dit aussi au même endroit, que Junon envoya le Sphinx à Thebes pour se venger des Thébains qui avoient laissé le crime de Laius impuni. On sait que cette Déesse présidoit au mariage.

(*a*) Plat. de Legibus, Lib. I, tom. II, page 636. C. D.

(*b*) Aristot. Polit. Lib. II, cap. X, pag. 333. A.

(*c*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. VIII, pag. 602. F. 603. A.

Agamemnon (*a*) devint amoureux d'Argynnus en le voyant nager dans le Céphisse. Ce jeune homme s'étant noyé, il lui éleva sur les bords de ce fleuve un temple sous le nom de Vénus Argynnis. Phanoclès en parle dans son Poëme sur les Amours ou les Beaux (*b*).

Malgré ces autorités, Plutarque (*c*) prétend que les Perses avoient connoissance de ce vice infâme long-tems avant que d'avoir approché de la mer des Grecs. Les Perses & même les Medes ne faisoient pas encore un Etat particulier du tems de Laius & d'Agamemnon. Il est vrai que ce vice n'étoit point inconnu aux Asiatiques avant le regne de ces Princes. Ganymedes fut enlevé par (*d*) Minos, selon quelques Auteurs, ou par Tantale, si l'on (*e*) en croit quelques autres. Le lieu où il fut enlevé s'appella Harpagé. Ce jeune Prince, indigné de la violence qu'on lui avoit faite, se jetta dans un précipice. On alla ensuite faire à son pere le conte qu'il avoit été enlevé dans un nuage & un tourbillon pour servir d'Echanson à Jupiter. Les habitans de Chalcis en Eubée (*f*) prétendent que Ganymedes fut enlevé dans leur isle, & même ils nomment Harpagion cet endroit, où l'on voit de très-beaux myrtes. Il s'éleva une guerre au sujet de ce rapt entre Tros, pere de Ganymedes, & Tantale, comme le dit le Poëte Phanoclès dans (*g*) ses vers. Ce Phanoclès a fait un Poëme sur les Amours ou les Beaux, où il n'est question que de

---

(*a*) Clement. Alexandrin. Protreptic. pag. 32. Stephan. Byzant. voc. Ἀργυννος. Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. VIII, pag. 603. D.

(*b*) Clement. Alexandrin. Protreptic. pag. 32.

(*c*) Plutarch de Malignitate Herodoti, tom. II, pag. 857, B & C.

(*d*) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII, cap. VIII, pag. 601. F.

(*e*) Eustath. in Iliad. pag. 1205, lin. 11, 12 & 13.

(*f*) Athen. loco laudato.

(*g*) Eusebii Chronic. Lib. poster. pag. 84.

jeunes gens enlevés, & de ces ſortes d'amours infâmes. Clément d'Alexandrie en rapporte des fragmens, & entre autres celui-ci :

(a) Αλλὰ τὸ Μοιράων νῆμ' ἄλυτον, οὐδὲ τιν' ἔστιν
Ἐκφυγέειν, ὁπόσοι γῆν ἐπιφερβόμεθα.

» Le fil des Parques ne peut ſe caſſer, & il n'eſt pas » poſſible à tous, tant que nous ſommes ſur la terre, » d'éviter ſa deſtinée ».

Les petits-enfans de Tantale par Niobé (b), furent accuſés du même vice. Leurs amours étoient décrits dans la Piece de Sophocles, intitulée *Niobé*, de même que ceux d'Achilles pour Patrocles l'étoient dans une Piece d'Eſchyle ; ce qui avoit fait donner par quelques perſonnes à la tragédie le nom de Pédéraſte. Plutarque (c) obſerve que dans Sophocles les fils de Niobé, ſe ſentant frappés à coups de traits, appelloient à leur ſecours leurs amans.

On ſait que les Perſes s'arrogeoient l'empire ſur toute l'Aſie, on l'a vu plus haut §. IV. Ils pouſſoient la manie juſqu'à regarder comme leurs eſclaves des Princes qui avoient régné dans quelque partie de l'Aſie, long-tems avant qu'ils formaſſent un corps de nation. Par exemple (d), Xerxès dit que Pélops étoit eſclave de ſes ancêtres, quoique la Phrygie ne fût point ſous la puiſſance des Medes, lorſque les Perſes s'emparerent de la Médie, & que, même auparavant, elle n'y eût jamais été. Peut-être Plutarque (e) adoptoit-il

---

(a) Clement. Alexandrin. Stromat. Lib. VI, tom. II, pag. 750. Analecta Poetarum Græcorum, tom. I, pag. 415.

(b) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII, cap. VIII. pag. 601. A. B.

(c) Plutarch. Amator. tom. II, pag. 760. D.

(d) Herodot. Lib. VII, §. XI.

(e) Les Perſes étoient les ſucceſſeurs des Medes, & les Medes des Aſſyriens. Ceux-ci avoient eu l'empire de toute l'Aſie, & Troie étoit, ſuivant Platon (de Legibus, Lib. III, tom. II, pag. 685. D.)

les prétentions chimériques des Perses sur l'Asie, & regardoit-il Tantale comme un sujet de la Perse. Si cet Auteur part d'un principe aussi peu solide pour censurer Hérodote, il falloit que le désir de venger sa patrie, dont le Pere de l'Histoire avoit dit quelques vérités qui ne faisoient gueres d'honneur à ce pays, fût bien vif en lui.

Sextus Empiricus (*a*) soutient que la pédérastie étoit très-commune en Perse, elle y étoit même passée en usage; mais il ne dit point en quel tems elle commença. M. de Voltaire lui fait (*b*) dire que ce vice y étoit ordonné par une loi, quoique cet Auteur en parle comme d'une coutume qu'il oppose à la Loi. On peut consulter ma réponse dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, page 99 & suiv. de la premiere édition, ou page 127 & suiv. de la seconde.

On trouve encore des exemples très-anciens de ce vice, & même en Europe. Orphée en donna les premieres connoissances aux Thraces. » Les Bistonides (*c*), dit Phanoclès, » aiguisant leurs épées, environnerent Orphée de toutes » parts & le tuerent, parce qu'il avoit fait voir le premier » parmi les Thraces les amours des garçons, & qu'il » désapprouvoit ceux des femmes. Elles lui couperent par

---

de leur dépendance. De-là les idées chimériques des Perses. Les Anciens avoient sur l'Assyrie des Mémoires que nous n'avons plus; mais nous ne connoissons de ce pays que ce que nous en a rapporté Hérodote. Or, suivant cet Historien, bien loin que Troie eût été soumise aux Assyriens, la Lydie ne l'avoit pas même été aux Medes, & Cyrus paroît être le premier Prince qui ait subjugué l'Asie Mineure.

(*a*) Sext. Empiric. Pyrrhonic. Hypotypos. Lib. I, cap. XIV, pag. 38.

(*b*) Voltaire, Philosophie de l'Histoire, page 64.

(*c*) Phanocl. apud Stobæum, de Vituperatione Veneris, Serm. LXII, pag. 399. Les femmes de Bistonia, ville de Thrace, s'appelloient Bistonides.

» cette raiſon la tête, & la jetterent dans la mer de Thrace » avec ſa lyre ».

Il ſeroit fort aiſé de groſſir cette liſte ; mais en voilà aſſez, & peut-être beaucoup trop ſur cette matiere.

(310) §. CXXXVI. *A monter à cheval.* Cela ne faiſoit point encore partie de l'éducation des Perſes du tems de Cyrus, parce qu'habitant (*a*) un pays montagneux & ſans pâturages, ils ne pouvoient élever des chevaux ; mais lorſqu'ils eurent conquis un pays propre à les nourrir, ils apprirent à monter à cheval, & Cyrus ordonna qu'il (*b*) ſeroit honteux à ceux à qui il avoit fait préſent de chevaux, d'aller à pied, quand même ils n'auroient que peu de chemin à faire.

Les Perſes formoient (*c*) les mœurs de leurs enfans, les inſtruiſoient dans la connoiſſance des Loix, & leur apprenoient à tirer de l'arc & à lancer le javelot. Telles étoient les occupations de la premiere claſſe, où l'on reſtoit, ſelon Xénophon, juſqu'à ſeize ou dix-ſept ans (*d*), & de-là on paſſoit à celle des adoleſcens. Ainſi cet Auteur n'eſt pas tout-à-fait d'accord avec Hérodote, qui fixe à vingt ans l'âge où l'on ceſſoit d'apprendre ces ſortes d'exercices.

(311) §. CXXXVIII. *Que de mentir.* » La premiere (*e*) » de toutes les fautes chez les Perſes, eſt de contracter » des dettes, & la ſeconde, de mentir, parce qu'il arrive » ſouvent à ceux qui doivent de mentir. Ceux qui prêtent » mentent encore plus ſouvent, en écrivant dans leurs

---

(*a*) Xenoph. Cyripæd. Lib. I, cap. III, §. III, pag. 19.

(*b*) Id. ibid. Lib. IV, cap. III, §. V, pag. 233.

(*c*) Id. ibid. Lib. I, cap. II, §. IV &c. pag. 7. &c.

(*d*) Id. ibid. §. VIII, pag. 11.

(*e*) Plutarch. de vitando Ære alieno, pag. 829. C.

» journaux par mauvaise foi qu'ils ont donné tant à un » tel, lorsqu'ils lui en ont donné moins ».

Les Perses n'étoient pas toujours si scrupuleux sur le mensonge. Voyez Hérodote, Liv. III, §. LXXII.

(312) §. CXXXVIII. *De l'espece de lepre appellée Leucé.* Il y a dans le grec : *quiconque a une lepre ou une leucé* ;... ce qui indique suffisamment la lepre proprement dite, & une espece particuliere de cette maladie, que l'Auteur appelle Leucé, qui est le féminin de λευκός, *albus*. Aristote (*a*) caractérise bien cette maladie. » Dans l'efflorescence de la » peau, dit-il, qu'on nomme Leucé, les cheveux deviennent » blancs ». M. Forskâl (*b*) a observé qu'il y avoit parmi les Arabes deux sortes de lepre ; que celle qui s'étendoit par tout le corps s'appelloit Barras, & qu'on la reconnoissoit sans peine en Orient, où tout le monde a les cheveux noirs, parce que ce mal les faisoit blanchir. Cependant on montra à M. Niebuhr un (*c*) Indien infecté de cette sorte de lepre, dont les cheveux n'avoient point blanchi.

Hésychius définit cette maladie au mot Λευκή : ἄνθος τι τῶν περὶ τὸ σῶμα γινομένων. M. d'Arnaud & de Valois &c. ont eu tort, ce me semble, de vouloir corriger le texte de ce Grammairien, & de lire Πάθος τι avec Grégoire, Archevêque de Corinthe, dans son (*d*) Traité des Dialectes. Il est certain que la lepre nommée Leucé est une maladie, & Grégoire a raison de l'appeller πάθος τι. Mais cette maladie est une efflorescence de la peau, & c'est ce qu'a dit Hésychius. Aristote lui a donné, à l'endroit cité, le nom d'Ἐξάνθημα. Or ce nom convient très-bien à Ἄνθος

(*a*) Aristot. Hist. Animal. Lib. III. cap. XI pag. 805. C.

(*b*) Description de l'Arabie par M. Niebuhr, pag. 120, note.

(*c*) Ibid. pages 121 & 122. note.

(*d*) Gregorius, de Dialectis, pag. 245.

d'Hésychius. Voyez *Foesii Œconomia Hippocratis in voc. pag.* 382. *Lucian. Dialog. Meretric. tom. III, pag.* 309.

(313) §. CXXXVIII. *Ne peut entrer.* On tient les lépreux encore actuellement renfermés en plusieurs endroits de l'Orient. Voyez la Description de l'Arabie par M. Niebuhr, page 120.

(314) §. CXXXVIII. *Contre le soleil.* Lorsqu'Eschines passa par Délos en se rendant à Rhodes, les habitans de cette isle étoient fort incommodés de l'espece de lepre (*a*) appellée Leucé. Ils l'attribuoient à la colere d'Apollon, parce qu'on avoit enterré dans leur isle, contre l'usage, un homme de qualité.

Voyez le commencement de la premiere Lettre d'Eschines à Philocrates, supposé que les Lettres, qui sont sous le nom de cet Orateur, ne soient pas l'ouvrage de quelque Sophiste, comme il y a beaucoup d'apparence.

(315) §. CXXXVIII. *Est chassé du pays.* Je n'ai point exprimé πολλοὶ qui est dans l'original, parce qu'il est manifestement corrompu. Sylburge lit πολλὸν, *longè ;* M. Reiske οἱ πολλοὶ; *vulgus*, & M. Ruhnken πομποί, *des gens qui accompagnent.* La conjecture de M. Reiske n'est pas recevable ; celle de M. Ruhnken est heureuse & marquée au coin de ce Savant, & je l'admettrois volontiers, si elle ne s'éloignoit pas un peu trop de la leçon ordinaire. J'ai donné la préférence à celle de Sylburge, parce que le changement est très-léger.

(316) §. CXXXVIII. *Ils rendent un culte aux fleuves. Ridetis* (*b*) *temporibus priscis Persas fluvios coluisse.*

(*a*) C'étoit l'espece de lepre appellée Barras par les Arabes, dont j'ai parlé note 312.

(*b*) Arnob. Lib. VI, pag. 197.

. . . . (a) Πέρσης εἰμὶ γὰρ ἐκ πατέρων·

. . . .

. . . . σέβομαι, δ' ἴσχετα, καὶ ποταμούς.

» Je suis Perse de naissance; . . . . je rends aussi un culte » aux fleuves ».

In superstitionibus (b) *atque curâ Deorum, præcipua omnibus veneratio est.* Téridates, frere de Vologese, Roi des Parthes & de Pacorus, Roi des Medes, qui fut Roi d'Arménie par la concession que Néron lui fit de ce pays, étoit Mage. C'est de lui que Pline (c) a dit : *navigare noluerat, quoniam exspuere in maria aliisque mortalium necessitatibus violare naturam eam fas non putant.*

Chrysippe (d) rapporte, au cinquieme Livre de la Nature, qu'Hésiode défendoit d'uriner dans les rivieres & les fontaines.

Le culte qu'on rendoit aux fleuves étoit très-ancien. On en trouve des exemples dans Homere, qui parle des (e) chevaux qu'on jettoit dans le Scamandre pour honorer le Dieu de ce fleuve.

(317) §. CXXXIX. *Que les noms des Perses.* Scaliger (f), Hyde (g), Gataker (h) prétendent qu'Hérodote se trompe. *Sanè Cyrus*, dit Scaliger (*loco laudato*) *& Darius tam græcè quam persicè eam litteram habent ultimam :*

(a) Analecta veterum Poetar Græcor. tom. I, pag. 503.

(b) Justin. Lib. XLI, cap. III.

(c) Plin. Histor. Natur. tom. II, Lib. XXX, cap. II, pag. 525.

(d) Plutarch. de Stoicorum Repugnantiis, pag. 1045. A.

(e) Homer. Iliad. Lib. XXI, vers. 132.

(f) Scaliger de Emendat. Tempor. Lib. VI, pag. 586 ex edit. Genev.

(g) Hyde, de veter. Persar. Religione.

(h) Gataker Advers. cap. XXII, pag. 661.

atque Mithridates, Oxydates, Tiridates, Artaxerxes, & similia, quæ Græci per sigma terminant, persicè desinunt in A. Stanley (*a*) remarque que les noms que rapporte Scaliger pour appuyer son sentiment, sont empruntés du chaldéen, & qu'ils ne sont point Perses.

(318) §. CXL. *Ces usages m'étant connus.* Une partie de ce paragraphe jusqu'au paragraphe CLXXVII inclusivement, est omise dans le msst *B* de la Bibliotheque du Roi.

(319) §. CXL. *Déchiré par un oiseau ou par un chien.* On peut consulter sur cette coutume le Docteur Hyde *de veterum Persarum Religione*, chap. XXXIV, pag. 414 & suiv. où l'on trouvera des choses curieuses sur la sépulture des Perses.

(320) §. CXL. *Enduisent de cire les corps morts, & qu'ensuite ils les mettent en terre.* Cicéron dit de même: *Persæ (b) etiam cerâ circumlitos condunt, ut quàm maximè permaneant diuturna corpora.* Ce que feu M. l'Abbé d'Olivet a traduit ainsi: » les Perses enduisent de cire (les corps » morts) pour les conserver le plus qu'ils peuvent ». On voit par cette traduction, qu'il a cru que Cicéron vouloit dire que les Perses gardoient leurs morts de même que les Egyptiens; mais *condunt*, qui est une traduction de γῇ κρύπτουσι, signifie *mettent en terre.*

Les corps qu'on enduisoit de cire n'étoient donc pas déchirés, ou bien c'étoient les restes de ces cadavres qu'on enduisoit de cire, ou qu'on saloit (*c*) avec du natrum, & qu'on enveloppoit ensuite avec des bandes de toile, comme le dit Sextus Empiricus. Ceux des Mages étoient entiérement abandonnés aux chiens & aux oiseaux de proie.

(*a*) Stanley in Perf. Æschyl. vers. 21.

(*b*) Cicer. Tusculan. Lib. I, §. XLV.

(*c*) Sextus Empiricus Pyrrhon. Hypotypos. Lib. III, cap. XXIV, pag. 185.

» Les Perſes, dit Strabon (*a*), enterrent les corps morts » après les avoir enduits de cire ; les Mages au contraire » ne mettent pas les leurs en terre, & les abandonnent » aux oiſeaux dévorans ».

Les corps ainſi enduits ſe conſervent des ſiecles entiers. (*b*) Quelques Membres de la Société des Antiquaires, curieux de ſavoir en quel état ſe trouvoit le corps d'Edward I, qui avoit été enduit de cire, obtinrent la permiſſion de le voir. Ils le trouverent en très-bon état le 2 Mai 1774. La cire avoit été renouvellée ſous Edward III & ſous Henri IV, en vertu d'ordres adreſſés à la Tréſorerie, qui ſont dans les *Fœdera* de Rymer. Elle n'a point été renouvellée depuis. Ainſi il y a plus de trois ſiecles & demi que ce corps eſt dans l'état où on l'a trouvé. Mais comme Edward I mourut en 1307, à Burgh upon Sands, dans le Cumberland, en marchant contre les Ecoſſois, ce corps s'eſt conſervé entier 467 ans, à compter de cette époque juſqu'en 1774, qui eſt le tems où j'écris cette note.

Les Mages conſerverent long-tems le privilege excluſif de laiſſer leurs corps en proie aux bêtes carnacieres ; mais comme le remarque (*c*) Fabricius d'après Procope & Agathias, les Perſes abandonnerent dans la ſuite tous les corps indiſtinctement aux oiſeaux & aux animaux dévorans. Cet uſage ſubſiſte encore en partie. Le cimetiere des (*d*) Guebres, à une demi-lieue d'Iſpahan, eſt une tour ronde, de groſſes pierres de taille, qui a trente-cinq pieds de haut ſur quatre-vingt-dix de diametre, ſans porte & ſans entrée. On y monte avec une échelle. Au milieu de cette

(*a*) Strab. Lib. XV, pag. 1068. A.

(*b*) The Annual Regiſter for the year 1774, pag. [117.]

(*c*) Voyez ſa note ſur l'endroit cité de Sextus Empiricus.

(*d*) Voyages de Chardin, tom. II, pag. 186.

tour

tour est une espece de fossé où l'on met les ossemens. A l'égard des cadavres, on les range le long du mur, tout habillés, sur un petit lit, avec des bouteilles de vin, des grenades &c. Les corbeaux qui remplissent le cimetiere, les dévorent.

Ils ne brûloient point les corps morts, & ne les lavoient pas; témoin cette épigramme de Dioscorides, qui est plus correcte dans les Analectes des Poëtes Grecs donnés par M. Brunck, que dans les éditions précédentes. C'est un esclave, Perse de naissance, qui s'adresse à son maître:

(a) Εὐφράτην μὴ καῖε, Φιλώνυμε, μηδὲ μιήνῃς
Πῦρ ἐπ' ἐμοί· Πέρσης εἰμὶ γὰρ ἐκ πατέρων,
Πέρσης αὐθιγενής, ναὶ δέσποτα. Πῦρ δὲ μιῆναι
Ἡμῖν τοῦ χαλεποῦ πικρότερον θανάτου.
Ἀλλὰ περιστείλας με δίδου χθονί· μηδ' ἐπὶ νεκρῷ
Λουτρὰ χέῃς· σέβομαι, δέσποτα, καὶ ποταμούς.

» Philonyme, ne brûlez point l'Euphrates, & ne souillez » point le feu à mon sujet. Je suis Perse naturel & né » de parens Perses. La mort est moins amere pour nous » que de souiller le feu. Mais enveloppez mon corps, » & le couvrez de terre sans le laver; car j'honore aussi » les fleuves ».

(321) §. CXL. *Les fourmis* &c. C'est un précepte du Sad-der. *Diligentem* (b) *conatum adhibe enecando sanguisugas; & præsertim hacce quinque interficito, ut merita invenias copiosa: horum primum est, Rana aquatica, (scil. earum genus) secundum est, Serpentes & Scorpiones: tertium est, Musca, (scil. Culices & Pumices pungentes) quartum est, Formicæ: quintum Mures, fures illi errabundi.*

(a) Analecta veterum Poetar. Græcor. tom. I, pag. 503.

(b) Sad-der Port. XLVII, pag. 478.

Ranas si interfecerit aliquis, quicumque fortis eorum adversarius, ejus quidem merita propterea erunt mille & ducenta. Aquam eximat eamque removeat, & locum siccum faciat, & tùm eas necabit à capite ad calcem. Hinc diaboli, damnum percipientes maximum, flebunt & ploratum edent copiosissimum. Quandò Serpentes interficis, recitabis Vestâ (scilic. Zendavestâ) & indè merita copiosa reportabis: nam perindè se habet ac si tot dæmones interfeceras &c.

» Les (*a*) Guebres croient que non-seulement il est » permis de tuer les insectes & tous les autres animaux » inutiles; .... mais que c'est même une action agréable » à Dieu, & une œuvre méritoire, parce que ces mé- » chantes créatures ne pouvant avoir été produites que par » un mauvais principe & par un méchant auteur, c'est » témoigner de la complaisance pour lui, que de souffrir » ses productions : de sorte qu'il faut les étouffer & les » détruire, pour mieux témoigner l'aversion qu'on lui » porte ».

(322) §. CXLI. *Cet apologue.* Λόγος est *un apologue, une fable morale.* Εἶτα (*b*) ὐ λέγεις αὐταῖς τὸν τῦ κυνὸς λόγον; *que ne leur dites-vous la fable du chien?* Hérodote appelle Esope λογοποιὸς, *fabuliste.* Voyez Liv. II, §. CXXXIV, note 430.

(323) §. CXLI. *Puisque vous n'avez pas voulu le faire.* Il y a dans le grec : *puisque vous n'avez pas voulu sortir en dansant au son de ma flûte.* Les Grecs donnent assez volontiers aux poissons l'épithete d'ὀρχηστῆρες, *danseurs.* Oppien (*c*) s'en sert dans son son poëme de la Chasse :

Τερπωλὴ δ', ὅτε . . . .
Εἰνάλιον φορέησι δι' ἠέρος ὀρχηστῆρα. —

(*a*) Voyages de Chardin en Perse, tom. II, page 185.
(*b*) Xenoph. Socratis Memorab. Lib. II, cap. VII, §. XIII, pag. 121.
(*c*) Oppiani Cynegetic. Lib. I, vers. 59, 61.

Mot-à-mot : *il a beaucoup de plaisir lorsqu'il enleve un danseur marin.*

(324) §. CXLII. *Soit pour la température des saisons.* Il y avoit auparavant ὀρέων ou ὀρίων, *montium*, ce qui ne faisoit point un sens commode. M. l'Abbé Geinoz (*a*) a, je crois, vu le premier, qu'il falloit lire ὡρέων par un oméga, changement léger, qui nous procure un sens très-beau. Aussi cette correction a-t-elle été adoptee par MM. Valckenaer & Wesseling. Mais je suis étonné que ce dernier ne l'ait point admise dans le texte. M. Borheck, n'a pas été si scrupuleux.

La suite autorise cette correction ; mais ce que rapporte notre Historien un peu plus bas, l'autorise encore davantage. Le pays, dit-il, où ils s'établirent est meilleur & plus fertile que celui des Ioniens, mais il n'est pas si beau ni si agréable, quant à la température des saisons, ὡρίων δὲ ἥκουσαν οὐκ ὁμοίως.

(325) §. CXLII. *Quatre sortes de terminaisons.* Le texte porte : *quatre sortes de paragoges*, & peut-être aurois-je mieux fait de traduire de la sorte ; mais j'ai craint de parler grec en françois. » La paragoge, dit l'Auteur (*b*) » de l'*Etymologicum Magnum*, n'a lieu qu'au commen-» cement d'un mot ». Cela est d'autant plus faux, qu'elle ne se fait jamais au commencement d'un mot, & que, parmi tous les exemples de paragoges rapportés par cet Ecrivain, exemples qui sont très-nombreux, il n'y en a pas un seul où la paragoge commence un mot.

La paragoge est l'addition d'une syllabe, soit au milieu, soit à la fin d'un mot. Par exemple, de Δαπάνη vient (*c*)

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. tom. XVIII, Hist. pag. 125.
(*b*) Etymolog. Magn. voc. Δίκαιος, pag. 275, lin. 39.
(*c*) Id. voc. Δαπάνη, pag. 248, lin. 8.

δαπανηρός par une paragoge. De ἀΐδης se forme (a) ἀΐδηλον, par une paragoge, de la même maniere que αἰλυκόν vient de αἰλός. Sophocles a dit (b) aussi εἰκάθειν pour εἴκειν : εἰκάθειν (ce sont les termes du Scholiaste) παραγώγως ἀντὶ τοῦ εἴκειν. De γαμφή, nom (c) verbal qui vient de γνάμπτω, se fait, par une paragoge, γαμφηλή. De γῶ (d) signifiant λαμβάνω, vient γύω, par une paragoge.

Quoiqu'il y eût quatre principaux dialectes chez les Grecs, chacun de ces dialectes se subdivisoit encore. Le Dorien de Lacédémone étoit différent de celui de Sicile & de la Grande Grece, & même en Sicile, le langage n'étoit pas le même dans les différentes villes. Voyez Saumaise *de Hellenisticâ*, page 71 & suivantes. Il en étoit de même de l'Ionien. Cet idiome varioit dans les différentes villes Ioniennes, & l'une admettoit une paragoge qui étoit rejettée par l'autre.

(326) §. CXLIII. *Pour se mettre à couvert de tout danger.* Je ne vois pas ce qui a pu cacher aux interpretes le sens de ce passage. Laurent Valla dit, dans son interprétation latine, que les Milésiens traiterent avec Cyrus, *sous prétexte qu'ils avoient peur, metûs prætextu.* Ceux qui ont donné depuis des éditions d'Hérodote n'ont rien trouvé à redire à sa traduction, à la réserve de Gronovius, qui ne trouvant pas ce sens raisonnable, comme en effet il ne l'est pas, mais ne pouvant en substituer un meilleur, a cru se sauver en traduisant d'une maniere inintelligible, *in obtegendo metu fœdus pepigerant.* Il me semble que le

---

(a) Minora Scholia ad Sophoclis Ajacem, pag. 38, col. 2, ex edit. Brunckii.

(b) Sophoclis Œdip. Col. vers. 1178 & ibi Scholia ex edit. Brunckii.

(c) Orionis Etymol. Msstum. Bibliothecæ Regiæ.

(d) Idem.

sens d'Hérodote est clair & sans ambiguité. Ἦσαν ἐν σκέπῃ τοῦ φόβου, *ils étoient à couvert de la crainte.* Voyez la même expression, Liv. VII, §. CLXXII & CCXV.

BELLANGER.

Feu M. Wesseling étoit de même sentiment : voyez sa note, qui éclaircit parfaitement ce passage.

(327) §. CXLIII. *La plupart rougissent de le porter.* Plutarque (*a*) blâme à ce sujet Hérodote : cependant il ne trouve point à redire, dans un autre endroit de ses ouvrages (*b*), à Idatyrse, qui prétendoit que les Ioniens étoient des lâches. On voit en cet Auteur un dessein prémédité de reprendre notre Historien, soit qu'il ait tort, soit qu'il ait raison.

(328) §. CXLIV. *Au temple Triopique.* Triopium, ville de Carie, fondée pas Triopas (*c*), pere d'Erysichthon. De-là le promontoire de même nom, où l'on voyoit un temple connu sous le nom de temple Triopique, qui étoit consacré à Apollon. Les Doriens y célébroient des jeux en l'honneur de ce Dieu, comme l'assure Hérodote, mais sans y joindre Neptune & les Nymphes, avec le (*d*) Scholiaste de Théocrite.

Il se tenoit en ce temple (*e*) une assemblée générale des Doriens de l'Asie, sur le modele de celle des Thermopyles ; mais elle avoit manqué son but. Tous les Grecs d'Asie n'auroient dû faire qu'un corps, afin de s'opposer d'une maniere unanime à la puissance des Barbares, de même que les Grecs de la Grece n'en faisoient qu'un,

---

(*a*) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 858. F.

(*b*) Id. Apopthegm. pag. 174. E.

(*c*) Stephanus Byzant. voc. Τριόπιον.

(*d*) Schol. Theocrit. ad Idyll. XVII, vers. 69.

(*e*) Dionys. Halicarn. Antiquit. Roman. Lib. IV, Pag. 220.

dont les aſſemblées générales ſe tenoient tantôt aux Thermopyles & tantôt à Delphes. Ils n'auroient pas été alors ſi aiſés à ſubjuguer.

(329) §. CXLIV. *En voici un exemple.* Il y a ſeulement dans le grec γὰρ ; mais j'ai cru que cela revenoit au même, & que cette tranſition auroit plus de grace en notre langue.

(330) §. CXLIV. *De les emporter du temple.* Dans les jeux en l'honneur d'Apollon ou de Bacchus, il n'étoit pas permis d'emporter le prix chez ſoi. Il reſtoit dans le temple du Dieu, avec une inſcription qui indiquoit le nom du Chorege ou Edile qui avoit fait la dépenſe des jeux, & le nom de la tribu victorieuſe. Cette dépenſe eſt toujours compriſe ſous le nom de trépieds. Plutarque voulant prouver qu'Ariſtides étoit fort riche, dit (a) que pendant qu'il étoit Chorege, il a laiſſé dans le temple de Bacchus des trépieds, comme un monument de la victoire. La petite chapelle qu'on voit à Athenes, près de l'Hoſpice des Capucins, & qu'on appelle, je ne ſais pourquoi, *to Phanari tou Demoſthenes*, la *Lanterne de Démoſthenes*, étoit probablement deſtinée à conſerver ces trépieds, comme on peut le conjecturer d'après les inſcriptions qu'on y a trouvées. Voyez *the Ruins of Athenes*, page 18.

(331) §. CXLV. *Les Ioniens ſe ſont, je crois, partagés en douze cantons.* Hérodote touchant légérement ce point d'Hiſtoire, j'ai cru devoir l'expliquer aſſez au long, de crainte qu'il ne parût obſcur à la plupart des lecteurs.

Hellen, fils de Deucalion, régna (b) dans la Phthie, entre le Pénée & l'Aſope. Ayant laiſſé ſes Etats à l'aîné de ſes fils, il envoya les autres chercher des établiſſemens ailleurs. Dorus s'établit aux environs du Parnaſſe, & donna

---

(a) Plutarch. in Ariſtide, pag. 318. E.

(b) Strab. Lib. VIII, pag. 587. C.

son nom aux peuples qu'il avoit rassemblés. Xuthus passa dans l'Attique, où il épousa une fille d'Erechthée. Pausanias raconte avec quelque différence le sujet qui obligea Xuthus de s'expatrier. Ce Prince, dit-il, ayant (a) voulu s'approprier l'argent de son pere, il fut chassé de la Thessalie par ses freres. Quoi qu'il en soit du motif qui le força de sortir de la Thessalie, ces deux Historiens conviennent qu'il se réfugia dans l'Attique, & que le Roi Erechthée lui donna sa fille en mariage. Il en eut (b) deux fils, Achæus & Ion. Achæus ayant commis (c) un meurtre involontaire, passa en Laconie, & donna son nom aux habitans de ce pays. De-là vient le nom d'Achæens que porterent les Lacédémoniens & les Argiens avant le retour des Héraclides.

L'Attique se trouvant alors très-peuplée & ayant de la peine à nourrir ses habitans, les (d) Athéniens envoyerent une colonie dans le Péloponnese, dont Ion fut le chef. Il passa dans l'Ægiale. Ce (e) pays est situé le long de la mer, entre l'Elide & la Sicyonie. Il tiroit son nom, au rapport des Sicyoniens, d'Ægialus, Roi de Sicyonie, ou plutôt de sa situation sur le bord de la mer, Ægialos signifiant en grec *le rivage de la mer*.

Ion étant sur le point de faire la guerre à Sélinunte, qui en étoit Roi, ce Prince (f) lui donna sa fille Hélice en mariage, l'adopta pour son fils, & le désigna son successeur. Sélinunte étant mort, Ion monta sur le Trône. Il donna le nom d'Hélice à la ville qu'il avoit bâtie, &

(a) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, cap. I, pag. 521.
(b) Id. ibid.
(c) Strab. Lib. VIII, pag. 588. A.
(d) Id. ibid. B.
(e) Pausanias, loco laudato.
(f) Id. ibid. pag. 522.

à ses sujets, celui d'Ioniens, quoique ce fut moins un changement qu'une addition de nom, ces peuples étant appellés Ægialéens-Ioniens.

Tandis qu'il régnoit sur les peuples d'Ægiale, les Athéniens le rappellerent (*a*) pour lui donner le commandement de leur armée. Ils étoient alors en guerre avec les Thraces, dont le général Eumolpus s'étoit emparé d'Eleusis. L'Oracle avoit promis la victoire à Erechthée, s'il permettoit le sacrifice de sa fille. Ce Prince généreux, qui regardoit tous ses sujets comme ses enfans, ne balança point à l'immoler. Euripides en a fait le sujet d'une de ses Pieces, intitulée *Erechthée*, dont Lycurgue, dans son Oraison contre Léocrates, Stobée & Plutarque, nous ont conservé d'assez longs fragmens. Les Thraces (*b*) furent battus, & les Athéniens voulant reconnoître les services d'Ion, lui donnerent la principale part dans le gouvernement, & s'appellerent de son nom (*c*) Ioniens.

Ce Prince étoit alors au comble de la gloire. Il partagea l'Attique en quatre tribus, les Géléontes, les Argades, les Ægicores & les (*d*) Hopletes, du nom de ses quatre fils. Strabon (*e*) appelle ces tribus, les Laboureurs, les Artisans, les Prêtres & les Gardes. Ces quatre premiers noms se rapportent à ceux que leur donne (*f*) Hérodote, si l'on excepte les Géléontes, que Casaubon, s'appuyant d'un passage de (*g*) Plutarque, change en Téléontes. Les

(*a*) Pausanias, loco superiùs laudato.

(*b*) Strab. Lib. VIII, pag. 588. A. Euripides fait aussi mention de cette guerre dans les Phéniciennes, vers. 865.

(*c*) Strab. ibid. B.

(*d*) Herodot. Lib. V, §. LXVI.

(*e*) Strab. loco laudato.

(*f*) Herodot. loco laudato.

(*g*) Plutarch. in Solone, pag. 91, C.

Commentateurs (*a*) de Pollux font de même fentiment. Mais un Marbre de Cyzique, rapporté par feu (*b*) M. le Comte de Caylus, décide abfolument la queftion. On y lit diftinctement *les Géléontes*, ΓΕΛΕΟΝΤΕΣ; *les Argades*, ΑΡΓΑΔΕΣ; *les Ægicores*, ΑΙΓΙΚΟΡΕΙΣ; *les Hopletes*, ΟΠΛΗΤΕΣ. On fait que Cyzique étoit une colonie de Milet, & que cette derniere ville l'étoit elle-même d'Athenes, & perfonne n'ignore que les colonies confervoient religieufement les ufages de leurs métropoles. Il eft très-vraifemblable que Milet fe partagea en quatre tribus, à l'imitation d'Athenes, & qu'elle leur donna le même nom qu'elles portoient dans la ville mere. Peut-être auffi les Athéniens, qui la fonderent, avoient-ils été tirés de ces quatre tribus. Cyzique fuivit l'exemple de Milet, & conferva de cette maniere les noms des quatre anciennes tribus Athénienes.

Erechthée étant mort, il s'éleva entre fes enfans une difpute au fujet de la (*c*) fucceffion à la Couronne. Xuthus fut pris pour arbitre. L'ayant adjugée à Cécrops l'aîné, les autres enfans d'Erechthée le chafferent de l'Attique, où il avoit bâti (*d*) quatre petites villes, Œnoë, Marathon, Probabilinthe & Tricorythe. Xuthus fe réfugia (*e*) dans le pays d'Ægiale, où il mourut. On ignore fi Ion retourna dans fes Etats; Paufanias nous apprend (*f*) qu'il finit fes jours dans l'Attique, & qu'il fut inhumé dans la bourgade de Potamos, qui eft près de la mer qui regarde l'Eubée, & qu'il y avoit un monument.

(*a*) Pollucis Onomaftic. Lib. VIII, Segm. 109, tom. II, pag. 931.
(*b*) Recueil d'Antiquités Etrufques, &c. tom. II, pag. 204 & fuiv.
(*c*) Paufan. Achaic. five Lib. VII, cap. I, pag. 521.
(*d*) Strab. Lib. VIII, pag. 588. A.
(*e*) Paufan. Achaic. five Lib. VII, cap. I, pag. 521.
(*f*) Id. ibid. cap. I, pag. 522.

Achæus ne resta pas long-tems en Laconie. Il passa en (a) Thessalie avec des troupes qu'il tira de l'Ægiale & d'Athenes, & recouvra les Etats de ses peres. Deux de (b) ses enfans, Archandre (c) & Architélès, quitterent la Phthiotide, & se rendirent à Argos, où ils épouserent deux filles de Danaus, Roi d'Argos. De-là les Lacédémoniens & les Argiens s'appellerent Achéens. Les Achéens resterent dans ce pays jusqu'au retour des Héraclides, qui les en chasserent. Ils se retirerent alors (d) dans le pays d'Ægiale, où les Ioniens les reçurent volontiers, à cause de leur origine commune. Mais la dissension se mit bientôt entre ces peuples, & sur quelques soupçons qu'eurent les Ioniens, que les Achéens vouloient mettre sur le Trône Tisaménus, fils d'Orestes, leur Roi, ils prirent les armes; ayant été vaincus, ils furent obligés d'abandonner le pays aux Achéens, qui conserverent la division qu'y avoient introduit les Ioniens, & l'appellerent de leur nom Achaïe. Ils furent gouvernés par des Rois descendans de Tisaménus, jusqu'aux enfans (e) d'Ogygus, qui s'étant conduits despotiquement, furent déposés, & en la place du gouvernement monarchique, on établit la démocratie. Ce pays devint très-célebre, & conserva sa liberté jusqu'à la troisieme année de la cent cinquante-huitieme olympiade, qu'il fut réduit en province Romaine.

Les Ioniens retournerent dans (f) l'Attique, où ils

(a) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, cap. I, pag. 521.

(b) Id. ibid. pag. 521.

(c) Ce passage est d'autant plus important, qu'il sert à entendre un passage d'Hérodote, Liv. II, §. XCVIII, qui avoit paru inintelligible à Gronovius.

(d) Pausan. ibid. pag. 523.

(e) Polyb. tom. I, Lib. II, §. XLI, pag. 178, Lib. IV, §. I, pag. 375.

(f) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, cap. I, pag. 523.

furent accueillis par Mélanthus, qui régnoit alors en la place de Thymœtès', que sa lâcheté avoit fait déposer. Ils resterent dans le pays sous son regne & sous celui de Codrus son successeur. La Royauté ayant été abolie après la mort de Codrus, Nélée, le plus jeune de ses enfans, passa en Asie, & mena avec lui les Ioniens. On peut voir sur cette colonie ce que j'en ai dit dans mon Essai de Chronologie, chapitre XIV des Colonies Grecques, section II, §. III.

(332) §. CXLV. *Du côté de Sicyone.* Il y a dans la plupart des éditions, πρὸ, *vis-à-vis, devant.* Casaubon & Vossius, qui ont bien vu que cela ne pouvoit aller, ont changé cette préposition en πρὸς, & ils ont été suivis par Gronovius & feu M. Wesseling. Mais ils ont traduit *propè Sicyonem*, près de Sicyone, ce qui ne me paroît point le sens de notre Auteur. Πρὸς avec le génitif, signifie ordinairement *vers, du côté de* &c. Πρὸς μεσαμβρίης, *du côté du midi*, Liv. II, §. VIII. Il est inutile d'accumuler les exemples dans une chose aussi claire. Ceux qui pourroient être curieux d'en voir quelques autres, n'ont qu'à consulter le Livre IV, §. XXXVIII & LII; Liv. VI, §. LXXIV &c.

(333) §. CXLV. *Ægium.* Les habitans (*a*) de cette ville ayant vaincu les Etoliens dans un combat naval, & leur ayant pris un vaisseau à cinquante rames, ils en offrirent la dixme au temple de Delphes, & demanderent au Dieu quels étoient les plus braves des Grecs. La Pythie leur répondit : » La meilleure cavalerie est la Thessaliene, » les plus belles femmes sont celles de Lacédémone ; » ceux qui boivent de l'eau de la belle fontaine d'Aré-

---

(*a*) Suidas, voc. Ὑμεῖς ὦ Μεγαρεῖς, tom. III, pag. 529. Tzetz. Chiliad. IX, cap. CCLXXXXI. Eustath. ad Homeri Iliad. pag. 292, lin. 8.

» thuse, sont braves, mais les Argiens, qui habitent entre » Tirynthe & l'Arcadie abondante en troupeaux de mou- » tons, le sont encore davantage. Pour vous, Ægiens, » vous n'êtes ni les troisiemes, ni les quatriemes, ni les » douziemes; on ne fait aucun cas de vous, on n'en tient » aucun compte ». D'autres Ecrivains assurent que cet oracle fut rendu aux Mégariens. Voyez ci-dessous, Liv. IX, §. XIV, note 17.

(334) §. CXLVI. *Ou d'une naissance plus illustre.* Il faut écrire avec les mssts & les meilleures éditions, κάλλιόν τι γεγόνασι. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. pag. 126.

(335) §. CXLVI. *Les Abantes.* Ces peuples se coupoient les cheveux par devant, & les laissoient croître par derriere, ὄπιθεν (a) κομόωντες. Ils ne tenoient point, dit (b) Plutarque, cette coutume des Arabes, comme se l'imaginent quelques-uns, & ils ne cherchoient point en cela à imiter les Mysiens; mais étant braves & joignant toujours l'ennemi dans les combats, ils se rasoient le devant de la tête, afin qu'il ne pût les prendre par les cheveux.

Alexandre, Roi de Macédoine, ordonna par la même raison à ses généraux de faire raser ses troupes. Voyez sur ce peuple notre Index Géographique.

(336) §. CXLVI. *De Minyens-Orchoméniens.* Il y a dans le grec : Μινύαι δὲ Ορχομένιοισι ἀναμεμίχαται. Ce passage est altéré. Hérodote combat ici l'idée trop avantageuse que les Ioniens d'Asie avoient d'eux-mêmes. Pour le faire avec succès, il prouve que leur origine n'est point pure, qu'ils sont un mélange de divers peuples. Qu'étoit-il donc nécessaire de dire que les Minyens s'étoient mêlés

(a) Homer. Iliad. Lib. II, vers. 542.

(b) Plutarch. in Theseo, pag. 2, F. pag. 3, A.

vec les Orchoméniens? il étoit seulement question du mélange des Ioniens avec les Orchoméniens. Paulmier de Grentemesnil (*a*) a très-bien vu qu'il falloit lire Μινύαι δὲ Ὀρχομένιοι ἀναμεμίχαται, & faire rapporter ce verbe aux Ioniens. Cette correction n'a pas eu le bonheur de plaire à Gronovius ; elle n'en est pas moins certaine. Pausanias (*b*), en parlant de l'établissement des colonies Ioniennes dans l'Asie Mineure, rapporte que les Minyens-Orchoméniens fonderent la ville de Téos sous la conduite d'Athamas, & que lorsqu'Apœcus y conduisit les Ioniens, il ne fit aucun mauvais traitement aux Orchoméniens. Le même Auteur dit encore (*c*) ailleurs, que les Orchoméniens eurent part aux colonies que les fils de Codrus menerent en Ionie. Il rend aussi raison des deux noms qu'on donnoit à ce peuple. » Orchomene, dit-il (*d*), » étoit fils de Minyas ; sous son regne, la ville prit le » nom d'Orchomene, & les habitans celui d'Orchoméniens; » mais ils n'en continuerent pas moins à prendre le surnom » de Minyens, pour se distinguer des Orchoméniens » d'Arcadie ». M. l'Abbé Geinoz est de même sentiment, ainsi que M. Wesseling. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. pag. 126.

(117) §. CXLVI. *D'une portion de Phocidiens.* Pausanias (*e*) assure que les Phocidiens eurent part à ces colonies, excepté ceux de Delphes ; & c'est par cette raison qu'Hérodote les appelle Φωκέες ἀποδασμιοι, *Phocenses à reliquis divulsi.* L'on a donc eu tort de traduire *Phocenses immunes*, comme l'ont très-bien vu MM. Geinoz & Wes-

(*a*) Palmerii Exercitationes in optimos Auctores Græcos, pag. 10.
(*b*) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, cap. III, pag. 528.
(*c*) Id. Bœotic. sive Lib. IX, cap. XXXVII, pag. 786.
(*d*) Id. Bœotic. sive Lib. IX, cap. XXXVI, pag. 783.
(*e*) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, cap. II, pag. 524.

ſeling. Hérodote ſe ſert toujours d'ἀτελέες pour ſignifier *exempts de tributs*, & ἀτελείη pour exprimer l'*exemption de tributs*. Ἀποδασμός ſignifie toujours *une portion*, *une diviſion*. Aux exemples rapportés par feu M. Weſſeling dans ſa note, j'ajoute ceux-ci. Thucydides en parlant de l'établiſſement des Béotiens dans la Cadméide, remarque qu'il y avoit eu *un détachement* du même peuple, qui s'y étoit établi autrefois, & que les deſcendans de cette colonie avoient été à l'expédition contre Troie. (*a*) Ἦν δὲ αὐτῶν καὶ ἀποδασμὸς πρότερον ἐν τῇ γῇ ταύτῃ ἀφ' ὧν καὶ ἐς Ἴλιον ἐστράτευσαν. Dans Oppien, θήρης ἀποδάσμιον αἶσαν (*b*), *une portion de la chaſſe*.

Faute d'avoir ſu la ſignification de ce mot, les Traducteurs Latins en ont fait un certain *Apodaſmus* dans Conon. » Philonomus (*c*) de Sparte, dit cet Auteur, ayant » livré Lacédémone aux Doriens, eut pour ſa récompenſe » la ville d'Amycles, où il conduiſit une colonie tirée des » iſles d'Imbros & de Lemnos. Mais dans la troiſieme » génération, les habitans de cette ville ayant excité des » troubles contre les Doriens, ils en furent chaſſés. Ils » prirent avec eux quelques Spartiates, & s'étant mis ſous » la conduite de Polis & de Delphus, ils firent voile vers » la Crete ; mais en paſſant près de l'iſle Mélos, *un* » *détachement de la flotte* fonda cette iſle ». Ἐν τῷ παράπλῳ δὲ τοῦ στόλου Μῆλον ἀποδασμὸς οἰκίζει. Feu M. l'Abbé Gédoyn, toujours fidele aux traductions latines, a rendu cet endroit: » Apodaſmus (*d*) ſe trouvant à la hauteur de Mélos,

(*a*) Thucydid. Lib. I, §. XII.

(*b*) Oppian. Halieutic. Lib. IV, verſ. 444.

(*c*) Conon Narrat. XXXVI, pag. 278, ex edit. Galei ; & apud Photium, cod. CLXXXVI, pag. 444.

(*d*) Memoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIV, Mém. page 114.

» prit le parti d'y débarquer une partie de ces aventuriers » qui s'y établirent ».

Ἀποδάσμιος vient d'ἀποδασμός.

(338) §. CXLVI. *Du Prytanée.* Le Prytanée servoit à Athenes à plusieurs usages. Le Sénat des cinq Cents (*a*) s'y assembloit. Près de la salle où il tenoit ses séances (*b*), on voyoit le Tholus, où prenoient leur repas ceux qui avoient rendu des (*c*) services importans à l'Etat, & où les Prytanes offroient des sacrifices, comme on le verra dans la suite de cette note. On y entretenoit aussi le feu sacré, & l'on y conservoit du bled & des armes. Quand on envoyoit une colonie quelque part, on tiroit du Prytanée des armes (*d*), des vivres & du feu (*e*). Car la colonie ne pouvoit s'en pourvoir ailleurs, & si par hasard le feu venoit à s'éteindre, il falloit en renvoyer chercher de nouveau au Prytanée de la métropole.

Ce feu sacré n'étoit rien autre chose qu'une lampe qui brûloit perpétuellement. Quelques-uns prétendent que le Prytanée fut ainsi nommé de ce feu perpétuel, comme

---

(*a*) Lorsque le peuple d'Athenes étoit partagé en quatre tribus, on tiroit au sort cent citoyens de chaque tribu, qui composoient alors le Sénat. (Plutarch. in Solone, pag. 88. D.) mais lorsque Clisthenes eut, la troisieme année de la soixante-septieme olympiade, porté le nombre de ces tribus à dix, on n'élut plus que cinquante hommes par tribu, & le Sénat fut alors de cinq cents hommes, comme on le voit en cent endroits des Orateurs Grecs. On ajouta ensuite deux autres tribus la troisieme année de la cent dix huitieme olympiade. Le Sénat fut alors composé de six cens hommes. Plutarch. in Demetrio, pag. 843. D. E.

(*b*) Pausan. Attic. sive Lib. I, cap. V, pag. 12.

(*c*) Demosthen. Æschin. passim. Scholiast. Thucydidis ad Lib. II §. XV, pag. 107.

(*d*) Pausan. loco laudato.

(*e*) Libanius, in Argumento Oration. Demosthen. de Chersoneso, pag. 75.

transféra à Athenes, où il n'établit qu'un ſeul Sénat & Prytanée. Cet Auteur ne pouvoit point exprimer d'une maniere plus claire, que le Sénat & le Prytanée n'étoient qu'une ſeule & même choſe.

L'éclat du Prytanée d'Athenes avoit éclipſé celui des autres pays. Quelques Savans ont cru par cette raiſon, qu'il n'y en avoit point ailleurs. On ne peut cependant douter qu'il n'y en eût dans toutes les villes de la Grece. Le culte de Veſta étoit en effet répandu dans toute cette belle partie de l'Europe. Or, cette Déeſſe n'étoit honorée que dans les Prytanées. Auſſi Pindare dit au commencement de l'Ode II des Némées (*a*) : *Παῖ Ῥέας, ἅ τε Πρυτανεῖα λέλογχας, Ἑστία.* » Veſta, fille de Rhée, qui avez » eu en partage les Prytanées ». Le Scholiaſte explique très-bien cet endroit : » Pindare (*b*) dit que Veſta a eu en » partage les Prytanées, parce qu'on plaçoit dans les Pry- » tanées les foyers des villes, & qu'on y tenoit en réſerve » le feu appellé ſacré ».

Mais indépendamment de cette preuve générale, on connoît beaucoup de villes particulieres, où il y avoit des Prytanées. Hérodote parle de celui de (*c*) Siphnos, qui étoit de marbre de Paros, & de celui de la ville d'Alos (*d*), que les Achéens appelloient Leïtus. Diodore de Sicile fait mention du Prytanée (*e*) de Lipara, Tite-Live de celui (*f*) de Cyzique, & Cicéron de celui (*g*) de Syracuſes. *Altera autem urbs Syracuſis, cui nomen Achradina eſt, in quâ*

(*a*) Pindari Nem. Od. XI, verſ. 1.
(*b*) Scholiaſt. Pindari ad hunc loc. pag. 422.
(*c*) Herodot. Lib. III, §. LVII.
(*d*) Id. Lib. VII, §. CXCVII.
(*e*) Diodor. Sicul. Lib. XX, §. CI, tom. II, pag 479.
(*f*) Tit. Liv. Lib. XLI, §. XX.
(*g*) Cicero in Verrem, de Signis, §. LIII.

Ces Rois avoient tous une origine commune, & descendoient d'Æolus, fils d'Hellen.

HELLEN	. . . . .	HELLEN.	
ÆOLUS	. . . . . .	ÆOLUS.	
SISYPHE	. . . .	SALMONÉE.	Sa fille Tyro eut de Neptune Nélée.
GLAUCUS	. . . . . .	TYRO.	
BELLEROPHON	. . . .	NÉLÉE.	
HIPPOLOCHUS	. . .	PÉRICLYMÉNUS—NESTOR.	
GLAUCUS qui se trouva au siége de Troie.		PENTHILUS.	
		BORUS.	
		ANDROPOMPUS.	
		MÉLANTHUS.	
		CODRUS	
		NILÉE.	

Je parlerai de Codrus, Livre IX, §. XCVI, note 121.

(341) §. CXLVII. *La fête des Apaturies.* L'institution de cette fête à Athenes doit avoir précédé l'envoi de la colonie Ioniene, puisque tous les Ioniens (*a*) originaires

(*a*) Hérodote [*loco laudato*] & un Lexique msst de la Bibliotheque de Coislin *in Bibliothecâ Coislinianâ*, *pag.* 605, *lin.* 5 *à fine*, où on lit: καὶ διὰ τοῦτο τὴν ἑορτὴν ἐνομοθέτησεν ἄγεσθαι, ἣν κατιωνίαν συντελοῦσιν, *quod etiam Cationiam vocant*, ainsi que traduit ce passage Dom de Montfaucon. Ce Savant n'a pas pris garde que le texte étoit corrompu, & qu'il falloit lire en deux mots κατ' Ἰωνίαν, *laquelle fête se célebre en Ionie*. Cette correction est de feu M. Wesseling.

d'Athenes la célébroient. Il y a deux sentimens sur l'institution de cette fête. Voici celui qui m'a paru le plus vraisemblable :

Les Athéniens & les Béotiens étant en guerre pour le pays d'Œnoë & de (a) Mélænes, il fut convenu qu'il y auroit un combat particulier entre les deux Rois, & que le pays contesté appartiendroit au victorieux. Thymœtès, dernier Roi d'Athenes de la race de Thésée, refusa le combat. Mélanthus, que les Héraclides venoient de chasser de la Messénie, & qui cherchoit un asyle à Athenes, accepta le défi. Il tua par ruse Xanthus (b), Roi de Béotie. Ce Prince s'étant présenté sur le champ de bataille, Mélanthus lui dit qu'il n'auroit pas dû amener avec lui un second, que cela étoit contre les conditions du combat. Xanthus, surpris de ce propos, regarda derriere lui, pour voir si en effet il étoit suivi. Mélanthus profita de ce moment pour le tuer. Cette action lâche, qui auroit dû faire chasser ce Prince, lui valut la Couronne, & bien loin de la regarder comme une action infâme, on institua une fête à l'honneur de Jupiter Trompeur, ἀπατήνωρ, afin d'en perpétuer la mémoire, & l'on appella cette fête Apaturies. On la célébroit pendant trois jours au mois de Pyanepsion, c'est-à-dire, de Novembre. Le premier jour s'appelloit Dorpia, Δόρπεια, parce que ceux d'une même

(a) Suidas dit Célænes & oublie Œnoë. Le Lexique msst de la Bibliotheque de Coislin met distinctement ces deux endroits. Michel Apostol. & Estienne de Byzance parlent de Mélænes. Conon [apud Photium, Narrat. XXXIX, Cod. CLXXXVI, pag. 445 & 447] nomme seulement Œnoé.

(b) Suidas le nomme Xanthius au mot Ἀπατούρια, & le Traducteur latin Xanthius au mot Μελάνθος. Mais le Lexique msst de Coislin & Pausanias [Bœotic. sive Lib. IX, pag. 723] l'appellent Xanthus.

Phratrie (a) s'assembloient & soupoient ensemble. Le second, Anarrhysis, Ἀνάῤῥυσις, à cause des sacrifices qu'on offroit, & le troisieme, Curéotis, Κουρεῶτις, parce qu'en ce jour on inscrivoit dans la Phratrie le nom des enfans, κούρων. Simplicius (b) & Hésychius (c) en comptent un quatrieme qu'ils nomment Επίβδα. Mais le même Hésychius, au mot Επίβδαι, dit que l'on appelloit ainsi les jours qui suivoient les fêtes, quoiqu'ils n'en fissent pas proprement partie. Les Tribunaux Athéniens vaquoient non-seulement ces trois jours, mais encore les deux jours suivans, comme on le voit par le Décret que proposa (d) Phocus, sous l'Archontat de Céphisodore, la troisieme année de la cent troisieme olympiade. Il étoit ordonné au Sénat des cinq Cents, de vaquer pendant cinq jours, conformément à l'usage des autres Tribunaux.

(142) §. CXLVIII. *A Neptune Héliconien.* Les Ioniens avoient beaucoup de vénération pour Neptune. Ils lui avoient élevé un temple (e) à Hélice, ville d'Achaïe, dans le tems que ce pays leur appartenoit. Ce Dieu prit de cette ville le surnom d'Héliconien. Homere l'appelle le Roi (f) Héliconien. Ces peuples ayant fait place aux Achéens, ils en porterent le culte à Athenes où ils se réfugierent. S'étant ensuite fixés en Asie, ils y bâtirent en

(a) La Phratrie étoit la troisieme partie d'une tribu.

(b) Simplicii Commentar. in Aristotelis Physic. Lib. IV.

(c) Hesych. voc. Απατουρία.

(d) Athen. Deipnosoph. Lib. IV, cap. XX, pag. 171. D. Faites attention que la page 171 est chiffrée par erreur 165. Voyez aussi Sam. Petit. Leg. Attic. Lib. III, Tit. I, III, pag. 274, où il s'est glissé une faute assez considérable. Au-lieu de μεθίωρος, qui ne fait point de sens, il faut lire μεθέωρος.

(e) Pausan. Achaic. sive Lib. VII, cap. XXIV, pag. 585.

(f) Homeri Iliad. Lib. XX, vers. 404.

honneur de cette Divinité un temple sur le (*a*) modele de celui d'Hélice. Ce temple (*b*) étoit dans le territoire de Priene, & le Roi des sacrifices devoit être de cette ville, parce que ses habitans prétendoient être issus de la ville d'Hélice.

Il paroît d'abord plus naturel de faire venir avec Aristarque, le mot Ἑλικώνιος, du mont Hélicon, que d'Hélice, ville d'Achaïe. Cet habile Critique (*c*) nous apprend en effet que la Béotie entiere étoit consacrée à Neptune. & nous trouvons dans un (*d*) Hymne d'Homere, en l'honneur de cette Divinité, que le mont Hélicon l'étoit pareillement à ce Dieu.

Εὐρυχόρυ μεδέων ἠδὲ ζαθέῳ Ἑλικῶνος.

» Vous qui régnez sur le vaste Hélicon ».

Mais ce savant Critique n'a pas fait attention que les Eoliens formoient leurs noms (*e*) possessifs du génitif plurier. Ainsi de Ἑλικῶν, génitif du mot Ἑλίκαι, ils ont fait Ἑλικώνιος.

(543) §. CXLVIII. *Panionies*. Les Panionies étoient une (*f*) assemblée, ou espece d'Etats-Généraux de l'Ionie, semblable à celle que tenoient les Grecs de la Grece aux Thermopyles, & qui auroit été beaucoup plus utile, si, au-lieu d'exclure ceux qui n'étoient pas Ioniens, elle eût admis les Doriens & les Eoliens établis en Asie. Ces peuples animés par l'amour de la patrie, & brûlant du

(*a*) Strab. Lib. VIII, pag. 590. C.

(*b*) Id. ibid. pag. 589, C. 592. A.

(*c*) Vi le Scholiast. ad Homeri Iliad. Lib. V, vers. 422, pag. 205, col. 2, ex edit. Barnesii.

(*d*) XL. vers. 2.

(*e*) Eustath. ad Homeri Iliad. Lib. XX, pag. 1214, lin. 27 & seq.

(*f*) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. Lib. IV, §. XXV, pag. 229.

beau feu de la liberté, auroient pu avec leurs forces réunies, résister aux Barbares qui les environnoient.

(144) §. CL. *Et s'en emparerent.* Pausanias rapporte la même chose, Liv. VII, chap. V, pag. 532. Strabon raconte (*a*) que Smyrne étoit un quartier d'Ephese, dont les habitans se retirerent à un peu plus de (*b*) quatre cens stades de cette ville, dans un lieu occupé par les Léleges qu'ils en chasserent. Ils bâtirent en cet endroit une ville qu'ils appellerent Smyrne, du nom du quartier qu'ils avoient occupé à Ephese. Les Eoliens s'emparerent dans la suite de cette ville, mais les Smyrnéens, qui s'étoient réfugiés à Colophon, revinrent avec les Colophoniens, & la recouvrerent. Consultez notre Index Géographique, article *Smyrne.*

(345) §. CLII. *D'une robe de pourpre.* Cet habillement étoit d'autant plus propre à se faire remarquer, qu'il étoit particuliérement affecté aux femmes. L'Empereur Julien dit, en parlant de Silvanus : τὴν (*c*) γυναικείαν ἁλουργίδα περιβεβλημένον, *revêtu de la pourpre feminine, qui ne convient qu'aux femmes.*

(346) §. CLIII. *L'on ne voit point chez eux de marché.* Je doute fort qu'Hérodote fût bien instruit de cette particularité. Xénophon distingue très-bien la place publique qui étoit occupée par les maisons des Magistrats, & celles où l'on élevoit la jeunesse, des places ou marchés où se vendoient les (*d*) denrées.

(347) §. CLIII. *De transporter.* Ἐπιτρέψας Πακτύῃ.... κομίζειν. Je crois qu'on a fait un contre-sens en traduisant:

(*a*) Strab. Lib. XIV, pag. 940. B & C.
(*b*) De dix au mille.
(*c*) Julian. Orat. I, pag. 48. C.
(*d*) Xenoph. Cyri Instit. Lib. I, cap. II, §. III, pag. 7.

tradidit curandum. Les trésors des vaincus se transportoient dans la Capitale. Hérodote s'est servi soixante-quinze fois du verbe κομίζω, & neuf fois du substantif κομιδὴ, & jamais il ne les a employés que dans le sens que je lui donne, & non pour signifier *curo* & *cura.* J'en dis autant des différens composés de ce verbe, qui se trouvent vingt-neuf fois dans cet Historien.

(348) §. CLIII. *Ne faisant point assez de cas.* J'ai suivi la correction de M. Valckenaer, qui lit : καὶ ἐπὶ Ἴωνας ἐν οὐδενὶ λόγῳ ποιησάμενος τὴν πρώτην εἶναι.

(349) §. CLV. *J'en ai agi, à ce qu'il me semble.* Clément d'Alexandrie attribue cela (*a*) à Xénophon. C'est une méprise que le dernier Editeur a remarquée.

(350) §. CLV. *J'en porte la peine.* Ἐγὼ ἐμῇ κεφαλῇ ἀναμάξας φέρω. M. Wesseling a expliqué très-bien ce passage par le vers 92 du XIXe Livre de l'Odyssée d'Homere. On peut joindre le vers 445 de l'Electre de Sophocles avec l'explication des Scholiastes.

(351) §. CLV. *Pactyas a offensé celui à qui vous avez confié le gouvernement.* Le texte paroît signifier : *Pactyas, à qui vous avez confié Sardes ;* & c'est le sens qu'a suivi le Traducteur latin ; mais comme c'étoit Tabalus que Cyrus avoit établi Gouverneur de cette ville, & que Pactyas n'avoit que la garde des trésors, comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, M. Wesseling sous-entend τοῦτον, ou ἐκεῖνον. Il faut par conséquent supprimer la virgule après ἀδικέων avec le msst *A* de la Bibliotheque du Roi. On pourroit aussi faire la construction de cette maniere-ci : οὗτος (*nempè* Πακτύης) δότω τοι δίκην τῷ (*nempè* Ταβάλῳ) σὺ ἐπιτρέψας Σάρδις ; *que ce Pactyas soit puni par celui*

(*a*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. VI, tom. II, pag. 747, lin. 27.

à qui vous avez confié le gouvernement de Sardes. Τοι n'est point un datif, mais une particule enclitique.

(352) §. CLV. *Des tuniques sous leurs manteaux.* Crésus avoit dessein de les accoutumer par-là aux aisances de la vie, au luxe, & de les rendre, par une vie molle & efféminée, incapables de la profession des armes.

(353) §. CLV. *Et les arts propres à les rendre efféminés.* Il y a dans le grec, καὶ καπηλεύειν. Ce verbe signifie proprement *revendre*, & c'étoit un état vil. Κάπηλος dans l'*Etymologicum Magnum* ὁ μεταβόλος, *celui qui revend.* 2°. *Exercer le métier de cabaretier.* Comme tout homme qui a assez de front pour braver les mépris du public, n'est point susceptible de sentimens d'honneur, le Capélos est venu à se prendre pour un de ces hommes infâmes qui tenoit des lieux où la jeunesse débauchée alloit se divertir. Nous l'avons vu dans le premier sens, plus haut, §. XCIV. Je crois qu'il est ici dans le dernier. Cependant j'ai préféré une expression générale à une autre qui auroit été plus exacte, mais qui n'auroit pas manqué de révolter les honnêtes gens. Justin (*a*) a rendu cet endroit : *jussique Cauponias & Ludicras artes, & Lenocinia exercere.* Ces peuples devinrent si efféminés, qu'on disoit Λυδίζειν (*b*) pour *danser*, & les Romains appelloient les Danseurs, les Pantomimes, *Ludiones*, *Ludii*, nom qui vient des Lydiens & non de *Ludus ;* car les Latins disoient *Ludus*, *Surus*, *Suria*, pour *Lydus*, *Syrus*, *Syria.*

Xerxès ordonna la même chose aux Babyloniens qui s'étoient révoltés. Il leur (*c*) défendit de porter les armes, & voulut qu'ils apprissent à jouer de la guittare & de la

(*a*) Justin. Lib. I, cap. VII, pag. 35.

(*b*) Hesych. voc. Λυδίζειν.

(*c*) Plutarch. Apophthegm. pag. 173. C.

ἀκροπόλιος ἐνδιαιτᾶσθαι ἐν τῷ ἱρῷ. » Les Athéniens difent » qu'un grand ferpent, gardien de leur citadelle, habite » dans le temple de Minerve ».

Ce qu'Ariftophanes appelle πόλις, Hérodote le nomme ἀκρόπολις.

Dans la Piece d'Ariftophanes, intitulée *Lyfiftrata*, les femmes s'étoient emparées de la citadelle. Le Chœur des Vieillards s'exhorte à les en chaffer, & veut les brûler. Le demi-Chœur (*a*) dit : ἀλλ' ὡς τάχιστα πρὸς πόλιν σπεύσωμεν ; » hâtons le pas vers la citadelle ». L'Auteur de l'*Etymologicum Magnum* (*b*) s'exprime de la maniere la plus claire : » les Diipolies font une fête qu'on célebre en » l'honneur de Jupiter Poliæus, c'eft-à-dire, honoré » dans la citadelle, car on difoit la ville, πόλις, pour » la citadelle, ἀκρόπολις ». On pourroit accumuler une infinité d'autres exemples ; mais ceux-là fuffifent.

Ce n'étoit pas feulement à Athenes que πόλις fignifioit la citadelle, mais encore dans beaucoup d'autres villes de la Grece.

Les Thébains donnoient à la cohorte facrée en garnifon dans la citadelle, le nom de cohorte de la citadelle (*c*) τὸν ἐκ τῆς πόλεως λόχον. Et de crainte qu'on ne vînt à s'y tromper, Plutarque ajoute tout de fuite : car on appelloit alors abfolument πόλις les citadelles. Euripides dans un fragment de fon Archelaüs, qui nous a été confervé par Strabon (*d*), dit que Danaüs bâtit la citadelle d'Inachus, & non la ville d'Inachus, comme le lui fait dire la verfion latine : ᾤκισεν Ἰνάχου πόλιν ; ce qui prouve que cela doit

(*a*) Ariftoph. Lyfiftr. 266.

(*b*) Etymologic. Magn. voc. Διϊπολία.

(*c*) Plutarch. in Pelopid. pag. 287, B.

(*d*) Strab. Lib. V, pag. 339, A.

s'entendre de cette maniere, c'est que le même Strabon dit, Livre VIII, page 570, B, que ce fut Danaüs qui bâtit la citadelle d'Argos. Or, en cet endroit il se sert du terme ἀκρόπολις.

Les Latins ont quelquefois employé le mot *civitas* en ce sens. *In templo* (*a*) *ejusdem* (*Minervæ*) *quod in arce Larissæ est*, *conditus scribitur*, *atque indicatur Acrisius : Erichthonius Poliadis in fano : Dairas & Ismarus fratres in Eleusinis consepto*, *quod* civitati *subjectum est*. Le passage suivant d'Eusebe prouve clairement que *civitas* a ici cette signification. (*b*) Ἐν τῷ ναῷ τῆς Ἀθηνᾶς ἐν Λαρίσσῃ ἐν τῇ ἀκροπόλει τάφος ἐστὶν Ἀκρισίου. Ἀθήνησι δὲ ἐν τῇ ἀκροπόλει, Κέκροπος, ὥς φησιν Ἀντίοχος ἐν τῷ ἐννάτῳ τῶν ἱστοριῶν. Τί δὲ Ἐριχθόνιος ; οὐχὶ ἐν τῷ ναῷ τῆς Πολιάδος κεκήδευται ; Ἴσμαρος δὲ Εὐμόλπου καὶ Δαείρας οὐχὶ ἐν τῷ περιβόλῳ κεκήδευται τοῦ Ἐλευσινίου, τοῦ ὑπὸ ἀκροπόλει ; » Le tombeau d'Acrisius » est dans le temple de Minerve, dans la citadelle de » Larisse ; celui de Cécrops, dans celle d'Athenes, comme » le dit Antiochus, au neuvieme Livre de son histoire. » Que dirai-je d'Erichtonius ? n'est-il point enterré dans » le temple de Minerve Polias ? Ismarus, fils d'Eumolpe » & de Daira (*c*), n'est-il point enterré dans l'enceinte » de l'Eleusinium ou temple de Cérès, qui est au pied » de la citadelle ? » Ce qu'Arnobe nomme *civitas*, Eusebe l'appelle ἀκρόπολις.

Les citadelles étoient non-seulement sous la protection de cette Déesse, mais même elle avoit un temple dans la plupart. On voit dans Homere, qu'elle en avoit un dans

(*a*) Arnob. adversf. Gentes, Lib. VI, pag. 193.

(*b*) Eusebii Præparat. Evangelic. Lib. II, §. VI, pag. 71. B. C. Clement. Alexandr. in Protreptico, pag. 39.

(*c*) Arnobe [loco laudato] fait de Daira un frere d'Ismarus, qu'il nomme Dairas.

la

la citadelle de Troie : » Lorsque (*a*) les Dames Troyenes » furent arrivées au temple de Minerve, qui est dans la » citadelle..... »

(359) §. CLX. *Répandre sur la tête de la victime.* J'ai ajouté ces mots, *sur la tête de la victime*, afin de me rendre plus clair. On répandoit sur la tête de la victime de l'orge mêlée avec du sel. C'est ce que les Latins appelloient *mola salsa*, d'où vient le terme d'immoler; *immolare est molâ, id est, farre molito & sale hostiam persperfam sacrare*, dit Festus, au mot *immolare*. Cependant il y a une légere différence entre l'usage des Grecs & celui des Latins. Les premiers jettoient l'orge entiere en grains, sur le front de la victime. Ils appelloient cette orge en grains, οὐλαὶ, & attiquement ὀλαί.

Τὸ κανοῦν πάρεστιν, ὀλὰς ἔχον, καὶ στέμμα, καὶ μάχαιραν,
Καὶ πῦρ γε τουτὶ, κοὐδὲν ἴσχει, πλὴν τὸ πρόβατον, ἡμᾶς.

» Voici (*b*) la corbeille avec l'orge, la couronne, le » couteau; voiçi aussi le feu, & rien ne nous arrête que » la brebis ».

Les autres, après l'avoir fait rôtir & l'avoir réduite en farine, la mêloient avec du sel, & la jettoient sur la victime. Aussi, lorsque les Grecs parlent de leurs usages, ils se servent de ces expressions οὐλαὶ, οὐλοχύται, qu'on rencontre en cent endroits de l'Iliade & de l'Odyssée, & lorsqu'ils font mention de ceux des Latins, ils emploient le mot ἄλφιτον, *qui est de la farine d'orge.* Θυσίαι ἀναίμακτοι ἦσαν, αἵτε πολλαὶ διʼ ἀλφίτου καὶ σπονδῆς καὶ τῶν εὐτελεστάτων πεποιημέναι. » Les sacrifices n'étoient point

(*a*) Homeri Iliad. Lib. VI, vers. 297.

(*b*) Aristoph. Pac. vers. 948.

» ſanglans. La plupart ſe faiſoient avec de la farine d'orge, » des libations (*a*) & les choſes les plus communes ». Feſtus dit très-bien (*b*) : *Mola vocatur far toſtum & ſale ſparſum, quod eo molito hoſtiæ aſpergebantur.* Pour rendre cet uſage plus vénérable chez les Romains, les Veſtales avoient ſeules le droit de préparer cette farine. Voici la maniere dont elles s'y prenoient : » Les (*c*) trois plus âgées » d'entre les Veſtales mettoient de deux jours l'un, depuis » les Nones de Mai juſqu'à la veille des Ides du même » mois, des épis de froment dans des corbeilles de » moiſſonneurs. Elles faiſoient enſuite rôtir elles-mêmes » ces épis, les broyoient & les mouloient. Elles ſerroient » cette mouture, & en faiſoient trois fois l'année, c'eſt- » à-dire, aux Lupercales, aux fêtes de Veſta, & aux » Ides de Septembre, ce que l'on appelloit *Mola*, en » y ajoutant du ſel cuit & du ſel dur ». On peut voir dans Feſtus la préparation de ce ſel (*d*).

Cela poſé, je ne vois pas ce qui a pu engager le P. De la Rue à dire ſur (*e*) Virgile, que *Mola* étoit une eſpece de gâteau. Desfontaines traduit toujours de la pâte, & dans ſa note ſur le 133e. vers du ſecond Livre de l'Enéide, il dit qu'on frottoit le front de la victime

(*a*) Plutarch. in Numâ, pag. 65. C. Les Traducteurs Latins mettent des libations de vin; Amyot, un peu d'effuſion de vin & de lait. Dacier a mieux rencontré, mais il a mal rendu ἄλφιτον. Il y a ſeulement dans le grec *des libations*, & je crois que dans les tems anciens dont parle Plutarque, elles ne ſe faiſoient qu'avec du lait. *Verum & Diis lacte ruſtici multæque gentes ſupplicant, & molâ tantùm ſalſâ litant, qui non habent thura.* Plin. Hiſt. Natur. Præf. ad Lib. I.

(*b*) Sextus Pompeius Feſtus, voc. *Mola*, pag. 244.

(*c*) Servius ad Virgilii Eclog. VIII, verſ. 82.

(*d*) Feſtus, voc. *Muries*, pag. 253 & 254.

(*e*) P. De la Rue, ſur le vers 82 de la huitieme Eclogue.

d'une pâte consacrée. Cette pâte, ajoute-t-il, s'appelloit *Mola*. Il fait dire à Nieuport (*a*) la même chose dans la traduction qu'il a donnée des Coutumes & des Cérémonies observées chez les Romains. Le P. Sanadon (*b*) se trompe pareillement, lorsqu'il dit que *Mola* signifie une espece de gâteau d'orge assaisonné de sel qu'on émioit sur le front de la victime. Ces Auteurs auroient bien dû nous apporter quelqu'autorité pour prouver ce sentiment. Comment auroient-ils expliqué ces vers d'Horace (*c*).

> Immunis aram si tetigit manus,
> Non sumptuosa blandior hostia
> Mollivit aversos Penates
> Farre pio & saliente micâ.

Et ceux-ci d'Ovide (*d*):

> Antè, Deos homini quod conciliare valeret
> Far erat, & puri lucida mica salis.

Cet endroit ne méritoit gueres d'être expliqué; j'ai cru cependant devoir le faire, de crainte que les jeunes gens, éblouis par la sorte de célébrité de ces Traducteurs, ne se laissassent induire en erreur.

(360) §. CLX. *Et qu'on excluoit des temples.* Il y a dans le grec : ἀπείχετό τε τῶν πάντων ἱρῶν τα πάντα ἐκ τῆς &c. Je souhaiterois trouver un exemple où ἀπέχεσθαι se prît passivement en ce sens. En attendant, je crois qu'il faut lire ἀπέεργετό τε τῶν &c. ioniquement. Car suivant

---

(*a*) Nieuport, Explication abrégée des Coutumes & Cérémonies observées chez les Romains, page 221 & 224.

(*b*) Sanadon. Voyez sa note sur les Satires d'Horace, Liv. II, Sat. III, vers. 199.

(*c*) Horat Od. Lib. III, Od. XXIII, vers. 17.

(*d*) Ovid. Fastor. Lib. I, vers. 337.

la remarque de George, Archevêque de Corinthe, les Ioniens retranchent l'iota en beaucoup de mots. Ils écrivent δέξω au-lieu de δείξω, & nous avons vu au commencement de ce Livre ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε pour ἀπόδειξις. On trouve Ἐξέργομαι passivement, Liv. VII, §. XCVI, & au commencement du paragraphe CXXXIX. Mais ἔργεσθαι est au moyen, Liv. IV, §. CLXIV, & doit se rendre par *s'abstenir*, comme l'a très-bien vu M. Valckenaer dans sa note sur cet endroit.

Je crois qu'il faut rendre aussi ce verbe à Xénophon, & lire εἴρξει au-lieu de ἄρξει dans ce passage de la Cyropédie (a) : ὦ παῖ, ἢν μένῃς παρ' ἐμοὶ, πρῶτον τῆς παρ' ἐμὲ εἰσόδου σοὶ οὐ Σάκας ἄρξει ; *fortè legendum* εἴρξει. » Mon fils, » si vous restez auprès de moi, premierement Sacas ne » vous interdira pas l'entrée de mon appartement ».

(361) §. CLXIII. *De la mer Adriatique.* Il y a dans le grec : τὸν Ἀδρίην ioniquement, pour τὸν Ἀδρίαν, dont le nominatif est ὁ Ἀδρίας & le génitif τοῦ Ἀδρίου, & ne peut signifier que la mer Adriatique (b). Καὶ (c) ἀποπέμψας εἰς τὸν Ἀδρίαν ὁλκάδα δυοῖν ταλάντοιν, » & ayant envoyé » dans la mer Adriatique un vaisseau de charge de la » valeur de deux talens ». Ἀδρία πόλις, καὶ παρ' αὐτὴν κόλπος Ἀδρίας, » Adrias, ville près de laquelle est le golfe Adriatique». *Stephan. Byzant. de Urbibus*, voc. Ἀδρία. *Adria* au masculin, désigne en latin *la mer Adriatique* ; l'Auteur de l'Index latin d'Hérodote s'y est trompé.

(362) §. CLXIII. *De vaisseaux à cinquante rames.* Ces vaisseaux étoient longs. Hérodote le fait remarquer, parce

---

(a) Xenoph. Cyripæd. Lib. I, cap. III, §. XII, pag. 25.

(b) Strab. Lib. VII, pag. 488. A, où l'on trouve en quelques lignes ὁ Ἀδρίας, τοῦ Ἀδρίου & τὸν Ἀδρίαν.

(c) Lysias contrà Diogitonem, pag. 511, lin. 21.

que de ſon tems les vaiſſeaux longs étoient des vaiſſeaux de guerre, & les ronds, des vaiſſeaux marchands. Les vaiſſeaux longs n'étoient pas deſtinés à la guerre du tems de Liparus, qui s'en ſervit (a) pour paſſer d'Italie dans l'iſle de Lipara. Ils ne l'étoient pas encore lors du voyage des Argonautes en Colchide, qui en firent uſage pour la premiere fois, ſi l'on en croit Philoſtéphanus; mais il paroît par le témoignage de Diodore de Sicile, qu'il y avoit là-deſſus d'autres ſentimens. *Longâ nave (b) Jaſonem primum navigaſſe Philoſtephanus auctor eſt.* L'expédition des Argonautes ne ſe fit que dans la vue du commerce. M. l'Abbé Banier (c) prétend que ce vaiſſeau étoit un vaiſſeau de guerre, & par conſéquent, que l'expédition des Argonautes n'étoit point une entrepriſe de Marchands. Il prouve très-bien par l'autorité d'Ulpien & du Scholiaſte d'Ariſtophanes, que les vaiſſeaux longs étoient deſtinés à la guerre; mais ces Auteurs parloient de ce qui ſe pratiquoit de leur tems, & non de ce qui avoit été en uſage dans les tems anciens. Or il eſt certain qu'on ſe ſervit encore de vaiſſeaux longs pour le commerce long-tems après cette expédition. Les voyages des Phocéens à Tarteſſus, &c. qui n'avoient pas d'autre objet que le commerce, ne ſe faiſoient du tems de Créſus que ſur des vaiſſeaux longs. Voyez ci-deſſus, §. II, note 11.

(363) §. CLXIII. *Arganthonius.* Ce Roi vécut 120 ans, dont il en régna 80. Pline (d) regarde cela comme un fait certain. *Sed ut ad confeſſa tranſeamus, Arganthо-*

(a) Diodor. Sicul. Lib. V, §. VII, tom. I, pag. 336.

(b) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. VII, cap. LVI, tom. I, pag. 417, lin. 16.

(c) Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. IX, Mém. pag. 69.

(d) Plin. Hiſt. Natur. Lib. VII, cap. XLVIII, tom. I, pag. 403, lin. 7.

nium Gaditanum octoginta annis regnasse, indubitatum est. Putant quadragesimo cœpisse. Cicéron (*a*) est aussi de même sentiment. Mais Anacréon (*b*) attribue à ce Prince 150 ans de regne; ce qui choque toute vraisemblance. Voyez la note du P. Hardouin sur l'endroit de Pline ci dessus cité, celle de Jos. Barnes sur Anacréon, & celle de feu M. Wesseling sur ce passage d'Hérodote.

On place communément la mort de ce Prince à l'an 211 de la fondation de Rome, parce qu'Hérodote semble la joindre à la conquête de l'Ionie par Harpage (*c*). Cependant il est clair, par le témoignage de cet Historien (*d*), que vingt ans avant la prise de Phocée, les Phocéens avoient fondé la ville d'Alalie, dans l'isle de Cyrne (Corse), & que ce fut dans cet intervalle que mourut Arganthonius.

(364) §. CLXIII. *Que les forces de Crésus* &c. Il a dans le grec : *que le Mede croissoit toujours en forces.* Cela peut s'entendre d'Harpage, de Mazarès, ou même de Cyrus, quoique ce Prince fût Perse. Car dans Hérodote, ces deux mots *Perses* & *Medes* signifient presque toujours la même chose. Par exemple, Sperthiès (*e*) & Boulis parlant à Xerxès, l'appellent Roi des Medes, & ceux à qui cet Historien (*f*) a donné trois fois le nom de Perses, il les appelle Medes à la fin du même paragraphe.

L'on ne peut cependant entendre cela de l'arrivée des Perses dans la Lydie, 1°. Parce qu'Hérodote dit que le Mede croissoit en forces. Or, il est certain que les forces

---

(*a*) Cato Major, sive de Senectute, cap. XIX.
(*b*) Anacréon, pag. 239 & 240.
(*c*) Herodot. Lib. I, §. CLXV.
(*d*) Id. ibid.
(*e*) Id. Lib. VII §. CXXXVI.
(*f*) Id. Lib. V, §. CIX.

de Cyrus ne s'accrurent pas depuis qu'il eût mis le pied en Lydie, & qu'il ne laissa qu'une petite partie de ses troupes à Mazarès pour soumettre l'Ionie.

2°. Les Ioniens n'eurent proprement rien à craindre, tant que Sardes ne fut point prise. Or comment, depuis le peu de tems qui s'écoula entre la prise de cette ville & le siége de Phocée, les Phocéens auroient-ils pu aller à Tartessus, voyage qui devoit être très-long, dans un tems sur-tout où la navigation étoit encore en son enfance, & où l'on n'osoit pas encore s'éloigner des côtes; comment, dis-je, auroient-ils pu aller à Tartessus, faire leur rapport à Arganthonius, en revenir avec une somme considérable, tirer des pierres des carrieres, les tailler, en un mot, élever tranquillement leurs murs, sans en être empêchés ni par Mazarès, ni par Harpage, qui devoient cependant se trouver dans leur voisinage.

3°. Cela ne peut s'accorder avec la mort du Roi de Tartessus. Hérodote raconte que les (a) Phocéens avoient fondé dans l'isle de Cyrne (Corse) la ville d'Alalie vingt ans avant la prise de Phocée, & qu'Arganthonius mourut dans cet intervalle. Il ne détermine point, il est vrai, l'année de la mort de ce Prince, mais on ne pourroit la fixer un an ou deux avant le siége de Phocée, sans être en droit de le taxer d'inexactitude. Il faut donc placer cette mort, au moins quatre ou cinq ans avant la prise de Phocée.

4°. L'ambition de Crésus n'avoit pas dû moins effrayer les Ioniens que celle de Cyrus ne les allarma dans la suite, & il y a grande apparence qu'Arganthonius, qui aimoit les Phocéens, fut touché des malheurs dont ils étoient menacés, & que ce fut alors que ce Prince leur donna de l'argent pour mettre leur ville hors d'insulte.

(a) Herodot. Lib. I, §. CLXV.

Il suit de-là qu'il faut lire τὸν Λυδὸν, & entendre Crésus, qui dans les commencemens de son regne se rendit redoutable aux Ioniens, & même en subjugua une partie, comme on l'a vu plus haut, §. XXVI, &c.

C'est le sentiment de M. Wesseling, & il paroît par une note de M. Bellanger, que ç'avoit été aussi celui de M. de la Barre. M. Bellanger étoit d'un avis contraire; mais ses raisons ne m'ont point paru assez solides.

(365) §. CLXIV. *Abattre une tour de la ville.* Il y a dans le grec, προμαχεῶνα, qu'on interprete *propugnaculum*, ce qui est bien général. Suidas le rend au mot προμαχῶνες par ἐπάλξεις, que les Lexiques traduisent, *mina*, des crénaux. Mais Hésychius explique ἔπαλξις par le mot πύργος, *une tour*, & προμαχεών, également par πύργος, *une tour*. Il paroît que Julius Pollux (*a*) regarde comme synonymes ces trois termes : πύργος, ἔπαλξις & προμαχών. Voici le passage entier, le Lecteur en jugera. Τείχους δὲ μέρη, κύκλος, περίκυκλος, περίβολος, προμαχῶνες, ἐπάλξεις, πύργοι, μεσοτείχια, τὰ μεσοπύργια, μεταπύργια. Les trois premiers termes étant certainement synonymes, & les trois derniers l'étant pareillement, il s'ensuit que les trois du milieu le doivent être aussi.

(366) §. CLXIV. *Consacrer une maison.* L'éloignement des tems a rendu ce passage obscur. Des Commentateurs entendent par οἴκημα, *une chapelle*, & M. Reiske veut (*b*) qu'on ajoute τῷ Μίθρῃ après ἐν. Mais les Perses (*c*) ne renfermoient point la divinité entre des murailles. Peut-

---

(*a*) Pollucis Onomastic. Lib. I, cap. X, Segment. CLXX, tom. I, pag. 110.

(*b*) Voyez l'Hérodote de MM. Wesseling & Valckenaer, page 78, note 96.

(*c*) Herodot. Lib. I, §. CXXXI.

être, ajoute M. Wesseling, Harpage se contente-t-il qu'on consacre une seule maison, en signe d'assujettissement.

Pour moi, je pense que le Roi ayant un palais dans toutes les grandes villes de sa domination, la maison que demandoit Harpage étoit probablement destinée à le loger, en cas qu'il vînt à Phocée, ou le Gouverneur qu'il y enverroit à sa place.

(367) §. CLXIV. *Ils ne pouvoient souffrir* &c. Suidas (*a*) rapporte cela avec quelque différence, quant à l'expression seulement; mais sans doute qu'il citoit de mémoire.

(368) §. CLXV. *Une masse de fer ardente.* C'est la véritable signification du mot μύδρος, comme on le voit dans Hésychius & Suidas. (*b*) Ἑστακότας περὶ μύδρον, *stantes circà ferrum candens*. De-là le terme de μυδροκτυπεῖν, *forger des masses de fer ardent*, dont se sert Æschyle (*c*) en parlant de Vulcain.

Ce mot signifia dans la suite une masse de pierre, & on le trouve souvent en ce sens dans Strabon. C'est aussi celui dans lequel l'a pris Horace, quoiqu'Hérodote, qu'il avoit en vue, eût ajouté l'épithete de σιδήρεος à μύδρος.

(*d*) Sed juremus in hæc: simul imis saxa renarint
Vadis levata, ne redire sit nefas.

(369) §. CLXV. *Et firent serment.* Suidas rapporte ce serment au mot Φωκαίων ἀρά.

(370) §. CLXVI. *Les uns & les autres.* Les Tyrrhéniens & les Carthaginois équipperent ensemble soixante vaisseaux, comme il paroît par la phrase suivante: *les Phocéens ayant aussi équippé de leur côté soixante vaisseaux.*

(*a*) Suid. voc. Περιημάκτων, pag. 87.
(*b*) Callimach. Hymn in Dianam, vers. 49.
(*c*) Æschyl. in Prometheo vincto, vers. 366.
(*d*) Horat. Epod. XVI, vers. 25.

(371) §. CLXVI. *Ils remporterent la victoire.* Cette victoire ne peut être celle qu'ils remporterent contre les Carthaginois, & dont parlent (*a*) Thucydides & (*b*) Pausanias ; car dans celle dont il est question dans Hérodote, ils furent très-maltraités, & allerent fonder la ville d'Hyele ; mais selon les deux Historiens que je viens de citer, ils fonderent la ville de Marseille après avoir battu sur mer les Carthaginois. Mais voyez la note 373.

(372) §. CLXVI. *Leur fut pernicieuse.* Il y a dans le grec : *les Phocéens remporterent une victoire Cadméiene.* Cette expression (*c*) étoit passée en proverbe pour dire une victoire funeste au vainqueur. Platon se sert de παιδεία Καδμεία, *éducation Cadméiene*, pour une éducation funeste à ceux qui l'avoient reçue. (*d*) Παιδεία μὲν οὐδὲ πώποτε γέγονε Καδμεία· νῖκαι δὲ ἀνθρώποις πολλαὶ δὴ τοιαῦται γεγόνασί τε καὶ ἔσονται ; » Une bonne éducation n'a jamais » été funeste à personne, au-lieu qu'il y a beaucoup de » victoires qui ont été & qui seront funestes à bien des » nations ». Voyez Hésychius au mot Καδμεῖοι, & Suidas, à Καδμεία νίκη, & à Καδμείαν νίκην. Ces deux Auteurs donnent plusieurs raisons de ce proverbe. On peut les consulter. Plutarque (*e*) dit que, par *victoire Cadméiene*, les Anciens n'en ont point entendu d'autre que celle des deux freres Etéocles & Polynices, comme étant très-honteuse & très-pernicieuse.

On peut aussi consulter Diodore de Sicile, Liv. XI,

(*a*) Thucydid. Lib. I, §. XIII, pag. 13.

(*b*) Pausan. Phocic. sive Lib. X, cap. VIII, pag. 817.

(*c*) Moschopul. περὶ Σχεδ. pag. 112. Suidas, au mot Καδμεία νίκη.

(*d*) Plato de Legibus, Lib. I, tom. II, pag. 641, C.

(*e*) Plutarch. de Fraterno Amore, pag. 488, A.

§. XII, tom. I, pag. 413, & les Extraits du vingt-deuxieme Livre, tome II, page 495.

(173) §. CLXVI. *Vers Rhégium.* Il eſt bien étonnant qu'Hérodote ait paſſé ſous ſilence la fondation de la ville de Marſeille. Euſebe dit que les Phocéens la fonderent la troiſieme année (*a*) de la quarante-cinquieme olympiade. Solin place cette époque la premiere année de cette olympiade : *Ligurum* (*b*) *ora, in quâ Phocenſes quondam fugati Perſarum adventu Maſſiliam urbem olympiade quadrageſimâ quintâ condiderunt.* Il ſe trompe cependant en nommant ces peuples *Phocenſes ;* mais cette erreur lui eſt commune avec beaucoup d'autres Auteurs latins, qui confondent les Phocéens avec les habitans de la Phocide. Il ſe trompe encore lorſqu'il dit que ce fut dans le tems que les Perſes vinrent en Ionie. La quarante-cinquieme olympiade eſt de beaucoup antérieure au regne de Cyrus. Je ſuis perſuadé qu'elle fut fondée la premiere année de la quarante-cinquieme olympiade, qui répond à l'an 4114 de la période Juliene, ſix cens ans avant notre ere, & qu'elle fut aggrandie par les mêmes Phocéens, la ſeconde année de la ſoixante-unieme olympiade, l'an 4179 de la période Juliene, cinq cens trente-cinq ans avant notre ere. Voyez mon Eſſai de Chronologie, chap XIV, ſect. II, §. IV. Ariſtote fait (*c*) mention dans ſa République des Marſeillois, de quelques particularités qu'on ne ſera peut-être pas fâché de voir.

» Des Commerçans de Phocée, ville Ioniene, fonderent » Marſeille. Euxénus de Phocée étoit hôte de Nannus, » Roi du pays. Ce Prince ſe diſpoſant à marier ſa fille,

(*a*) Euſebii Chronic. Libr. poſterior. pag. 124.

(*b*) Solini Polyhiſtor. cap. II, pag. 12, E.

(*c*) Athen. Deipnoſoph. Lib. XIII, cap. V, pag. 576, A.

» invita au festin Euxénus qui venoit d'arriver. Les nôces » se faisoient de cette maniere : il étoit d'usage que la » personne à marier entrât après le repas, & qu'elle pré- » sentât à celui de ses amans qu'elle aimoit le mieux, la » coupe pleine de vin, & que celui à qui elle la présentoit » devînt son époux. Cette jeune personne, qui s'appelloit » Petta, donna la coupe à Euxénus, qui, l'ayant épousée » avec la permission du pere, changea son nom en celui » d'Aristoxéna. Il en eut un fils, qu'il appella Protis, de » qui descend l'illustre famille des Protiades ». Son beau-pere lui donna un lieu pour y bâtir une ville. On trouve la même chose dans Justin (*a*), à quelque légere différence près, & cet Auteur place la fondation de cette ville dans le même tems.

Les Grecs appelloient Marseille en leur langue Μασσαλία. Ce nom lui venoit, au rapport de l'Historien Timée (*b*), de ce que le pilote ayant jetté un cable à un pêcheur qui étoit sur la côte, lui cria : Μᾶσσαι ἁλιεῦ, *attachez* (le cable) *pêcheur*. Cette étymologie n'appartient point, comme on le voit, à M. Carri, ainsi que le pensoit M. Guys dans ses Lettres sur la Grece, tom. I, pag. 400. Je ne la trouve pas pour cela mieux fondée, & je crois plus certaine celle de M. l'Evêque d'Agde. Ce Prélat prétend avec raison, que ce nom (*c*) vient du mot celtique *mas*, qui signifie *demeure, habitation*, & des Saliens, peuples qui habitoient anciennement ce pays. Ce terme se trouve fréquemment en Bourgogne avec quelque légere différence.

Lorsque les Phocéens voulurent se soustraire au joug des Perses, une (*d*) partie se rendit à Marseille, sous la

(*a*) Justin. Lib. XLIII, cap. III, tom. II, pag. 712.

(*b*) Stephan. Byzantin. voc. Μασσαλία.

(*c*) Lettres sur la Grece par M. Guys, tome I, page 419.

(*d*) Strab. Lib. VI, pag. 388, A.

conduite de Créontiadès; mais en ayant été repoussés, ils allerent fonder la ville d'Elée. Les Phocéens, dit Isocrates, (a) fuyant la domination du Grand Roi, abandonnerent l'Asie, & allerent demeurer à Marseille. Thucydides & (b) Pausanias placent aussi la fondation de Marseille dans le même tems. Il paroît donc certain qu'il y eut deux colonies de Phocéens en cet endroit; la premiere fonda la ville, la seconde l'aggrandit. Je crois cependant qu'Agathias est le seul Auteur qui dise que les (c) Phocéens, chassés sous Darius, fils d'Hystaspes, fonderent Marseille, qui, de ville Grecque, est, ajoute-t-il, actuellement Barbare.

(374) §. CLXVII. *Ceux-ci en eurent un beaucoup plus grand nombre.* Ἔλαχον se rapporte à Τυρσηνοὶ, & κατέλευσαν à Καρχηδόνιοι & à Τυρσηνοὶ. Voyez la note de M. Wesseling.

(375) §. CLXVII. *Bâtirent dans les* &c. Il y a dans le grec: ἐκτήσαντο πόλιν γῆς &c. Il faut entendre cela du terrein propre à se bâtir une ville, dont ils firent l'acquisition; mais j'aimerois mieux ἐκτίσαντο πόλιν, *ils se bâtirent une ville;* d'autant plus qu'une ligne plus bas il y a, ἔκτισαν δὲ ταύτην &c.

(376) §. CLXVII. *Au héros Cyrnus.* Cyrnus (d), fils d'Hercules, donna son nom à l'isle de Cyrne. Il fut sans doute honoré comme un héros, & c'est probablement de lui dont veut parler Hérodote. Soit vanité, soit paresse, les Grecs avoient recours à leurs fables toutes les fois qu'ils se trouvoient embarrassés sur l'origine d'un peuple. Diodore de Sicile (e) fait mention d'un autre

(a) Isocrat. in Archidamo, tom. II, pag. 54.

(b) Thucydid Lib. I, §. XIII, pag. 13. Pausanias Phocic. sive Lib. X, cap. VIII, pag. 817.

(c) Agathias, Lib. I, pag. 12, D.

(d) Servius, ad Virgilii Eclog. IX, vers. 30.

(e) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LX, tom. I, pag. 379.

Cyrnus. Inachus l'envoya avec une flotte considérable, pour chercher sa fille Io, & lui défendit de revenir sans elle. Ne l'ayant pu trouver, il s'établit dans la Chersonnese de Carie, & y bâtit une ville de son nom.

Si tant est qu'Hérodote parle d'un de ces deux Cyrnus, il est vraisemblable que c'est du premier. Il est bien étonnant que ce fils d'Hercules ait été inconnu à tous les Poëtes & à tous les Historiens, & que le Grammairien Servius soit le seul qui en fasse mention.

(376*) §. CLXVIII. *Timésias de Clazomenes.* On lit dans tous les msts & dans toutes les éditions d'Hérodote, *Timésius ;* je n'ai point balancé cependant à mettre *Timésias*, d'après l'autorité de Plutarque, qui lit en deux endroits différens, *Timésias*, & d'après celle d'Ælien.

Timésias de Clazomenes (*a*) étoit un homme de bien, qui avoit gouverné sagement cette ville. L'envie, qui a coutume de s'attacher aux gens de cette trempe, s'acharna contre lui. Il en méprisa d'abord les traits ; mais enfin voici, dit-on, ce qui fut cause qu'il s'éloigna de sa patrie. Timésias passoit devant une école : les enfans, que le maître venoit de congédier, jouoient ensemble. Il s'éleva une dispute entre deux de ces enfans, au sujet de la ligne du jeu. L'un dit en jurant : que ne puis-je faire sauter ainsi la cervelle de Timésias, comme il est vrai que j'ai raison. Ce mot lui ayant fait comprendre la violence de l'envie, & à quel point il étoit haï de ses concitoyens, puisque non-seulement il étoit détesté des hommes faits, mais des enfans mêmes, il s'exila volontairement de sa patrie.

Plutarque, qui parle aussi des excellentes qualités de Timésias, remarque (*b*) qu'il devint odieux à ses conci-

(*a*) Æliani Var. Hist. Lib. XII, cap. IX, pag. 731 & 732.

(*b*) Plutarch. Reipubl. gerendæ Præcep. pag. 812, A.

toyens, parce qu'il vouloit tout faire par lui-même, & qu'il ne sut combien il étoit haï que par une chose qui lui arriva. Il raconte ensuite ce trait, qui est à-peu-près le même que celui qui est rapporté par Ælien. Timésias retourna chez lui, raconta à sa femme ce qui venoit de lui arriver, lui ordonna d'emballer tous ses effets, & sortit avec elle de la ville.

Il rassembla ensuite des gens de bonne volonté, & se rendit à Delphes (*a*) pour consulter l'Oracle, au sujet d'une colonie qu'il avoit dessein d'établir. Le Dieu lui répondit: tu menes un essaim d'abeilles, que des guêpes suivront bientôt.

L'oracle fut vérifié. Il fonda la ville d'Abderes; mais bien peu de tems après il fut chassé par les Thraces, comme le dit Hérodote. On ignore le tems de cette fondation. Les Téiens fonderent certainement Abderes l'an 4173 de la période Juliene, 541 ans avant notre ere. Mais comme (*b*) Eusebe dit qu'elle fut fondée la seconde année de la trente-unieme olympiade, je suis persuadé que cet Auteur a eu en vue la fondation de Timésias.

(377) §. CLXX. *Dont les ancêtres étoient originaires de Phénicie.* Voyez le commencement de la note 194.

(378) §. CLXX. *Ils habitoient les isles.* Thucydides dit au contraire, que Minos chassa les Cariens des Cyclades, & qu'il donna à ses enfans le gouvernement de ces isles. Si le récit de Thucydides est véritable, il faut, d'après les Marbres d'Arondel, placer cette conquête de Minos environ (*c*) cent ans avant le siege de Troie. Mais plusieurs

---

(*a*) Plutarch de Amicor. Multitudine, pag. 96, B.

(*b*) Euseb. Chronic. Can. pag. 157.

(*c*) Minos est de beaucoup plus ancien. Voyez mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. XI.

raifons femblent faire pancher la balance en faveur d'Hérodote. 1°. Il étoit d'Halicarnaffe, ville de Carie, & dès-lors plus à portée que Thucydides, de s'inftruire à fond des antiquités de cette nation. 2°. Il dit lui-même qu'il a porté fes recherches fur les plus anciennes traditions des Cariens auffi loin qu'il lui a été poffible. 3°. Ce n'eft pas dans ce feul point que Thucydides, jaloux d'Hérodote jufqu'à répandre des larmes, affecte de le contredire. 4°. Paufanias infinue que les Cariens traiterent avec Minos d'égal à égal, ce qui doit faire donner la préférence à la narration d'Hérodote.

Ce qu'Hérodote dit ici des Cariens & de leur origine, dit M. De la Barre, Strabon avoue, Liv. XIV, pag. *661*, (*a*) que c'étoit ce qu'on en croyoit communément. Cependant il avoit obfervé, Liv. XIII, pag. *611* (*b*), que cette opinion eft contraire au fentiment d'Homere, qui a diftingué les Cariens des Léleges dans le feptieme Livre de l'Iliade. Ce Géographe dit enfuite que les Léleges étoient bornés d'un côté par les Sujets d'Enée; de l'autre, par ceux que le Poëte appelle Ciliciens, qui occupoient le territoire d'Adramyttium, d'Atarnée, de Pitane, jufqu'à l'embouchure du Caïque, & que les Léleges qui purent échapper à la fureur d'Achilles, lorfqu'il ravagea leur pays, en fortirent pour s'établir dans cette partie de la Carie, où l'on a bâti depuis la ville d'Halicarnaffe. Il dit encore qu'ils bâtirent la ville de Pédafes, & qu'ils devinrent fi puiffans, qu'ils fe rendirent maîtres d'une grande partie de la Carie & de la Pifidie. Il me femble qu'après cela Strabon étoit obligé de reconnoître que les Cariens avoient raifon de ne pas vouloir qu'on les confondît avec les

(*a*) Cela revient à la page 976 de l'édition d'Amfterdam, 1707.

(*b*) Strab. pag. 909, edition. Amftelod.

Léleges;

Léleges ; quoiqu'ils n'en eussent peut-être pas autant de nier qu'ils avoient demeuré anciennement dans les isles d'où Minos les avoit fait passer dans la terre ferme. Quoi qu'il en soit, Strabon prouve au premier endroit que j'ai cité, que les Cariens ont effectivement inventé ce qu'Hérodote assure dans ce paragraphe qu'ils ont inventé.

BELLANGER.

Tout cela peut, à ce qu'il me semble, se concilier. Minos fut le maître de toutes les Cyclades ; mais il ne chassa les Cariens que de celles de ces isles où il envoya des colonies, comme le dit Thucydides (*a*), & les laissa sans doute dans les autres, à condition qu'ils le reconnoîtroient pour leur Souverain, & qu'ils lui fourniroient des gens de mer, comme l'assure Hérodote.

Quant à la remarque de M. De la Barre, elle n'est pas tout-à-fait juste. Les Cariens étoient un peuple particulier ; mais les Léleges n'étoient que des gens rassemblés de différentes nations. Ils étoient sans doute en grand nombre dans les isles occupées par les Cariens. De-là vient le nom qu'on donnoit à ces Cariens insulaires. Les Cariens du continent furent d'abord très-distingués des Léleges, & Strabon, dans le passage ci-dessus rapporté par M. De la Barre, dit tout de suite : » Les Cariens (*b*) insulaires » étant passés sur le continent, s'emparerent d'une grande » partie de la côte & du milieu des terres qu'ils enleverent » aux anciens possesseurs, & ceux-ci étoient pour la plupart » des Léleges & des Pélasges ». Ainsi ces Léleges n'étoient pas les mêmes que ceux des isles ; mais s'étant dans la suite incorporés avec les Cariens venus des isles, & qu'on appelloit eux-mêmes Léleges, on vint à les confondre au

(*a*) Thucydid. Lib. I, §. IV, pag. 5.

(*b*) Strab. Lib. XIV, pag. 976, A, B.

point que la Métropole de la Carie (a) s'appella la ville des Léleges ; cependant le nom de Cariens prévalut dans la suite.

(379) §. CLXXI. *Des panaches sur les casques.* Cela est aussi confirmé par ce fragment (b) d'Alcée :

Λόφον τε σείων Καρικόν.

» Agitant le panache Carien ».

Cette aigrette ou panache donna lieu à un Oracle Egyptien de désigner les Cariens sous le nom de Coqs. Voyez Liv. II, §. CLII, note 491.

(380) §. CLXXI. *Une anse de cuir.* Il paroît cependant par Homere (c), que du tems de la guerre de Troie, le bouclier avoit deux anses de bois, l'une, à travers laquelle on passoit le bras, l'autre, qu'on tenoit à la main, afin de le gouverner facilement. Il y a grande apparence qu'on leur substitua depuis les courroies ou baudriers de cuir dont parle Hérodote. L'anse (d) de cuir n'étoit point encore connue, & ce furent les Cariens qui l'inventerent. Elle s'appelloit ὄχανον ou πόρπαξ. Anacréon l'appelle Καριοεργὲς ὄχανον.

(e) Διὰ δηὖτε Καρικοεργέος ὀχάνοιο
Χεῖρα τιθέμεναι.

» Allons, passez le bras dans l'anse du bouclier, ouvrage » des Cariens ».

Une partie de ce vers citée par Eustathe (*loco laudato*) m'a servi à corriger Strabon.

(a) Eustath. in Hometum, Iliad. K, pag. 816, lin. 32.

(b) Strab. Lib. XIV, pag. 976, B.

(c) Homer. Iliad. Lib. VIII. vers. 193.

(d) Eustath. Comment. ad Homer. Iliad. Lib. VIII, pag. 707, lin 59 & seq.

(e) Strab. Lib. XIV, pag. 976, B.

Sophocles n'a donc point obſervé le coſtume, lorſqu'il a donné au bouclier d'Ajax une anſe de cuir (*a*).

(381) §. CLXXI. *Les Doriens* &c. Toutes les éditions précédentes, ſans en excepter celle de Gronovius, ſont mal ponctuées; ce qui a donné occaſion à un contre-ſens. Portus a bien expliqué ce paſſage dans ſon Lexique Ionien, au mot Ἐξαναστῆσαι, & M. Geinoz (*b*) après lui. M. Weſſeling n'a pas manqué de rectifier cette ponctuation. Le mſſt *A* de la Bibliotheque du Roi eſt bien ponctué.

(381*) §. CLXXI. *Ils n'ont jamais porté d'autre nom.* Ces peuples ne ſe donnoient probablement que le nom de Cariens; mais les étrangers les appelloient ſans doute Léleges, parce que des gens de toutes nations s'étoient incorporés avec eux.

(382) §. CLXXI. *Jupiter Carien*. Elien (*c*) confond le temple de Jupiter Carien avec celui de Jupiter Stratien (Guerrier). » Ce temple, dit-il, eſt à ſoixante-dix ſtades » de la ville des Mylaſiens. Une épée eſt ſuſpendue à la » ſtatue de ce Dieu, & on l'honore ſous le nom de Carien » & de Stratien ». Hérodote (*d*) avoit bien diſtingué ces deux temples, & après lui Strabon. » Labranda, dit ce » dernier (*e*), eſt une bourgade ſur une montagne, près » de l'endroit le plus élevé en allant d'Alabandes à My- » laſes, loin de cette derniere ville. Il y a en ce lieu » un temple ancien, & une ſtatue de Jupiter Stratien » (Guerrier). Il eſt honoré par les peuples des environs,

---

(*a*) Ajax Maſtigophor. verſ. 576.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, tom. XVIII, Hiſt. pag 130 &c.

(*c*) Ælian. de Naturâ Animal. Lib. XII, cap. XXX, tom. II, pag. 695.

(*d*) Herodot. Lib. I, §. CLXXI; Lib. V, §. CXIX.

(*e*) Strab. Lib. XIV. pag. 973, C. 974, A.

» & les habitans de Mylafes. Il y a environ foixante-huit » ftades de là à la ville..... Le troifieme temple eft celui » de Jupiter Carien. Il eft commun à tous les Cariens ; » les Lydiens & les Myfiens étant leurs freres, y font » pareillement admis ».

(383) §. CLXXII. *Toute la jeuneffe Cauniene.* Il y a dans le grec : ἅπαντες Καύνιοι ἡβηδόν. M. Bellanger a traduit cela : *tous les Cauniens, depuis les plus jeunes jufqu'aux plus âgés.* Du Ryer a donné le même fens, & Gronovius, *Caunii omnis ætatis.* Mais Suidas rend (*a*) ἡβηδὸν par ces mots : σὺν πάσῃ ἡλικίᾳ, ce qui ne veut pas dire : *avec des gens de tout âge ;* mais, *avec toute la jeuneffe qui a atteint l'âge de puberté.* Car le même Suidas (*b*) expliquant ἡλικία τῆς πόλεως, dit : οἱ ἐν ἡλικίᾳ, οἱ νέοι. Ατρόμητος (*c*) γὰρ ὁ πατὴρ ὁ ἡμέτερος ὃν σὺ λοιδορεῖς, οὔτ' εἰδὼς, οὔτ' ἐπιδὼν τῆς ἑαυτοῦ ἡλικίας ὅστις ἦν.... » Vous outragez » mon pere Atromete, vous qui ne l'avez ni connu, ni » vu comme il étoit dans fa jeuneffe ». De-là ἡλικία fe prend pour la virginité. Ἀνὴρ (*d*) εἷς τῶν πολιτῶν εὑρὼν τὴν ἑαυτοῦ θυγατέρα διεφθαρμένην, καὶ τὴν ἡλικίαν οὐ καλῶς διαφυλάξασαν μέχρι γάμου...... » Un citoyen trouvant fa » fille corrompue, & qu'elle n'avoit pas confervé fa vir» ginité jufqu'à fes nôces ».

J'ai traduit d'après ces autorités, *toute la jeuneffe Cauniene.* Il ne me paroît pas vraifemblable que des vieillards aient été d'une expédition qui devoit être fatiguante.

Ce mot avoit été bien rendu par M. Bellanger, Liv. VI, §. XXI.

(*a*) Suidas, voc. Ἡβηδόν.

(*b*) Id voc. Ἡλικία τῆς πόλεως.

(*c*) Æfchin. περὶ Παραπρεσβείας, pag. 38, lin. 18, ex edit. Stephan.

(*d*) Id. contrà Timarchum, pag. 26, lin. 6, ex eâdem edit.

(384) §. CLXXIII. *Des Barbares.* Dans les tems les plus reculés, l'isle de Crete étoit habitée par des Barbares. Hérodot. Liv. I, §. CLXXIII. Ces anciens habitans sont appellés Etéocretes (*a*) (véritables Crétois). On croit qu'ils étoient Autochtones, c'est-à-dire, originaires de l'isle. Leur Roi s'appelloit Crès (*b*). Après plusieurs générations, les Pélasges occuperent (*c*) une partie de l'isle. La troisieme nation étoit des Doriens, qui la plupart vinrent des pays voisins du mont Olympe, sous la conduite de Tectamus, fils de Dorus, & des Achéens de la Laconie. Ce Tectamus devint (*d*) Roi de l'isle. Ayant épousé la fille de Créthée, il en eut Astérius. Pendant que cet Astérius étoit Roi de Crete, Jupiter enleva, dit-on, Europe de Phénicie, & en eut Minos, Rhadamanthys & Sarpédon. Astérius épousa Europe, mais n'en ayant point eu d'enfans, il adopta les fils de Jupiter, & leur laissa son royaume. Minos fut pere de Lycastus, & celui-ci de Minos second, lequel ayant équippé une flotte, se rendit maître de la mer. Il épousa Pasiphaé, & en eut Androgée, Ariadne &c. En quatrieme lieu, il passa en Crete un mélange de nations (*e*) Barbares, qui, avec le tems, apprirent la langue des Grecs qu'ils y avoient trouvés établis ; enfin, après (*f*) le retour des Héraclides, les Argiens & les Lacédémoniens y envoyerent des colonies. Voyez Hérodote ci-dessous, Liv. VII, §. CLXIX, CLXX, CLXXI.

Cette note est de M. Bellanger; mais je l'ai corrigée, & j'y ai ajouté les citations.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. V, §. LXIV, tom. I, pag. 381 ; & §. LXXX, pag. 395.

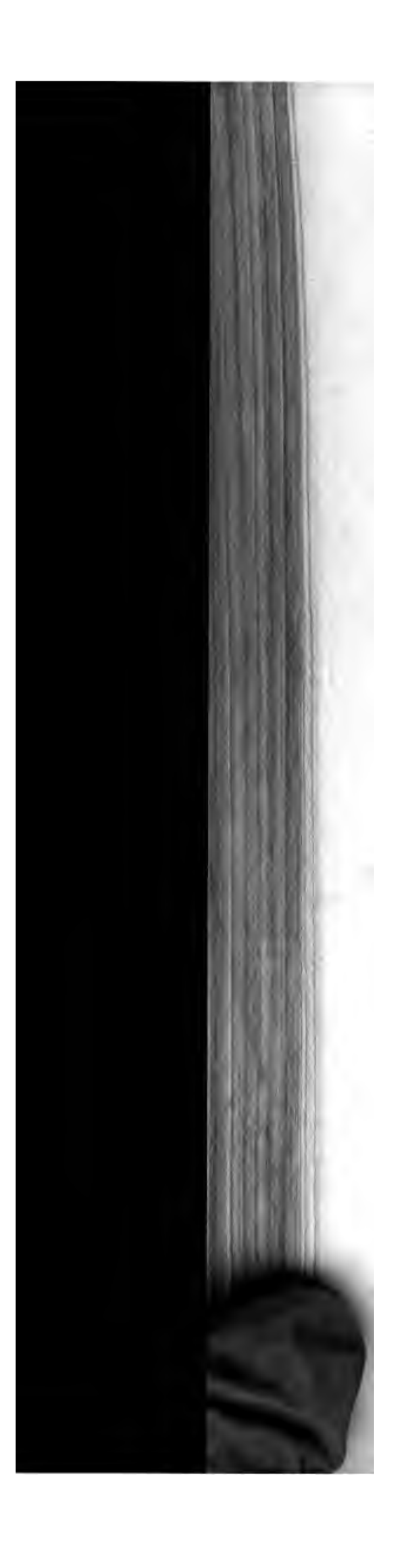
(*b*) Id. ibid. pag. 381.

(*c*) Id. ibid. pag. 395.

(*d*) Id. Lib. IV, §. LX, tom. I, pag. 304.

(*e*) Id. Lib. V, §. LXXX, tom. I, pag. 396.

(*f*) Id. ibid.



(385) §. CLXXIII. *De*
avoient un usage pareil, dont
(*a*) au quatrieme Livre de s
sanglier faisoit de grands rav
rophon le tua, mais les Xant
aucune reconnoissance. Ce Pri
Neptune qu'il sortiroit de leur
les fruits. Cela dura jusqu'à c
vaincre par les prieres des f
cesser sa colere ; de-là vient
s'appeller que du nom de le

La Xanthie étoit un peti
coutume commença chez les X
terent sans doute. Chez ces p
aux filles, & les garçons en

(386) §. CLXXIV. *La B*
dans le texte *la Byblésie*. Q
dans tous les manuscrits, &
ce pays (*c*), suivant Ovide
donné son nom, je n'ai poi
tituer dans ma traduction l
conjecture de Vossius (*d*), a
M. Wesseling, & confirmée
Pline (*f*) le Naturaliste. Les v
peu contribué à me détermi

(*a*) Plutarch. de Virtutibus Mu
(*b*) Stob. pag. 292, 23. J'ai en
kenaer.
(*c*) Ovid. Metamorph. Lib. IX
(*d*) Vossius ad Pompon. Melam
(*e*) Diodor. Sicul. Lib. V, §.
(*f*) Plin. Histor. Natur. Lib
pag. 274.

(*a*) Byblida non aliter latos ululasse per agros
Bubasides vidère nurus.

Il reste une autre difficulté bien plus considérable. Il s'agit de fixer la position de la Bybassie. Ce pays étoit-il dans la péninsule, ou hors de la péninsule? Si l'on suit le Traducteur latin, il sera dans la péninsule, ou pour parler plus juste, la Bybassie sera la péninsule elle-même, dont la Cnidie sera une partie. Il faudra donc traduire: *la Cnidie commence à la péninsule de Bybassie;* ce qui me semble aussi ridicule que si l'on disoit que le Côtentin commence à la Normandie.

Ce sens ne me paroissant pas soutenable, je fais la construction de cette manniere: τῆς Βυβασσίης ἀργμένης ἐκ τῆς χερσονήσου, *la Bybassie commençant à la chersonese.* Dans ce cas la péninsule entiere s'appellera Cnidie, & la Bybassie sera hors de la péninsule. Ce sens est, je pense, plus juste, & c'est celui que j'ai suivi. Il me semble cependant qu'il seroit plus clair en mettant la préposition après χερσονήσου, ce qui fait un changement très-léger: ἀργμένης τῆς χερσονήσου ἐκ τῆς Βυβασσίης.

Je sais que Vossius suppose dans ses notes sur Pomponius Méla, page 637, que la Bybassie est une péninsule, mais il ne l'a pas prouvé. M. Valckenaer paroît penser que la péninsule est la petite isle dont parle Pausanias, Liv. V, chap. XXIV, pag. 440. Mais comment cette isle, qui, au rapport (*b*) de Strabon, n'avoit que sept stades de tour, pouvoit-elle tenir au continent par un espace de cinq stades. Remarquez que la ville elle-même étoit en partie dans l'isle. D'ailleurs la superstition s'étant une fois opposée à

(*a*) Ovid. Metamorph. Lib. IX, vers. 641.

(*b*) Strab. Lib. XIV, pag. 969, B.

ce qu'on creusât l'isthme, la même cause devoit l'empêcher dans la suite. Il est vraisemblable que l'isthme dont parle Hérodote, ne put être coupé, à cause que c'étoit un rocher. Avant l'invention de la poudre à canon, une entreprise de cette nature n'étoit gueres praticable.

Quoi qu'il en soit, je soumets mon sentiment à celui des personnes éclairées.

(387) §. CLXXIV. *En-dedans de l'isthme.* Ἐντὸς δὲ πᾶσά σφι ἐγίνετο. Ce passage paroît altéré à M. Toup. Il corrige (*a*) ἀνένδοτος δὲ πᾶσά σφι ἐγίνετο. » Ce terrein, » (qu'ils creusoient) ne cédoit point, étoit trop dur pour » pouvoir être creusé ». Cette correction seroit très-juste, s'il étoit impossible de donner un sens raisonnable au texte. Mais il me semble que feu M. Wesseling l'a très-bien expliqué.

(388) §. CLXXIV. *Jupiter auroit fait une isle de votre pays.* La réponse de l'Oracle me rappelle un trait d'histoire qu'on ne sera pas fâché de trouver ici. » Des (*b*) » Hollandois offrirent à Charles II, Roi d'Espagne, de » rendre à leurs frais le Tage navigable jusqu'à Lisbonne, » pourvu qu'on leur permît de lever pendant un certain » nombre d'années quelques droits sur les marchandises » qu'on y embarqueroit : ils avoient intention de rendre le » Mançanarez navigable depuis Madrid jusqu'à l'endroit où » il se jette dans le Tage. Le Conseil de Castille fit, » après une mûre délibération, cette réponse remarquable : » S'il eût plu à Dieu de rendre ces deux rivieres navi- » gables, il n'auroit pas eu besoin pour cet effet du » secours de l'homme. Puisqu'il ne l'a point fait, il est » clair qu'il n'a pas jugé qu'il fût à propos de les rendre

(*a*) Epistola Critica ad celeberr. virum Episcopum Glocestr. pag. 76.

(*b*) Letters concerning the Spanish Nation ; by the Reverend Edward Clarke. London, 1763, in-4°., Letter XV, page 284.

» navigables. Une telle entreprise paroîtroit violer les décrets » de sa providence, & vouloir corriger les imperfections » qu'il a laissées exprès dans ses ouvrages ».

(389) §. CLXXV. *Une longue barbe pousse.* Aristote (*a*) dit que les femmes n'ont point de barbe au menton, excepté quelques-unes à qui il en vient quelque peu, quand leurs regles cessent, & les Prêtresses de Carie, ce qui paroît un pronostic de l'avenir.

En lisant de pareils traits, on est presque tenté de plaindre les siecles & les pays où l'on a vu de pareilles superstitions. Celles-là ont fait place à d'autres, peut-être encore plus absurdes. Nous sommes surpris de l'aveugle crédulité des Anciens ; la postérité s'étonnera à son tour de la nôtre, & probablement n'en sera pas pour cela plus sage.

(390) §. CLXXVI. *Avec tout ce qui étoit dedans.* Le même désespoir (*b*) s'empara des Xanthiens, lorsque Brutus forma le siége de leur ville. En voulant mettre le feu aux machines des Romains, le vent porta contre leurs murs, & le feu gagna les maisons voisines. Les Romains coururent l'éteindre par ordre de Brutus ; mais les Xanthiens, hommes, femmes, enfans, les esclaves comme les gens libres, les repousserent, & porterent eux-mêmes par-tout des roseaux, du bois & tout ce qui pouvoit servir d'aliment à la flamme. Les hommes, les femmes périssoient les uns d'une maniere, les autres d'une autre. Les petits enfans même se jettoient dans le feu ; d'autres se précipitoient du haut du mur, d'autres tendoient la gorge à leurs peres & les prioient de les tuer. On vit même une femme, un petit enfant mort à son cou, une torche allumée à la main, mettre le feu à une maison. Brutus, ému de compassion, promit une récompense à

(*a*) Aristot. Hist. Animal. Lib. III, cap. XI, pag. 805, E.

(*b*) Plutarch. in Bruto, pag. 998, D. &c.

nous effrayer par sa grandeur, & son enceinte se réduit à près de huit de nos lieues.

M. Fréret suit une autre méthode (*a*) qui donne à Babylone plus d'étendue que ne lui en assigne M. D'Anville. On peut consulter son Mémoire.

Suivant Strabon (*b*), Babylone avoit 385 stades de circonférence. L'épaisseur de ses murailles étoit de 32 pieds, leur hauteur de 50 coudées, & celle des tours de 60. Strabon avoit-il été à Babylone, ou bien avoit-il sur cette ville de bons Mémoires ? c'est ce qu'on ignore, & par conséquent on ne sait si son récit est plus exact que celui des autres Historiens.

Eustathe (*c*) suit à-peu-près Strabon, mais il place les tours au-dessus des portes ; ce qui n'en feroit que 100. Le récit d'Hérodote en suppose un plus grand nombre, & Diodore de Sicile en compte (*d*) 250.

La coudée moyene est probablement la même que celle qui étoit en usage parmi les Grecs de l'Asie Mineure, & qui devoit être la plus connue d'Hérodote. Celle de Samos étoit égale à celle (*e*) d'Egypte. M. D'Anville évalue la (*f*) coudée d'Egypte a 1 pied 8 pouces 6 lignes ; la coudée royale doit être par conséquent de 1 pied 9 pouces 10 lignes. Ainsi les murs de Babylone devoient avoir environ 360 pieds de hauteur sur 90 d'épaisseur.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. tom. XXIV, Mém. pag. 522.

(*b*) Strab. Lib. XVI, pag. 1072, B.

(*c*) Eustath. sur le vers 1005 de Denys le Périegete, pag. 175, ligne derniere, col. 2.

(*d*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. VII, tom. I, pag. 120.

(*e*) Herod. Lib. II, §. CLXVIII.

(*f*) D'Anville, Traité des Mesures itinéraires, page 16.

Il n'eſt pas inutile d'obſerver que preſque tout ce que l'on peut dire ſur les meſures des Anciens eſt problématique. J'ai préféré les calculs de M. D'Anville, ſans cependant blâmer ceux de M. Gibert, qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXVIII, page 212.

(392) §. CLXXVIII. *Deux cens coudées en hauteur.* Les différens Ecrivains qui ont parlé des murs de cette ville ne paroiſſent pas d'accord entr'eux ſur leur hauteur. Hérodote, comme on vient de le voir, leur aſſigne 200 coudées de roi, Ctéſias (*a*) 50 orgyies, quelques autres (*b*) Auteurs, ainſi que Strabon (*c*) & Quinte-Curce (*d*) 50 coudées, & Pline (*e*), qui a été ſuivi par Solin (*f*), 200 pieds.

Ces Auteurs avoient en vue Hérodote, & la différence qu'on remarque dans leurs' récits ne vient que d'une lecture peu attentive de cet Hiſtorien, comme il eſt aiſé de s'en convaincre. Mais avant que de le prouver, préſentons ſous un même point de vue ces meſures avec leur évaluation à côté en pieds grecs. Comme la coudée de roi avoit trois doigts de plus que la moyene, les 200 coudées font 337 pieds & 8 pouces, à 16 pouces ou doigts par pied.

(*a*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. VII, tom. I, pag. 120.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Strab. Lib. XVI, pag. 1072, B.

(*d*) Quint. Curt. Lib. V, cap. I, §. XXVI. Dans les dernieres éditions on a ſubſtitué, ſans y être autoriſé par les manuſcrits, *cent* en la place de *cinquante*, afin de rapprocher cet Auteur d'Hérodote.

(*e*) Plin. Hiſt. Natur. Lib. VI, cap. XXVI, tom. I, pag. 331, lin. 18.

(*f*) Solin. cap. LVI, pag. 62. G.

Hérodote.	200 coudées de roi. .	337 pieds. . 8 pouc.
Ctésias	50 orgyies	300.
Un Anonyme dans Strabon. Quinte-Curce .	50 coudées.	75.
Pline	200 pieds	200.
Orose	200 coudées	300.

Ctésias copie manifestement Hérodote. Cinquante orgyies font juste 200 coudées. Seulement il n'a pas fait attention que notre Auteur parloit de coudées de roi.

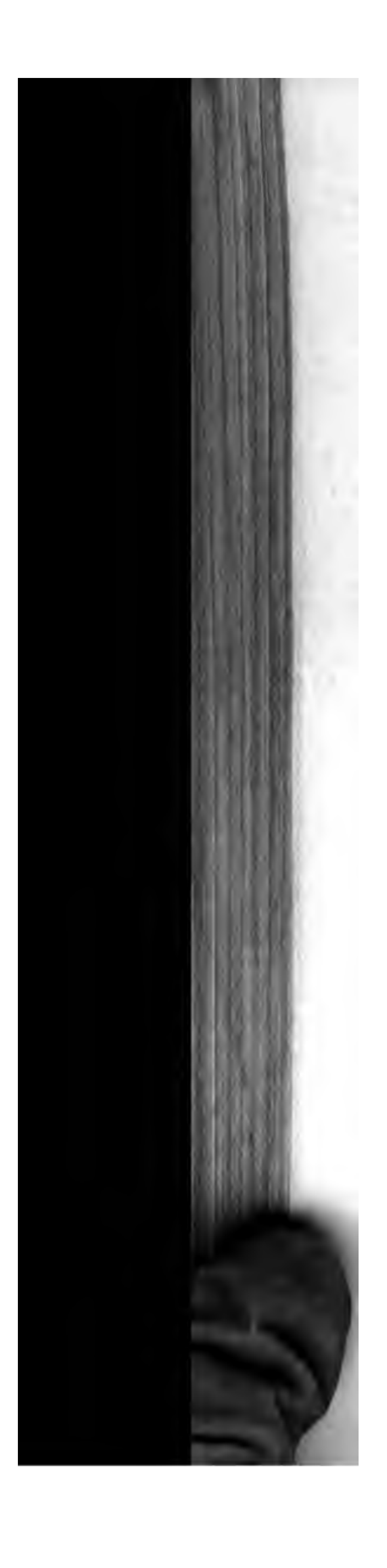
Il est clair que l'Anonyme dont fait mention Diodore de Sicile, avoit les yeux sur Ctésias, ainsi que Strabon & Quinte-Curce, mais qu'effrayés du nombre de cinquante orgyies, ils l'ont réduit à cinquante coudées. Le nombre de deux cens, employé par Pline, prouve qu'il n'avoit consulté que notre Historien ; mais des coudées il en a fait des pieds par inadvertance, ou peut-être faut-il attribuer cette faute à ses copistes. La preuve en est qu'il remarque que ces pieds sont plus grands de trois pouces que le pied romain. Or c'est précisément ce qu'avoit dit Hérodote de la coudée royale, & jamais il n'y a eu de pied qui ait eu trois pouces de plus que le romain.

Orose (*a*) suit Hérodote ; mais oubliant que notre Historien parle de coudées royales qui ont trois pouces de plus que l'ordinaire, il se contente de deux cens coudées justes.

Les 337 pieds 8 pouces d'Hérodote reviennent, selon l'évaluation de M. D'Anville, à 320 pieds de roi, ou environ. Je suppose ici que notre Historien a eu en vue la coudée ordinaire en Grece ; mais s'il a voulu parler de

---

(*a*) Oros. Histor. Lib. II, cap. VI, pag. 102.



celle de Samos, comme cela e
sera plus fort. Voyez la note p

(393) §. CLXXIX. *On se s*
ou bitume tenoit lieu de chaux
præbuit ita ferruminatis Babylon

(394) §. CLXXIX. *De trent*
de briques. Eusthathe (*b*) y ajout
six coudées de long, sur trois

(395) §. CLXXIX. *Des tours*
sens très-étendu, & signifie en gé
suivant les occasions, *une mais*
prostitution, une prison, une tour
miné au dernier sens par les circ
qui, en parlant de ces bâtimens,
Ce Géographe donne à ces tours
ce qui s'accorde assez avec ce q
n'avoient qu'un étage. Car c'est
μονόκωλα de cet Historien, qu
signifier le peu de largeur de ce
& qu'elles n'avoient qu'une se
division.

(396) §. CLXXIX. *Cent por*
ce qui a fait dire à Isaïe (*c*) : » J
» & je briserai les portes d'airain »
que (*d*) Babylone avoit cent por

(*a*) Plin. Hist. Natur. Lib. XXXV,
lin. 10.

(*b*) Eusthathe, sur le vers 1005 de D
col. 2, lin. 7, à fine.

(*c*) Isaïas, cap. XLV, ℣. 2.

(*d*) Eustath. ad Dionys. Perieget. ve
lin. 11 à fine. Conf. eumdem ad Ho
lin. 18.

(397) §. CLXXIX. *Comme les jambages.* Σταθμοὶ font les jambages d'une porte & non les gonds. Voyez *Pollucis Onomasticon*, *Lib. I*, *cap. VIII*, *Segm. LXXVI*, *pag.* 49 ; & Héfychius, au mot Σταθμοὶ.

(398) §. CLXXX. *Il vient de l'Arménie.* Denys le Périégete dit qu'il (*a*) coule d'abord d'une montagne d'Arménie très-élevée, à l'eft de la Syrie. Procope eft plus précis. » Il y a, dit (*b*) cet Hiftorien, chez les Arméniens » une montagne, qui n'eft pas fort efcarpée. Elle eft » éloignée de vingt-quatre ftades de Théodofiopolis, & au » nord de cette ville. Il fort de cette montagne deux fources, » qui deviennent auffi-tôt deux fleuves. Celle qui eft à » droite forme l'Euphrates ».

(399) §. CLXXX. *L'une & l'autre muraille.* L'Euphrates traverfoit Babylone par le milieu ; il divifoit donc fes murailles en deux. Voilà ce qu'Hérodote appelle l'une & l'autre muraille.

BELLANGER.

(400) §. CLXXX. *Forme un coude.* Hérodote veut dire que le mur qui environnoit la ville par dehors, formoit à chacune de fes extrêmités fur le fleuve un angle avec le mur intérieur, dont étoit bordé l'un & l'autre côté de l'Euphrates. Le texte paroît altéré. Corneille de Paw lit τὰς ἐπικαμπὰς παρὰ κ. τ. λ. M. Reiske met τῇ avant αἱ ἐπικαμπαὶ. M. Weffeling ne paroît point éloigné de cette correction. On pourroit auffi lire ὅπου au lieu de τῇ ; mais on ne doit point inférer dans le texte d'un Auteur de pareilles conjectures, fans y être autorifé par quelque manufcrit.

(401) §. CLXXX. *A trois & quatre étages.* » Héro-

(*a*) Dionyf. Perieget. verf. 976 & 978.

(*b*) Procop. Bell. Perfic. Lib. I, cap. XVII, pag. 47, C.

» dote (*a*) dit quelque part, qu'à Babylone les maiſons » ont cinq à ſix étages ». Denys d'Halicarnaſſe citoit ſans doute de mémoire, ou ſon texte eſt altéré.

(401*) §. CLXXXI. *Le mur extérieur.* J'ai ajouté ce mot, afin de faire entendre qu'il s'agiſſoit ici du mur dont Hérodote a parlé, §. CLXXIX.

(402) §. CLXXXI. *Sert de défenſe.* Il y a dans le grec : *ce mur eſt une cuiraſſe.*

(403) §. CLXXXI. *Le lieu conſacré à Jupiter Bélus.* Arrien (*b*) prétend que Xerxès le détruiſit à ſon retour de Grece. Strabon (*c*), qui aſſure la même choſe, appelle ce temple le tombeau de Bélus. C'étoit, ſelon ce Géographe, une pyramide quarrée, d'un ſtade de haut, & dont chaque côté avoit un ſtade de long, c'eſt-à-dire, un peu plus de trois cens pieds. Je ſuppoſe qu'il s'agit ici du petit ſtade d'environ cinquante toiſes. Il y en avoit, il eſt vrai, un autre plus grand du tems de Strabon, mais cet Auteur n'a point réduit les meſures dont il parle à celles qui étoient en uſage dans le ſiecle où il vivoit. Il paroît au contraire qu'en parlant d'un lieu, il ſe ſert toujours du ſtade qui y étoit connu. Ces deux Auteurs ne parlent de la deſtruction de ce temple que ſur le rapport d'autrui. Hérodote, qui l'avoit vu, ne me permet pas de les croire. Pline les contredit pareillement. *Durat* (*d*) *adhùc ibi Jovis Beli templum.*

Il faut faire attention que les temples des Anciens étoient très-différens de nos égliſes. C'étoit une vaſte enceinte

---

(*a*) Dionyſ. Halicarnaſſ. de Arte Rhetoricâ, cap. I, §. III, tom. II, pag. 61, lin. 16.

(*b*) Arrian. de Expedit. Alexandr. Lib. VII, cap. XVII, pag 517.

(*c*) Strab. Lib. XVI, pag. 1073, B.

(*d*) Plin. Hiſtor. Natur. Lib. VI, cap. XXVI, tom. I, pag. 331, lin. 20.

fermée

fermée de murs, dans laquelle il y avoit des cours, un bocage, des pieces d'eau, quelquefois des logemens pour les Prêtres, & enfin le temple proprement dit, & où le plus souvent il n'étoit permis qu'aux Prêtres d'entrer. L'enceinte entiere s'appelloit τὸ ἱερὸν, ou en dialecte Ionien, τὸ ἱρὸν. Le temple proprement dit, ou demeure du Dieu, le sanctuaire se nommoit ναὸς, & en Ionien νηὸς, *cella*. Il est aisé de voir qu'il ne s'agit ici que de l'enceinte sacrée. S'il eût été question du temple proprement dit, cette tour d'un stade en tout sens, qui en occupoit le milieu, auroit fait un effet bien désagréable. Mais en supposant cette tour, qui est le temple même, au centre de l'enceinte sacrée, il n'y a plus rien de choquant.

Hérodote distingue en cent occasions le ναὸς du τὸ ἱερόν. Ἱρὸν (*a*) δὲ τὸ ἐν Διδύμοισι, καὶ ὁ νηός τε, καὶ τὸ χρηστήριον συληθέντα ἐνεπίμπρατο ; » L'enceinte sacrée, le temple & » l'Oracle de Didymes furent pillés & brûlés ».

(404) §. CLXXXI. *Les Chaldéens, qui sont les Prêtres.* Bélus étoit originaire (*b*) d'Egypte. Il alla à Babylone, accompagné d'autres Egyptiens, & les y établit Prêtres ; ce sont ceux que les Babyloniens appellent Chaldéens. Les Chaldéens porterent à Babylone la science de l'Astrologie (*c*) ; ils la tenoient des Prêtres d'Egypte.

M. de Voltaire (*d*) donne à ces Prêtres le nom de Mages. On voit qu'il les confond avec les Mages qui étoient les Prêtres des Perses. On peut consulter ma réponse dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire (*e*),

(*a*) Herodot. Lib. VI, §. XIX.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. I, §. XXVIII, pag. 32.

(*c*) Id. ibid. §. LXXXI, pag. 92, & Lib. II, §. XXIX, pag. 142.

(*d*) Philosophie de l'Histoire, pag. 117.

(*e*) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pages 184 & 185 de la premiere édition, & pag. 246 &c. de la seconde.

à laquelle on peut joindre ce paſſage de Diogenes Laerce : » Quelques-uns prétendent (*a*) que la Philoſophie a com- » mencé chez les Barbares, qu'il y a chez les Perſes des » Mages, chez les Babyloniens des Chaldéens, & des Gym- » noſophiſtes chez les Indiens &c. ».

(405) §. CLXXXII. *Cela ne me paroît pas croyable.* Malgré la crédulité du ſiecle où vivoit Hérodote, on trouve dans ſes écrits des preuves d'un jugement ſain & éclairé.

(406) §. CLXXXII. *A Thebes en Egypte.* Si l'on en croit Strabon, cet uſage étoit un peu différent. » On » conſacre, dit-il (*b*), à Jupiter une jeune fille d'une » naiſſance illuſtre & d'une grande beauté. Elle accorde » ſes faveurs à qui bon lui ſemble, juſqu'à ce qu'elle ſoit » réglée. Lorſque ſes regles commencent à paroître, on » la marie ; mais après le tems de ſon concubinage, & » avant de la marier, on en porte le deuil ».

Il y a grande apparence que le vice n'oſa d'abord paroître à découvert, mais que dans la ſuite les Prêtres, ſe fiant à la ſotte & ſuperſtitieuſe crédulité du vulgaire de tous les rangs, leverent le maſque, & ſe montrerent tels qu'ils étoient.

Au reſte on voit par cet exemple combien M. de Voltaire a eu tort de révoquer en doute dans la Philoſophie de l'Hiſtoire, page 63, ce qu'Hérodote raconte de la coutume infâme des femmes de Babylone.

(407) §. CLXXXII. *Car il ne rend point en ce lieu d'oracle en tout tems.* Apollon rendoit des oracles à Patares les ſix mois d'hiver, & à Délos les ſix mois d'été, comme nous l'apprend Servius. *Nam* (*c*) *conſtat Apollinem ſex*

(*a*) Diogen. Laert. Lib. I, Prœm. pag. 1.

(*b*) Strab. Lib. XVII, pag. 1171, C.

(*c*) Servius ad Æneid. IV, 143. tom. II, pag. 492.

menſibus hiemalibus, apud Patara, civitatem Lyciæ, dare reſponſa, undè Patarœus Apollo dicitur, & ſex æſtivis apud Delum.

(408) §. CLXXXIII. *S'en empara.* Ce fut, ſuivant toutes les apparences, à ſon retour de Grece. Arrien ne parle point de (*a*) la ſtatue de Jupiter Bélus, mais du temple de ce Dieu, que, ſuivant cet Auteur, Xerxès détruiſit à ſon retour de Grece, ainſi que les autres temples de Babylone. Le récit d'Hérodote paroît plus vraiſemblable. Voyez la note 403.

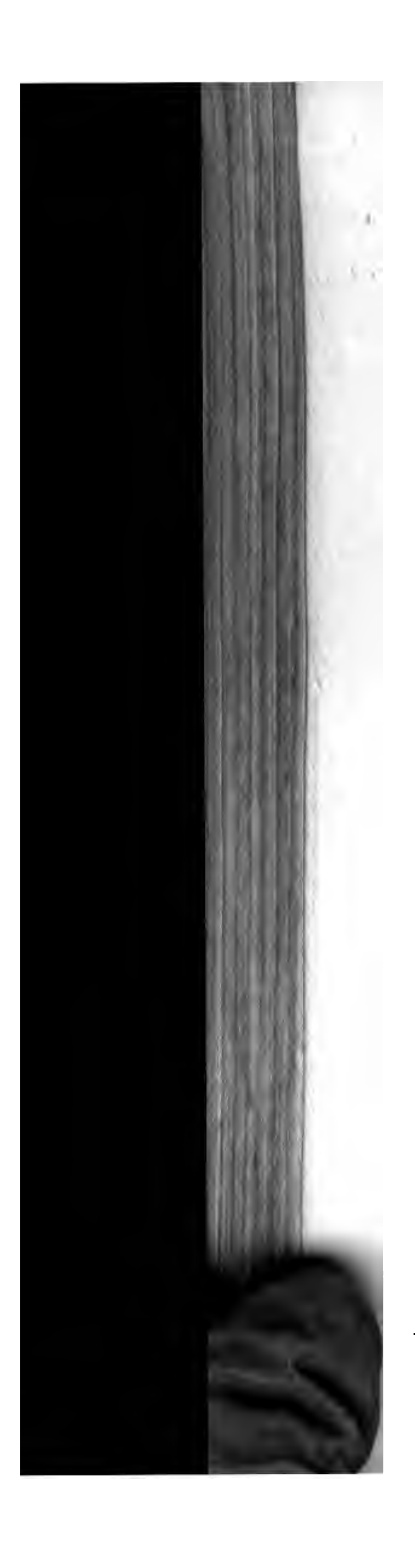
Diodore de Sicile (*b*) aſſure que toutes les richeſſes de ce temple furent enlevées par les Rois de Perſe.

(409) §. CLXXXIV. *Mon Hiſtoire d'Aſſyrie.* Voyez ci-deſſus, §. CVI, note 268.

(410) §. CLXXXIV. *Elle s'appelloit Sémiramis.* Il y a eu pluſieurs Princeſſes de ce nom. Hérodote déſigne d'une maniere très-claire celle dont il s'agit ici. Elle précéda Nitocris de cinq générations. Il ne s'agit donc que de déterminer le tems où cette derniere Princeſſe régna, ou gouverna le royaume de Babylone pendant la maladie de ſon mari. Elle étoit femme de Nabopolaſſar II, ou Nabuchodonoſor, qui régna 43 ans. Or, comme ce Prince mourut, ſelon le Canon de Ptolémée, l'an 4134 de la période Juliene, 580 avant notre ere, elle dût gouverner pendant la maladie de ſon mari, vers l'an 4110 de la période Juliene, 604 ans avant notre ere, & conſerver ſon autorité juſqu'à la mort de Nabuchodonoſor, c'eſt-à-dire, juſqu'en 4134 de la période Juliene, 580 ans avant notre ere. Si l'on compte de cette époque 166 ans

(*a*) Arrian. de Expedit. Alexandri, Lib. VII, cap. XVII, pag. 517.

(*b*) Diodor. Sicul. Lib. II, §. IX, pag. 123.



pour les (*a*) cinq générations, !
feconde année de l'ere de Nab

On pourra m'objecter qu'Hé
générations entre ces deux Princ
Canon de Ptolémée (*b*) quatorze
fans compter deux interregnes e
polaffar. Je réponds qu'Hérodot
génération à plus de 33 ans, car il
que trois générations font 100
torien, le terme de génération
tems, qui n'a aucun rapport ave
a feulement voulu dire qu'il
quelques mois entre Nabonaffa
laffar, quoiqu'il ait pu y avoir
ces deux Princes.

J'ai avancé que Labynete étoi
donofor. Ce dernier nom me
commun (*c*) à tous les Rois d
de Pharaon l'étoit au Roi d'Eg
à ceux de Cilicie.

Plufieurs Savans penfant qu'il
époufe de Ninus, ont fubftitué
tions; les autres cinquante, en
Hérodote. Mais cet Hiftorien
hiftoire, ni de Ninus, ni de f
de la Sémiramis dont le regne
de cinq générations. Etienne d

(*a*) Voyez Hérodote, Liv. II, §.

(*b*) Petavius, de Doctrinâ temporum
pag. 70.

(*c*) Harduinus, Chronolog. veter
Chriftum 536.

(*d*) Stephan. Byzantin. voc. Βαβυ

grossierement en faisant dire à Hérodote que cette Reine fonda la ville de Babylone. On voit que cet Historien ne parle que des digues que fit faire cette Princesse, pour empêcher les inondations de l'Euphrates.

(411) §. CLXXXV. *Rester en repos.* Ἀτρεμίζω & ἀτρεμέω se prennent souvent en ce sens. Je n'en citerai que cet exemple que me fournit Hippocrates (*a*) : οὐ γὰρ δύνανται μένειν ἐν τῷ αὐτέῳ, οὐδὲ ἀτρεμέειν· ἐπεὶ δὲ οὐκ ἀτρεμέουσιν, &c. *ils ne peuvent rester ni dans le même état, ni dans un état stable, puisqu'ils ne peuvent rester dans un état stable, ils* &c.

(412) §. CLXXXV. *Ils s'étoient rendus maîtres.* Feu M. le Président Bouhier inféroit (*b*) de-là que Ninive avoit été prise deux fois par les Medes ; la premiere, par Cyaxares ; la seconde, par Astyages, son successeur. Il ne s'agit en cet endroit que des succès des Medes sous Cyaxares, comme je l'ai fait voir (*c*) ailleurs. J'ai réfuté aussi ce Savant dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres sur quelques époques des Assyriens.

(413) §. CLXXXV. *Il passe trois fois par Ardérica.* Ce passage est assez embarrassant. Les Traducteurs en langue vulgaire l'ont mal rendu. Les derniers Editeurs d'Hérodote l'ont certainement entendu ; mais il méritoit quelques éclaircissemens. Je vais tâcher de les donner ; heureux si je réussis !

1°. Il y a seulement dans le grec : *Nitocris fit creuser des canaux au-dessus*, sans rien spécifier de plus ; mais

(*a*) Hippocrat. Aphorif. pag. 68.

(*b*) Recherches & Dissertations sur Hérodote, page 239 & suiv.

(*c*) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 61 de la premiere édition ; & page 69 &c. de la seconde. Voyez aussi mon Mémoire sur quelques époques des Assyriens, lu à l'Académie des Belles-Lettres.

remonter l'Euphrates, au-lieu que notre Historien dit expressément qu'en se transportant de *cette mer-ci* à Babylone, on descend κατακλέοντες. Il est même fort douteux qu'on pût remonter ce fleuve depuis le golfe Persique jusqu'à Babylone. Sa rapidité a dû en empêcher; du moins est-il certain qu'au-dessus de Babylone jusqu'en Arménie, ce fleuve étoit très-rapide, & qu'il n'étoit pas possible de le remonter. Hérodote (*a*) le dit positivement.

Ces termes *cette mer-ci* devroient se rapporter à une mer dont cet Historien vient de faire mention. Cependant il ne parle d'aucune mer depuis le paragraphe CLXXX, où il est question de la mer Erythrée; mais je viens de prouver que ce ne pouvoit être celle-là.

Il faut se rappeller qu'Hérodote écrivoit pour les Grecs. Il ne peut entendre par conséquent par ces termes *cette mer-ci*, que la partie de la Méditerrannée, près de laquelle habitoient les Grecs. Il s'est servi de la même expression Liv. I, paragraphe I. *Cette mer-ci* dans Hérodote est donc la mer dont les Grecs étoient voisins, la mer dont ils habitoient les côtes, l'Ἑλληνικὴ θάλασσα du Liv. V, §. LIV; L'Ἑλληνὶς θάλασσα du Liv. VII, §. XXVIII; cette mer où étoit l'isle de (*b*) Cypre, c'est-à-dire la Méditerrannée, ou quelque partie de la mer Méditerrannée. Diodore de Sicile appelle de même la mer Méditerrannée (*c*) notre mer. C'est ainsi que dans Horace, *hoc mare*, signifie la mer voisine de Rome:

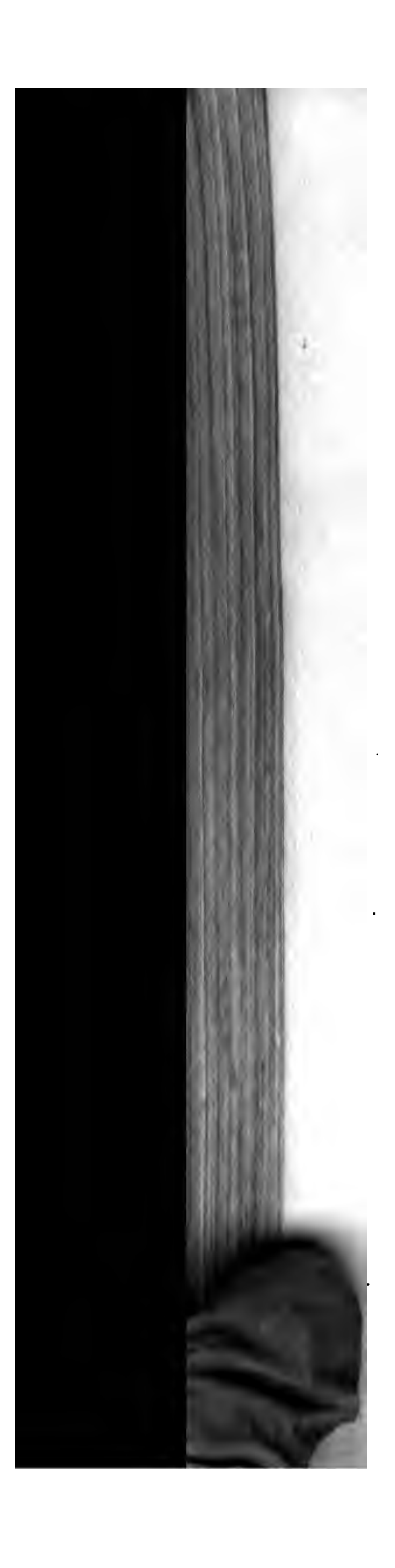
(*d*) Non me Lucrina juverint Conchylia,
Magisve Rhombus, aut Scari,

(*a*) Herodot. Lib. I, §. CXCIV, sub finem.

(*b*) Id. Lib. V, §. XLIX.

(*c*) Diodor. Sicul. Lib. IV, §. XVIII, pag. 264, Lib. V, §. XXV, pag. 349.

(*d*) Horat. Epod. II, verf. 49 & seq.



Si quos Eois intonata fluć
Hiems ad hoc vertat

4°. Le texte femble dire qu'en
rannée, & defcendant l'Euphrate
c'eft ce qui fait la difficulté, par
de la Méditerrannée dans l'Euph
ne me trompe, le fens de ce pa
paffer de la Méditerrannée à Ba
terre à la partie de l'Euphrates l
quent fur ce fleuve, & defcender

Je n'ai point trouvé de remar
les notes de M. Bellanger ; mais
fieurs années après avoir fait la
une dans fes Effais de Critique
fond eft le même que celle qu'

(414) §. CLXXXV. *Elle fit
recevoir les eaux du fleuve, quand*
Il y a feulement dans le grec :
au marais, ἄρυσσε ἔλυτρον λίμνῃ. l
traduit : *elle fit faire un égout*
pendamment que ce n'eft pas la
phrafe a de la peine à s'entendre.

Notre Hiftorien ne veut rien
que l'inondation, caufée par le déb
formoit une efpece de marais, &
remédier à cet inconvénient, fit
égoutta les eaux de ce marais, &
eaux du fleuve quand il venoit
qu'il appelle l'*égout du marais*.

(415) §. CLXXXV. *Il avoit
de tour*. Si l'on évalue ces ftade
comme l'a fait M. D'Anville (*a*)

(*a*) Voyez ci-deffus, §. CLXXVIII,

de Bélus, ces 420 ſtades feront 17360 toiſes, ou près de 7 lieues, de 2500 toiſes chacune. Mais ſi l'on ſe ſert du (*a*) petit ſtade, du ſtade dont fait uſage le plus ſouvent Hérodote, & qui eſt évalué 57 toiſes, les 420 ſtades donneront 21420 toiſes, ou un peu plus de 8 lieues & demie.

M. Rollin (*b*) compte vingt ſtades pour une lieue; auſſi donne-t-il à ce lac vingt-une lieues de tour; ce qui peche contre la vraiſemblance, & il l'a fort bien ſenti; mais il ignoroit ſans doute qu'il y eût des ſtades de différentes grandeurs.

(416) §. CLXXXV. *Au ſortir de ces détours.* Tel eſt le ſens que préſente naturellement ce paſſage. M. Weſſeling en convient; cependant il ne peut le goûter, parce que le lac ne paroît deſtiné qu'à recevoir le ſuperflu du fleuve, & à l'empêcher d'inonder les campagnes dans le tems de ſa crue. J'étois d'abord de cet avis, & j'avois ſuivi la correction de Corneille de Paw qui liſoit ἐκ τι τῶν πλέονων, *ex nimietate fluvii*; mais comme cette ſignification ne me paroiſſoit pas contenue dans l'expreſſion grecque, je conſultai M. Toup, un des plus habiles Critiques qu'il y ait en Europe. Voici la réponſe de ce Savant, du 17 Juin 1771 : » Le mot σκολιῶν (*c*) paroît avoir été omis dans » le paſſage dont vous me parlez. Il faut lire ἐκ τι τῶν » πλόων σκολιῶν ἐκδέκηται περίοδος τῆς λίμνης. L'Hiſtorien » veut dire qu'après avoir paſſé les *anfractus*, ou détours » de la riviere, on entroit dans le lac. Il venoit d'ap» peller ces détours οἱ πλόοι σκολιοὶ ».

(*a*) Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire, page 168 de la premiere édition, & pages 225 & 226 de la ſeconde.

(*b*) Hiſtoire Ancienne, tom. I, page 337.

(*c*) Σκολιῶν n'a point été omis; il faut le ſous-entendre.

(418) §. CLXXXVI. *Pour obvier aux débordemens du fleuve.* Il y a dans le grec : l'*égout du marais* ; mais ce marais n'étoit occaſionné que par le débordement des eaux.

(419) §. CLXXXVI. *Dans ce lac.* Les traductions latines ne ſont point aſſez claires. Les françoiſes de Du Ryer & de M. Bellanger ſuppoſent que Nitocris fit creuſer un nouveau lac ou égout ; je n'en trouve aucune trace dans le texte d'Hérodote. Il y a ſeulement : *quand les pierres furent prêtes, & que l'endroit eût été creuſé*, καὶ τὸ χωρίον ὀρώρυκτο. Cela ſignifie certainement *l'endroit* dont il vient de parler, le lac dont il a fait mention un peu plus haut, à moins qu'on n'entende par τὸ χωρίον, le canal de communication entre le fleuve & le lac ; mais je préfere le premier ſens. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut interpréter ce paſſage de même que les Traducteurs, ſans faire une extrême violence au texte.

Je ſuis bien aiſe d'avertir que dorénavant je ne releverai plus les contre-ſens de Du Ryer & de M. Bellanger.

(420) §. CLXXXVI. *On en revêtit.* Ἀνοικοδόμησε πλίνθοισι ὀπτῇσι, *lateritio opere muniit.* C'eſt le véritable ſens de ce paſſage, & M. Weſſeling s'en eſt bien apperçu. Ἀνοικοδομεῖν ſignifie auſſi *boucher avec un ouvrage de maçonnerie*, mais non en cet endroit, puiſqu'on voit par le paragraphe CXCI, qu'on pouvoit paſſer par les portes. Il ſe prend en ce dernier ſens dans l'Oraiſon de Lycurgue contre Léocrates, τὴν (*a*) θύραν ἀνοικοδομήσαντες, *ayant maçonné la porte* ; & il eſt inutile d'y faire aucun changement, comme le vouloit feu (*b*) M. Taylor. Je me ſuis apperçu

(*a*) Orationes duæ, una Demoſthenis contrà Midiam, altera Lycurgi contrà Leocratem ; Cantabrigiæ, in-8°., pag. 242..

(*b*) Ibid. pag. 241.

(423) §. CLXXXVII. *Vient à manquer d'argent.* Il y a dans le grec : ἢν σπανίσῃ. Le verbe σπανίζω est fort usité chez les Attiques dans le sens d'ἀπορέω, *indigeo.* On en trouve mille exemples parmi les Poëtes & les Auteurs de prose.

(424) §. CLXXXVII. *Cette infraction lui seroit pernicieuse.* Ο'υ γὰρ ἄμεινον, *non enim id melius.* Cette expression est une formule comminatoire fort usitée chez les Anciens, par laquelle ils annonçoient que les Dieux vengeroient telle ou telle infraction. Ils disoient aussi en pareil cas, τῷ Θεῷ μελήσει, *Deo curæ erit.* Voyez la Retraite des Dix-Mille, Liv. V, chap. III, §. XIII, pag. 272.

(425) §. CLXXXVII. *Les tombeaux des morts.* Ce paragraphe finit par ces mots : *telle fut, à ce qu'on dit, cette Reine.* J'ai cru devoir les retrancher, pour ne point faire languir la narration.

(426) §. CLXXXVIII. *Le Grand Roi.* C'étoit le nom que les Grecs donnoient aux Rois de Perse. Les Auteurs sont pleins de cette expression. Nous appellons encore aujourd'hui l'Empereur de Constantinople le Grand Seigneur.

(427) §. CLXXXVIII. *Le Roi n'en boit point d'autre.* Eusthathe en fait la remarque dans ses (*a*) Commentaires sur Denys le Périegete, & sur l'Odyssée d'Homere (*b*), aussi bien qu'Athénée (*c*) & plusieurs autres Auteurs.

Strabon (*d*) nomme l'Eulée au-lieu du Choaspes. Il a raison, parce que cette riviere est la même que le Choaspes. Il se trompe cependant, parce qu'il avoit distingué un peu plus (*e*)

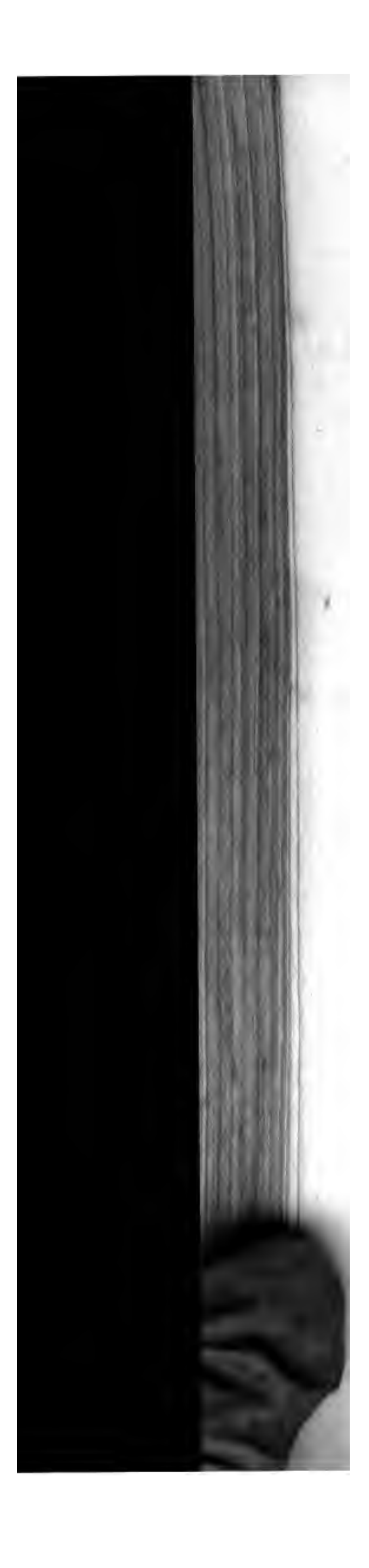
(*a*) Dionys. Perieget. vers. 1073, pag. 184.

(*b*) Eustath. in Odyss. IV, pag. 1499, lin. 61.

(*c*) Athen. Deipnosoph. Lib. II, cap. VI, pag. 45, B.

(*d*) Strab. Lib. XV, sub finem, pag. 1068, C.

(*e*) Id. Lib. XV, pag. 1059, C.



haut l'Eulée de cette riviere. M
phique, où je prouve que le Cl
de l'Eulée.

Denys le Périegete (*a*) s'eſt m
riviere des Indes, ἵλλκων Ἰνδὸν
confond avec le Choes ou Ch
le Sinde.

(428) §. CLXXXIX. *Sur le*
Voltaire (*b*) fait dire à Hérod
fleuve de l'Inde en trois cent
ont leur embouchure dans la n
ſuite : » que diriez-vous de Méz
» que Charlemagne partagea le
» canaux qui tombent dans la
ſenſée ; mais heureuſement ell
Hiſtorien, qui dit bien claire
perdre dans le Tigre, lequel ſe
Le golfe Perſique portoit ce n
mer Caſpiene. On ne fera poi
tique l'injuſtice de lui reproche
le *Gyndes*. Ce peut être une f
graphe CCII de notre Auteur
priſe de M. de Voltaire. Hérod
des monts Matiéniens, de mêm
partagea en trois cent ſoixante
jette dans la mer Caſpiene. M.
Gyndes ce qu'Hérodote avoit

Voyez ſur l'Araxes le paragr
ſur-tout notre Index Géograph

(*a*) Dionyſ. Perieget. verſ. 1074

(*b*) Queſtions ſur l'Encyclopédie,
BABEL.

(429) §. CLXXXIX. *Le pays des Darnéens.* J'ai suivi la correction de Chytræus, d'Henri Etienne, & de Cellarius. Un manuscrit du Docteur Askew lui est quelque peu favorable. Voyez la note de M. Wesseling.

(430) §. CLXXXIX. *Le fit entiérement disparoître.* Il y a dans le grec, συμψήσας, que Suidas (*a*) traduit συντρίψας, *vexans, conterens.* Cet Auteur a transcrit en cet endroit le passage entier d'Hérodote. Henri Etienne me paroît l'avoir très-bien rendu dans son Trésor de la Langue Grecque, lorsqu'il dit : *fluvius aliquem vel aliquid* συμψᾷν *dicitur, cum ipsum absorbens ex conspectu hominum subducit : ita ut non magis appareat quàm aliquod* ἐκμαγεῖον ἐν ψάμμῳ συμψηθείσῃ καὶ συγχυθείσῃ, » de façon qu'il ne paroît pas » plus qu'une empreinte tracée sur le sable, après qu'on » l'a mêlé & applani ».

(430*) §. CLXXXIX. *Indigné de l'insulte.* Je crois ce portrait de Cyrus un peu chargé. On connoît la haine que portoient les Grecs aux Perses, depuis que ceux-ci étoient venus envahir leur pays. Je pense que Cyrus étoit trop raisonnable pour faire couper le Gyndes par un pareil motif. Mais ce qui étoit arrivé au cheval sacré lui fit craindre un pareil sort pour son armée, & l'obligea à partager ce fleuve en un grand nombre de bras, afin de le rendre guéable. C'étoit l'usage de ce siecle. On en a vu un exemple plus haut, §. LXXV, sur lequel on peut consulter la note 195.

(431) §. CLXXXIX. *De chaque côté de la riviere.* Dans toutes les éditions que j'ai vues, une virgule placée après ἑκατὸν change le sens de la phrase, qui signifie alors que Cyrus ne fit creuser en tout que cent quatre-vingts canaux; mais comme Hérodote en compte trois cent soixante

(*c*) Suidas, voc. Συμψήσας.

au mot κύρτη la signification de *cage*, & même il cite Hérodote. Hésychius lui donne la même signification ; mais comme ce dernier Auteur explique κυρτεὺς par ἁλιεὺς, *pêcheur*, il s'ensuit que κύρτη peut très-bien signifier *une nasse*, *un filet*.

(435) §. CXCI. *N'en avoient aucune connoissance.* Ceux qui (*a*) occupoient la citadelle n'apprirent qu'au point du jour la prise de la ville, & cela est vraisemblable. Mais on ne peut croire, comme le rapporte Aristote, que le troisieme jour (*b*) on ignoroit encore dans quelques quartiers, que la ville étoit prise.

(436) §. CXCI. *Célébroient.... une fête.* Xénophon (*c*) dit la même chose qu'Hérodote, & tous deux s'accordent parfaitement avec l'Ecriture. M. Rollin s'est attaché à faire sentir cette conformité de l'Histoire sacrée avec la profane. On peut le consulter (*d*).

(437) §. CXCI. *Pour la premiere fois.* Cette ville fut prise une seconde fois par Darius. Voyez Liv. III, §. CLIX.

(438) §. CXCII. *La Babylonie fait* &c. Eusthathe fait la même remarque dans ses Commentaires sur Denys le Périegete (*e*).

(439) §. CXCII. *Tritantachmès.* On trouve ce nom écrit de la même maniere, Liv. VII, §. LXXXII, aussi-bien que par Eustathe dans ses Commentaires sur Homere (*f*).

(*a*) Xenophont. Cyripæd. Lib. VII, cap. V, §. XII, pag. 441.

(*b*) Aristot. Politic. Lib. III, cap. III, pag. 341, A.

(*c*) Xenophont. Cyripæd. Lib. VII, cap. V, §. VII. &c. pag. 436 &c.

(*d*) Histoire Ancienne, tom. I, pag. 444 & suiv.

(*e*) Eustath. ad Dionys. Perieg. vers. 1005, pag. 175, col. 1, lin. 17.

(*f*) Eustath. ad Homeri Iliad. Y. pag. 1206, lin 17.

répandre ensuite dans des auges immenses où l'on abreuve le bétail.

(443) §. CXCIII. *Deux cens fois autant.* Hérodote assure que les terres de la Babylonie portent deux cens fois pour un, & trois cens pour un dans les années de fertilité. Strabon (*a*) remarque qu'il n'y a point de pays plus fertile en orge, qu'il y rapporte jusqu'à trois cens pour un. Un boisseau de froment a produit à M. Duhamel, dans des terres qui ne sont pas de la premiere bonté, jusqu'à quatre-vingts boisseaux. On sait encore qu'un grain de froment a produit quelquefois quatre-vingts épis, ce qui fait beaucoup plus que trois cens pour un. Qu'étoit-il donc nécessaire (*b*) de blâmer Hérodote d'avoir avancé un fait qui se vérifie dans des terres qui ne sont pas aussi bonnes que celles de la Babylonie ? Hérodote n'étoit certainement ni un de Jussieu, ni un Von Linné, mais il ne falloit que des observations très-légeres pour s'assurer de ce fait, & il avoit été dans le pays.

Dans la Babylonie, dit Pline (*c*), on coupe deux fois le bled en herbe, & la troisieme fois on y met le bétail, autrement il ne viendroit qu'en herbe. Dans les endroits où le terrein est le plus maigre, il rapporte cinquante fois pour un, & cent fois, lorsqu'on se donne des soins. Ils ne sont pas considérables, & ne consistent qu'à arroser copieusement les terres. M. Niebuhr assure que le durra rend en quelques cantons de l'Arabie jusqu'à cinquante pour un (*d*), & que plusieurs personnes lui ont dit que dans les montagnes ce grain produisoit cent cinquante, & même

---

(*a*) Strab. Lib. XVI, pag. 1077, D.

(*b*) Questions sur l'Encyclopédie, quatrieme partie, pag. 313.

(*c*) Plin. loco superiùs laudato, pag. 122, lin. 8.

(*d*) Description de l'Arabie par M. Niebuhr, pag. 135.

autant de celle qu'il a faite sur Zénobius : ἐνδυόμενον εἰς τοὺς σφῆνας τὸ θηρίδιον στερεοῖ τούτους καὶ πεπαίνει : il corrige εἰς τοὺς ὀλύνθους. Cela me paroît trop éloigné. Je lis avec beaucoup moins de changement : εἰς τοὺς φήληκας avec l'Auteur de l'*Etymologicum Magnum*, au mot Ανηρίναστος.

(446) §. CXCIII. *Car il se forme.* Théophraste dit le contraire, & le savant Saumaise (*a*) s'appuyant de son témoignage, prétend que les fleurs seules du palmier mâle font sur le fruit du palmier femelle le même effet que le moucheron du figuier sauvage opere à l'égard du figuier, c'est-à-dire, qu'il fait mûrir le fruit & l'empêche de tomber. Ils se trompent tous les deux.

On n'a pas besoin en (*b*) Arabie d'avoir recours à l'art, pour que les dattes parviennent à maturité ; on y voit des forêts entieres de palmiers qui portent de très-bons fruits. Prosper Alpin en attribuoit, il est vrai, la cause aux poussieres des sommets des palmiers mâles, qui étant poussées par les vents sur les fleurs des palmiers femelles, portent avec elles, non-seulement la fécondité, mais encore font mûrir le fruit déjà formé. Mais pourquoi les poussieres des palmiers mâles n'operent-elles point le même effet, ni en Egypte, ni en plusieurs endroits de l'Orient ? Il y a grande apparence que cela vient plutôt du sol, qui contient en Arabie des sucs moins grossiers, & plus propres au palmier. Ce que le sol de l'Egypte ne peut donner au palmier, l'art le lui procure. Comme cet arbre est d'une très-grande utilité, les cultivateurs ont dû rechercher dans ce pays & dans l'Orient toutes les voies possibles pour empêcher le fruit de tomber. Soit donc que le hasard, ou des observations

---

(*a*) Id. ibid. col. 2, A & B.

(*b*) Pontedera Anthologia, sive de floris Naturâ, Patavii. 1720, In-quarto. Ceci est extrait des chapitres XXXI & XXXII du second Livre.

de ces arbres, mais à cauſe de quelques particularités des pays où ils croiſſent.

Malgré ce que je viens de dire, l'autorité de Théophraſte ſera pour beaucoup de perſonnes d'un plus grand poids que celle d'Hérodote; mais ſi l'on fait attention que le premier ne parle que ſur le rapport d'autrui, & l'autre en témoin oculaire, je penſe qu'on ajoutera moins de foi au Naturaliſte qu'à l'Hiſtorien; le témoignage de celui-ci étant d'ailleurs appuyé par celui de feu M. Pontédéra, l'un des plus ſavans botaniſtes de l'Europe.

(447) §. CXCIII. *Un moucheron.* Ce nom eſt bien général en françois; celui d'Hérodote paroît déſigner une eſpece particuliere. Si cet Hiſtorien nous eût donné une deſcription de cet inſecte, nous ſaurions probablement à quoi nous en tenir; ceux qui nous ont parlé de cette eſpece de caprification du palmier, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, ne nous ont pas inſtruit davantage ſur ce moucheron. Héſychius & Julius Pollux ſe ſont trompés, même au point de le prendre pour le fruit du palmier.

Cet inſecte eſt-il le même que celui qui fait mûrir les figues en Grece? Ariſtote & Théophraſte lui donnent le même nom; mais il y auroit de la témérité à l'aſſurer, & cela d'autant plus qu'on eſt dépourvu d'obſervations.

Quand même on ſauroit, à n'en pouvoir douter, que l'inſecte du palmier eſt le même que celui du figuier, on n'en ſeroit, à ce qu'il me ſemble, gueres plus inſtruit. Voici ce qu'en dit Ariſtote. » On (*a*) trouve dans les figues des » figuiers ſauvages un inſecte qu'on appelle pſen; ce n'eſt » d'abord qu'un ver, qui, après avoir briſé ſa peau, s'en- » vole : lors donc qu'il l'a laiſſée, il s'inſinue dans les figues » par l'œil qu'il ouvre, & les empêche de tomber ».

(*a*) Ariſtot Hiſtor. Animal. Lib. V, cap. XXXII, pag. 857, D.

» mouche du vin ; mais ils sont noirs & un peu plus grands ; » ils ont la tête plus petite que les mouches, à proportion » du reste du corps, d'un noir tirant sur le jaune, avec deux » antennes articulées, noires & très-longues ; leur bouche » est comme celle de la guêpe, sans trompe ; la tête tient » au corps par un col étroit, comme parmi les guêpes ; » leur dos est d'un noir brillant, aux côtés sont quatre aîles, » dont les deux plus grandes sont étroites à leur naissance, » & s'élargissent peu-à-peu vers leur sommet ; cet insecte » les tient droites lorsqu'il marche ou qu'il s'arrête ; les deux » autres commencent un peu plus loin que les grandes, & » couvrent le bas du dos ; ils ont sous la poitrine six pieds » composés de plusieurs articulations, plus longs que ceux » des mouches ; le thorax se rétrécit ensuite ; la partie » inférieure du tronc commence où il se rétrécit ; il s'élargit » ensuite, & va après cela en diminuant jusqu'à l'extrémité » d'où sort, dans les femelles, le tuyau de l'utérus. Le » ventre est composé de plusieurs anneaux, tels qu'on en » voit dans les guêpes ; aussi ces insectes me paroissent-ils » approcher beaucoup par la figure des guêpes & autres » animalcules de cette espece, & des mouches, par la » maniere de naître & de se nourrir ; mais ils sont fort » éloignés des moucherons. Aussi-tôt que les figues font » voir leur œil entr'ouvert, les femelles s'y insinuent, & » allongeant le tuyau de l'utérus, elles déposent leurs œufs » dans les grains ; il y nait un vermisseau qui, devenu » nymphe, est immobile & dur, a le corps oblong, la tête » & le dos jaunes, & le reste blanc d'abord, & ensuite noir ; » l'insecte sort après avoir percé son nid ; ses aîles ne sont » pas encore la plupart du tems développées ; il change » aussitôt de peau, en commençant par la tête ; il paroît » alors blond ; mais bientôt après il devient noir en séchant ; » il se tourne de côté & d'autre en se dépouillant, & » comme il est mouillé, il s'emplit de la poussiere des

Comme la caprification n'eſt connue que d'un très-petit nombre de perſonnes, on ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici ce qu'en dit M. de Tournefort, qui en parle en témoin oculaire, & qui entre encore dans de plus grands détails que Pline.

» On (*a*) cultive, dit-il, dans la plupart des iſles de » l'Archipel deux ſortes de figuiers : la premiere eſpece » s'appelle *ornos*, du grec littéral *erinos*, figuier ſauvage, » ou le *caprificus* des latins ; la ſeconde eſpece eſt le figuier » domeſtique : le ſauvage porte trois ſortes de fruits, » *fornites*, *cratitires*, *orni*, abſolument néceſſaires pour faire » mûrir ceux des figuiers domeſtiques.

» Ceux qu'on appelle *fornites* paroiſſent dans le mois » d'août, & durent juſqu'en novembre ſans mûrir ; il s'y » engendre de petits vers, d'où ſortent certains mouche- » rons que l'on ne voit voltiger qu'autour de ces arbres : » dans les mois d'octobre & de novembre, ces moucherons » piquent d'eux-mêmes les ſeconds fruits des mêmes pieds » de figuiers ; ces fruits, que l'on nomme *cratitires*, ne ſe » montrent qu'à la fin de ſeptembre, & les *fornites* tombent » peu après la ſortie de leurs moucherons. Les cratitires, » au contraire, reſtent ſur l'arbre juſqu'au mois de mai, » & renferment les œufs que les moucherons des fornites » y ont dépoſés en les piquant. Dans le mois de mai, la » troiſieme eſpece de fruit commence à pouſſer ſur les » mêmes pieds de figuiers ſauvages, qui ont produit les » deux autres : ce fruit eſt beaucoup plus gros, & ſe » nomme *orni* ; lorſqu'il eſt parvenu à une certaine groſ- » ſeur, & que ſon œil commence à s'entr'ouvrir, il eſt » piqué dans cette partie par les moucherons des *cratitires*, » qui ſe trouvent en état de paſſer d'un fruit à l'autre » pour y dépoſer leurs œufs.

(*a*) Tournefort, Voyage du Levant, Lettre VIII, pag. 338.

» mune dans les isles, & dans les fruits de laquelle il se » trouve des moucherons propres à piquer; peut-être que » ce sont les moucherons des *orni* qui vont picorer sur les » fleurs de cette plante : enfin les paysans ménagent si bien » les *orni*, que leurs moucherons font mûrir les fruits du » figuier domestique dans l'espace de quarante jours ».

(449) §. CXCIV. *De peaux*. La plupart des anciens peuples se servoient de bateaux d'osier ou de saules revêtus de peaux. *Timæus (a) historicus à Britannia introrsus, sex dierum navigatione abesse dicit insulam Mictim, in qua candidum plumbum proveniat : ad eam Britannus vitilibus navigiis corio circumsutis navigare.*

Primum (*b*) cana salix, madefacto vimine, parvam
Texitur in puppim; cæsoque inducta juvenco,
Vectoris patiens, tumidum supernatat amnem.
Sic Venetus stagnante Pado, fusoque Britannus
Navigat Oceano : sic cum tenet omnia Nilus,
Conseritur bibula memphitis cymba papyro.

Mais je ne vois pas que les bateaux de ces nations fussent arrondis comme ceux des Arméniens.

(450) CXCIV. *De vin de palmier*. Je lis avec Valla, φοινικήϊν οἶνον. En effet mille auteurs & Hérodote lui-même parlent du vin de palmier, & il n'est fait mention nulle part de tonneaux de bois de palmier. M. Wesseling est aussi de cet avis. Voyez sur le vin de palmier, liv. III. §. 20, note 30.

(451) §. CXCV. *Ils s'enveloppent*. Je lis περιβαλλόμενοι .... ἔχουσι, qui est la leçon de toutes les éditions &

Modernes; les Anciens l'appelloient Σκόλυμος. C'est le Scolymus Chrysanthemos Caspar. Bauhin, Pin.

(*a*) Plin. Hist. Natur. Lib. IV, cap. XVI, tom. I, pag. 223, lin. 9.

(*b*) Lucani Pharsal. Lib. IV. vers. 131.

jours sur le sceptre de Jupiter, suivant la remarque du même (a) Aristophanes, qui s'accorde en cela avec tous les autres auteurs, & principalement avec (b) Pindare :

Εὕ-
δει δ' ἀνὰ σκάπτῳ Διὸς αἰετὸς, ὠ-
κεῖαν πτέρυγ' ἀμφοτέρω-
θεν χαλάξαις,
Ἀρχὸς οἰωνῶν.

» L'aigle, le roi des oiseaux, abaisse ses aîles rapides, & » s'endort sur le sceptre de Jupiter ».

(454) §. CXCVI. *Ceux qui avoient*, &c. Je lis avec M. Valckenaer ὧν ἂν au lieu de ὡς ἂν. Voyez la note de ce Savant.

(455) CXCVI. *Un crieur public.* Hérodote omet une circonstance qui me paroît importante, pour faire voir que ces ventes se passoient avec décence : elles se faisoient sous les yeux du magistrat, & le tribunal chargé (c) de la connoissance de l'adultere, prenoit soin de marier les filles. Trois (d) hommes respectables par leur vertu, & qu'on avoit mis à la tête de leurs tribus, conduisoient les filles nubiles au lieu de l'assemblée, & les vendoient par la voix du crieur public.

(456) CXCVI. *Une femme qui leur*, &c. J'ai suivi la correction de M. Reiske. Voyez la note de M. Wesseling.

(457) §. CXCVI. *Cette loi si sagement établie.* Si la coutume de marier les belles au plus offrant, étoit particuliere aux Babyloniens, celle d'acheter la personne qu'on vouloit épouser, & de donner une somme à son pere pour

(a) Id. ibid. vers. 514.
(a) Pindar. Pyth. Od. I, vers. 10.
(c) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, C; & 1082, A.
(d) Id. ibid.

(459) §. CXCVI. *Ne prostitue ses filles.* Henri Etienne prétendoit qu'il y avoit ici un dérangement dans le texte, & qu'il falloit lire : *cette coutume étoit sagement établie, pour prévenir les insultes qu'on auroit pu faire à leurs filles, & pour empêcher qu'on ne les emmenât dans une autre ville; mais elle n'a point subsisté jusqu'à nous.*

Je pense avec M. Wesseling, que le texte est bien tel qu'il est : si on le réformoit, comme le souhaitoit Henri Etienne, cela contrediroit manifestement ce que venoit de dire un peu plus haut notre Historien, qu'il étoit aussi permis à ceux d'un autre bourg d'acheter des filles s'ils le vouloient. Les pauvres, à Babylone, aimoient mieux prostituer leurs filles, de même que les Lydiens (*a*), & en retirer du profit, que de les vendre dans un autre pays, & peut-être à un ennemi qui auroit pu les maltraiter.

(460) §. CXCVII. *Ils transportent les malades.* Strabon (*b*) dit de même : » ils exposent les malades dans les carrefours, & s'informent des passans s'ils savent quelque » remede à la maladie. Il ne se trouve personne assez » méchant pour refuser ses avis, s'il en a de salutaires à » donner ».

On peut remarquer ici les commencemens encore grossiers de la médecine.

Syrianus prétend que la médecine (*c*) a commencé en Egypte, par ceux qui ayant eu quelque partie du corps affectée d'un mal, avoient écrit les remedes qui les avoient soulagés.

(461) §. CXCVIII. *Pour se purifier.* Si l'on a pu persuader aux hommes qu'ils contractoient une souillure

---

(*a*) Herodot. Lib. I, §. XCIV.

(*b*) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, A.

(*c*) Syrian. in Commentariis ad Hermogenem, pag. 17.

dans la piece de terre qui faisoit partie du lieu consacré à Venus. Strabon s'exprime (*a*) de même, *τῦ τεμένυς ἀπαγαγών*, *l'ayant emmenée hors de la piece de terre.*

Cela me conduit à une objection de M. de Voltaire. » Certes (*b*), dit-il, ce devoit être une belle fête & une » belle dévotion, que de voir accourir dans une église, » des marchands de chameaux, de chevaux &c. & les voir » descendre de leurs montures pour coucher devant l'autel » avec les principales Dames de la ville ».

1°. J'ai prouvé par Hérodote, que les femmes n'attendoient pas dans le temple proprement dit. 2°. Notre Historien avoit prévenu l'objection de M. de Voltaire, en assurant que les étrangers emmenoient hors du lieu sacré, ἔξω τῦ ἱρῦ, les femmes qui leur plaisoient. Strabon (*c*) assure la même chose : *συγγίνεται ἄπωθεν τῦ τεμένυς ἀπαγαγῶν.* » Il a commerce avec elle après l'avoir emmenée » loin de la piece de terre consacrée ».

» Mais, continue (*d*) M. de Voltaire, une telle infâmie » peut-elle être dans le caractere d'un peuple policé ? est-il » possible que les Magistrats d'une des plus grandes villes » du monde aient établi une telle police ? que les maris » aient consenti à prostituer leurs femmes ? ce qui n'est » pas dans la nature n'est jamais vrai ».

Cette coutume honteuse s'établit, suivant toutes les apparences, dans un siecle où les Babyloniens n'étoient pas encore policés. Elle devint dans la suite un point de religion. Les Magistrats, superstitieux alors comme le simple peuple, auroient cru faire un crime en voulant l'abolir,

---

(*a*) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, C.

(*b*) Voltaire, Philosophie de l'Histoire, page 63.

(*c*) Strab. Lib. XVI, pag. 1081, C.

(*d*) Voltaire, Philosophie de l'Histoire, page 63.

Quoi qu'il en soit, je ne vois pas de fait mieux établi, & dont on ait moins sujet de douter. Faisons abstraction que Jérémie fut un Prophete. Ne l'envisageons que comme un Auteur profane. Son témoignage ne peut paroître suspect. Il parle d'un usage connu de son tems; il en parle à des gens qui alloient en être témoins, & qui, s'il eût été faux, auroient pu lui donner un démenti formel, & perdre toute la confiance qu'ils avoient en lui, confiance qu'il avoit un si grand intérêt de conserver.

Jérémie a écrit un siecle & demi avant Hérodote; ils ont habité tous deux des pays fort éloignés l'un de l'autre; ils ont été élevés dans des principes différens; ils ont eu une maniere de penser & une religion bien opposées. Jérémie a écrit en hébreu, Hérodote en grec: ce dernier n'a pu avoir connoissance des écrits de l'autre: 1°. Parce qu'il ignoroit la langue dans laquelle Jérémie a écrit. 2°. Parce que, si tant est qu'il ait eu connoissance de la nation Juive, il ne présumoit pas qu'un petit peuple esclave eût quelque chose qui pût piquer sa curiosité. 3°. Parce que cette Lettre, écrite uniquement pour les captifs, n'étoit pas de nature à transpirer; & cependant le Prophete & l'Historien s'accordent tous deux sur cette coutume infâme.

Si ces preuves ne paroissent pas suffisantes, à quel autre fait pourra-t-on donner sa croyance, à moins qu'on n'en ait été soi-même témoin.

On peut ajouter à ce que je viens de dire, qu'il y avoit des coutumes à-peu-près semblables dans d'autres villes. Les femmes (*a*) mariées & les filles se prostituoient à Héliopolis en Phénicie, en l'honneur de Vénus. Constantin abolit cet usage qui subsistoit encore de son tems. Socrates entre dans de plus grands détails. » Je ne sais (*b*),

(*a*) Euseb. Vitâ Constantini. Lib. III, cap. LVIII, pag. 613.

(*b*) Socrat. Histor. Ecclesiast. Lib. I, cap. XVIII, tom. II, pag. 48.

par *genitrix*, qui est une épithete de Vénus. Hésychius l'avoit en vue en rendant Μυλήταν par ces mots: τὴν Οὐρανίαν Ἀσσύριοι. » Les Assyriens donnent le nom de Muleta à Vénus » Céleste ». Son temple s'appelloit Succoth Bénoth, le temple de Vénus, ou plutôt les tentes des filles (*a*), à cause de l'usage qni s'y observoit. Succoth signifie *tente*, *maison*. Euchérius de Lyon, sur le quatrieme Livre des Rois, chapitre XXVI: *viri Babylonii fecerunt Succoth, id est, tabernacula Benoth. Et melius, ni fallor, faceret interpres, si Succoth latinè in tabernacula verteret, & nomen idoli Benoth absolutè poneret.*

Sicca Vénéria, éloignée de cent vingt milles, ou environ, de Carthage, étoit une colonie Phéniciene. Or, il est très-vraisemblable que les Phéniciens avoient reçu le culte de cette Vénus des Babyloniens. Non-seulement on disoit Succoth, mais encore Siccoth, terme fort approchant de Sicca. Ainsi Sicca Vénéria signifioit les tentes de Vénus. Il y avoit dans cette ville un temple de cette Déesse, dans lequel on observoit les mêmes usages que dans celui de Mylitta à Babylone. *Siccæ (b) enim fanum est Veneris in quod se matronæ conferebant, atque indè procedentes ad quæstum, dotes corporis injuriâ contrahebant, honestâ nimirùm tam in honesto vinculo conjugia junctura.*

C'est probablement ce temple qui avoit donné le nom à la ville.

(463) §. CXCIX. *Quelque modique que soit la somme.* Τὸ δὲ ἀργύριον, μέγαθός ἐστι ὅσον ἄν. On lit dans un mssc de la Bibliotheque du Roi, τὸ ἀργύριον μέγαθός ἐστι ὁσονῶν, qui est un ionisme pour ὁσονοῦν, *quantulùmcumque*. Hérodote s'est exprimé de même, Liv. II, §. XXII: εἰ τοίνυν ἐχιόνιζε

(*a*) Selden, de Dis Syris, Syntagm. II, cap. VII, pag. 234.

(*b*) Valer. Maxim. Lib. II, cap. VI, §. XV, pag. 181.

(468) §. CCII. *Par un canal propre.* La propreté de ce canal est par opposition aux trente-neuf autres qui passent par des lieux marécageux pour se reudre à la mer.

(469) §. CCII. *Avec l'autre.* Hérodote ne distinguoit que deux mers, la Caspiene & l'Atlantide ou Océan, dont la Méditerrannée faisoit partie. La mer Caspiene n'a aucune communication avec l'Océan septentrional, comme l'avoient cru Strabon (*a*), Pomponius Méla (*b*) Pline (*c*), Denys le Périegete (*d*) &c. Nos voyageurs modernes ont mis hors de doute la remarque d'Hérodote. Ptolémée (*e*) assure, au rapport d'Eustathe, qu'on peut en faire le tour à pied, ce qui s'accorde, ajoute cet Archevêque, avec ce qu'en dit Hérodote. Aristote (*f*) & Diodore de Sicile (*g*) sont de même sentiment. Voyez sur-tout la Dissertation de M. Bonamy dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres (*h*).

(470) §. CCIII. *A autant de longueur* &c. Suivant les cartes insérées dans la Géographie de Ptolémée, la longueur de la mer Caspiene est d'occident en orient. Isaac Vossius (*i*)

(*a*) Strab. Lib. XI, pag. 773. A.

(*b*) Pompon. Mela, Lib. III, cap. V, tom. I, pag, 266.

(*c*) Plin. Histor. Natur. Lib. VI, cap. XIII, tom. I, pag. 310, lin. 9.

(*d*) Dionys. Perieget. Orbis Descriptio, vers. 48 & seq. pag. 103 & vers. 719 & seq. pag. 128.

(*e*) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 48, pag. 11, col. 2, Confer. pag. 128, col. 1.

(*f*) Aristot. Meteorologic. Lib. II, cap. 1, pag. 550, C.

(*g*) Diodor. Sicul. Lib. XVIII, §. V, tom. II, pag. 261.

(*h*) Mémoires de l'Academie des Belles-Lettres, tom. XXV, Hist. pag. 43 & suiv.

(*i*) Isaaci Vossii Observationes ad Pomponium Melam, Lib. III, cap. V, pag. 799, lin. ultimâ.

les (*a*) Rois de Perſe partoient pour quelque expédition, ils avoient coutume de nommer leur ſucceſſeur, afin de prévenir les troubles qui n'auroient pas manqué d'arriver, s'ils fuſſent venus à mourir ſans l'avoir fait.

(475) §. CCXI. *Les Perſes ſurvinrent.* Strabon (*b*) prétend que Cyrus ſe ſervit contre les Saces de la ruſe qu'il employa contre les Maſſagetes.

(476) §. CCXII. *Par l'appas.* Il y a dans le grec, δολώσας. Gale ayant trouvé dans un manuſcrit du College d'Eaton δηλώσας, voudroit qu'on lût δηλήσας; mais dans ce verbe, le moyen eſt ſeul en uſage.

VALCKENAER.

(477) §. CCXII. *Le tiers de mon armée.* Il y a dans le grec : τριτημορίδι τῦ στρατῦ κατυβρίσας. Ὑβρίζω ſe trouve ſouvent avec le datif, mais καθυβρίζω eſt extrêmement rare avec ce régime. En voici cependant un exemple que me fournit Sophocles (*c*) : τοῖς σοῖς ἄχεσιν καθυβρίζων, *inſultant à votre douleur.*

(478) §. CCXII. *Souverain maître.* Δεσπότης. Le titre de deſpote ſe donnoit indiſtinctement à tous les Dieux. Voyez Liv. VII, §. V, note 11, où j'ai relevé une mépriſe du P. Brumoi. Cependant il étoit particulier au Soleil,s qui étoit le Dieu par excellence, ὁ Θεός. Les Egyptien l'invoquoient ſous (*d*) ce nom dans leurs prieres : ὦ δέσποτα Ἥλιε, καὶ Θεοὶ πάντες, οἱ τὴν ζωὴν τοῖς ἀνθρώποις δόντες « ô Soleil, ſouverain Maître, & vous Dieux, qui avez « donné la vie aux hommes ». Voyez la Diſſertation de Gisbert Cuper ſur Harpocrate, pag. 113.

(*a*) Scaliger. Prolegomen. de Emendat. Tempor. Briſſon, de Rege Perſ. 1. 9.

(*b*) Strab. Lib. XI, pag. 780, A, B.

(*c*) Sophocl. Ajax Maſtigophoros, verſ. 153.

(*d*) Porphyr. de Abſtinentia ab eſu Animal. Lib. IV, §. X pag. 329

tirer de ce qu'on montroit le tombeau de ce Prince à Pasargades, comme le dit Strabon, on peut faire la même réponse que fait Denys d'Halicarnasse à ceux qui objectoient les tombeaux d'Enée qu'on voyoit en différens pays. Cet habile Historien (a) remarque que, quoique les corps des Héros ne soient qu'en un endroit, plusieurs peuples leur ont érigé des tombeaux en reconnoissance des bienfaits qu'ils en avoient reçus, sur-tout s'il restoit encore quelques-uns de leurs descendans.

(480) §. CCXV. *S'habillent comme les Scythes.* Strabon raconte (b) qu'ils s'habillent d'écorces d'arbres, parce qu'ils n'ont point de bétail. C'étoit sans doute la pellicule qui est sous l'écorce, dont ils faisoient un tissu. Casaubon fait une note sur cet endroit, où il rapporte le passage d'Hérodote, mais pour y faire un changement. Au lieu de ὁμοίην τῇ Σκυθικῇ, il voudroit qu'on lût τῇ Σηρικῇ, *semblable aux habits des Seres*, au lieu de *semblable aux habits des Scythes*. Il n'apporte aucune raison de ce changement. Mais indépendamment que cette leçon n'est autorisée d'aucun manuscrit, peut-on s'imaginer qu'Hérodote eût entrepris de faire connoître aux Grecs l'habillement des Massagetes qu'ils connoissoient peu, par sa conformité avec celui des Seres qu'ils connoissoient encore moins.

Les Massagetes passoient aussi pour Scythes. Diodore de Sicile dit, en parlant des Scythes : » cette nation (c) » s'accrut beaucoup, & a eu de grands hommes pour Rois«. Les Saces, les Massagetes & les Arimaspes en font partie, & au paragraphe suivant, le même Auteur nomme la Reine qui battit Cyrus, la Reine des Scythes.

(481) §. CCXV. *Des sagares.* La sagare est une hache à

(a) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. Lib. I, cap. LIV, pag. 43.
(b) Strab. Lib. XI, pag. 781, B.
(c) Diodor. Sicul. Lib. II, §. XLIII, tom. I, pag. 155.

(483) §. CCXVI. *Et l'immolent.* Hellanicus (*a*) dit, en parlant des Hyperboréens, qu'ils habitent au-delà des monts Rhipées, qu'ils s'instruisent (*b*) de la justice, qu'ils ne mangent point de viandes, mais des fruits. Ils menent les sexagénaires hors de la ville, & les tuent. Timée (*c*) raconte qu'en Sardaigne, lorsqu'un homme a passé soixante & dix ans, ses enfans l'assomment en riant, à coups de bâtons, en l'honneur de Saturne, & le poussent ensuite dans des précipices affreux. Les habitans d'Iulis (*d*) dans l'isle de Céos, avoient une loi qui ordonnoit à ceux qui passeroient soixante ans, de boire de la ciguë, afin que le reste eût de quoi vivre. Strabon (*e*) assure la même chose de ce peuple, & rapporte à ce sujet deux vers de Ménandre, tirés d'une piece dont on ignore le sujet. » Phanias, je » trouve fort belle la loi des habitans de Céos, qui défend à » ceux qui ne peuvent vivre heureusement, de mourir malheureusement ». Héraclides de Pont (*f*) remarque en effet que les vieillards des deux sexes prévenoient les incommodités de la vieillesse en buvant de la ciguë ou de l'opium.

Cet usage, si contraire à nos mœurs, paroîtra sans doute fabuleux aux détracteurs de l'antiquité, qui n'ont d'autre regle de leurs jugemens que ce qui se pratique de nos jours. Mais il se retrouve encore aujourd'hui au royaume d'Aracan. Les habitans de ce pays (*g*) » accélerent la mort de leurs

---

(*a*) Clement Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 359, sub finem; & pag. 360.

(*b*) Théodoret, qui rapporte le même passage d'Hellanicus, dit qu'ils s'exercent à la justice.

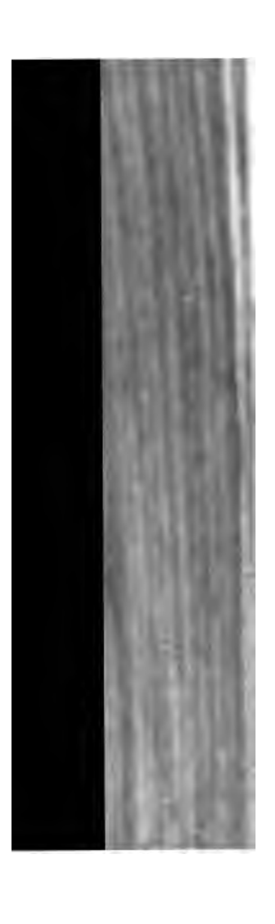
(*c*) Tzetzes ad Lycophronis Alexandram, vers. 796, pag. 86, col. 2, lin. ult.

(*d*) Stephan. Byzantin. voc. Ἰουλίς.

(*e*) Strab. Lib. X, pag. 745, A.

(*f*) Heraclides de Politiis, pag. 516 & 518.

(*g*) Hist. naturelle & civile du royaume de Siam, tom. II, pag. 378.



(48 c) §. CCXVI. *Ils lui sacrifi*
coutume étoit très-ancienne. Elle
Perses dès le siecle de Cyrus (*b*),
antérieure à ce Prince. On immolo
Neptune & aux Dieux des fleuves,
la mer ou dans les fleuves. Du t
Troie (*c*), les Troyens jettoient
Scamandre des chevaux en vie, afi
le Dieu de ce fleuve. Cet usage f
Argiens (*d*) jettoient anciennement en
des chevaux avec leurs harnois dan
Sextus Pompée fit jetter dans la m
des hommes en vie, en l'honneur
se disoit le fils.

(*a*) Strab. Lib. XI, pag. 781, A.
(*b*) Cyropæd. Lib. VIII, cap. III, §. V
(*c*) Homer. Iliad. Lib. XXI, vers. 13
(*d*) Pausan. Arcad. sive Lib. VIII, cap
(*e*) Dio Cassius, Lib. XLVIII, §. XLVI

Fin des Notes sur le premier L

(483). §. CCXVI. *Et l'immolent.* Hellanicus (*a*) dit, en parlant des Hyperboréens, qu'ils habitent au-delà des monts Rhipées, qu'ils s'instruisent (*b*) de la justice, qu'ils ne mangent point de viandes, mais des fruits. Ils menent les sexagénaires hors de la ville, & les tuent. Timée (*c*) raconte qu'en Sardaigne, lorsqu'un homme a passé soixante & dix ans, ses enfans l'assomment en riant, à coups de bâtons, en l'honneur de Saturne, & le poussent ensuite dans des précipices affreux. Les habitans d'Iulis (*d*) dans l'isle de Céos, avoient une loi qui ordonnoit à ceux qui passeroient soixante ans, de boire de la ciguë, afin que le reste eût de quoi vivre. Strabon (*e*) assure la même chose de ce peuple, & rapporte à ce sujet deux vers de Ménandre, tirés d'une piece dont on ignore le sujet. » Phanias, je » trouve fort belle la loi des habitans de Céos, qui défend à » ceux qui ne peuvent vivre heureusement, de mourir malheureusement ». Héraclides de Pont (*f*) remarque en effet que les vieillards des deux sexes prévenoient les incommodités de la vieillesse en buvant de la ciguë ou de l'opium.

Cet usage, si contraire à nos mœurs, paroîtra sans doute fabuleux aux détracteurs de l'antiquité, qui n'ont d'autre regle de leurs jugemens que ce qui se pratique de nos jours. Mais il se retrouve encore aujourd'hui au royaume d'Aracan. Les habitans de ce pays (*g*) » accélerent la mort de leurs

---

(*a*) Clement. Alexandr. Stromat. Lib. I, pag. 359, sub finem; & pag. 360.

(*b*) Théodoret, qui rapporte le même passage d'Hellanicus, dit qu'ils s'exercent à la justice.

(*c*) Tzetzes ad Lycophronis Alexandram, vers. 796, pag. 86, col. 2, lin. ult.

(*d*) Stephan. Byzantin. voc. Ἰουλίς.

(*e*) Strab. Lib. X, pag. 745, A.

(*f*) Heraclides de Politiis, pag. 516 & 518.

(*g*) Hist. naturelle & civile du royaume de Siam, tom. II, pag. 378.

Addition pour la page 247, ligne 3.

(107*) §. L. *Dont les plus longues avoient six palmes &c.* Ce passage me paroissant facile & l'Auteur de la Version latine l'ayant, à mon avis, bien rendu, je ne crus pas devoir m'y arrêter. Cependant un Savant du premier mérite m'a fait depuis peu une difficulté. Je vais présenter le texte, afin de mettre le Lecteur à portée de sentir sur quoi elle porte. ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, ποιέων ἑξαπάλαιστα· ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα, τριπάλαιστα· ὕψος δὲ, παλαισταῖα. Ce Savant pense qu'Hérodote a voulu parler des trois dimensions de ces demi-plinthes; de la longueur ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, de la largeur ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα, de l'épaisseur ὕψος δέ. Si l'on admet cette explication, il faudra traduire: *Crésus fit faire cent dix-sept demi-plinthes d'or, qui avoient six palmes de longueur & trois de largeur, sur une d'épaisseur.*

Ces cent dix-sept demi-plinthes étant égales en longueur, en largeur & en épaisseur, il est évident que celles d'un or affiné doivent peser plus que celles qui sont d'un or pâle, c'est-à-dire, d'un or, où il y a de l'alliage. C'est cependant le contraire; car Hérodote ajoute: *il y en avoit quatre d'or affiné & du poids d'un talent & demi*; *les autres étoient d'un or pâle & pesoient deux talens.* En adoptant l'explication, proposée par ce Savant, il s'ensuivroit qu'Hérodote auroit cru que les demi-plinthes d'or affiné pesoient moins que celles d'un or, où il y avoit de l'alliage, quoiqu'elles eussent toutes les mêmes dimensions. Il est difficile d'imaginer qu'Hérodote ait ignoré que l'or fût le plus pesant de tous les métaux. Il faut donc s'en tenir à l'explication ordinaire, qui est aussi celle de Portus dans son Lexique Ionien. Voici comment il s'exprime: ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα. *De lateribus aureis a Crœso conflatis, ibi verba fiunt. Majores quidem, minores vero. Vel, longiores quidem, breviores vero.*

ERRATA

DU TOME PREMIER.

PAGE 2, *ligne 6*, de Grece, *lisez* de (6) Grece.
Page 4, *ligne 17*, ils s'arrogent, *lisez* ils (17) s'arrogent.
Page 62, *ligne 1*, Malées, *lisez* Malée.
Page 69, *ligne derniere*, au ſeuil du temple, *lisez* au ſeuil (230) du temple.
Page 77, *ligne 1*, & renonça, *lisez* & (252*) renonça.
Page 87, *ligne 1*, fréquentées, *lisez* fréquentée.
Page 173, *ligne antépénultieme*, Lib. §. IV, XII. *lisez* Lib. IV. §. XII.
Page 234, *ligne 25*, ἐν τῆ, *lisez* ἐν τῇ.
Page 273, *ligne 22*, Stymon, *lisez* Strymon.
Page 335, *ligne 20*, §. XCI, *lisez* §. XCII.
Page 378, *ligne 8*, établi, *lisez* rétabli.

